UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

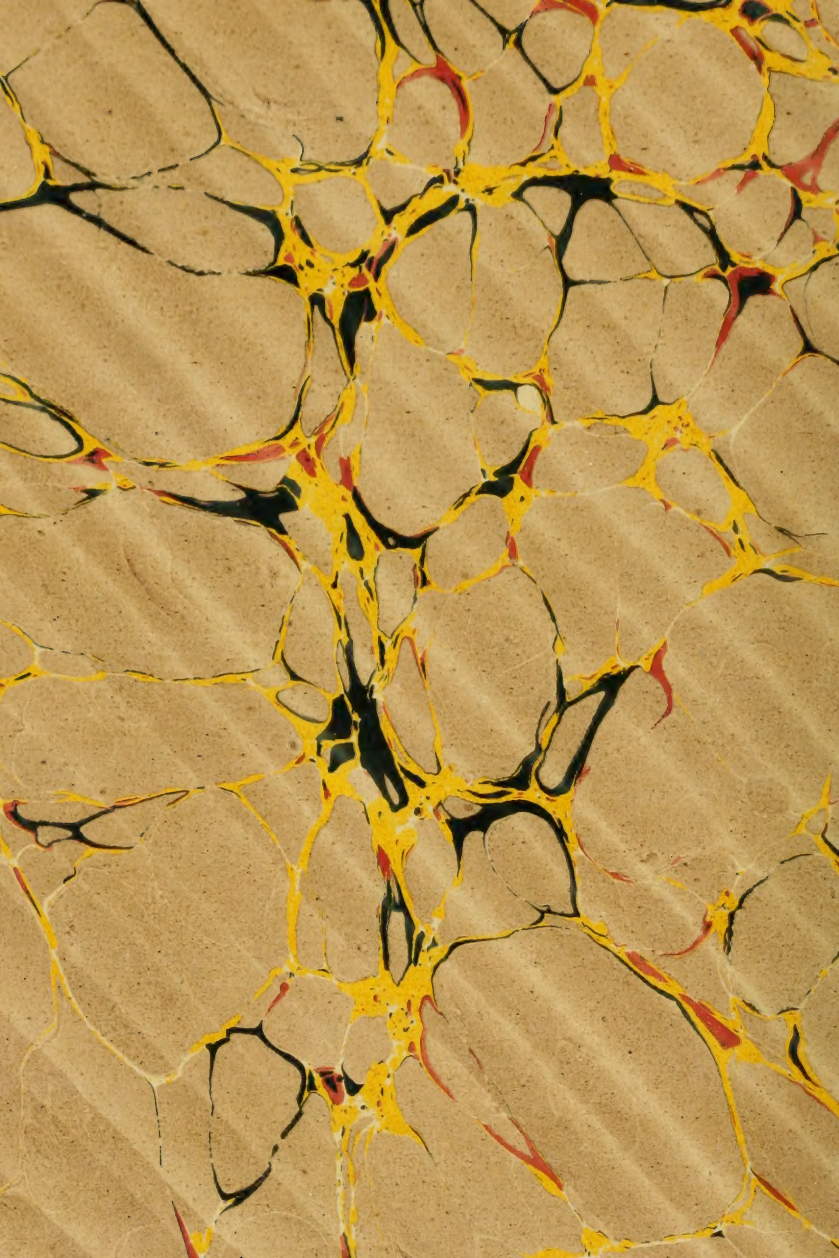

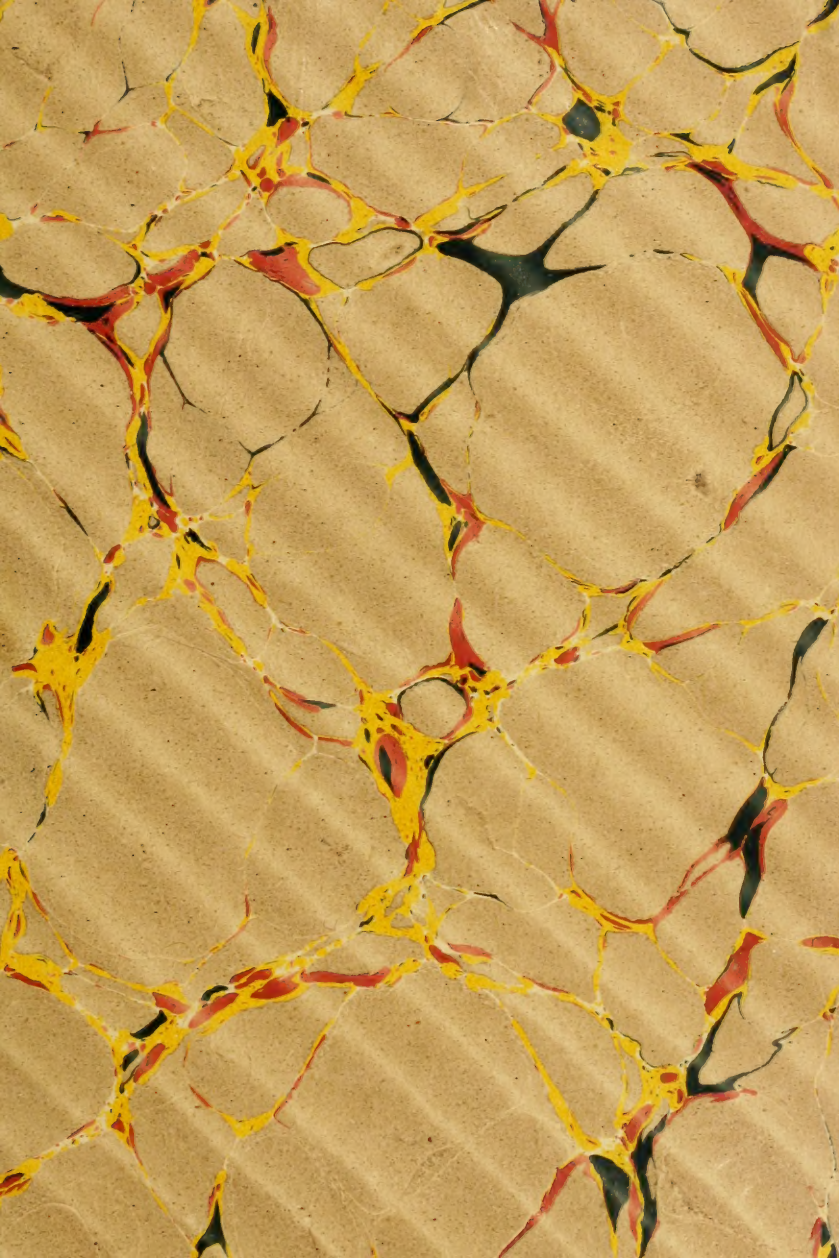

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/sciencesocialesu07pari

LA

SCIENCE SOCIALE.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE DE F. LE PLAY.

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS.

4e Année. — Tome VII.

29975
8/11/93.

PARIS,

BUREAUX DE LA REVUE,

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

—

1889.

QUESTIONS DU JOUR.

NOS HOMMES POLITIQUES.

Je n'apprendrai rien à personne en constatant que le sentiment public se prononce très énergiquement contre les hommes politiques qui nous gouvernent. On ne se fait pas faute de leur reprocher leur infériorité, leur incapacité et même leur indignité. Dans un pays où l'on n'est d'accord presque sur rien, on paraît être du moins d'accord là-dessus.

C'est ce sentiment qui a déjà réuni tant de suffrages autour de l'idée bruyante d'une dissolution de la Chambre et d'une revision de la Constitution.

Cette réprobation qu'encourent nos hommes politiques est-elle justifiée? Les Français ne cèdent-ils pas en cela à un entraînement irréfléchi, à une de ces réactions capricieuses qui semblent devenir le trait accusé de notre caractère national?

D'autre part, quelles raisons a-t-on de croire qu'une Chambre nouvelle sera mieux composée que la Chambre actuelle? Pourquoi vaudrait-elle mieux? Comment répondrait-elle aux espérances que tant de gens semblent concevoir?

Il importe, il est urgent d'être fixé sur ces points, non pas par à peu près, mais par un examen approfondi, rigoureux, scientifique. Oui, scientifique, ce n'est pas trop dire. Il y faut toutes les sûretés. Certes, la question en vaut la peine, car il s'agit des plus grands intérêts de la patrie.

C'est donc la science sociale en main que je vous invite à examiner la composition de la Chambre actuelle et à en soumettre les divers éléments à une analyse méthodique.

Cette étude vous ménage des surprises peut-être, mais elle vous donnera à coup sûr une vue très nette du mal réel dont nous souffrons.

I.

Extérieurement, toutes les assemblées législatives se ressemblent plus ou moins. Un spectateur qui contemplerait, du haut d'une tribune, le Reichtag allemand, la Chambre des communes d'Angleterre, l'Assemblée italienne, ou la Chambre des députés de France, aurait une impression assez uniforme.

S'il se prononçait d'après cette impression du dehors, il conclurait que le gouvernement de ces pays est sensiblement le même; que tous pratiquent à peu près le même régime d'assemblées; que la principale différence est dans la proportion variable des divers partis.

C'est là, comme dirait Bastiat, « ce que l'on voit » : mais il y a aussi « ce que l'on ne voit pas », et c'est ce qu'il importe absolument de voir.

Ce que l'on ne voit pas, parce que cela n'a pas de manifestation optique, ce sont les catégories sociales parmi lesquelles se recrute la représentation nationale; c'est la proportion dans laquelle sont représentées au Parlement les diverses professions.

Or c'est là un élément d'information capital. Il est bien évident, en effet, que l'homme reçoit de la profession qu'il exerce des idées, des aptitudes spéciales, une manière particulière de concevoir les choses. L'agriculteur, l'industriel, le commerçant, le médecin, l'avocat, le soldat, le fonctionnaire, ont une formation différente; ils ne considèrent pas les choses sous le même angle; ils ne représentent pas les mêmes intérêts. D'autre part, ces intérêts n'ont pas tous la même importance au point de vue du fonctionnement social; en tous cas, ils ne jouent pas le même rôle; ils peuvent jouer des rôles tout à fait différents et même contraires.

Il résulte de là que les éléments de la représentation nationale pourront varier dans de larges proportions, suivant l'état social

d'un pays, suivant que telles professions ou telles autres seront plus en honneur, auront plus de prestige ou plus de force.

Il résulte de là, en outre, que cette représentation nationale elle-même se comportera différemment, pensera, agira différemment suivant que telles professions ou telles autres domineront dans son sein.

Si vous n'apercevez pas à première vue ce phénomène, vous pourrez vous en rendre compte en analysant avec moi les divers éléments qui composent la Chambre actuelle des députés.

Ce n'est pas sans difficulté et sans un travail assez long que je suis parvenu à connaître ces éléments, que personne jusqu'ici n'avait songé à grouper méthodiquement. J'ai dû étudier une à une les biographies de nos députés, en noter les traits essentiels, enfin établir un classement par professions.

Ce classement, le voici (1) :

PROFESSIONS.	GAUCHE.	DROITE	TOTAL.	TOTAL GÉNÉRAL.	RÉSUMÉ.
Propriétaires ruraux...	8	17	22	72	Agriculture.... 72
Agriculteurs.....	13	37	50		
Industriels.....	27	14	41	41	Industrie..... 41
Commercants.....	14	3	17	22	Commerce..... 22
Banquiers.....	2	3	5		
Membres de l'Université.	12	»	12	12	Professions libérales..... 270
Médecins.....	47	3	50	53	
Pharmaciens.....	3	»	3		
Ingénieurs civils.....	5	2	7	7	
Journalistes.....	54	5	59	59	
Professeurs de droit...	5	1	6	139	
Notaires.....	14	3	17		
Avoués.....	9	»	9		
Avocats.....	81	26	107		
Clergé.....	1	1	2	2	Clergé..... 2
Officiers de terre.....	1	2	3	6	Armée..... 6
— de mer.....	»	3	3		
Magistrats.....	12	11	23	95	Fonctionnaires.. 95
Administration.....	39	33	72		
Sans professions.....	22	21	43	43	Sans professions. 43

(1) Le dénombrement que je donne ici est fait sur la Chambre actuelle, d'après sa

Ramenons ces chiffres à une représentation graphique, qui les traduira d'une manière plus immédiatement saisissable et qui mettra mieux en relief la proportion d'après laquelle chaque profession est représentée. Ce tableau est divisé du haut en bas par des lignes dont les chiffres indiquent le nombre des députés.

COMPOSITION DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

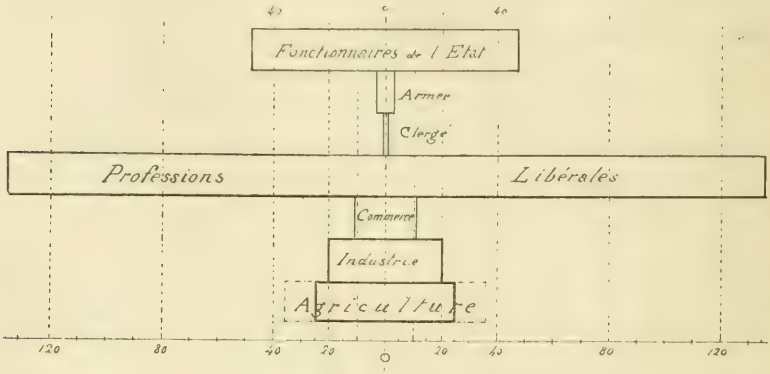

Ce qui frappe tout d'abord quand on jette les yeux sur ce tableau, c'est son irrégularité, qui vient de la disproportion très grande dans laquelle se trouvent les différentes professions indiquées.

Ce qui frappe ensuite, c'est de voir que si les professions usuelles : agriculture, industrie, commerce, sont peu représentées, au contraire les professions libérales et les fonctionnaires de l'État constituent la plus grande partie de la représentation nationale.

Cette double constatation frappera encore plus, si on essaie de réduire en tableau la représentation proportionnelle des diverses professions chez les peuples du Nord de l'Europe, notamment en Angleterre.

composition en 1886. Il a fallu renoncer à classer quarante-trois députés qui paraissent être sans profession bien caractérisée : de ce nombre sont six ouvriers qui devraient plutôt figurer comme journalistes. Enfin il m'a été impossible de me procurer aucun renseignement sur quelques députés, mais cette lacune peu importante ne modifie pas le classement général.

La figure tend alors à se rapprocher de la forme suivante, qui indique la composition actuelle de la Chambre des Communes d'Angleterre (1).

Le développement de la représentation agricole (2), en Angleterre, serait même beaucoup plus accusé que ne l'indique ce tableau, si nous avions tenu compte de la Chambre des lords, qui est presque exclusivement composée de grands propriétaires agriculteurs. En France, au contraire, le Sénat a sensiblement la même composition que la Chambre.

COMPOSITION DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

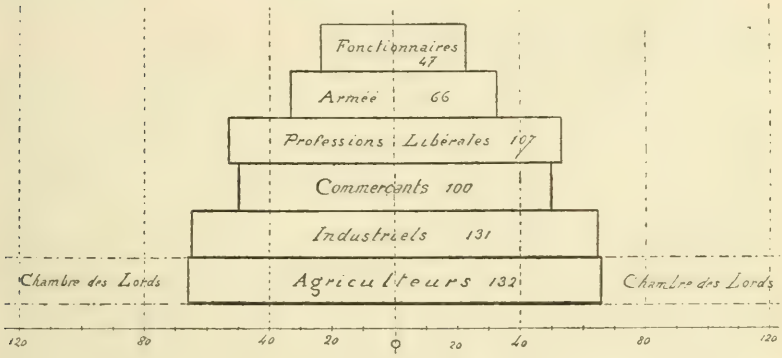

Maintenant que nous embrassons d'un regard l'ensemble des professions d'où est tirée notre Chambre des députés, reprenons une à une chaque profession.

II.

J'ai placé l'agriculture, l'industrie et le commerce au bas du tableau, en quelque sorte à la base de cette pyramide, parce que

(1) J'ai dressé ce tableau d'après *The New house of Commons*, London, « Pall mall Gazette » office. Il se rapporte à la situation de cette Chambre à la suite des élections générales de 1886. J'ai complété ce document par des renseignements particuliers.

(2) Il faut lire, dans les *Notes sur l'Angleterre*, les pages remarquables dans lesquelles M. Taine explique comment il se fait que la majorité des Anglais trouvent dans les propriétaires fonciers leurs « représentants naturels » et les envoient au Parlement par le suffrage (V. p. 216-224).

ces trois professions usuelles représentent les travaux essentiels, ceux qui procurent le pain quotidien, ceux auxquels les autres travaux ne peuvent que venir se superposer. Lorsque ces professions souffrent, tout le corps social souffre; lorsqu'elles dépérissent, tout le corps social dépérit, comme il arrive pour le corps humain s'il cesse de s'alimenter.

Une société peut, à la rigueur, vivre sans avocats, sans journalistes, sans avoués, sans médecins, sans fonctionnaires, mais elle ne peut vivre sans les agriculteurs, qui lui donnent la matière première de son alimentation, sans les fabricants, qui façonnent les objets nécessaires à l'existence, et sans les commerçants, qui distribuent le tout aux endroits où le besoin s'en fait sentir.

Or, que nous révèle notre tableau?

Il nous montre que ces trois professions essentielles sont très peu représentées. C'est déjà là une constatation qui ne manque pas de gravité; mais sa gravité va ressortir encore plus, si, poussant notre analyse plus avant, nous examinons séparément chacune de ces trois professions.

L'agriculture devait être placée tout à fait à la base : elle est encore plus essentielle à la nation que l'industrie et le commerce, non pas seulement parce qu'elle pourvoit directement à l'alimentation, mais parce qu'elle est, de toutes les professions, la plus stable.

Elle participe en quelque sorte à la stabilité du sol sur lequel elle s'exerce. Elle n'est pas, comme l'industrie et le commerce, susceptible de brusques et profondes transformations. Elle est stable jusqu'à la routine : aussi a-t-on coutume de dire que le paysan est *routinier*.

En tout cas, par cette stabilité même, l'agriculture constitue, pour une société, une base solide; elle établit un *substratum* de populations attachées fortement au sol national et aux traditions du pays. C'est dans son sein que se recrutent au plus haut degré les éléments d'ordre et de durée.

Or ce *substratum* est loin de figurer à la base de notre représentation nationale en proportion de son importance sociale. Les

agriculteurs n'y comptent que 72 représentants, qui paraîtront bien peu si on compare ce chiffre aux 270 représentants des professions libérales.

Et cependant, ce chiffre déjà si faible doit être encore réduit.

En effet, j'ai dû classer parmi les agriculteurs les grands propriétaires fonciers n'exerçant aucune autre profession lucrative. Mais il s'en faut de beaucoup que tous s'occupent des choses de la culture, ou s'y intéressent autrement que pour en toucher les revenus, ou pour se plaindre très haut de la crise agricole. Beaucoup sont des agriculteurs d'opéra-comique, quoiqu'ils figurent sur les listes de la Société des agriculteurs de France. On sait que cela ne tire pas à conséquence.

Parmi ces députés, 22 au moins ne sont agriculteurs que de nom. Ils ont leur résidence à Paris; ils ne font à la campagne que de très courts séjours, et seraient très embarrassés si on les interrogeait sur l'exploitation rurale, les meilleures méthodes agricoles, le rendement à l'hectare, la valeur relative des engrais de ferme et des engrais chimiques, les procédés d'engraissement, etc. Leur fonction de propriétaire consiste essentiellement à toucher les fermages aussi exactement que possible.

J'ai donc dû, pour être précis, les distinguer au moyen d'un signe particulier. Leur proportion est indiquée dans le tableau par une ligne pointillée.

Il n'y a donc, en réalité, à la Chambre que 50 agriculteurs, et encore je suis loin de me porter garant des droits qu'ils peuvent avoir à ce titre. Il ne faudrait pas les examiner de trop près.

Il n'est pas naturel qu'une profession aussi importante par son intérêt social et par le nombre de ses membres ait à la Chambre une représentation aussi disproportionnée.

Pour expliquer un pareil résultat, si différent de ce que l'on constate à l'étranger, il faut une cause puissante qui ait agi pendant longtemps.

Cette cause est précisément la désertion de la culture par les grands propriétaires et leur abandon de la campagne pour la ville. Cet exode en masse, commencé il y a deux siècles par les grands propriétaires de la noblesse qui venaient s'entasser

dans les combles de Versailles pour s'y transformer en courtisans, a été continué depuis par la bourgeoisie rurale.

Il n'y a peut-être pas de pays où la culture soit aussi délaissée et déconsidérée qu'en France. Un père de famille ne se résout à faire de son fils un agriculteur que lorsqu'il le juge incapable d'entreprendre une autre carrière. Vivre sur ses terres est considéré comme le pire des exils; un Français aime encore mieux être fonctionnaire à Barcelonnette que de vivre sur son domaine rural. En 1871, la presse républicaine, qui voulait jeter le discrédit sur une partie de l'Assemblée nationale, crut que c'était assez de qualifier de « ruraux » les députés qu'elle combattait.

Cet éloignement pour les choses de la terre est un sentiment si bien admis chez nous, qu'un ancien curé de Paris, devenu évêque, disait un jour à un de mes amis, son diocésain : « Comment vous astreignez-vous à vivre à la campagne et à diriger vous-même votre exploitation rurale? Vous pourriez si bien, avec votre fortune, vivre à Paris! »

Quand de pareilles idées sont acceptées même par les hommes les plus graves, il n'est pas étonnant que l'agriculture soit non seulement peu représentée à la Chambre, mais qu'elle soit de plus mal représentée.

Les grands propriétaires ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes de leur discrédit auprès du corps électoral, qui leur préfère, ainsi que nous aurons à le constater, des médecins, des notaires, des avoués, des avocats.

Je n'oublierai pas une scène à laquelle j'ai assisté chez Le Play. Au lendemain d'une élection générale, un grand propriétaire du centre, candidat à la députation, vint le voir et annonça qu'il n'avait pas été élu. Cet échec lui paraissait d'autant plus dur que son grand-père, son père et lui-même avaient jusque-là constamment représenté le pays. Aussi récriminait-il amèrement. Il s'en prenait à l'ingratitude du corps électoral, à la perversion des idées, au progrès des doctrines révolutionnaires, etc. Le Play l'interrompit : « M. le comte, lui dit-il, où résidait votre grand-père? — Sur ses terres; il ne venait presque jamais à Paris. — Votre père? — Mon père, à la suite de son mariage, eut à Paris,

sa principale installation. — Et vous? — Moi, également. — Mais alors, reprit Le Play avec sa brusquerie un peu rude, les plaintes que vous élevez contre vos électeurs ne me paraissent pas justifiées. Considérez qu'ils sont restés fidèles à votre père et à vous-même jusqu'à ce jour, bien que vous ayez cessé de résider parmi eux, de vous occuper de leurs intérêts, de dépenser dans le pays l'argent que vous retiriez du pays. A la longue ils se sont lassés; ils ont fait choix d'un homme que, du moins, ils voyaient tous les jours, auquel ils pouvaient s'adresser lorsqu'ils avaient besoin d'assistance ou de conseil. Cet homme a pris votre place, parce que, depuis deux générations, vous l'avez désertée. »

Je ne me souviens pas d'avoir revu chez Le Play ce député évincé.

Son histoire est celle de beaucoup d'autres. Elle sera probablement, un jour, celle des grands propriétaires que les provinces de l'Ouest continuent à envoyer au Parlement. S'ils ne sont pas encore mis à l'écart, quoique la plupart aient déserté la campagne pour Paris, c'est que leurs pères avaient gardé plus longtemps que d'autres la tradition de la résidence rurale.

L'industrie et le commerce, qui sont, après l'agriculture, les deux éléments essentiels de la prospérité nationale, sont encore moins représentés au Parlement.

Nous n'y relevons que 41 industriels et 22 commerçants.

Pourquoi des hommes qui emploient un personnel considérable, qui tiennent dans leurs mains de si grands intérêts, sont-ils aussi peu représentés à la Chambre?

On ne peut pas les accuser, comme nos grands propriétaires ruraux, d'avoir déserté leur profession. L'industrie et le commerce exigent, encore plus que la culture, la présence assidue, quotidienne du maître. Si on s'éloigne, si seulement on se relâche un peu, on est rapidement distancé par les concurrents, on aboutit à la ruine.

Mais c'est précisément cette nécessité même d'une présence constante à ses affaires, qui est incompatible avec le régime de nos assemblées.

Dans un pays centralisé comme le nôtre, où tous les intérêts, même les plus minimes, sont gérés par le pouvoir central, et sont débattus par la représentation nationale, les sessions se prolongent pendant la plus grande partie de l'année. Leur durée est encore augmentée par le caractère même des séances, qui, pour des causes que nous verrons plus loin, sont à chaque instant coupées d'interruptions, de digressions oiseuses, de personnalités, d'espièglerie, de gamineries. Tout cela prend un temps considérable et exige que l'Assemblée siège presque en permanence.

Comment voulez-vous que des industriels et des commerçants puissent abandonner à ce point leurs intérêts essentiels? Ils n'hésitent pas et restent à l'écart des candidatures électorales.

Ils sont d'autant plus portés à prendre ce parti que la situation de candidat n'a rien qui soit précisément agréable pour des gens sérieux, habitués à traiter sérieusement des affaires importantes. Il faut s'exposer aux attaques violentes et de mauvaise foi, aux injures et aux calomnies de la presse adverse. Il faut, en outre, figurer dans des réunions publiques qui ne brillent ni par le calme ni par le bon sens. Pour tenir tête à de pareils auditoires, il faut avoir l'habitude de la parole, il faut savoir flatter, prodiguer les promesses même les moins réalisables, se livrer à des déclamations parfois violentes, presque toujours sonores et creuses.

C'est là un rôle auquel prépare mal la gestion des grands intérêts industriels et commerciaux : elle n'en donne ni l'aptitude ni le goût.

Les industriels et les négociants qui affrontent le scrutin sont donc généralement ou des hommes qui ont déjà mis leurs gains en sûreté et qui, par cela même, sont plus ou moins en dehors du mouvement industriel et commercial, ou des hommes qui ayant mal réussi dans leurs entreprises n'ont pas grand'chose à perdre en les abandonnant.

Et voilà comment les trois professions essentielles et véritablement nationales, l'agriculture, l'industrie et le commerce, ne sont pour ainsi dire pas représentées et sont en partie mal représentées à la Chambre.

Mais alors par qui donc sommes-nous représentés?

III.

Veuillez jeter les yeux sur le tableau reproduit plus haut.

Immédiatement au-dessus des trois professions usuelles, vous constatez un gigantesque renflement. Le dessin s'élargit brusquement et s'étend démesurément.

En effet, les professions libérales occupent à elles seules la moitié environ de la représentation nationale. Elles comptent 270 membres, c'est-à-dire *deux fois plus* que l'agriculture, l'industrie et le commerce *réunis*. Dans ce groupe dominent les médecins, les journalistes, les notaires et surtout les avocats.

Pénétrons dans cette masse et essayons d'en analyser les éléments.

Les médecins et les pharmaciens sont au nombre de 53. Donc, à eux seuls, ils sont presque autant que les agriculteurs et beaucoup plus que les industriels et les commerçants.

Serait-ce que la profession de médecin développe des aptitudes particulières pour soigner le corps social? Avec la meilleure volonté du monde, on n'aperçoit guère de rapport entre la thérapeutique médicale et la thérapeutique sociale.

On ne voit pas non plus que la prospérité sociale soit en rapport direct avec le nombre des médecins, comme elle est en rapport direct avec le nombre et la valeur des agriculteurs, des industriels et des commerçants.

Mais du moins les médecins subissent-ils plus directement que les trois professions usuelles le contre-coup des désordres politiques et des révolutions sociales? S'il en était ainsi, on pourrait les croire plus portés à conjurer le péril public.

Mais tout au contraire. Tandis que les professions usuelles sont entravées et parfois arrêtées par les crises politiques, la profession médicale n'en est nullement atteinte. Elle dépend des misères physiques de la nature humaine et non du bon ordre social.

Ce grand nombre de médecins au Parlement est d'autant plus

étonnant que l'exercice de la médecine exige une grande assiduité. On ne peut s'absenter sans s'exposer à perdre sa clientèle, car les malades n'attendent pas.

Aussi les médecins-députés sont-ils le plus souvent des médecins sans clients. Ceux qui ont une nombreuse clientèle ont trop d'intérêt à la conserver pour briguer les suffrages de leurs concitoyens; ils ne risquent pas une situation sûre et lucrative contre une situation incertaine et toujours précaire. Ces députés ne sont donc pas l'élite de leur profession. Et, à ce point de vue encore, ils ne constituent pas un sérieux élément de force, pour la représentation nationale.

Mais alors pourquoi sont-ils élus en si grand nombre?

Pour s'expliquer ce fait, il faut d'abord en constater deux autres :

D'abord la plupart de ces médecins siègent à gauche. Il est remarquable, en effet, que, sur 53 médecins et pharmaciens, 50 siègent à la gauche et 3 seulement à la droite.

Les tendances du métier ne suffisent pas à expliquer une pareille disproportion. Si on observe le corps médical dans son entier, on n'y constate pas cette prédominance presque exclusive de l'élément républicain. Par situation, et pour ne pas restreindre leur clientèle, les médecins sont plutôt portés à faire peu de politique.

Vous me direz peut-être que cette considération n'a pas de prise sur les médecins-députés, qui ne sont pas l'élite de leurs corps et qui ont généralement peu de clientèle. Je le veux bien. Vous me direz peut-être encore qu'ils sont aigris par leur infériorité, qu'ils s'en prennent à la société, et qu'ils se jettent dans la politique républicaine. Je ne vois pas pourquoi, dans ce cas, ils ne se jetteraient pas aussi bien dans l'opposition de droite, qui n'est pas moins que celle de gauche en guerre avec l'état social actuel. Ils auraient même ainsi la ressource d'accuser le gouvernement de leur échec professionnel. D'ailleurs, la preuve que cette raison ne prouve rien, c'est que la proportion des avocats sans clients paraît à peu près aussi forte à droite qu'à gauche, étant donné le chiffre respectif des partis dans la Chambre.

Quelle est donc l'explication?

C'est ici qu'il nous faut constater le second fait.

Ces médecins sont en majeure partie nommés dans des centres ruraux.

Vous vous demandez ce que cela peut bien faire. Vous allez le voir.

Nous avons constaté que les grands propriétaires résidant à la campagne sont relativement peu nombreux en France et qu'ils sont en même temps très peu nombreux à la Chambre. Les populations, ne les voyant plus, ne les connaissent plus et se désaffectionnent d'eux justement. Elles trouvent qu'ils n'ont pas un titre suffisant à être élus par le seul fait qu'ils exportent l'argent du pays pour le dépenser dans des villes.

Or ces grands propriétaires ruraux sont essentiellement conservateurs : les chiffres en témoignent. En effet, sur 72 députés agriculteurs, 54 siègent à droite et 21 seulement à gauche. Retenez bien cette proportion.

Quand ces propriétaires abandonnent la campagne, ils perdent leur influence ; et ils la perdent tout naturellement à l'avantage de leurs adversaires politiques, hommes de la gauche, qui se trouvent élus à leur place.

Or, ces adversaires, quels sont-ils?

En d'autres termes, quels sont les gens qui, dans les centres ruraux, sont en position de se substituer aux grands propriétaires défaillants? En voyez-vous d'autres que les médecins, les notaires et les avoués?

Ces trois catégories de gens disposent, en effet, d'une influence naturelle et étendue; ils voient beaucoup de monde, pénètrent dans le secret des familles, rendent des services, soit qu'ils donnent des consultations gratuites, soit qu'ils prêtent de l'argent. En outre, ils représentent, à défaut des grands propriétaires, l'élite intellectuelle des campagnes. Les suffrages se reportent donc logiquement sur eux.

Cette explication est tellement vraie et seule vraie, que, si vous consultez la façon dont se distribuent les professions à droite et à gauche de la Chambre, vous constatez que les notaires et avoués

abondent du même côté que les médecins. Sur 17 notaires, 14 siègent à gauche et 3 seulement à droite ; et sur 9 avoués, 9 sont à gauche !

Il est donc bien vrai que les gens de ces professions n'ont pénétré dans le Parlement que par la désertion des grands propriétaires. Dans les campagnes où les propriétaires ont su conserver leur action et leur influence, les médecins, les notaires et les avoués continuent à donner leurs soins aux malades, à la veuve et à l'orphelin. Tout le monde s'en trouve mieux.

Je ne m'arrêterai pas aux ingénieurs civils. Ils ne sont que 7 à la Chambre. C'est un chiffre restreint, qui s'explique par ce fait que leur profession ne leur donne pas, comme les précédentes, un moyen naturel de capter l'opinion publique.

Mais, en revanche, les journalistes sont nombreux. J'en compte 59, presque autant que d'agriculteurs, beaucoup plus que d'industriels et de commerçants.

Je ne crois cependant pas qu'on puisse soutenir que les journalistes soient presque aussi essentiels au pays que les agriculteurs et plus essentiels que les industriels et les commerçants ensemble.

De plus, les journalistes ne semblent pas aussi directement intéressés à la bonne marche des affaires, à la pacification des esprits, à l'ordre public, en un mot, que les agriculteurs, les industriels et les commerçants.

Le journal vit surtout d'incidents. Aux époques de trouble, son tirage augmente : aussi imprime-t-il en gros caractères les nouvelles les plus capables de compromettre la tranquillité publique ; au contraire, son tirage baisse, si le calme renaît. Mais il a alors une ressource, à laquelle il ne se fait pas faute de recourir : il soulève des incidents ; il grossit démesurément les plus minces ; il réveille, il excite l'agitation des esprits, dont il a besoin. Voyez comme le nombre des journaux augmente aux époques troublées. A moins d'être aveugle, on doit convenir que ce qui fait la prospérité de l'agriculture, de l'industrie et du commerce est la mort du journal.

Mais on dira peut-être que les journalistes sont préparés par

leur profession à discuter les questions politiques, puisqu'ils les traitent tous les jours.

Si l'on veut dire qu'ils sont prêts à parler sur toutes les questions, j'en tombe d'accord. Mais ils sont prêts à en parler comme on en parle dans un journal.

Un journaliste est obligé, par situation, de penser vite, de juger vite, d'écrire vite. Sa pensée est à peine formée qu'elle est imprimée, jamais il n'a le loisir de la mûrir. Les journalistes les plus éminents le savent et en gémissent ; les autres ne s'en doutent pas et ils ont une haute opinion d'eux-mêmes : ils disent, sans rire, qu'ils exercent un « sacerdoce » ! Ce qu'il y a de plus admirable, c'est que le gros public le croit.

De plus, le journaliste, pour se faire entendre, pour forcer l'attention du public, est obligé d'enfler la voix ; c'est une nécessité de métier ; c'est une nécessité d'existence, il exagère aussi naturellement que vous mangez ou que vous dormez. S'il dit d'un homme qu'il est un coquin, cela veut dire tout simplement qu'il diffère d'opinion avec lui. Cela ne tire pas à conséquence. L'acoustique du journal veut cela : il faut crier pour se faire entendre, comme il arrive dans les foires où le seul moyen d'attirer le public est de faire beaucoup de bruit à la porte. C'est la parade.

Vous semble-t-il que ce soient là les qualités que doive désirer un pays chez ses hommes politiques? Pour discuter les grands intérêts nationaux, pour gouverner, il faut surtout la sagesse, la réflexion, la maturité du jugement, la tolérance, le bon sens, la connaissance pratique des affaires. Toutes choses que certains journalistes possèdent assurément, mais qui, jusqu'ici, ne paraissent pas être en France les qualités dominantes de la corporation.

Aussi faut-il bien constater que les députés journalistes n'ont pas contribué à faire régner dans la Chambre actuelle le calme et la sagesse des délibérations.

S'ils sont en si grand nombre au Palais-Bourbon, c'est uniquement parce qu'ils disposent de la puissance de la presse, qui est le grand véhicule électoral.

Mais ils y sont, au point de vue des partis politiques, dans des proportions très différentes. En effet, sur 59 journalistes,

54 siègent à la gauche et 5 seulement à la droite. D'où vient cette différence ?

Elle vient de ce que la gauche s'appuie surtout sur les ouvriers et la droite surtout sur les paysans. Or les ouvriers lisent les journaux beaucoup plus que les paysans. Par là, les journalistes républicains sont plus directement en contact avec la masse des électeurs des villes que les journalistes réactionnaires avec la masse des électeurs des campagnes.

Si les paysans se mettaient à lire, nous aurions sans doute deux fois plus de journalistes à la Chambre.

Tandis que l'invasion des médecins, des notaires et des avoués est due à l'absentéisme des grands propriétaires ruraux, qui a privé les paysans de leurs patrons naturels, l'invasion des journalistes est le fait et la faute des industriels, qui, cessant d'exercer tout patronage vis-à-vis de leurs ouvriers, les ont livrés sans défense à toutes les séductions de la Presse.

Dans les deux cas, ce sont les patrons qui sont responsables du résultat.

IV.

Mais parmi les députés appartenant aux professions libérales, la classe la plus nombreuse de beaucoup est celle des légistes : elle comprend 139 membres, et je n'y compte pas les magistrats et les hommes appartenant aux administrations publiques. Quelque affinité qu'ils aient avec les légistes, ils méritent de faire une classe à part, la classe des fonctionnaires.

Parmi les légistes, je ne mentionne que pour mémoire les 6 professeurs de droit, et les notaires et avoués, dont j'ai dit un mot plus haut. J'arrive immédiatement au gros chiffre, à celui des avocats : ils sont 107. Et je ne parle que de ceux qui sont inscrits au barreau et qui exercent, car le nombre des licenciés en droit s'élève peut-être à plus de 300.

Il n'existe pas actuellement et il n'a jamais existé dans le passé une société qui ait produit une quantité de gens de loi compa-

rable, même de très loin, à ce que produit la société française au dix-neuvième siècle. C'est un envahissement, c'est une inondation.

Ils sont les maîtres réels de la représentation nationale et de la France. Aucune profession n'a mis aussi complètement la main sur notre mécanisme parlementaire.

Comment ne seraient-ils pas nombreux?

Le barreau est une des professions que l'on peut le plus facilement quitter et reprendre ensuite. En la quittant, on ne laisse en souffrance aucun capital industriel; toute l'installation de l'avocat se réduit à son cabinet, qui, le plus souvent, est compris dans l'appartement qu'il occupe. La députation est même un moyen de réclame; elle met en lumière le talent de parole. Il y a une tribune au Palais-Bourbon, et elle est plus élevée que la barre du tribunal : on y parle de plus haut et on se fait entendre plus loin. Donc, la fonction de député est avantageuse pour l'avocat; elle peut lui donner des clients s'il n'en a pas (le cas se présente), ou tout au moins en augmenter le nombre s'il en a déjà.

La nécessité de prendre la parole dans les réunions électorales et à la Chambre, nécessité qui peut arrêter tant d'agriculteurs, d'industriels et de commerçants, n'est pour l'avocat qu'un nouvel attrait. Parler est son affaire. Il a donc, de ce fait, sur ses concurrents un avantage inappréciable.

Mais si le barreau est très propre à faciliter l'accès de la Chambre, prépare-t-il aussi bien à la gestion des intérêts du pays?

Remarquons d'abord que cette profession n'est pas éprouvée par le mauvais état des affaires publiques, comme il arrive à l'agriculture, à l'industrie et au commerce. Elle semble au contraire en tirer profit. En effet, elle vit de procès, et l'on sait qu'ils se multiplient lorsque les affaires périclitent; les procès politiques naissent aux époques de trouble, et les contestations domestiques augmentent avec la désorganisation de la famille.

Les avocats ne sont donc pas avertis de la mauvaise direction politique par le mauvais état de leurs affaires professionnelles; au contraire.

Mais on dira peut-être qu'ils ont l'habitude de discuter les lois et que, par conséquent, ils sont très aptes à en faire.

Il est vrai qu'ils connaissent, par profession, la longue série de nos lois et les nombreux systèmes auxquels leur interprétation a pu donner lieu. A ce titre, ils apportent à la représentation nationale un élément utile. Mais, malheureusement, ils sont portés à faire prédominer le point de vue purement théorique, auquel ils sont placés, sur les intérêts positifs qu'ils ne manient pas directement.

Vivant constamment au milieu des textes de loi, ils sont enclins à attribuer à ces textes une efficacité souveraine qui n'existe pas; ils croient volontiers que les sociétés humaines se conduisent à coup de lois et ils amoindrissent ainsi l'importance des forces spontanées de la vie privée et des arts usuels. C'est cette tendance professionnelle qui, dans le passé, a fait des légistes les plus actifs instruments de l'absolutisme royal contre les droits, les libertés des particuliers et des localités. Ce sont eux, qui, dans ce siècle, à droite comme à gauche, ont été les agents les plus infatigables de la centralisation politique. Ils ont fait pénétrer partout la lourde main de l'État, sauf à protester lorsque cette main était au service de leurs adversaires politiques. Ce sont eux qui sont surtout responsables du développement inouï de la bureaucratie française qui ruine nos finances et stérilise toutes les initiatives.

Ils ont, en outre, une large part de responsabilité dans le discrédit de la Chambre actuelle. Habitués à l'improvisation, ils sont portés à prolonger les discussions brillantes et stériles, plutôt que les délibérations utiles et pratiques qui réclament des connaissances spéciales. On entend le cri de l'opinion publique réclamer une Chambre d'affaires, un cabinet d'affaires.

Un cabinet d'affaires! je constate que les avocats occupent la principale place dans la composition des ministères.

C'est, en effet, le malheur de notre régime législatif d'exiger de la part des ministres plus d'habitude de la parole que des affaires, plus d'aptitudes brillantes que de qualités solides.

Pour prendre la parole, il faut monter à la tribune; on ne

parle pas de sa place à la Chambre des députés comme à la Chambre des Communes. Il faut donc prononcer un discours avec exorde et péroraison. Cette formalité fait perdre un temps précieux en phrases inutiles et en déclarations d'apparat. De plus, elle écarte des délibérations tous les députés qui n'ont pas l'habitude de la parole publique; ce sont souvent les plus capables, ceux qui connaissent le mieux les affaires. On le voit bien dans les commissions, où ils reprennent l'ascendant et l'influence qu'ils devraient avoir dans les séances publiques. C'est un fait connu que les députés qui travaillent le plus sont ceux qui parlent le moins à la tribune. Or notre mécanisme de mise en scène les rejette dans l'obscurité pour mettre en lumière les beaux parleurs.

En somme, les avocats pourraient apporter un utile concours à la représentation nationale par leurs connaissances spéciales. Malheureusement leur nombre, tout à fait en disproportion avec leur importance sociale, les rend maîtres de la Chambre et imprime à celle-ci une direction funeste.

Si les avocats envahissent le Parlement, on n'en peut dire autant du clergé et de l'armée.

Le clergé n'est représenté que par deux membres : un évêque et un pasteur. Ce nombre infime tient moins à l'affaiblissement des sentiments religieux encore vivaces dans une notable partie de la population qu'à la difficulté pour des ministres du culte d'affronter les luttes électorales. Il est triste que pour entrer au Parlement il faille être prêt à donner et à recevoir des coups. Cette nécessité amène une sélection préalable, qui n'est pas à l'avantage de notre régime politique.

Si l'armée ne compte que six représentants, c'est que la loi interdit l'entrée de la Chambre à tous les officiers en activité de service. On ne peut donc rien conclure de ce petit nombre, sinon qu'il est regrettable qu'un aussi grand intérêt national soit aussi peu représenté.

V.

Au sommet du tableau, se trouvent les fonctionnaires de l'État.

Après les professions libérales, les fonctionnaires ont la représentation la plus nombreuse (1). Je relève, en effet, 23 magistrats et 72 employés de l'administration, soit en tout 95 fonctionnaires, chiffre *bien supérieur* à celui des agriculteurs et à celui des industriels et des commerçants *réunis*.

La plupart des députés de cette catégorie sont des légistes, mais des légistes renforcés, qui vénèrent par profession l'action de l'État et sont rompus à toutes les pratiques capables d'en assurer le triomphe.

Par situation, les fonctionnaires sont-ils donc des représentants bien choisis pour l'avantage du pays? Méritent-ils d'occuper un si grand nombre de sièges à la Chambre? Sont-ils bons juges de l'intérêt public?

Quel est donc l'intérêt public?

L'intérêt public est d'abord que le gouvernement soit à bon marché.

Au contraire, l'intérêt des fonctionnaires est que le gouvernement soit aussi cher que possible. Plus le budget augmente, plus il y a de places à la disposition de l'État, et par conséquent plus il y a de fonctions à occuper.

Le bon public, qui, par essence, est naïf, s'étonne parfois que sur un budget aussi prodigieusement exagéré que le nôtre, on ne puisse pas réaliser des économies sérieuses, profondes; qu'on se laisse acculer à un déficit qui augmente chaque année, et qui se creuse comme un gouffre où les institutions et le pays disparaîtront un jour.

Chaque année, au moment de la discussion du budget, et en face du déficit croissant, on aperçoit quelques velléités d'économies. Mais à mesure que l'on passe à la discussion des articles et que les chapitres du budget se déroulent, le sentiment de la Chambre se modifie. Les 95 fonctionnaires pour lesquels le budget est la poule aux œufs d'or sont soulevés d'un même mouvement irrésistible. Ils défendent le patrimoine dont ils ont vécu

(1) Il est bien entendu que je classe comme fonctionnaires ceux qui exerçaient cette profession avant leur élection, car ces fonctions sont incompatibles avec celles de députés.

et sur lequel il faut qu'ils retombent s'ils cessent d'être députés. Songez qu'il y va de leurs moyens d'existence, c'est-à-dire de ce qui étreint l'homme le plus fortement, de ce qui le rend sourd et aveugle, de ce qui l'empêche de voir les intérêts mêmes de la patrie.

Et dans ce mouvement de résistance, ils sont naturellement soutenus par leurs confrères de la Chambre qui appartiennent aux professions libérales, et qui espèrent, eux aussi, si les appointements de députés leur manquent, se creuser une petite retraite dans le budget, comme le rat de la fable dans son fromage de Hollande.

Et comme, au Parlement, les professions qui alimentent le budget sont moins représentées que celles qui en vivent, le budget finit par être voté et les économies sont renvoyées aux calendes grecques.

Mais comme il ne suffit pas de voter les dépenses pour avoir de l'argent, on a recours, en dépit de toutes les promesses électorales, à de nouveaux emprunts et à de nouveaux impôts. Ainsi le gouffre se creuse, se creuse toujours.

Le second intérêt du public est que les services de l'État soient peu compliqués, que les rouages n'en soient pas indéfiniment multipliés, afin qu'on puisse s'y reconnaître et qu'on soit bien et rapidement servi.

Dans une série d'articles tout à fait remarquables publiés dans le journal *le Temps* sous ce titre : *Trop de lois, trop de fonctions!* M. Paul Bourde montre à quel point notre administration est compliquée et sert mal les intérêts publics. « Elle reste, dit-il, maladroite, alourdie par la rigidité des règlements, empêtrée dans les formalités, incapable d'égaler le bon marché de l'industrie privée. » Et il ajoute en forme de conclusion : « Il y a à débarrasser les Français de la superstition de l'État (1). »

Eh bien, les fonctionnaires ont intérêt à maintenir cette complication des services et, en fait, ils la maintiennent victorieusement

(1) L'auteur a commencé cette série d'articles par le ministère de la marine. Il les a réunis en volume sous ce titre : *Les abus de la marine*. Calmann-Lévy. Tout le monde devrait lire et méditer cet ouvrage.

contre toutes les tentatives de réforme et contre toutes les protestations de l'opinion.

Ils y ont intérêt parce que cette complication a le triple avantage de les rendre nécessaires, d'augmenter leurs attributions et d'empêcher tout contrôle. Ils sont ainsi à la fois tout-puissants et irresponsables.

Aussi voyez comme l'administration se complique d'année en en année. Là où il n'y avait autrefois qu'un chef de bureau, il y en a aujourd'hui deux, trois et même quatre. Et notez que le développement des moyens de communication aurait dû amener la simplification de tous les services. Mais quand tant de gens ont intérêt à ce qu'il en soit autrement et que ces gens sont dans la place, ils arrivent à toutes leurs fins.

Le public a enfin intérêt à ce que les services de l'État n'envahissent pas le domaine de la vie privée et de la vie locale, à ce qu'ils n'entravent pas le libre jeu des initiatives individuelles, à ce qu'on ne les trouve pas devant soi comme un mur d'airain toutes les fois qu'on veut faire un mouvement, toutes les fois qu'on veut gérer soi-même l'affaire la plus mince ou le bien le plus sacré.

Si tel est l'intérêt du public, tel n'est pas celui des fonctionnaires.

Leur intérêt est de tout envahir : le département, l'arrondissement, la commune, la famille. A mesure qu'ils envahissent, ils augmentent le nombre des fonctions ; à mesure qu'ils augmentent le nombre des fonctions, ils augmentent le nombre des fonctionnaires, ce qui est le but suprême.

Ainsi ils détournent les esprits des professions usuelles, c'est-à-dire des professions vitales, des professions véritablement productives pour les diriger vers le Veau d'or des fonctions publiques. Le Français a une âme de fonctionnaire.

Cet état de choses est d'autant plus grave qu'il est général, qu'il sévit sans distinction de parti : sur les 95 fonctionnaires de la Chambre, il y en a 51 à gauche et 44 à droite. L'amour du budget est le sentiment qui nous divise le moins.

Mais on dira peut-être, pour justifier le nombre extraordinaire

des fonctionnaires à la Chambre, que précisément parce qu'ils tiennent entre leurs mains la direction complète du pays, ils ont dû acquérir l'habitude des affaires publiques et qu'à ce titre ils sont des représentants éminents.

Cela est faux. Le fonctionnarisme forme les hommes publics les plus détestables.

Ce régime, en effet, étouffe dans l'homme l'initiative, l'indépendance, la responsabilité, toutes qualités qui sont essentielles pour former un homme de gouvernement.

S'ils appartiennent au parti qui détient le pouvoir, ils sont les hommes liges du gouvernement; leur indépendance est aliénée par le désir de conserver ou de retrouver leur situation.

S'ils se trouvent dans l'opposition, ils sont des adversaires systématiques, des démolisseurs à tout prix du régime établi; ils sont révolutionnaires par situation.

Mettez-vous à leur place : il s'agit pour eux de vivre ou de ne pas vivre. Le fonctionnarisme ne les a pas préparés à se faire une situation par eux-mêmes; ils ne voient donc d'existence assurée que sur le lit commode des fonctions publiques. Comment ces gens-là n'auraient-ils pas une idée fixe : détruire Carthage, c'est-à-dire détruire le gouvernement de leurs adversaires ?

Il faut donc que les fonctionnaires soient solidement encadrés et maintenus par une forte majorité, représentant véritablement les grands intérêts du pays.

VI.

Cette majorité doit se recruter essentiellement parmi les professions que nous avons placées à la base de notre tableau, l'agriculture, l'industrie et le commerce.

Or nous avons vu que ces professions essentielles sont peu représentées et mal représentées.

Voilà bien le grand vice de notre régime gouvernemental.

Cette Chambre est déséquilibrée.

Elle est instable parce que les professions libérales et les fonc-

tionnaires de l'État en constituent la très grande majorité ; ils sont 365 contre 135 représentants des professions usuelles.

Le tableau que nous avons reproduit plus haut donne assez l'impression de ces immenses pierres branlantes qui reposent sur une base étroite, et qui, au moindre choc, oscillent en tous sens. Mais ces pierres antiques sont stables, elles du moins, en dépit de leurs oscillations ; elles restent debout au milieu des générations qui passent. Il n'en est malheureusement pas de même de notre représentation nationale : elle oscille à tous les vents de l'opinion, et elle tombe du côté où elle penche, tantôt à droite tantôt à gauche, écrasant dans sa chute les trois grands intérêts qu'elle domine, qu'elle annihile, et qui sont cependant les grands intérêts publics.

Quelle différence avec le tableau que présente la Chambre des communes d'Angleterre !

Il n'évoque plus l'image d'une pierre branlante, mais de ces pyramides des Pharaons à la base large et puissante. Là, les lois de l'équilibre sont respectées. Chaque élément social est à sa place et il a exactement les proportions qu'il doit avoir en vertu de l'intérêt public.

Ainsi maintenues dans des justes limites, les professions libérales cessent d'être un danger public ; elles deviennent, au contraire, ce qu'elles doivent rester, un ornement social, un précieux élément d'élévation intellectuelle et morale, un contre-poids nécessaire aux préoccupations que pourrait développer la pratique trop exclusive des professions usuelles.

Heureuses les nations qui trouvent la juste mesure qu'il faut accorder à la représentation des différents éléments sociaux !

Cette juste mesure, ce n'est pas une modification dans la forme du scrutin qui pourra nous la donner.

Le scrutin de liste, le scrutin d'arrondissement, la représentation proportionnelle ont certainement une valeur différente que je n'ai pas à examiner en ce moment, mais ils ne changeront pas la composition essentielle de nos assemblées ; tout au plus pourraient-ils influer plus ou moins sur la répartition des partis politiques.

Mais le mal n'est pas politique ; il est bien plus profond : il est social. Il vient de ce que les représentants les plus réels, les plus autorisés des intérêts du pays, ceux dont la profession plonge au plus profond du sol et de la vie nationale, n'ont pas dans la Chambre la place qu'ils devraient avoir.

Mais comment les propriétaires ruraux, qui détiennent la plus grande partie du sol national, qui possèdent la richesse, qui occupent l'innombrable armée des paysans, qui gardent entre leurs mains les forces vives du pays, ont-ils pu être débusqués d'une situation aussi formidable ? et débusqués par qui ? par des médecins sans malades, par des avocats sans clients, par des fonctionnaires sans indépendance ?

Ces médecins, ces avocats, ces fonctionnaires ont-ils du moins fait preuve de qualités politiques extraordinaires ? Nous venons d'en juger, et d'ailleurs le cri de réprobation qui s'élève des quatre coins de la France prouve assez que non.

Mais alors ?

Nous touchons ici au fond même de la question, la cause profonde et vraie du mal dont souffre ce pays.

Le mal vient de ce que nous n'avons plus de *représentants naturels*.

Qu'est-ce donc qu'un représentant naturel ? Relisez attentivement cette belle page de M. Taine :

« Nous admirons la stabilité du gouvernement anglais, c'est qu'il est l'extrémité et l'épanouissement naturel d'une infinité de fibres vivantes accrochées au sol, sur toute la surface du pays. — Supposez une émeute comme celle de lord Gordon, mais mieux conduite et fortifiée par des proclamations socialistes ; ajoutez-y, par impossible, une conspiration des poudres, la totale et soudaine destruction des deux Chambres et de la famille royale. Il n'y a que la cime du gouvernement qui soit emportée, le reste demeure intact. Dans chaque commune, dans chaque comté, il y a des familles autour desquelles les autres viennent se grouper, des hommes importants, gentlemen et noblemen, qui prennent la direction et l'initiative, en qui l'on a confiance, que l'on suit, désignés d'avance par leur rang, leur fortune, leurs services,

leur éducation et leur influence, capitaines et généraux qui rallient les soldats épars, et tout de suite refont l'armée, à l'inverse de la France, où le bourgeois et l'ouvrier, le noble et le paysan sont en défiance et en désacord, où la blouse et l'habit se coudoient avec rancune et crainte, où les seuls chefs sont des fonctionnaires étrangers, amovibles, provisoires, auxquels on accorde l'obéissance extérieure, mais non la déférence intime, et qu'on subit sans les adopter. Ainsi leur gouvernement est stable parce qu'ils ont des représentants naturels (1). »

Nous n'en avons plus et c'est pourquoi notre gouvernement est instable.

Les patrons de l'industrie et du commerce n'ont été chassés du pouvoir par personne; ils s'en sont chassés eux-mêmes en perdant la direction de leurs ouvriers, en cessant d'exercer envers eux un patronage réel. La classe ouvrière, ainsi abandonnée, a prêté l'oreille aux déclamations des journalistes, qui sont devenus ses protecteurs et ses représentants.

De même, les propriétaires ruraux n'ont été chassés du pouvoir par personne; ils s'en sont chassés eux-mêmes par leur divorce volontaire avec le sol et avec les populations rurales.

Les propriétaires français ont déserté leur rôle de propriétaires. Ils ont fui la campagne où sont restés les propriétaires anglais (2), les propriétaires allemands, les propriétaires scandinaves, et ils sont venus vivre à la ville. Là, ils sont devenus inutiles d'abord, dangereux ensuite. Ils ne contribuent pas à la richesse publique et passent leur temps à récriminer vainement contre un état de choses dont ils sont les auteurs.

Ils en sont les auteurs en effet.

Car, en se détachant du sol, ils ont perdu du même coup la base électorale la plus large, la plus profonde, la plus puissante,

(1) *Notes sur l'Angleterre*, p. 217, 218.

(2) « La ville n'est pas, en Angleterre comme chez nous, le séjour préféré; sauf les grandes cités manufacturières, les villes de province, York, par exemple, ne sont guère habitées que par des boutiquiers; *l'élite et la tête de la nation sont ailleurs, dans les campagnes.* Londres elle-même n'est plus qu'un grand rendez-vous d'affaires. » Taine, *Notes sur l'Angleterre,* p. 190.

la population rurale. Ils n'ont plus été que des officiers sans soldats.

Propriétaires français, qu'avez-vous fait de vos paysans?

Vous en avez fait les électeurs de ces médecins, de ces notaires, de ces avoués, de ces avocats, de ces fonctionnaires qui encombrent la représentation nationale après vous en avoir honteusement chassés.

C'est vous, vous, qui leur avez livré la France.

Le mal dont nous souffrons vient de vous. Le mal dont nous souffrons, c'est vous.

C'est donc vous seuls qui pouvez réparer le mal que vous nous avez fait. Le sort de la France est entre vos mains.

Je sais qu'il vous paraît dur de reprendre vers vos terres le chemin de l'exil, car vous en êtes arrivés à considérer comme un exil la vie la plus large, la plus libre, la plus honorable qu'il y ait.

Je sais qu'il vous paraît dur de vous intéresser aux choses de la culture, car vous en êtes arrivés à considérer comme indigne de vous ce qui a fait l'honneur de vos pères, et ce qui fait la force des nations.

Mais ce que je sais aussi, c'est que vous n'échapperez pas à cette fatale nécessité. Les hommes qui vous ont supplantés au pouvoir se sont jetés sur toutes les fonctions publiques, ils en gardent les avenues et en ferment la porte à vos fils.

Vous êtes pris par la famine, qui sera peut-être pour vous le commencement de la sagesse.

Il serait plus digne de faire de plein gré, immédiatement, ce que vous serez bientôt contraints de faire par force.

Mais je vous entends : vous comptez sur le retour d'un régime politique qui, en vous rouvrant les administrations publiques, vous permettrait de continuer la vie que vous menez.

Eh bien, si ce régime politique revenait dans de pareilles conditions; s'il revenait en ne trouvant pour le soutenir que des officiers sans soldats comme vous, il ne durerait même pas ce qu'ont duré les régimes précédents.

Nous sommes, en effet, à la dernière étape, à celle qui précède immédiatement les grands effondrements sociaux.

C'est à vous, propriétaires ruraux, de voir si vous voulez assumer cette terrible et suprême responsabilité : qu'un gouvernement de votre goût, ramené peut-être une fois encore par quelque coup de la fortune, succombe à bref délai entre vos mains.

Edmond Demolins.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

MON DISCOURS

EN RÉPONSE A M. LE C^TE D'HAUSSONVILLE.

L'imagination a d'incroyables fantaisies. Je me suis vu, l'autre nuit, sous une coupole voisine du Pont des Arts, habillé de palmes vertes, ceint d'une inoffensive épée, entouré de tout ce que la France compte d'illustre dans les lettres, dans les sciences, dans les arts et dans les salons. M. le comte Othenin d'Haussonville venait de faire, devant cet auditoire d'élite, l'éloge bien senti de M. Caro, et j'étais, moi chétif, chargé de lui répondre. Étais-je M. Bertrand ou étais-je moi? je ne saurais le dire précisément; j'étais, il me semble, un peu le premier et beaucoup le second; ce qui est certain, c'est que j'étais bel et bien directeur de l'Académie française, et voici, mot pour mot, le discours que j'eus l'honneur de prononcer en cette imaginaire et mémorable circonstance :

Monsieur,

C'est pour l'Académie une bonne fortune que de recevoir aujourd'hui dans son sein un écrivain que tant et de si divers titres désignaient à ses suffrages. C'est pour moi un bonheur que d'avoir à vous souhaiter la bienvenue, car son choix rend ma tâche facile.

Vous appartenez à l'Académie par droit de naissance aussi bien que par droit de conquête. C'est toute une dynastie de talent, de libéralisme, d'honneur, de caractère, de dévouement

au bien qui revit en vous, qui nous rappelle de chers et glorieux souvenirs, et que nous saluons.

En vous, nous retrouvons cette poétique Corinne, si magnanime et si touchante, qui rêva le triomphe du Capitole et qui fût venue s'asseoir parmi nous, si les règlements de notre Compagnie n'en avaient interdit l'entrée à son sexe. Règlements regrettables, Monsieur, que les siècles prochains modifieront peut-être et dont l'Académie se venge aujourd'hui pour la quatrième fois, comme l'Académie sait se venger.

En vous, nous aimons à revoir aussi le grand homme de bien, le confrère regretté de tous qui vous légua son nom, son talent et son cœur, et à qui vous adressiez tout à l'heure l'hommage ému de votre filiale reconnaissance.

En ce temps troublé, témoin d'éclatantes déchéances domestiques, où l'on coudoie tant de *petits*-fils de grands hommes, où les noms historiques de France ne figurent plus guère qu'accolés à des noms de chevaux et de jockeys, j'aime à voir devant moi un homme de talent fils d'un homme de talent, un honnête homme fils d'un honnête homme, un homme de bien fils d'un homme de bien.

C'est un spectacle réconfortant et bien fait pour dissiper les tristesses du penseur.

Eh quoi! ces grandes lois de sélection et d'hérédité qui régissent en souveraines le monde biologique et dont nos savants font si grand bruit, s'appliquent donc aussi à l'humanité intellectuelle et morale! Il nous est donc possible de faire des enfants à notre image! Vous rendez-vous bien compte, Monsieur, de tout ce qu'on peut induire de votre présence ici? Moi j'en suis ébloui.

On nous a enseigné, dès l'école, que les vertus et les qualités sont intransmissibles. Depuis un siècle, nous vivons sur cette négation de l'hérédité et de l'éducation. Elle est la base de tout notre état social et politique; nos idées égalitaires en dérivent: notre régime démocratique en est l'expression naturelle.

Ce système, quelles preuves a-t-il données de sa valeur? le présent peut déjà en juger, l'avenir en jugera mieux encore et

il est permis de penser qu'après sa banqueroute définitive, les politiques en viendront à se demander s'il n'y a pas pour une grande nation un intérêt capital à cultiver précieusement une aristocratie héréditaire de talent, de vertu et de dévouement au bien public.

En dépit de leurs tendances révolutionnaires, nos philosophes déterministes me paraissent être sur ce point d'excellents réactionnaires, et je suis presque tenté d'en vouloir à M. Caro qui les a si fort malmenés.

Ils nous enseignent que la sélection et l'hérédité améliorent et transforment les espèces animales. Pour l'espèce humaine nous avons un instrument de culture de plus : l'éducation. Si les deux premiers ont suffi, comme on l'assure, pour faire d'une huître un homme, ne faut-il pas espérer qu'aidés du troisième ils pourront faire d'un homme un politique doué de bon sens et de probité ?

Quels beaux jours pour notre pays, Monsieur, quand, déchargés du fardeau des affaires publiques, nous pourrons être chacun à notre métier sans préoccupations étrangères; quand nous serons laboureurs, cordonniers, soldats, savants, géomètres, poètes, et que nous ne serons plus obligés d'être, par surcroît, législateurs et souverains ! La terre s'en trouvera mieux, la science, la guerre et tous les métiers aussi. Seuls, les veuves, les orphelins et les malades pourront s'en plaindre, mais la perfection n'est pas de ce monde.

Plus j'y pense, mieux je vois que ce système est celui de l'avenir. En même temps que la science nous donne le droit d'y aspirer, le bon sens et l'humanité nous en font un devoir. Nous vivons en un temps où, sous la pression de la concurrence économique, la division du travail s'impose. Nous aimons à monter en omnibus ou en chemin de fer sans être obligés de tenir nous-mêmes les rênes ou le régulateur; il nous suffit d'être bien conduits, de ne pas verser, de ne pas dérailler, de ne pas tamponner. Nous ferions sans doute de même au regard du char de l'État, si, par des exemples quotidiens, on n'avait entrepris de nous montrer qu'il est bien plus facile à conduire qu'un omnibus.

Il est des pays, pourtant, où l'on a la conviction contraire, où on la met en pratique, et ces pays-là paraissent sensiblement mieux conduits que le nôtre.

Vous voyez, Monsieur, que j'avais bien raison de vous dire que votre seule présence ici soulève et peut-être résout un des plus grands problèmes qui intéressent une nation.

Mais vous n'avez pas à notre suffrage que des titres héréditaires, vous en avez de tout personnels et des meilleurs. Votre bagage littéraire est digne de considération. Je ne m'y arrêterai pas longtemps. Vous nous disiez tout à l'heure que vous auriez cru faire injure à M. Caro en mettant son œuvre littéraire avant son œuvre philosophique; cela seul m'ôterait l'envie d'agir de même avec vous, mais je vous prie de croire que ce n'est pas là, de ma part, un simple acte de courtoisie. Si l'on excepte peut-être quelques hautes et exclusives vocations, quelques individualités artistiques puissantes, l'art pour l'art n'est pas fait pour occuper toute une existence humaine. Les travaux purement littéraires sont bons, surtout, à charmer le printemps de la vie. Comme les voyages, ils excellent à former la jeunesse; ce sont bien encore des voyages, après tout; des voyages à travers le monde du beau intellectuel et moral. Faits avec discernement, ils préparent et avancent la maturité de l'esprit, mais ils ne suffisent pas à former un homme.

Un jour vient, tôt ou tard, où l'on comprend que ce sont là des fleurs et non des fruits, qu'il ne suffit pas de savoir parler et écrire, mais qu'il faut aussi savoir penser juste afin de pouvoir agir bien. La forme n'apparaît plus alors que ce qu'elle est en effet : un manteau royal à jeter sur les épaules de la vérité, dont la nudité blesse les regards des hommes.

Ce manteau a son prix, Monsieur, vous le savez; lorsqu'il recouvre l'erreur, il la rend séduisante et dangereuse. Ne traitons pas la vérité moins bien qu'elle. Pour en avoir revêtu la philosophie, M. Caro lui a conquis des adorateurs inattendus. Il faudrait avoir l'esprit étrangement fait pour le lui reprocher.

S'il m'était permis de critiquer sur quelque point l'œuvre de

votre éminent prédécesseur, ma critique porterait peut-être moins sur la forme que sur le fond.

A Dieu ne plaise que je méconnaisse la noblesse de son caractère, les rares qualités de son grand esprit, l'ardeur de son dévouement à la patrie et au bien! Vous nous avez rappelé tout cela en des termes qui rendent plus sensible notre perte. Ce patrimoine philosophique de l'humanité, que les plus fiers génies, de Platon à Descartes, ont conquis et accru à la sueur de leurs fronts puissants, M. Caro l'a défendu pied à pied contre d'imprudents novateurs, avec un courage sans réserve, avec une foi sans défaillances, et je ne puis penser à ce grand défenseur de Dieu et de l'âme sans lui appliquer les beaux vers de notre Lamartine :

Pour moi, quand je verrais dans les célestes plaines
Les astres, s'écartant de leurs routes certaines,
Dans les champs de l'éther l'un par l'autre heurtés,
Parcourir au hasard les cieux épouvantés;
Quand j'entendrais gémir et se briser la terre;
Quand je verrais son globe errant et solitaire,
Flottant loin des soleils, pleurant l'homme détruit,
Se perdre dans les champs de l'éternelle nuit;
Et quand, dernier témoin de ces scènes funèbres,
Entouré du chaos, de la mort, des ténèbres,
Seul je serais debout : seul, malgré mon effroi,
Être infaillible et bon, j'espérerais en toi;
Et, certain du retour de l'éternelle aurore,
Sur les mondes détruits je t'attendrais encore!

Il a défendu la cause de la liberté et de la dignité humaines, la véritable cause de la civilisation. Il a livré le bon combat et il l'a livré jusqu'à la mort.

Pourquoi n'a-t-il pas, nouveau Charles Martel, refoulé l'invasion des nouveaux Sarrasins? Pourquoi lui, si bien armé, si maître de lui-même et si charmeur des autres, est-il mort glorieux mais vaincu?

Il y a encore là, Monsieur, un problème qui appelle nos méditations.

La philosophie, telle que la conçoit l'école spiritualiste, est une science à part, à la fois supérieure et inférieure aux autres.

Elle leur est supérieure par son objet, le plus sublime qu'un être pensant puisse concevoir et poursuivre.

Mais elle leur est inférieure en ce que ses méthodes sont, sinon tout à fait incertaines, du moins d'une délicatesse qui dépasse la portée moyenne des cerveaux bien constitués. Le monde des âmes ne se prête pas aux mesures et aux calculs comme le monde des chiffres et des figures, et il est loin de se prêter à l'expérimentation et à l'observation comme le monde matériel. La certitude y est infiniment plus difficile à acquérir que dans tout autre ordre de connaissances.

Tous les mathématiciens sont d'accord sur le rapport de la circonférence au diamètre, sur les propriétés des sections coniques et sur tous les théorèmes de toutes les sciences mathématiques.

Tous les naturalistes sont d'accord sur les phénomènes qu'ils observent; ils ne diffèrent que sur les hypothèses qu'ils émettent pour en expliquer l'origine ou les conséquences. Les philosophes, eux, ne sont encore parvenus à s'entendre sur aucun point de leur science : ni sur la nature et les attributs de Dieu, ni même sur son existence; ni sur la nature et les attributs de l'âme, ni même sur son existence : que dis-je? ils ne s'entendent même pas sur l'objet de la philosophie non plus que sur sa méthode. De telle sorte que, leurs disputes recommençant éternellement, le monde en est réduit à tourner sans eux. Il a bien été obligé d'en prendre son parti; je ne sais si ce fut jamais pour lui un crève-cœur, toujours est-il que depuis que je le connais il y est très allègrement résigné, et je ne puis me résoudre à l'en blâmer.

Si quelqu'un voulait jamais écrire l'histoire des folies humaines, la liste des systèmes philosophiques lui fournirait son plus long et son plus curieux chapitre. M. Caro lui-même n'a pu s'empêcher de le constater et de l'expliquer. Écoutez comme il raille Jouffroy de l'enthousiasme qui le prit lorsqu'il crut avoir découvert l'unité de l'objet de la philosophie : « M. Jouffroy n'est pas éloigné de prononcer l'Εὕρηκα d'Archimède. Illusions sans cesse renaissantes de la science humaine! Quel philosophe, de Platon à Descartes, d'Aristote à Bacon, de Leibnitz à Kant, n'a pas formé le même rêve? Tous ont eu leur méthode propre, tous se

sont imaginé que la réforme et l'avancement régulier de la philosophie daterait de leur nom. S'il y a eu dans l'œuvre de M. Jouffroy un point qu'il crut avoir établi, c'est dans cette question de la méthode; mais, depuis cette date mémorable la philosophie est-elle rentrée pour toujours dans les limites qu'il lui a fixées? Est-elle devenue enfin ce qu'elle n'était pas, paraît-il, une science définie, organisée? Ceux qui s'en occupent sont-ils enfin tombés d'accord sur l'unité de son objet, sur ses divisions, sur sa méthode? Son progrès a-t-il été, depuis cette époque, continu, assuré? Sa marche a-t-elle été moins incertaine, moins lente, moins sujette à de brusques retours? Les faits sont là, devant vous, et à nos questions l'histoire philosophique de ces vingt dernières années répond tristement (1). »

Il est certain, cependant, qu'il y a pour nous deux manières de nous conduire, suivant que Dieu et l'âme existent ou qu'ils n'existent pas. La première est bonne, puisque le monde en a pu vivre jusqu'à nous. Jusqu'à preuve du contraire nous devons tenir la seconde pour mauvaise, puisqu'elle n'a pas encore trouvé le moyen de se faire accepter par un peuple et de lui donner la prospérité.

Mais quel bonheur pour l'humanité de n'avoir pas eu à attendre l'accord des philosophes et d'avoir pu, sans eux, savoir à quoi s'en tenir sur tant de hautes questions, essentielles et vitales!

Voilà un argument qui, à défaut d'autres, suffirait à me prouver l'existence, la bonté de Dieu et la révélation de sa loi. Où les plus sages des hommes n'ont rien su nous apprendre, il a bien fallu que Dieu intervînt lui-même.

C'est pour cela, Monsieur, que, n'ayant jamais considéré les philosophes comme les véritables dirigeants de l'esprit humain, les négations et les dédains de la nouvelle école vis-à-vis de Dieu et de l'âme n'ont pas le don de m'émouvoir.

L'homme est si intimement persuadé de la nécessité de conformer sa conduite à la raison éternelle, qu'aucun système philosophique ne lui paraît extravagant, quand il semble justifier les

(1) *Philosophie et philosophes*, page 100.

défaillances de son cœur, les bassesses de sa nature et les capitulations de sa conscience.

Voilà, n'en doutez pas, la véritable cause du succès des théories matérialistes. Il ne faut pas les rendre responsables d'un état de choses qu'elles n'ont pas créé, qui existait avant elles et qui leur a fourni un milieu de culture sans lequel elles n'auraient jamais pris un développement inquiétant.

De tout temps, on a vu des théories tout aussi bizarres et funestes émaner de philosophes très sincères, parfois vertueux ; la cervelle humaine est si singulièrement faite ! Mais leur succès a toujours dépendu de l'état social au sein duquel elles ont éclos. Quand l'ivraie a envahi un champ de blé, ce n'est pas à elle qu'il faut en vouloir : elle fait son métier d'ivraie ; c'est au cultivateur négligent qui l'a laissée croître.

Et c'est pourquoi, malgré tant d'admirables qualités qui, sur tout autre ordre de connaissances, auraient imprimé une trace lumineuse, profonde et durable, M. Caro, s'il a eu beaucoup d'admirateurs et d'adoratrices, n'a jamais converti personne.

Et c'est aussi pourquoi, Monsieur, je vous loue par-dessus tout de la direction qu'en votre maturité vous avez su donner à vos travaux. Comme M. Caro, vous avez compris que les études biographiques et littéraires n'apaisent pas la soif du bien à faire, soif tyrannique chez les nobles natures ; mais je ne crains pas de dire que vous avez été mieux inspiré que lui.

Les anciens disaient volontiers que la première affaire est de vivre et que philosopher n'est que la seconde. Nos contemporains ont mille fois plus raison encore d'adopter cet adage. En notre siècle, le progrès des machines et les merveilleuses applications de la vapeur ont donné au travail humain une intensité sans précédents. Des agglomérations énormes se sont fondées, arrachant l'homme aux bras de la terre nourricière, compliquant le problème du pain pour tous.

La concurrence économique, facilitée par la rapidité vertigineuse des transports, est venue, impitoyable, abaisser souvent les salaires au-dessous du minimum nécessaire, les supprimer parfois totalement.

Des conditions toutes nouvelles d'instabilité, de misère, de dégradation physique et morale se sont abattues sur la population ouvrière; et, à s'en rapporter aux apparences, on peut penser qu'elle est condamnée à voir empirer son sort en raison directe des progrès de notre civilisation si vantée.

Certes, il y a bien là de quoi modérer notre orgueil et nous porter à juger le passé avec plus de justice; mais il y a là surtout un problème difficile et redoutable qui s'impose à toutes les têtes pensantes, un sphinx qui menace de nous dévorer si nous ne devinons pas son énigme.

Voilà le premier objet de la philosophie telle qu'elle doit être conçue aujourd'hui. N'est-ce pas une cruelle raillerie, que de se contenter de parler d'un Dieu juste, bon, aimant l'homme, à l'ouvrier qui a faim, à sa femme qui a faim, à ses enfants qui ont faim?

Vous avez compris cela, Monsieur, et au cours de vos longues et courageuses visites au réduit du pauvre, dans ces antres infects où grouille une population malpropre et dégradée, vous avez senti plus d'une fois, j'en suis sûr, les paroles de consolation et d'espérance venues de votre cœur s'arrêter sur vos lèvres.

Et vous avez voulu pour votre part contribuer à résoudre le problème de la misère. Laissant à d'autres les théories de coin du feu et domptant votre délicatesse native, vous avez pris pour vous la partie la plus vulgaire et la plus répugnante de la besogne.

Il n'est pas un de ces immenses taudis que vous n'ayez visité en détail. Vous savez ce qu'il faut à un homme, à une femme, à des enfants pour vivre strictement. Vous savez ce qu'à Paris rapportent tous les métiers; vous avez vu de vos yeux qu'en pleine prospérité industrielle, le quart au moins des ouvriers et la presque totalité des ouvrières ne gagnent pas de quoi subvenir à leur entretien personnel; vous savez au prix de quels excès de fatigue la couturière des grands magasins de confection et la couseuse de sacs atteignent un salaire de 90 centimes par jour, et vous avez acquis le droit de traduire pour les lecteurs français, sans être accusé d'exagération et de sensiblerie, la lugubre *chanson de la chemise* née dans les ateliers d'Angleterre :

« O hommes qui avez des sœurs que vous aimez! ô hommes qui avez des épouses et des mères! ce n'est pas du linge que vous usez chaque jour, ce sont des vies de créatures humaines. Pique, pique, pique, mon aiguille, dans la pauvreté, dans la faim, dans la fange, cousant à la fois, avec un double fil, un linceul aussi bien qu'une chemise! »

Et cependant vous n'avez pas poussé au noir le tableau de la misère parisienne. Loin de là. Sur les 465,000 indigents émargeant au budget de l'Assistance publique, vous défalquez les enfants assistés, les doubles emplois, les malades des hôpitaux, les nécessiteux momentanément secourus, et il vous reste au bas mot 200,000 indigents d'habitude, soit près d'un dixième de la population de Paris.

Y a-t-il quelqu'un pour estimer que tout est pour le mieux dans la plus belle ville du monde? J'en doute. Mais beaucoup s'en accommodent; ils considèrent que la misère est inséparable de toutes les grandes agglomérations et se consolent, en pensant que les autres capitales n'en sont pas dépourvues.

Vous n'êtes pas homme à vous satisfaire à si bon compte : après avoir décrit minutieusement, et avec une probité scientifique inattaquable, le *tableau de la misère,* vous abordez l'étude du *combat contre la misère.*

Vous le faites avec une grande pénétration. Vous savez rendre hommage à tous les efforts et à tous les dévouements, mais votre esprit exigeant ne se paye ni de mots sonores ni de sentiments sublimes! Vous dévoilez l'utopie partout où vous l'apercevez.

Vous montrez dans le régime corporatif un système inconciliable avec les conditions actuelles du travail; d'un trait aussi juste que courtois vous qualifiez la solution des syndicats mixtes « la plus colossale chimère au service de laquelle des gens de cœur et de talent puissent dépenser leur temps et leurs forces »; vous relevez l'optimisme aveugle des fanatiques du *laissez faire;* vous faites toucher du doigt l'insuffisance manifeste de l'épargne individuelle, l'inanité de la coopération, l'illusion et les dangers de la participation aux bénéfices.

Tout cela est tracé de main de maître, et je ne sache pas que personne vous ait répondu.

Et quand votre lecteur, désillusionné et haletant, vous demande votre solution, vous lui répondez : « Le remède, sinon absolu, du moins unique, universel et sérieusement efficace, il n'est nulle part, il n'y en a pas. Les remèdes, ils sont partout, dans toutes ces tentatives, dans toutes ces institutions dont j'ai parlé et dont il n'est aucune qui ne contienne sa part d'utilité. Le principe sur lequel sont fondées toutes ces institutions, c'est la combinaison de la prévoyance et de la libéralité. »

Eh bien, Monsieur, pour rester dans les traditions de l'Académie, je veux vous chercher un peu querelle sur ce point. Aussi bien n'y trouvé-je pas matière ailleurs.

Je ne vous cacherai pas que votre solution m'a désappointé.

Je sais bien qu'en chimie deux corps se combinent volontiers de façon à en former un troisième dont les propriétés sont absolument différentes de celles des corps combinés. Mais en chimie sociale il n'y a pas de combinaisons, à ma connaissance, du moins; il n'y a que des mélanges. Il nous suffit donc d'examiner les deux composants.

La prévoyance est une belle vertu sociale. Malheureusement elle est fort rare chez les travailleurs, et l'on aurait tort de trop faire fonds sur elle. Vous avez parfaitement démontré que, pour le plus grand nombre des ouvriers parisiens, le faible taux du salaire ne permet pas l'épargne qui assurerait le pain des vieux jours. Le reste est le plus souvent dénué de prévoyance.

Les uns n'épargnent pas parce qu'ils ne peuvent pas, les autres parce qu'ils ne savent pas.

De telle sorte qu'en pratique l'apport de la prévoyance dans votre mélange est tout à fait réduit, presque illusoire, et la charité doit faire de beaucoup les plus grands frais. Vous-même en convenez.

J'entends bien que vous prenez le mot *charité* dans sa plus haute, dans sa plus complète acception, c'est-à-dire, avec tout son sens chrétien.

Certes, si chacun de nous, suivant le précepte de l'Évangile,

traitait son prochain comme soi-même, le problème de la misère n'existerait pas; mais il ne faut pas prétendre fonder l'existence et la stabilité de la société sur un si parfait idéal. Si la société n'existait qu'à ce prix, il y a beau temps qu'on n'en parlerait plus.

Vous avez fort bien saisi ce point de vue, quand vous avez étudié l'œuvre des Cercles catholiques. Les généreuses théories de M. Léon Harmel ne vous ont pas paru d'une pratique destinée à devenir générale, et vous définissez spirituellement l'ouvrage de M. Charles Périn, *De la richesse dans les sociétés chrétiennes*, « un sermon en trois volumes ». Ne craignez-vous pas que le vôtre mérite un peu d'être appelé « un sermon de charité *in-octavo* »? Vous prêchez aux uns la prévoyance, aux autres la charité; mais c'est toujours de la prédication, ce n'est pas de l'économie sociale.

Croyez-vous qu'il soit rationnel et prudent d'étendre dans de telles proportions le rôle de la charité? Vous en connaissez les inconvénients et vous les indiquez : « Celui qui vit en partie de charité a presque toujours une tendance à se reposer de plus en plus sur l'assistance qu'on lui fournit et à compter de moins en moins sur son travail... Les secours qu'il touche deviennent un droit, une rente, et il s'habitue peu à peu à préférer l'aumône au salaire. A moins qu'il ne soit doué d'une conscience bien rare, il sera toujours disposé à exagérer ses besoins et à dissimuler ses ressources pour augmenter l'intérêt qu'il inspire... En un mot, la paresse et le mensonge sont les deux vices habituels de la misère, lors même, ce qui est assez souvent le cas, qu'elle n'a pas pour cause première l'inconduite. Aussi ne faut-il pas s'étonner d'entendre ceux qui sont en relations habituelles avec les indigents, non par vocation, mais par profession, vous dire avec impatience : « Les pauvres ne sont pas intéressants! » Sans doute les pauvres ne sont pas intéressants, mais c'est précisément à cause de cela qu'ils le sont davantage. »

Tout cela est fort vrai est très bien dit, mais avouez que vous me donnez de bien bonnes armes pour vous battre. Comme illustration de ce passage, je puis vous citer l'exemple d'une

petite commune d'un département du Nord qui n'avait pas de pauvres. Un homme charitable s'avisa de *leur* léguer une rente de 10,000 francs : du coup elle devint un véritable dépôt de mendicité.

Les prévoyants sont fiers et les mendiants sont imprévoyants. Votre combinaison pourrait bien n'être qu'un mélange réfrigérant.

Vous affirmez qu'il n'existe au paupérisme aucun remède préventif et que nous devons nous contenter des palliatifs dont vous avez vous-même reconnu l'insuffisance et les graves défauts. Vous devez avoir sur ce point des lumières que j'ignore; je regrette que vous n'ayez pas cru devoir nous en faire part; mais comme toute affirmation non étayée de preuves est essentiellement discutable, vous ne m'en voudrez pas de rechercher les raisons qui peuvent militer pour l'hypothèse contraire.

Vous semble-t-il que le plan divin de la création comporte fatalement une dose de misère et de vice telle, qu'elle mette en péril l'existence même de la société?

Êtes-vous fait à l'idée que l'ordre naturel des choses ne permet pas à un ouvrier valide et laborieux de pourvoir par son travail aux besoins d'une famille, même restreinte?

Je ne sais si c'est un défaut de mon esprit, mais je ne puis admettre une pareille conception. J'ai déjà écrit quelque part, — pardonnez-moi de me citer, — que si Dieu a condamné l'homme à manger son pain à la sueur de son front, il ne l'a pas condamné à le mendier.

Je craindrais de blasphémer en pensant le contraire. Si c'est Dieu qui nous impose le paupérisme, c'est lui aussi qui impose le vice aux misérables, car l'un appelle l'autre, et vous dites très bien : « Ce qui est profondément triste dans la misère, ce n'est pas tant les souffrances qu'elle occasionne, c'est la corruption qu'elle engendre. »

Voilà le vice passé à l'état d'institution divine. Savez-vous bien, Monsieur, que toute cette doctrine ne laisse pas que d'exhaler quelque odeur de fagot?

N'est-il pas plus raisonnable de penser que l'homme *peut* or-

ganiser la société de telle sorte que la misère n'y soit qu'une exception accidentelle, et que cette misère accidentelle elle-même *puisse* être vertueuse? N'est-il pas plus chrétien de croire que lorsque le vice n'est pas le produit direct d'une nature perverse, il est plutôt une conséquence de nos erreurs et de nos fautes qu'un don de la bonté de Dieu?

Il est regrettable, Monsieur, qu'après avoir présenté le tableau de la misère et avant d'étudier le combat contre la misère, vous n'ayez pas recherché les *causes* de la misère. C'eût été là la partie véritablement philosophique et utile de votre livre. Avec la justesse et la pénétration de votre esprit, vous n'auriez pas manqué de remonter des causes secondes aux causes premières : vous auriez élargi votre sujet trop étroit; et comme vous auriez été mieux armé pour apprécier *les remèdes* et étudier *le remède!*

Je connais trois sortes de misère.

La misère accidentelle : celle, par exemple, qui frappe une famille ouvrière à la mort de son chef. — L'aumône est faite pour celle-là.

La misère du paresseux. — Il y a un texte de saint Paul qui dit qu'il ne doit pas manger.

Enfin, il y a le paupérisme, c'est-à-dire la misère habituelle d'un grand nombre de gens valides et travailleurs.

C'est celle-ci qu'il me paraît hasardé de déclarer *à priori* inguérissable. Songez-vous à la responsabilité que vous encourez, si d'aventure elle ne l'est pas?...

C'est elle qu'il faut étudier dans ses causes, et dans les causes de ses causes, avec toute la rigueur qu'il sera possible d'atteindre; et comme elle pourrait bien n'être qu'une des nombreuses conséquences d'un vice radical d'organisation, on se trouve conduit à étudier toutes les misères si l'on veut en guérir une.

Nous avons en effet, Monsieur, bien d'autres misères que la misère : nous avons l'accroissement de la criminalité, l'affaiblissement des sentiments religieux, l'abaissement des caractères, l'exagération de l'individualisme, l'épanouissement de la littérature immonde, la haine violente de l'ordre social chez beaucoup; chez presque tous, des préjugés politiques tenaces, dont

la diversité nous rend ingouvernables, la perte du respect du pouvoir, la perte du respect du père, l'oisiveté des jeunes gens riches, la dépopulation, que sais-je encore? En somme, une collection de défauts dont quelques-uns ne nous sont pas absolument particuliers, mais dont l'ensemble caractérise aujourd'hui la race française et inspire à tous les hommes de sens de graves et patriotiques alarmes.

Il y a gros à parier que tous ces défauts-là ne se rencontrent point par hasard et qu'ils n'ont pas chacun une cause première différente. Dès lors, tous se tiennent, tous s'enchaînent; vous ne pouvez en étudier un sans être obligé d'étudier tous les autres.

J'ai bien lu votre ouvrage: j'y ai vu l'histoire trop fréquente de ces ménages provinciaux qui viennent à Paris avec la confiance d'y posséder la terre promise et qui n'y rencontrent que la misère; j'y ai vu que, chaque année, l'Assistance publique est obligée de rapatrier sept mille indigents, mais je n'ai pas vu que vous trouviez Paris trop peuplé; je n'ai pas vu que vous donniez aux provinciaux le conseil de rester chez eux. Sermon pour sermon, celui-là eût mieux valu que l'autre, car il est plus facile de changer la tête des hommes que leur cœur, de leur rectifier une idée fausse que de leur inspirer la prévoyance ou la libéralité; mais il y avait mieux à faire : vous pouviez rechercher les causes de la désertion des campagnes, que vous tenez certainement pour funeste. Ces causes ne sont peut-être pas toutes fatales, et le fussent-elles, ce serait quelque chose que de le démontrer. Vous éviteriez à l'humanité des efforts inutiles, et votre conclusion dernière serait plus croyable.

Le vice est aussi un grand pourvoyeur de la misère. Vous ne vous êtes pas demandé quel est le grand pourvoyeur du vice. Il existe, dans toutes les classes de la société, des familles où les enfants sont vertueux. Vous pouviez chercher le secret de ces familles; cette recherche vous serait plus facile qu'à beaucoup, car vous devez savoir par expérience comment s'y prend un père pour faire de son fils un honnête homme.

Et puis, Monsieur, vous êtes-vous demandé si parmi ces nom-

breuses attributions de la charité qui retombent sur elle d'un poids si lourd, il n'en est pas un bon nombre qui incombent raisonnablement à des responsabilités mieux définies et plus personnelles?

La vie tout entière de l'ouvrier et de sa famille ne vous paraît-elle pas devoir, en bonne justice, être assurée par l'industrie qui lui prend tout son temps et tout son travail? ne vous paraît-elle pas devoir faire partie des frais généraux de l'entreprise plutôt que de retomber à la charge de la communauté? Penser autrement, c'est être socialiste.

Vous me direz peut-être que la loi qui protège les enfants employés dans les manufactures ne saurait sans tyrannie intervenir dans les contrats consentis entre citoyens majeurs et forcer la main aux patrons. Soit. Mais alors il restera à étudier s'il n'y a pas telle ou telle organisation du travail qui, sans majorer les frais de production, assure mieux le bien-être de la famille du travailleur? C'est ainsi que doit être posée la question ouvrière, et elle n'est pas insoluble. Il y a, dans toute profession, certains ateliers dont les ouvriers ne sont jamais réduits à la mendicité et ne connaissent ni la grève ni la dynamite. C'est à ces ateliers qu'il faut arracher leur secret. Tant que vous ne l'aurez pas fait vous n'êtes pas fondé à conclure que le remède préventif du paupérisme n'existe pas.

Je sais une école de gens qui ont assez bonne opinion de Dieu pour croire que la dégradation physique et morale de la plus nombreuse classe de la société française n'est pas un don de la grâce divine. Elle croit qu'un peuple peut atteindre à un degré de prospérité plus élevé que le nôtre, s'il conforme son organisation à certaines lois sociales essentielles. Et cette école s'est vouée à rechercher ces lois. Comme vous, elle procède par monographies, mais son œuvre est plus complète et mieux ordonnée que la vôtre. Elle ne se contente pas d'étudier la misère à Paris, elle étudie partout où elle les rencontre la misère et la prospérité, la seconde surtout, parce qu'elle donne des *épreuves* positives, tandis que la première ne fournit que des *contre-épreuves* négatives, bonnes pour vérifier, impuissantes à déterminer. Je sais qu'à

notre époque on estime plus artistique l'étude et la description des difformités, et peut-être est-ce à une suggestion de ce genre que vous avez obéi. Mais ce procédé, faux dans les arts, est absolument insoutenable dans les sciences. Il ne suffit pas de contempler ni même de disséquer un bossu, pour savoir comment doit être fait un bel homme.

Grâce à une classification bien établie, cette école ne néglige aucun facteur de l'organisation sociale; elle les prend tous à part et dans leur ordre rationnel. Rien ne lui échappe et elle met tout à sa place. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'elle ait des conclusions et qu'elle y tienne. Elle y tient d'autant plus que ces conclusions, fondées sur un maximum d'observations et un minimum de raisonnement, sont toutes aisément vérifiables.

On peut se demander pourquoi vous ne les avez pas étudiées en exposant le combat contre la misère. Vous ne les ignoriez pas, toutefois, car vous avez déclaré dans une note de quatre lignes qu'elles méritaient une étude à part. Cette note de la *Revue des Deux-Mondes*, je ne l'ai pas retrouvée dans votre volume, et je reste dans une grande perplexité. Pour l'école de Le Play, ce puissant esprit qui eût grandement honoré notre Compagnie, je demande tout excepté le dédain. Votre siège était-il fait, et vous réservez-vous de l'attaquer

..... à part, comme un noble adversaire
Sur qui tout votre effort vous semble nécessaire?

ou avez-vous l'intention de l'étudier? Mais alors, Monsieur, quelle imprudence à vous d'avoir conclu prématurément sur des données si insuffisantes! Attaquez cette robuste école, ou étudiez-la, mais de grâce parlez-nous-en.

Étudiez-la plutôt, et vous ne tarderez peut-être guère à reconnaître la sûreté de sa méthode et le bien-fondé de ses conclusions. Cette méthode, quand vous la connaîtrez, vous voudrez l'appliquer. Vous entrez jeune parmi nous, Monsieur; vous n'avez pas encore acquis le droit au repos, et l'Académie attend de vous des travaux qui ajouteront à sa gloire. Pardonnez à un vieil homme de science de vous montrer une voie féconde où

il y a plus encore de bien à faire que d'honneur à acquérir.

Vous allez souvent en Angleterre, car vous êtes un courtisan de l'exil et du malheur, et c'est encore là un noble trait de votre caractère. Eh bien, suivez l'exemple que vous a donné le prince en qui vous avez mis vos patriotiques espérances; étudiez les ouvriers anglais afin de mieux servir les ouvriers français. Faites une enquête méthodique sur l'état social de l'Angleterre. Vous nous avez déjà appris que le paupérisme à Londres est une légende; que le nombre des indigents y est, proportion gardée, moitié moindre qu'à Paris, et que, dans l'État entier, il a, depuis trente ans, diminué de cinquante pour cent. Recherchez les causes de cette marche incessante et sûre d'une grande nation vers l'amélioration sociale, de sa stabilité politique, de sa formidable puissance colonisatrice, de son écrasante supériorité commerciale, de son respect traditionnel pour toute autorité légitime et pour toute liberté. Étudiez aussi, mais après, ses misères, dites-nous leurs causes et quels moyens on emploie pour les combattre.

Quand vous connaîtrez tout cela, vous saurez de quel pain doit se nourrir un grand peuple qui veut être libre, fort et prospère. Vous nous le direz dans cette langue élégante et noble qui est la vôtre. L'autorité de votre nom, doublant celle de votre talent, donnera à la vérité plus de relief et plus d'éclat. Vous nous aurez ainsi fourni des armes de premier choix pour combattre tous nos maux, et vous aurez l'honneur incomparable d'avoir efficacement contribué au relèvement et à la grandeur future de la patrie française.

Eugène GUERRIN.

L'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

A PROPOS D'UNE PUBLICATION NOUVELLE.

COMMENT L'ART REÇOIT SA FORME DU MILIEU PHYSIQUE ET DE L'ÉTAT SOCIAL.

I. — L'ART CHALDÉEN.

Notre ami et collaborateur, M. Ernest Babelon, vient de publier, à la librairie Quantin, un *Manuel d'archéologie orientale* (1). Il nous présente, sous une forme claire et méthodique, tout ce que les découvertes les plus récentes nous apprennent au sujet de l'art chez les anciens peuples de l'Orient.

En lisant cet intéressant et substantiel volume, l'idée m'est venue de rechercher les causes profondes qui ont donné à l'art oriental sa forme particulière. Quand on éclaire ce sujet à la lumière de la science, on arrive à se convaincre que l'art est beaucoup moins une production personnelle qu'une production sociale.

M. Taine, dans les divers volumes qu'il a publiés sur l'art (2), a soutenu la même thèse ; il l'a fait avec son remarquable talent de coloriste, mais en s'aidant peut-être plus de la divination que de l'analyse méthodique.

Aussi n'aperçoit-il guère que l'action de la race et du milieu

(1) Un vol. in-12, orné de très nombreuses gravures dans le texte.

(2) *Philosophie de l'art en Grèce, en Italie, dans les Pays-Bas*, etc. ; Germer-Baillière.

physique. Il ne voit pas celle qui résulte de l'organisation du travail et des autres phénomènes sociaux.

L'analyse méthodique et scientifique peut seule réussir à débrouiller et à classer ces multiples combinaisons de causes.

Nous n'avons pas l'intention d'entreprendre ici un pareil travail; nous voudrions seulement en indiquer quelques traits, à propos du nouvel ouvrage de M. Babelon.

M. Babelon s'occupe principalement de la Chaldée et de l'Assyrie; il parle avec beaucoup moins de détails de la Perse, de la Phénicie, de la Judée, de la Syrie et de Carthage. Il laisse complètement de côté l'Égypte, dont M. Maspero a présenté, dans la même collection (1), une description archéologique.

Nous nous maintiendrons strictement dans les mêmes limites.

I.

La région du Tigre et de l'Euphrate, à laquelle les Grecs ont donné le nom fameux de Mésopotamie, eut, dès l'époque la plus ancienne, un prodigieux développement social. Là s'éleva une société puissante, qui eut pour capitale Ninive et Babylone et qui a tenu une grande place dans l'histoire.

Cette société n'est pas morte tout entière. Elle reprend pour nous une seconde vie, grâce aux monuments que l'on découvre tous les jours et que les archéologues exhument du sol. Ce sont des palais, des villes entières, qui sortent de leur linceul de terre, pour nous livrer leur secret et celui de cette antique société si imparfaitement connue jusqu'à ce jour.

Mais les archéologues ont constaté avec étonnement que les monuments les plus anciens n'appartiennent pas aux grandes capitales, de Babylone et Ninive. Ces monuments se trouvent plus au midi, vers les bouches du Tigre et de l'Euphrate, sur les bords du golfe Persique, en un mot, dans la basse Chaldée.

Là, « le voyageur rencontre presque à chaque pas des mon-

(1) *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts.*

ticules artificiels connus sous le nom de *tells*, qui dissimulent sous un voile de poussière les débris de cités qui ne le cèdent en antiquité ni à Babylone ni à Ninive ; c'est là que les archéologues modernes ont eu la bonne fortune d'exhumer des débris bien autrement anciens que ceux des palais de Sargon, d'Assurbanipal ou de Nabuchodonosor (1). »

Voilà ce que nous apprend l'archéologie ; mais elle est impuissante à déterminer les causes qui ont amené le développement de l'art dans la basse Chaldée, et qui l'ont fait naître si longtemps avant l'art babylonien et l'art assyrien.

C'est cette explication que la science sociale peut donner.

Pour cela, il faut nous rendre compte des conditions dans lesquelles se trouvaient les populations de ce pays.

La région qui s'étend des montagnes de l'Asie Mineure et de l'Arménie jusqu'à l'extrémité méridionale de l'Arabie, est un immense plateau qui, par suite des conditions climatériques (2), ne produit que de l'herbe. D'autre part, l'extrême sécheresse du climat fait que cette herbe ne croît qu'en très petite quantité. C'est une steppe *pauvre*.

Vous vous demandez sans doute quel rapport ce fait peut avoir avec le développement de l'art. Vous êtes trop pressés ; veuillez me suivre.

Par suite de la pauvreté de l'herbe, qui réduit presque ces pays à l'état de désert, les populations ne peuvent vivre exclusivement de l'art pastoral ; elles sont obligées de demander un surcroît de ressources aux produits de la culture : elles doivent se procurer des céréales.

Or la sécheresse qui règne dans l'intérieur s'oppose à l'exploitation du sol. La culture n'est possible que sur les confins, dans le voisinage de la mer, où les pluies sont plus abondantes.

Aussi, dès la plus haute antiquité comme de nos jours, il s'est établi tout le long des côtes de l'Arabie, de la Syrie et de la Mésopotamie, une population adonnée à la culture, pendant que celle de l'intérieur restait adonnée à l'art pastoral.

(1) Page 10.

(2) Voir ces conditions dans *La Science sociale*, t. I, p. 26-29.

Alors il s'est organisé spontanément entre ces pasteurs et ces agriculteurs un système mutuel d'échange, qui fonctionne encore aujourd'hui avec la régularité d'une loi imposée par les conditions du milieu. Les pasteurs apportent les objets qu'ils ont fabriqués avec la laine, le poil et le cuir de leurs troupeaux : tentes, burnous, tapis, cordes, chaussures, etc. ; en échange, ils reçoivent les céréales, que leur livrent les agriculteurs.

Mais ces échanges ne peuvent s'effectuer sans le concours d'une troisième classe de population : les commerçants. Ceux-ci se sont rapidement multipliés sur tous ces rivages où ils peuvent commercer à la fois, par terre, avec les gens de l'intérieur, et, par mer, avec ceux du dehors. Ainsi ont pris naissance les nombreuses villes de commerce qui couvrent actuellement tout le littoral. Telle fut, sous l'empire des mêmes causes, l'origine des antiques villes de la Chaldée.

Mais les rivages de la Chaldée étaient encore mieux placés que tous les autres pour que le commerce s'y développât plus tôt et avec plus d'intensité. En effet, ce pays avait, par sa situation au fond du golfe Persique, l'avantage incomparable de se trouver sur la route la plus directe et la plus praticable à cette époque pour le trafic entre l'Inde et le sud de l'Arabie d'une part, et la Méditerranée de l'autre.

On s'explique dès lors la tradition conservée par Bérose et d'après laquelle, « dans le pays jadis si *fertile* qu'on appelle la basse Chaldée (c'est-à-dire la plus rapprochée du littoral), le dieu-*poisson* Oannès avait, dès l'origine du monde, enseigné aux hommes *tout ce qui sert à l'adoucissement de la vie* ».

Ce dieu-poisson personnifie visiblement le commerce maritime, déjà florissant dès cette époque dans ces parages. Cette tradition nous montre en outre que le commerce avait développé sur ces rivages une société très compliquée et très raffinée, en un temps où la région de Babylone et de Ninive était encore parcourue par les troupeaux.

Nous pouvons maintenant nous expliquer la cause qui, dès la plus haute antiquité, a fait surgir en Chaldée ce grand nombre de villes dont les archéologues découvrent les restes avec éton-

nement. Nous entrevoyons pourquoi s'est développé dans ce pays, suivant le mot du prêtre chaldéen Bérose, « tout ce qui sert à l'adoucissement de la vie ». Ce résultat est dû au commerce, d'où naquit à la fois la vie facile des villes et la richesse.

Or tout le monde sait que les centres urbains et la richesse sont deux conditions nécessaires au développement de l'art.

Nous voilà arrivés!

Mais il ne suffit pas d'indiquer la cause première qui a donné naissance à l'art chaldéen ; il faut en outre expliquer les formes particulières que cet art a revêtues.

C'est ce que nous allons essayer de dégager.

II.

L'art chaldéen subit la double influence du milieu physique et du milieu social.

L'influence du milieu physique s'y manifesta par l'emploi presque exclusif de la brique, par l'usage de la voûte et par la multiplicité des travaux de canalisation.

L'emploi de la brique était imposé par la nature même du sol, où la pierre à bâtir et le bois de charpente font absolument défaut. Au contraire, « l'argile est épaisse, grasse et particulièrement propre à être façonnée au moule et cuite au four (1) ».

La brique était aussi généralement employée dans l'antiquité que de nos jours, ainsi que la Bible en fait foi : « Allons, disent les hommes qui voulaient bâtir une tour qui s'élevât jusqu'au ciel, faisons des briques et cuisons-les dans le feu. Et la brique leur servit de pierre et le bitume de ciment (2). » Nous savons, grâce au prophète Nahum, comment on fabriquait la brique : « Puise de l'eau, dit-il, ramasse de l'argile et pétris-la avec tes pieds (3).

(1) Page 12.
(2) Genèse, XI, 3.
(3) Nahum, III, 14.

M. Babelon donne d'intéressants détails sur les diverses espèces de briques et sur leurs dimensions. Nous signalerons seulement un fait dont on verra la cause et les effets sociaux plus loin : on imprimait sur chaque brique, à l'aide d'une matrice ou d'un timbre, le nom et les titres officiels du prince régnant. Ces briques étaient liées ensemble dans la construction au moyen de bitume, parce que cette matière se trouve en abondance dans toute la Mésopotamie.

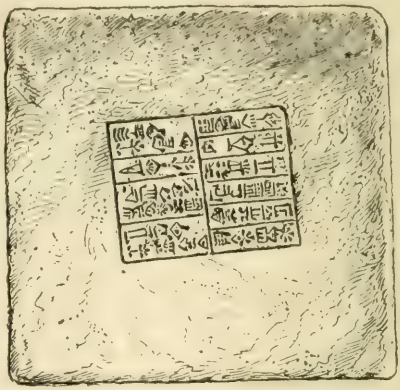

Briques de Tello (1). (Musée du Louvre.)

Mais ces constructions en briques présentaient un grave inconvénient, dans ce pays où tombent, à certaines époques de l'année, des pluies torrentielles : l'eau, en s'infiltrant dans les murs, ramenait parfois les briques à l'état de boue argileuse sans consistance. La tradition grecque rapporte que les Mèdes et les Chaldéens virent crouler les murs de Ninive, en prolongeant un blocus qui força les assiégés à laisser, pendant de longues semaines, les eaux du Tigre dans les fossés des remparts (2).

Ce fait nous explique le contraste que présente dans leur aspect les ruines de la Mésopotamie et celles de l'Égypte.

En Égypte, la pierre de construction abonde; aussi les architectes ont-ils « taillé de gigantesques monolithes, élevé des pylônes d'une imposante majesté, lancé dans les airs des forêts de colonnes qui semblent soutenir le ciel, posé en plein désert la masse des Pyramides qui défieront jusqu'à la fin des siècles le vandalisme le plus acharné (3) ».

(1) La maison Quantin a mis à notre disposition, avec un empressement dont nous la remercions, les divers clichés que nous reproduisons et qui sont tirés de l'ouvrage de M. Babelon.

(2) Page 15.

(3) Page 75.

Ici, au contraire, tout s'est effondré; et il faut creuser le sol pour y retrouver les débris informes des plus magnifiques monuments de l'antiquité. « Tout a été réduit en poussière, comme le colosse aux pieds d'argile. »

Cette nécessité de construire en briques a eu une influence considérable sur la forme même de l'art.

La brique ne se prête pas autant que la pierre à la variété des effets décoratifs. C'est pour cela que l'architecture chaldéenne comporte peu d'ornements; elle doit généralement se contenter d'orner les façades au moyen de saillies alternativement courbes et rectilignes.

On ne rencontre pas « ces supports en pierre s'élançant fièrement dans l'espace comme la colonne égyptienne et supportant sur leur tête hardie, tout aussi bien que les murailles les plus épaisses, la retombée des voûtes, les architraves, les toits, les terrasses ou les étages supérieurs des édifices (1). »

Si le milieu avait fourni aux architectes chaldéens la matière première, ils n'auraient pas manqué de tailler des colonnes en pierre. J'en trouve la preuve dans ce fait qu'ils n'hésitent pas à faire usage de colonnettes de bois et de métal dans la construction des édicules et des tabernacles de leurs dieux.

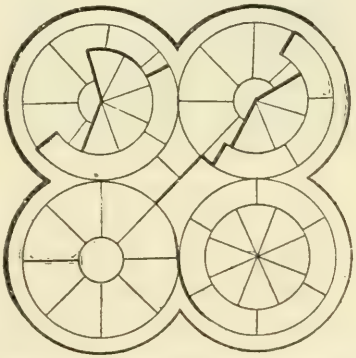

Sections de piliers. (D'après Heuzley.)

Ils ont même essayé exceptionnellement de construire des piliers en briques, en recourant à des combinaisons curieuses. Tel est le cas des piliers découverts par M. de Sarzec dans les ruines d'un temple. Pour les consolider, on a dû les relier en un faisceau de quatre colonnes rondes étroitement assemblées, et dont chaque assise présente une disposition différente, afin que les joints ne se trouvent pas superposés.

(1) Page 20.

Les conditions du milieu physique eurent, en outre, pour résultat d'amener les Chaldéens à inventer la voûte, qui n'était pas connue avant eux.

En effet, le manque de bois de construction, en rendant impossible les toitures des charpentes, obligea de bonne heure à recourir à la voûte. Elle s'imposait d'autant plus impérieusement qu'il fallait se garantir des pluies diluviennes et des ardeurs d'un soleil torride. Plusieurs parties voûtées ont été constatées dans le palais de Tello, et M. Taylor a reconnu, dans la nécropole de Mugheir, la voûte dite en encorbellement.

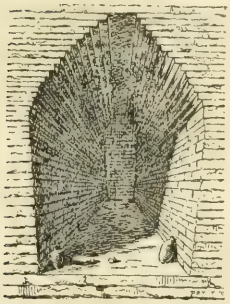

Voûte en encorbellement de Mugheir. (D'après Taylor.)

Maisons à voûtes et à coupoles. (D'après un bas-relief du Musée britannique.)

Les Chaldéens élevaient donc, deux ou trois mille ans avant notre ère, des voûtes et des coupoles pareilles à celles que bâtissent aujourd'hui les plus grossiers des maçons de Mossoul ou de Bagdad. Mais ils ne s'en tinrent pas là. Les perfectionnements qu'ils avaient apportés dans leurs constructions monumentales et dans la fabrication de la brique permettent de conclure, avec M. Babelon, que « les palais et les maisons des Chaldéens contemporains de Gudéa étaient surmontés, pour la plupart, de voûtes en plein cintre ou de coupoles, comme le furent plus tard, d'après Strabon, les maisons des Babyloniens (1).

Mais voyez comme les causes et les conséquences s'enchaînent

(1) Page 24.

étroitement. De cette nécessité de la voûte a découlé l'obligation de construire des murs extrêmement épais : quelques-uns atteignent jusqu'à $2^{m},60$.

On sait en effet que la voûte exerce une poussée, qui tend à amener l'écartement des murs sur lesquels elle repose. Pour parer à ce danger, il fallut rapprocher les murs parallèles et leur donner une extrême épaisseur. C'est ce qui explique pourquoi, même dans les plus grands palais, le salon d'honneur présente une disproportion extraordinaire entre la largeur et la longueur.

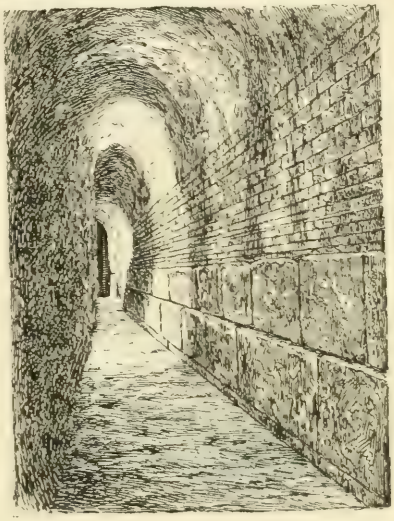

Canal voûté de Nimroud. (D'après Layard.)

Une des particularités les plus remarquables de l'architecture chaldéo-assyrienne est le grand nombre et l'importance des canaux. Ce sont parfois de véritables monuments qui peuvent prendre place, au point de vue architectural, à côté des édifices publics. Le canal voûté de Nimroud, que nous reproduisons, suffit à en donner une idée.

On a retrouvé, en Chaldée, les restes d'un canal antique creusé de main d'homme, le Chat-el-Haï, qui partait de l'Euphrate pour déboucher dans le Tigre. Dans son *Histoire ancienne de l'Orient*, M. Babelon a donné une vue d'anciens canaux de la Chaldée (1), dont les ruines forment une masse si imposante, qu'on dirait une rangée de montagnes parallèles.

On s'expliquera ce prodigieux développement des canaux, si l'on considère que ces populations agglomérées en grand nombre par les nécessités du commerce, étaient dans l'obligation de faire rapporter au sol tout ce qu'il pouvait donner. Or, sous ce

(1) T. V, p. 72.

climat où l'ennemi est surtout la chaleur et la sécheresse, l'arrosage était le principal besoin de l'agriculteur. Nous lisons le passage suivant dans un texte relatif au labourage : « Il puise de l'eau (pour arroser la terre); il fouille le champ avec la houe; il dispose la machine à irrigation; il met le seau en mouvement et puise de l'eau; ainsi il fait produire une récolte double; ainsi il fait produire une récolte triple (1) ». L'arrosage artificiel était une nécessité tellement impérieuse, que lorsqu'on a cessé d'entretenir les canaux, la culture a aussitôt disparu.

Mais l'état social a eu encore plus d'influence que le milieu physique sur la forme de l'art chaldéen, ainsi que nous allons le voir.

II.

L'état social fait sentir son influence tout d'abord sur la forme des habitations. Celles-ci présentent deux caractères bien accusés : le petit nombre d'ouvertures extérieures et la disposition des bâtiments autour des cours intérieures.

Ainsi qu'on peut le voir par la figure reproduite plus haut, page 58, les maisons n'ont guère sur le dehors d'autre ouverture que la porte; elles ne sont pas, comme nos habitations de l'Occident, percées de nombreuses fenêtres. Cette particularité ne tient pas à la nécessité de se préserver de la chaleur, car on l'observe également dans les régions hautes et très froides, d'où ces populations sont originaires.

Elle vient uniquement des habitudes développées par l'art pastoral et conservées par la famille patriarcale, qui règne exclusivement dans ces pays.

L'art pastoral, qui fut l'occupation originaire de ces populations, en nécessitant la vie nomade, eut pour effet de maintenir les familles dans l'isolement. Chacune était obligée de vivre à part et de se suffire à elle-même. Mais cette obligation était rendue

(1) F. Lenormant, *Etudes accadiennes*, t. III, p. 17.

facile par l'organisation patriarcale. En effet, chaque famille, formant une communauté composée de plusieurs ménages, trouvait dans son sein assez de ressources et de distractions pour pouvoir se passer de voisinage. Elle formait un petit monde ayant sa vie propre.

En devenant sédentaires, les populations de la Chaldée conservèrent d'autant plus facilement ces habitudes d'indépendance familiale, que le type patriarcal persista ; il s'est même conservé intact jusqu'à nos jours.

On s'enferma chez soi, comme on s'enferme encore aujourd'hui dans l'Orient, et l'on eut soin de ne pratiquer dans les murs extérieurs des habitations que les ouvertures absolument indispensables pour y pénétrer.

Au contraire, de nombreuses ouvertures sont pratiquées au dedans et sont disposées autour d'une ou de plusieurs cours intérieures, dans lesquelles se concentre toute la vie de la famille. Cette disposition est tellement caractéristique, qu'elle se retrouve en Grèce et à Rome, dont la population était également issue de pasteurs et constituée en familles patriarcales. On connaît le type de la maison romaine avec son cloître et sa cour à l'intérieur. Les monastères chrétiens ont emprunté à l'ancienne Rome cette disposition, qui était si bien adaptée à leur besoin d'isolement et à leur existence en communauté.

Les ruines du palais de Tello, découvertes en Chaldée par M. de Sarzec de 1877 à 1887, permettent de se rendre compte de cette particularité.

L'édifice est en briques cimentées avec du bitume, ses murs extérieurs ont une épaisseur de 1^{m},80 et forment un parallélogramme de 53 mètres de long sur 31 de large. « Comme les maisons arabes de nos jours, dit M. Babelon, les murs extérieurs de ce palais ne comportent pas d'autres ouvertures que les portes, dont l'une fut même murée : il n'y a ni fenêtres ni jours d'aucune sorte prenant l'air et la lumière sur la campagne ou sur la ville (1). »

(1) Page 21.

Ce palais comprenait trois cours intérieures. Autour de ces cours étaient disposées les chambres, qui y prenaient l'air et la lumière : chaque ménage avait la sienne.

On voit que ce mode d'habitation est entièrement approprié à la famille patriarcale, à ses idées, à ses habitudes ; il est, en quelque sorte, moulé sur elle.

L'art chaldéen nous a laissé un certain nombre de statues et de bas-reliefs qui nous révèlent des particularités intéressantes du costume.

Statue chaldéenne. (Musée du Louvre.)

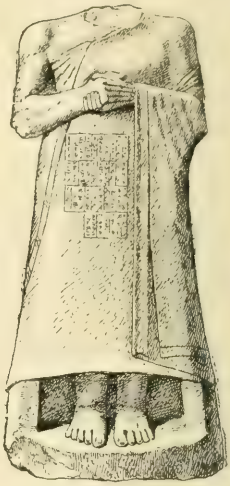

Statue chaldéenne. (Musée du Louvre.)

Le caractère général que je relève est l'absence de vêtements ajustés : tous les personnages sont drapés dans de longs châles, le plus souvent croisés sur la poitrine et rejetés sur une épaule, ainsi que le montrent les deux figures que nous reproduisons.

Cette absence de vêtements ajustés a persisté jusqu'à nos jours, car « l'Arabe se drape encore majestueusement dans son burnous, ce vêtement à la fois si simple et si majestueux du pasteur du désert. C'est une pièce d'étoffe de laine, dont les bords sont

ornés de franges : pliée en deux, elle est roulée autour du corps, obliquement, de sorte qu'elle couvre un bras et laisse l'autre à nu ; l'angle supérieur engagé sous le premier tour suffit à maintenir l'ensemble (1). »

Ce vêtement ample n'est pas né d'une question de caprice ou de goût ; ce sont là des explications fantaisistes, qui peuvent suffire aux artistes et aux écrivains, mais dont la science ne saurait se contenter, car elle a précisément pour but de rattacher les effets à leur cause.

Remarquons d'abord que cette forme de vêtements se retrouve chez tous les peuples de l'Orient, d'un côté jusqu'en Chine, de l'autre, avec la toge, jusque dans la Grèce et la Rome ancienne. Ces peuples si éloignés les uns des autres ne se sont pas donné le mot pour adopter les mêmes modes ; il faut absolument qu'ils aient subi l'influence d'une même cause.

Cette cause est la communauté de formation sociale.

En effet, ces divers peuples sont pasteurs ou issus de pasteurs. Or l'art pastoral nomade, en isolant les familles, ainsi que nous l'avons dit, les oblige à fabriquer elles-mêmes la plupart des objets dont elles ont besoin, et particulièrement les vêtements. Cela leur est d'autant plus facile que le troupeau fournit la matière première, et que, d'autre part, ces communautés comprennent un grand nombre de femmes, qui, sans ce travail, resteraient inoccupées.

Les vêtements sont donc tissés et confectionnés au foyer : on se rappelle la magnifique description que fait la Bible de la femme forte, qui prépare de ses mains les vêtements nécessaires à la famille et qui vend le surplus à des marchands chananéens.

Mais ces femmes ne sont pas des couturières de profession : elles ne possèdent pas l'art de la coupe, si difficile même pour nos tailleurs. Elles doivent donc se contenter des procédés d'habillement les plus simples, c'est-à-dire de vêtements presque sans coutures, comme la robe du Christ dont il est parlé dans

(1) Page 10.

l'Évangile. Et, pour simplifier encore, les hommes s'habilleront comme les femmes.

Ce vêtement convient d'ailleurs parfaitement à des pasteurs, qui ne s'adonnent pas à un travail pénible, exigeant une grande liberté des bras.

Une fois l'habitude de ce costume prise, elle se garde, même lorsque ces peuples passent à la culture ou à d'autres travaux. Elle se garde d'abord à cause de l'esprit de tradition inculqué à tous les peuples de l'Orient par l'origine pastorale; elle se garde ensuite, à cause de la persistance de la famille patriarcale, qui, en groupant à chaque foyer un plus ou moins grand nombre de femmes, empêche le développement de l'industrie du tailleur. La spécialisation des travaux est excessivement rare dans tout l'Orient. A Rome même, presque tout était confectionné dans les familles, soit par les femmes, soit par des esclaves domestiques.

Stèle de Maduk-nadin-akhi.
(Musée britannique.)

Mais si le costume est dépourvu de toute façon, qui pourrait offrir des difficultés de confection, en revanche il présente un luxe de broderies et une richesse de dessin assez surprenants au premier abord.

Tandis que le sculpteur chaldéen se contente de gratter à la pointe les plis du vêtement, parce qu'il n'attache pas d'importance à la forme; au contraire, « il fait les broderies pour ainsi dire à la loupe, et il excelle à analyser et à traduire les richesses du dessin (1) ».

Considérez, par exemple, dans la stèle de Maduk-nadin-akhi, cette robe couverte de dessins élégants et de pierres précieuses enchâssées dans la trame du tissu, cette tiare ornée de plumes et de marguerites épanouies, ces sandales dont on pourrait compter les larges mailles en losange (2). Cette étoffe, appelée

(1) Page 45.
(2) Page 52.

kaunakes (καυνάκης) par les Grecs, qui désignaient ainsi un vêtement babylonien, remonte au moins à l'époque chaldéenne. Le mode de fabrication est le même que celui de la peluche et du velours, seulement les mèches de laine sont plus longues et plus espacées. Ce vêtement était porté également par les hommes et par les femmes.

On sait qu'aujourd'hui encore une partie des populations de l'Orient fabriquent des étoffes et des tapis très recherchés des Occidentaux; on en fait venir des quantités considérables, qui se vendent à des prix élevés. Le fait que les archéologues constatent en Chaldée s'observe donc encore de nos jours. Il ne peut provenir que d'une cause extraordinairement persistante.

Nous saisirons facilement cette cause, si nous constatons que cette richesse de dessin se manifeste essentiellement dans les pays de steppes pauvres, et très rarement dans les pays de steppes riches, comme la Mongolie septentrionale.

Cette différence tient à ce que, dans les steppes riches, les familles, pouvant vivre exclusivement de l'art pastoral, n'ont pas besoin de vendre les produits de leur fabrication domestique. Elles ne sont donc pas portées à les perfectionner.

Au contraire, dans les pays de steppes pauvres, comme le bassin du Tigre et de l'Euphrate et l'Arabie, il faut absolument demander un supplément de ressources à la vente de ces produits. Or on a d'autant plus de chance de vendre et de vendre à un prix élevé, que les produits sont plus perfectionnés, plus finis.

Ainsi se développe le sentiment de l'art. On hésite d'autant moins à perfectionner le travail, à le faire minutieusement, que le pâturage laisse de longs loisirs. On prend donc son temps, parce qu'on peut en disposer.

C'est également ainsi qu'a pris naissance l'art des Arabes: ces peuples l'ont porté avec eux partout où ils se sont établis, par exemple en Espagne. Au contraire, l'esprit artistique ne s'est pas développé chez les Mongols, parce que leur état social n'en rendait pas le développement nécessaire.

Les monuments nous donnent peu de détails sur les branches de l'art relatives au bois, au fer, etc. On peut seulement constater leur existence, ainsi que le montre le bas-relief de la tablette du dieu Samas.

Le tabernacle où trône le dieu paraît être une niche en fer : sur le devant de cet édicule, nous apercevons des colonnettes en bois ou en fer ouvragées. Le trône, le disque solaire, symbole du dieu, et la table sur laquelle il est posé, sont des meubles élégam-

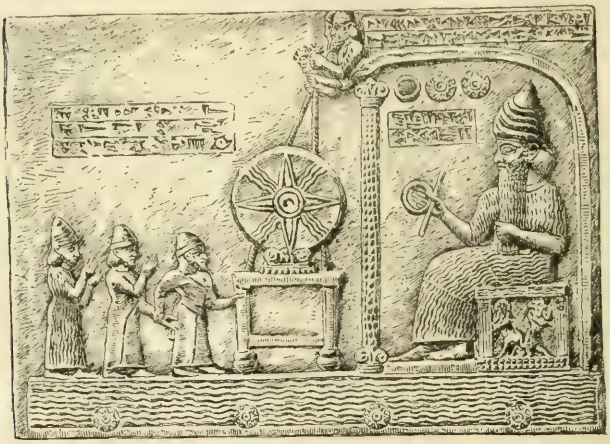

Bas-relief de la tablette du Dieu Samas. (Musée britannique.)

ment sculptés, qui témoignent d'une société en quête d'un luxe raffiné (1).

Ce développement des arts industriels ne saurait étonner chez ces populations chaldéennes vivant dans des cités et chez lesquelles le commerce maritime avait développé la richesse et le luxe.

Cette même cause a amené l'épanouissement d'une autre manifestation de l'art, la glyptique, ou la sculpture sur pierres fines. « Les Chaldéens, dit M. Babelon, ont inventé la sculpture sur pierres fines, et aucun peuple ne fit un plus fréquent usage de ces cylindres, de ces cônes et de ces cachets de toutes formes sur lesquels se voient gravés en traits fins et profonds les images

(1) Page 54.

mêmes que la sculpture monumentale alignait sur la paroi des temples ou des palais (1). » Ces pierres sculptées en creux, hématites, porphyres, calcédoines, marbres et onyx, étaient portées au cou, au doigt, au poignet, attachées au vêtement. C'étaient là des objets de parure, qui devaient plaire particulièrement à ces riches commerçants, bien aises de faire montre de leur fortune et de leur luxe.

Mais ces bijoux avaient, en outre, une utilité plus pratique et intimement liée au dévelopement du commerce chez ce peuple. Ils servaient surtout de cachets pour apposer des empreintes au bas des actes publics ou privés et des contrats de tout genre.

Cylindre de Sargani. (Collection L. de Clercq.)

Or le commerce, en multipliant nécessairement ces actes et ces contrats, fut la cause première de cette nouvelle application de l'art.

On voit, par ce rapide examen, que pour comprendre l'archéologie chaldéenne, il faut s'être rendu préalablement compte de l'état social. La science de l'art ne sera donc réellement constituée que le jour où elle se fondera sur la science sociale, dont elle est directement tributaire.

Cette vérité nous apparaîtra encore plus clairement, si nous l'appuyons sur d'autres exemples. C'est ce que nous ferons, dans un second article, en suivant M. Babelon à travers les monuments de l'Assyrie, de la Perse et des pays voisins. Nous y verrons les formes de l'art se modifier dans la mesure même où se modifient les formes de l'organisation sociale.

(*A suivre.*) J. MOUSTIER.

(1) Page 56.

LES PREMIERS IMMIGRANTS DU FAR-WEST.

LES

CHASSEURS DE BISONS.

Dans une précédente étude sur la région circumpolaire (1), nous avons vu le grand mouvement des migrations asiatiques vers l'Orient traverser le détroit de Behring et se perdre dans les solitudes vastes mais désolées qui occupent tout le nord du continent américain et le Groënland.

Cette immense étendue de pays est peuplée, avons-nous dit, d'une trentaine de mille Esquimaux, et les efforts d'une race célèbre par son énergie et sa force d'expansion, la race normande, sont venus s'y briser contre les obstacles insurmontables qu'oppose le climat à la colonisation agricole (2).

La région circumpolaire est donc irrémédiablement vouée à la pauvreté ; elle ne peut nourrir qu'un nombre d'habitants infiniment petit ; elle n'est pas en mesure de donner satisfaction aux bandes d'immigrants qui franchissent le détroit pour chercher en Amérique ce qui leur fait défaut en Asie, les moyens de vivre.

De là cette nécessité de descendre plus au sud, qui, à une époque indéterminée, a amené le peuplement de cette partie du monde.

(1) Voir *La Science sociale*, t. VI, p. 221 et 317.
(2) *Ibid.*, p. 341 et 342.

Ici, peut-être, un ethnologue sera-t-il tenté de nous arrêter. La question de l'origine des indigènes américains n'est pas absolument résolue, me dira-t-on, et c'est faire choix d'une base bien chancelante que d'élever tout un échafaudage de déductions sur un fait aussi contestable que l'arrivée des Indiens par le nord-ouest.

Qu'il me soit permis de répondre à cette objection.

En premier lieu, la science ethnologique a déterminé un nombre de faits tellement limité, ses adeptes sont d'accord sur si peu de points, qu'on ne peut pas raisonnablement faire échec à une proposition, sous prétexte qu'elle contredit les opinions de certains ethnologues.

En second lieu, le fait de l'origine asiatique de tous les indigènes américains n'est en aucune manière le fondement des considérations que j'exposerai dans cette Revue.

Que les Américains primitifs soient venus de l'est ou de l'ouest; qu'ils soient tombés du ciel ou sortis des entrailles de la terre, il n'en est pas moins certain qu'à des époques historiques, auxquelles il est possible de remonter, certaines tribus asiatiques sont entrées en Amérique par le détroit de Behring.

Cela a lieu aujourd'hui encore, ainsi que je l'ai indiqué; et toutes les tribus indiennes, interrogées par les premiers Européens qui visitèrent le Nouveau-Monde, étaient parfaitement d'accord sur la tradition de leur origine; toutes montraient le nord-ouest quand on leur demandait d'où elles étaient venues. Plusieurs avaient même des données plus certaines et indiquaient les temps où s'était accompli leur exode. C'est ainsi qu'on est arrivé à admettre généralement que les Indiens de l'est étaient depuis un ou deux siècles sur le territoire de l'Amérique.

Ces traditions ne doivent pas être traitées légèrement quand on songe que, dans beaucoup de ces tribus, l'autorité des ancêtres était considérable, qu'on y vivait en commun et que, selon l'usage de toutes les sociétés patriarcales, la chaîne des temps s'y renouait ainsi avec une véritable certitude.

Mais n'anticipons pas sur la description sociale des sauvages américains. La suite et le développement naturel du sujet que

nous nous proposons de traiter prouveront suffisamment que nos réflexions sont indépendantes des théories ethnologiques. Il suffit, pour donner à nos conclusions une base solide, que des migrations se soient produites d'Asie en Amérique, et c'est ce que personne ne conteste.

Il demeure donc toujours sous-entendu, lorsque nous parlons de l'origine des indigènes, que nous avons seulement en vue ceux qui sont réellement venus d'Asie, les seuls d'ailleurs que nos recherches nous aient fait rencontrer.

Au surplus, nous savons ce qu'est devenue l'émigration groënlandaise au onzième siècle dans la *Vinland* (1), et nous savons aussi quelles profondes modifications ont introduites les Européens, — autres immigrants venus de l'est, — lorsqu'ils sont entrés en Amérique à la suite de Christophe Colomb.

Par suite, il paraît démontré que les habitants de l'Amérique n'ont pas pu sortir du nord-est, du Groënland, et que, lorsqu'il en est venu de l'Europe, le fait a eu assez de résultats importants pour ne pas passer inaperçu.

Enfin, les conclusions auxquelles nous conduira l'observation attentive du continent américain ne s'appliquent, bien entendu, qu'à la période géologique actuelle. Il est clair que, lorsque les Montagnes Rocheuses ne s'étaient pas encore soulevées et que les prairies du Mississipi formaient une vaste mer, les habitants de l'Amérique, s'il y en avait, se trouvaient soumis à des influences toutes différentes de celles qui ont contribué plus tard à la détermination de leur état social.

Ceci posé, revenons à notre point de départ :

La région circumpolaire n'a pas pu être la *vagina gentium* qui a peuplé l'Amérique.

Un pays dans lequel la vie est aussi précaire n'offre pas les conditions nécessaires au développement de la population. Sans parler des famines fréquentes qui la déciment, il existe des causes constantes qui s'opposent à sa multiplication : les femmes sont

(1) Voir *La Science sociale*, t. VI, p. 341 et 342.

peu fécondes; beaucoup d'enfants périssent, incapables de supporter les privations, et leurs mères prolongent vainement pendant six années la durée de l'allaitement. Tout cela réuni fait que, parmi les enfants d'une mère esquimaude, rarement plus de deux ou trois atteignent l'âge viril.

Les parties forestières de l'ancienne Amérique russe, la péninsule de l'Alaska, la vallée du fleuve Youkon, nous ont offert un tableau moins sombre. Les Co-Youkons et l'ensemble des peuples qui, abrités par les Montagnes Rocheuses des influences atmosphériques polaires, reçoivent le courant chaud du Pacifique, disposent de ressources un peu plus abondantes; mais nous avons vu que leur situation était pourtant assez peu digne d'envie. Si la capture du saumon dans les fleuves leur vient en aide, les inépuisables ressources de la pêche côtière leur sont refusées, et c'est par la chasse de l'élan, du castor, du renne sauvage, de l'ours, qu'il leur faut compléter les moyens de vivre les plus nécessaires.

Une des conséquences de la chasse active à laquelle ils se livrent est la vie nomade. Les familles se déplacent fréquemment, et dans leurs pérégrinations, elles en viennent à rencontrer, sur des parties découvertes, au milieu d'une clairière, un animal qui leur offre une proie merveilleuse et qu'elles suivront désormais de préférence à tout autre gibier. Cet animal, c'est le bison, ou bœuf américain, désigné improprement dans la langue des chasseurs de prairies sous le nom de « buffle » ou « buffalo ».

Mais la région que les indigènes vont parcourir à la recherche des immenses troupeaux de bisons présentera un caractère tout différent des précédentes. La vie matérielle y deviendra beaucoup plus facile, les famines rares; et la population y croîtra dans une proportion inconnue aux espaces glacés de l'extrême nord.

Cette région a, par suite, une importance capitale dans l'étude du peuplement de l'Amérique. Elle en a été le grand théâtre, et c'est par l'examen des tribus qui l'habitent que doit débuter logiquement le travail que nous entreprenons.

I. — DÉTERMINATION DE LA RÉGION DU BISON.

Tout d'abord, il nous faut préciser un point important. Les populations circumpolaires, tant celles de l'Alaska que les Esquimaux proprement dits, peuvent avoir connaissance de l'existence du bison et sont ainsi invitées à le suivre dans les parties de l'Amérique où il se trouve avec la plus grande abondance.

On voit de suite la portée de ce fait : si un vaste espace dénué de ressources séparait la région du saumon et la région du phoque de la région du bison, il serait extrêmement difficile d'aller de l'un à l'autre, principalement pour des tribus privées de tout autre moyen de transport que la batellerie. Le moindre renversement dans le relief du sol, la moindre ligne de partage des eaux devient en effet un obstacle insurmontable pour ce mode de locomotion. Je dirai plus : là où un cours d'eau cesse d'être navigable, là doivent s'arrêter l'oumiak et le kayak des Esquimaux, le canot d'écorce du Co-Youkon. Au delà, il faut avoir recours à la marche, par conséquent avancer avec fatigue et lenteur, ce qui n'est possible que dans un pays pourvu de ressources assez considérables.

C'est pourquoi, avant de décrire les vastes prairies où errent en troupes innombrables les bisons d'Amérique, il nous faut appuyer de témoignages certains cette affirmation que, sur le versant de l'Océan glacial, à des latitudes septentrionales, on rencontre un certain nombre de représentants de cette espèce.

Dans son *Voyage en Amérique*, Chateaubriand rapporte que le bison habite les bords du lac de l'Esclave, au nord du 60e degré. Le fleuve Mackenzie sort précisément de ce lac, et la communication entre les Esquimaux qui vivent sur ses bords et la région du bison se trouverait ainsi facilement établie. Le même voyageur ajoute que le bison remonte parfois jusque dans les îles de la mer polaire (1). Toutefois les récits du poétique auteur des

(1) Chateaubriand, *Voyage en Amérique*, p. 51, édition de 1863.

Natchez ne jouissent pas, au point de vue scientifique, d'un crédit suffisant pour nous servir de preuve.

Une autorité plus considérable est celle de Buffon. Le célèbre naturaliste, après avoir démontré que le bison sauvage d'Amérique appartient à la même espèce que nos bœufs domestiques, émet l'opinion que le passage de l'ancien au nouveau continent a eu probablement lieu par le nord-ouest (1). Les bœufs auraient ainsi suivi la même voie que les émigrants sibériens. Son dire est appuyé d'ailleurs par la présence du bœuf musqué sur le littoral de la baie d'Hudson, et il cite à ce propos un passage intéressant du P. Charlevoix, que je demande au lecteur la permission de mettre sous ses yeux.

« A quinze lieues de la rivière Danoise, se trouve la rivière du Loup Marin, toutes deux voisines de la baie d'Hudson, et l'on trouve dans ce pays une espèce de bœufs que nous nommons bœufs musqués (2). »

Des voyageurs plus récents font également mention du bœuf musqué dans le voisinage de la baie d'Hudson et des ressources qu'il leur procure. « Il fallut nous arrêter deux ou trois jours, dit Samuel Hearne (3), pour sécher et réduire en poudre la chair de quelques bœufs musqués. Cet aliment est connu dans la baie d'Hudson sous le nom de *thew-agon* et, parmi les Indiens du nord, sous celui d'*achées*. »

Ainsi, non seulement le bœuf se rencontre dans l'extrême nord, mais, sur ce point particulier de la baie d'Hudson, c'est une nourriture ordinaire.

Voyons maintenant quelle est, à proprement parler, la région occupée par le bison, celle où il existe à l'état d'animal dominant.

Le bison, comme toutes les variétés du bœuf, étant essentiellement herbivore, sa présence à l'état sauvage se trouve absolument liée à la production spontanée des herbes. Là où existent de grands troupeaux de ces ruminants, il y a nécessairement

(1) Buffon, t. X, p. 75 à 77, édition de 1769.
(2) *Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix, t. III, p. 132.
(3) *Voyage de S. Hearne*, t. I, p. 60.

de larges espaces couverts d'herbes propres à leur nourriture.

Par suite, si les bisons ou les bœufs musqués vivent en bandes peu nombreuses dans les clairières des régions forestières américaines, c'est dans les déserts, dans les steppes du Nouveau Continent, qu'ils se réunissent en grandes troupes; c'est là, par conséquent, que nous devons étudier leur influence sociale.

Ces steppes sont fort étendues : elles portent dans la langue américaine le nom de *prairies*, parce que les chasseurs français du Canada et de la Louisiane furent les premiers à y pénétrer et à les dénommer : elles occupent une partie notable de l'Amérique du Nord.

En effet, supposez que vous remontiez le cours du Mississipi depuis son embouchure jusqu'à sa source, puis que, passant un peu à l'ouest du Lac Supérieur, vous pénétriez au nord jusqu'à l'extrémité septentrionale du lac Winipeg, tout le pays qui s'étendrait à votre gauche jusqu'aux Montagnes Rocheuses est le domaine de l'herbe.

L'absence de bois est loin, toutefois, d'y être aussi absolue que dans la grande steppe asiatique. Sur le bord des nombreux cours d'eau qui descendent des Montagnes Rocheuses, vers la baie d'Hudson ou vers le golfe du Mexique, on trouve des bouquets de bois abrités par la dépression de la vallée et croissant grâce à l'humidité qu'entretiennent les rivières sur leur passage. Cela tient à ce que les prairies américaines sont uniformément inclinées vers l'est dans toute leur largeur, tandis que le grand plateau d'Asie présente une surface sensiblement horizontale, qui offre peu d'écoulement aux eaux provenant de la fonte des neiges. C'est seulement sur ses bords que prennent naissance les fleuves qui en descendent de tous côtés. Les *prairies*, au contraire, sont sillonnées de grands cours d'eau qui leur arrivent tout formés des profondeurs lointaines des Montagnes Rocheuses. Le Meschacébé ou Père des fleuves, comme les Indiens appellent le Mississipi, en est un exemple célèbre.

Malgré les solutions de continuité qu'amènent les rivières dans l'empire des herbes, celui-ci offre en certains endroits de telles étendues que la comparaison des prairies américaines et

des steppes asiatiques naît d'elle-même dans l'esprit des voyageurs. Je relève les témoignages suivants :

Les prairies qui s'étendent à l'ouest du Mississipi « ressemblent aux steppes de Tartarie plus qu'à aucune autre partie du monde (1) ». « Toute la région qui s'étend de la fourche de la Plate (Nebraska) aux Grandes Montagnes (les Montagnes Rocheuses), dit le P. de Smet, est une véritable bruyère, rocheuse et sablonneuse, couverte de scories et d'autres substances volcaniques ; il n'y a d'endroits fertiles que sur les rivières et les ruisseaux. Cette région ressemble aux déserts de l'Asie par ses vastes plaines ondulantes et dégarnies de bois et par ses terres incultes, sablonneuses et solitaires, qui fatiguent l'œil par leur étendue et leur monotonie (2). »

Une marque bien certaine de l'absence de bois, c'est l'usage où l'on est, dans certaines prairies, de faire cuire les aliments à l'aide de la fiente sèche de buffle. Le même voyageur raconte qu'il fut obligé de recourir à ce moyen sur les bords de la Plate qui ne sont pas boisés et dans le voisinage des Côtes-Noires (3). Nous retrouvons ici le combustible propre à la steppe, l'*argol* des Tartares.

Des descriptions analogues nous font connaître les steppes du Yellowstone ou de la Roche Jaune, ainsi nommées du premier des grands affluents du Missouri. C'est un désert de huit cents lieues, écrit le P. de Smet (4).

Plus au nord, les rives du lac Winipeg, de la Rivière Rouge et de la Saskatchewan sont célèbres par les récits des chasseurs de prairies du Canada ; là aussi les mêmes caractères sont sensibles, le bois est rare, absolument absent en certains endroits ; l'herbe reste maîtresse du sol.

L'importance d'un tel fait est trop grande au point de vue social pour que nous puissions nous dispenser d'en chercher l'explication. Comment se fait-il qu'entre les forêts de l'ouest et

(1) *Œuvres de J.-F. Cooper*. Introduction de *La Prairie*.
(2) *Voyages au Montagnes Rocheuses*, par le P. de Smet. p. 19.
(3) *Ibid.*, p. 18.
(4) *Ibid.*, p. 85.

celles de l'est une large bande de steppes règne ainsi à travers l'Amérique et cela sur un espace immense, du Texas au Far-West canadien, de l'Illinois à l'Orégon?

Pour se rendre compte des causes qui produisent ce curieux phénomène, il est nécessaire de jeter les yeux sur une carte d'Amérique.

Une remarque capitale, c'est que l'Amérique du Nord se trouve divisée en trois parties distinctes par le relief du sol.

A l'ouest, les Montagnes Rocheuses se dressent à une certaine distance du littoral et s'étendent en larges plateaux inclinés vers le Pacifique.

A l'est, la chaîne des Apalaches ou Alléghanys, moins importante que la précédente, constitue également une boursouflure parallèle à la côte. Il en résulte que tout le pays situé entre elle et l'océan Atlantique s'incline vers la mer.

Nous allons donc avoir deux zones soumises à toutes les influences du climat océanien, l'une sur le Pacifique, l'autre sur l'Atlantique. Nous verrons plus tard ce que cela nous donne au point de vue social.

Entre ces deux zones, c'est-à-dire entre les Montagnes Rocheuses et les Alléghanys, s'ouvre un immense espace, dont la plus grande partie forme le bassin missouri-mississipien, tandis que la région des lacs envoie ses eaux, d'une part vers l'Atlantique par le Saint-Laurent, d'autre part vers la baie d'Hudson.

C'est dans cette zone intermédiaire que se place la région des prairies; toutefois elle n'en occupe souverainement qu'une portion, celle de l'ouest. Toute la partie orientale est une succession de forêts assez étendues et de très vastes clairières, comme nous l'exposerons dans la suite. Pour le moment, nous devons nous restreindre aux steppes américaines proprement dites, par conséquent au versant oriental des Montagnes Rocheuses.

Tel est bien, en effet, le caractère général de cette région; c'est une plaine uniformément inclinée vers l'est et fermée du côté de l'ouest par un immense rempart.

L'existence de ce rempart amène un résultat considérable; c'est que la région des prairies se trouve absolument à l'abri

des influences climatériques qui agissent sur la côte occidentale du Pacifique. Or nous avons eu déjà l'occasion de signaler, à propos de l'Alaska, la direction du courant chaud du Pacifique, qui vient butter contre le littoral américain et produit un sensible relèvement dans la température, des pluies abondantes, bref, des résultats analogues à ceux du Gulf-Stream, sur l'Europe occidentale (1).

Cette chaleur et ces pluies sont refusées à la région des prairies. Les sommets des Montagnes Rocheuses forment obstacle aux nuages venant du Pacifique. Dès qu'on a franchi leur faîte, en allant vers l'intérieur des terres, on se trouve soumis à un régime atmosphérique tout différent.

Examinons, en effet, les vents principaux qui soufflent sur le continent nord-américain ; nous verrons leur action desséchante sur le climat de la région qui nous occupe.

Les vents du nord-ouest, qui ont passé sur les masses glaciales du Pôle, « atteignent un haut degré de froid et de sécheresse » (2).

Les vents du sud-est, qui produisent déjà sur la côte de l'Atlantique l'effet du sirocco, amènent, avec une chaleur moindre, un effet desséchant plus considérable encore après avoir franchi la moitié du continent américain (3).

Les vents du nord-est, « qui couvrent d'épaisses brumes les côtes de l'Atlantique, n'apportent qu'un air frais et sec sur les bords de l'Ohio » (4) ; à plus forte raison leur action est-elle essentiellement desséchante lorsqu'ils arrivent aux prairies de l'ouest.

Enfin, les vents du sud-ouest, s'ils franchissent les Montagnes Rocheuses, sont obligés de se décharger, à leur passage, de l'humidité dont ils sont porteurs ; eux aussi, par conséquent, deviennent une cause de sécheresse.

Or ce sont là les vents les plus fréquents dans l'Amérique du Nord (5).

(1) *La Science sociale*, t. VI, p. 234 à 237.
(2) Malte-Brun, *Géographie universelle*, t. VII, p. 383.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.*

Il paraît étrange, au premier abord, que la vaste plaine du Mississipi, ouverte au midi sur le golfe du Mexique, ne participe pas à la chaleur humide qui y règne; l'influence de ce voisinage se fait sentir, en effet, dans deux parties de l'Amérique du Nord que nous examinerons plus tard; mais la rive droite du grand fleuve, la partie occidentale de son bassin, y échappe pour une cause facile à saisir.

Dans une étude précédente, nous avons expliqué la direction occidentale des courants marins et atmosphériques qui se dirigent du pôle nord vers l'équateur, ainsi que la direction occidentale des courants marins et atmosphériques qui naissent à l'équateur et marchent vers le pôle. Ce phénomène tient, avons-nous dit, à la rotation de la terre (1).

Si on veut bien se rappeler ce fait important, on se rendra compte sans peine que la chaîne des Montagnes Rocheuses se dresse devant tous les courants équatoriaux susceptibles de passer sur la région des prairies. Les vents du sud-ouest, nés dans le fond du golfe du Mexique, ne peuvent atteindre que les parties de l'Amérique placées sur ses bords immédiats, ou bien celles qui sont situées plus à l'est; c'est pour cela sans doute que la partie orientale du bassin du Mississipi et le littoral du golfe offrent ce mélange de prairies et de forêts dont nous avons déjà dit un mot, tandis que l'ouest est complètement soumis au régime des vents desséchants.

Les preuves matérielles de cette siccité abondent d'ailleurs. Par exemple, l'habitude de sécher au soleil la viande de bison et de la faire voyager ensuite par ballots en est une assez convaincante. On voit de suite ce que deviendrait, dans nos climats humides, un morceau de bœuf exposé au soleil, même au fort de l'été! La recette des Indiens est une recette de pays essentiellement secs.

Une autre preuve de l'absence d'humidité, ce sont les fréquents incendies qui se déclarent spontanément dans les prairies de l'ouest (2). La chaleur intense les produit et l'effrayante rapi-

(1) *La Science sociale*, t. VI, p. 236.

(2) Jules Leclercq, *Voyage au Mexique, de New-York à Vera-Cruz par terre*; Paris, Hachette, 1885.

dité avec laquelle ils se propagent témoigne de la sécheresse du sol.

Enfin, la présence même de l'herbe est une autre preuve du même fait. C'est grâce à la longue saison de sécheresse que l'herbe gagne, dans ce pays, son éternelle bataille contre la forêt. Les courts moments d'humidité qui suivent la fonte des neiges suffisent à sa croissance; ils ne sauraient permettre le développement des arbres; par un phénomène analogue à celui de la steppe asiatique, les graines forestières qui, emportées par le vent, viennent à germer, donnent naissance à de longs filaments ligneux qui sont aussitôt brûlés par le soleil.

Au surplus, les voyageurs qui ont traversé les déserts de l'ouest ne mentionnent jamais la pluie parmi les inconvénients qu'ils ont eu à supporter. Au contraire, ils admirent la limpidité de l'air, la netteté des lignes dues à l'absence complète de brume. « Sous ce climat, écrit le P. de Smet, aux bords de la Plate, les beaux jours sont continuels. »

Et pourtant les phénomènes atmosphériques se produisent avec une très grande violence sur ces plaines sans grands reliefs, sans arbres, sans maisons, sans aucune des circonstances qui coupent le vent et font obstacle à sa marche. Le même auteur en témoigne, car, après avoir constaté la continuité des beaux jours, il ajoute : « Cependant il arrive de loin en loin que les nuages, en pressant leur course, ouvrent des courants d'une violence si grande, qu'ils glacent l'air subitement et produisent des grêles capables de tout détruire. J'ai vu de ces grêlons de la grosseur d'un œuf de dinde. Malheur alors à celui qui se trouve en rase campagne! Un *Sheyenne* renversé par un de ces grêlons demeura une heure entière sans mouvement. Un jour, que ce fléau exerçait sa fureur à quelques pas de nous, un spectacle vraiment sublime s'offrit à nos yeux : nous vîmes tout à coup dans les airs, à peu de distance de nous, comme un vaste abîme se creuser en spirale, et, dans son sein, les nuages se poursuivre avec tant de rapidité, qu'ils attiraient à eux tous les objets d'alentour; d'autres nuages, trop éloignés ou trop grands pour subir cette influence, tournoyaient en sens inverse; un bruit

épouvantable de tempête se faisait entendre; on eût dit que tous les vents étaient déchaînés à la fois de tous les points de l'horizon; et, ce qui est bien certain, s'ils se fussent rapprochés tant soit peu plus près de nous, la caravane entière, hommes, chevaux, bœufs, mulets, chariots et charrettes, eussent fait une ascension dans les nuages... De dessus nos têtes le tourbillon recula majestueusement vers le nord et s'arrêta sur le lit de la Plate. Alors, nouveau spectacle : les eaux, attirées par son souffle puissant, se mirent à tourner avec un bruit affreux; toute la rivière bouillonnait, et dans moins de temps qu'il n'en faut à une pluie d'orage pour tomber des nues, elle s'éleva vers le tourbillon sous la forme d'une immense corne d'abondance... Sa hauteur n'était pas moindre d'un mille (1). »

Cette puissance des perturbations atmosphériques est tout à fait caractéristique de la steppe; on l'observe tout particulièrement dans la haute Asie; mais il existe même en pleine Europe certaines contrées qui doivent à cette cause leur nature exclusivement herbue, leur intransformabilité. Telle est, par exemple, la Puzta hongroise, sur laquelle plusieurs essais de grande culture ont échoué à cause de la violence des ouragans, qui venaient chaque année dévaster les moissons (2).

Nous saisissons donc là encore une des circonstances qui produisent la Prairie de l'ouest, un des phénomènes qui contribuent à en faire une steppe difficilement transformable. L'attribution de ce territoire aux Indiens par les États-Unis d'Amérique tient précisément à cela. Les agriculteurs Yankees ne peuvent généralement pas utiliser le sol de la Prairie, bien qu'il soit riche dans certaines parties; ils l'abandonnent à leurs amis les Indiens avec une générosité touchante, et ceux-ci se maintiennent victorieusement dans le désert, malgré les progrès toujours croissants de la colonisation dans les parties cultivables.

Ce spectacle rappelle d'une façon assez frappante celui dont nous avons été témoins au Groënland : une population habituée

(1) P. de Smet, p. 110 et 111.
(2) Mme Adam, *La Patrie hongroise*, p. 240.

à vivre des produits spontanés du sol, population indolente par conséquent, peu industrieuse, éminemment routinière, résiste sur un sol intransformable aux envahissements d'émigrants plus laborieux, plus prévoyants, mais aussi plus exigeants.

Les Indiens des Prairies doivent-ils, comme les Esquimaux, cette vertu particulière à la communauté, à une organisation patriarcale plus ou moins entamée? C'est à quoi nous espérons pouvoir répondre, lorsque l'observation de leurs travaux nous aura permis de déterminer leur état social.

Pour le moment, nous ne nous sommes encore occupés que du *lieu* qu'ils habitent, et j'ajoute à ce sujet une dernière réflexion.

J'ai dit que l'humidité se faisait sentir sur la prairie au moment de la fonte des neiges; la neige tombe, en effet, avec abondance dans cette région, où elle est amenée sans doute par les vents du pôle. Pendant une partie de l'année, elle couvre le sol de la prairie et couronne les cimes élevées des Montagnes Rocheuses. C'est au moment où cette masse de neige vient à se dissoudre sous l'action du soleil d'été que tous les ravins se changent en torrents et que le Meschacébé, subitement grossi, inonde toutes les plaines que traverse son cours majestueux. On sait, en effet, que ce fleuve a des inondations périodiques.

II. — POURQUOI LES BISONS N'ONT-ILS PAS ÉTÉ DOMESTIQUÉS PAR LES SAUVAGES AMÉRICAINS?

Telle est la région que parcourent les immenses troupeaux de bisons dont nous avons déjà parlé. Je laisse la parole aux voyageurs qui ont visité ces contrées pour retracer le tableau que présentent ces agglomérations de bestiaux sauvages.

« Après sept jours de marche le long de la Plate, dit le P. de Smet, nous arrivâmes dans les plaines habitées par les buffles (1). De grand matin, je quittai seul le camp pour les voir

(1) La fidélité des citations exige que je transcrive ce terme impropre de bufle, le plus ordinairement employé d'ailleurs en Amérique. F. Cooper met assez curieuse-

plus à mon aise; j'en approchai par des ravins, sans me montrer et sans leur donner le vent, qui m'était favorable. C'est l'animal qui a l'odorat le plus subtil; il lui fait connaître la présence de l'homme à la distance de quatre milles, et aussitôt il s'enfuit, cette odeur lui étant insupportable. Je gagnai, inaperçu, une haute colline; de là je jouissais d'une vue d'environ douze milles d'étendue. Cette vaste plaine était tellement couverte d'animaux, que les marchés ou les foires de l'Europe n'en donneraient qu'une faible idée. C'était vraiment comme la foire du monde entier rassemblée dans une de ses plus belles plaines. J'admirais les pas lents et majestueux de ces lourds bœufs sauvages, marchant en file et en silence, tandis que d'autres broutaient avec avidité le riche pâturage qu'on appelle l'herbe courte des buffles. Des bandes entières étaient couchées sur l'herbe, au milieu des fleurs : toute la scène réalisait en quelque façon l'ancienne tradition de l'Écriture sainte, parlant des vastes contrées pastorales de l'Orient, où il y avait des animaux sur mille montagnes. Je ne pouvais me lasser de contempler cette scène ravissante, et pendant deux heures je regardai ces masses mouvantes dans le même étonnement. Tout à coup, l'immense armée parut éveillée; un bataillon donnait l'épouvante à l'autre, toute la troupe était en déroute, fuyant de tous côtés. Les buffles avaient eu le vent de leur ennemi commun : les chasseurs s'étaient élancés au grand galop au milieu d'eux. La terre semblait trembler sous leurs pas, et les bruits sourds que l'on entendait étaient semblables aux mugissements du tonnerre éloigné (1) ».

Le P. de Smet revient souvent, dans le cours de ses récits de voyage, sur l'impression grandiose et toujours nouvelle que produisait sur son esprit la rencontre des troupeaux de bisons; mais, s'il en était frappé au point de vue pittoresque, le côté

ment en scène, dans *La Prairie*, un vieux chasseur obstiné à désigner par le nom de buffle l'animal qu'il poursuit, tandis qu'un naturaliste grotesque le reprend à chaque instant de son erreur. Il y a cependant à cette confusion un inconvénient majeur. (Buffon, t. X, p. 103.)

(1) P. de Smet, p. 17 et 18.

utilitaire de cette rencontre ne lui échappait pas. Il est impossible, en effet, de voyager dans un désert, loin de toutes les ressources qu'offre le commerce à ceux qui traversent nos pays d'Occident, sans laisser primer les idées du touriste par la préoccupation des moyens d'existence. Aussi le P. de Smet et ses compagnons saluent-ils par des hurrahs leur entrée dans les plaines à buffles. L'ordinaire du camp, composé de quarante personnes, gagne à cela une amélioration sensible. On tue « sans peine six buffles par jour (1) », et, bien entendu, on n'utilise que les parties délicates, les bosses et les langues. Le reste est abandonné aux vautours.

Le seul fait de ce procédé indique suffisamment combien c'est une chasse plantureuse que celle du bison. Laisser aux oiseaux de proie plusieurs centaines de kilogrammes de viande, parce qu'on est sûr de retrouver le lendemain pareille aubaine; abattre six animaux pour en avoir les langues et les bosses, c'est là un gaspillage qu'on ne se permet évidemment que dans une contrée abondamment pourvue de gibier.

Il est aisé de concevoir l'enthousiasme que dut inspirer aux premiers émigrants du nord qui en furent témoins, le spectacle dépeint par le P. de Smet. Des familles habituées à la vie précaire, aux fréquentes famines de la région circumpolaire, se voyaient assurées désormais d'une ressource de premier ordre : c'était l'abondance après la misère.

Toutefois cette ressource était fugitive. Les magnifiques troupeaux qui errent dans les prairies sont des troupeaux sauvages; on ne les approche que par surprise, en se dissimulant, en prenant mille précautions; nous l'avons bien vu d'après le passage cité plus haut du P. de Smet. Puis, dès que, grâce à ces mille stratagèmes, on s'est emparé de quelques-uns de ces animaux, tout le reste de la troupe s'enfuit à de grandes distances; il faut encore une fois demander sa nourriture quotidienne aux hasards d'une heureuse rencontre.

Le désir de régulariser leurs ressources, de les assurer, de

(1) P. de Smet, p. 22.

faire succéder la sécurité des moyens d'existence aux incertitudes journalières qui caractérisent la chasse, semble avoir dû prendre fatalement naissance chez ces tribus conduites par des patriarches graves, soumises à l'autorité des *anciens*. Les vieillards sont peu enclins aux entreprises hasardeuses ; ils savent, surtout lorsqu'ils ont traversé des contrées exposées à la famine, ils savent tout le prix d'une ressource constamment renouvelée, toujours facile à atteindre.

Dès lors, comment ces *sachems* pleins de sagesse et de prévoyance, comme il convient à des têtes blanchies, n'ont-ils pas tenté de remplacer la chasse du bison par sa domestication? Comment ne sont-ils pas arrivés à se constituer, parmi les bandes innombrables qu'ils rencontraient, un troupeau à eux, capable de fournir chaque jour à leurs besoins? Comment ces chasseurs de bœufs ne sont-ils pas devenus pasteurs?

C'est là une grave question. Nous n'avons pas encore examiné les conséquences du travail de la chasse au bison sur la constitution sociale des sauvages américains. Toutefois, cette seule qualification de sauvages que nous leur donnons, conformément à l'usage et sans que la science sociale puisse y contredire, cette qualification, dis-je, indique suffisamment que nous avons affaire à une race très différente de celle des pasteurs qui parcourent les plateaux de la haute Asie. Ceux-ci, en effet, ne méritent en aucune manière le nom de sauvages.

Que serait devenu le continent nord-américain, si les steppes immenses qu'il renferme avaient nourri des nomades semblables aux Tartares? La réponse est difficile à préciser; on peut affirmer toutefois que les Européens auraient rencontré, en mettant le pied sur le sol du Nouveau-Monde, une population très différente de celle qu'ils rencontrèrent effectivement. L'histoire des indigènes américains, partant l'histoire de la découverte et de la conquête de l'Amérique, aurait été profondément changée.

Il est donc capital de discerner nettement les causes qui se sont opposées à la transformation des émigrants du nord-ouest en pasteurs, puisque ces causes ont fait l'ancienne Amérique ce qu'elle était au moment où Christophe Colomb en révéla l'existence.

Et d'abord, le bison est-il susceptible d'être domestiqué? Cet animal craintif, qui flaire la présence de l'homme à quatre milles, peut-il devenir obéissant à la voix, docile à porter ou à traîner des fardeaux?

Oui, car l'expérience a été tentée maintes fois depuis la colonisation. A l'époque même où Buffon écrivait son *Histoire naturelle*, il n'avait aucun doute à cet égard.

Non seulement, en effet, il professe que le bison d'Amérique et le bœuf domestique d'Europe ne sont qu'une seule et même espèce, une seule et même race (1), mais encore il rapporte, à l'appui de son opinion, des faits positifs de domestication : « Comme j'étais sur le point de donner cet article à l'impression, dit-il, M. le marquis de Montmirail m'a envoyé une traduction par extrait d'un voyage en Pensylvanie par M. Kalm, dans laquelle se trouve le passage suivant, qui confirme pleinement tout ce que j'avais pensé d'avance sur le bison d'Amérique. Plusieurs personnes considérables ont élevé des petits des bœufs et vaches sauvages qui se trouvent dans la Caroline et dans les autres pays aussi méridionaux que la Pensylvanie. Ces petits bœufs sauvages se sont apprivoisés (2). »

La docilité du bison, la douceur de son caractère sont d'ailleurs attestées par tous ceux qui ont été à même d'en juger. Le bison n'est jamais dangereux que lorsqu'il lutte pour sa propre défense, lorsqu'il est blessé et serré de près. Hors de là, c'est un animal pacifique (3).

Ainsi, voilà un fait bien constaté : le bison peut se domestiquer; par conséquent les indigènes américains pouvaient le domestiquer, et s'ils ne l'ont pas fait, c'est que l'obstacle venait, non du bison, mais d'eux-mêmes.

La question que nous examinons a donc fait un pas; c'est désormais dans la constitution des familles indigènes qu'il nous faut découvrir la cause du phénomène.

Pour cela, voyons d'abord comment les colons européens éta-

(1) Buffon, t. X, p. 77.
(2) *Ibid.*, note de la p. 77.
(3) P. de Smet, p. 22.

blis en Amérique s'y sont pris pour réussir dans leurs essais de domestication.

Tous étaient agriculteurs. Pour nourrir leurs bisons apprivoisés, ils ne comptaient pas uniquement sur les productions spontanées du sol; la meilleure preuve, c'est qu'au lieu de s'établir dans l'immense région des prairies, ils utilisaient les clairières des forêts pour le pâturage et défrichaient ces forêts elles-mêmes, non sans une grande peine, *pour les cultiver.*

Ce détail a son importance. Tous les agriculteurs savent que, dans la majeure partie, sinon dans la totalité du territoire français, le bétail mourrait de faim, l'hiver, si on n'avait soin de faucher, à la belle saison, le fourrage qui doit lui servir de nourriture pendant la mauvaise. Nous ne conservons nos troupeaux que *parce que nous cultivons le sol.* Nous ne pourrions pas, dans les meilleurs herbages de Normandie, laisser la nature seule pourvoir aux besoins de nos bestiaux. Nous ne pourrions pas être pasteurs.

C'est donc une chose toute différente que d'apprivoiser des animaux dans le régime agricole, ou dans le régime pastoral.

Revenons à nos indigènes américains. C'est au sortir de la région circumpolaire, c'est-à-dire en quittant un sol *intransformable,* qu'ils pénètrent dans les steppes *desséchées* et très difficilement transformables que parcourent les bisons. Ils sont donc aussi peu préparés que possible à la culture par leur état antérieur, et le sol sur lequel ils se trouvent y est si peu favorable, qu'aujourd'hui même, comme nous l'avons dit, les colons intrépides du Nouveau-Monde le laissent intact. Ceux-ci s'établissent de chaque côté, sur les rives du Pacifique comme sur celles de l'Atlantique, mais laissent le *désert* aux tristes restes des tribus indiennes. Pour que, dans de pareilles conditions, des gens de communauté devinssent cultivateurs, il faudrait une nécessité bien impérieuse. Or, précisément, lorsqu'ils entrent dans la région du bison, leurs ressources augmentent d'une façon inespérée; il est donc impossible que la transformation ait lieu et, de fait, aucun homme n'est moins agriculteur qu'un Assinibois, un Sioux, ou un Pawnie, au moins tant qu'il demeure sur la Prairie.

De tout cela il résulte que les habitants de l'Amérique, venus par le détroit de Behring dans les steppes de l'ouest, ne pouvaient pas apprivoiser le bison à la façon des colons européens. Ils se bornaient à recueillir les productions spontanées du sol, mais n'avaient aucunement l'idée de le modifier, pour en augmenter le rendement.

En revanche, les conditions que nous venons d'esquisser les prédisposaient fort bien à l'art pastoral. Comment donc n'ont-ils pas, à l'exemple des Tartares, vécu paisiblement dans les vastes herbages qui s'étendaient sous leurs pas, conduisant leurs troupeaux, vivant du lait et de la chair d'un bétail domestique?

Remarquons en passant que la constitution patriarcale sous laquelle ils vivaient dans la région circumpolaire leur permettait ce genre de travail. M. de Préville indiquait dernièrement dans cette Revue que les nègres d'Afrique, organisés sous un autre régime familial, s'étaient trouvés incapables d'utiliser les ressources des déserts de ce continent. Des éléments désorganisés ne sont pas aptes à se grouper en familles patriarcales et on n'est pas pasteur sans entrer dans ce moule (1). Nos chasseurs de prairies n'étaient point dans le même cas; ce n'est donc pas leur état antérieur qui les a empêchés de devenir pasteurs.

Peut-être alors l'absence du cheval est-elle la cause cherchée?

M. Demolins a exposé ici même, avec nombreuses preuves à l'appui, que le cheval était absolument inconnu en Amérique avant l'arrivée des Européens (2). Or il est difficile de conduire des bandes de bœufs sans le secours d'une monture rapide. Aujourd'hui, les colons du Texas possesseurs de *ronchos*, les *haciendiados* de la Plata, les *runholders*, qui élèvent des bœufs en Australie ou en Nouvelle-Zélande, ont tous des gardiens montés. Il faut donc croire que c'est là une condition favorable.

Toutefois, elle n'est pas absolument nécessaire. Dans les études sur l'Afrique auxquelles j'ai déjà renvoyé le lecteur, M. de Préville nous a montré des pasteurs vachers dont les bœufs sont porteurs,

(1) *La Science sociale*, t. V, p. 172.
(2) *Ibid.*, t. V, p. 170 et suivantes.

et qui n'ont presque pas de chevaux. Les Arabes de cette zone ne dédaignent pas de voyager sur la bosse de ces animaux et j'ai encore présent à la mémoire le tableau étrange d'une jeune princesse Schouàa habile à caracoler sur un taureau parfaitement dressé (1).

On peut donc, à la rigueur, garder des troupeaux de bœufs, — et de bœufs à bosse, — sans le secours du cheval.

Au surplus, les sauvages actuels des prairies ont des chevaux; plusieurs d'entre eux même en possèdent de grandes quantités, et, aujourd'hui encore, on ne les voit pas apprivoiser le bison. Les Sioux, les Comanches, etc., sont toujours restés, à cheval comme à pied, des *chasseurs* de prairies et non des *pasteurs*.

Il faut donc que le bison soit impossible à apprivoiser sous le régime pastoral pur, dans les prairies de l'ouest.

C'est bien là, en effet, ce qui a lieu.

Le bison n'a pas, comme le cheval, le remarquable instinct de gratter la neige avec son pied, pour découvrir dans la steppe l'herbe sèche que cette neige y emmagasine. D'ailleurs la forme fourchue de ce pied ne se prête pas, comme le sabot du cheval, à cette opération. Il suffit d'examiner un terrain sur lequel des bœufs et des chevaux ont longtemps séjourné pour s'en rendre compte : les bœufs pétrissent le sol; les chevaux le creusent en piaffant (2).

De là il résulte que les grands troupeaux de bisons que l'on rencontre, vers le printemps, dans le Far-West canadien, ne trouveraient aucune espèce de nourriture pendant les six mois où la neige couvre la terre.

Où vont-ils donc? Probablement sur les steppes plus méridionales du Texas, dans les parties voisines du golfe du Mexique, où la rigueur du froid ne se fait pas sentir. En tous cas, ils ont des

(1) *La Science sociale*, t. IV, p. 87.

(2) Il est juste de faire remarquer, toutefois, que les bœufs sauvages se servent de leurs cornes pour chercher sous la neige l'herbe qu'elle recouvre; mais leur corne, étant pointue, se trouve peu propre à cet usage. Les buffalos, que certains chasseurs de la frontière des prairies rencontrent dans les bois au commencement de l'hiver, paraissent être des animaux égarés. Le bison n'est pas capable, en somme, de vivre en grande troupe sur une steppe couverte de neige.

temps réguliers de migration; ils apparaissent périodiquement aux mêmes époques dans les mêmes contrées, ainsi que nous le verrons plus loin, et leurs déplacements sont régis par les modifications de la température, par le cours des saisons.

Or rien n'est aussi brusque sur la Prairie que ces changements. On n'y connaît pas le charme des saisons intermédiaires qui caractérise nos climats tempérés. Le printemps et l'automne font également défaut. L'hiver succède à l'été, puis l'été à l'hiver sans aucune transition.

Par suite, les migrations des bisons sont *subites*, *rapides* et *longues*. Dans cette course folle de tout un troupeau que les voyageurs comparent au bruit du tonnerre, les bœufs sauvages ne s'arrêtent qu'après avoir atteint ce qui leur est absolument nécessaire, un terrain exempt de neige à l'entrée de l'hiver, un sol moins desséché aux premières chaleurs de l'été.

Une famille de pasteurs, même pourvue de chevaux, serait absolument incapable de s'associer à de pareils déplacements, et pourtant c'est à leur rapidité que tient la vie du troupeau. Les retarder pour permettre à une tribu de les suivre, ce serait amener fatalement la famine et la mort parmi les bœufs; ce serait aller contre le but, ce serait précisément priver les pasteurs des ressources mêmes qu'ils prétendraient trouver en courant à la suite de leur bétail.

En résumé, la nature du climat s'oppose à ce que les bœufs sauvages puissent se domestiquer sans qu'on ait recours aux moyens artificiels de la culture, à la récolte de l'herbe, à sa conservation en vue de l'hiver. Nous avons dit pourquoi les chasseurs de prairies n'avaient pas employé ce moyen.

Dans un prochain article, nous étudierons l'influence qu'a exercée la chasse aux bisons sur leur constitution sociale.

Paul de Rousiers.

(*A suivre.*)

MONOGRAPHIE DU JURA BERNOIS.

L'HORLOGER DE SAINT-IMIER.

III.

LE PATRIMOINE DE L'OUVRIER (1).

II. — LA QUESTION DES LOGEMENTS OUVRIERS (2).

La propriété industrielle échappe à l'ouvrier horloger à mesure qu'il s'éloigne de l'organisation de la fabrique rurale collective (3); avec le régime de l'usine, la dépossession est complète.

Ce sont là faits démontrés.

La propriété du foyer va-t-elle, elle aussi, subir une évolution? Quelle en sera la loi? Quelles en seront les causes et les conséquences?

Pour nous rendre compte des facilités ou des difficultés que la classe industrielle rencontre dans le Jura bernois pour posséder son foyer, nous allons, suivant notre méthode ordinaire, analyser les faits en allant des plus simples aux plus compliqués.

(1) Voir les articles précédents, t. VI, p. 158, 249, 525.

(2) On verra dans cette étude avec quelle netteté se présente, à partir d'une observation monographique, toute l'histoire de la question. (*Note de la Rédaction.*)

(3) Je rappelle qu'il y a *fabrique collective* quand l'ouvrier travaille *chez lui* pour un patron.

Comment est résolue la question de l'habitation ouvrière chez les familles engagées dans le régime de la fabrique rurale collective, dans ce régime qui, en même temps qu'il est le plus ancien, est le plus simple?

Dans cette organisation, l'ouvrier demeure à la campagne, c'est un paysan ; voilà la solution.

Je n'ai pas à décrire la maison d'un horloger de la fabrique rurale collective, je n'ai pas besoin de donner des détails sur la façon dont il la possède ; ce sont là choses faites. Cette maison, vous la connaissez : c'est l'habitation du paysan jurassien.

Vous la voyez encore cette maison des Genevez (1) ; on la retrouve partout dans le Jura : ce sont les conditions du lieu et du travail qui l'ont agencée. Sous le même toit tout se trouve réuni, l'habitation, l'étable et la grange. Maîtresse pièce de l'exploitation, cette demeure, pour être utilement possédée, demande un certain nombre de parcelles de prairies à faucher, en même temps qu'elle donne droit à la jouissance d'un nombre proportionnel de « droitures (2) » dans les pâturages de la bourgeoisie. C'est elle qui forme le domaine des paysans jurassiens ; c'est le bien de famille, bien qui n'est jamais ni partagé ni vendu, qui se transmet au cadet.

Mettez un établi devant la fenêtre de la pièce principale ; supposez que V***, le maître d'école que j'ai décrit (3), au lieu de consacrer à faire la classe les nombreux loisirs que lui laisse son métier de paysan, les consacre à la confection des montres, et vous connaîtrez dans le détail le foyer d'un ouvrier de la fabrique rurale collective.

Tout ce que je vous demande, c'est de retenir de notre précédente monographie la singulière facilité que les gens de la montagne rencontrent à se créer un foyer, les larges services que ce foyer leur rend pour la pratique de leur vie paysanne et pour l'exercice de leurs industries accessoires. Alors vous compren-

(1) *La Science sociale :* Le Paysan jurassien, t. III, p. 603.

(2) On appelle *droiture* la faculté d'user d'un bien commun dans une mesure donnée.

(3) *La Science sociale*, ibid.

drez à quel point l'industrie horlogère, lorsqu'elle vient dans les campagnes offrir du travail aux familles, profite de la stabilité et de la force que donne aux populations rurales la possession d'une pareille habitation.

Chose digne de remarque! nous l'avons vu dans une étude précédente (1), c'est précisément grâce à cette organisation *rurale*, qui établit si solidement la propriété du foyer entre les mains de la famille ouvrière, que deux des éléments de la propriété industrielle, les instruments de travail et l'atelier de la fabrication, peuvent demeurer le bien de ces mêmes gens.

Le système de la fabrique collective *rurale* assure donc à la classe ouvrière, au double point de vue de la propriété industrielle et de la propriété du foyer, la plus grande somme de droits à laquelle elle puisse prétendre.

Avec les autres régimes que présente l'industrie horlogère en sera-t-il encore de même?

Si nous descendons des Genevez à Saint-Imier, si nous quittons la fabrique rurale pour entrer dans la fabrique urbaine, nous nous trouvons immédiatement en présence d'un fait très caractéristique. — Les ouvriers horlogers ont abandonné définitivement toute occupation rurale, l'horlogerie est devenue leur unique travail.

Alors l'agglomération d'un grand nombre de familles sur un même point devient possible, elle est même nécessaire. Pour augmenter leurs affaires, les chefs de comptoir désirent avoir leurs ouvriers sous la main; ils les invitent à venir s'établir à côté d'eux. C'est à cette cause que sont dus la naissance et le développement des villes horlogères du Jura bernois.

Dans ces villes de fondation récente, qui, comme Saint-Imier, le Locle, Chaux-de-Fonds, sont les résultantes d'une transformation survenue dans l'industrie horlogère, la classe ouvrière pourra-t-elle conserver la possession de son foyer?

B***, notre horloger de Saint-Imier, ne possède pas le foyer qu'il

(1) *La Science sociale*, t. VI, p. 596 : La propriété industrielle de l'ouvrier.

occupe; il a établi sa famille et son atelier dans un petit appartement, situé au deuxième étage dans une maison de bonne apparence. — Pour 375 francs par an, payables en deux fois, à la Saint-Georges (23 avril) et à la Saint-Martin (11 novembre), il a la jouissance d'un logement composé de deux grandes chambres, d'un cabinet assez vaste, et d'une cuisine; une chambre haute et un grenier situés au quatrième étage sont mis à la disposition de chaque locataire.

La plupart des ouvriers de la fabrique *urbaine* collective sont logés de cette manière; ils tiennent leur foyer en location. Mais ce n'est pas une condition absolue; ils peuvent améliorer leur situation et devenir propriétaires d'une habitation; ils peuvent, avec un peu d'ordre et d'économie, arriver insensiblement à être petits patrons. Leurs affaires s'accroissant peu à peu, ils ont besoin d'un comptoir pour recevoir le monde, pour enfermer leurs marchandises; il leur faut un atelier pour opérer les retouches; en un mot, ils sentent la nécessité de se mettre à l'aise. Alors on achète une maison; le prix n'en est pas excessif : moyennant une dizaine de mille francs on peut avoir, ou plutôt on pouvait avoir il y a encore quelques années, une petite maison, composée d'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage, le tout renfermant cinq ou six pièces.

Dans ces centres jurassiens de fabrique collective, la population ouvrière n'était pas considérable, avant la création *des usines*, les difficultés qu'opposaient l'altitude, le froid, l'excessif plissement du sol, empêchaient tout développement spontané d'une agglomération ouvrière; on ne devait arriver à surmonter ces difficultés que lorsque les conditions mêmes du travail allaient imposer la nécessité de le faire.

Autrefois l'ouvrier de fabrique urbaine collective n'avait même pas besoin de devenir petit patron pour posséder son foyer; quand il ne trouvait pas pour deux ou trois mille francs une maison à acheter, il s'en faisait construire une sur les confins du bourg où il s'était posé.

Si vous voulez bien vous rappeler que, dans ce régime du travail, l'atelier est confondu avec le foyer, que l'ouvrier demeure et travaille chez lui, vous pourrez apercevoir quelle stabilité la

classe ouvrière rencontrait dans la fabrique collective *urbaine* elle-même.

Bien que Saint-Imier soit encore aujourd'hui un des centres les plus importants de la fabrication collective, les choses ne présentent plus cet aspect ; l'accession à la propriété du foyer est devenue autrement difficile depuis que les usines ont amené l'agglomération de la population ouvrière. La valeur des terrains a rapidement augmenté et le coût des constructions s'est élevé. Aussi les ouvriers propriétaires de leur foyer deviennent de plus en plus rares ; la plupart sont, comme B***, locataires d'un logement situé dans une maison qu'un établisseur enrichi a fait construire dans un but de spéculation.

L'union intime du foyer et de l'atelier qui existe chez les ouvriers de la fabrique collective a un effet très particulier. Cette demeure où notre homme passe sa vie et travaille, il se plaît à l'orner. Ce sentiment est très naturel, on le retrouve chez toutes les personnes que l'exercice de leur profession retient chez elles. Regardez le cabinet d'un homme de lettres : pour peu que sa plume soit originale, ses éditeurs et ses directeurs bien payants, il fera de son cabinet un véritable musée : tableaux de maîtres, vieilles armures, tapisseries anciennes, il recherchera tout ce qui pourra apporter quelque jouissance à sa vue et reposer ses regards, tandis que, la plume inactive entre ses doigts, il affine un trait, analyse une sensation.

Artiste d'un autre genre, l'ouvrier horloger veut, pendant qu'il travaille à son établi, ne voir que spectacle attrayant ; propre est son ouvrage, propre sera sa demeure ; une partie de ses économies passera à l'orner. Lorsque Le Play visita, en 1848, la fabrique collective de Genève, il fut vivement frappé de la tendance que manifestait la classe ouvrière à se rapprocher des habitudes de la bourgeoisie, par le costume, par le confort et le luxe du foyer (1).

Entrons chez B***. Parmi toutes les familles ouvrières de Saint-Imier, la sienne passe à juste titre pour une des plus raisonnables, pour une des plus modestes : Marie B***, ménagère prudente

(1) *Ouvriers européens*, t. VI, p. 41.

et excellente mère de famille, ne manque pas de blâmer, toutes les fois qu'elle en a l'occasion, les habitudes de luxe et de dépenses des jeunes ménages.

Au foyer des époux B***, on retrouve tout le confort que nous avons rencontré dans la demeure des paysans jurassiens. Dans la pièce principale, je remarque un bon lit de noyer, garni d'excellents matelas ; en face se trouve, adossée au mur, une armoire de chêne ; entre les deux fenêtres, une commode ; à l'opposé, un canapé ; ajoutez à cela des tables, des chaises, garnissez les deux fenêtres de rideaux blancs et de grands rideaux, mettez sur les murs des gravures, et vous aurez une chambre, j'allais dire un salon assez confortable ; devant une fenêtre, l'établi est posé ; c'est dans cette salle que B*** passe ses journées à travailler. Les autres pièces sont meublées à l'avenant ; partout des lits solides et bien garnis, des armoires et des sièges de bonne facture. Dans la cuisine-salle à manger, les buffets sont remplis de vaisselle, et une batterie de cuisine assez complète couvre les murs.

Ouvrons maintenant les armoires : le linge apparaît entassé par piles ; je vois quantité de draps, nappes et serviettes ; sur une planche, je compte 55 chemises ; d'après Marie B***, il y aurait là pour 650 francs de linge. Dans la pièce voisine, se trouvent les armoires aux vêtements ; je recommence mon inspection ; chaque membre de la famille, et il y en a onze, a trois vêtements ; je remarque que le drap et la coupe des habits sont assez recherchés ; la ménagère estime toute cette garde-robe à 1,100 francs ; d'après le détail qu'elle m'en donne, je ne trouve rien d'exagéré à ce chiffre.

On peut donc remarquer chez les ouvriers de fabrique collective de Saint-Imier, comme chez les paysans jurassiens, une réelle fortune mobilière. Cela dénote dans ces familles une véritable tendance à l'épargne et un excellent emploi de cette épargne. La certitude qu'a un ouvrier de cette classe de pouvoir arriver un jour, à force d'ordre et d'économie, à la direction d'une exploitation industrielle ou rurale n'est pas la moindre cause qui agisse parmi cette population pour lui inculquer des habitudes rangées et sévères.

Les difficultés que les familles ouvrières rencontraient pour se

loger à Saint-Imier, à mesure que cette ville devenait un centre plus important de fabrication collective, ont été grandissant dans la période actuelle avec la naissance et le développement des usines. La difficulté que les ouvriers avaient autrefois à devenir propriétaires de leurs terrains s'est transformée aujourd'hui en une réelle impossibilité.

Lorsque le manque d'habitations ouvrières se fit sentir à Saint-Imier, la spéculation et la bienfaisance virent immédiatement un champ ouvert à leur activité.

Un entrepreneur construisit successivement une trentaine de maisons ordinaires, renfermant quatre-vingts appartements environ.

Une société, la Société immobilière, fit bâtir quatre maisons de cinq appartements chacune ; en 1887, elle donna 3 1/2 0/0 d'intérêt à ses actionnaires, bénéfice net de l'année (1).

Une seconde société, la Société des immeubles de Beausite, a fait construire, dans la période qui s'étend de 1870 à 1880, une douzaine de maisons ordinaires, de petites dimensions (trois fenêtres de façade par étage). Au début, ces habitations étaient destinées à être vendues, et il s'en est vendu en effet deux ou trois à des jeunes ménages qui s'établissaient comme chefs d'ateliers ou petits fabricants ; aujourd'hui la vente a cessé.

Enfin, une troisième société, la Société de construction, fondée en 1867 au capital de 250.000 francs souscrit par actions de 250 francs, fit construire dix-sept maisons, composées d'un rez-de-chaussée surélevé d'un étage avec six fenêtres de façade ; un petit jardinet a été réservé devant l'habitation. D'abord, la Société vendit quelques maisons à des ouvriers chefs d'ateliers ; mais elle dut bientôt les reprendre, les acquéreurs ne remplissant pas leurs engagements. Aujourd'hui, elle loue ses appartements.

Toutes ces maisons destinées aux familles ouvrières n'ont pas été faites d'après un type unique. On en voit de petites à côté de très

(1) Nous tenons la plupart de ces détails de l'obligeance de M. L. Gagnebin, un des principaux établisseurs de Saint-Imier. Nous ne saurions trop le remercier de la parfaite bonne grâce avec laquelle il a mis à notre disposition l'exacte connaissance qu'il possède de son industrie et de son pays.

grandes ; mais il faut remarquer que les grandes ont été construites par cet entrepreneur dont je viens de parler et qui n'était pas homme du pays. Les Sociétés, au contraire, composées de Jurassiens, ont toujours donné leurs préférences aux maisons de petit modèle. Petites ou grandes, toutes ces constructions ont été bien faites, en excellente maçonnerie ; leurs murs épais (60 centimètres) les protègent du froid, leurs fenêtres sont encadrées de pierres de taille, leurs toits couverts de tuiles ; en un mot elles sont simples, mais bien comprises et solidement édifiées.

Dans chaque maison, le nombre des appartements varie d'après sa grandeur. Le genre de logement qui est le plus pratique et le plus répandu est celui qui a été adopté par la Société immobilière. Dans chacune de ses maisons, il y a cinq logements, trois à 4 pièces, et deux à 3 pièces ; chaque logement se complète d'une cave, d'une chambre et d'un bûcher sous le toit, et d'un petit jardinet.

Les logements à quatre pièces ont les dimensions suivantes :

1° une grande chambre, de $4^m,45$ sur $4^m,50$; 2° une seconde chambre, de $2^m,80$ sur $4^m,50$; 3° une troisième chambre, de $2^m,80$ sur $3^m,80$; 4° une cuisine, de $2^m,90$ sur $3^m,80$.

La superficie des logements à trois pièces est plus restreinte ; elle se compose de : 1° une chambre de 3 mètres sur $4^m,50$; 2° une autre chambre de $2^m,30$ sur $4^m,50$; enfin, une cuisine de $2^m,90$ sur $3^m,80$. Toutes ces pièces mesurent $2^m,70$ de hauteur. Les conditions hygiéniques sont donc excellentes.

Le loyer de ces logements varie entre 280 francs, 330 et 400 francs par an. Ces prix, qui sont ceux de la Société immobilière, sont aussi ceux que demandent généralement les autres propriétaires. Une ancienne coutume voulait que les loyers fussent payés en deux fois, à la Saint-Georges et à la Saint-Martin ; mais cet usage, qui ne donnait lieu à aucune difficulté, tant que les ouvriers de la fabrique collective voyaient eux-mêmes régler leurs salaires deux fois par an, est devenu une sorte d'ennui depuis que le règlement des salaires a pris, pour des causes que nous indiquerons plus loin, une périodicité de plus en plus courte : le fait date de quelques années. Les propriétaires, éprouvant plus de peine à se faire payer et subissant parfois des pertes dans leurs recouvrements, exigent le

paiement des loyers par semestre et le plus souvent par mois.

D'après les détails que nous venons de donner, il est facile de calculer le prix du revenu d'une maison à Saint-Imier. Les maisons de la Société immobilière, que nous avons prises comme type, ont coûté 20,000 francs l'une, celle de la Société de construction, 18,000 francs.

On n'a pas cherché à construire des maisons pour une famille ouvrière seule; elles coûteraient trop cher, environ 10,000 francs; un ouvrier n'en pourrait pas devenir propriétaire.

Voilà ce qui a été fait à Saint-Imier, ville de fondation récente où le terrain était relativement à bon marché. A mesure que les usines augmentent leur production, partant leur personnel, de nouveaux besoins se font sentir. M. Francillon et Cie ont fait construire, il y a quelques années, deux maisons auprès de leur usine, ces habitations sont assez vastes, elles contiennent chacune cinq appartements. En faisant construire ces maisons, les directeurs de l'usine n'ont eu en aucune façon la pensée d'en rendre leurs ouvriers propriétaires; ils ont voulu simplement faire un bon placement tout en remédiant pour leur part à la difficulté que la population ouvrière avait à se loger.

Nous venons d'assister, à Saint-Imier, à la naissance d'une question sociale importante : la question des logements ouvriers.

Si cette question se pose à Saint-Imier, elle n'est pas, remarquez-le bien, l'immédiate conséquence du régime de la fabrique collective, elle provient du développement du régime de l'*usine*.

Je n'affirme pas que, dans tout centre de fabrication exclusivement collective, la propriété du foyer demeure accessible aux familles ouvrières; ce serait une erreur. Il arrive souvent que, pour des causes spéciales à telle ou telle industrie, la fabrication collective se développe dans une ville qui depuis longtemps constituait une vaste agglomération; si vous voulez des exemples, je vous citerai les fabriques collectives de l'horlogerie à Genève, de la soierie à Lyon, de l'ébénisterie à Paris, etc. Alors la question des logements ouvriers se pose, c'est évident; mais si la classe ouvrière ne peut conserver la propriété de son foyer, ce n'est pas à cause de l'organisation même de son travail, c'est parce

que ce travail est venu se placer au milieu d'une agglomération puissante, où le prix du terrain, le coût de la construction mettent la propriété du foyer hors la portée des petites gens.

Pour bien vous rendre compte de ce que j'avance, examinez une ville qui doit sa naissance et sa population première à la fabrication collective, Saint-Imier, par exemple, *avant l'établissement des usines*. Alors la population agglomérée était peu nombreuse, le fond en était formé par les chefs de comptoir et quelques ouvriers spécialistes; la masse des familles qui travaillaient à l'horlogerie restait répandue de tous côtés dans la campagne avoisinante. Rien n'empêchait la classe ouvrière, dans de pareilles conditions, de conserver la propriété de son foyer.

Avec la machine à vapeur qui engendre l'usine, la scène change; la révolution que nous avons vue se produire dans la propriété industrielle se fait aussi violemment sentir dans la propriété du foyer. Du jour au lendemain, de puissantes agglomérations se produisent, d'immenses faubourgs s'accolent aux anciennes cités; là où il n'y avait rien hier, une ville de dix, quinze, ou vingt mille âmes apparaît aujourd'hui. Deux ou trois usines suffisent pour opérer ce miracle; la machine à vapeur agglomère les populations, crée et étend les villes.

Dans les étroites maisons d'une ancienne cité, comment loger tout ce peuple? Dans les champs qui s'étendent autour de cette usine, comment abriter toute une population?

En attirant dans les faubourgs des villes anciennes de nombreuses familles ouvrières, l'industrie leur fait perdre à jamais la propriété de leur foyer. Obligée de trouver un abri à proximité d'un travail qu'elle ne fait plus à domicile, la classe ouvrière s'entasse dans quelques maisons que leur antique aménagement a, le plus souvent, très peu préparées à cette nouvelle destination.

Le mal de l'encombrement est une des plus pénibles et des plus dangereuses épreuves que la population ouvrière ait à souffrir. Il a fait son apparition en Suisse avec le régime de l'usine. « A ma connaissance, écrit le médecin de la société de secours mutuels de Saint-Gall, M. Œpli, une famille d'ouvriers très honorable a dû, de mai à janvier, se contenter d'une seule chambre, en attendant

qu'elle pût se procurer une habitation convenable. Pendant ce temps, elle a eu ses trois enfants malades de la scarlatine. Par suite de la disette actuelle de logements, des cabinets, des resserres, des bûchers, d'autres pièces du même genre, quelquefois même des réduits ordinairement réservés aux animaux, servent d'habitation à des êtres humains, qui n'y trouvent qu'un abri sombre, froid, où ils mènent une existence presque aussi misérable que celle des victimes d'une inondation au lendemain du fléau (1). »

L'inspecteur fédéral du canton de Glaris, constate dans son Rapport officiel des faits de même nature : « La situation des ouvriers de nos fabriques au point de vue du logement, dit-il, est en général très peu satisfaisante. Il y a dans leur logement un encombrement considérable. Le fait ressort clairement des données statistiques du dernier recensement. Tandis que, pour 100 pièces d'habitation, on compte dans le canton de Zürich 86 habitants, 77 dans le canton d'Argovie, 66 seulement dans celui de Berne et 81 en moyenne dans toute la Suisse, il y en a chez nous jusqu'à 97, chiffre énorme si l'on tient compte de l'inégale répartition des pièces d'habitation? Fait plus regrettable encore, de sombres rez-de-chaussée, des caves, des celliers, des bâtisses mal closes et humides, sont utilisés comme habitation (2). »

A Schaffouse, le mal est plus sérieux encore ; Bohmert cite le fait de deux ménages ouvriers habitant ensemble la même pièce dans un état voisin de la promiscuité.

Dans la Suisse française, les logements sont insuffisants et très chers : à Neuchâtel, les ouvriers mariés sont mal logés pour 300 et même 350 francs par an; une seule chambre coûte de 120 à 150 francs. A la Chaux de Fonds et au Locle, il en est de même.

Si l'agglomération des familles ouvrières dans les petites villes de la Suisse produit déjà de pareilles conséquences, il est intéressant d'observer quels seront les effets de cette agglomération dans des centres puissants tels que Paris ou Londres.

Il suffit d'aller dans certains quartiers ouvriers de Paris pour

(1) Bohmert, *Arbeiteverhæltnisse und Fabrikeinrichtungen der Schweiz*, t. I, p. 224, 225.

(2) Bohmert, *ibid.*, t. I. p. 271 et 272.

avoir devant les yeux des spectacles qui dépassent en horreur tout ce qu'une imagination dantesque, mise au service d'un réaliste de la moderne école, pourrait dépeindre.

Dans le centre de la ville, autour des Halles, dans la rue Saint-Antoine, il existe des encombrements hideux. « Le plus souvent le propriétaire disparaît, et le principal locataire exerce une sorte de tyrannie sur les sous-locataires, les exploite, les rançonne, sans se soucier des haines que sa dureté a provoquées; près des fabriques, ces exigences n'ont point de limites. Si nous entrons dans la cité Jeanne-d'Arc, en face de la raffinerie Say, nous trouvons huit immeubles à plusieurs étages divisés en 1,200 logements, contenant 2,000 personnes. Les escaliers sombres sont moins éclairés et plus dangereux le soir qu'aucune partie de la voie publique au milieu de la nuit. Leur infection défie toute description... Les logeurs ont d'odieuses exigences. Ils ne tolèrent pas qu'une famille ait beaucoup d'enfants. Dans les maisons de bonne apparence, à Montmartre, à la Chapelle, les pauvres, pour être admis le jour du terme, n'avouent qu'un ou deux enfants : les autres sont confiés à quelques voisins complaisants; plusieurs jours s'écoulent; il en revient un, puis, la semaine suivante, on en fait rentrer un autre; dès que le principal locataire faisant fonction de concierge constate qu'il y a quatre enfants dans le logement, il donne congé (1). »

Ceci n'est rien; écoutez encore ce que racontait récemment un des membres les plus éminents de la commission d'hygiène : « En allant visiter, disait-il, une maison sordide pour mesurer le cube d'air insuffisant des chambres, j'entrai, la semaine dernière, dans une pièce dont la porte était entr'ouverte; les voisines entouraient le lit où gisait une femme dans les douleurs de l'enfantement. Les figures étaient consternées. J'interrogeai et la seule réponse fut de me montrer sur l'unique lit, tout auprès de la mère, le cadavre du mari, mort la veille (2). »

De l'ouvrier de fabrique rurale collective, propriétaire de la

(1) G. Picot, *La question des logements ouvriers à Paris et à Londres*.

(2) Une statistique de l'Assistance publique nous apprend qu'à Paris, sur 40,644 ménages visités par les bureaux de bienfaisance, 26,757 n'ont pour tout logement qu'une seule chambre.

maison qu'il habite et des champs qu'il cultive quand il ne se livre pas exclusivement aux travaux industriels, à l'ouvrier locataire d'une chambre unique où il doit vivre avec toute sa famille, l'évolution est complète. Si, pour examiner ce tableau dans tous ses détails, vous voulez vous rendre compte de toutes les ombres qui lui donnent un puissant relief, rappelez-vous que cette famille ouvrière, privée non seulement de la propriété de son foyer, mais de la jouissance même d'un logement sain et convenable, a depuis longtemps perdu toute part dans la propriété industrielle, et que son mobilier, son linge, ses vêtements sont par leur pauvreté et leur état de délabrement de nouveaux indices de sa misère.

Écrasés par la dure contrainte des faits qui ont amené ces résultats, ces misérables ne conçoivent même plus la possibilité d'acquérir par leur travail la moindre partie de cette propriété industrielle ou foncière qui, dans les grands centres, va se condensant entre les mains de quelques-uns. Pour eux, la propriété devient chose inconnue. S'ils la conçoivent encore, ils ne la conçoivent que comme une institution qui les opprime ; à leurs yeux, la propriété s'identifie avec la personne du chef d'usine, qui détient le travail, et avec celle du propriétaire, qui détient l'abri malsain pour lequel ils donnent une forte part de leur salaire et dont on les chasse dès que les loyers ne rentrent pas.

C'est alors que les idées socialistes prennent naissance dans la classe ouvrière et s'y développent rapidement ; le propriétaire est un ennemi, la propriété est un vol ; il faut faire rendre à la collectivité tout ce qui en a été injustement détourné ; de là à la suppression de la propriété individuelle, à la nationalisation du sol, il n'y a qu'un pas.

Nous avons démontré l'inévitable nécessité de l'expropriation de la classe ouvrière par la classe capitaliste dans le nouveau régime que le machinisme et la grande industrie ont imposé à la propriété industrielle. Le même caractère d'inexorable fatalité se constate-t-il dans le mouvement qui enlève à l'ouvrier la propriété du foyer?

Question importante : elle est à elle seule toute la question sociale.

Si la classe ouvrière se trouve privée de la propriété industrielle, c'est en vertu de causes qui sont les lois mêmes de l'organisation de la grande industrie.

Il n'en va pas de même pour la propriété du foyer. La famille ouvrière perd la propriété de son foyer quand l'agglomération où elle se trouve devient trop puissante ; et, dans les lois d'organisation de la grande industrie moderne, l'analyse ne découvre nulle part la nécessité d'établir toutes les usines dans les villes ; *beaucoup* d'industries, *surtout avec les moyens de transports que nous possédons*, peuvent se fonder à la campagne : alors les familles ouvrières conservent ou recouvrent la propriété de leur foyer.

Les maux sans nombre que les logements insalubres et malsains font souffrir à la classe ouvrière ont poussé quelques grands industriels à se préoccuper très sérieusement de cette question. Les uns, inspirés par la bienveillance, les autres, par un sentiment d'intérêt bien entendu, se sont efforcés de trouver une solution pratique. Je n'ai pas besoin d'insister sur ce qui a été fait dans cet ordre d'idées ; tout le monde connaît l'œuvre des Dollfus et les maisons ouvrières de Mulhouse. Cet exemple n'est pas resté stérile, et la plupart des industriels qui se sont établis en pleine campagne ont imité l'œuvre de ces grands patrons alsaciens. Certaines villes industrielles, comme le Creuzot, Anzin, etc., ne sont autre chose qu'une vaste agglomération de cités ouvrières.

Mais une question se pose : ces efforts et ces sacrifices que les grands industriels et les compagnies ont faits, sans ménager leurs deniers, ont-ils eu pour effet de donner la véritable solution à la question qui était pendante?

J'ai le regret, pour la France au moins, de déclarer le contraire. L'expropriation de la propriété du foyer venant après l'expropriation de la propriété industrielle avait eu pour effet d'enlever à la classe ouvrière toute stabilité ; ce qu'il fallait, c'était non seulement lui trouver des logements sains et convenables, mais lui rendre, avec la propriété du foyer, cette stabilité qui lui avait échappé.

Eh bien, cela, on n'a pu le faire.

Il n'est pas une compagnie, il n'est pas un grand industriel en France, qui consente aujourd'hui à vendre à ses ouvriers les

maisons qu'ils ont fait construire. Tout le monde en connaît la raison : l'ouvrier propriétaire d'une maison ne pourrait la laisser à celui de ses fils qui lui succédera à l'usine : *la loi s'y oppose;* après la mort du père, la maison serait vendue, un cabaretier l'achèterait. Vous voyez les conséquences de ce simple fait : en quelques années, toute l'œuvre de moralisation serait détruite et, au bout de dix ans, la population ouvrière tiendrait en loyer, de quelque Juif ou de quelque marchand de vins, ces mêmes maisons dont elle n'aurait pu conserver la propriété.

Pour conjurer ce péril, les grands usiniers et les compagnies se sont fait une règle absolue de louer leurs maisons. Les inconvénients de ce système sautent aux yeux ; les familles ouvrières ne sont assurées de leur logement que pendant la période d'activité de leurs chefs, alors que ses salaires sont assez élevés pour lui permettre de trouver à se loger où il désire ; mais quand viendra l'heure de la retraite, quand le salaire décroîtra avec les forces de l'ouvrier, il faudra quitter la maison en même temps que l'usine, et la question du logement se posera dans toute son acuité. En tenant ses habitations à loyer, la classe ouvrière demeure étrangère à la propriété, et, loin de ressentir les effets moralisateurs de la possession du foyer, elle s'habitue peu à peu à croire que la collectivité, ou l'État, ont mission spéciale pour lui assurer une habitation saine et commode.

Cette analyse du patrimoine de l'ouvrier nous a permis d'observer comment s'opère peu à peu, de proche en proche, l'expropriation de la classe ouvrière. Il nous reste à examiner quelles sont les conséquences sociales de la dernière propriété qui va lui demeurer, la propriété de son salaire.

Robert PINOT.

(*A suivre.*)

Le Propriétaire-Gérant : Edmond DEMOLINS.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

LE

CHEMIN DE FER AU DÉSERT

LE TRANSCASPIEN ET LE TRANSSAHARIEN.

Le 27 mai 1888, la métropole religieuse du Turkestan, l'ancienne capitale de Tamerlan, Samarkand, était le théâtre d'un événement de haute importance. Cette forteresse musulmane, dont aucun chrétien ne pouvait naguère franchir les murailles sans aller à une mort certaine, ouvrait ses portes devant une foule d'Européens, la plupart Russes et Français, accourus pour assister à l'inauguration du chemin de fer transcaspien, qu'une entreprise hardie a tout récemment conduit jusqu'au cœur de l'Asie centrale (1).

Quand on songe que l'année précédente, en 1887, les solitudes qui s'étendent de l'oasis de Merv à Samarkand étaient à peu près *terra incognita* pour les Russes eux-mêmes; qu'en raison de cette ignorance, il leur fallut établir plusieurs projets de tracés (2), sauf à en vérifier plus tard les moyens d'exécution et à en comparer les avantages; que, dans toute son étendue, la voie traverse un véritable désert de sable, où les puits sont très éloignés les

(1) Napoléon Ney, *En Asie centrale à la vapeur*; Paris, Garnier, 1888.
(2) *Id, Ibid.*, p. 291.

uns des autres et les oasis très rares; enfin, quand on calcule que la construction de cet immense réseau de 1,442 kilomètres s'est opéré dans l'espace de trois années, on reste confondu devant l'audace de l'entreprise, la promptitude de la réalisation, et l'énorme sacrifice que la Russie s'est imposé en vue du chemin de fer transcaspien.

Il est clair qu'un intérêt capital était en jeu. De pareils efforts ne se produisent pas sans être déterminés par un mobile puissant.

Quel était ce mobile?

Peut-être le lecteur se demandera-t-il à quoi bon prendre ces allures de sphinx et poser une énigme dont tout le monde devine le secret.

N'est-ce pas, dira-t-on, chose bien connue que le Tsar pousse ses troupes vers la conquête des Indes par tous les moyens possibles? Le « duel de l'Éléphant et de la Baleine », depuis longtemps déjà signalé par le chancelier de fer, n'a-t-il pas fait l'objet des réflexions de tous les diplomates européens? Qui ne voit là une nouvelle face de l'éternelle question d'Orient? un nouveau théâtre à la rivalité de la Russie et de l'Angleterre?

Sans doute, je sais tout cela. Je sais que la Russie et l'Angleterre sont près de se rencontrer en Asie; je sais que cette rencontre peut ne pas être amicale; je sais même que des difficultés se sont élevées entre Pétersbourg et le cabinet de Saint-James au sujet de l'Afghanistan; mais je sais aussi qu'elles ont été réglées à l'amiable, et, pour tout dire, je sais que la Russie ne songeait pas à élever une machine de guerre contre les Anglais, le jour où elle a commencé à travers l'Asie centrale, comme à travers la Sibérie, sa marche toujours progressive.

Imaginez-vous la folie d'un souverain, dont la domination s'étend déjà sur la moitié de l'Europe et la moitié de l'Asie, et qui accablerait ses sujets actuels de lourdes charges pour aller porter la guerre à travers des déserts sans fin, contre une nation aussi puissante que l'Angleterre?

Et dans quel but? Pour augmenter ses possessions? pour rui-

ner un peuple ennemi? Ce sont là des idées de conquérant, des ambitions bonnes pour un Alexandre ou un Napoléon, des plans passagers, nés dans un jour de colère ou dans la fumée du triomphe, mais bientôt abandonnés. On ne poursuit pas une pareille politique pendant des siècles, comme les Tsars ont poursuivi, depuis la naissance de la Russie, leurs progrès en Asie.

En d'autres termes, ce que nous voyons aujourd'hui dans le Turkestan n'est pas la réalisation d'un plan particulier, d'une politique momentanée ; c'est la suite naturelle, la continuation du mouvement de retour qui ramène les Russes, depuis la fondation de Moscou, vers les terres orientales d'où ils sont venus jadis.

Ce que fait aujourd'hui l'empereur Alexandre III, en s'emparant de Merv, de Bokhara, de Samarkand, et en les reliant par un chemin de fer, c'est ce que faisaient ses ancêtres quand ils détruisaient l'empire des Tartares de Kazan; quand ils établissaient autour de leurs frontières nouvelles une ceinture de forts défendus par des Cosaques : quand ils conquéraient d'une part Astrakhan, Orenbourg et Khiva; d'autre part, Sibir (1), Irkoutsk, Yakoutsk et le bassin de l'Amour. C'est toujours la même marche en avant, parfois lente, parfois rapide, jamais arrêtée.

Évidemment, il y a là autre chose que la fantaisie d'un conquérant, autre chose même que l'exécution d'un grand dessein politique ; il y a plus qu'une politique humaine, il y a un plan, une loi providentielle, une force latente et constante qui conduit les Russes à travers ces immenses territoires.

Ces considérations, toutes rapides qu'elles soient, amèneront, je l'espère, dans l'esprit du lecteur attentif, cette persuasion que c'est puérilité pure d'expliquer les progrès des Russes à travers l'Asie, en général, et le gigantesque travail du Transcaspien, en particulier, par l'espoir de soustraire les Indes à l'Angleterre. A cette invasion constante des Russes il faut chercher une cause constante, une cause née en même temps que leur premier retour vers l'Orient et persistant depuis lors avec une inten-

(1) *La Science sociale*, t. V, p. 321 à 350 et 538 à 563.

sité toujours égale. Or, si l'on peut admettre, qu'en construisant leur chemin de fer, Skobelew ou Annenkow ont nourri des projets sur l'Afghanistan et l'Hindoustan, il est parfaitement certain qu'Yermak ne songeait à rien de pareil, quand il enlevait la Sibérie aux Tartares; pas plus que Pierre le Grand ne voulait ruiner l'influence britannique aux Indes, quand il étendait vers le sud-est le territoire de l'Empire, à une époque où aucun Anglais n'avait encore mis le pied dans le nord de l'Hindoustan.

Après avoir fait naître le doute, après avoir démontré combien l'opinion juge mal les causes des faits que nous venons de rappeler, il nous faut rechercher les causes vraies, c'est ce que nous allons tenter.

I.

Le moyen le plus simple, sinon le plus efficace, serait de demander aux Russes pourquoi ils ont construit 1,442 kilomètres de chemin de fer à travers les sables mouvants. On n'accomplit pas un travail sans en donner quelque raison à ses voisins, surtout quand on les invite à une inauguration solennelle.

Voyons ces raisons officielles.

J'ouvre le volume de M. Ney au chapitre XVIII intitulé « Samarkand », et j'y trouve la dépêche suivante adressée à l'Empereur par le gouverneur général du Turkestan :

« Aujourd'hui, jour anniversaire du sacre de Leurs Majestés, a eu lieu l'inauguration de la section de Samarkand du chemin de fer transcaspien, en présence de foules énormes de Russes et d'indigènes, qui voient dans cette fête pacifique le commencement de l'ère nouvelle d'un large développement de la culture intellectuelle et économique du pays, et une nouvelle preuve de la sollicitude du grand monarque pour les besoins et la prospérité de ses peuples de l'Asie centrale (1). »

(1) Napoléon Ney, p. 369.

D'après ce télégramme, l'énorme dépense supportée par le gouvernement russe, la prodigieuse activité déployée par ses agents dans la construction du Transcaspien auraient eu simplement pour but le développement économique et intellectuel de l'Asie centrale.

Les toasts prononcés au grand banquet qui a suivi l'inauguration sont empreints du même esprit : c'est l'amour de la civilisation, la passion pour le progrès des lumières, qui ont accompli la merveille du Transcaspien.

Mais si on s'en rapportait aux documents officiels et aux toasts, l'humanité se conduirait toujours d'après des raisons abstraites, vagues, généreuses, désintéressées : les avocats seraient consumés du désir de protéger la veuve et l'orphelin; les médecins auraient tous l'auréole des martyrs; les candidats à la députation rougiraient de modestie comme de timides jeunes filles et maigriraient de patriotisme; les journalistes écriraient avec conscience et impartialité; les saltimbanques monteraient sur les planches dans l'unique but d'égayer leurs concitoyens, et les hommes au Pouvoir se priveraient du nécessaire pour alléger les impôts; bref, tout se passerait à peu près au rebours de ce qui a lieu réellement.

Laissons donc de côté ces phrases sonores, ces compliments obligés, et cherchons la vérité.

La vérité, c'est que les Russes sont toujours poussés en avant dans leur invasion de l'Asie par une *nécessité impérieuse*.

La vérité, c'est que la Russie est le plus oriental des États européens; qu'à ce titre elle forme comme l'avant-garde de l'Europe en Orient; que ses frontières d'Asie sont toutes occupées par des nomades; qu'aucun *modus vivendi* régulier et durable ne peut être adopté de concert avec ces nomades, incapables de constituer par eux-mêmes un gouvernement assez fort pour maintenir le respect des traités; que, dès lors, force est aux Russes de prendre en main l'autorité, de s'implanter chez ces nomades, de les dominer directement, de se les annexer; qu'aussitôt cette annexion faite, une autre annexion s'impose, parce que derrière un peuple nomade, il y a un autre peuple nomade...; et voilà,

en peu de mots, toute l'histoire du mouvement de retour que les Russes opèrent vers l'Orient depuis plus de trois siècles.

Ainsi la politique russe en Asie a toujours poursuivi le même objectif, parce qu'une nécessité toujours renouvelée l'a contrainte à avancer toujours, sous peine de se voir obligée de battre en retraite. L'immobilité ne lui était pas permise.

C'est pour cela que nous avons vu les Russes occuper successivement depuis plusieurs années toutes les oasis de l'Asie centrale, toutes les villes de marché, bref, tous les endroits où des sédentaires peuvent vivre et tenir en respect les nomades voisins en leur coupant les vivres.

Et c'est pour obéir à la même nécessité qu'ils relient aujourd'hui par une voie ferrée ces différents points de concentration et de résistance.

Autrefois, la limite sans cesse déplacée des possessions russes se marquait par des forteresses, par des *ostrogs*, construites de distance en distance et occupées par des Cosaques.

Parfois, un des postes de Cosaques était surpris, la garnison enlevée ou passée aux armes, et il fallait organiser une expédition pour châtier les rebelles.

Mais ce n'est pas une chose simple que d'organiser une expédition dans le désert, et, à mesure que les Russes avançaient davantage, à mesure par conséquent qu'ils s'éloignaient de leurs centres, les difficultés augmentaient.

Dans ces dernières années, et depuis la conquête du Turkestan, ces difficultés devenaient insurmontables.

L'illustre Skobelew fut le premier à reconnaître la nécessité d'un chemin de fer partant de la mer Caspienne et amenant les vivres et les fourrages aux troupes qui s'enfonçaient toujours plus à l'est, de Kizil-Arvat à Géok-Tépé, de Géok-Tépé à Askhabad, d'Askhabad à Merv, de Merv à l'Amou-Daria et au delà.

Deux échecs de l'armée russe devant Géok-Tépé, à 235 kilomètres de la Caspienne, avaient démontré la nécessité d'établir un moyen de ravitaillement rapide. Skobelew eut l'idée d'employer à cet effet un chemin de fer portatif Decauville, qui rendit les plus grands services. Après cette expérience, couronnée d'un

prompt succès, la question du Transcaspien était résolue en principe.

Ce chemin de fer a donc été avantageux aux Russes pour l'occupation armée, pour la conquête de l'Asie centrale.

Il le sera encore, et d'une façon plus durable, pour le maintien de leurs positions.

Il s'agit donc purement et simplement ici d'une œuvre stratégique. C'est un général d'état-major, le général Annenkow, qui a dirigé et mené à bien cette étonnante entreprise. Les ouvriers qu'il a employés, ce sont des soldats, des soldats spéciaux enrégimentés dans deux *bataillons de chemins de fer;* comment exprimer plus clairement que le but poursuivi est uniquement un but militaire?

Maintenant, une question se pose : Où s'arrêtera l'expansion des Russes? Quand la force que nous avons vue les pousser constamment à la conquête cessera-t-elle d'agir?

Il pourrait se faire que cette force rencontrât d'insurmontables obstacles dans certaines circonstances du lieu : dans le relief du sol, par exemple au pied du Pamir; dans la siccité plus que complète du plateau central asiatique, où les puits paraissent plus rares encore que dans le Turkestan... Mais les inventions modernes auront sans doute raison de ces difficultés, et il est à croire que les grands réseaux projetés à travers la Sibérie, peut-être même la traversée des déserts de la Dzoungarie et du Gobi, se réaliseront un jour.

Toutefois, si la puissance russe, armée du génie inventif de l'Europe, peut triompher de tous les obstacles, il est une hypothèse où la marche en avant des armées du Tsar n'a plus sa raison d'être.

Nous avons vu, en effet, que la nécessité des agrandissements successifs de la Russie en Asie provenait de l'état social des peuples qu'elle rencontrait sur son passage.

Ces populations sont toutes plus ou moins nomades, plus ou moins pastorales. A ce titre, et pour des raisons sur lesquelles je n'ai pas à revenir ici, elles sont incapables de constituer un gou-

vernement suffisamment fort pour faire respecter l'ordre. Par là, elles deviennent un réel danger pour leurs voisins sédentaires, et ceux-ci se voient, un jour ou l'autre, dans la nécessité de faire la police eux-mêmes, c'est-à-dire d'occuper le pays.

Voilà bien la cause que nous avons assignée plus haut à l'invasion russe.

Mais alors si cette cause vient à cesser, l'invasion devra logiquement s'arrêter. Du jour où la Russie se heurtera à une nation organisée, elle n'aura plus aucune raison de continuer ses conquêtes. Elle pourra faire des traités sérieux.

Remarquez bien que, pour traiter, il est nécessaire et il suffit de trouver en face de soi des pouvoirs publics *qui offrent des garanties*. Quand, après la malheureuse guerre de 1870, la France voulut obtenir la paix, vous savez ce que répondirent les Allemands à nos parlementaires : « Établissez d'abord un gouvernement régulier, un gouvernement qui nous *offre des garanties;* autrement, nous ne pouvons pas traiter. » Et pendant un court armistice, la France se hâta d'installer une Assemblée nationale qui conclut la paix. On me pardonnera de rappeler ici cet épisode douloureux de notre histoire contemporaine; mais on en comprend toute la portée sociale.

Quand donc la Russie rencontrera-t-elle en Asie un État suffisamment constitué pour qu'elle puisse traiter avec lui?

Elle le rencontrera quand elle arrivera aux Indes; ou plutôt, elle le rencontre aujourd'hui même, où son influence et celle de l'Angleterre se trouvent en présence dans l'Afghanistan.

Si l'Angleterre n'est pas pour la Russie une ennemie à vaincre, si le Tsar ferme l'oreille aux conseils de l'ambition, de la jalousie ou de la rancune, il peut s'écrier dès aujourd'hui : « Enfin ! notre course en Asie trouve un terme! Nous atteignons les frontières d'un voisin avec lequel il est possible de vivre en paix! »

C'est peut-être là un aspect *nouveau* de la fameuse question de l'Asie centrale; mais je crois que c'est le *véritable* aspect.

Je ne vois pas pourquoi les Russes iraient chercher querelle aux Anglais dans l'Inde, plutôt qu'à leurs autres voisins, les Allemands, les Autrichiens, ou les Turcs.

Sans doute le fait peut se produire. Les guerres européennes n'ont probablement pas achevé leur cycle, et nous assisterons bientôt peut-être à de nouvelles luttes; mais le « duel de l'Éléphant et de la Baleine » ne me semble pas inévitable, comme on paraît le croire.

On dit : Et la question de l'Afghanistan? Mon Dieu! la question de l'Afghanistan est assez simple, et un coup d'œil jeté sur une carte permet de la résoudre.

Qu'est-ce, en somme, que l'Afghanistan?

Un pays montagneux, traversé par un couloir qui conduit de l'Asie centrale aux Indes.

Vous connaissez en Europe un pays semblable : c'est la Suisse. Et l'Afghanistan est prédisposé, par sa configuration physique, à jouer en Asie le rôle que joue la Suisse en Europe.

Que les diplomates de Londres et de Pétersbourg conviennent de sa neutralité; qu'on en fasse un lieu de transit commercial, à cause du passage à peu près unique qu'il présente; qu'on renouvelle le chemin de fer du Saint-Gothard et que chacun des deux peuples, anglais et russe, reste limité à ses frontières naturelles : chacun y est protégé par le rempart des montagnes et par une force qui lui suffit pour assurer l'exécution d'un traité dicté par le bon sens.

II.

Mais j'oublie que nous ne sommes pas à un congrès diplomatique.

Il s'agit aujourd'hui d'étudier les chemins de fer au désert, et voilà que, sans nous en apercevoir, nous avons pénétré jusqu'aux Indes.

Revenons au désert.

Un général français, dont la carrière a eu pour principal théâtre l'Algérie, vient précisément de publier un volume plein de faits et d'aperçus intéressants sur *la Conquête pacifique de l'Intérieur africain.*

Vous entendez bien que c'est au moyen d'un chemin de fer transsaharien que l'on veut obtenir ce résultat, et nous voilà ramenés en Algérie à la question qui nous a occupés dans l'Asie centrale.

Ce n'est pas la première fois que l'on compare notre position en Algérie à celles des Russes en Asie, et le général Philebert met en lumière dans son ouvrage, avec beaucoup de vérité, l'analogie qui rattache les deux situations (1).

Les lecteurs de *La Science sociale* se rappellent sans doute l'étude de M. de Préville sur la zone des déserts du nord, dans le continent africain et les indications qu'il donne d'une zone semblable dans l'Asie antérieure et l'Asie centrale. En se reportant à cet article (2), ils constateront que le désert des Turkmènes, traversé aujourd'hui par le Transcaspien, est la continuation asiatique du Sahara, que le général Philebert propose de percer aussi par un chemin de fer transsaharien.

Et les raisons que le général met en avant pour soutenir ce projet sont aussi celles qui décidèrent Skobeleff à employer d'abord le chemin de fer Decauville pour réduire Géok-Tépé, et à commencer ensuite le Transcaspien : ce sont des raisons militaires, des raisons de défense.

D'un côté comme de l'autre, la même nécessité s'impose : le voisinage des nomades exige qu'on les conquière. On ne peut se défendre des cheiks arabes du sud oranais, ou des khans asiatiques qu'en les prenant à sa solde, en s'emparant de leur pays; et les voies ferrées sont un des auxiliaires les plus utiles que puisse avoir notre armée pour une expédition dans l'intérieur.

Ceux qui voudront se rendre compte, dans le détail, de l'intérêt qu'il y a à nous rendre maîtres des tribus arabes du sud algérien; ceux qui seront curieux de savoir comment il existe, au midi de la province d'Alger, un tracé possible pour un chemin de fer à travers le Sahara, trouveront dans l'ouvrage du général

(1) *La Conquête pacifique de l'Intérieur africain*, par le général Philebert; Paris, Ernest Leroux, 1889, chapitre XX.

(2) *La Science sociale*, t. IV, p. 56 à 93.

Philebert de très amples renseignements sur ces divers points. Nous n'avons pas à nous en occuper ici, pas plus que nous ne nous sommes étendus sur les procédés techniques très ingénieux imaginés par le général Annenkow pour la construction du Transcaspien.

Ce qui nous importe, c'est de voir où peut aboutir la ligne projetée; de rechercher si, après avoir traversé les contrées occupées par les nomades, elle rencontrera en quelque lieu une nation à peu près organisée, avec laquelle on puisse traiter. En d'autres termes, il nous faut savoir si la nécessité de nouvelles conquêtes s'imposera toujours à la France, au cas où elle entreprendrait de pacifier et de dominer les tribus errantes du Sahara.

L'importance de la question est capitale.

En effet, si nous ne devons jamais trouver devant nous que des nomades pillards et des déserts de sable, il n'y a aucun terme à nos expéditions d'Afrique; aucun terme ni aucun but, car elles ne sauraient procurer quelque avantage qu'aux officiers de notre armée désireux de se distinguer. Il serait assez fou de gaspiller beaucoup d'argent et beaucoup de vies d'hommes pour un résultat aussi mince.

Si, au contraire, il y a derrière le Sahara des populations fixes, attachées au sol; s'il existe dans le Soudan des pays de production agricole, nos entreprises militaires pourront se justifier par un intérêt public suffisant.

Je dirai plus : non seulement nos armées ouvriront au commerce des voies fructueuses; non seulement elles nous permettront de coloniser des contrées fertiles, mais du jour où elles parviendront à atteindre des peuples sédentaires, leur mission conquérante sera à peu près terminée.

Dès ce jour, en effet, le péril résultant du voisinage des nomades disparaîtra. Quelques-uns de ces nomades, enrégimentés comme les Cosaques de la Russie et de la Sibérie, suffiront alors à garder nos frontières. L'ère des expéditions qui exigent de grands sacrifices aura pris fin.

Pourquoi cela, dira-t-on? Parce que les populations séden-

taires sont infiniment plus faciles à soumettre que les populations errantes : à la moindre révolte, on peut châtier sévèrement des familles fixées au sol, en occupant leur territoire. Il leur est impossible de fuir le pays qu'elles cultivent, parce qu'à ce pays, parce qu'aux champs qu'elles labourent, sont attachés leurs moyens d'existence; elles n'ont pas, comme les pasteurs, la facilité de mettre, en quelques heures, vingt lieues de sables entre notre frontière et leur campement.

La question est donc bien de savoir s'il y a quelque part, au sud des possessions françaises, un peuple agriculteur.

Or ce peuple existe.

M. de Préville nous a décrit ici même la région des *Pasteurs-vachers* (1). En me reportant à ce travail, je constate que ces pasteurs dominent de nombreux esclaves noirs qu'*ils ont contraints aux labeurs de l'agriculture*.

Voilà donc trouvés les cultivateurs que nous cherchions.

De plus, je vois que les pasteurs-vachers ne se bornent pas à vivre de la culture entreprise à leur profit par les nègres. Ils y trouvent autre chose qu'une ressource alimentaire, ils y trouvent un objet de commerce.

C'est de là, en effet, que se tirent les grains tendres du Soudan, le riz de Sokoto, le dokn, le dourah, si appréciés des populations du désert; c'est de là que les caravanes répandent ces produits dans les villes de marché, parmi les nomades des steppes pauvres du Sahara.

Par conséquent, l'agriculture de cette partie du Soudan n'est pas une agriculture d'expédients; c'est une agriculture riche et susceptible de développements considérables.

Avec l'humidité qui y règne, la steppe des vachers est, dans sa plus grande partie, une steppe transformable. Les géographes se refusent à la qualifier de désert et la désignent parfois sous le nom de zone des *avant-déserts* (2). Des colons européens appelés à diriger l'exploitation de ce sol fertile obtiendraient rapidement

(1) *La Science sociale*, t. IV, p. 86 à 91.
(2) Reclus, *Géographie universelle*, t. XI, p. 786, 789.

une production intense; ils assureraient à la ligne du Transsaharien un trafic important.

Enfin, le seul fait de la domination d'une race entière par une autre race annonce que nous nous trouvons en présence de nations organisées, possédant des pouvoirs publics constitués.

A coup sûr, nous n'entendons pas citer le gouvernement du sultan du Bornou comme un modèle de sagesse, de régularité et de délicatesse. Loin de là, c'est un gouvernement à la mode pastorale et orientale, instable, despotique et sans préjugés; mais enfin c'est une force existante. Dès lors, on peut traiter avec les Bornouens, comme avec les Bahgermi, les Wadaï, les Fellata, etc., c'est-à-dire avec l'ensemble des pasteurs-vachers.

On peut vivre en paix avec eux, comme l'Europe vit en paix avec la Turquie, comme nous vivons en paix avec Tripoli et le Maroc.

Pour pouvoir traiter avec les représentants d'une nation, il faut et il suffit, en effet, comme nous l'avons dit plus haut, que ces représentants aient la puissance nécessaire pour faire respecter le traité par la nation.

Et voilà comment la région des pasteurs-vachers se trouve être, à la fois, une limite à nos conquêtes, un établissement favorable à nos colons, une source de profits pour le Transsaharien.

III.

Ces deux chemins de fer, le Transcaspien qui est fait et le Transsaharien qui est à faire, sont nécessités par les mêmes causes, comme nous venons de le voir. Ils traversent les déserts pour les pacifier et aboutissent aux pays de production pour les exploiter.

Mais les résultats probables qu'ils amèneront sont-ils semblables?

Pour répondre à cette question, il nous faut examiner quelles sociétés chacun de ces chemins de fer rencontre sur sa route et quel genre d'action il est appelé à exercer sur chacune d'elles.

Toutes ont un caractère commun : elles sont plus ou moins *patriarcales*.

Et cette constatation me remet en mémoire un certain article de M. Pinot sur le Cinquantenaire des chemins de fer, article dans lequel je relève la conclusion suivante : « On peut dire que le chemin de fer est sans action sur les races purement patriarcales ; il ne sert ni à les organiser ni à les désorganiser (1).

L'enquête que nous nous proposons de faire doit-elle donc fatalement aboutir à un résultat négatif?

Non, car nous n'avons pas affaire à des populations *purement* patriarcales.

Les populations *purement* patriarcales sont les populations *purement* pastorales, car le travail du pâturage est celui dans lequel la communauté se pratique avec le plus d'intensité. Inutile de revenir sur cette vérité mise en lumière plusieurs fois déjà dans *La Science sociale*.

Or les habitants indigènes de la zone des déserts du nord, en Afrique, comme ceux qui errent dans les déserts correspondants de l'Asie, ne sont pas des *pasteurs purs ;* loin de là.

Ils ne peuvent pas l'être, la nature du terrain s'y refuse. La steppe est trop *pauvre* pour suffire à les nourrir.

Et, suivant des circonstances variables dont chacune constitue une région particulière (2), ces pasteurs complètent leurs moyens d'existence par les travaux accessoires que permet la nature du lieu.

C'est par ces travaux accessoires que le chemin de fer va les atteindre.

Je parlais à l'instant des pasteurs-vachers, chez lesquels le pâturage produit peu, et qui recourent à la culture pour assurer leur vie.

Ici, la déformation du patriarcat est accentuée. Au lieu de familles isolées les unes des autres et se suffisant à elles-mêmes, nous avons un État centralisé dans une certaine mesure ; au lieu de familles égales entre elles, nous avons une hiérarchie, un

(1) *La Science sociale*, t. IV, p. 27.

(2) Voir la carte de ces « régions », *ibid.*, p. 61.

sultan, des émirs, etc. Bien plus, tout un ensemble de familles, celles des nègres, est soumis à un ensemble d'autres familles, celles des Arabes. On voit combien l'introduction de la culture a modifié la société patriarcale.

Maintenant, supposez qu'un chemin de fer aboutisse à ces contrées, quels résultats va-t-il amener?

Tout d'abord, les produits agricoles du Soudan vont trouver un débouché merveilleux. Déjà les pasteurs-vachers sont habitués à exporter le surplus de leur consommation dans les déserts qui les avoisinent au nord; mais ils n'ont d'autres moyens de transports que les animaux de bât : dans leur région, les bœufs porteurs; plus au nord, les chameaux. Le chemin de fer, en diminuant les frais du voyage, en multipliant à l'infini la puissance de transport des caravanes, donnera à la culture un essor prodigieux. Au point où il aboutira, il se créera forcément des centres commerciaux très importants, où afflueront les produits de la contrée.

Voilà pour le résultat matériel.

Au point de vue social, que donneront à leur tour ces résultats matériels? Qu'adviendra-t-il de l'ancienne organisation des pasteurs-vachers?

Elle se modifiera dans le sens où l'agriculture et le commerce l'entraîneront. Elle deviendra de moins en moins patriarcale. J'imagine que les Bornouens, les Wadaï ou les Bahgermi, subitement enrichis par le chemin de fer, seront assez semblables, au bout de quelques années, aux riches *haciendiados* du Mexique ou de la Plata; je les vois ayant sous leurs ordres de nombreux esclaves noirs, tirant de leur travail un gros profit, et se livrant à mille excentricités de toutes sortes. Au surplus, voici quelques effets assez précis.

Le développement de la culture amènerait fatalement la restriction des terrains de parcours et la ruine plus ou moins complète du travail pastoral.

Il donnerait à l'esclavage nègre un développement très exactement proportionnel à ses propres progrès, puisque la culture ne se pratique qu'au moyen d'esclaves.

En revanche, il fermerait, sur ce point, le marché de la traite : on aurait plus d'intérêt à garder les esclaves pour soi qu'à les exporter.

Enfin, la situation de ces esclaves serait changée. Ils évolueraient du type oriental vers le type des Antilles. Au lieu d'entrer dans les familles arabes comme une sorte de prolongement de ces familles, au lieu d'être peu à peu absorbés par elles, ils formeraient, dans le pays, une classe à part et constitueraient un danger pour leurs dominateurs, comme les nègres des colonies sucrières en Amérique.

Nous avons étudié, à propos de l'abolition de la traite, le sort des esclaves en Orient (1) et il nous est apparu infiniment plus doux que celui de leurs congénères du Nouveau-Monde. Nous avons dit aussi que ce résultat était dû aux habitudes de la famille patriarcale ; par conséquent, tout ce qui attaque la famille patriarcale tend à modifier le régime de l'esclavage oriental.

Or rien ne compromet la famille patriarcale comme le développement de la culture, surtout lorsque cette culture est entreprise dans un but de spéculation, comme le serait forcément celle à laquelle donnerait naissance l'établissement d'un chemin de fer d'Alger au Soudan.

Les esclaves de l'Hadramaut, qui cultivent pour les Arabes commerçants de la côte, cultivent simplement en vue des besoins d'une famille : ils sont les laboureurs de cette famille. On a quelques esclaves noirs pour récolter du grain, comme nous avons à la campagne un jardinier pour avoir des légumes, voilà tout ; mais la source du revenu de la famille est ailleurs.

Au contraire, dans le Soudan, la culture *en vue de l'exportation* pourrait très bien devenir, avec la création du Transsaharien, une source de revenu et de lucre pour les familles.

Si les Arabes vachers répugnent à ces entreprises, il se trouvera, — pas en France, hélas (2) ! — des colons européens pour prendre

(1) *La Science sociale*, t. VI, p. 106 et 107.

(2) Je ferai remarquer que les conclusions du travail de M. Pinot sur le *Cinquantenaire des chemins de fer* trouvent ici une vérification complète. La famille des Arabes n'est atteinte par les chemins de fer algériens existants qu'en ce qu'elle a de *non pa-*

leur place ; et ces colons auront des esclaves qu'ils appelleront des *engagés libres*, mais dont la situation sera au moins aussi digne de pitié que celle des anciens esclaves des Antilles (1).

De telle sorte que la famille patriarcale et les coutumes relativement bienfaisantes de l'esclavage oriental disparaîtront devant le chemin de fer, qui amènera en retour un développement considérable de la richesse et l'abolition de la traite. Je dis l'abolition de la traite et non de l'esclavage ; il serait plus exact encore de dire la *transformation* de la traite et de l'esclavage.

Tel serait le résultat probable du Transsaharien dans la région des pasteurs-vachers.

Plus au nord, la ligne projetée traverserait la région des chevriers, étroite dans cette partie, et filerait ensuite à travers la région des chameliers, qui occuperait à elle seule la moitié de la longueur totale du trajet.

Quels seraient les effets de la voie ferrée sur ce nouveau théâtre ?

Comme précédemment, nous nous demanderons quel est, dans ces régions, le travail accessoire des pasteurs, quel est, par conséquent, leur point vulnérable, le côté de leur constitution sur lequel le chemin de fer peut avoir une influence.

Les chevriers, complétant leurs ressources par la cueillette (2), verront passer les trains sur leur territoire sans en éprouver une grande émotion. Ils vendront leur gomme arabique plus facilement peut-être et prendront l'habitude de quelques produits d'Europe, mais personne ne viendra les déranger dans leur pays pauvre et ils continueront à traire leurs chèvres à peu près comme par le passé.

C'est l'avantage des contrées peu fertiles d'être à l'abri des invasions ; M. de Rousiers en donnait dernièrement un exemple

triarcal. Nos familles *instables* françaises se servent fort peu de ce réseau pour coloniser, et des voisins *moins désorganisés*, Espagnols à Oran, Italiens à Constantine, profitent des dépenses faites par le gouvernement français, aux frais des contribuables français. N'est-ce pas le cas de répéter : Tant vaut la famille, tant vaut le chemin de fer ?

(1) Voir, pour la situation des *engagés* dans les colonies européennes, *La Science sociale*, t. VI, p. 109.

(2) *La Science sociale*, t. VI, p. 85.

dans l'échec des Normands au Groënland (1). Le contraste entre le bouleversement opéré chez les vachers par la création d'un chemin de fer et les minces résultats que produirait ce chemin de fer chez les chevriers, vient à l'appui de la loi sociale qu'il exposait.

Si nous pénétrons dans la large région des chameliers, nous nous trouvons en présence d'une steppe plus pauvre encore que celle des chevriers et bien plus radicalement intransformable. L'humidité y fait presque absolument défaut. C'est le pays que parcourent les Touaregs, la figure couverte d'un voile, pour éviter l'absorption du sable très fin que soulève le moindre déplacement atmosphérique.

Il semble au premier abord que l'effet du chemin de fer sur cette région devra être nul, car on n'imagine pas ce que des Européens pourraient bien entreprendre dans un pareil pays.

Mais les aperçus trop rapides sont parfois trompeurs et nous devons les contrôler, en les soumettant à une observation plus attentive et plus méthodique.

Le pays des Touaregs, avons-nous dit, est intransformable, ou du moins très difficilement transformable : les chameaux semblent donc destinés à y errer longtemps encore sans partage. Mais les Touaregs ne vivent pas uniquement du lait des chamelles; ils en vivent même fort peu et tirent beaucoup de ressources d'un travail accessoire, celui des convois et caravanes.

Dans cette très large bande de sable, qui constitue la région des chameliers, les Touaregs se déplacent constamment du nord au sud et du sud au nord. Ce sont les intermédiaires commerciaux et les convoyeurs de marchandises du désert. Les uns conduisent les caravanes, les autres les pillent, mais tous en vivent à des titres divers.

Voyez-vous quelle concurrence terrible ils trouveront dans un chemin de fer circulant précisément du sud au nord, faisant en un jour et pouvant recommencer tous les jours le trajet qu'ils mettent un mois et plus à accomplir, enfin traînant avec une

(1) *La Science sociale*, t. VI, p. 342 à 344.

seule locomotive la charge de cent ou deux cents chameaux ?

Si jamais le Transsaharien est construit, les Touaregs subiront une terrible crise dans toute la contrée voisine de son parcours ; leur industrie de transporteurs sera ruinée par la vapeur de la manière la plus radicale.

Quand parurent en France les premiers chemins de fer, on pensa d'abord que le roulage allait absolument disparaître ; il s'est plutôt transformé qu'il n'a disparu, et on voit encore, dans beaucoup de pays récemment percés, d'anciens rouliers établis autour des gares pour le camionnage des marchandises. Les trajets qu'ils font sont beaucoup plus courts qu'autrefois, mais, comme les transports sont devenus moins coûteux avec la vapeur, ils ont l'occasion d'en faire beaucoup plus et leur travail reste le même.

Il n'en sera probablement pas ainsi pour les Touaregs. Ils ont toutes sortes de raisons pour parcourir leur région du nord au sud et réciproquement, c'est-à-dire dans un sens parallèle au tracé du Transsaharien ; ils ne peuvent pas changer la direction de leurs déplacements, par exemple les faire de l'ouest à l'est ou de l'est à l'ouest, en se cantonnant soit dans le haut, soit dans le bas de la région qu'ils occupent.

En effet, que transporteraient-ils s'ils voyageaient de l'est à l'ouest ? Leur région est stérile ; on la traverse pour aller de celle des chevriers à celle des cavaliers, mais on n'a que faire de la parcourir dans sa plus grande longueur. De même, les steamers sillonnent l'Atlantique entre les continents, d'Europe en Amérique par exemple, mais on ne les voit pas naviguer sans but d'une extrémité à l'autre de l'Océan. Le Sahara est une mer de sable, je ne suis pas le premier à le dire.

Mais alors que vont devenir ceux de nos chameliers dont le Transsaharien traversera le pays et ruinera l'industrie ?

M. de Préville nous a exposé à quel point le commerce avait déjà marqué son empreinte sur leur société. Ce ne sont pas, en effet, de simples rouliers que les Touaregs ; ils transportent à leur compte des marchandises leur appartenant ; ils achètent au nord pour revendre au sud, et réciproquement ; ils sont négociants, et

le négoce pourra leur offrir un refuge. Les plus avisés, les plus adroits, trouveront un moyen d'existence dans le commerce des villes d'entrepôt qui se créeront forcément aux points où le chemin de fer entrera dans la région des chameliers et la quittera. Ils deviendront alors sédentaires, purs commerçants, et les restes de leur organisation patriarcale seront fortement menacés.

Seuls, les chameliers éloignés de la ligne continueront à vivre comme par le passé. Il faut bien remarquer, en effet, que le Transsaharien ne tuerait qu'*une* des lignes de caravanes. Or il en existe un assez grand nombre : on peut citer, par exemple, celles du Sénégal au Maroc, de Tombouctou à Ghadamès, d'Aghadès au Fezzan ou à Tripoli, du Caire en Abyssinie ou au Darfour, sans parler des lignes asiatiques (1).

Enfin le Transsaharien rencontrera, dans sa course vers le nord, la région des pasteurs cavaliers.

Une grande partie de cette région est déjà soumise à notre domination. Je n'en parlerai pas aujourd'hui. Dans le sud, on rencontre encore des tribus assez indépendantes pour lever sur les sédentaires des oasis l'impôt du *khoui*, ou « fraternité ». Le prolongement de la ligne d'Alger à Biskra jusqu'à Tuggurth, Ouargla et les autres stations de la vallée de l'Igharghar, mettrait fin à ces exigences et couperait les vivres à ces nations guerrières et nomades.

Une fois privées de cette ressource, elles évolueraient dans le même sens que les tribus plus septentrionales, aujourd'hui soumises; on verrait leurs fiers cavaliers former des régiments indigènes et les influences européennes saperaient peu à peu la constitution traditionnelle et patriarcale.

En résumé, le chemin de fer transsaharien modifiera toutes les populations qu'il trouvera sur son passage, parce qu'aucune n'est *purement* patriarcale, et il agira sur chacune d'elles dans la mesure précise où elle s'écarte du travail pastoral.

(1) *La Science sociale*, t. IV, p. 77.

Il agira profondément sur les vachers, qui ont déjà recours à la culture.

Il agira peu sur les chevriers, parce qu'ils se rapprochent du type exclusivement pastoral.

Il ruinera l'industrie des Touaregs, qui demandent beaucoup aux transports et peu au pâturage.

Il gènera considérablement et mettra à merci les cavaliers pillards, en leur enlevant la ressource du *khoui*, qui provient de la guerre et non de l'art pastoral.

IV.

Le Transcaspien ne paraît pas devoir amener des résultats aussi marqués sur les populations dont il traverse le territoire.

Construit en entier dans la région du sable qui est propre aux chameaux, il la traverse de l'ouest à l'est, c'est-à-dire dans un sens perpendiculaire à celui des caravanes.

Le Transcaspien n'est donc pas une concurrence à ces caravanes; il ne suit pas la même direction qu'elles; mais c'est un puissant instrument de « cantonnement ». Il coupe, en effet, le chemin aux nomades; il les surveille et peut les mettre, en cas de révolte de leur part, aux prises avec des troupes fraîches rapidement amenées de postes éloignés. Bref, il assure leur soumission sans leur enlever leurs ressources, sans modifier leur état social dans sa racine même, dans le travail qui lui donne naissance.

Est-ce à dire que le Transcaspien soit destiné à rester un chemin de fer purement militaire? Nous ne le pensons pas.

Il est à peu près certain qu'un jour ou l'autre Merv, ou Samarkand, ou Bokhara, ou tout autre point de la ligne, sera relié par l'Afghanistan aux voies ferrées de l'Hindoustan. Il n'est pas impossible d'autre part que le tronçon de Michaïlovsk à Tah-Kend se prolonge plus tard jusqu'à la Chine.

Si cette double hypothèse se réalisait, nous assisterions probablement à une véritable résurrection des grandes villes de l'Asie centrale.

Devenu ou plutôt redevenu le point de croisement de deux routes commerciales qui relient d'une part les Indes, de l'autre le Céleste-Empire aux États d'Europe, le désert des Turkomènes se couvrirait tout à coup de villes considérables. Ce serait à coup sûr le plus grand marché du Vieux-Monde.

Et l'on verrait les pasteurs qui parcourent aujourd'hui ces solitudes désolées fuir à la recherche d'autres déserts, pour y continuer leur vie nomade, tandis qu'une population nouvelle, mélangée, cosmopolite, brillante et instable, élèverait à grands frais ses établissements sédentaires, créerait, avec toutes les ressources de la science moderne fécondées par ses capitaux, des irrigations artificielles et une culture artificielle, et renouvellerait ainsi les merveilles dont l'histoire de l'Asie conserve le souvenir et dont son sol porte encore les traces.

Puis, un très petit événement, une découverte nouvelle par exemple, viendrait à se produire qui ferait abandonner les transports à la vapeur, comme on abandonna jadis les transports par caravanes pour la grande navigation ; ou bien un conquérant nomade, profitant des rivalités et des guerres européennes, fondrait tout à coup sur ces cités puissantes, les raserait et sèmerait du sel sur leurs ruines ; et de nouveau le désert reprendrait sa monotonie, le sable envahirait les cultures, obstruerait les canaux d'irrigation, et le voyageur étonné se demanderait, comme aujourd'hui, quelles nations habitèrent jadis les superbes palais dont un pan de mur, une colonne brisée, ou quelques briques amoncelées marquent la place.

Ces contrastes ne sont pas seulement une occasion d'antithèses faciles; ils portent avec eux un enseignement social qu'il est utile d'indiquer.

Par le seul fait de sa situation sur le globe terrestre, l'Asie centrale est soumise à une sécheresse très grande dont la science météorologique donne l'explication : c'est un désert sableux approprié au chameau. Cela suffit pour que des pasteurs chameliers puissent vivre dans ce désert sans aucun effort, sans travail pénible, je ne dis pas sans privations. Voilà un minimum de ressources assuré.

Par le fait de sa situation géographique, l'Asie centrale se trouve aussi être le chemin le plus court des Indes et de la Chine vers l'Europe. Voilà encore un fait invariable, mais elle n'est pas nécessairement et constamment le chemin le plus *avantageux*. Cette seconde condition dépend d'une foule de circonstances indéfiniment et brusquement variables. Suivant que ces circonstances donnent l'avantage à la voie de terre ou à la voie de mer, à telle voie de terre ou à telle autre, le mouvement commercial se déplace.

Et, comme ce mouvement commercial est toujours accompagné des grandes manifestations du génie inventif et de la puissance matérielle, l'Asie centrale, comme l'Asie Mineure, oscille perpétuellement entre les villes colossales des commerçants et les tentes éparses du pasteur, entre la richesse et le dénûment, entre le despotisme d'un monarque couvert de diamants et la fière indépendance du nomade.

Ajoutez à cela que l'Asie centrale est le premier théâtre où se soit manifesté chacun des puissants mouvements de migrations partis de la grande steppe mongole vers l'Occident. C'est là que Tamerlan établit la capitale de son empire, là qu'ont toujours eu lieu les luttes mémorables où se jouaient les destinées de l'Europe, et vous connaîtrez que cette terre est prédisposée par la Providence aux manifestations les plus éclatantes de son gouvernement. C'est là surtout qu'on peut saisir, avec une victorieuse évidence, quelques-uns des merveilleux ressorts par lesquels, sans entraver la liberté de l'homme, elle conduit souverainement les sociétés.

Le chemin de fer transcaspien marquera peut-être une époque nouvelle dans l'histoire étonnante de ce désert.

H. Saint-Romain.

LES

POPULATIONS MINIÈRES[1].

V.

LES MINES MÉTALLIFÈRES EXPLOITÉES SOUS LE RÉGIME PROVINCIAL. — LEURS QUATRE VARIÉTÉS PRINCIPALES.

Nous recherchons les effets sociaux de l'exploitation des gîtes métalliques profonds. Dans notre précédent article, nous avons étudié, en Angleterre, le type le plus simple, l'*exploitation par les Familles*.

Cette première étude nous a donné l'occasion de reconnaître que les mines métallifères présentent trois caractères fondamentaux : 1° elles ne donnent qu'un *bénéfice modeste* à cause des difficultés d'extraction ; 2° elles ne peuvent donc être entreprises que par des propriétaires possédant d'*autres sources de revenus;* 3° enfin, elles doivent *modérer leur production*, de façon à pouvoir fournir régulièrement le marché et entretenir leur clientèle, à travers les alternances de fécondité et de stérilité du filon.

Or nous avons vu que l'exploitation par les Familles, suivant le type anglais, offre des conditions très favorables à ces trois points de vue : le propriétaire est assez *riche* pour se contenter d'un bénéfice modeste; il tire ses principaux moyens d'existence de la culture d'un *grand domaine;* enfin, il peut, par cela même, *modérer la production* et éviter ainsi les crises du marché.

Le nouveau type que nous allons décrire est-il placé dans des

(1) Voir les renvois à toute la série des études antérieures, t. V, p. 18, et t. VI, p. 488.

conditions aussi avantageuses, pour résoudre ce triple problème ?

C'est ce qu'il nous faut examiner.

Les mines métallifères *exploitées sous le régime Provincial* présentent une grave complication : *la production y est réglée par une intervention des Pouvoirs publics.*

On voit, par ce seul fait, combien ce type diffère du précédent : la mine n'est plus exclusivement entre les mains du propriétaire; elle est soumise au contrôle et à l'action d'un agent étranger, éloigné et collectif, et, qui plus est, d'un agent muni de la puissance publique, c'est-à-dire d'une autorité avec laquelle il n'est pas facile de discuter.

Néanmoins, dans le cas qui nous occupe, les effets de cette ingérance sont atténués, comme on va le voir, parce que l'État n'intervient pas directement et que la réglementation conserve un *caractère essentiellement provincial.* L'intérêt local n'est donc pas étouffé sous la centralisation administrative.

L'intervention des Pouvoirs publics n'est pas également accusée dans les différentes exploitations minières appartenant au groupe que nous étudions : elle se manifeste à des degrés divers, qui déterminent des variétés sociales distinctes.

Dans l'état actuel de la science, on peut signaler *quatre variétés principales* de mines métallifères exploitées sous le régime Provincial.

Elles se différencient à la fois, ainsi que l'indique le tableau ci-joint, par l'intervention décroissante de la Famille et par l'intervention croissante des Pouvoirs publics.

VARIÉTÉS.	INTERVENTION DÉCROISSANTE DE LA FAMILLE.	INTERVENTION CROISSANTE DES POUVOIRS PUBLICS.
1° Dannemora....	Grand propriétaire rural.....	Affouage domanial.
2° Wermland.....	Petit propriétaire rural.....	
3° Pays Rhénan..	Pas de familles propriétaires...	Affouage et fonderies domaniaux.
4° Allemagne.....	Pas de familles propriétaires...	Affouage, fonderies et mines domaniaux.

Nous allons examiner ces quatre variétés dans cet ordre, c'est-à-dire dans l'ordre où elles s'éloignent de plus en plus du type anglais.

I.

C'est dans les mines et fonderies de fer de Dannemora, en Suède, que nous rencontrons la variété qui se rapproche le plus de l'exploitation sous le régime de la famille. Elle s'en rapproche même tellement, qu'à première vue, elle semble s'y rattacher.

Les mines de fer de Dannemora sont situées au nord de la ville d'Upsal, dans la Suède orientale. On en extrait des minerais de fer oxydulé qui sont ensuite traités dans des forges alimentées au charbon de bois.

Là, comme en Angleterre, le patron est précisément le grand propriétaire rural qui exploite la surface. Aussi le travail industriel est-il intimement uni au travail agricole : les tenanciers ruraux paient la rente de leurs métairies, en fournissant un certain nombre de journées d'hommes et de chevaux pour les divers travaux nécessités par les mines, les fonderies et les forges (1).

En 1845, à l'époque où Le Play a observé et décrit ce type, ce patron à la fois rural et industriel était le baron de Tamm. Il avait sous ses ordres 387 familles, comprenant 2,260 personnes.

Comme dans le type anglais, cette alliance de l'exploitation agricole et de l'exploitation minière assure à la population ouvrière la permanence du travail et de précieuses subventions en nature; le patronage est efficace.

Le patron « donne, à titre gratuit, à l'ouvrier le logement et un jardin. Il livre constamment, à prix réduit, le blé nécessaire à la nourriture de l'ouvrier et de sa famille. Il accorde également, à titre gratuit, le droit d'affouage pour le bois de chauffage, le droit de chasse et de pêche, le droit de récolte des fruits sau-

(1) Le Play, *Les Ouvriers européens*, III, p. 2.

vages; il pourvoit à l'instruction des enfants; enfin il accorde tous les secours nécessaires aux ouvriers malades, aux orphelins, aux veuves et aux vieillards (1). »

Évidemment, le patron ne pourrait pas assurer à ses ouvriers tant d'avantages, s'il n'était, à la fois, propriétaire de la surface et propriétaire d'un grand domaine agricole.

Voyez encore combien cette situation facilite l'établissement des jeunes ménages d'ouvriers. Le patron leur alloue, à titre d'avance, outre une partie du mobilier, une vache et toutes les subventions nécessaires à la nourriture de cette vache et à la culture du jardin potager. Grâce à ce premier secours, les jeunes ménages ne tardent pas à s'élever.

Dès qu'ils ont remboursé cette avance, le patron leur attribue de la terre arable et des prairies, en quantité suffisante pour entretenir un attelage d'un cheval, ou de deux chevaux. Ainsi arrivés à la condition de tenanciers (*torpare*), ils acquittent leur redevance, en fournissant au patron un certain nombre de journées de travail avec le concours de leur attelage. C'est ainsi que les transports de minerais s'effectuent dans les conditions les plus avantageuses pour l'ouvrier et pour le patron. Ce dernier a dès lors intérêt à rester à la fois agriculteur et industriel.

Nous avions donc bien raison de dire qu'à première vue cette variété semble se confondre avec le type anglais : de part et d'autre, les mines sont exploitées par la famille d'un grand propriétaire rural et les ouvriers retirent de cette condition les mêmes avantages.

Mais la similitude s'arrête là. Nous observons, en effet, ici une différence essentielle, qui suffit à faire classer les mines de Dannemora dans le type des exploitations sous le régime Provincial.

Cette différence se manifeste en ce que le propriétaire des mines est soumis à la réglementation des Pouvoirs provinciaux, pour l'affouage de ses fonderies.

On appelle « affouage » le droit de couper du bois dans les forêts. Le combustible nécessaire au traitement du minerai étant

(1) Le Play, *Les Ouvriers européens*, III, p. 7.

fourni, en Suède, par le bois, on comprend que l'affouage exerce une influence directe sur la production minière. Celle-ci se développe, ou se restreint, en proportion de la quantité de bois dont on peut disposer.

Or, en Suède, l'affouage est réglementé par les Pouvoirs provinciaux, au moyen de la célèbre organisation des « bergslags ».

Les bergslags sont des circonscriptions tracées autour des grands gîtes minéraux et comprenant « dans chacune d'elles toutes les forêts dont les produits peuvent servir à l'exploitation d'un groupe de gîtes et au traitement métallurgique de leurs minerais. La loi a fixé depuis longtemps la situation et la consistance des usines dépendant de chaque circonscription : on n'y autorise jamais la création de nouvelles usines (1) ».

Cette réglementation a naturellement pour effet de restreindre la production des mines aux limites imposées par la production du bois. L'art des mines se trouve ainsi participer à la stabilité et à la régularité de l'art des forêts. Mais la concurrence pourrait s'établir entre les diverses mines autorisées. La loi a prévu le cas, et elle a pris, pour l'empêcher, une double mesure. D'une part, elle fixe la production maximum de chaque établissement; de l'autre, elle détermine l'ordre dans lequel doivent être attribués les affouages, si la concurrence s'établit. « C'est ainsi que, le cas échéant, les usines à métaux précieux sont pourvues avant les mines à cuivre, celles-ci avant les mines à fer, etc (2). »

On peut maintenant mesurer la distance immense qui sépare ce type du type anglais : le patron ne réglemente plus la mine, mais il subit la réglementation des Pouvoirs publics. Sa situation est étrangement amoindrie.

Le patron anglais est comparable à un marin qui mène sa barque en pleine mer et n'a, pour garantie, que son habileté personnelle.

Le patron suédois est semblable à un marinier qui flotte placi-

(1) Le Play, *Les Ouvriers européens*, III, p. 47.
(2) *Ibid.*, p. 48.

dement dans un canal, à l'abri de tout péril : il n'a à exercer que très peu de perspicacité, d'énergie et d'initiative, pour gouverner sa navigation.

La tâche du patron suédois est encore facilitée par ce fait qu'il exerce son patronage à l'aide de terres encore vagues ou faiblement défrichées, une pareille culture n'exige pas de lui une grande supériorité ; elle laisse assez d'espace libre pour procurer facilement du travail à tout le personnel ouvrier. Quelle différence avec le patron anglais dont la culture est intensive, et ne peut employer plus de bras que par plus de perfection dans les méthodes ! Une entreprise de ce genre suppose des aptitudes de premier ordre.

Il est donc exact de dire que, tandis que le patron anglais se patronne lui-même et lui seul, le patron suédois est en réalité patronné par les Pouvoirs publics et par le sol inculte.

Ce patron n'est pas sans jouer pourtant un rôle utile. S'il est dominé par les Pouvoirs publics, il se dresse tout au moins devant eux comme une barrière opposée aux tentatives de centralisation administrative. A ce point de vue, il est fort, car il est inféodé au pays par son exploitation rurale, il est lié, par ses intérêts propres et permanents, à la population locale. Il est l'image des droits de la Province en face de ceux de l'État. C'est donc *par lui* que le patronage de l'État prend, en dépit de tout, le caractère *provincial*. C'est le grand service qu'il rend : il *provincialise* l'action de l'État.

Mais voyez comme s'accuse encore plus la différence de ce type social au précédent. Le patron anglais est un patron complet, dans toute la force du terme : il a l'indépendance, il a la responsabilité. L'autre est, en partie du moins, un simple agent public, un représentant de l'administration publique. C'est, il est vrai, un administrateur bien choisi, éminent, attaché aux intérêts de la localité, mais ce n'est pas une puissance qui ne se soutienne que par elle-même.

Si cette organisation amoindrit le patron et diminue le rendement de la mine, elle est néanmoins solide et durable, parce que, comme le type anglais, elle satisfait aux trois conditions essentielles des mines métallifères :

Elle constitue un patron assez riche et assez généreux pour se contenter d'un bénéfice modeste ;

Elle atténue l'insuffisance de l'exploitation minière grâce aux ressources fournies par l'exploitation rurale ;

Enfin, elle modère la production, non plus il est vrai par la simple action du grand propriétaire, mais, par l'intervention des Pouvoirs publics, en ce qui concerne l'affouage.

II.

C'est encore en Suède que nous rencontrons la seconde variété, celle du Wermland, dans l'ancienne province de ce nom, au nord du lac Wenern.

Dans cette nouvelle variété comme dans la précédente, l'intervention des Pouvoirs publics ne se manifeste que par la réglementation de l'affouage, d'après le système que nous venons de décrire. Mais nous constatons ici une différence notable : *l'amoindrissement encore plus grand du patron* et, par conséquent, du rôle de l'initiative privée.

En effet, les patrons ne sont plus de grands propriétaires, mais de simples *paysans*.

Ces paysans traitent eux-mêmes le minerai de fer dans des hauts fourneaux qu'ils possèdent en commun. La propriété d'un haut fourneau est subdivisée en parts, appartenant à des associés dont le nombre varie de 6 à 12 (1).

« Chaque paysan associé détermine à l'avance le nombre de jours pendant lequel il peut user du haut fourneau et la quantité de fonte qu'il y doit produire. Il exploite et prépare en conséquence les provisions de minerai, de combustible et de fondant, dont il a besoin ; il en effectue le transport pendant la saison la plus convenable et en opère le dépôt dans le magasin qui lui est attribué. Chaque paysan associé vient ensuite, à tour de rôle, faire emploi du fourneau. Le fourneau est dirigé par un

(1) Le Play, *Les Ouvriers européens*, III, p. 51.

fondeur assisté d'un certain nombre d'ouvriers. Ce personnel, choisi et rétribué par l'association, est successivement renforcé par les divers associés, secondés eux-mêmes par leurs enfants ou par les aides attachés à leur exploitation agricole (1). »

Cette organisation soulève un problème intéressant.

On peut se demander comment une industrie qui exige à un si haut degré des capitaux, des connaissances techniques et une action patronale peut être pratiquée par de simples paysans. Des associations analogues de paysans se sont constituées en Westphalie et en Lombardie (2), mais elles n'ont pas tardé à dépérir et à disparaître devant la concurrence des mines exploitées par de grands propriétaires, ou des sociétés financières. Comment donc cette organisation a-t-elle pu se maintenir en Suède?

Elle ne s'y maintient pas par sa propre force, mais uniquement grâce à la protection des Pouvoirs publics et à la législation des bergslags. C'est même en vue de protéger les fourneaux exploités par les paysans que cette législation a été établie. Les Pouvoirs publics ont été portés à intervenir dans ce sens, parce que la classe des paysans est dominante en Suède, tandis que celle des grands propriétaires est relativement peu développée.

Cette exploitation de paysans est si peu adaptée à la nature de l'industrie minérale, qu'elle ne subsiste qu'au moyen d'une protection à outrance. Ainsi, il n'est pas permis à un maître de forge de brûler dans son fourneau du charbon attribué par les règlements au fourneau d'une communauté de paysans. Si un de ceux-ci renonce à l'usage de son droit d'affouage, il ne peut le faire qu'au profit d'un autre membre de la communauté, et jamais au profit du propriétaire d'un fourneau rival. En cas de contravention, chaque paysan associé est frappé d'une amende de 11 fr. 70, par chaque tonne de charbon ainsi soustraite à la communauté.

Rien ne montre mieux combien cette combinaison est factice

(1) Le Play, *Les Ouvriers européens*, p. 51. Voir les règlements qui assurent le bon fonctionnement de cette association.

(2) *Ouvriers européens*, t. IV, p. 175 à 178.

et serait peu capable de se perpétuer, par ses seules forces.

Cette variété aboutit donc à un double résultat : d'une part, elle amène la disparition complète du patron et prive ainsi le pays d'une classe supérieure constituée par l'art des mines; d'autre part, elle crée une exploitation minière encore moins progressive que la précédente.

En effet, cette exploitation est non seulement limitée par la réglementation de l'affouage, mais de plus par l'inaptitude des paysans à diriger une entreprise qui exige un patron éminent.

A mesure que nous nous éloignons du type anglais, nous constatons par conséquent à la fois un amoindrissement social et un amoindrissement industriel.

Mais la protection des Pouvoirs publics serait insuffisante à maintenir cette variété, si d'autre part les trois conditions fondamentales de l'art des mines n'étaient pas sauvegardées.

Elles le sont parce que, dans ce pays pauvre où les désirs sont modérés et la vie à bon marché, ces paysans peuvent se contenter d'un bénéfice modeste; parce que ces paysans s'appuient en outre sur les ressources de leurs propriétés rurales et surtout sur les productions spontanées encore si abondantes en Suède; enfin parce que la production est réglée et la concurrence limitée par l'organisation des bergslags.

III.

Je me contenterai de signaler la troisième variété, sans m'y arrêter, parce que les caractères nouveaux qu'elle accuse vont se retrouver, avec plus de développements, dans la variété suivante. Mais je l'indique ici pour marquer la progression.

C'est dans le Pays Rhénan que cette troisième variété a été observée. Elle se dégage de la description qu'a donnée Le Play du « Fondeur au bois du Hundsrucke (1). »

(1) *Les Ouvriers européens*, t. IV, ch. II.

Ici, l'éloignement du type anglais s'accentue encore plus, et cela sur deux points.

D'une part, le patron de la mine n'est plus un propriétaire rural; le divorce entre l'exploitation minière et l'exploitation rurale est définitivement consommé.

D'autre part, l'intervention des Pouvoirs publics augmente : elle ne se manifeste plus seulement par la réglementation de l'affouage, comme en Suède, mais encore par la création d'une *fonderie domaniale* avec deux hauts fourneaux à fonte de fer alimentés au bois. Les Pouvoirs provinciaux peuvent donc réglementer l'industrie minérale, non seulement à titre de forestiers, mais encore à titre de fondeurs. Ainsi se rétrécit le cercle qui enserre la mine et qui va bientôt l'étreindre directement : c'est ce que nous allons voir dans la quatrième variété.

Les Ouvriers européens nous en présentent deux spécimens : les mines d'argent, de cuivre et de plomb de Schemnitz, en Hongrie, et les mines d'argent et de plomb du Hartz, en Hanovre (1). Nous décrirons de préférence ces dernières, parce qu'elles ont été plus complètement observées, qu'elles offrent des traits plus accentués et qu'elles représentent le type dominant de l'Allemagne.

Cette variété doit nous arrêter plus longtemps que les précédentes, parce qu'elle reproduit par excellence et au plus haut degré le type de l'exploitation par la Province.

L'envahissement des Pouvoirs publics au détriment des familles s'est produit, en Allemagne, à une époque récente. Autrefois, les grands propriétaires allemands étaient seigneurs féodaux et, à ce titre, ils exploitaient le sous-sol en même temps que le sol. Les exploitations minières étaient donc entreprises par eux suivant le type anglais; elles donnaient lieu aux mêmes conséquences sociales. Si cet état de choses n'avait pas été modifié, les mines de l'Allemagne se classeraient encore dans le type des mines exploitées sous le régime de la Famille.

Mais il n'en est pas ainsi, du moins généralement.

En effet, à la chute du régime féodal, l'État, dans certaines

(1) Voir *Les Ouvriers européens*, t. III, ch. III et t. IV, ch. I.

parties de l'Allemagne, s'est adjugé les biens des seigneurs et s'est substitué à eux pour l'exploitation de mines. Mais cette substitution n'a pas eu les résultats qui se sont produits chez nous dans le même cas. Il était à craindre, en effet, que chaque mine perdît son individualité, qu'elle fût englobée dans une vaste organisation centralisée.

Cette conséquence ne s'est pas produite. Elle a été conjurée par la vitalité qu'a encore conservée en Allemagne l'élément provincial. Aussi l'État n'a-t-il pas entrepris d'exploiter lui-même les mines; il les a concédées à des corporations locales placées sous le haut patronage des petits États allemands, qui ne sont, en réalité, que des *Provinces*.

Chaque mine a pu ainsi garder son autonomie, ses coutumes traditionnelles, au lieu d'aller se confondre dans une administration commune à toutes les mines de l'Empire.

Ce caractère particulariste se manifeste tout naturellement par le choix des ingénieurs. Ceux-ci ne sortent pas, comme chez nous, d'un Institut central : ils se recrutent, le plus souvent, dans le pays, et font toute leur carrière dans la mine à laquelle ils ont été attachés au début. Ils sont ingénieurs de *telle mine* et non ingénieurs *des mines*. Ils forment une corporation *locale* et non une corporation *nationale*.

C'est ainsi, qu'en Allemagne, les mines ont passé directement du régime de l'exploitation par la Famille au régime de l'exploitation par la Province.

Mais ici l'intervention des Pouvoirs publics est plus accusée que dans les trois variétés qui précèdent. A Dannemora et dans le Wermland, la Province réglemente seulement l'affouage; dans le Pays Rhénan, elle ne réglemente encore que l'affouage et les fonderies; ici elle règlemente à la fois l'affouage, les fonderies et les mines elles-mêmes : tout devient domanial.

Au premier abord, il semble que les mines échappent encore à cette haute juridiction, car les Provinces ne les exploitent pas directement : chaque mine est en effet attribuée à une société d'actionnaires,

Ces sociétés d'actionnaires sont très différentes de celles que

nous avons vues se constituer parfois en Angleterre et qui sont une variété de l'exploitation par la Famille. Ici, les membres ne sont plus limités à une vingtaine : ils sont plusieurs centaines et parfois plusieurs milliers; ils ne sont pas liés par des rapports de voisinage, mais sont recrutés un peu partout, quelques-uns sont étrangers, et la plupart ne se connaissent pas; enfin, ils ne dirigent pas eux-mêmes l'exploitation, cela serait impossible à cause de leur nombre et de leur éloignement; ils se bornent à toucher des dividendes. Il n'y a donc aucune similitude entre ce type et la seconde variété du type anglais.

Mais voici où apparaît nettement l'influence de la Province.

A côté et au-dessus des actionnaires, entrent en participation de la direction générale : le chef de l'État (un petit Etat souvent), avec le titre de patron des mineurs; puis les Autorités provinciales et les établissements publics de la Province et des communes; enfin les écoles locales, qui furent, au moyen âge, les premières institutions d'enseignement professionnel.

Comme on le voit, les Pouvoirs provinciaux ont une influence prépondérante dans cette corporation et, par là, ils dominent et règlementent l'exploitation des mines.

Mais leur action se fait sentir d'une autre manière et sous une forme peut-être encore plus positive.

En effet, les règlements provinciaux mettent ces mines dans la dépendance des forêts et des fonderies domaniales. L'exploitation minière est ainsi liée à celle des forêts et des usines appartenant à la Province. Les unes et les autres sont soumises à un système général de réglementation, qui associe étroitement leurs intérêts. « Les bois de soutènement, ainsi que les combustibles nécessaires aux mines et aux usines, sont fournis par les forêts domaniales, qui couvrent les montagnes métallifères. Une fonderie domaniale traite, dans chaque district, les minerais provenant des diverses mines. Elle prélève sur les métaux produits les redevances dues à l'État, pour le droit régalien, la fourniture du bois et la fusion des minerais (1). »

(1) Le Play, *La Réforme sociale en France*, t. II, ch. 36, § IV.

Cette alliance avec les forêts et les fonderies, cette communauté d'intérêts, concourent à assurer la stabilité et la régularité du travail des mines. Tous, forestiers, fondeurs, mineurs, pouvoirs provinciaux, ont intérêt à la permanence de l'exploitation. Aussi, dans les moments difficiles, lorsque le prix du métal vient à baisser, ou lorsqu'il faut entreprendre de nouveaux travaux de recherche, la Province n'hésite pas à fournir les fonds nécessaires pour que le travail de la mine ne soit pas interrompu. S'il venait à l'être, comment le Domaine écoulerait-il ses bois? Comment, surtout, alimenterait-il ses fonderies?

Tels sont les motifs qui font de ces mines la variété dans laquelle l'intervention des Pouvoirs publics est la plus accusée.

Mais cette variété se distingue, en outre, des deux premières, et à plus forte raison du type anglais, par la *disparition complète du grand propriétaire rural.*

Le patron n'est plus un grand propriétaire rural, ni même une communauté de paysans : c'est un groupe de capitalistes, qui, pour la plupart, ne sont même pas propriétaires dans le pays.

L'exploitation minière cesse donc de s'appuyer sur l'exploitation agricole; les mineurs ne trouvent plus, dans la culture, le supplément de ressources qu'ils y trouvaient jusqu'ici; ils perdent ainsi leur point d'appui le plus solide, la cause la plus certaine de leur stabilité.

Cette perte est d'autant plus grave, que les ouvriers n'ont même pas la possibilité de défricher eux-mêmes, et à leur propre compte, un petit lopin de terre.

Les mines du Hartz appartiennent à un groupe de montagnes qui s'élève vers la limite commune des plaines du Hanovre, du Brunswick, des duchés d'Anhalt, de Brandebourg, de Mansfeld et du pays de Stolberg. Le sol est composé principalement de schistes argileux de transition. Le climat, que la latitude (51° 48′) rend très rigoureux, et l'élévation du sol, qui atteint 700 mètres, s'opposent à la culture des céréales, des fruits, des pommes de terre et de la plupart des légumes. A peine peut-on produire des choux et quelques salades, ou légumes-épices (1). Il est de

(1) *Les Ouvriers européens*, t. III, p. 100.

même impossible, à cause du climat, d'élever de la volaille.

Dans le petit jardin attenant à sa maison, la famille qui a été observée ne peut cultiver que des choux, de l'oseille et du persil : le tout pour une valeur de 12 francs par an. Elle doit acheter tout le reste et dépense pour cela une somme de 390 francs.

Deux fois par semaine, la femme de l'ouvrier se rend dans les villes de Goslar, ou d'Osterode, situées dans la plaine du Hanovre, et elle y achète du blé, des pommes de terre, des œufs, des légumes, etc., qu'elle doit rapporter sur son dos à une distance de 10 kilomètres et en gravissant une pente haute de 400 mètres.

Cette population, ne pouvant se livrer à la culture, s'est naturellement agglomérée aussi près que possible de la mine. Ainsi s'est formée la petite ville de Clausthal, qui comprend des mineurs, des fondeurs, des bûcherons, des charbonniers et des entrepreneurs de transports. Ces derniers seuls entretiennent quelques chevaux, au moyen des prairies situées dans les parties basses et qu'ils louent à très haut prix.

Cette agglomération de la population ne fait qu'accroître la difficulté qui vient de l'absence de culture. Il est plus malaisé, en effet, de maintenir la paix publique dans un milieu urbain que dans un milieu rural : les causes de désordre sont plus fréquentes, tandis que l'autorité paternelle est plus affaiblie par les influences d'un voisinage trop intime.

Aussi la « question de la population » s'est-elle posée et l'Administration des mines s'est-elle crue obligée de prendre des mesures énergiques. « La population tend à se développer dans le haut Hartz, dit Le Play, au delà des limites d'activité industrielles posées par les ressources forestières (qui règlent l'exploitation des mines) (1). » Dans le but de parer à cette difficulté, l'Administration a créé des sources nouvelles de travail pour les enfants et les adultes, tels que le réensemencement des forêts, la construction de routes forestières et diverses entreprises utiles à l'industrie minérale.

(1) *Les Ouvriers européens*, p. 101.

Cependant, ces mesures étant loin de suffire, l'Administration des mines n'a pas reculé devant une décision à peine croyable : elle a interdit tout mariage avant l'âge de vingt-cinq ans, afin de restreindre ainsi le nombre des enfants. Mais cette restriction n'a eu d'autre résultat que de provoquer des unions illicites et de porter ainsi une grave atteinte à la moralité publique, bien que la plupart de ces unions soient ensuite légitimées.

Rien ne prouve mieux combien un patron collectif est peu apte à intervenir judicieusement dans le cercle des attributions de la famille. Il voit les choses de loin, sans pouvoir en mesurer toute la portée, et agit au moyen de règlements généraux qui, par leur généralité même, ne sont pas adaptés aux nécessités essentiellement variables des familles.

Rien ne prouve mieux, en outre, l'impuissance de l'industrie minérale à faire vivre une population, sans s'appuyer sur les ressources de la culture; cette contre-épreuve nous permet de constater la supériorité du type anglais et du type suédois.

Il a donc fallu suppléer à l'absence des ressources agricoles, autant du moins que cela était possible, par un mécanisme artificiel.

Ce mécanisme consiste en un *système d'institutions de prévoyance*, comprenant deux éléments.

1° *Subvention du logement et du jardin potager aux ouvriers.*

L'Administration des mines avance aux ouvriers, moyennant un intérêt de 4 %, la somme nécessaire pour acheter une maison et un petit jardin. Mais nous avons vu que ce jardin est trop petit et trop peu productif pour constituer une ressource appréciable. D'autre part, très peu d'ouvriers arrivant à rembourser le capital, ils ne sont propriétaires que nominalement.

Cette situation constitue donc une déchéance grave, par rapport aux ouvriers suédois et anglais. Ceux-ci, grâce à la vie rurale, arrivent plus aisément à la propriété complète de l'habitation et de ses dépendances, dont le prix est beaucoup moins élevé que dans une agglomération industrielle.

2° *Constitution d'un fonds de réserve.*

Avant de répartir entre les actionnaires les bénéfices réalisés

chaque année, l'Administration a soin d'en retenir une partie pour la constitution d'un fonds de réserve. Ce fonds est destiné à faire face à l'exploitation de la mine, aux époques où il faut rechercher de nouveaux filons, et à pourvoir aux besoins éventuels de la population ouvrière, en cas de maladies, chômages, disettes, etc.

Au moyen de ces ressources, l'Administration vend aux ouvriers, à prix réduits, certains articles d'alimentation, comme le seigle, qui est livré à 13 francs au lieu de 23 ; elle prend complètement à sa charge les frais d'école, de culte et de sépulture ; en cas de maladie, elle fournit le médecin, les remèdes et des secours en argent ; enfin, elle donne des pensions de retraite. C'est ainsi que l'ouvrier décrit a reçu, dans l'année, des subventions en nature pour une valeur de 100 francs, et 14 francs en argent.

Ces institutions de prévoyance viennent remplacer ici les ressources que le domaine rural du grand propriétaire fournit aux ouvriers dans les types anglais et suédois. Mais combien ces deux modes de subventions sont différents !

Le domaine rural fournit une assistance assurée, non pas en vertu de combinaisons compliquées et artificielles, mais par la nature même des choses.

Il fournit, soit directement soit à bas prix, tous les élements de la nourriture ; il rend facile l'acquisition de l'habitation d'un verger et d'un jardin potager ; il livre la matière première du vêtement ; il est favorable à l'hygiène par la vie en plein air, et rend ainsi moins nécessaire l'assistance du médecin ; enfin, il offre, pour les vieux jours, une retraite honorable dans un foyer *à soi*. Est-il une organisation plus simple, plus naturelle et plus efficace ? Elle est tellement naturelle que les institutions de prévoyance ne se développent que lorsque les ressources fournies spontanément par la vie rurale diminuent.

Au contraire, ces institutions sont un rouage artificiel et infiniment moins efficace.

Elles dépendent uniquement de la bonne volonté plus ou moins grande des patrons et sont, par conséquent, très aléatoires ; elles exigent, de la part des intéressés, des démarches, des sollicita-

tions, des protections; souvent même, elles soulèvent des plaintes, des récriminations, des protestations, soit du côté des marchands de la localité, qui se plaignent de la concurrence que leur font les institutions de prévoyance, soit du côté des ouvriers, qui prétendent, parfois avec justice, que les patrons réalisent des bénéfices sur les marchandises que livrent ces mêmes institutions. On sait, en effet, que certaines sociétés de consommation créées par des patrons ont dû être dissoutes à cause des protestations et des troubles qu'elles soulevaient.

Rien ne prouve mieux le caractère artificiel et factice de ces mécanismes. Ces institutions sont en effet un symptôme de désorganisation; elles prouvent que la vie ne fonctionne plus naturellement; elles sont un régime de « médecine » et ne constituent pas l'état d'un corps sain.

Il n'est pas naturel, d'ailleurs, que le patron soit obligé d'intervenir d'une façon permanente dans les détails du mode d'existence, qu'il étende son ingérance sur la nourriture, l'habitation, les vêtements des familles; c'est là une fonction qui n'est pas la sienne. Cela est aussi peu naturel que d'employer les bras à suppléer à l'office des jambes; un homme réduit à cette extrémité prouve par là qu'il ne se tient pas bien sur ses pieds, ce qui serait pourtant sa position normale, et il risque constamment de culbuter.

On peut juger par là de l'erreur des honnêtes gens qui voudraient remédier aux maux des agglomérations ouvrières par des mécanismes de ce genre.

Cependant, dans le type que nous décrivons, les inconvénients ordinaires des institutions de prévoyance sont atténués en grande partie.

Ils sont atténués par le caractère local, par le caractère provincial de l'exploitation minière.

Ici, en effet, ingénieurs, contre-maîtres et ouvriers sont gens du pays; ils se connaissent depuis longtemps; ils sont attachés à l'exploitation pour toute leur vie; ils s'y succèdent même de pères en fils. Dans ces conditions, les institutions de prévoyance n'ont plus, comme il arrive ordinairement, le caractère régle-

mentaire et impersonnel, la forme d'un tarif administratif appliqué brutalement et également à tous. Elles sont plus humaines; elles tiennent compte, dans une certaine mesure, des nécessités de chaque famille, parce que les gens chargés d'appliquer les règlements connaissent ces familles et peuvent apprécier leurs besoins. La réglementation devient ainsi plus paternelle et plus patronale; on n'applique pas seulement la lettre, mais l'esprit : or la lettre tue et l'esprit vivifie.

Il n'en est pas moins vrai que cette variété présente, par rapport aux précédentes, deux infériorités manifestes.

1° *Elle est inférieure, au point de vue de la direction.*

La direction est ici représentée par le groupe des administrateurs et des ingénieurs; elle n'est donc plus personnelle, mais *collective.*

Ce caractère collectif a pour effet d'étouffer chez les chefs l'initiative et la personnalité. N'est-ce pas là ce qui arrive toutes les fois que l'on entreprend une œuvre quelconque à plusieurs? On ne s'y donne pas tout entier, parce qu'on partage avec d'autres la responsabilité et les profits; ce n'est plus votre affaire propre. D'ailleurs on est gêné, on est entravé par des associés qui ne veulent pas qu'on empiète sur leurs attributions et qu'on les éclipse; pour éviter les froissements d'amour-propre, on se résoud donc à s'effacer. Ainsi les volontés s'émoussent; les caractères fléchissent, les responsabilités diminuent. Qui ne sait qu'une assemblée est moins capable qu'un homme de poursuivre une entreprise? Toutes les grandes choses ont été faites par des individualités et non par des collectivités.

Ce régime forme donc des hommes moins capables, des patrons moins éminents que les précédents; il ne favorise pas l'éclosion de personnalités assez puissantes pour soutenir en rase campagne les batailles de l'industrie. Si une crise se manifeste, ces patrons n'essayeront pas de la conjurer par des sacrifices personnels, ils n'en ont même pas l'idée, car ce ne sont pas leurs seuls intérêts qui sont en jeu; ils demanderont plutôt des sacrifices à la fortune publique, au budget de la Province, puisque cette der-

nière exerce le haut patronage de la mine. Nous assistons à l'effacement du patron devant l'administration, devant la bureaucratie.

Et telle est bien une des raisons de l'infériorité de l'Allemagne comparativement à l'Angleterre : l'Allemagne produit infiniment moins de grands patrons énergiques et entreprenants. Cela est vrai non seulement en ce qui touche l'exploitation des mines, mais dans tout le reste. Les grandes entreprises y sont plutôt faites en *corporation* qu'en *patronage;* elles sont plutôt faites avec le concours des Pouvoirs publics que par l'action de l'initiative privée. Nous saisissons ici un des traits qui distinguent ces deux races, anglaise et allemande, et nous en trouvons la cause dans la différente organisation du travail.

2° *Cette variété est inférieure, au point de vue de l'exploitation.* L'exploitation est moins productive. Comment en serait-il autrement? Les directeurs n'osent pas faire, dans l'outillage ou dans l'exploitation elle-même, les modifications qui pourraient être nécessaires à l'occasion, mais qui entraîneraient des frais plus ou moins considérables. Que diront les actionnaires, dont les dividendes pourraient être moindres à la fin de l'année ? Que diront les ingénieurs, qui forment un corps puissant en face de la direction? Que diront les Pouvoirs provinciaux, dont le contrôle et le haut patronage s'étend sur la mine et qui, de plus, paient, en dernier ressort?

Aussi, Le Play est obligé de le constater, « les procédés techniques suivis dans les mines et usines du Hartz sont, en général, *moins perfectionnés* que ceux qui sont en usage dans plusieurs autres districts métallurgiques, sous l'influence plus féconde et avec l'excitation plus vive de l'*intérêt privé* (1). »

Comme tous les organismes administratifs, ce régime industriel est un régime stagnant, à mouvements lents et pénibles, incapable de suivre facilement les transformations de l'industrie, parce qu'il nécessite la mise en train de trop de gens. A ce point de vue encore, il est très inférieur au type anglais, où le patron, complètement maître de son affaire, la dirige avec la

(1) *Les Ouvriers européens*, t. III, p. 131.

décision d'un homme qui ne compte que sur lui et dont personne ne limite la responsabilité, ou n'entrave l'action.

Et cependant, en dépit de tous ces caractères d'infériorité, cette variété se maintient; elle fonctionne, en assurant le travail et la paix sociale. Ce résultat est dû, ici encore, à ce que les trois conditions fondamentales de l'exploitation minière sont remplies à la rigueur :

1° Les actionnaires, le corps des ingénieurs et les Pouvoirs publics se contentent d'un *bénéfice modeste*.

Les actionnaires s'en contentent, parce qu'ils n'ont engagé dans l'affaire qu'une faible partie de leurs capitaux et que, d'autre part, un grand nombre d'entre eux sont des gens du pays, plus portés, dès lors, à subordonner leur désir de gain aux besoins de la population et à la conservation d'une industrie provinciale.

Les ingénieurs s'en contentent, par esprit local et par esprit de corps. Ils sont trop attachés à la mine pour ne pas maintenir l'exploitation, même au prix de sacrifices très lourds. J'en trouve un exemple dans ce qui s'est passé à plusieurs reprises dans des mines constituées sur le même type, celles de Schemnitz, en Hongrie. « Parfois, écrit Le Play, le roi et les États de Hongrie ont décidé l'abandon des travaux, mais toujours, *en se résignant à de grandes privations*, les ingénieurs et les ouvriers ont voulu continuer l'œuvre des *ancêtres* (1). » Évidemment, des ingénieurs nomades, n'ayant aucun lien durable avec la mine, n'auraient jamais été capables d'un pareil dévouement.

Enfin, les Pouvoirs provinciaux, eux aussi, se contentent d'un produit modeste, parce que la mine est indispensable pour alimenter les fonderies domaniales. Si ces dernières venaient à s'arrêter, la Province ne pourrait plus écouler le bois de ses forêts.

De plus, la cessation du travail dans la mine ferait tomber à la charge de la Province toute cette population ouvrière, ce qui serait encore plus dispendieux que de continuer à perte l'ex-

(1) *Les Ouvriers européens*, t. IV, p. 14.

ploitation. D'ailleurs, cet arrêt ne se produirait pas sans soulever des troubles et une dangereuse fermentation des esprits : un gouvernement ne s'expose pas volontiers à une pareille éventualité.

2° La population s'appuie sur d'*autres ressources*.

Elle s'appuie sur le fonds de réserve et sur les institutions de prévoyance créés par l'Administration. Cette ressource, il est vrai, laisse à désirer, ainsi que nous l'avons vu ; néanmoins les ouvriers s'en contentent, parce qu'ils sont assurés de trouver à la mine un travail permanent. Aussi acceptent-ils de ne recevoir qu'un faible salaire, sachant que ce salaire ne leur manquera jamais. « La population, patiente et docile, mais peu douée d'énergie et d'initiative, est plus disposée à se contenter du médiocre degré de bien-être qui lui est acquis qu'à faire effort pour atteindre à une condition meilleure (1). » Cette modicité des salaires permet à la Société de réaliser quelques bénéfices, malgré les conditions d'infériorité dans lesquelles se trouve l'exploitation.

3° Enfin, la production est *modérée*, pour ainsi dire automatiquement, par la quantité de bois à peu près invariable que les forêts domaniales livrent, chaque année, aux fonderies. Grâce à cette action modératrice de la forêt, on évite la surproduction, qui pourrait amener l'encombrement du marché, et on assure à la population un travail régulier.

Si, maintenant, nous embrassons d'un regard les diverses variétés de mines exploitées sous le régime Provincial, et si nous les comparons aux mines exploitées sous le régime de la Famille, nous constatons qu'elles ne se maintiennent que par des moyens artificiels, plus compliqués et, par conséquent, plus fragiles.

On pressent qu'au moindre choc, au moindre ébranlement, tout cet édifice laborieusement construit peut s'écrouler.

C'est ce choc, c'est cet ébranlement que nous verrons se produire, en étudiant le troisième groupe : *les mines exploitées par de grandes Sociétés non locales.*

(*A suivre.*) Edmond Demolins.

(1) *Les Ouvriers européens*, p. 126.

LES PREMIERS IMMIGRANTS DU FAR-WEST.

LES

CHASSEURS DE BISONS.

II.

COMMENT ILS SE TRANSFORMENT SUR LES TERRITOIRES DE CHASSE. — LES DEUX CARACTÈRES DE LA CHASSE AUX BISONS.

Nous avons d'abord marqué les limites de la région des Prairies et indiqué les causes physiques qui donnent à cet immense territoire le caractère d'une steppe.

Nous avons ensuite expliqué pourquoi, sur cette steppe, où errent d'immenses troupeaux, qui ne sont pourtant pas rebelles à la domestication, on trouve des chasseurs et non des pasteurs.

Il nous faut maintenant étudier les conséquences de ce fait.

Quelle action sociale la chasse au bison a-t-elle exercée sur les immigrants américains descendus des régions polaires?

Je rappelle au lecteur que le but de notre étude est de suivre du haut en bas de l'Amérique les populations primitives qui s'y sont introduites par le détroit de Behring et de voir, de proche en proche, les transformations curieuses qu'elles ont subies depuis le pôle Nord jusqu'à la Terre de Feu.

(1) Voir l'article précédent, livr. de janvier 1889 : *La Science sociale*, t. VII, p. 68.

I. — Les aptitudes de race.

Un premier fait qui mérite de fixer l'attention est celui-ci :

Tous les voyageurs mentionnent la merveilleuse sagacité de ces chasseurs : « Ces sauvages, dit Raynal, ont une pénétration et une sagacité qui étonnent tout homme qui ne sait pas combien nos arts et nos méthodes ont rendu notre esprit paresseux (1). » Le P. de Charlevoix remarque « la perfection de leurs sens. Malgré la neige qui les éblouit, dit-il, et la fumée qui les tourmente pendant six mois de l'année, leur vue ne s'affaiblit point : ils ont l'ouïe extrêmement subtile et l'odorat si fin, qu'ils sentent le feu longtemps avant que de l'avoir pu découvrir... Leur mémoire tient du prodige : il leur suffit d'avoir une fois passé dans un lieu, pour en conserver une idée juste qui ne s'efface jamais (2). » « On ne peut s'empêcher d'admirer la sagacité du sauvage, écrit le P. de Smet, pendant la traversée des déserts du Yellowstone ; il vous dira le jour du passage de l'Indien à l'endroit où il en voit les traces, il calculera le nombre d'hommes et de chevaux, il distinguera si c'est un parti de guerre ou de chasse ; même à l'empreinte des souliers, il reconnaîtra la nation qui a foulé le terrain (3). »

Voilà des aptitudes de race évidemment acquises dans le métier, dans la chasse.

L'influence de la chasse sur le développement de la vue, de l'ouïe et de l'odorat est assez directe pour que je ne m'attarde pas à la faire ressortir. Prenez, même en France où la chasse n'est qu'une distraction et non pas un moyen d'existence, où par conséquent le phénomène sera extrêmement atténué, prenez, dis-je, cent invidus qui n'aient jamais touché un fusil ou suivi une piste, et promenez-les dans une contrée giboyeuse : il y a gros à parier qu'aucun d'eux ne remarquera le gîte du lièvre, le pied du che-

(1) Raynal, *Histoire politique et philosophique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, t. VIII, p. 43.

(2) Laharpe, *Histoire générale des Voyages*, t. XIV, p. 371.

(3) P. de Smet, *Voyage aux Montagnes Rocheuses*, p. 56.

vreuil ou la trace de la perdrix, indices précieux que relèvera soigneusement le premier venu des gardes-chasse.

Nous rencontrons donc ici, une fois de plus, l'exemple d'aptitudes de race qui ne dépendent pas de la naissance, mais de l'éducation, mais des nécessités du travail. La science sociale a fort à réagir sur ce point contre l'erreur ; il n'y a pas de qualités, pas de défauts qu'on ne soit prêt à imputer aux dispositions natives d'un peuple. C'est une manière courte de tout expliquer; c'est une façon commode d'écarter toute idée d'imitation ou de réforme. N'entend-on pas dire tous les jours que les Français sont mauvais colonisateurs parce qu'ils ne sont pas *nés* colonisateurs? Et cette bourde réussit auprès des plus graves esprits. Eh bien, nos chasseurs ont de merveilleuses aptitudes pour la chasse, non parce qu'ils naissent chasseurs, mais parce qu'ils le deviennent.

La question d'hérédité, la question de *race au sens généalogique du mot*, a peu à voir dans leur affaire. Je vais le montrer. Lorsqu'aux premiers temps de la colonisation canadienne, des émigrants français furent obligés de demander à la chasse les ressources que leur refusaient les cultures ravagées par différents fléaux, ils devinrent presque aussi habiles que leurs émules indiens. J'ai sous les yeux les curieux *Mémoires* de John Tanner : ils fournissent un exemple typique de la formation imprimée par le travail des sauvages à un enfant issu de sang européen.

Tanner avait environ six ou sept ans, lorsqu'il fut enlevé par les Indiens sur la ferme de son père, ministre protestant et colon du Kentucky. A ce moment, rien ne le préparait particulièrement à la vie nomade qu'il mena pendant trente années dans les déserts américains. Son père adoptif, — je veux dire celui qui l'avait volé, — résolut même de le tuer quelque temps après ; en vertu de la théorie des races, il pensait que cet enfant d'origine étrangère ne pourrait jamais être d'aucune utilité à une famille indienne. Un coup de tomahawk vigoureusement appliqué sur la tête de l'enfant suivit aussitôt ce raisonnement doctrinal. Cependant, grâce à Dieu, grâce aussi aux bons soins de sa mère adoptive, John Tanner ne succomba pas. Longtemps il demeura, parmi ses camarades, l'objet de la pitié et du mépris; il lui

avait manqué la « première éducation » de l'endroit : il se montrait peu habile dans les petits services qu'on réclamait de lui. Cependant, à mesure que venait l'expérience, sa gaucherie de civilisé faisait place à la dextérité du sauvage, et, quand arriva pour lui l'âge de la chasse, il s'acquit une réputation d'habileté. Il était devenu indien par les aptitudes physiques et aussi par les sentiments, par les préjugés, par tout ce que l'homme emprunte au milieu où il vit (1). *Il s'était fait de race indienne.*

C'est qu'ici, comme dans la plupart des cas, le travail nécessaire à l'existence est ce qui donne à la race ses habitudes caractéristiques : le travail fait la race.

John Tanner, avons-nous dit, n'était pas devenu indien seulement par ses aptitudes physiques, mais par ses sentiments, par ses préjugés. En effet, la chasse influe sur tout cela. Voyons de quelle manière elle agit sur l'organisation de la famille ; c'est là le moule dans lequel l'homme prend la plupart de ses sentiments « innés », de ses préjugés ; c'est donc là que nous pourrons le mieux étudier leur transformation.

II. — La vie de famille.

Elle a des traits originaux. Mais procédons par ordre.

N'oublions pas que les Indiens, en descendant de la région circumpolaire dans la région des prairies, y sont venus à l'état de familles patriarcales, de communautés. Ce que nous avons à examiner en ce moment, c'est donc l'action exercée par le travail de la chasse sur une communauté familiale préexistante.

Au premier abord, il semble que cette communauté se maintienne entière, tant les manifestations de l'esprit de clan qui la caractérise sont nombreuses et vives.

Ainsi chaque Indien possède son *totem* de famille, c'est-à-dire un signe auquel on reconnaît son clan. Les clans des Hurons et des Iroquois sont célèbres dans l'histoire de la colonisa-

(1. Voir les *Mémoires de John Tanner*, publiés par M. Ernest de Blosseville.

tion canadienne; mais, sans sortir de la région des Prairies, nous trouvons des clans parfaitement délimités.

Un jour, en suivant les bords de l'Assiniboine, John Tanner remarque « de petits jalons fixés à terre, et portant des morceaux d'écorce de bouleau, sur deux desquels étaient dessinés des ours. On voyait sur les autres, dit-il, diverses figures d'animaux. Net-no-kwa reconnut sur-le-champ les *totems* de Pe-shau-ba, de Wauso et de leurs compagnons (1) ».

Ces signes sont donc assez connus des sauvages pour qu'aucun d'eux ne se trompe à leur aspect. Ils peuvent ainsi donner des indications précieuses, et, dans le cas que nous venons de citer, Tanner parvint, grâce à eux, à rejoindre le parti de chasse dont il se trouvait séparé.

Et ces signes ne sont pas des emblèmes choisis à plaisir par chaque chasseur; ils sont communs à tout un clan et ils appartiennent aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Tanner nous apprend que sa mère adoptive avait le *totem* de la loutre. Aussi le voyageur Lahontan appelle-t-il les *totems* « les armoiries des sauvages ».

Mais ces armoiries ne sont pas, comme nos armoiries actuelles en France, de simples motifs d'ornementation; elles rappellent à ceux qui les portent des obligations étroites et définies. Que l'on épouse une Indienne, il faudra donner du gibier à tous ses parents, à tous ceux qui portent le même *totem*. Tanner raconte qu'ayant rencontré une troupe d'oncles, de tantes et de cousins de sa femme, il ne vit cesser les moqueries dont on l'accablait qu'après avoir satisfait à ce devoir de parenté (2). On ne dira pas que ce soit là de l'esprit de famille en l'air!

Dans certaines tribus, chez les Assiniboines, chez les Dacotahs par exemple, la considération des liens du sang se traduit par un usage plus singulier, qu'aucun de mes lecteurs, je l'espère, ne prendra pour une allusion maligne : les gendres sont tenus à l'écart de la famille, comme des étrangers, « et c'est un égal devoir pour le mari et pour les parents de sa femme d'éviter de se

(1) John Tanner, t, I, p. 87 et 388.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 278.

voir les uns les autres (1). » Or, dans ces tribus, comme dans toutes les communautés, les parents ne sont pas seulement le père et la mère, mais les oncles, les tantes (2) ; on suit très loin les attaches généalogiques.

Je dois dire, à l'honneur de mes chasseurs de bisons, que les clans indiens où cet usage est inconnu, le considèrent comme une folie ridicule, et Tanner, en bon Ojibbeway, ne manque pas d'en faire remarquer la bizarrerie. Tout au moins faut-il reconnaître avec lui que l'usage est fort incommode : « Si un homme entre dans une hutte où se trouve son gendre, celui-ci se cache la figure jusqu'à son départ. Les jeunes hommes, tant qu'ils restent dans la famille de leurs femmes, ont une petite cabane distincte dans l'intérieur, ou une partie de la cabane séparée du reste par des nattes ou des peaux suspendues ; la jeune femme y passe la nuit ; le jour, elle est l'intermédiaire des communications entre ceux qui ne doivent pas se voir. Il est bien rare, si même cela arrive jamais, qu'un homme prononce le nom de son beau-père ; ce serait considéré comme une indignité et un manque absolu de respect (3). »

Je ne voudrais pas me donner les airs de justifier, quelque part que ce soit, une pareille coutume entre un gendre et la famille de sa femme, mais il est probable que cette manifestation toute spéciale de l'esprit de clan prend naissance dans les tribus chez lesquelles la chasse se fait en grandes expéditions, composées uniquement d'hommes. Les jeunes gens sont alors ordinairement séparés du reste de leur famille, et les parents de leurs femmes peuvent ainsi les tenir à l'écart pendant les courtes apparitions qu'ils font à leurs cabanes. Là, au contraire, où la chasse se fait autour du campement de la famille, la femme suit le mari dans ses déplacements successifs ; elle ne reste pas chez ses parents, comme l'indique le texte de Tanner.

Nous aurons d'ailleurs à revenir sur ce sujet, lorsque nous étudierons les diverses espèces de chasses qui se pratiquent sur

(1) John Tanner, p. 309.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

le continent américain. J'ai voulu simplement montrer que la bizarrerie relevée par Tanner peut trouver dans les circonstances du travail son explication naturelle. Je me plais à penser que personne n'y saurait voir un motif d'imitation.

Ce qu'il importe de retenir pour le moment, c'est la considération attachée par les Indiens aux liens du sang, quelles que soient les diverses manières dont ce sentiment éclate dans leurs mœurs.

Mais voici un contraste inattendu : ces hommes pénétrés de l'esprit familial, ces gendres, si respectueux pour leurs beaux-pères qu'ils se voilent en sa présence et n'osent pas prononcer son nom, ont une merveilleuse facilité à renvoyer dans l'autre monde les ancêtres devenus inutiles, ceux qui ne peuvent plus gagner leur vie.

C'est bien là qu'apparaît l'influence de la chasse. Nous avons vu jusqu'ici ce qu'elle laisse subsister de l'ancienne organisation patriarcale; il nous faut maintenant étudier les modifications qu'elle y apporte.

Pour cela, examinons les faits. On se débarrasse des vieillards, avons-nous dit, mais cela ne se fait pas sans une certaine solennité. C'est une opération qui a ses rites traditionnels.

Et cet usage s'observe à l'issue même de la région circumpolaire, chez les Chippeways septentrionaux. Nous avions déjà eu l'occasion de le signaler chez les indigènes du haut Youkon (1).

En général, c'est le vieillard lui-même qui, sentant ses forces le trahir, sollicite, suivant l'euphémisme consacré, « son changement de climat », et son fils s'empresse de déférer au désir paternel.

Mais si ce désir tarde à se manifester, si la victime ne vient pas s'offrir elle-même au tomahawk, on lui laisse le choix entre cette mort réputée glorieuse et l'abandon sur une île déserte. Naturellement, un chasseur éprouvé, habitué à braver le danger, choisit le supplice le plus rapide, en sorte que la cérémonie que nous allons décrire a lieu pour la plupart des Indiens qui parviennent à un âge avancé.

(1) *La Science sociale*, t. VI, p. 247.

On dispose une « cabane aux sueurs », c'est-à-dire qu'on enferme le patient dans une sorte de chambre, parfaitement close au moyen de pelleteries; après quoi on produit, dans cette chambre étroite, une grande quantité de vapeur, en jetant de l'eau sur des pierres rougies au feu. Cela amène naturellement une transpiration abondante chez la personne qui se trouve dans la cabane.

« Pendant qu'elle passe par cette épreuve préparatoire, les membres de la famille se félicitent de ce que le *maître de la vie* leur a communiqué le discernement nécessaire pour disposer des vieillards et des infirmes et pour les renvoyer dans un autre monde où ils seront renouvelés, et chasseront de nouveau avec toute la vigueur de la jeunesse. Ils fument alors la pipe de paix et chantent la chanson du *grand remède* dans les termes suivants : « Le maître de la vie donne du courage; il est vrai que tous « les Indiens savent qu'il nous aime, et nous lui envoyons au- « jourd'hui notre père, afin que celui-ci puisse se trouver jeune « dans un autre monde et soit en état de chasser. » On recommence les danses et les chansons, et le plus âgé des enfants donne à son père le coup de mort avec son tomahawk ; on prend alors le corps, que l'on peint le mieux possible, puis on l'enterre avec des armes de guerre (1). »

On le voit, cette cérémonie s'accomplit avec toute la gravité, toute la régularité, toute la conscience que peut avoir un directeur de service dans un de nos ministères, lorsqu'il met à la retraite les fonctionnaires atteints par la limite d'âge.

C'est que l'abandon des vieillards devient une nécessité pressante, lorsque la chasse, qui exige de continuels déplacements, déjà s'opère sans l'aide d'aucun moyen de transport. Il est bien dur de nourrir les vieux parents ; il devient impossible de les porter sur son dos. Dans la région circumpolaire, les vieillards ne sont pas mis à mort, parce que les Esquimaux, ne pouvant vivre que sur le bord des cours d'eau, se dépla-

(1) *Voyage chez différentes nations de l'Amérique septentrionale*, par J. Long, trafiquant. Paris, IIe année de l'ère républicaine, p. 143.

cent toujours dans leurs embarcations. Lors même que les eaux sont couvertes de glace, leurs chiens tirent facilement le traîneau sur cette surface unie et glissante ; mais ici nous n'avons plus la même ressource. L'Indien des Prairies use de son canot pour les expéditions lointaines et chaque fois qu'il le peut ; mais ce n'est pas sur l'eau qu'il chasse, c'est sur terre. La première qualité d'un chasseur consiste à être infatigable marcheur.

Il serait donc faux d'attribuer à une férocité native les usages révoltants que nous venons de rapporter. Ils s'allient parfaitement avec d'autres usages, en apparence contradictoires, et qui découlent naturellement de l'organisation sociale.

Ainsi le P. de Smet, comme beaucoup d'autres voyageurs, s'étonne de voir ces fils parricides mener un deuil sévère et compliqué aux obsèques des chefs de guerre, et se faire, sur toutes les parties charnues du corps, de profondes incisions pour marquer leur douleur. « Croiriez-vous, écrit-il, que ces gens, si sensibles à la mort d'un parent, ont comme les Sioux, les Pawnies, et la plupart des nations nomades, la coutume barbare d'abandonner sans pitié aux bêtes féroces du désert les vieillards et les malades, dès qu'ils commencent à les embarrasser dans leurs expéditions de chasse (1)? »

La chasse est bien par conséquent la vraie coupable ; c'est elle qui produit ce mélange bizarre de respect et de cruauté à l'égard des personnes trop âgées ou trop infirmes pour continuer à poursuivre le gibier. C'est elle qui, faisant de la jeunesse et de la vigueur la condition indispensable de la vie, sape l'autorité des ancêtres et déforme le moule patriarcal.

Il y a là un fait capital. Les populations que nous avons suivies, de la Sibérie au Groënland, avaient toujours maintenu intacte l'organisation de la communauté. Les différents travaux auxquels elles se livraient, suivant les lieux, s'accommodaient tous de ce régime. Aujourd'hui il n'en est plus de même. En mettant le pied sur les territoires de chasse, elles voient disparaître peu à peu l'autorité des ancêtres, clef de voûte du système patriar-

(1) P. de Smet, p. 30.

cal; nous aurons à rechercher, dans la suite, par quoi elles la remplacent.

Pour le moment, essayons de déterminer les autres traits de mœurs qui, chez les Indiens des Prairies, résultent du fait de la chasse.

Les habitudes de superstition rentrent dans cette catégorie.

III. — Les habitudes de superstition.

Tout le monde sait qu'il ne faut pas souhaiter bonne chance aux disciples de saint Hubert; cela porte malheur, disent-ils, et plus d'un grave magistrat, plus d'un militaire exempt de faiblesses, subissent réellement cette croyance, dès qu'ils ont chaussé leurs guêtres et mis leur fusil sur l'épaule; vous les contrarieriez très fort en saluant leur départ de ce souhait malencontreux. Par ce simple fait, jugez à quel degré peut descendre la manie superstitieuse chez un peuple qui vit de la chasse, et dont les croyances surnaturelles ne se rattachent à aucun enseignement dogmatique précis!

Au reste, il suffit, pour s'en rendre compte, de feuilleter le premier ouvrage venu traitant des chasseurs américains : missionnaires, traficants, colons, simples touristes, tous sont frappés de leur invincible crédulité.

Aussi les rêveurs et les sorciers jouent-ils dans toute anecdote indienne un rôle important. On ne part pas pour une expédition de chasse ou de guerre sans s'être assuré tout d'abord de songes favorables. Pour provoquer ces songes, on se condamne à de longs jeûnes préparatoires et, dès son enfance, l'Indien doit être rompu à l'habitude de ces jeûnes. Souvent il conserve toute sa vie l'impression de ses premiers rêves : tel vieillard portera toujours une peau de chauve-souris attachée au sommet de la tête, parce qu'il a rêvé qu'une chauve-souris venait à lui (1); à ses yeux, cette peau de chauve-souris était un talisman, grâce

(1) John Tanner, t. II, p. 355.

auquel il se croyait invulnérable. Il se distinguait en toutes rencontres par une témérité sans égale.

La mère adoptive de Tanner, Net-no-Kwa, ayant jeûné, vers l'âge de douze ans, pendant dix jours de suite, vit descendre du ciel un homme qui lui apporta deux bâtons en lui disant : « Je vous les donne pour vous promener avec; je vous accorde aussi que votre chevelure devienne un jour blanche comme la neige. » Confiante dans cette promesse, Net-no-Kwa y trouvait une source de courage dans les temps de famine, dans les dangers ; elle se croyait assurée d'une très longue vie (1).

De pareils esprits sont préparés à toutes les formes de la superstition, et tout ce qui concerne la chasse et la guerre chez les Indiens, sans parler de beaucoup d'autres faits, est entouré de cérémonies bizarres. Le jeune guerrier doit toujours faire halte en tournant la tête vers la cabane où il a laissé les siens, de manière que le Grand-Esprit voie qu'il désire y retourner à l'issue de la campagne. Agir autrement, ce serait s'exposer à une mort certaine; lors même qu'il est couché, il doit se placer de manière à ce que cette règle soit observée et demeurer pendant tout son sommeil dans la même position. On n'en finirait pas, si on voulait rapporter les prescriptions nombreuses et détaillées qui règlent ses moindres actes. Dans les pays de clan et de chasse, tout est matière à coutumes minutieuses et rituelles. Le sentiment religieux ne consiste guère que dans ces faits tout extérieurs.

La manifestation la plus nette de l'influence de la chasse sur les croyances surnaturelles des Indiens s'observe dans leurs *médecines de chasse et de guerre*.

Ces médecines sont de simples instruments de sorcellerie adoptés par tel ou tel clan. Elles se composent de paroles symboliques accompagnées de gestes, de danses, de cris, d'agitations nerveuses; un élément essentiel, c'est un petit sac de cuir contenant des racines pulvérisées et généralement mélangées avec diverses matières colorantes; on l'appelle sac à médecine. Comme l'indique leur nom, les médecines sont réputées efficaces pour la guérison

(1) John Tanner, p. 356.

des malades et l'heureuse issue des expéditions de chasse ou de guerre. Leur « récitation » doit précéder tout événement important ; le prisonnier condamné au dernier supplice chante sa médecine de guerre comme un suprême défi jeté à ses ennemis et un réconfortant pour son propre courage ; mais l'origine de ces médecines, leur vraie cause, c'est la croyance des chasseurs à la vertu de certaines paroles *pour arriver à rencontrer le gibier*.

Le passage suivant de Tanner en fournit la preuve : « La faim nous réduisit, dit-il, à de telles extrémités, que nous jugeâmes nécessaire d'avoir recours à une *médecine de chasse* (1) ». Le plus curieux de l'affaire, c'est que Tanner n'ose pas se servir du sac à médecine qu'on lui donne pour accomplir ses sortilèges, parce qu'une personne amie lui fait part de ses doutes sur la valeur des matières contenues dans ce sac. Elle craint qu'on n'y ait jeté certaines substances malfaisantes, en sorte qu'il pourrait résulter de son emploi « malheur et misère à l'époque de la mort ». Ce trait indique à quel point la superstition domine ces malheureux sauvages et comment la chasse est la racine de cette superstition.

Dans les expéditions de guerre, on se livre aussi à des opérations divinatoires pour découvrir l'endroit où se trouvent les ennemis, pour les *rencontrer*.

« Le lieu de la scène se dispose en enlevant le gazon sur une surface considérable en forme de parallélogramme, et en rompant la terre avec les mains de manière à la rendre fine et meuble. On l'entoure ensuite de perches qui en défendent l'entrée. Le chef, informé que tout est prêt, vient s'asseoir au bout opposé au pays ennemi. Là, après avoir chanté et prié, il dépose devant lui, au bord de la pièce de terre, deux petites pierres rondes. Quand il est resté quelque temps seul à supplier le Grand-Esprit de lui montrer le sentier où il doit guider les jeunes hommes, un crieur, parti du camp, vient à lui, et retournant à moitié sur ses pas, appelle par leurs noms les principaux guerriers en leur disant : Venez fumer (2). » C'est alors que

(1) John Tanner, t. II, p. 58.
(2) *Id.*, t. I, p. 253.

tous ensemble décident, d'après la trace laissée par les pierres en roulant sur le plan incliné du terrain, quelle direction doit être suivie.

Les jeux de hasard sont aussi très en usage chez ces peuples, habitués à dépendre entièrement de la chance heureuse ou malheureuse; leur subsistance elle-même est chaque jour pour eux l'objet d'une sorte de jeu. De plus, le goût des distractions est naturellement développé, lorsque le travail principal laisse place à de longues heures de loisir, et c'est bien là un des caractères de la chasse. Quand l'Indien a fait une bonne rencontre, que les femmes ont boucané la chair des bisons qu'il vient d'abattre, il fume, il cause, il se réjouit, il joue.

Cette habitude est assez développée pour que les chasseurs du Nouveau-Continent aient inventé un grand nombre de jeux. Je ne m'attarderai pas à les décrire ici, les règles de plusieurs d'entre eux étant fort compliquées; signalons seulement un caractère très net : ce sont *purement des jeux de hasard*. Ainsi, dans le jeu des *mocassins* (le mocassin est une sorte de sandale de cuir), il s'agit de deviner quel est celui de ces objets qui renferme l'enjeu. Le fameux *berg-ga-sauk*, dont Tanner vante l'agrément et constate la passion, est une combinaison de jeux de pile ou face; plus de trente personnes peuvent y prendre part à la fois, en sorte que ce dangereux plaisir finit presque toujours par une rixe générale (1).

Enfin, le fait de la chasse produit un autre résultat fort important et qui a exercé sur l'ensemble de l'organisation sociale des Américains primitifs une influence capitale.

IV. — Les moeurs batailleuses.

Pour chasser, il faut être armé et, pour vivre de la chasse, il faut continuellement porter ses armes avec soi. Le laboureur

(1) Tanner, t. I, p. 228 à 230. Voir, pour d'amples détails sur les jeux de hasard chez les Indiens : La Hontan, *Mémoires sur l'Amérique*, t. II, p. 111. — Le P. Lafiteau, *Mœurs des sauvages américains*, t. II, p. 340. — Le P. de Charlevoix, t. V, p. 384, etc.

laisse la charrue sur le champ qu'il cultive; l'artisan enferme ses outils dans son atelier, mais le chasseur ne dépose jamais son arc ou son fusil.

Ce détail, tout simple en apparence, fait qu'entre un chasseur et un guerrier la différence gît uniquement dans *l'intention* et dans *l'intention immédiate.*

Vous sortez armé jusqu'aux dents; passe un ours, vous le tuez; passe un ennemi, un étranger, un homme dont vous ou les vôtres ont quelque vengeance à tirer, vous le tuez aussi; c'est un fait de chasse, ou un fait de guerre, ou un fait criminel, si vous voulez; la différence est grande au point de vue moral, au point de vue social, mais les mêmes moyens ont suffi à tous ces actes. Les circonstances seules font que l'Indien rentre le soir dans sa cabane, chasseur, guerrier ou assassin.

Considérez maintenant qu'un chasseur, parcourant un certain territoire, cause un préjudice à tous ceux qui peuvent avoir le désir d'y chasser. Si vous en doutez, songez aux sentiments tendres que nourrissent en France de simples amateurs de chasse vis-à-vis des braconniers, des colleteurs, ou des paisibles bourgeois munis de permis, qui effraient et font fuir le gibier; supposez qu'au lieu de chasser par passe-temps, par hygiène, ou par mode, ils chassent *pour vivre,* et jugez à quel degré en arriverait leur irritation!

Cela ne vous donnerait pourtant encore qu'une faible idée de la constante inimitié qui existe entre les tribus indiennes. En effet, au lieu d'avoir affaire à des hommes civilisés, remplis de la crainte de Dieu ou tout au moins de celle des gendarmes; au lieu d'avoir affaire à des hommes obligés, par leur manière de vivre, à accepter toutes sortes de contraintes, vous vous trouvez en face de sauvages, c'est-à-dire de gens peu habitués à dompter leurs passions et très indépendants du contrôle des pouvoirs publics.

Il suit de là que l'état de guerre est l'état normal sur la Prairie. Toujours, vous avez à redouter quelque embuscade, quelque surprise, et les Européens qui se hasardent dans ces parages ne sont pas plus que les indigènes à l'abri d'un coup de main.

Le P. de Smet donne à ce sujet de très intéressants détails dans

sa traversée des déserts du Yellowstone ; je ne puis les citer tous, il faudrait lire son récit en entier pour voir à quel point tout acte est dominé par la nécessité d'échapper aux mauvaises rencontres. Voici seulement, à titre d'échantillon, l'ordre de marche que cette nécessité lui imposait : « Nous montions à cheval dès l'aurore, dit-il ; vers les dix heures nous faisions halte pendant une heure et demie, ayant soin de choisir un lieu qui, en cas d'attaque, pût offrir quelque avantage pour la défense. Nous reprenions ensuite le trot jusqu'au coucher du soleil. Après notre repas du soir, nous allumions un grand feu, et nous dressions à la hâte une cabane de branches d'arbres pour faire croire aux ennemis, qui pouvaient être aux aguets, que nous étions campés là pour la nuit... afin donc de nous mettre à l'abri de toute surprise, nous poursuivions notre route jusqu'à dix ou onze heures du soir, et alors, sans feu, sans abri, chacun se disposait de son mieux au repos. »

Cette façon de voyager n'est pas spéciale aux déserts du Yellowstone. Les récits de Washington Irving et du capitaine Bonneville retracent des précautions et des alarmes analogues.

C'est sur les Prairies voisines de l'Arkansas, au milieu des territoires de chasse fréquentés par les Pawnies, que Washington Irving entreprit, en 1832, l'expédition qu'il a racontée. Dans ces contrées plus méridionales, la crainte des Pawnies est égale à celle des Sioux aux environs du Yellowstone. A chaque instant, le campement du voyageur européen est mis en émoi par une alerte subite. Parfois, la plupart du temps même, il s'agit d'une simple méprise : un jour, ce sont deux hommes de l'escorte qui, ayant tué un buffle à quelque distance, vont dépecer l'animal sans prévenir leurs camarades. Une sentinelle les aperçoit et donne l'alarme. Un autre jour, le capitaine des *riflemen* étant allé pousser une reconnaissance dans les environs, aperçoit sur une colline, en face de lui, deux hommes qu'il croit être des Indiens ; il leur adresse des signes, met son bonnet au-dessus de sa carabine, enfin emploie tous les stratagèmes possibles pour les dérouter, mais aucune réponse ne lui est adressée. Très inquiet, le capitaine court donner l'éveil au camp et, une heure après, on reconnaît que les

deux prétendus Indiens n'étaient autres que deux *riflemen*, fort effrayés eux-mêmes des allures de leur capitaine, auquel ils avaient attribué de loin la qualité de Pawnie (1). Enfin, chaque fois que l'on rencontre des traces de chevaux, les chasseurs les plus expérimentés se livrent à un minutieux examen pour savoir si ce sont des chevaux sauvages ou des chevaux de Pawnies (2). La question capitale du voyage est toujours celle-ci : les Pawnies ne sont-ils pas sur notre piste ou dans notre voisinage ?

Or, remarquez-le, nous ne rapportons pas ici les impressions d'hommes timides, de trembleurs. Quand on va passer deux mois dans le désert américain, par goût d'aventures, on n'appartient généralement pas à cette catégorie; il faut donc croire que ni leurs précautions ni leurs craintes ne sont exagérées. Leurs méprises même, toutes ridicules qu'elles paraissent, ne se justifient que trop aisément.

Ce n'était pas non plus un poltron, ce capitaine Bonneville, qui, au prix de mille difficultés et avec une rare persévérance, parvint à entreprendre et mena à bonne fin plusieurs longues expéditions sur les territoires de l'Ouest, à une époque où ils étaient absolument inconnus des Européens. Cependant, nous le voyons toujours l'oreille aux écoutes, l'œil aux aguets. Il trompe la vigilance des Indiens, comme le P. de Smet, en fuyant, au milieu des ténèbres, le lieu où les feux de son souper pourraient le trahir (3). Il fait monter la garde chaque nuit par un certain nombre d'hommes, et, malgré ces précautions, les ruses des Indiens ont souvent raison de la prudence du capitaine. Par exemple, ils se couvrent de peaux d'élans pour pénétrer au milieu du camp, et les veilleurs laissent s'introduire les faux élans, qui tout à coup se transforment en guerriers, etc. (4).

Évidemment, nous voilà bien loin du pacifique voyage qu'accomplissaient à travers la Mongolie MM. Huc et Gabet, accueillis

(1) Washington Irving, *Voyage dans les Prairies à l'ouest des États-Unis*, p. 177 à 185.

(2) *Ibid.*, p. 144.

(3) *Voyages et aventures du capitaine Bonneville*, par Washington Irving, t. I. p. 306.

(4) *Ibid.*, p. 274 à 277.

sous la tente des pasteurs avec empressement, partout fêtés, partout comblés de cadeaux.

On voit par là que les steppes de l'Amérique peuplées de *chasseurs* offrent un tableau tout différent de celui que présentent les steppes d'Asie peuplées de *pasteurs*.

Et c'est bien un des contrastes où se marque le mieux l'influence décisive du travail sur la constitution sociale.

Poursuivons donc cette analyse du *travail*, puisqu'elle se montre si féconde.

Nous avons vu ce que les Indiens des Prairies ont apporté de modifications à leur état social en chassant le bison au lieu de le domestiquer. A présent, il faut nous rendre compte du genre spécial de chasseurs auxquels nous avons affaire. La chasse, en effet, est un travail susceptible d'organisations très différentes. Le chasseur de l'Amazone, qui se faufile isolément dans la forêt à la recherche des oiseaux, ne ressemble guère au chasseur d'éléphants africain, qui se rend par bandes au rendez-vous indiqué par son chef. Lors donc que nous rencontrons une peuplade de chasseurs, nous ne pouvons pas en caractériser l'état social par ce seul fait qu'elle se livre à la chasse ; il nous faut voir quel genre d'animaux elle poursuit et comment elle les poursuit.

Or, c'est la première fois que la science sociale se trouve aux prises avec le bison. Dès lors, nous devons rechercher avec soin les détails trop peu nombreux que nous fournissent les voyageurs, pour arriver à connaître l'action qu'exerce cet animal sur la constitution sociale des familles qui vivent de sa capture.

V. — La méthode de chasse.

Le meilleur moyen de connaître cette action, c'est de voir comment a lieu, en fait, une chasse aux bisons sur la Prairie.

Bien entendu, deux conditions sont nécessaires pour assurer notre enquête.

En premier lieu, il faut que le théâtre de la chasse soit en pleine prairie, dans le lieu le plus caractéristique de la chasse

aux bisons, là où elle constitue le travail ordinaire de la race, son principal moyen d'existence, et non pas dans les clairières plus ou moins vastes d'un pays forestier, où les ressources du bison sont plutôt accessoires. Là, en effet, nous serions exposés à de graves méprises; nous pourrions attribuer au bison des résultats auxquels il est étranger. C'est pourquoi nous nous placerons de préférence dans le désert américain, dans l'espace compris entre le Mississipi et les Montagnes Rocheuses, et non dans les parties beaucoup plus connues de l'Ohio, dans les steppes limitées que les géographes indiquent sous des noms déterminés, tels que celui de la Prairie du Chien.

En second lieu, nous devons nous mettre en garde contre une autre chance d'erreur. Dans une étude sur les populations primitives de l'Amérique, il convient d'écarter toutes les circonstances dues à l'introduction des Européens. En ce qui concerne notamment la chasse aux bisons, il faut ne pas tenir compte de deux éléments très importants remontant à cette origine, les chevaux et les armes à feu.

Actuellement et depuis trois siècles environ, les chasseurs de prairies poursuivent le bison à cheval et le tirent au fusil, mais auparavant c'était à pied qu'ils essayaient de l'atteindre, et leurs armes se composaient simplement d'un arc et de ses flèches. Comment se pratiquait à cette époque la chasse aux bisons, c'est ce qu'il s'agit de décrire, et la tâche n'est pas sans difficulté.

En effet, dès que les Européens ont pu pénétrer dans les Prairies, aussi loin par conséquent que remontent les récits de voyages auxquels on puisse avoir recours, on trouve toujours les Sioux, les Assiniboines, les Pawnies, etc., pourvus, en plus ou moins grande quantité, de chevaux et d'armes à feu. C'était, en effet, le premier résultat de la colonisation agricole d'introduire le cheval dans un pays si merveilleusement disposé à le recevoir, et les rapports commerciaux qui s'établissaient entre les sauvages et les colons avaient pour principal objet les moyens de destruction perfectionnés dont un peuple chasseur et guerrier devait naturellement se montrer avide.

Il résulte de là que la double condition que nous avons posée à notre enquête constitue une double difficulté.

Les chasseurs du désert que nous nous proposons d'examiner sont les plus éloignés des centres de colonisation, les moins connus par conséquent, et, pour les observer avec profit, nous devons nous reporter à une époque reculée, sur laquelle il n'existe que fort peu de documents.

Toutefois, il est un moyen de parer, dans une certaine mesure, à cette insuffisance de renseignements.

L'observation des phénomènes actuels peut révéler les conséquences qu'amène pour les chasseurs de prairies la possession des chevaux et des armes à feu; en isolant ces conséquences, en voyant quel vide ferait dans l'organisation de ces peuplades l'absence de ces deux éléments, on peut arriver à se rendre compte de leur état antérieur.

Pénétrons donc au centre de la Prairie, et assistons à une chasse aux *buffalos* telle qu'elle se pratique aujourd'hui.

« Au signal donné, écrit le P. de Smet, les chasseurs, tous montés sur des coursiers rapides, se précipitent vers le troupeau, qui se disperse à l'instant; chacun choisit des yeux sa victime, c'est à qui l'abattra le premier; car, aux yeux du chasseur, avoir abattu le premier buffle ou plutôt la première vache, plus estimée que le bœuf, c'est un coup de maître. Mais pour l'abattre plus sûrement, il doit caracoler autour de l'animal jusqu'à ce qu'il soit à portée de le blesser à mort. Malheur à lui si la blessure qu'il lui fait n'est pas mortelle! la crainte alors se changeant en fureur, le buffle se retourne brusquement et poursuit à outrance le chasseur. Un jour, nous fûmes témoin d'un de ces revers de fortune qui faillit causer la mort à un jeune Américain. Il avait poussé l'imprudence jusqu'à se dépouiller de ses habits et passer une rivière à la nage et sans armes, dans la pensée que son couteau lui suffirait pour achever une vache blessée. Mais à peine eut-il atteint le rivage, que la vache, en l'apercevant, se retourna vers lui avec furie; malgré sa prompte fuite, il se vit poursuivi de si près qu'il allait être la victime de sa témérité, lorsqu'un jeune Anglais qui nous accompagnait vint heureusement à son

secours. Il ajusta l'animal de la rive opposée, et d'un coup de fusil l'étendit raide mort (1). »

Deux faits sont particulièrement intéressants, au point de vue social, dans ce récit. Le premier, c'est le grand nombre des chasseurs, le second, c'est le danger qu'ils courent.

Il est incontestable, en effet, que, si la manière habituelle de chasser, c'est-à-dire le travail le plus ordinaire des habitants des Prairies, exige d'une part l'organisation d'un *groupement de chasse*, d'autre part la bravoure, il résultera de ces deux nécessités un caractère déterminé, commun à toute la race.

Des hommes accoutumés à suivre un chef de chasse auront une certaine idée de la discipline, de l'action commune. Des hommes qui exposent quotidiennement leur vie à la chasse aux bisons, seront prêts à le faire dans d'autres circonstances. L'ensemble de la population se fera remarquer par une aptitude spéciale à la guerre.

Donc, si les deux caractères que nous avons relevés plus haut sont généraux et constants; s'ils ne résultent pas de faits nouveaux; s'ils sont antérieurs à l'introduction des chevaux et des armes à feu, leur influence sociale méritera d'être examinée de près, car on se rend compte de son importance.

La première chose que nous ayons à faire, c'est, par conséquent, de nous assurer qu'avant Christophe Colomb la chasse aux bisons se faisait, comme aujourd'hui, *en troupe* et avec *danger*.

Or il se trouve précisément qu'il était plus nécessaire, alors qu'aujourd'hui, d'être en nombre pour chasser le buffalo, et que cette chasse était infiniment plus dangereuse.

Les tribus qui sont privées de chevaux ou qui en possèdent un petit nombre emploient aujourd'hui encore, ou du moins employaient au siècle dernier, d'après Chateaubriand, le procédé de la chasse en battue pour s'emparer des bisons. C'est principalement sur le bord des grands cours d'eau qu'ils pratiquent ce genre de chasse. Les cours d'eau forment, en effet, un obstacle à la fuite précipitée du troupeau. En l'entourant de tous les

(1) *Voyage aux Montagnes Rocheuses*, p. 154.

autres côtés, en le poussant bon gré mal gré contre le fleuve, soit qu'on l'effraye par des cris, soit qu'on mette, s'il le faut, le feu à la Prairie, on le force à se jeter à l'eau, et les Indiens, placés sur le rivage, parviennent alors à l'atteindre avec leurs flèches.

Lorsque les rivières commencent à peine à geler et que la couche de glace dont elles se recouvrent est encore mince, la battue amène parfois un résultat plus complet encore. Au moment où le troupeau arrive en vue du fleuve, un Sioux, revêtu d'une peau de bison, le franchit sur la glace mince ; « les bisons trompés le suivent, le pont fragile se rompt sous le lourd bétail, que l'on massacre au milieu des débris flottants (1) ».

Pour une pareille chasse, pour acculer contre une rivière des milliers de bisons, on conçoit qu'il faille être nombreux. Aussi deux ou trois tribus se réunissent-elles à cet effet (2).

Et ce procédé compliqué, à cause de la grande masse de chasseurs qu'il nécessite, est encore un des plus faciles qu'il y ait pour approcher les buffalos, quand on ne possède pas de chevaux capables de suivre leur course folle.

Par suite, l'effet de l'absence des chevaux, c'est précisément de rendre plus nécessaire et plus nombreux le groupement de chasse, d'augmenter par conséquent l'intensité des phénomènes sociaux qui résultent de ce groupement.

Cette conclusion semble pourtant contredite par un fait que rapporte le consciencieux missionnaire des Montagnes Rocheuses, le P. de Smet. Après avoir décrit, comme nous l'avons dit, ce qu'il appelle la *grande chasse* des bisons, qui se fait à cheval et en troupe, il indique la manière dont s'opère la *petite chasse* et constate qu'elle a lieu à pied et isolément.

« La petite chasse se fait à pied. Un chasseur adroit et expérimenté affronte seul tout un troupeau. Pour s'en approcher suffisamment sans être aperçu, il faut qu'il prenne le dessous du vent ; car le buffle a l'odorat si fin que, sans cette précaution, il est capable de sentir l'ennemi à plusieurs milles de distance. Il doit ensuite marcher lentement, courbé le plus possible, avec une casquette

(1) Chateaubriand. *Voyage en Amérique*, p. 91.
(2) *Ibid.*

à poils sur la tête, de manière à ressembler de loin, aux animaux qu'il poursuit. Enfin, lorsqu'il est arrivé à la portée du fusil, il doit s'embusquer dans quelque bas-fond, ou derrière un objet quelconque, afin de rester inaperçu aussi longtemps que possible. C'est alors que le chasseur tire à coups sûrs. La chute d'un buffle tué et le bruit de l'arme à feu ne font qu'étonner le reste du troupeau ; le chasseur a le temps de recharger et de tirer successivement plusieurs coups, aussi longtemps que les buffles hésitent entre la surprise et la peur ; de cette manière, il en tue cinq, six et quelquefois davantage, sans changer de place. Un de nos chasseurs en tua un jour jusqu'à treize (1). »

On voit, d'après cela, que les bisons peuvent être atteints par un homme seul et par un homme à pied. Sans doute, il faut, pour se livrer à cet exercice, une grande expérience, une prudence consommée, un sang-froid très sûr ; mais ces qualités sont extrêmement développées chez les chasseurs de Prairies, comme nous le verrons plus loin : il semble donc que les Indiens de la région des Prairies pouvaient fort bien s'embusquer isolément à l'affût du bison avant que les Européens aient importé les chevaux en Amérique.

C'est là qu'apparaît l'importance de l'introduction des armes à feu dans la chasse du bison.

Remarquez, en effet, que la petite chasse, dont on vient de nous donner la description, se pratique au fusil ; qu'elle suppose, par conséquent, le commerce européen ; qu'elle ne pouvait donc pas avoir lieu à l'époque dont nous nous occupons.

Et sans fusil, comment la faire ? L'arc portant moins loin, il faut approcher davantage le troupeau, c'est une première difficulté ; puis l'arc ne pouvant se bander facilement que si le chasseur se tient debout, il devient impossible de se dissimuler derrière un simple pli de terrain, de tirer couché ; enfin, la chance d'être aperçu se trouvant augmentée, on court risque soit de faire enfuir le troupeau, soit d'être chargé par un buffalo rendu furieux par sa blessure.

(1) P. de Smet, p. 155.

Il suit de là que, lorsque les Indiens n'avaient ni chevaux ni armes à feu, la nécessité de chasser *en troupe* s'imposait à eux d'une manière beaucoup plus impérieuse qu'aujourd'hui.

Le premier caractère que nous ayons relevé dans la chasse aux bisons actuelle se trouve donc accentué par les circonstances dans lesquelles elle s'exécutait autrefois.

Il en est de même du second. Le danger de la chasse a notablement diminué depuis que des chevaux vigoureux, spécialement entraînés à cet effet, assurent à l'Indien une fuite rapide. Un cavalier habile monté sur un bon cheval peut lutter de vitesse avec le buffle qui menace de l'éventrer. Un piéton n'a d'autre ressource que celle de son adresse. Il est obligé d'accepter le combat et doit en sortir victorieux sous peine de mort.

Et dans cette lutte même, le danger auquel il se voit exposé est plus ou moins grand, suivant qu'il se défend avec un arc ou avec un fusil.

La meilleure preuve qu'on puisse donner des grandes facilités apportées à la chasse au bison par les chevaux et les armes d'Europe, c'est qu'aujourd'hui, des endroits réputés autrefois pour l'abondance de leurs troupeaux de bœufs sauvages en sont à peu près complètement dépourvus.

C'est notamment ce qui s'est produit dans le Far-West canadien, sur des parties rebelles à la colonisation agricole, où la destruction des troupeaux de buffles n'a pas été systématique. « Les ossements blanchis qui jonchent la plaine, écrit M. Georges Demanche, au cours d'un voyage au Canada et chez les Peaux-Rouges (1), sont ceux des bisons, ou buffles, qui, il y a une dizaine d'années, régnaient encore en maîtres dans la Prairie et faisaient trembler le sol dans leurs charges rapides. Le buffalo avait été jusque-là l'*alter ego* de l'Indien et était l'élément le plus indispensable de l'existence de ce dernier, qui se nourrissait de sa chair, se vêtissait de sa robe et fabriquait sa tente avec ses dépouilles. La chasse, alors, était difficile, périlleuse, et tous les guerriers de la tribu en quête de gibier y prenaient part avec leurs armes

(1) *Revue française de l'Étranger et des Colonies*, 15 novembre 1888.

primitives et leurs fusils de rebut. Il fallait surprendre les buffalos, fondre sur eux à bride abattue, les pousser vers l'embuscade généralement préparée ou chercher à les gagner de vitesse. Et quand, acculés dans une impasse, les buffles cherchaient à se dégager, il s'ensuivait une mêlée courte, mais terrible, où les guerriers laissaient parfois des leurs. L'arrivée au nord-ouest des chasseurs blancs avec des armes perfectionnées, que les sauvages parvinrent peu à peu à se procurer, transformèrent toutes les expéditions de chasse en véritables boucheries. Quand un chasseur tuait un buffle, il le dépouillait pour avoir sa fourrure, qu'il vendait avec bénéfice, et lui coupait la langue, partie la plus délicate, pour en faire sa nourriture. Tout le reste était perdu. En une seule année, on tua jusqu'à 120,000 buffalos. Le massacre n'ayant pas discontinué, le nord-ouest vit disparaître en quelques années son gros gibier. Traqués de toutes parts, les derniers survivants des buffalos se réfugièrent aux États-Unis, dans les montagnes du Dacotah, ou gagnèrent le Grand-Nord canadien. A l'exception de quelques spécimens, on peut donc considérer le buffle comme rayé du nombre des animaux de chasse du Canada (1). »

On peut affirmer par suite que, tant que la chasse aux bisons s'est pratiquée d'une façon normale, tant qu'elle n'a pas tendu à la destruction totale de la race, elle est restée une chasse *en troupe* et une chasse *dangereuse*.

Si nous avons insisté d'une manière aussi marquée sur ce double caractère, c'est que les effets sociaux qui en résultent valent la peine d'être notés.

Nous verrons, dans un prochain article, quelle série de conséquences se trouvent en germe dans cette simple proposition : *Les Indiens des Prairies se livraient à une chasse en troupe et dangereuse.*

Paul de Rousiers.

(*A suivre.*)

(1) Voyez aussi, dans le P. de Smet, *Mission de l'Orégon*, p. 280, les prévisions de ce missionnaire au sujet de la disparition du buffle.

LE

CONTINENT AFRICAIN.

VI.

LA ZONE ÉQUATORIALE DU CENTRE (1).

II. — La région du manioc et celle de la banane (2).

Nous sommes restés en face d'un problème, ou plutôt d'une série de problèmes, qui peuvent se formuler ainsi :

De quelles manières différentes les chasseurs de l'Afrique centrale sont-ils contraints à la culture par les immigrants des contrées adjacentes?

Rappelons d'abord que, par suite de la diminution graduelle du gibier, les peuples chasseurs en général, et ceux de l'Afrique en particulier, seraient appelés à disparaître peu à peu. Ils ne voient pas, comme certaines sociétés policées, le nombre des naissances décroître chez eux au milieu de l'abondance, de la surproduction même des ressources nécessaires à la vie : non ; c'est la

(1) Voir *La Science sociale*, t. IV, p. 56 ; t. V, p. 72 et 457 ; t. VI, p. 38 et 506.

(2) Sources : É. Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. X et XIII (Hachette) ; Cameron, *A travers l'Afrique, voyage de Zanzibar à Benguela* (Hachette, 1881) ; Dr Livingstone, *Explorations dans l'Afrique australe* (Hachette, 1859) ; Dr Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique* (Hachette, 1875) ; Stanley, *A travers le continent mystérieux* (Hachette, 1879) ; le colonel C. Chaillé-Long, *l'Afrique centrale* (Plon, 1877) ; M de Compiègne, *l'Afrique équatoriale : Okanda, Bangouens, Osyeba* (Plon 1878) ; P. du Chaillu, *l'Afrique sauvage* (Michel Lévy, 1868), et *Voyages et aventures dans l'Afrique équatoriale* (Michel Lévy, 1863).

famine, « la faim aux longues dents, » qui poursuit ces malheureuses populations, les décime et les réduit.

En outre, la destruction locale du gibier impose aux chasseurs de fréquentes migrations; il y a donc toujours dans les régions forestières des lieux vacants et sans maîtres, véritables foyers d'appel pour les émigrants des races voisines, que leurs habitudes antérieures ne rendent pas étrangers à tout art agricole, ou dont la puissance guerrière peut dominer les débris des peuplades chasseresses et les réduire au travail de la terre.

Quelles contrées, voisines de notre zone équatoriale, sont aptes à fournir ces diverses sortes d'émigrants?

Les tribus patriarcales des déserts du nord (1) ont trouvé leur « champ d'exploitation » dans la bande d'avant-déserts qui confine à leurs steppes du côté du sud; elles y ont fondé de vastes royaumes, au sein desquels le nègre, natif ou importé, cultive, au profit des conquérants, le riz, le sorgho, le dourah. Jusqu'ici, les Arabes vachers, qui ne veulent pas se priver de leurs bestiaux, n'entrent dans le Centre africain, dans la zone infestée par la tzétzé (2), que pour le commerce et la traite : ils ne s'y fixent pas en masse, et par suite ils ne modifient pas l'ensemble de la population, si ce n'est dans le rayon immédiat de leurs *zéribas* (3).

Les territoires limitrophes de la zone centrale qui y déversent leurs émigrants sont donc : 1° la partie septentrionale des déserts du sud, peuplée par les Cafres guerriers ; 2° la zone montagneuse de l'est; 3° enfin, les pays du haut Nil Blanc, enclavés entre les steppes arabes et les plateaux herbus des Galla, petite région que nous étudierons à part, comme annexe de l'Afrique centrale.

Les causes qui amènent une partie de la population de chacun de ces territoires à envahir la zone centrale de l'Afrique sont très différentes; elles proviennent des divers états sociaux produits par le lieu et le mode de travail au point de départ des émigrants. L'afflux de ces nouveaux arrivants, d'origines variées, doit donc produire, dans les diverses parties de notre zone, des résultats dis-

(1) Voir *La Science sociale*, t. IV, p. 91 et suiv.
(2) *Ibid.*, t. VI, p. 507.
(3) C'est-à-dire de leurs camps fortifiés.

semblables : en transformant les chasseurs, ils les transformeront chacun à sa manière.

Cette transformation, cependant, ne peut s'effectuer sans subir l'influence des conditions propres aux lieux où se produit l'invasion. Pour se livrer à la culture, ou pour y contraindre les autres, encore faut-il que le sol s'y prête; et le travail à faire ou à imposer est subordonné nécessairement, dans ses détails, à la nature des plantes auxquelles le climat et la composition des terrains sont favorables.

Cette considération nous conduit à diviser la zone équatoriale de l'Afrique en plusieurs régions principales, d'après l'espèce végétale qui est, dans chacune d'elles, l'objet *principal* de la culture. On comprend, au surplus, que chaque courant d'émigration s'établit de préférence vers les lieux où peut se développer un mode d'existence en rapport avec la formation originaire des émigrants.

I.

De même que la Loire contourne, vers le nord, les extrêmes pentes du plateau central de la France; de même le grand fleuve africain, le Congo, dont le lit occupe les points les plus bas du continent, enveloppe dans sa courbe immense, l'ensemble des terres qui forment la descente du plateau des déserts du sud. Il reçoit par de nombreux et puissants affluents, et conduit à l'Atlantique les égouts de cette région boisée soumise aux pluies régulières (1).

Sauf la partie encadrée par le sommet de la courbe et classée par les géographes (2) comme *pays déserts ou inconnus*, le versant méridional du bassin du Congo forme la région par excellence de la *culture du manioc*. Il faut y joindre le bassin de l'Ogooué ou Gabon, dans la partie qui se rapproche de l'Océan et où l'humidité marine vient renforcer l'influence des pluies.

Le manioc appartient à la famille des Euphorbiacées; sa tige, haute de deux à trois mètres, noueuse, tendre et cassante, est

(1) Reclus, t. XIII, p. 193.
(2) *Ibid.*, t. XIII, p. 307 ; carte des populations du bassin du Congo.

supportée par une racine charnue qui atteint souvent la grosseur et la longueur du bras d'un homme.

Il existe en Afrique deux variétés de manioc : dans l'une, la racine, au moment où on l'extrait de la terre, est amère et renferme un suc d'apparence lactée, très vénéneux ; la racine de l'autre variété est toujours douce et inoffensive. Les noirs savent préparer la première de façon à pouvoir la consommer sans danger ; il suffit pour cela de la faire macérer un certain temps dans l'eau, et de l'exposer ensuite à l'air pendant vingt-quatre heures.

On lave la racine du manioc, et ensuite on la râpe. La pulpe ainsi obtenue est soumise à une forte pression, puis séchée, et fournit une fécule nourrissante quoique fade, que l'on consomme en bouillie avec ou sans condiments (1). Les condiments varient suivant les lieux. Le principal est le sel, que l'on obtient par le lavage de certaines terres salines ; cette industrie est exercée sous la direction de chefs, auxquels elle donne de grands revenus (2).

Parmi plusieurs condiments, il en est un qui mérite d'être mentionné :

Au nord du lac Dilolo, il existe de vastes plaines généralement privées d'arbres et dénuées de pente. La saison des pluies inonde ces plaines et en transforme les moindres dépressions en lacs d'eau douce d'une très faible profondeur, dans lesquels éclosent immédiatement, par milliers, de petits poissons blancs, qui atteignent, au maximum de leur rapide croissance, la longueur du doigt. Les œufs de ces êtres éphémères sont déjà répandus sur la vase, lorsque le soleil tropical vient absorber rapidement l'eau des mares. Les naturels accourent alors en grand nombre, ramassent les poissons restés à sec, les retournent et les étendent pour les amener à complète dessiccation. Cette sorte « d'anchois », réduite en poudre, sert à assaisonner la bouillie de manioc dans toute la contrée environnante ; elle est tellement recherchée, entre son lieu d'origine et la côte occidentale, qu'elle

(1) Cette fécule est consommé en Europe sous le nom de *tapioca*.
(2) Cameron, p. 323 et suiv.

sert d'unique monnaie aux caravanes sur ce parcours. Les négociants et les voyageurs, sous peine de mourir de faim dans les villages commerçants, et par suite peu généreux, qui leur restent à traverser jusqu'aux premières stations portugaises, doivent, en passant dans les plaines sujettes à l'inondation, échanger leur verroterie ou leur ferraille contre des paquets de petits poissons secs (1).

La culture du manioc est des plus simples : le terrain étant disposé en couches, ou plates-bandes, d'un mètre environ de large sur un pied de hauteur, les tiges sont plantées à peu près à $1^{m},20$ de distance les unes des autres. Lors de la récolte des racines, on place, dans les trous qu'elles occupaient, un fragment de la tige, que l'on recouvre de terre, et la plantation se trouve ainsi refaite. Entre les plants, on jette des grains de maïs, des haricots, des arachides, qui, joints aux feuilles légumineuses du manioc, apportent un peu de variété dans l'ordinaire (2). On obtient en outre, en faisant fermenter la fécule, une sorte de bière assez enivrante.

Les racines sont bonnes à récolter après un temps qui varie de dix à dix-huit mois, selon la qualité du terrain. Mais, pour réussir, la culture du manioc exige trois conditions principales :

La plante demande d'abord un climat très chaud. Cette condition est parfaitement remplie dans notre région, grâce à la latitude sous laquelle elle est située et à sa pente générale *au nord* : cette orientation, pour les pays situés au sud de l'équateur, joue le rôle que remplit en Europe l'aspect au midi.

Il faut, en outre, au manioc beaucoup d'humidité; cet élément de succès est fourni par les pluies régulières et abondantes qui, en deux saisons annuelles, tombent sur le pays (3), et qui saturent tellement l'atmosphère, que le linge, les vêtements, les tentes, y pourrissent en très peu de temps. On se rendra compte de la quantité d'eau déversée sur ce territoire, par ce fait que le Congo, dont presque tous les grands affluents viennent de notre région, débite à son embouchure deux millions de pieds

(1) Cameron, p. 106, etc.
(2) Livingstone, p. 330, 339.
(3) *Ibid.*, p. 316, 334, 335, 343, 345, 346, etc.

cubes d'eau par seconde, en temps normal, c'est-à-dire hors des deux crues qu'il subit annuellement (1). » A lui seul, dit Reclus, le Congo roule probablement autant d'eau que tous les autres fleuves réunis de l'Afrique (2).

Enfin, pour obtenir une bonne récolte de manioc, on doit opérer la plantation dans un terrain ombragé, c'est-à-dire dans une clairière de forêts, ou mieux encore sur un abatis de grands arbres (3). On comprend que la fumure étant absente, puisque le bétail n'existe pas, il faut mettre en culture des terres qui soient largement pourvues de terreau (4), au moyen de la décomposition que subissent continuellement à la surface du sol les feuilles et les menus végétaux de la forêt. Sous les feux verticaux du soleil équatorial, l'ombre du matin et du soir empêche la dessiccation des débris végétaux : elle maintient l'humidité nécessaire à leur décomposition.

Quelque épaisse que soit la couche de terreau dont un champ est garni, la production du manioc, qui vit par ses énormes racines, l'épuise assez promptement. Nous avons vu déjà les peuplades de chasseurs se déplacer après avoir détruit le gibier de leur canton; rien n'est changé sous ce rapport, lorsque les chasseurs doivent vivre de manioc; l'usure rapide des terres les contraint de même à de fréquents déplacements. Les voyageurs rencontrent souvent les restes de villages abandonnés (5). Dans les nouveaux villages, on commence par cultiver de préférence le manioc amer, parce qu'il croît plus vite que l'autre (6). Cette prompte usure des terres par la culture du manioc, cette nécessité de changements perpétuels, s'opposent à la constitution de la propriété, et contribuent à maintenir l'instabilité des familles.

La culture du manioc présente une condition tout à fait engageante pour des débutants dans l'art agricole : elle demande, dit Livingstone, « très peu de travail ». Elle est en usage chez

(1) Cameron, p. 516
(2) Reclus, t. X, p. 13.
(3) Cameron, p. 377.
(4) Livingstone, p. 330.
(5) Livingstone, p. 308, 341, 351, 467, etc.
(6) *Ibid.*, p. 307-311, 339.

les femmes des chasseurs, qui doivent se nourrir des fruits de la terre pendant les expéditions de chasse auxquelles se livrent les hommes du village. Cette culture est d'autant mieux faite pour aider la transformation des chasseurs en cultivateurs, qu'elle donne des récoltes très abondantes et que le produit peut se conserver pendant environ trois ans (1).

II.

Observons, d'autre part, que l'état social des envahisseurs cafres les rend éminemment propres à opérer chez les vaincus la transformation en question.

D'après É. Reclus (2), les « Bantou », ou gens de la race des Cafres, occuperaient le centre de l'Afrique jusqu'à la rive gauche du Congo, et remonteraient même au delà, à travers le bassin de l'Ogooûé, jusqu'au mont Kameroun, qui fait le fond du golfe de Guinée. Après avoir cité cette opinion autorisée, je mettrai les faits sous les yeux du lecteur.

Rappelons d'abord, en quelques mots, la constitution sociale des Cafres, déjà exposée dans un chapitre précédent (3).

A la suite d'une longue et périlleuse retraite à travers les montagnes, les peuplades cafres arrivent dans les déserts du sud avec des cadres militaires tout-puissants. Le « capitaine » a seul conservé, avec la possession du troupeau et l'organisation familiale, les habitudes de prévoyance; des produits de son bétail, il nourrit jusque vers l'âge de douze ans les enfants nés de ses guerriers ou enlevés aux vaincus, et il les appelle alors, par classes d'âge, à recruter la compagnie. Quant à la population adulte, elle vit de la culture qu'elle impose aux femmes enlevées et aux captifs épargnés, et des tributs qu'elle lève sur les peuples soumis. Lorsqu'il

(1) Livingstone, p. 339; Reclus, t. XIII, p. 661. Toutes les fois que Livingstone, ou les autres voyageurs de cette région, indiquent qu'ils reçoivent de la *farine*, ou des *paniers de farine*, on doit entendre qu'il s'agit de farine de manioc.

(2) Voir notamment la carte des langues, Reclus, t. X, p. 33, et t. XIII, p. 64 et suiv., p. 196, etc.

(3) *La Science sociale*, t. V, p. 461 et suiv.

est assez fort pour se rendre indépendant, le capitaine émigre au loin avec sa bande, afin de piller pour son propre compte.

Les compagnies en rupture de ban, se dirigeant toujours vers le nord ou le nord-ouest, ont couvert de petits royaumes cafres toute la partie des déserts qui confine à la zone centrale.

Les mêmes causes d'instabilité et de pérégrinations, agissant au sein de ces nouveaux royaumes, en détachent de nouveaux essaims, qui sont forcés, eux aussi, de se diriger vers le nord. Il n'y a pas à revenir vers le midi, car les peuplades qui, derrière les émigrants, viennent incessamment peupler les déserts du sud, sont plus récemment sorties des nations essentiellement belliqueuses de l'est et ont conservé à un plus haut degré leurs qualités militaires : ce sont les vainqueurs de demain (1). Grande est la différence des Ba-Kalahari aux Bechuana, plus grande encore celle des Bechuana aux indomptables Zoulous.

Il faut donc aller au nord. Mais pour aller au nord, il faut « sauter le pas », et sacrifier le bétail. Force est bien de s'y résoudre, lorsque la défense contre de nouveaux arrivants n'est pas heureuse, et que l'on tient à éviter le sort des peuples conquis, frappés de « mort nationale », réduits à cultiver pour leurs maîtres et à élever le chien comme seul animal de boucherie (2).

D'ailleurs, en se retirant en bon ordre, en voyageant de nuit et avec précaution, en subissant des pertes énormes, on peut, nonobstant la tzétzé, faire arriver jusqu'au cœur de la zone équatoriale quelques têtes de bétail, qui seront l'ornement de la cour royale. Les deux grands chefs qui détiennent, au moins nominalement, la suzeraineté de la majeure partie des territoires compris entre le Zambèze et le Congo nous en donnent la preuve : le puissant Mata-Yafa (3) possède un troupeau de bêtes bovines, devenues, il est vrai, à demi sauvages ; le roi Kassongo en a quatorze. Plus au sud, un des tributaires de ce dernier, Moëné Katéma, possède trente bêtes toutes blanches, qui fuient « avec l'aisance d'un troupeau de daims, quand on essaye de les appro-

(1) Livingstone, p. 349, etc.
(2) *La Science sociale*, t. V, p. 469, 470.
(3) Le Matiamvo de Livingstone, voir p. 354, 355, 505.

cher »; pour se procurer un bœuf, Katéma est obligé de le chasser, comme il ferait d'un buffle; Livingstone lui apprit l'art de traire les vaches, qu'il ignorait auparavant (1). Les autres chefs, moins heureux, mendient au voyageur une bête de son troupeau : car « ils ont la bouche amère par le besoin de manger de la viande de bœuf (2) ».

Ce dernier trait, comme les précédents, décèle l'origine pastorale des dominateurs de l'Afrique centrale. Nous voyons également ici que ces conquérants, en venant se surajouter nombreux à la population déjà affamée des chasseurs, se trouvent dans la nécessité de remplacer, par les produits de la culture, le gibier insuffisant et le bétail disparu.

Le lien du sang qui subsiste dans la famille du « capitaine », le lien militaire qui unit celui-ci à ses hommes, ne sont pas rompus par l'émigration : ce voyage vers le nord succède à beaucoup d'autres déjà entrepris sur les territoires exempts de la tzétzé. L'organisation guerrière des envahisseurs a facilement raison des résistances locales que pourraient tenter les chasseurs disséminés et divisés. Le sort que les conquérants de Gaza (3) firent subir aux anciens sujets du Monomotapa est réservé aux peuplades asservies.

Tout d'abord, les vainqueurs se déclarent maîtres du sol; ils fondent de nouveaux villages et les peuplent soit de captifs, hommes ou femmes, saisis dans les bois, soit de fugitifs qui s'efforcent d'échapper à un maître et en rencontrent un autre. Le capitaine place à la tête de ces nouveaux établissements ses principaux guerriers, et, de préférence, les membres de sa famille, même ses sœurs, ou ses nièces. En voici un exemple (4).

Livingstone, en quittant le roi des Makololos pour se diriger vers le nord, pénétra dans le pays tributaire du puissant Mata-Yafa. Shinnté, l'un des capitaines de ce monarque, avait, depuis un petit nombre d'années, transporté sa résidence dans la contrée qu'abor-

(1) Livingstone, p. 359, 529.
(2) *Ibid.*, p. 320, etc., 508, 545, etc.
(3) *La Science sociale*, t. V, p. 470.
(4) Livingstone, p. 295, etc.

dait le docteur. Le premier village où le célèbre explorateur reçut l'hospitalité venait d'être fondé par Nya-Moana, la sœur dudit Shinnté, et ne se composait encore que d'une vingtaine de huttes avec des plantations de manioc amer, plus un entourage de fétiches destinés à charmer le gibier (1). A son étape suivante, le docteur se rend au village de Ma-Nenko, fille de Nya-Moana et nièce de Shinnté.

« Manenko, dit-il, est une grande femme bien découplée, d'une vingtaine d'années, et qui porte une profusion d'ornements et d'amulettes suspendus autour de sa personne; elle est enduite d'un mélange de graisse et d'ocre rouge, pour se protéger contre l'influence de l'air, » car elle est, comme toutes les femmes de cette nation, extrêmement peu vêtue. Elle ne se couvre même pas pour aller à la pluie : car il est peu convenable pour un chef, dit-elle, d'avoir l'air efféminé. Accompagnée de son tambour, et de son mari, prince-consort sans dignité et sans influence, ivrogne endurci sur lequel elle passe sa colère, elle marche d'un pas élastique et tellement rapide que le docteur ne peut la suivre que grâce à son bœuf de selle. Prompte à la dispute, habile en diplomatie, prenant le temps comme il vient, Manenko excite au plus haut point l'admiration des guerriers Makololos qui escortent le voyageur. « C'est un véritable soldat », disent-ils à chaque instant. Dans les villages qu'elle traverse, la population lui témoigne, par diverses cérémonies, la plus grande sujétion, ou s'enfuit saisie de panique (2).

Telles sont les femmes issues des familles de « capitaines ». Ne nous étonnons pas de voir des femmes à la tête des villages; le travail ici n'est plus le pâturage, mais la culture, qui est pratiquée en grande partie par les femmes; on comprend donc qu'une guerrière puisse aisément devenir la directrice de ce travail. Les conséquences de cet état de choses se font sentir dans l'organisation de la famille (si l'on peut donner ce nom au faible groupement basé sur les liens du sang, persistant encore chez

(1) Livingstone, 306, 311, 308.
(2) *Ibid.*, 309, 310, 311 à 315, 319, 320, 335.

ces noirs). Livingstone fait ressortir que chez les Bechuana, Cafres pasteurs, les fils sont fort peu soucieux de leur mère, et se montrent attachés à leur père, à cause du bétail; tandis que les Balonda, et en général les noirs de la zone centrale, suivent leur mère lorsqu'elle se sépare de son mari, ou lorsqu'elle va habiter un autre village (1). Mais ce lien maternel, qui s'étend jusqu'aux nièces et aux cousines germaines dans les familles plus résistantes des chefs (2), est brisé à chaque génération chez les gens du commun, par l'instabilité chronique à laquelle ils sont sujets : le principe du groupement, en effet, pour les hommes et pour les femmes, repose uniquement sur le pouvoir militaire du chef de village, qui impose le travail de la culture, sans constituer la propriété individuelle, comme nous l'avons vu plus haut, à cause de la rapide usure des terres. Il n'existe donc pas ici de « clan féminin » basé sur la descendance par les femmes. Mais celles-ci, grâce à leur importance comme producteurs du pain quotidien, jouissent d'une situation plus libre et moins effacée, elles prennent part aux cérémonies publiques, contrairement à ce qui se passe chez les pasteurs cafres du sud, où il est interdit aux femmes d'entrer dans la *kotla*, lieu des assemblées (3).

Homme ou femme, le chef *de village* ne fait pas cultiver pour lui seul : la puissance qu'il détient, il la doit à un chef supérieur auquel il est soumis; il remet aux « capitaines » ou *kitola* (4) une partie de la récolte : c'est même proprement en vue de la perception de ce tribut qu'il est revêtu de l'autorité. De même, le « capitaine » est spécialement chargé de recueillir les tributs des différents villages pour les porter au « roi », ou plutôt les faire porter en sa présence par des députations d'habitants. Tout le système hiérarchique, on le voit, est une vaste machine destinée à *contraindre* le peuple à cultiver pour les conquérants.

(1) Livingstone, 345, 346. — Conférer avec le fait rapporté au sujet des noirs de Saint-Domingue (*La Science sociale*, t. II, p. 335).

(2) Cameron, p. 337.

(3) Livingstone, p. 327.

(4) Cameron, p. 336.

Ce sont bien, en effet, les envahisseurs, maintenus par la cohésion militaire, qui occupent les situations dominantes. Les différents traits que nous avons mis en lumière font clairement apercevoir la superposition de deux classes distinctes dans la population (1) : une *classe inférieure* pliée au travail ou au service de guerre en sous-ordre, divisée en elle-même et rendue incapable de toute résistance par la constitution essentiellement instable qu'elle tient de la chasse; et une *classe supérieure*, celle des chefs, que tous les voyageurs représentent comme appartenant à *une autre race* que leurs sujets : cette classe impose la culture, la dirige, en perçoit les produits. Grâce à la discipline qui la relie, elle s'est substituée facilement aux pouvoirs instables et changeants nés du *travail de la chasse*, et si les sortes de dynasties dont cette classe se compose se maintiennent au pouvoir avec une certaine stabilité, c'est qu'elles ont été formées en d'autres lieux par *d'autres travaux*.

La réception du tribut par le supérieur, à tous les degrés de la hiérarchie, a lieu en séance solennelle, au bruit assourdissant des tambours et avec exhibition des forces militaires. Chaque contribuable, en présentant les nombreux porteurs chargés des provisions qui constituent sa redevance, se prosterne devant le chef et frotte de poussière ses bras et sa poitrine.

Généralement, le tribut comprend un approvisionnement de manioc, destiné aux petites gens de la cour, et un autre de maïs, fèves, arachides, réservé au chef et aux principaux dignitaires, qui trouvent détestable la bouillie de manioc : elle les fait tousser et cracher continuellement (2). Les villages, qui possèdent des salines, sont tenus à un tribut spécial de cet article extrêmement recherché.

Quelquefois le roi se déplace et fait une tournée pour percevoir le tribut à domicile. En tous cas, il entreprend continuellement des expéditions, dans le but de punir le retard, la négligence, ou le refus de l'impôt; souvent même il prend ce

(1) Reclus, t.XIII, p. 669, etc.
(2) Livingstone, p. 340.

prétexte pour exécuter de terribles razzias. Kassongo, le roi du grand pays d'Ou-roua, qui compte par centaines ses chefs tributaires, associe les bandes malfaisantes des *Pombeïros*, ou métis portugais, à ses tournées de répression ; avec eux, il détruit les villages de ses sujets, abat les arbres à fruit, ravage les plantations, et enlève les habitants comme esclaves. Aussi les vivres sont rares et la population clairsemée, autour de sa capitale *Kilemmba* ; les villages sont fortifiés, cachés dans des massifs de jungle ; on n'y accède que par des sentiers tortueux (1) : tout le pays tremble devant le maître, et l'on comprend la plainte amère d'une pauvre négresse disant à Livingstone : « Ah ! qu'il serait bon de pouvoir dormir sans rêver qu'on vous poursuit avec une lance ! »

La puissance du roi résulte d'une hiérarchie solidement établie dans l'armée, dont il a personnellement le commandement et à l'aide de laquelle il maintient dans la soumission ses *kilola*, ou capitaines (2). L'étiquette est sévère et défend, sous des peines graves, le plus léger oubli, comme par exemple de s'asseoir devant un supérieur. Or il n'y a que deux genres de peine : la mutilation ou la mort (3).

Le gouvernement du *Mata-Yafa* est le même que celui du roi Kassongo ; du reste ces deux souverains appartiennent à la même famille (4). *Kawawa*, l'un des capitaines des Mata-Yafa, demandait à Livingstone un bœuf, en ajoutant, « s'il refuse, qu'il le remplace par un homme, en y joignant un livre où je puisse voir la disposition du cœur du *Matiamvo* à mon égard ; afin que je sois averti si jamais le grand chef a résolu de me faire couper la tête » (5).

Nous trouvons, dans les habitudes de ces chefs, dans leur mode de gouvernement, comme un trait d'union qui rapproche des mœurs du grand chef zoulou, Tchaka le Terrible, celles des

1) Cameron, p. 327, 323, 397, 366 ; — Livingstone, p. 295, 332-333, etc.
2) Cameron, p. 336.
3) *Ibid.*, p. 330-337, 359.
4) *Ibid.*, p. 359, 396.
5) Livingstone, p. 515. Voir, pour la puissance politique des Mata-Yafa, de Kassongo et de Kasembé, Reclus, t. XI, p. 199.

tyrans du Dahomey. L'origine de ces derniers vient-elle, en effet, des envahisseurs cafres? Je ne veux pas préjuger la question ; le lecteur pourra la trancher, s'il le juge à propos, après que nous aurons examiné les coutumes sauvages en honneur dans les régions situées plus au nord.

Malgré leur férocité et le peu de cas qu'ils font en toute occasion de la vie de leurs sujets, les chefs noirs de cette région exercent vis-à-vis de ceux-ci un véritable *patronage*.

Par ce mot, en effet, nous entendons l'aide nécessaire à la masse des ouvriers pour traverser certaines crises, aide fournie par d'autres individus que leur situation met à même d'influer sur le sort des classes plus mal partagées, ou moins bien douées (1). Le patronage ainsi entendu n'implique pas le dévouement : ce n'est qu'un mécanisme providentiel, rentrant dans la catégorie des grandes lois sociales.

Or le fait de la contrainte imposée aux chasseurs est, vis-à-vis d'eux, un fait de patronage : seule cette contrainte leur permet d'échapper à la crise aiguë et fréquente produite par la diminution, ou la disparition du gibier. Les conquérants cafres sont, sans doute, de mauvais patrons, peu préoccupés de l'élévation morale et de la meilleure condition matérielle des patronnés : mais c'est indubitablement à leur action contraignante que la majeure partie des peuplades, dans cette région, doit la conservation de l'existence ; c'est grâce à cette action que l'on rencontre, dans le bassin méridional du Congo, au lieu de chasseurs clairsemés et faméliques, une population relativement dense, dont l'alimentation est assurée par la production en grand du manioc.

A l'opposé, dans la zone des déserts du sud, l'action des Cafres est une exploitation des vaincus, dont l'effet n'ajoute rien à leurs ressources, mais tend au contraire à diminuer la population : cette influence ne peut être qualifiée de *patronage*.

En résumé, l'observation à laquelle nous venons de nous livrer, dans la première région de la zone centrale africaine nous a montré les peuplades de cette région vivant d'une culture facile,

(1) *La Science sociale*, t. II, p. 509.

qui est faite en grande partie par les femmes, mais qui use rapidement la terre. Ce nouveau genre de vie continue à favoriser les déplacements habituels aux chasseurs, et ne donne à la famille ni la propriété ni la stabilité. Il accorde aux femmes une importance et une influence plus grandes, mais sans arriver à la création du « clan féminin », le lien de famille étant remplacé chez ces peuples par le lien de la hiérarchie militaire.

La contrainte nécessaire pour plier à la culture les habitants de la région est imposée par les envahisseurs cafres, liés entre eux par la forte hiérarchie dont nous venons de parler. Divisant la population en deux classes distinctes, cette contrainte s'exerce par les moyens mêmes qu'employaient déjà vis-à-vis des vaincus les pasteurs cafres des déserts du sud.

Nous ferons, en terminant, deux remarques :

La première porte sur l'absence de cannibalisme dans la région du manioc. Ce résultat est dû à deux causes : 1° au rendement abondant des récoltes de manioc, lorsque cette plante est cultivée en terre neuve, ou sur abatis ; 2° à la contrainte qu'exercent, pour forcer les gens à employer ce moyen de vivre, des envahisseurs soumis à une discipline puissante.

Notre seconde remarque a trait à l'esclavage. Dressés à la culture, les noirs de la région du manioc ont été de tout temps recherchés par les marchands d'esclaves. Ce commerce est entre les mains des « Mambaris », ou métis portugais de la côte d'Angola. Ils fournissaient autrefois aux colonies les nègres dits *Congo*, recrutés dans notre région. Ils ont vu se fermer leur débouché maritime. Mais, par leurs soins, l'exportation se continue *par terre* sur une aussi vaste échelle : c'est aux Cafres des déserts du sud, véritables exterminateurs de peuples, aujourd'hui à court de bras, que les « Mambaris » vendent les noirs de l'intérieur.

III.

A l'heure actuelle, l'État libre du Congo étend ses frontières, astronomiquement déterminées, sur une partie importante de la

région du manioc; il englobe, d'une manière un peu idéale jusqu'ici, de vastes territoires occupés par des chefs qui paient tribut au Mata-Yafa et à son cousin Kassongo. On peut prévoir que les blancs qui voyagent pour le commerce ou pour l'exploration détacheront assez rapidement ces capitaines de leurs suzerains respectifs, soit en important dans le pays des fusils et de la poudre, soit en prêtant le secours effectif de leurs propres armes et de leur politique aux mécontents. C'est ainsi qu'en agit César vis-à-vis des confédérations gauloises.

Mais, antérieurement aux prétentions européennes, les empires des deux souverains susnommés s'étendaient, l'un jusqu'aux rives du Congo, l'autre jusqu'au pays de *Sankara* (1), qui en est tout proche. C'est à la limite ainsi tracée que vient expirer l'effort des invasions cafres; c'est là que se rencontrent les « pays déserts ou inconnus » dont nous avons parlé plus haut.

Il existe manifestement une raison grave, qui, au centre de l'Afrique et sous l'équateur, arrête les envahisseurs guerriers venus du sud, et les empêche de pousser plus loin leur colonisation agricole.

Au bord d'une région relativement peuplée, dont les habitants sont soumis à une dure contrainte et se déplacent continuellement, si la culture s'arrête à une limite brusquement tranchée, c'est qu'elle rencontre un sol intransformable ou très difficile à transformer.

Quelle est la cause qui s'oppose ici à la transformation du sol?

Si, dans les investigations auxquelles nous nous livrons à travers le continent africain, nous sommes bien souvent embarrassés par le défaut de méthode dans les récits des explorateurs, on comprend qu'il convient *a fortiori* de laisser une part à l'hypothèse, lorsqu'il s'agit des terres inconnues situées au centre des pays noirs. J'indiquerai cependant, en utilisant les faits observés au pourtour de la région inexplorée, l'hypothèse qui semble la plus probable, au sujet du problème que nous venons de rencontrer.

La région qui nous occupe est située sous l'équateur, et, par

(1) Cameron, p. 327.

suite, doit recevoir une grande quantité de pluie, tombant en toute saison (1), probablement chaque jour.

Une aussi grande humidité, lorsqu'elle est absolument constante, et non plus divisée par des saisons sèches, convient particulièrement à la végétation forestière : c'est le cas des forêts de l'Amazone, dans l'Amérique du Sud, auxquelles, dit Reclus, « on ne peut comparer, en Afrique, pour la fougue de la végétation arborescente, que les plaines entre Nil et Congo, au bord des rivières (2) ».

Une difficulté considérable, au point de vue de la culture, naît de l'*absence de saison sèche*, c'est la pousse continuelle des herbes, spécialement des hautes graminées, dans les clairières et les abatis. Les sarclages destinés à faire périr ces herbes sont de nul effet, car elles reprennent racine immédiatement sous l'action de l'humidité constante maintenue par les pluies quotidiennes, lorsque l'ombrage empêche la dessiccation rapide des plantes arrachées. Ces hautes graminées, si l'on ne peut les détruire par le sarclage, ont bientôt fait d'étouffer les plantes à croissance moins rapide, que l'homme voudrait cultiver en concurrence avec elles.

Aussi, dans la région voisine de l'équateur, l'un des principaux aliments tirés du règne végétal est fourni par une essence *arborescente :* c'est la *banane*.

On remarquera que le pays dont nous parlons, en outre de sa situation très rapprochée de la ligne des équinoxes, est placé aux lieux où se rencontrent les trois séries de pentes, qui forment les grands accidents de l'Afrique intérieure : les pentes des plateaux des déserts du Sud, la descente méridionale de l'arête entre le Nil et le Congo, et les derniers contreforts des puissantes chaînes de l'est. C'est bien la position qui convient à un massif de forêts vierges (3). D'après la hauteur et la dimension des arbres qui composent les forêts situées vers l'embouchure de la Lohoua dans le Congo, d'après l'inextricable sous-bois qui s'emmêle sous leur ombrage, Stanley doute qu'en cet endroit (1°28' sud)

(1) Reclus, t. X, p. 15.
(2) *Ibid.*, t. X, p. 19.
(3) *Ibid.*, t. XIII, p. 195.

la rive droite du Congo ait jamais eu d'habitants de race humaine (1). Le docteur Schweinfurth, en décrivant les difficultés immenses que présente le voyage au pays des Monbouttous, à cause des ruisseaux et des forêts impénétrables (2), nous explique, par là même, pourquoi les pays qui avoisinent le sommet de la courbe du Congo sont restés en dehors des explorations tentées jusqu'ici (3). Ces difficultés ont arrêté non seulement les voyageurs européens, mais les « Bantous » eux-mêmes.

Pour une autre raison, qui semble être la nature du sol, cette région défavorable à l'agriculture s'étend dans la direction de l'ouest : « Il est, dit Reclus, d'autres parties du bassin congolais, notamment les « pouri » et les *éponges* des districts orientaux, et, à l'occident, les plateaux de latérite, qui présentent l'aspect le plus monotone et le plus triste : on peut désespérer de jamais les conquérir à la culture (4). »

Tels sont les lieux qui marquent, au nord, la limite de la région du manioc. C'est là que se sont réfugiées des peuplades de très petite taille que l'auteur de la *Nouvelle Géographie universelle* considère comme représentant la race aborigène, par comparaison avec les populations mouvantes et mêlées répandues dans le surplus du bassin du Congo et dans les pays voisins (5).

D'après les renseignements consignés par Stanley, sur la carte générale qui accompagne le deuxième volume de ses *Explorations à travers le continent mystérieux*, les *nains*, dont nous parlons, sont donnés comme ayant « un parcours très étendu » (6). En effet, cette race de petits hommes est signalée, non seulement par cet auteur, qui, d'après les Arabes, indique deux de ses stations au sud du Congo, mais encore par Reclus, qui lui attribue des monuments de pierre élevés sur les rives occidentales du Tanganyka (7) ; par Chaillé-Long, qui en reçut un spécimen pro-

(1) Stanley, t. II, p. 207.
(2) Schweinfurth, t. II, p. 129.
(3) Voir la carte des itinéraires, Reclus, t. X, p. 45.
(4) Reclus, t. XIII, p. 195.
(5) *Ibid.*, p. 197, 256.
(6) Stanley ; voir sur la carte l'indication *Voua-Toua*.
(7) Reclus, t. XIII, p. 197.

venant d'une horde errante (1); par Schweinfurth, qui les vit pendant son séjour chez les Monbouttou (2); enfin, les nains ont été rencontrés, à l'est des possessions françaises du Gabon, par MM. P. du Chaillu et le Mis de Compiègne (3).

Ce dernier explorateur, résumant les découvertes faites, au sujet des nains, par les voyageurs qui l'ont précédé en Afrique dans diverses directions, conclut ainsi : « L'existence dans l'intérieur de l'Afrique, de nombreuses tribus de pygmées, qui s'étendent sur un espace de plusieurs centaines de lieues, ne saurait donc plus faire l'ombre d'un doute (4). »

Confinés sur des territoires impropres à la culture, impropres également au pâturage, comme toute la zone centrale de l'Afrique, les peuples nains sont forcément réduits, pour vivre, à deux genres de travail : la cueillette et la chasse.

Les affirmations des trafiquants arabes, et celles des soldats de même race qui voyagent à leur suite au cœur de l'Afrique, ne peuvent être acceptées sans contrôle, lorsqu'il s'agit d'éclaircir certaines difficultés géographiques ou scientifiques. Mais lorsqu'il est question du commerce qu'ils ont fait, des vivres qu'ils ont reçus dans certaines localités, ou des armes avec lesquelles ils ont été attaqués, on peut croire au moins que leur témoignage repose sur des faits réels.

Or, voici, en résumé, le récit que fit, en présence de Stanley, Mouana Abedi, l'un des compagnons de Tipoo-Tib.

Après avoir suffisamment drainé les dents d'éléphant aux environs de Nyangwé, sur le haut Congo, les Arabes de cette station se rangèrent sous le commandement de ***Mtagamoyo***, — « un homme qui ne connait pas la peur », — pour aller découvrir au loin vers le nord d'autres champs d'ivoire. Ils traversèrent d'abord l'Ou-regga, un pays sauvage, « où les bois n'ont pas de fin »; puis différentes contrées aussi difficiles, peuplées de gens féroces et courageux.

(1) Chaillé-Long, p. 275 et suiv.
(2) Schweinfurth, t. II, p. 108 et suiv.
(3) Du Chaillu, *l'Afrique sauvage*, p. 260; — Mis de Compiègne, *Okanda*, p. 198.
(4) Mis de Compiègne, *Okanda*, p. 201.

L'expédition comptait deux cent quatre-vingt-dix fusils. On traversa la rivière Lomami, au village *Kima-Kima*, on prit des renseignements, et, après six jours de marche au nord-ouest de la rivière, la troupe atteignit le premier village du pays des nains. Ces derniers sont de singulières créatures, de trois coudées de hauteur (1), avec de grosses têtes et de longues barbes. Bien qu'on ne pût s'empêcher de rire en les voyant, ils paraissaient « de courageux petits diables ».

La quantité d'ivoire qui fut trouvée dans ce village était telle, qu'en deux jours on leur acheta plus de dents que les autres contrées n'en auraient pu fournir en deux mois.

Les Arabes furent ensuite conduits jusqu'au village du roi des nains : là, l'ivoire était encore plus abondant. Ce village se composait d'une très longue rue, avec des maisons de chaque côté jusqu'à une grande distance. Les habitants nourrissaient leurs hôtes plantureusement, et leur apportaient en quantité des bananes communes, longues comme le bras, et des bananes-plantains (2), « aussi grandes que les gens du pays ».

Mais, après avoir acheté autant d'ivoire qu'ils en pouvaient transporter, les Arabes parlèrent de se retirer ; le roi s'y opposa, voulant les contraindre à faire emplette de tout le stock de dents qui restait sur la place. Sur le refus des trafiquants, on courut aux armes : la guerre s'alluma instantanément. A peine les Arabes eurent-ils le temps de saisir leurs mousquets, qu'il leur arriva des nuées de flèches de roseau. Ces flèches étaient empoisonnées, et, malgré leur petite dimension, elles causaient immédiatement la mort. Grimpant au haut des arbres, se glissant sous les broussailles, les nains tiraient de fort près avec une adresse et une rapidité merveilleuses ; Mtagamoyo, le chef de l'expédition arabe, ne perdit pas son sang-froid ; il détacha cent hommes pour couper les bananiers et former ainsi une « boma », ou enceinte d'abatis infranchissable.

Les « petits diables » tentèrent l'assaut ; leur troupe, broyée par le feu des mousquets, dut se retirer ; mais elle fut remplacée

(1) Environ 1m,33.

(2) Banane du Paradis (*musa paradisiaca*).

par de nouvelles bandes de plus en plus nombreuses. Enfin, dans une sortie des assiégés, le roi des nains fut fait prisonnier. Aussitôt ses sujets mirent bas les armes et proposèrent la paix, à condition qu'on leur rendrait leur roi.

Le roi rendu, les perfides reprirent les hostilités, et, par milliers, vinrent fondre sur la colonne en retraite, la harcelèrent longtemps de leurs flèches; après avoir tout abandonné, leur ivoire, leurs effets, et ne conservant que leurs armes, trente hommes seulement, sur le grand nombre qui était parti de Nyangwé, purent rejoindre la station (1).

Ces nains se livrent à la chasse, on le voit à la quantité d'ivoire qu'ils possèdent, aux flèches empoisonnées qu'ils emploient. Ils vivent aussi de la cueillette, et, par les échantillons de bananes qu'ils apportaient aux Arabes, on se rend compte qu'ils en vivent aisément.

Aussi ce dernier genre de travail marque-t-il sa trace dans leur organisation sociale; ils sont réunis en peuplades très nombreuses, font la guerre volontiers, avec ténacité et perfidie; enfin, ils sont constitués sous les ordres d'un chef puissant, dont la personne paraît être chez eux ce qu'il y a de plus précieux et de plus inviolable : si ce roi est en danger, la nation entière abdique son désir de vengeance et demande la paix.

Il est inutile de faire ressortir, aux yeux des lecteurs de *La Science sociale*, la parité qui existe entre l'organisation de ces nains et celle du royaume d'Ou-ganda, pays de cueillette par excellence (2).

Si les trafiquants arabes, riches en alliés et en esclaves qu'ils peuvent armer, doués d'une organisation sociale stable et bien pourvus d'armes à feu, ont subi chez les nains *Voua-Toua* l'échec que nous venons de raconter; si l'appât de l'ivoire abondant ne les a pas déterminés à renouveler leur tentative, on comprend que la conquête des forêts à bananes occupées par ces « petits diables » soit une entreprise trop forte pour les « capitaines » du

(1) Stanley, t. II, p. 113 à 118 ; voir aussi p. 178.

(2) Pour les effets sociaux de *La cueillette* en Afrique, voir *La Science sociale*, t. IV, p. 85, 86, et t. V, p. 101 et suiv.

roi Kassongo : ceux-ci, en effet, loin d'égaler les Arabes en puissance, sont, depuis leur acclimatation dans la région du manioc, devenus bien inférieurs en force et en discipline aux Cafres des déserts du sud.

Les nains Voua-Toua ont été rencontrés vers le 2e degré de latitude méridionale. Mais on trouve aussi, plus au nord, des peuplades de même race désignées sous le nom d'*Akka*, ou *Tiki-Tiki*, lesquelles sont en rapport avec les Monbouttou et les Niam-niam. Le docteur Schweinfurth décrit les petits hommes à grosses têtes qu'il a vus à la cour du roi des Monbouttou, Monza. On les appelle *Chebbert-Dighintou*. Ce sont de hardis et adroits chasseurs ; ils plantent une flèche dans l'œil de l'éléphant, puis, s'approchant par le côté où l'animal ne voit plus, se glissent sous lui et lui percent le ventre d'une lance empoisonnée. La traite de l'ivoire chez les Niam-niam et les Monbouttou doit aux Akka une partie importante de ses approvisionnements : ils chassent pour les Monbouttou qui les protègent.

Ils paient tribut au roi Monza, soit en ivoire, soit en esclaves, soit en sel, qu'ils tirent du sud (1). D'après Chaillé-Long, ces petits chasseurs sont anthropophages, « quand la viande est rare, ou que la nature exige une nourriture plus variée que le régime de la banane » (2). Il y a déjà une différence sensible entre ces Akka et les Voua-Toua : ils vivent principalement de la chasse, ce qui les oblige à des déplacements considérables, qu'ils utilisent en faisant le transport du sel (3). Les femmes accompagnent les hommes à la chasse et à la guerre (4) ; ceci prouve qu'en dehors du gibier la nourriture est rare ; c'est l'explication du cannibalisme ; le travail principal de la chasse divise les Akka, que la cueillette réunirait en peuplades nombreuses : aussi sont-ils tributaires et fournissent-ils des esclaves (5).

Suivant le docteur Schweinfurth, les Akka habitent sous les 1er et 2e degrés de latitude nord ; mais on trouve des peuplades sem-

(1) Schweinfurth, t. II, p. 108 à 126.
(2) Chaille-Long, p. 278.
(3) Reclus, t. XIII, p. 259.
(4) Chaillé-Long, p. 278.
(5) *Ibid.*

blables en Afrique, vers l'Équateur, « d'une mer à l'autre » (1). En avançant à l'ouest, nous nous trouvons, en effet, en présence d'autres pygmées, les Obongo, A-Bongo, ou A-Koa (2), décrits par MM. Marche, Falkenstein, du Chaillu, etc. Peuple timide et fugitif, les A-Bongo sont plus déchus encore que les Akka : errants « dans les forêts inextricables où le chasseur se fraye un chemin avec peine » (3), ils sont contraints de se diviser en petits groupes numériquement très faibles, ce qui les amène à se marier entre eux, cousin et cousine, frère et sœur (4); leurs huttes de branchages, basses et exiguës, sont dissimulées dans les fourrés et les rochers, tellement qu'on peut passer à côté sans les apercevoir. Les hommes sont continuellement absents du village, pour poser et lever leurs pièges, car ils vivent surtout de petit gibier et sont fort habiles trappeurs. Les femmes déterrent des racines, cueillent des baies sauvages; mais tous souffrent souvent de la faim, et se jettent avec avidité sur des os déjà rongés (5).

En somme, dans ces forêts ténébreuses, d'où le gros gibier est absent, dans lesquelles on ne trouve que quelques oiseaux et des reptiles (6), les A-Bongo sont soumis au même régime que les Bushmen du Kalahari, avec lesquels ils présentent, au physique, une grande ressemblance. Or ce mode d'existence est propre à des pays intransformables, ou très difficiles à transformer.

Il y a une différence notable à signaler, dans le traitement que reçoivent de leurs voisins ces deux races analogues, les Bushmen et les A-Bongo. Les premiers sont tenus pour suspects; on leur court sus à première vue, on les détruit comme des êtres malfaisants. Les nains de l'Équateur, au contraire, trouvent chez les peuples qui les environnent, dont ils approchent même les établissements, un accueil hospitalier; loin de les repousser, ou de les traquer, les rois des nations voisines leur accordent leur pro-

(1) Schweinfurth, p. 113, 116, 120.

(2) Remarquer la consonance, dans les divers dialectes africains, des mots *Toua-Toua*, *Akka* et *A-Koa*.

(3) Reclus, t. XIII, p. 193.

(4) *Ibid.*, p. 121.

(5) Reclus, *ibid.*; — du Chaillu, l'*Afrique sauvage*, p. 260 et suiv. Les nains observés par ce voyageur se trouvaient par 1° 58', lat. S. et 11° 56' long. E.

(6) Du Chaillu, *Afrique équatoriale*, p. 517 à 520. Reclus, t. XIII, p. 122.

tection, les noirs des villages leur font des cadeaux de maïs, de bananes, ou d'autres comestibles, lorsqu'ils viennent au marché échanger leur gibier ou leurs fourrures : on est vis-à-vis d'eux plein d'amabilité (1).

Ces dispositions opposées à l'égard de chasseurs errants et misérables sont faciles à expliquer : les voisins des Bushmen ont du bétail, proie convoitée et souvent volée par les enfants de la brousse ; les noirs de la zone centrale africaine, au contraire, dépourvus d'animaux domestiques, n'ont rien à redouter sous ce rapport des A-Bongo et des Akka : ils se laissent aller à l'attrait du commerce avec les petits hommes qui viennent de loin. Cette remarque a été faite par le docteur Schweinfurth (2).

Les pygmées retrouvés par les voyageurs modernes étaient connus dans la haute antiquité. Il est question des pygmées, au pays où vont les grues, dans Homère (*Iliade*, 3e chant) ; dans Hérodote (livre II, § 32) ; dans Aristote (*Histoire naturelle*, livre VIII, chap. II) (3). Mais le fait important ici, c'est que les nains se livrent à des travaux propres aux sols intransformables, ou difficiles à transformer. On remarquera que je ne prétends pas qualifier de *nains* tous les habitants de ces territoires inexplorés : ceux entre autres que signale Stanley sur les rives mêmes du Congo, qui se distinguent par leurs cris de guerre sauvages, sont d'une taille ordinaire ; mais nous ne les voyons pas se livrer à la culture (4).

La région des terres inconnues, ou de *la banane*, dans laquelle errent les petits hommes, semble donc bien limiter au nord, dans la zone centrale africaine, la *région du manioc*. Elle forme la frontière méridionale de la région de l'Éleusine, que je me propose d'étudier prochainement.

(*A suivre.*) A. de Préville.

(1) Reclus, t. XIII, p. 122. — Du Chaillu, l'*Afrique sauvage*, loc. cit.
(2) Schweinfurth, t. II, p. 126.
(3) *Ibid.*, t. II, p. 108.
(4) Stanley, t. II, p. 297, etc.

Le Propriétaire-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

LA RÉVOLUTION AGRAIRE

EN IRLANDE.

I.

Il y a longtemps que la question du *Home rule* et des libertés irlandaises occupe les hommes d'État anglais et les publicistes européens. Depuis le commencement du siècle, l'île-sœur n'a jamais cessé de protester contre « l'acte d'Union » qui lui avait été imposé; elle a réclamé l'autonomie par tous les moyens possibles, légaux et illégaux, par la révolte à main armée et par la discussion parlementaire. A côté des rebelles obscurs, qui ont donné leur vie pour la cause de sa liberté, l'Irlande cite avec orgueil le nom du grand agitateur O'Connell; elle acclame aujourd'hui M. Parnell, qui, plus heureux que le Libérateur, voit grossir chaque jour, au sein du Parlement anglais, le nombre de ses partisans.

Mais l'immense popularité dont jouit en ce moment le député irlandais tient moins à l'ardeur de ses convictions autonomistes qu'à l'appui très ferme qu'il donne à la *Ligue nationale d'Irlande*, dans le but de déposséder les landlords au profit de leurs fermiers.

La masse de la nation ne comprend que par un raisonnement de tête le besoin de la liberté politique; au contraire, elle ressent vivement et d'elle-même le besoin de ne pas mourir de

faim. Elle peut donc s'intéresser à la question du *Home rule*, mais elle exige impérieusement et immédiatement la solution de la question agraire.

Aussi, à côté de l'agitation politique momentanée que produisent de temps à autre certains événements, — l'arrestation de M. O'Brien par exemple, — il existe en Irlande une agitation agraire constante : la guerre est déclarée entre les propriétaires et les tenanciers. Elle est conduite avec prudence par la Ligue ; elle est savante et générale. Nous sommes loin, par conséquent, des résistances violentes et individuelles ; nous touchons à une révolution légale.

Écoutez plutôt le récit suivant, emprunté au *Freeman's Journal*.

La scène se passe dans le comté de Sligo, sur les terres de lord de Freyne ; nous sommes en décembre 1886, et les tenanciers du lord, après avoir inutilement réclamé une réduction de 20 pour 100 sur leurs fermages, ont résolu de faire prévaloir leurs exigences par tous les moyens possibles.

Et, sans hésiter, ils vont porter à un comité organisé à cet effet les arrérages réduits offerts au landlord et refusés par lui.

Ce comité n'est pas une réunion d'anarchistes hirsutes, mais un conseil d'hommes graves et respectables ; il se compose de M. William Redmond, membre du Parlement ; du Révérend chanoine O'Donoghue, docteur en théologie ; du Révérend Père Henry et du Révérend Père Filan, vicaires catholiques.

Un cottage modeste, près de la station de Kilfree-junction, sert d'installation à ce comité. Là viennent défiler un à un, à l'appel de leurs noms, chacun des nombreux fermiers du lord. Leur versement est inscrit sur un registre à souche, dont on détache un reçu, qui leur est immédiatement délivré et, pendant les deux jours que dure l'opération, deux policemen, en uniforme, montent la garde devant la porte du cottage, anxieux de surprendre quelque manifestation interdite par la loi et qui justifie leur intervention, mais impuissants, en présence de la parfaite régularité apparente de cette réunion (1).

(1) Ph. Daryll. *Les Anglais en Irlande*. Paris, Hetzel. 1887. p. 272 à 274.

Et ce n'est pas là un fait isolé, ni le résultat d'une énergie particulière aux Irlandais du comté de Sligo. C'est tout simplement l'application du *Plan de campagne*.

La question agraire en est arrivée à ce point; elle est tellement générale que la presque totalité de la nation fait partie de la *Land League*, et que cette puissante association, consciente de sa force, cherche à étouffer les violences particulières, pour maintenir la résistance dans les voies légales et constitutionnelles.

A cet effet, la Ligue a publié, ou plutôt a fait publier par l'*United Ireland*, sans lui donner son estampille officielle, le Plan de campagne dont je viens de parler et qui a pour principal auteur M. John Dillon, un des députés irlandais les plus populaires.

Voici le passage de ce plan qui a trait au cas des fermiers de lord de Freyne :

« Si la réduction n'est pas simplement et formellement acceptée, chaque tenancier versera aux mains du comité directeur le fermage réduit refusé par le *land-agent*. »

Vous devinez aisément comment un propriétaire peut répondre à une pareille mesure : il fait mettre son fermier à la porte par les constables; mais là encore la puissance de la Ligue se dresse en face de la sienne.

Et d'abord, c'est une grosse difficulté et presque une impossibilité que d'évincer tous les tenanciers d'un domaine important. Les agents des landlords au courant de leur métier évitent avec soin le scandale d'une pareille opération, mais ils choisissent les fermiers les plus aisés et entament des poursuites judiciaires contre eux.

C'est ainsi que procédait, en août 1886, l'agent Joyce, chargé par le marquis de Clanricarde de faire rentrer les fermes de la terre de Woodford. Après avoir poursuivi trente-huit des tenanciers triés avec soin parmi les plus capables de payer; après avoir amené dix d'entre eux à solder leur dette, Joyce décida l'éviction contre les quatre fermiers à qui elle devait paraître le plus dure, Conroy, Falsey, Broderick et Saunders.

Tous les quatre avaient dans leur coffre une somme largement suffisante à l'acquittement des termes échus; cependant tous les quatre refusèrent de payer; tous les quatre virent la maison où ils étaient nés détruite par la police, et, pour chasser de chez eux ces quatre fermiers, il fallut huit jours entiers de lutte, *un millier d'hommes sur pied* et d'énormes dépenses (1).

Après cette lutte mémorable, les évictions cessèrent forcément sur la terre de Woodford, de telle sorte que les intérêts du propriétaire ne furent pas sauvegardés par le ridicule déploiement de forces qui avait été nécessaire pour assurer le triomphe de la loi.

Là même où les fermiers récalcitrants avaient subi l'éviction, le marquis de Clanricarde ne pouvait pas se flatter d'être parvenu à ses fins. Ce n'est pas tout, en effet, de chasser le fermier qui ne paie pas; encore faut-il en mettre un autre à sa place, pour que l'opération soit avantageuse. Or cela n'est pas facile en Irlande; la Ligue nationale a prévu le cas et inventé tout exprès le *boycottage*.

Le boycottage est une sorte d'interdit, de quarantaine, imposée d'une manière générale à tout Irlandais qui désobéit à la Ligue. M. Parnell en avait tracé le plan, en quelques paroles, dans un grand meeting d'automne tenu à Ennis, capitale du comté de Clare, en 1779 :

« Si vous vous refusez une bonne fois à payer les fermages excessifs, et si vous vous refusez à occuper les terres d'où vos concitoyens ont été expulsés, disait-il à une réunion de fermiers menacés d'évictions, il faudra bien que le problème agraire finisse par se régler et de manière conforme à vos souhaits!... — Mais, que pouvons-nous contre l'homme qui prend la succession d'un expulsé ? m'objecterez-vous. Je réponds : — Vous pouvez lui fermer votre porte, l'éviter sur les chemins, l'éviter à la boutique, à la foire, au marché, à l'église : le laisser impitoyablement seul, le mettre en quarantaine, l'isoler comme un pestiféré (2)!... »

(1) Ph. Daryll, p. 237 à 257.
(2) *Ibid.*, p. 198.

En conséquence, toute personne qui accepte du travail sur une terre frappée d'interdit est interdite elle-même ; il lui est impossible de vendre son bétail, impossible d'acheter un morceau de pain; quiconque contrevient au mot d'ordre, en ayant quelque rapport avec elle est condamné à une amende.

Quelquefois, on ajoute au boycottage d'autres châtiments positifs; par exemple, on coupe la queue des vaches, les oreilles du fermier, ou bien on empoisonne le troupeau.

Il suit de là qu'un landlord, après avoir causé dans son domaine un trouble considérable par le fâcheux effet moral des évictions, est obligé de laisser en friche les fermes où les évictions ont été opérées. C'est la Ligue qui, en fin de compte, demeure la plus forte.

C'est pourquoi j'estime que nous assistons d'ores et déjà à une révolution agraire.

II.

Cette révolution est, sans conteste, le point d'aboutissement d'une longue série de luttes, de violences, de tyrannies, de révoltes, de souffrances de toutes sortes.

Je disais, en commençant, que la question irlandaise avait déjà une longue existence ; il y a sept siècles que les rapports de l'Angleterre et de l'Irlande donnent lieu à de grosses difficultés ; aujourd'hui cet antagonisme, nourri des souvenirs de sept siècles, est parvenu à un tel degré que la constitution de la propriété est menacée et que M. Gladstone considère l'expropriation des landlords irlandais comme une des conditions indispensables de la paix sociale en Irlande.

Tel est le résultat visible, palpable de la domination anglaise dans l'île-sœur, et ce résultat n'est pas sans susciter de curieux rapprochements.

Bien des fois nous avons été amenés à constater dans cette Revue la merveilleuse force d'expansion de l'Angleterre. Nous avons dit comment et pourquoi ses émigrants avaient peuplé

l'Amérique du Nord et les continents océaniens, comment elle maintenait dans l'Inde depuis longtemps déjà les établissements toujours éphémères qu'amène la conquête d'un pays peuplé et son exploitation commerciale; nous avons rendu hommage, non seulement à la hardiesse et à l'énergie de ses rejetons, mais à la sagesse de son gouvernement, à l'heureuse réussite de ses entreprises coloniales de toute nature. Comment ces mêmes Anglais, qui se sont assuré une partie de l'empire du monde avec un minimum de sacrifices en hommes et en argent, sont-ils venus piteusement échouer dans une petite île voisine de leur patrie?

Je sais bien que cette île offrait une difficulté particulière; elle n'était pas vacante comme l'Amérique du Nord, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande; il n'était pas facile de faire disparaître les nombreuses communautés celtes établies sur son territoire, comme les tribus éparses des Indiens, ou des Maoris. On ne pouvait pas la rendre facilement vacante.

L'opération fut tentée cependant et avec une cruauté inouïe, sous le protectorat de Cromwell. On vit alors, dans l'Ulster, d'épouvantables massacres dépeupler certains comtés presque entièrement, tandis que des colons anglais venaient remplacer peu à peu ces malheureuses victimes. Néanmoins l'atrocité de ces mesures s'opposait à ce qu'elles devinssent générales, et la race autochtone est demeurée sur la terre irlandaise gardant au fond du cœur une haine héréditaire que les souvenirs historiques entretenaient soigneusement, tandis que des misères toujours nouvelles venaient les raviver.

Cette haine est au fond du farouche antagonisme dont nous avons constaté l'existence entre la classe des landlords et celle des tenanciers.

En effet, neuf fois sur dix, le landlord est un Anglais de pure race, dont les ancêtres ont profité des nombreuses confiscations opérées sur les Irlandais pour se faire attribuer d'énormes territoires à titre de seigneuries.

Il résulte de là que la rivalité des races se joint à la rivalité des classes pour attiser la guerre sociale.

N'en voilà-t-il pas assez pour expliquer la révolution irlandaise à laquelle nous assistons?

Non, car des faits analogues se sont produits à d'autres époques de l'histoire sans amener de semblables effets.

Lorsque Guillaume le Conquérant débarqua en Angleterre, ce n'était pas pour y porter la paix. La violence qui accompagne ordinairement les conquêtes à main armée se compliqua même d'une autre violence moins passagère, celle de la dépossession. Guillaume et ses compagnons n'avaient pas franchi le détroit uniquement pour acquérir de la gloire; ils voulaient s'emparer des terres et ils s'en emparèrent. Ainsi, invasion, guerre, pillage, rien ne manqua à la prise de possession de l'Angleterre par les Normands. Cependant, un siècle plus tard, on ne distinguait plus les vainqueurs des vaincus. Il y avait eu fusion complète entre les deux races.

Quand les Normands remontaient la Seine, au temps de Charlemagne, quand ils brûlaient les villes, ravageaient les fermes et terrorisaient les populations sur leur passage, c'étaient aussi sans doute autant de semences de haine qu'ils jetaient le long des rivages infestés par eux. Et cependant, c'est sur ces rivages, après avoir consommé leurs déprédations passées par une déprédation régulière et générale, après avoir enlevé la propriété du sol à ses détenteurs, qu'ils ont fondé la Normandie. Et la race indigène s'est tellement mêlée, tellement fondue avec ses vainqueurs, que depuis bien des siècles, il n'y a plus en Normandie que des Normands.

Pourquoi donc les descendants de ces Normands, les Anglais d'aujourd'hui, n'ont-ils pas fait subir à l'Irlande la même transformation que leurs ancêtres avaient imposée à la Normandie d'abord, à l'Angleterre ensuite?

Ni la violence originaire, ni le fait de la dépossession ne suffisent à expliquer que, sur ce point, les vainqueurs et les vaincus soient, après sept siècles de conquête, aussi étrangers les uns aux autres, aussi profondément divisés, tandis que les Normands avaient complètement opéré leur fusion dans l'espace d'un siècle, soit en France, soit en Angleterre.

Ce simple rapprochement nous révèle qu'il y a à ce phénomène

une cause ignorée. On dit généralement que l'Irlande ne s'est pas courbée sous le joug anglais, parce qu'elle est fière, indépendante, amie de la liberté. Toutes les populations de la Gaule avaient le même caractère et il serait bien malaisé de distinguer aujourd'hui les descendants des guerriers francs, ceux des colons romains ou des anciens Celtes, là surtout où l'invasion normande a passé.

III.

Évidemment nous nous trouvons en présence d'un cas particulier :

Ou bien la race irlandaise offrait, par certains traits de sa constitution, un obstacle insurmontable à la fusion;

Ou bien les Anglais ne s'y sont pas pris, pour amener cette fusion, comme s'y étaient pris jadis les compagnons de Rollon et de Guillaume.

Examinons d'abord la race.

Quel était l'état social de l'Irlande au moment de la première conquête anglaise? Comment vivait la population? A quel genre de travail avait-elle recours pour conquérir le pain quotidien?

Tel est l'objet des questions que nous avons à nous poser, car c'est là ce qui forme véritablement la race.

Une race d'hommes est le résultat des conditions auxquelles se trouvent soumises des générations successives pour résoudre le problème de la vie. Si ces conditions changent, la race se transforme, ou disparaît.

On peut donc définir une race par le travail auquel elle se livre depuis de longues années; et, en appliquant cette méthode aux Irlandais, nous trouvons qu'ils formaient une race adonnée en majorité aux travaux de simple récolte.

La chasse, la pêche, le pâturage, telles étaient leurs principales occupations. En dehors de cela, une agriculture très rudimentaire fournissait quelques ressources accessoires, mais il n'existait pas, en Irlande, une vraie race de cultivateurs, de paysans; le régime de la propriété en fait foi.

La communauté, en effet, régnait en maîtresse. Les terres ne devenaient jamais le domaine définitif d'une famille, d'un ménage. Dans certaines circonstances déterminées, elles faisaient retour à la *sept*, ou tribu, et devenaient l'objet d'un nouvel allotissement entre ses membres. Il ne pouvait donc pas être question de faire subir à ces terres des transformations profondes, des améliorations durables. On les cultivait tant bien que mal, plus mal que bien, et le moins possible.

Les rivières rapides et courtes qui, de la ceinture de montagnes qui entoure l'île, descendent vers la mer, abondaient en saumons. Aujourd'hui encore, le saumon est un mets si répandu en Irlande, que le touriste européen, habitué à une nourriture variée, se révolte contre les menus de table d'hôte de l'île tout entière, parce que ce mets y figure avec une irrémédiable persistance.

D'autre part, le climat éternellement humide et toujours tempéré de la verte Erin favorisait la permanence du pâturage; les bestiaux prospéraient sans peine dans les fraîches prairies, et la population se complaisait dans l'indolence ordinaire aux races patriarcales.

On retrouvait en Irlande, comme en Corse, comme en Gaule, l'esprit de clan à un haut degré, l'amour des discussions, l'habileté de la parole, le penchant aux rixes particulières et l'habitude des *vendettas,* l'impatience de tout joug, l'esprit d'égalité. Aujourd'hui, les Irlandais forment la moitié de l'armée anglaise et la majorité des journalistes; ceux qui émigrent en Amérique et qui percent, sont avocats, hommes de lettres. On ne peut s'empêcher de penser au portait tracé par César des aptitudes gauloises : « *rem militarem et argute loqui.* »

L'esprit d'indépendance qui régnait parmi les Irlandais s'était opposé à la constitution d'une forte nationalité. La hiérarchie sociale n'avait pas pu s'établir avec une puissance et une stabilité suffisantes pour imposer une souveraineté unique aux diverses tribus éparses sur le territoire. L'île était donc divisée en cinq ou six petits royaumes, comme l'Angleterre au temps de l'Heptarchie saxonne.

Il est facile d'indiquer la raison de cet état de choses. C'est dans

les nécessités du travail que la hiérarchie sociale prend sa source et les travaux auxquels se livraient les Irlandais n'exigeaient pas une hiérarchie compliquée et stable. Pour chasser, pêcher, paître les troupeaux, ou gratter la terre, on n'a pas besoin de direction ; pour faire la guerre de tribu à tribu, un chef momentané, un chef élu en raison de sa vaillance et de son sang-froid, est le meilleur des généraux.

Il est facile aussi de prévoir les résultats de cette division. Les luttes intestines de petit royaume à petit royaume rendaient toute naturelle l'intervention d'un voisin puissant, et quand un voisin puissant a trouvé un prétexte honnête pour s'introduire chez un voisin faible, il ne se résout pas facilement à en déguerpir.

Et voilà comment, par le fait même de l'état social de l'Irlande, l'Angleterre devait fatalement y prendre pied un jour ou l'autre.

Longtemps, elle dut se contenter d'un espace restreint et fortement défendu, sur le sol de la verte Erin. On l'appelait le *Pale*, à cause de l'enceinte palissadée qui le garnissait tout à l'entour ; mais, toujours à l'affût des occasions favorables, elle arriva un beau jour à se rendre maîtresse de l'île entière.

Voici donc les deux éléments en présence : d'une part, une nation ou plutôt un ensemble de tribus faiblement pliées au travail, peu industrieuses, très remuantes, très impatientes de tout joug ; de l'autre, une race féodale, hiérarchisée par la possession du sol, l'Angleterre, que nous connaissons, et qu'il est inutile de définir plus longuement.

Rien, dans ce premier coup d'œil donné à la conquête irlandaise ne diffère des épisodes rappelés plus haut ; comme en Normandie, par exemple, nous nous trouvons en face d'une race communautaire dominée par des émigrants à familles-souches. Suivons l'opération.

Les Anglais s'emparent du sol, non d'un seul coup et par un seul acte, mais au moyen de confiscations successives. Partout ils déclarent la *sept* déchue de ses droits et distribuent à des hommes de leur nation d'immenses domaines sur lesquels les indigènes demeurent pour les cultiver. Et ces indigènes dépossédés, on les

attache à la terre par un double lien : on les contraint à la mettre en culture, on leur garantit la paisible jouissance du sol qui leur est attribué, tant qu'ils paieront régulièrement une redevance déterminée.

Là encore, aucune différence à signaler entre l'organisation extérieure de l'Irlande et de la Normandie après la conquête. C'est tout simplement l'établissement du régime féodal, dans sa partie essentielle.

Où donc commence la différence? Où se trouve la cause qui fait évoluer tout le système social, d'une part, en Normandie, vers la fusion des races et la prospérité par la paix ; d'autre part, en Irlande, vers une haine mutuelle toujours croissante et un antagonisme qui aboutit, en dernier ressort, à une révolution?

Ici, nous sommes bien obligés de convenir que l'aspect extérieur d'une société, ce qu'on en voit généralement dans les livres, dans ses lois et dans son histoire, ne donne qu'une idée souvent trompeuse de la réalité des faits.

Voici deux pays, la Normandie et l'Irlande, dans lesquels un légiste savant et amateur de recherches historiques ne verra qu'un même phénomène : l'établissement du régime féodal. Retournez en tous sens les cartulaires des abbayes, compulsez les livres terriers des seigneurs, les coutumes codifiées, les actes du Parlement, vous ne saisirez aucun contraste entre les deux espèces. La féodalité se fonde, en Irlande comme en Normandie, à la suite d'une conquête et au moyen des mêmes combinaisons de droits entre les vainqueurs et les vaincus.

Interrogez les faits, cherchez à voir comment le même régime a fonctionné dans les deux pays, et, de suite, vous allez découvrir entre la féodalité normande et la féodalité irlandaise une différence colossale.

Cette différence consiste en ce que les barons normands se sont appliqués à aider la transformation de leurs tenanciers, *à les patronner*, tandis que les landlords irlandais n'ont pas eu ce souci.

Et comme les meilleurs systèmes sociaux ne valent rien sans le patronage, comme il n'y a pas, à vrai dire, de système social dont un certain patronage ne soit le pivot, la féodalité a fondé

en Normandie le règne de la paix sociale, en Irlande, celui de la guerre sociale.

Reste à savoir pourquoi les landlords anglais n'ont pas assumé la charge patronale qui leur incombait en Irlande, tout comme leurs ancêtres l'avaient fait après la conquête de la Normandie et de l'Angleterre.

Pour cela, il nous faut serrer de plus près l'histoire de la conquête normande et de la conquête anglaise.

On connaît le type des expéditions scandinaves : un viking, renommé pour sa valeur, sa hardiesse et sa ruse, appelle à lui les jeunes gens de son entourage amoureux d'aventures et en quête de terres à cultiver. Parmi tous ceux qui se présentent, il fait un choix ; il éprouve la vigueur physique et l'énergie morale des candidats et, le printemps venu, il met à la voile avec cet équipage d'élite.

Ce qui pousse ces hommes à tenter ainsi la fortune, ce n'est pas un vain caprice, mais la *nécessité* de trouver en dehors de leur patrie des moyens d'existence ; ils vont *gaigner terre*, comme aujourd'hui les jeunes Anglais que nous voyons s'embarquer pour l'Australie, afin de s'y tailler un domaine.

Et comme aujourd'hui encore, ces jeunes gens sont des *cadets*, des fils que l'atelier paternel ne peut pas occuper et que toute une éducation a préparés à se créer au dehors un moyen d'activité. Le père les a pris avec lui sur sa petite barque de pêche, et ils sauront traverser les mers à la recherche de pays fertiles ; il leur a fait cultiver son petit champ, et ils sauront mettre en valeur les terres qu'ils auront conquises ; ces Scandinaves sont donc essentiellement des *colons agricoles*.

A cet apprentissage reçu dans la famille, ils en ajoutent un autre que le viking leur fournit, celui de la hiérarchie sociale, de la hiérarchie extérieure à la famille. Ces rois de la mer, qui sillonnent l'Océan à la tête d'une flottille de barques longues et légères, ne sont pas les seuls auxquels le commandement appartienne ; sur chaque barque se trouve un chef responsable, un chef pour lequel l'insuccès d'une opération entraînera des désas-

tres, un homme formé à l'exercice de l'autorité par la plus rude des écoles et la plus terrible des responsabilités.

Tels sont les envahisseurs normands; tels sont les hommes qui plièrent au travail de la terre et contraignirent à la stabilité les populations indigènes du nord-ouest de la France.

Voyons maintenant si les envahisseurs anglais répondaient à ce type.

Oui, sans doute, me direz vous, puisque les Anglais sont les colonisateurs modernes, comme les Scandinaves furent les colonisateurs anciens. N'avez-vous pas cent fois répété que la famille-souche leur avait donné, aux uns comme aux autres, la force d'expansion, la constitution régulière et efficace de l'émigration?

La question pourrait se juger, ou du moins se préjuger ainsi, si c'était là une affaire *de race*, si un Anglais colonisait toujours de la même façon *parce qu'il est Anglais;* mais il n'en est pas ainsi.

Les cadets anglais, issus de familles-souches et dressés à l'émigration par ces familles, ressemblent beaucoup aux cadets scandinaves.

Mais un chef de guerre anglais, un grand seigneur anglais, un courtisan anglais, un mercenaire à la solde de l'Angleterre, s'en éloignent sensiblement.

Or c'est à des hommes de cette catégorie que fut dévolu le so irlandais après la conquête.

Cromwell devait trois années de solde à ses troupes, quand il conçut l'idée ingénieuse de les désintéresser en leur attribuant les terres confisquées aux tribus indigènes.

Les courtisans favoris recevaient en cadeau de la couronne d'Angleterre des centaines de milliers d'acres.

Des grands seigneurs agréables au roi, ou bons serviteurs de ses intérêts, se voyaient tout d'un coup propriétaires d'immenses espaces de terre irlandaise et encaissaient sans vergogne les gros revenus qu'ils en tiraient.

Bref, l'Irlande fut mise au pillage au profit des serviteurs du royaume d'Angleterre.

Et ces serviteurs se trouvaient être, pour la plupart et par le fait de leur situation, des patrons détestables.

Passons-les en revue.

D'abord les chefs de guerre. Il semble, au premier abord, que ceux-ci, du moins, se rapprochent du type normand; mais nous ne devons pas oublier que ces chefs ne sont plus des vikings *indépendants*. Tout au contraire, ils relèvent directement de l'autorité royale, car ils font partie de l'armée du roi; ce sont des *militaires;* ils font la guerre par goût d'abord et aussi pour toucher une solde qui les fasse vivre; leur moyen d'existence, c'est le salaire qu'ils reçoivent. Le guerrier scandinave, lui, ne reçoit aucun salaire et n'en demande aucun autre que le fruit de sa conquête. Il fait la guerre pour s'emparer de la terre et s'y installer quand il est arrivé à ses fins. La guerre n'est pas son *métier*, mais un moyen de s'assurer l'exercice du *métier agricole*.

D'où cette différence, que le militaire n'est pas nécessairement un patron agricole, tandis que le chef scandinave est proprement un patron agricole à la recherche d'une terre.

Non seulement le capitaine d'une armée de métier n'est pas nécessairement un patron agricole, mais il ne le devient pas facilement.

Il n'a que la propriété de la solde, et, par conséquent, aucune direction, aucun patronage à exercer. Pourvu qu'il soit assez prévoyant pour ne pas dépasser ses ressources, il possède les qualités suffisantes au gouvernement de sa vie privée.

Sa fonction publique elle-même n'exige pas absolument de sérieuses qualités dirigeantes. Il est vrai qu'il commande à des hommes, mais ces hommes sont obligés par une contrainte extérieure à servir sous lui; s'il ne fait pas régner entre eux la bonne entente et la paix sociale, l'ordre matériel n'en sera pas cependant immédiatement troublé, car il a derrière lui toute la puissance de l'État qu'il représente. Un viking, au contraire, est obligé d'exercer son commandement à la satisfaction de ses subordonnés, car ils sont *volontaires;* tout écart d'autorité lui enlèverait sa situation, parce que les jeunes Scandinaves ne viendraient plus s'enrôler sous sa bannière. La qualité même de sa

petite troupe dépend de la bonne renommée de chef; il ne recruterait que le rebut s'il ne jouissait pas de la considération générale, s'il ne possédait pas de réelles qualités de gouvernement. Il est tenu d'être bon directeur d'hommes, sous peine de déchéance.

Voilà pour les chefs de guerre.

Les grands seigneurs anglais, qui reçurent des dotations en terres irlandaises, étaient, eux aussi, bien différents des colons scandinaves. Si la pratique du commandement et du patronage agricole leur était habituelle, c'était parce qu'ils exerçaient sur leurs domaines d'Angleterre ce commandement et ce patronage. C'était là qu'ils résidaient, là que leur action se faisait sentir dans un cercle depuis longtemps accoutumé à leur suzeraineté. Dès lors, aucun d'eux ne désirait quitter ses terres patrimoniales, son *ancestral home*, pour venir s'installer dans un pays récemment conquis, au milieu de populations hostiles. On accepte volontiers cette situation lorsqu'on est à l'étroit dans sa patrie, comme les cadets scandinaves ou anglais; on ne s'y résout pas volontiers quand on possède de vastes domaines, des installations seigneuriales où les souvenirs de famille et les agréments matériels se combinent pour vous retenir. Cette catégorie de nouveaux possesseurs se borna à toucher les fermages en Irlande, par les soins d'un intendant, et à les dépenser en Angleterre.

Je ne dis rien des courtisans, qui, par situation, par caractère et par habitude, pratiquaient l'absentéisme, ni des soldats, qui, incapables de patronner qui que ce soit, se confondaient rapidement avec le reste de la population.

Les landlords, eux, ne s'y mêlaient en aucune façon. Il ne pouvait pas être question pour eux d'épouser des Irlandaises; ce n'étaient pas des cadets, venus tout seuls dans une nouvelle patrie et forcés, pour fonder des familles, de s'allier aux filles des vaincus; c'étaient des gens établis, la plupart absents de leurs domaines d'Irlande, et constituant, au-dessus de la nation irlandaise, une nation distincte.

Ainsi, parmi les hommes appelés par la possession du sol à patronner les Irlandais, les uns en étaient incapables, les autres

n'avaient aucune envie d'accepter les charges du patronage

Et, comme la conquête avait eu pour effet de détruire l'ancienne organisation communautaire et d'y substituer le régime de la propriété féodale, il se faisait cette curieuse rencontre, que l'Irlande était privée de patronage, au moment même où la transformation qu'on lui imposait l'aurait rendu le plus nécessaire.

Telles sont les raisons historiques qui ont amené peu à peu, avec un antagonisme toujours croissant, la déplorable situation actuelle.

IV.

Examinez-la attentivement, et vous reconnaîtrez que les causes de cet antagonisme persistent encore aujourd'hui.

Voici une série de faits caractéristiques à cet égard.

Un type assez réussi de landlord absentéiste, d'*absentee*, comme disent les Anglais, c'est Hubert-George de Burgh-Canning, marquis de Clanricarde et baron Somerhill. Le marquis de Clanricarde possède un revenu de sept à huit cent mille francs en fermes d'Irlande (1). Il n'est jamais venu visiter ses terres et demeure à Londres, dans Piccadilly, à l'Albany, sorte de club où logent quelques opulents célibataires comme lui. Lorsque, au cours des événements de ces dernières années, les trois cent seize tenanciers de Woodford lui adressèrent directement une requête collective, pour obtenir une diminution sur leurs fermages, aucune réponse ne fut faite à leur démarche. L'évêque de Clonfert n'obtint pas davantage, en joignant sa voix à celle de ses ouailles, pour toucher la rigueur du landlord. Un certain jour cependant, le *Times* inséra une note du marquis de Clanricarde, indiquant « qu'il aurait été personnellement disposé à accorder une réduction, mais qu'il avait l'habitude de laisser le soin de ces choses à son homme d'affaires (2) ».

(1) Daryll, p. 158.
(2) *Ibid.*, p. 247.

Tout autre était le précédent marquis de Clanricarde, mort en 1874. Il résidait sur ses terres, pour chasser, boire, vivre follement et donnait à ses tenanciers les plus fâcheux exemples. Comme il avait, au demeurant, ce genre de générosité fréquent chez les libertins, le peuple ne le haïssait pas, mais ne trouvait pas en lui le patron éclairé dont il a toujours besoin.

Aussi arriva-t-il un beau jour, en 1872, que les tenanciers de Woodford envoyèrent siéger à la Chambre des Communes un candidat du *Home rule*, le capitaine Nolan. Grande fureur du marquis, qui se souvenait sans doute du cheval de Caligula et s'était vanté souvent, après boire, de faire passer, si cela lui plaisait, sa vieille jument grise aux élections du comté! Sa fureur se traduisit par une élévation subite dans les fermages de tous ceux qui étaient soupçonnés d'avoir donné leur voix au capitaine Nolan, et cette élévation était assez considérable pour que, dix ans plus tard, la *land court* arbitrale se vît obligée de réduire de moitié les fermages ainsi augmentés.

C'en était fait de la popularité du marquis de Clanricarde, et ses violences rancuneuses, jointes à l'attitude souverainement dédaigneuse de son fils, devaient faire de Woodford la terre promise de la *Land League*.

Ne retrouve-t-on pas à ces deux portraits tracés sans charge une ressemblance frappante avec les patrons agricoles du lendemain de la conquête : gentilshommes buveurs et résidants ; ou oisifs de capitale, étrangers dans leur domaine?

Il n'en manquait pas jadis en Irlande, de ces gais seigneurs menant un train fou et jetant à tous les vents de la prodigalité le revenu de leurs terres; à cette époque, les tenanciers, abandonnés à eux-mêmes, ne prospéraient guère plus qu'aujourd'hui, mais, dans les petites villes, les fournisseurs des châteaux faisaient de grosses fortunes et l'Irlande n'avait pas au même degré l'aspect misérable et désolé qu'elle offre de nos jours.

A l'heure qu'il est, tout ce mouvement a disparu. L'absentéisme a fait d'immenses progrès depuis la grande famine de 1846 et 1847, depuis que les souffrances du peuple irlandais ont offert un spectacle assez révoltant pour gêner la grande vie des land-

lords et que la misère, fille de ces souffrances, a rendu plus fréquents les faits d'éviction, les violences qui allument au cœur du paysan une haine inextinguible. Aujourd'hui, l'Irlande est un pays où on n'a plus le cœur de s'amuser, et les landlords ne peuvent pas, sans risquer leur vie, séjourner sur leurs terres.

A Listowel, dans le comté de Kerry, un touriste aperçoit, l'an dernier, un gentleman élégant suivi de près par un constable en uniforme qui porte la carabine d'ordonnance. Il s'agit sans doute d'un condamné politique, se rendant à la prison du comté? Pas le moins du monde. Le gentleman en question est tout simplement un propriétaire du voisinage qui vient chasser chez lui : seulement, en raison de la sympathie qu'il inspire à ses tenanciers, il a cru prudent de se faire accompagner d'un gendarme (1). N'est-ce pas une curieuse antithèse sociale que de voir un patron rural, dont la fonction essentielle consiste à maintenir l'ordre, à faire régner la paix dans son domaine, obligé d'avoir recours à un agent de la Reine, pour protéger sa propre vie contre le ressentiment de ses fermiers?

Le fait n'est pas d'ailleurs sans analogues. Lord Kenmare, le propriétaire de la splendide terre de Killarney, ne peut pas y revenir depuis près d'une dizaine d'années; il courrait grand risque de se faire assassiner. Lady Kenmare, seule, habite le château avec ses enfants, sous la garde d'un corps de police (2).

Voilà le point où l'absence de patronage a conduit les grands seigneurs irlandais. La négligence séculaire de leurs devoirs en a fait des *parias* dans le pays qu'ils possèdent. Il est plus sûr pour eux d'arpenter les boulevards extérieurs de Paris, ou les *lanes* les plus mal famées de Londres, que de se promener en plein jour sur leurs terres.

Mais si les landlords souffrent aujourd'hui de la situation qu'ils ont créée, le peuple irlandais en souffre depuis le commencement de leur domination et d'une façon très cruelle.

Je n'ai pas à retracer ici les actes de violence et de tyrannie

(1) Daryll, p. 137.
(2) *Ibid.*, p. 104.

dont il a été l'objet de la part du gouvernement anglais. En premier lieu, les souvenirs sont présents à tous ceux qui connaissent l'histoire de l'île-sœur. En second lieu, ce ne sont là que les résultats du malaise social persistant, dont la cause doit être cherchée ailleurs.

J'ai dit plus haut que les tribus irlandaises avaient été laissées sans patronage, au moment même où la constitution de la propriété féodale leur imposait une transformation difficile. Voyons comment cette transformation s'est opérée.

Ruinée par la confiscation des terres communes, la *sept* n'a plus subsisté, depuis l'occupation anglaise, au point de vue de la propriété. Elle n'est plus qu'un souvenir vivace, un lien de clan très puissant encore dans les relations familiales, mais elle ne peut offrir à ses membres aucun moyen de subsistance ; elle ne détient plus le sol.

L'antique usage communautaire de distribuer la terre aux membres de la tribu a donc fait place à un régime nouveau. Les Irlandais se sont mis à partager la seule chose qui leur reste, le *tenant's right*, c'est-à-dire le droit de demeurer sur une ferme déterminée tant qu'ils en paient le loyer. Il suit de là qu'une ferme de 15 à 20 hectares, à l'origine, se divise, au bout de quelques générations, en lopins de 2 à 3 acres, et sur chacun de ces lopins, il faut faire vivre une famille! C'est une organisation régulière de la famine.

Et il ne s'agit pas de cas isolés. Pour 24,000 fermes au-dessus de douze cents francs, il y a en Irlande 85,000 fermes de cinq cents à douze cents francs ; 77,000 de deux cent cinquante à trois cent cinquante francs ; 196,000 de cent à deux cent cinquante francs ; enfin 218,000 *au-dessous de cent francs* (1).

Quand une année mauvaise ou même médiocre vient anéantir, ou diminuer, le maigre produit de ces petites tenures, non seulement il n'est plus question de payer le landlord, mais il n'y a plus moyen de vivre. C'est alors une moitié du pays qui meurt littéralement de faim. Ainsi, non seulement le fléau de la famine

(1) Daryll, p. 159.

est un mal endémique, mais encore c'est un mal général, une calamité publique.

C'est pourquoi l'histoire conserve le souvenir des famines irlandaises, et Dieu sait si elles sont nombreuses! Dès le début du dix-huitième siècle, de 1725 à 1729, cinq années successives de disette; en 1740 et 1741, quatre cent mille affamés périssent; en 1822, nouvelle apparition du fléau (1); enfin, en 1847, terrible famine, qui fut le signal des grands balayages (*clearances*) opérés par les landlords et du mouvement d'émigration toujours croissant auquel nous assistons depuis lors.

De 1847 à 1851, la population de l'Irlande baisse subitement d'un million six cent vingt-deux mille habitants, par suite de la famine combinée avec l'émigration. De 1851 à 1854, cent cinquante mille Irlandais s'expatrient chaque année; puis, pendant une dizaine d'années, ce chiffre tombe à soixante-quinze mille environ. Il se relève, en 1863 et 1864, à cent cinq mille, puis retombe à soixante mille jusque vers 1880. Depuis lors, plus de cent mille personnes s'embarquent chaque année pour ne plus revenir.

Trois millions d'Irlandais ont quitté l'île depuis 1851, et la misère est plus grande encore aujourd'hui qu'à cette époque. On compte *qu'un habitant sur quatre* est secouru par l'État!

Ce n'est donc pas le trop grand nombre des habitants qui ruine l'Irlande, c'est une organisation sociale défectueuse, c'est l'absence de patronage, et le malaise augmente à mesure que le patronage disparaît de plus en plus derrière les violences de l'antagonisme agraire et la cruauté des évictions, de la part des landlords; derrière la férocité du boycottage et les représailles de toutes sortes, de la part des fermiers.

Remarquez d'ailleurs, que les landlords n'ont rien fait pour empêcher cette extrême division du sol entre les mains de leurs tenanciers. Tant que les arrérages sont régulièrement tombés dans la caisse de leur agent, ils ont laissé les Irlandais agir à leur guise. Aujourd'hui, que cette coupable négligence amène

(1) F. de Pressensé, *L'Irlande et l'Angleterre, depuis l'Acte d'Union jusqu'à nos jours*, Paris, Plon 1889, p. 258 et 259.

ses résultats naturels, ils ne savent appliquer qu'un remède, le plus déplorable de tous, celui de la violence.

Cette défaillance générale du patronage en Irlande est assez indiscutable pour que les hommes d'État anglais la reconnaissent eux-mêmes.

Dès 1835, Thomas Drummond, secrétaire d'État pour l'Irlande, adressait à lord Donoughmore, lord lieutenant du comté de Tipperary, une dépêche dans laquelle je relève la réflexion suivante : « *La propriété a ses devoirs comme ses droits.* C'est à la négligence avec laquelle elle a traité ses devoirs dans le passé qu'il faut surtout attribuer cet état morbide de la société d'où sortent tant de crimes. Ce n'est point dans la mise en vigueur, ou dans l'adoption de lois d'exception d'une rigueur extraordinaire, c'est bien plutôt dans l'accomplissement plus consciencieux et plus fidèle de ces devoirs, dans l'exercice plus humain et plus éclairé de ces droits, qu'il faut chercher un remède durable à ces maux (1). »

En 1845, lord Stanley tenait à la Chambre des Lords un langage analogue : « Le remède aux maux de l'Irlande, disait-il, n'est pas l'émigration, c'est un système de garanties pour induire le tenancier à incorporer au sol son capital et son travail (2). »

L'année suivante, lord Grey disait plus nettement encore : « L'Irlande ne serait jamais tombée dans l'état où elle est, l'état de la société ne serait jamais devenu ce qu'il est, si les propriétaires, en tant que classe, avaient rempli leurs devoirs à l'égard de la population... Si l'on considère l'histoire de l'Irlande, on voit que l'effroyable état de choses actuel est la conséquence directe de l'abandon que les classes supérieures de ce pays ont fait de leurs devoirs. C'est là un fait historique, qui est connu, non seulement de toute l'Angleterre, mais encore de toute l'Europe (3). »

Depuis lors, M. Gladstone a souvent soutenu cette thèse, et nos

1) F. de Pressensé, p. 223 et 224.
(2 *Ibid.*, p. 249.
3) *Ibid.*, p. 266.

voisins d'outre-Manche, contraints par l'évidence des faits, commencent à voir que la question irlandaise n'est pas seulement une question politique, mais encore et surtout une question sociale.

V.

Il est bien clair, par conséquent, que le mal vient des landlords et qu'ils ne le guériront pas.

Mais qui le guérira? Qui peut le guérir?

Plus d'un lecteur attend sans doute, depuis le commencement de l'article, une réponse à cette question. Il était nécessaire d'exposer tout d'abord les origines de la révolution irlandaise; mais, cela fait, nous devons aborder la solution.

On saisit sans peine l'extrême difficulté qu'elle offre. L'Irlande est un pays auquel manque depuis fort longtemps un élément essentiel de bien-être, le patronage. Comment guérir une plaie aussi profonde et aussi ancienne? Comment porter remède aux maladies chroniques qui se sont développées à l'envi sur ce corps mal constitué?

L'examen des faits nous apprend toutefois que le patronage est suffisant pour tarir la source des maux causés par son absence. Voici un exemple entre plusieurs autres.

Une dame anglaise, miss Sherman Crawford, achetait, il y a une vingtaine d'années, le petit domaine de Timoleague, à peu près ruiné à cette époque. Ce n'était pas seulement un placement de fonds qu'elle avait cherché en faisant cette acquisition, car elle s'empressa de s'installer sur sa terre, et établit en principe que ses fermiers s'adresseraient directement à elle quand ils auraient une communication à lui faire.

Il résulta tout naturellement de cette excellente disposition que miss Crawford fut touchée de la misère de ses tenanciers et du délabrement de leurs bâtiments d'exploitation. Elle comprit aussi que le soin bien entendu de ses intérêts l'engageait, ici, à relever un hangar, là, à faciliter un drainage ou une acquisition de bétail, par l'avance de quelques petites sommes d'argent. Elle se

rendit compte de cette vérité très simple et cependant très ignorée des lords *absentées*, savoir, que sa propriété ne lui donnerait un revenu normal que du jour où ceux qui la cultivent y trouveraient eux-mêmes la possibilité de vivre, le bien-être matériel et moral. Or, quand un propriétaire a compris cela, et qu'il en est convaincu par l'expérience; quand, d'autre part, son intérêt exige que sa terre ne reste pas improductive, ce propriétaire est bien près de devenir un patron rural.

Aujourd'hui, miss Crawford recueille le fruit de son patronage et confirme par son exemple l'efficacité du procédé employé par elle. Sa petite terre de Timoleague contraste par sa prospérité avec la misère environnante. Ses fermiers, heureux de leur situation, restent sourds aux prédications de la Ligue agraire et étrangers à l'agitation qu'elle crée. Non seulement miss Crawford peut vivre sur son domaine sans se faire protéger par une garde de « constables », mais elle y est entourée de l'affection générale (1).

Détail important et qui montre bien les causes véritables de l'antagonisme irlandais: miss Crawford est *anglaise* et *protestante*. Ce n'est donc ni la différence de race ni la différence de religion qui s'opposent actuellement au règne de la paix sociale dans l'île-sœur. Devant le patronage, les préjugés de race disparaissent, et le paysan irlandais subit sans haine la direction d'un propriétaire étranger à l'Église catholique, pourvu que le libre exercice de sa religion lui soit assuré.

J'insiste à dessein sur ce point, parce que nous travestissons parfois, en France, la révolution irlandaise, sous couleur de lutte religieuse. Au temps où les catholiques étaient exclus de toutes les fonctions publiques, lorsque l'Angleterre offrait aux Irlandais des primes d'apostasie, en assurant au fils protestant d'une famille catholique la totalité de l'héritage paternel, quand O'Connel tonnait, avec son éloquence vigoureuse, contre la suprême injustice du traitement infligé à ses coreligionnaires, cette erreur était excusable. Il semblait alors, en effet, que la lutte fût purement religieuse.

(1) Daryll, p. 174 et 175.

Depuis l'acte de 1829, l'émancipation des catholiques est un fait accompli. Cependant l'agitation irlandaise a toujours été croissant et aboutit aujourd'hui à une révolution agraire.

Cette révolution, le patronage seul peut la conjurer, avons-nous dit, mais il serait puéril de s'imaginer que, du jour au lendemain, on trouvera un grand nombre de patrons ruraux heureux d'acquérir des terres en Irlande, de s'y installer et d'en diriger la culture. L'exemple de miss Crawford est un fait isolé; il faudrait, pour arrêter l'Irlande sur le penchant de l'abîme, plusieurs milliers de miss Crawford.

Et, comme l'Irlande est lasse d'attendre des solutions toujours promises, comme elle sent l'aiguillon pressant de la faim et que toutes les théories de l'économie politique ont été mises en avant l'une après l'autre pour tenter son salut, sans qu'aucune lui apporte le soulagement désiré, l'Irlande ira jusqu'au bout de la crise agraire où elle est engagée.

Les politiques clairvoyants en sont tellement persuadés qu'ils n'hésitent pas à proposer l'expropriation en masse des landlords. C'est le projet mis en avant par M. Gladstone; c'est évidemment celui qui finira par triompher, puisqu'il compte parmi ses partisans une imposante fraction des membres anglais du Parlement. Je ne parle pas des membres irlandais. Dans le peuple, chez les fermiers, la question du « Home rule », c'est-à-dire de l'autonomie irlandaise, disparaît absolument derrière le désir de posséder librement le sol. Aujourd'hui, tous sont convaincus que l'événement est proche. L'organisation régulière que M. Parnell a su donner à leur résistance tient à cette conviction. Ils sentent que l'avenir est à eux et que la violence pourrait le compromettre.

« Aux yeux des paysans, voyez-vous, Monsieur, disait un petit bourgeois de Killarney à Ph. Daryll, le meilleur landlord ne vaut rien. *Ils veulent la terre, et ils l'auront* (1). »

C'est d'ailleurs ce qu'ils avouent eux-mêmes. Un fermier du Kerry payant un loyer de 2,200 francs, et faisant d'assez jolis bénéfices sur son exploitation laitière, déclare qu'il ne compte pas

(1) Daryll, p. 104.

acquitter le prochain terme : *I don't think I will pay this gale.* Son seigneur lui offre l'achat de la terre dans des conditions particulièrement avantageuses, et conformes d'ailleurs au plan officiel. Il lui suffirait de verser annuellement, pendant quarante-neuf ans, une somme de 1,600 francs, soit 600 francs *de moins* que son simple prix de ferme. Savez-vous ce qu'il répond à cette proposition : *S'engager pour quarante-neuf ans? J'aurai la terre pour rien avant deux ou trois ans* (1).

La prédiction de ce fermier avisé se réalisera très probablement. D'ici à peu d'années, l'Angleterre se résignera à payer aux landlords irlandais une indemnité d'expropriation et laissera aux mains des fermiers, en pleine propriété, la terre qu'ils cultivent actuellement.

Est-ce là un remède efficace?

Non, c'est tout simplement une nécessité politique et sociale; c'est le résultat fatal de la situation que nous avons dépeinte plus haut, voilà tout. Les landlords seront chassés de chez eux, parce qu'ils s'y sont rendus intolérables; mais ceux des cultivateurs irlandais *qui ont besoin de patronage* n'en trouveront pas plus qu'auparavant.

Et comme c'est la majorité des Irlandais qui éprouve ce besoin; comme les individualités aptes à se diriger elles-mêmes sont rares; comme les fermiers seraient incapables souvent de vivre sur leur ferme, lors même que le landlord ne leur réclamerait rien; comme l'imprévoyance domine chez ce peuple qu'aucun patron n'a jamais pris la peine de rendre prévoyant, il arrivera, au bout de très peu de temps, que cette masse de petits propriétaires créés subitement et sans préparation suffisante retombera dans la situation dépendante d'où elle aspire à sortir. La libre possession du sol ne sera pour elle qu'un rêve fort court. La domination des landlords fera place à la domination des créanciers; j'allais dire des usuriers juifs, mais j'oublie que les Anglais sont là pour tenir tête aux Juifs, pour être aussi Juifs qu'eux.

On croira peut-être que j'exagère, mais voici des faits : au-

(1) Daryll, p. 113.

jourd'hui l'Irlandais possède peu de choses, mais il engage ce peu de choses pour emprunter de l'argent.

A Dublin, les boutiques de prêteurs sur gages et les *money offices*, où d'infimes petits banquiers avancent quelques livres sterling sur la signature de trois citoyens à peu près quelconques, se trouvent à chaque coin de rue. « Vous voyez cette paire de souliers à clous, disait le directeur d'un de ces minuscules monts-de-piété : depuis six mois, elle arrive tous les lundis ici, pour en sortir le samedi. Le propriétaire ne s'en sert que le dimanche, pour aller à la messe ; dans la semaine, il préfère avoir la jouissance de son capital... Soit un shilling et six pence (1). »

Cette folie furieuse de l'emprunt ne sévit pas seulement dans les milieux urbains ; elle est aussi le fléau des campagnes. En voici une preuve. La loi de 1860 a partout consacré en Irlande et formellement reconnu le *tenant's right*, ou droit du tenancier de rester sur la terre tant qu'il en paie le loyer, et de se faire rembourser par le landlord, en cas de départ, la plus-value résultant de certaines améliorations. Cette coutume ancienne, en devenant un droit positif, une valeur marchande, a nui la plupart du temps à ceux qu'elle favorisait. Ils se sont empressés de courir chez le premier usurier du voisinage pour escompter ce semblant de patrimoine (2). Tels sont les hommes qu'il s'agit d'élever à la condition de propriétaires !

Mais alors, me direz-vous, il n'y a donc pour l'Irlande aucun moyen de salut ?

Il en est un pourtant. Si les tenanciers deviennent propriétaires, ils cesseront bientôt de l'être, leur terre se vendra. Il est même à croire qu'elle se vendra mal, à cause du grand nombre de petites fermes que les créanciers seront obligés de jeter en même temps sur le marché.

A ce moment, les Anglais qui colonisent aux antipodes se souviendront peut-être qu'il existe à leur porte un pays fertile, manquant seulement de direction rurale pour donner de gros revenus

(1) Daryll, p. 42.
(2) *Ibid.*, p. 165

à ses propriétaires. On verra peut-être alors ce curieux spectacle : des jeunes gens traversant le canal de Saint-Georges, pour acheter à bon marché une terre irlandaise, s'y fixant, la mettant en valeur et transformant autour d'eux le sol et ceux qui le cultiveront sous leurs ordres.

Ce serait la solution Crawford généralisée par le caractère avantageux des acquisitions de terre, ce serait le remplacement des landlords rebelles à tout devoir de patronage par des colons obligés de patronner la population, sous peine de voir leur entreprise agricole échouer et leur petit capital s'évanouir en fumée.

Les Irlandais ont mille fois raison de s'écrier : Dieu sauve l'Irlande ! Mais si leur prière est exaucée, elle ne le sera certainement pas dans le sens qu'ils croient. L'Irlande ne se sauvera pas toute seule.

De leur côté, les Anglais n'arriveront jamais à s'établir solidement dans l'île-sœur par les détestables moyens qu'ils ont employés jusqu'ici. Qu'ils fassent là ce qu'ils ont fait ailleurs, et le même succès couronnera les mêmes efforts.

Messieurs les Anglais, si vous voulez vous assurer l'Irlande, colonisez-la.

H. Saint-Romain.

LES

POPULATIONS MINIÈRES [1].

VI.

LE TYPE FRANÇAIS (1).

Nous abordons aujourd'hui l'étude du troisième et dernier type des mines métallifères profondes.

Le type anglais nous a montré l'exploitation de la mine par la Famille; le type allemand, l'exploitation par la Province; le type français va nous montrer l'exploitation par des *Sociétés d'actionnaires, qui sont complètement indépendantes et de la Famille et de la Province.*

La science doit le classer après les deux précédents, parce qu'il accuse le degré le plus complet de la désorganisation et, par conséquent, de l'instabilité.

Nous allons voir ici un exemple de la détestable organisation du travail en France, et cet exemple est d'autant plus curieux, d'autant plus inattendu, qu'il s'agit précisément de l'exploitation des mines.

Quel Français ne croit pas que notre pays prime le monde entier sous le rapport du travail des mines? Quel Français ne tire pas vanité de « notre École des Mines! » de « nos ingénieurs au Corps de Mines! » École et ingénieurs font partie de ces

(1) Voir les renvois à toute la série des études antérieures, t. V, p. 18; t. VI, p. 488, et t. VII, p. 128.

institutions que « l'Europe nous envie ». Voilà ce que nous considérons comme incontestable!

Quelle erreur est la nôtre! Quelle légèreté de jugement révèle une pareille appréciation! Quelle fausse conception de l'organisation du travail!

On s'imagine qu'il suffit d'avoir des ingénieurs très forts sur la partie scientifique, voire même technique, pour que l'atelier l'emporte sur tous ceux du globe. Une bonne école des mines et tout est dit!

Et cependant, nous pouvons constater tous les jours que les mines, en France, sont un foyer extraordinaire de troubles publics. Cela ne nous ouvre pas les yeux. Nous expliquons tout, en accusant l'ouvrier, les idées de l'ouvrier. Nous ne soupçonnons pas que cet état de choses puisse tenir à des réalités palpables et poignantes, au fond même de l'organisation du travail.

Il faut sortir de notre rêve; il faut nous mettre face à face avec les faits. Le Français est l'homme du monde le moins renseigné, non seulement sur ce qui se passe au dehors, mais même sur ce qui se passe chez lui. La tête perdue dans des abstractions, il passe à travers les faits, sans les voir.

Et cependant ces faits sont visibles : on va en juger.

I.

L'histoire de l'exploitation des mines en France mérite d'être racontée. Elle nous apprendra que le régime actuel n'a pas toujours fonctionné chez nous, et nous montrera comment il a pris naissance.

Jusqu'au quinzième siècle, nos mines françaises étaient exploitées librement par les Familles, comme dans le type anglais : elles relevaient du propriétaire de la surface. C'est ainsi que furent mis en œuvre les gîtes de fer de la Champagne, de la Lorraine, de l'Alsace, de la Franche-Comté, de la Bourgogne, du Nivernais, du Berri, du Périgord et les gîtes de plomb, de cuivre, d'argent des Vosges, des Alpes, de l'Auvergne, du Quercy, des Cévennes.

Ces exploitations avaient même une supériorité marquée sur le type anglais actuel, en ce que les propriétaires de mines possédaient non seulement un domaine rural, mais, en outre, des forêts. Une partie de nos provinces, particulièrement celles de l'est (1), étaient encore très boisées à cette époque.

Au contraire, en Angleterre, les forêts sont aujourd'hui détruites : cette destruction date surtout du dix-septième siècle. Le sol étant généralement peu montagneux, la plupart des forêts s'étendaient dans les plaines, qu'il était plus avantageux de mettre en culture. Aussi le défrichement s'est-il accompli rapidement et est-il aujourd'hui beaucoup plus avancé qu'en France. Chez nous, les forêts se sont maintenues sur les pentes métallifères des Vosges, du Jura, de l'Auvergne, des Alpes et des Pyrénées.

Appuyées à la fois sur ces forêts et sur des domaines ruraux, les exploitations minières jouirent d'une stabilité et d'une prospérité remarquables. De leur côté, les familles ouvrières trouvaient, dans l'industrie forestière et dans l'agriculture, un supplément de ressources, qui venait compléter très heureusement les profits toujours aléatoires du travail de la mine. Aussi les usines françaises étaient-elles alors en grande prospérité; elles produisaient au delà des besoins de la consommation intérieure : elles exportaient leurs produits jusqu'en Angleterre, malgré les droits mis à la sortie par le gouvernement, pour empêcher la hausse des fers sur le marché français.

Nos mines, pendant cette période, l'emportèrent donc sur les mines anglaises; mais cette supériorité ne dura pas longtemps.

Au quinzième siècle, leur régime subit une première modification. La royauté fit une tentative pour établir un droit régalien sur toutes les mines, qu'elle entreprit, par là, de soumettre à un système de centralisation. Nous reconnaissons ici la main des légistes, qui, les yeux fixés sur l'idéal césarien, ont pour unique ambition de faire pénétrer partout l'ingérence de la royauté.

C'est en 1415, sous Charles VI, que l'intervention royale se

1 Voir *La Science sociale*, t. V, p. 302-304.

manifesta par la création d'un « Grand Maître des mines », ayant pour mission de concéder et de surveiller tous les gîtes minéraux.

Naturellement, ce fonctionnaire était un homme de cour, et, à ce titre, ignorant les mines. Avec la confiance que donne toujours l'ignorance, il entendit bien manifester son autorité et la faire sentir. Il la manifesta souvent, en vendant, ou affermant, les concessions de mines *à des spéculateurs*, plus soucieux d'obtenir un profit immédiat que d'assurer la stabilité et la perpétuité de l'exploitation.

Mais il y eut, au seizième siècle, une courte période d'arrêt, dans la voie de la centralisation. Henri IV rendit aux propriétaires de la surface le droit de libre extraction. Ceux-ci s'empressèrent d'en user : ce fut un réveil de l'exploitation minérale. La production de la fonte et du fer se développa, au point de dépasser à nouveau les besoins de la consommation intérieure.

Cet état de choses dura peu. Une ordonnance de Louis XIV supprima le régime de libre extraction, et attribua à l'autorité royale le droit de concéder les mines à un autre exploitant que le propriétaire de la surface, moyennant une indemnité à ce dernier.

La République et l'Empire, par les lois de 1791 et de 1810, aggravèrent encore la législation de Louis XIV. Les droits de l'État furent augmentés et ceux des propriétaires diminués.

On va en juger :

D'après la législation de 1810 et la revision de 1880, la propriété du sous-sol est tout à fait distincte de celle de la surface. C'est la rupture avec le type anglais : c'est la mine privée de l'alliance si précieuse de la culture.

Ce n'est pas tout : l'État seul concède les exploitations de mines. Tout individu, français ou étranger, isolé ou en société, peut obtenir une concession.

Mais voici qui est encore plus grave : le *propriétaire du sol*, non plus que l'inventeur, ne sont *privilégiés*, pour l'obtention de la concession. Le *gouvernement est seul juge* des motifs d'après lesquels la préférence est accordée aux divers demandeurs.

C'est moins une loi sur les mines, qu'une loi contre les propriétaires de la surface. C'est leur éviction. Tout individu, même un *étranger!* peut leur être préféré; leur titre de propriétaire de la surface n'est d'aucun poids dans la balance. Du jour au lendemain, ils peuvent voir arriver sur leur domaine un inconnu, qui s'y installe, y entreprend des travaux, sauf à les abandonner aussi brusquement, le jour où la mine ne donnera plus de bénéfices suffisants. Telle est la loi! Elle est la négation de ce qui, toujours et partout, a assuré au plus haut degré la prospérité des mines.

Mais la loi ne va pas toute seule : elle traîne après elle tout son cortège ordinaire de fonctionnaires, de paperasseries, de formalités inutiles, ridicules, interminables, byzantines.

Toute personne qui demande une concession de mines doit se soumettre aux formalités suivantes :

1° Demande pour obtenir une permission de recherche.

2° Communication de cette demande au propriétaire du terrain

3° Avis de l'autorité locale.

4° Avis de l'ingénieur des mines.

5° Discussion de l'opposition du propriétaire, s'il y a lieu.

6° Avis des experts.

7° Arrêté du préfet.

8° Envoi au ministère de l'intérieur.

9° Délibération du ministre de l'intérieur.

10° Envoi au ministère des travaux publics.

11° Avis du conseil général des mines.

12° Projet de règlement du ministre des travaux publics.

13° Soumission de ce règlement au comité des travaux publics.

14° Projet de décret par le ministre des travaux publics.

15° Discussion du conseil d'État en séance administrative et générale.

16° Proposition du ministre au chef de l'État.

17° Autorisation du chef de l'État de pratiquer les fouilles pendant deux ans.

18° Demande en renouvellement de permission.

19° Avis de l'administration des mines.

20° Suivant cet avis, la permission est accordée ou rejetée par le ministre.

La moitié au moins de ces rapports, informations et délibérations fait double emploi. Si du moins ces formalités étaient une garantie pour l'intérêt public ; mais tout le monde est fixé sur la valeur des enquêtes administratives. Leur résultat le plus clair est de compliquer l'administration, d'augmenter indéfiniment le nombre des employés, de grossir démesurément le budget, et tout cela pour arriver à entraver l'initiative privée, dans ses manifestations les plus légitimes et les plus nécessaires.

Mais supposons que notre pétitionnaire a enfin obtenu sa concession de mines. En a-t-il fini avec l'administration? Est-il enfin libre d'exploiter sans entrave? Nullement.

Il est, en vertu de la loi, soumis à la surveillance des ingénieurs des mines. Si l'on veut bien considérer que ces ingénieurs sont presque toujours de tout jeunes gens sortant de l'École des mines, par conséquent sans expérience, n'ayant pu encore acquérir la connaissance pratique de métier, mais ayant d'eux-mêmes cette opinion avantageuse que donne une situation officielle, désirant faire du zèle pour être remarqué de leurs supérieurs et obtenir de l'avancement, on pourra se faire une idée des difficultés et souvent des tracasseries de tous genres auxquelles sont exposés ceux qui exploitent des mines.

Mais les ingénieurs ne se bornent pas à surveiller ; d'après la loi, ils doivent en outre contrôler le produit de la mine. C'est qu'en effet le concessionnaire est redevable à l'État de 5 % sur le produit net. Or, pour prévenir les fausses déclarations, il faut se livrer à un contrôle de tous les instants. C'est le régime de l'inquisition appliqué à l'organisation du travail.

J'ai vu fonctionner récemment le contrôle de l'État, dans une fabrique de sucre, car, dans ce pays de la liberté, l'œil de l'État pénètre partout. J'ai vu, là, dans une seule usine, cinq fonctionnaires subalternes, — ce sont les pires, — installés à poste fixe, les uns à l'entrée, pour vérifier, peser, calculer la quantité de betterave qui était apportée ; les autres, — par surcroît de pré-

caution. — placés à la sortie, pour vérifier, peser, calculer la quantité de sucre qui était produite. Et notez que ces surveillants étaient installés dans l'usine même, dans des locaux fournis par les propriétaires et à leurs frais. Vous dire de quel œil on les voyait, à quelles tracasseries on était exposé, je vous le laisse à penser. Il y a là de quoi décourager toute tentative d'exploitation.

C'est précisément ce qui s'est produit pour les mines depuis la nouvelle loi. Un grand nombre d'exploitations, autrefois florissantes, sont aujourd'hui abandonnées. On lira avec intérêt, sur ce sujet, le témoignage de Le Play, de Le Play, *inspecteur général des mines* et *professeur à l'École des mines.*

« Cette décadence, dit-il, ne saurait être attribuée à la stérilité des gîtes métallifères ; elle est due à de *mauvaises institutions*, qui tarissent des sources fécondes d'activité. L'une des indications les plus concluantes se tire de l'histoire des mines d'argent, de cuivre et de plomb de la chaîne des Vosges. Exploitées avec succès depuis le moyen âge, sous l'inspiration de l'esprit germanique (c'était alors l'exploitation par les Familles), fort productives au milieu du dix-septième siècle, lorsqu'elles furent incorporées au territoire français par l'annexion de l'Alsace, ces *mines n'ont pas cessé de déchoir depuis cette époque,* et elles ont été *définitivement abandonnées* après la Révolution. C'est en vain que, depuis 1810, l'État a concédé à titre gratuit, *plusieurs centaines* de mines métalliques : *il n'y en a pas dix* où s'opèrent aujourd'hui des travaux de recherche; *c'est à peine si trois ou quatre* donnent régulièrement quelques produits (1). »

Parmi ces exploitations, celles de Sainte-Marie-aux-Mines, en Alsace, occupaient plus de 3,000 ouvriers, au commencement du seizième siècle. Il y avait trente-cinq galeries, d'où l'on tirait des minerais d'argent, de plomb, de cobalt et d'arsenic. Or toutes ces exploitations *ont cessé d'être en activité* en 1832 (2).

Le même abandon se manifeste dans les chaînes métallifères

(1) *La Réforme sociale en France*, t. II, ch. XXXVI, § 10.
(2) *Ouvriers des Deux Mondes*, t. IV, p. 364.

de Bretagne, du Lyonnais, du Plateau central, des Alpes et des Pyrénées. Les métaux y donnaient lieu autrefois à des entreprises florissantes, qui sont aujourd'hui délaissées, ou réduites à peu de chose.

La statistique (1) vient confirmer par des chiffres cette décadence de l'industrie minérale. On exploitait 101 mines en 1847, 158 en 1858 et 77 seulement en 1884.

Si nous considérons la production, nous constatons la même décroissance. Voici les chiffres par milliers de tonnes :

En 1847, 3,464; en 1856, 4,608; en 1866, 3,890; en 1876, 2,393; en 1884, 2,977.

Tels sont les faits, dans leur simplicité et dans leur éloquence.

II.

Notre étude du type anglais et du type allemand nous a amenés à constater que la prospérité des mines dépendait de l'union intime de trois éléments : les mines, les forêts et la culture.

Ces trois exploitations sont, pour ainsi dire, complémentaires l'une de l'autre; elles se soutiennent mutuellement; elles se règlent l'une par l'autre; la forêt et la culture, par leur stabilité naturelle, corrigent ce que la mine a d'incertain et d'aléatoire : elles donnent au patron et à l'ouvrier le moyen de supporter et de traverser les crises inhérentes à l'industrie minérale.

Or nous venons de constater que l'ancien type français réunissait ces trois éléments au plus haut degré. Il les réunissait même plus complètement que le type anglais actuel.

Mais nous avons dû constater ensuite que, sans motif, contre l'intérêt même de l'exploitation minière, par un caprice des légistes traduisant en lois leurs erreurs sociales, gouvernementales et économiques, ces trois éléments, si utilement réunis, ont été brusquement séparés l'un de l'autre. La France a été ainsi contrainte de passer d'une situation modèle à la situation la plus inférieure.

(1) *La France économique*, par Alfred de Foville (Colin), p. 184

Cette séparation, cependant, ne produisit pas immédiatement son effet, pour deux causes.

1° Quoique détachées de la mine, la propriété rurale et la propriété forestière n'avaient pas encore été ébranlées par notre législation sur les partages successoraux, qui date seulement de 1793. Les ouvriers trouvaient donc, dans le voisinage de la mine, des domaines agricoles *stables* auxquels ils pouvaient demander avec sécurité un supplément permanent de ressources. De même, les concessionnaires de mines trouvaient, à proximité, des forêts possédées héréditairement par les mêmes familles et que des partages périodiques ne venaient pas détruire (1).

Il leur était donc facile de s'y approvisionner de combustible. Le travail des mines et des fonderies continuait ainsi à être réglementé par la production régulière de la forêt.

2° Les effets de cette séparation furent, en outre, atténués par les droits protecteurs mis à l'entrée des fers étrangers et qui subsistèrent jusqu'en 1861. Grâce à cette protection, les mines françaises purent monopoliser le marché intérieur et bénéficier d'un travail régulier. Mais ce n'était là qu'une vitalité factice et éphémère, car elle ne résultait pas de la nature des choses, mais d'une circonstance extérieure et d'une contrainte purement artificielle.

Aussi, dès que ces palliatifs cessèrent d'agir, le régime des mines s'altéra sensiblement et passa peu à peu au système actuel, c'est-à-dire au type français proprement dit.

Cette évolution s'accomplit sous les trois influences que nous allons dire.

1° *La concession de la mine à des spéculateurs.* Nous avons vu que l'État concède les exploitations à n'importe qui, à des étrangers, à des gens n'ayant pas, dans le pays, comme les propriétaires de la surface, un intérêt permanent. Pour beaucoup d'entre eux, l'exploitation minière n'est qu'une occasion de spéculation rapide et momentanée. Ils ne considèrent la concession dont ils sont titulaires que comme un moyen de « lancer une affaire »,

(1) Voir l'effet des partages sur les forêts dans *La Science sociale*, t. VI, p. 26 et suiv.

d'attirer des actionnaires trop confiants, dont les fonds serviront d'abord et surtout à leur assurer un large et peu honnête bénéfice. Le monde financier est plein, en ce moment, d'affaires de ce genre : elles font le bonheur des avocats et l'occupation des magistrats ; mais elles témoignent de la désorganisation de l'industrie minérale en France.

Écoutez en quels termes Le Playe constate : « Les concessionnaires, dit-il, n'ont ordinairement visé qu'à vendre leurs mines, à haut prix, à des capitalistes inexpérimentés ; et ceux-ci, après avoir stérilement dépensé dans cette organisation la partie principale de leurs ressources, se sont trouvés bientôt dans l'impossibilité de continuer les travaux. En général, les concessionnaires français, quoique pourvus à titre gratuit, se montrent beaucoup plus exigeants envers les exploitants sérieux qui se présentent, que ne le sont, en Angleterre, les propriétaires jouissant sur les gîtes minéraux d'un droit absolu de possession : c'est que les premiers n'ont en vue qu'un intérêt immédiat, tandis que les derniers se laissent surtout déterminer par de hautes vues d'avenir. Le système actuel n'a donc abouti, en définitive, qu'à aliéner entre des mains incapables une partie importante de la richesse publique (1).

2° *La désorganisation de la propriété rurale.* Cette désorganisation est le résultat du partage forcé des héritages. Elle a atteint, par contre-coup, les exploitations minières, bien que celles-ci ne soient plus entre les mains des propriétaires de la surface. Voici comment. Les partages de domaines multiplient la catégorie des petits propriétaires ruraux travaillant de leurs bras et sans le concours de domestiques : les ouvriers des mines trouvent donc plus difficilement, dans la culture, le supplément de ressources dont ils ont besoin.

Il est vrai que certains domaines ne sont point partagés, mais vendus. La situation n'est guère plus favorable, car les nouveaux acquéreurs, étrangers le plus souvent au pays, sans lien, par conséquent, avec la population, se préoccupent peu de ga-

(1) *Les Ouvriers européens*, t. V, p. 182.

rantir aux ouvriers un travail régulier. Les mineurs perdent donc les avantages que leur assurait la stabilité des propriétaires ruraux.

Lorsque deux intérêts sont aussi étroitement liés que le sont le travail de la culture et le travail des mines, tout ébranlement qui se produit dans l'un se fait sentir immédiatement dans l'autre.

3° *La séparation des forges et des forêts.* Jusqu'à la fin du siècle dernier, les usines à fer étaient, en France comme dans la majeure partie de l'Europe, une dépendance des forêts. La forêt était même la raison d'être principale de l'usine. On n'établissait cette dernière que pour consommer les bois d'une circonscription forestière déterminée. C'était le moyen le plus avantageux d'utiliser sur place ces produits forestiers, qui sont difficilement transportables au loin, à cause de leur volume et de leur poids (1).

Mais cette alliance ne peut se maintenir qu'autant que la propriété de la forêt et celle de la forge appartiennent à la même personne, ou, tout au moins, à deux propriétaires très stables et liés l'un à l'autre par des contrats à très long terme, comme nous l'avons observé dans le système d'affouage de la Suède et de l'Allemagne (2). Or le régime actuel, en concédant les exploitations minières à des étrangers et en multipliant les ventes et les partages, a brisé l'accord et a rendu très difficile toute entreprise dépassant les courtes limites d'une génération. Aussi, depuis 1793, « la liaison des forges et des forêts s'est rompue dans la majeure partie de la France (3). » Le nouvel état de choses a créé, entre le propriétaire de forêts et le propriétaire de forges, un état habituel d'antagonisme.

Cet antagonisme a eu pour conséquence de précipiter la décadence des usines alimentées par le combustible végétal. « Le maître de forges qui n'est point en position de monopoliser le commerce des bois sait que tout perfectionnement introduit dans son industrie ne profite qu'au propriétaire de forêts, qui s'em-

(1) Voir *Les Ouvriers européens*, t. V, p. 313-318.
(2) Voir notre précédent article.
(3) *Les Ouvriers européens*, t. V, p. 315.

presse d'escompter ce progrès à son profit et d'augmenter le prix du combustible, en proportion de la diminution obtenue dans les frais de fabrication. Le maître de forges se garde donc, en général, d'immobiliser de nouveaux capitaux en vue d'améliorations dont il ne retirerait aucun fruit et qui rendraient sa situation plus difficile (1). » Ces usines restent donc, au point de vue de la perfection des méthodes, beaucoup au-dessous des beaux établissements similaires que nous avons observés dans le nord et dans le centre de l'Europe (2).

Cet antagonisme a eu, en outre, pour résultat de réduire, dans une forte proportion, le nombre des hauts fourneaux, ainsi qu'on peut le constater par la statistique suivante : il y en avait en France 623 en 1846; 591 en 1856; 288 en 1869; 197 en 1883; 168 seulement en 1884 (3).

En provoquant ainsi la désorganisation, ou la disparition, d'un grand nombre d'usines disséminées dans toutes les régions agricoles de la France, on a compromis les excellentes conditions dans lesquelles se trouvaient les populations minières; on les a poussées, par le fait même, à aller grossir ces agglomérations industrielles, que provoquent l'exploitation et l'emploi de la houille. Or, la production de la houille n'étant plus régularisée, comme celle du bois, par la nature elle-même, les usines et les ouvriers se trouvent livrés, ainsi que nous le verrons plus tard, à toutes les alternatives de surproduction et de chômages.

Nous sommes donc amenés à constater que le type français a, pour dernière conséquence, de placer entre des mains différentes les trois éléments d'organisation des mines dont l'union est si nécessaire. Il n'y a plus aucune combinaison stable, aucun arrangement durable entre eux; les conditions d'exploitation sont, dès lors, constamment dérangées, par la variation de l'un ou de l'autre de ces trois éléments : la mine, le domaine rural, la forêt.

(1) *Les Ouvriers européens*, p. 316.
(2) Voir notre précédent article.
(3) De Foville, *La France économique*, p. 185.

La mine appartient à un concessionnaire de hasard, qui la cède à une société d'actionnaires sans attaches locales;

Elle est privée de l'appui et des ressources qu'elle trouvait dans le *domaine rural;*

Enfin, sa production n'est plus régularisée par *la forêt*.

Les conséquences de cet état de choses nouveau retombent à la fois :

Sur la classe ouvrière et rurale, qui va être privée des ressources supplémentaires et nécessaires que la culture fournissait aux mineurs et que la mine fournissait aux cultivateurs;

Et sur la mine, dont l'exploitation, rendue plus difficile et plus aléatoire, sera fréquemment abandonnée.

Nous allons vérifier ces conclusions, en examinant rapidement quelques exploitations de mines métallifères. Nous verrons que, dans aucune d'elles, la société d'actionnaires qui possède la mine ne patronne efficacement les ouvriers. Lorsque ceux-ci jouissent, par hasard, de ressources accessoires, ils le doivent uniquement à une circonstance indépendante de l'organisation de la mine.

III.

Je prends, comme premier exemple, parce qu'il est plus accusé, les forges et fonderies de Montataire. Elles sont situées dans le département de l'Oise et exploitées par une Société anonyme composée de personnes étrangères au pays; cette Société n'a donc, à aucun degré, ce caractère local que nous avons constaté dans le type allemand.

Nous trouvons ici 2,000 ouvriers. Voyons s'ils sont patronnés et comment ils sont patronnés.

Je constate d'abord qu'une partie d'entre eux est complètement instable. « Le personnel ouvrier, dit l'auteur de la monographie (1), comprend une partie flottante (25 % environ), *très instable*, qui *se renouvelle plusieurs fois en douze mois*, dans les

(1) *Ouvriers des Deux Mondes*, 2e série, t. I, p. 139.

années où le travail est poussé avec activité. Quand, au contraire, les circonstances commerciales obligent à ralentir la production, cette portion du personnel *disparaît presque complètement.* »

Voilà donc un quart du personnel, qui est livré sans protection à toutes les fluctuations de l'offre et de la demande. L'administration, au lieu de chercher à régulariser la production, la diminue brusquement, sans s'inquiéter des ouvriers. Ceux qui sont en trop n'ont d'autre ressource que de « disparaître », ce qui ne constitue pas un moyen d'existence suffisamment assuré.

La présence d'un nombre aussi considérable d'ouvriers nomades a pour effet de développer outre mesure l'industrie des « logeurs en garni ». Pour une population qui comprend seulement 5,739 habitants, on compte 88 logeurs et 51 cabaretiers, ou aubergistes. Une grande partie des ouvriers n'a donc aucune racine dans le pays; ils y sont de passage et n'y constituent pas de foyers.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que les ouvriers inoccupés soient ainsi obligés de « disparaître ». Comment la Société pourrait-elle les employer, puisqu'elle ne possède pas de domaine rural? Et comment possèderait-elle ce domaine, puisqu'elle est composée de gens étrangers au pays? Ces actionnaires veulent bien exploiter le sous-sol, — tant qu'il donnera des bénéfices, — mais ils n'entendent en aucune façon s'établir à demeure dans le pays. Ils ne sont pas propriétaires de la surface et ne veulent pas le devenir. Cependant rien n'eût été plus facile, à l'époque de la création de la Société, en 1840 : alors, le bourg ne comptait guère que 1.500 habitants; ce n'était qu'une agglomération rurale.

Comme cet exemple vient bien montrer, une fois de plus, la nécessité de l'alliance de la culture et de l'exploitation des mines! Pour avoir méconnu cette vérité, la Société de Montataire a un quart de son personnel exclusivement composé d'ouvriers instables, séjournant peu de temps à l'usine, logeant en garni, fréquentant les cabarets et n'ayant d'autre ressource, en cas de chômage, que de « disparaître », suivant l'expression de l'auteur de la monographie, qui est lui-même un des ingénieurs de Montataire.

La situation des autres ouvriers qui séjournent plus longtemps à l'usine est-elle, du moins, assurée?

Ces ouvriers n'ont guère à compter que sur leur salaire. Si celui-ci vient à leur manquer, ils n'ont rien à attendre de la Société. Les allocations données par l'administration, en dehors du salaire, sont insignifiantes et insuffisantes, surtout en cas de crise.

Elles se bornent à une réduction de 25 centimes par hectolitre, sur le prix des escarbilles (résidu de la houille) et à un économat destiné à vendre aux ouvriers certains objets à prix réduit et à crédit.

Remarquez d'abord que cet économat ne grève en rien la Société, qui, achetant en gros, obtient elle-même les marchandises à prix réduit; d'autre part, elle ne court aucun risque, en faisant crédit, car elle se paie, de sa propre main, par des retenues sur les salaires des ouvriers.

Par contre, le système du crédit est véritablement désastreux pour l'ouvrier; celui-ci, étant naturellement imprévoyant et calculant peu, se laisse entraîner à la dépense, et il est tout surpris ensuite de ne plus toucher qu'un salaire très réduit et insuffisant pour ses autres besoins.

Si ce patronage est économique pour la Société, il ne l'est donc pas pour l'ouvrier.

Mais il est, de plus, inefficace.

En effet, la difficulté pour l'ouvrier n'est pas de vivre dans les moments de travail : tant bien que mal, il y arrive ; mais elle elle est de vivre aux époques de chômages et de maladies, c'est-à-dire lorsque son salaire vient tout à coup à lui manquer. Le patronage qui ne pourvoit pas à cette nécessité urgente manque totalement son effet ; il n'est qu'un trompe-l'œil.

Vous allez me dire que si un chef d'industrie doit faire vivre, à ses frais, les ouvriers malades ou inoccupés, il se ruinera rapidement. J'en conviens sans peine ; aussi n'est-ce point là la solution.

La solution consiste à placer son industrie et ses ouvriers dans une situation telle, que les charges du patronage soient réduites à leur minimum. L'étude des types anglais et allemands nous a montré que ce minimum se rencontrait dans l'alliance

de la mine avec la culture et l'art forestier. Le domaine rural et la forêt sont, dans la plus large mesure, les auxiliaires du patronage. Or, dans le type français, ces deux auxiliaires ont été écartés à la fois. La charge retombe donc tout entière et lourdement sur le patron.

Mais, pour comble de malheur, il se rencontre que ce patron est précisément bien inférieur aux précédents : c'est une société, et, qui plus est, une société dépourvue de toute attache locale.

Cependant il faut, de toute nécessité, obvier aux maladies et aux chômages, car, de toute nécessité, il faut vivre. Si le patron n'exerce pas ce patronage essentiel, qui donc va l'exercer?

C'est l'ouvrier lui-même! c'est l'ouvrier tout seul!

Ce fait nous révèle le vice profond, incurable, de ce type d'exploitation minière : il abandonne l'ouvrier à ses seules forces!

Jugez-en.

Il existe à Montataire une caisse de secours mutuels; l'auteur de la monographie nous la décrit même avec complaisance, sous ce titre plein de promesses : « Institutions ayant pour but d'assurer le bien-être matériel des ouvriers. » Mais les promesses ne sont que dans le titre.

Voici la réalité; je cite textuellement : « La participation à cette caisse, facultative à l'origine, est devenue *obligatoire*, à la suite d'une revision des règlements, en 1865, et, aujourd'hui, *tous les ouvriers des forges* doivent verser leur cotisation, à partir de la première paye qu'ils reçoivent à l'usine. *Les chefs de famille* ont à payer, *en plus*, un abonnement annuel de 8 francs, qui leur donne le droit de réclamer les soins d'un médecin agréé par la Société (1). »

Voilà qui est on ne peut plus clair : ce sont les ouvriers qui payent; si la Société intervient, c'est seulement pour les obliger à payer et pour désigner elle-même le médecin qu'ils pourront consulter... moyennant leur argent.

Je vais cependant trop loin; l'auteur ajoute : « La caisse reçoit

(1) *Ouvriers des Deux Mondes*, p. 167, 168.

un don annuel de 550 francs, à titre de cotisations de Messieurs les administrateurs et du directeur-gérant de la Société de Montataire. En dehors de cette subvention, elle n'a d'autre ressource que les cotisations de ses membres participants (1). »

Ainsi, les actionnaires, c'est-à-dire ceux qui touchent les bénéfices, ne contribuent pas pour un centime, et tous les administrateurs, réunis au directeur, n'arrivent qu'à contribuer pour la somme dérisoire de 550 francs. Qu'est-ce que cette somme, à côté des 20,000 francs environ que doivent produire les cotisations obligatoires des seuls ouvriers! Quel secours appréciable apporte-t-elle?

Mais si l'obole est petite, du moins les prérogatives que se réserve la Société sont importantes : « Le président de l'association est, de *droit*, le directeur de l'usine. » Ce n'est pas tout : « Le conseil comprend trois ou quatre membres honoraires désignés *parmi les ingénieurs, ou principaux employés de l'usine, ne prenant part ni aux charges* ni aux avantages de la Société et assistant seulement aux séances du conseil, pour l'éclairer de leurs avis (2). »

Peut-être feraient-ils mieux d'aider de leur argent; mais il est vrai qu'un bon conseil a toujours son prix.

En somme, la *seule* institution que la Société de Montataire ait créée, en vue d'assurer le bien-être matériel de ses ouvriers, est *entretenue exclusivement par les ouvriers.*

Mais ce n'est pas tout : cette institution est sans efficacité, dans le seul cas où elle serait absolument urgente, je veux dire en cas de suspension de travail.

Il est, en effet, évident qu'une caisse que les ouvriers alimentent uniquement avec leurs salaires se trouve vide, dès qu'il n'y a plus de salaires. Voilà donc un mécanisme créé pour obvier aux chômages de l'industrie et qui ne peut plus fonctionner dès que l'industrie vint à chômer. Ce système ingénieux ressemble assez à un canal qui devrait s'alimenter dans un bassin et en même temps le remplir.

(1) *Ouvriers des Deux Mondes*, p. 109.
(2) *Ibid.*, p. 169.

Mais voici qui est encore plus fort et qui va nous amener à vérifier la seconde conséquence que produit ce type : l'abandon de la mine par les patrons aux époques de crise. « Depuis quelques mois, écrit l'auteur de la monographie, la crise commerciale qui, en France, atteint spécialement la métallurgie du fer, a modifié les conditions d'existence des ouvriers de cette industrie. Dès 1883-1884, toutes les forges du Nord avaient *diminué les salaires*, et, en 1885, la Société de Montataire *a dû suivre leur exemple*. Les ouvriers ont subi, en outre, une *notable réduction du nombre des journées de travail* (1). »

On le voit, si l'exploitation n'a pas été abandonnée, cela est dû uniquement à la réduction notable des salaires et, qui plus est, des heures de travail. Ce ne sont donc pas les patrons, les capitalistes, ceux qui touchent les dividendes, qui ont soutenu la mine au moyen de leurs ressources accumulées ; ce sont les ouvriers, les petits, les pauvres, au moyen de leurs privations.

Donc, dans ce type de mines, non seulement l'ouvrier doit se soutenir lui-même et lui seul, mais il doit encore, par surcroît, soutenir la mine, en assurer l'exploitation, par les réductions dont il subit les conséquences. Quant au patron, il cesse de patronner : tant qu'il y a des bénéfices, il les touche ; dès qu'il n'y en a plus, il se retire, laissant là les ouvriers et la mine.

Et n'allez pas croire que ces patrons sont de méchantes gens, opprimant le peuple de gaieté de cœur. Les administrateurs de Montataire sont des hommes très bien intentionnés ; on leur a même reproché d'être des gens religieux. Ils en ont d'ailleurs donné la preuve, en faisant construire une chapelle dans l'usine. « La messe y est dite chaque dimanche par un des prêtres de la paroisse ; les travaux de réparation des fours et machines, qui se font nécessairement pendant le chômage du dimanche, ne commencent qu'après la messe (2). » Ajoutons que l'administration des forges subventionne une école de jeunes filles et deux salles d'asile, et qu'elle a créé une petite bibliothèque à l'usage des ouvriers et employés.

(1) *Ouvriers des Deux Mondes*, p. 176.
(2) *Ibid.*, p. 167.

Cela prouve qu'il ne suffit pas de vouloir faire le bien ; il faut encore, il faut surtout le bien faire, c'est-à-dire dans de bonnes conditions sociales. Malheureusement les conditions que le type français crée aux établissements métallurgiques sont anti-sociales au premier chef.

Nous pouvons nous en rendre compte par un autre exemple, car la loi est inflexible. Je le prends à l'étranger, mais dans des mines organisées d'après le type qui domine en France.

Les mines d'argent de Castallaccia, dans la maremme de Toscane, sont exploitées, comme celles de Montataire, par une société d'actionnaires n'ayant aucun caractère local.

Ici, également, le mineur ne reçoit aucune subvention efficace de la Société. Il y a bien une caisse de secours; mais elle n'est alimentée que par une retenue de 20 % sur le salaire de l'ouvrier. D'ailleurs, « cette institution, nous dit l'auteur de la monographie (1), ne garantit l'ouvrier que des accidents qui peuvent le frapper sur les travaux, et il se trouverait *sans ressources*, s'il venait à perdre son emploi ».

Or cette éventualité des chômages se produit chaque année, car, pendant l'été, les travaux sont moins actifs. Beaucoup d'ouvriers sont alors obligés de quitter la mine.

Bien plus, la mine a été complètement abandonnée à plusieurs reprises, parce que la Société se refusait à entreprendre des travaux trop coûteux et qui ne devaient pas donner une rémunération immédiate.

Donc, ici encore, c'est à l'ouvrier à se pourvoir de ressources supplémentaires; c'est à la mine à se fermer, dès qu'elle ne donne plus de produits suffisants.

Ces deux inconvénients sont tellement inhérents au système français, qu'ils sont atténués seulement, lorsque intervient un des éléments constitutifs des types précédemment décrits.

C'est ce que l'on peut voir, par l'exemple du « Fondeur de

(1) *Ouvriers des Deux Mondes*, t. IV, n° 35.

plomb » des mines de Bottino, en Toscane (1). Ces mines se rattachent bien au type français : la Société des actionnaires n'a aucun caractère local et ne fournit aucune ressource supplémentaire aux ouvriers.

Malgré cela, la famille décrite est dans une situation prospère et son avenir est garanti. L'auteur nous le dit : « Les deux époux parviendront infailliblement à assurer leur indépendance et à mettre leur vieillesse à l'abri du besoin. »

A quoi cela tient-il? Uniquement à ce que ce mineur est, en même temps, un paysan. Il possède une petite exploitation rurale. « L'ouvrier est né dans la maison où vit sa famille, où son père vivait avant lui et que, peut-être, depuis plusieurs générations ses ascendants se sont transmise successivement. Les lois de la Toscane lui garantissant en grande partie la libre disposition de ses biens, il lui est permis d'espérer que le toit paternel abritera longtemps encore ses descendants. Cette perspective est, pour lui, un stimulant : aussi le voit-on consacrer toute son énergie et la plus louable frugalité à l'agrandissement et à l'amélioration de ses petites propriétés (2) ».

La mine n'est donc ici qu'un travail accessoire: elle ajoute « de nouveaux éléments de bien-être à ceux qui se tiraient autrefois exclusivement de l'industrie agricole (3) ».

C'est donc grâce aux ressources de la culture que cet ouvrier échappe aux conséquences de la mauvaise organisation de la mine. Son petit domaine lui fournit, en somme, les éléments essentiels de son existence : il y cultive du blé, du maïs, des pommes de terre, des haricots, des salades, des oignons, des tomates, des fruits; il y entretient une vache et des volailles.

Qu'un chomage se produise à la mine, il n'est pas dans l'embarras; il a une ressource, qui le met tout au moins à l'abri de la misère.

Nous trouvons, accidentellement, en France, cette même variété.

(1) Voir la monographie dans les *Ouvriers des Deux Mondes*, t. III, p. 413.
(2) *Ibid.*, p. 448.
(3) *Ibid.*, p. 425.

« Le mineur de Pontgibaud (1) », en Auvergne, en est un exemple.

La Société qui exploite la mine exerce bien une certaine direction morale : ainsi elle a créé des écoles gratuites ; elle s'efforce de prévenir la démoralisation des ouvrières, mais elle n'exerce aucun patronage direct et matériel en vue d'atténuer l'effet des chômages. A ce point de vue essentiel, l'ouvrier n'a rien à attendre de l'administration.

Heureusement pour lui, qu'ici encore, il peut s'appuyer sur une propriété rurale. « Les ouvriers, nous dit l'auteur, tout en s'adonnant au travail des mines, continuent cependant à être liés d'une manière intime, soit par eux-mêmes, soit par leurs familles, aux travaux de l'agriculture. La plupart de ces ouvriers ne considèrent la mine que comme un moyen de faire une épargne, pour acquérir et compléter une propriété territoriale dont l'exploitation sera un jour pour eux une occupation exclusive (2) ».

Ces habitudes rurales ont été conservées ici, grâce à l'énergie que mettent ces populations pour éluder les prescriptions du Code civil. Il est rare qu'on divise un domaine au delà de ce qui est strictement nécessaire à l'existence d'une famille. « On institue un héritier auquel on laisse avec l'habitation, le mobilier qui la garnit, les bestiaux de culture et, comme apanage, les champs, les prés qui l'entourent, ou lui tiennent de plus près (3). » Au moyen de la dot de la femme de l'héritier et des épargnes de la famille, le père désintéresse ses autres enfants. Avec ce petit capital, ceux-ci vont chercher fortune au dehors. Ils constituent ces émigrants auvergnats que l'on rencontre en si grand nombre dans nos villes ; on sait qu'ils y prospèrent généralement, grâce aux habitudes de travail et d'épargne qu'a développées en eux la forte organisation de la famille-souche.

Mais cet état de choses s'altère tous les jours : on ne peut, en effet, éluder indéfiniment la loi et ses agents. Le « mineur de Pontgibaud » a été observé en 1850 ; sa situation doit être aujourd'hui bien ébranlée : beaucoup de ces petits domaines de

(1) *Ouvriers européens*, t. V, ch. IV.
(2) *Ibid.*, p. 151.
(3) *Ibid.* p. 164.

mineurs ont dû être morcelés ou vendus, et les fils des anciens propriétaires détachés du sol, par l'effet de la loi, sont, sans doute, à la merci de la mine, c'est-à-dire sans protection et sans ressources en cas de chômages. C'est le triomphe complet du type français.

Les honnêtes gens qui prônent notre Code civil sont des ignorants ou des fanatiques; en tous cas, ce sont des malfaiteurs publics.

Nous pourrions multiplier indéfiniment ces exemples (1), et toujours nous constaterions le même fait : une société d'actionnaires, lorsqu'elle n'a aucun caractère local, est incapable de patronner efficacement les populations ouvrières. Celles-ci doivent se patronner elles-mêmes, à leurs risques et périls.

Si donc ces populations n'ont pas les ressources particulières des mineurs de Bottino et de Pontgibaud, elles sont fatalement vouées à toutes les incertitudes qui résultent du caractère aléatoire des exploitations minières. C'est ce que nous avons constaté à Montataire et à Castallaccià.

Ces sociétés peuvent être animées des meilleures intentions, elles peuvent avoir à leur tête des hommes très estimables et très charitables, ouvrir des écoles, des ouvroirs, des chapelles, leur impuissance à patronner, c'est-à-dire à pourvoir aux événe-

(1) Nous pourrions signaler, par exemple, « le Fondeur de Buskerud, en Norvège (*Les Ouvriers européens*, t. II). L'industrie appartient à une société financière non locale. Ce type est assez fréquent dans le pays, à cause de la pauvreté de la Norvège, peu favorable à la constitution de grands patrons et même de grandes sociétés financières locales. La société de Buskerud ne constitue aucun fonds de réserve pour parer aux chômages; c'est à l'ouvrier à se créer des ressources.

Mais il y réussit facilement, grâce à l'abondance du sol disponible et des productions spontanées en Norvège. Aussi tous les ouvriers des mines et fonderies ont-ils une exploitation rurale qui leur assure des ressources permanentes.

Le Play le constate en ces termes : « Le bien-être de ces ouvriers se lie à l'abondance et au bas prix des terres. Ils sont toujours assurés, si le travail leur manque, de trouver dans l'agriculture d'amples moyens d'existence; il arrive même ordinairement, en Norvège, que l'ouvrier des usines manufacturières ne considère sa situation que comme un stage, où il accumule peu à peu les ressources nécessaires pour entreprendre plus tard, à son propre compte, une exploitation agricole. (*Les Ouvriers européens*, t. III, p. 64.)

ments importants de la vie de l'ouvrier, n'en éclate pas moins, ou même n'en éclate que mieux.

D'où vient cette incurable et manifeste impuissance? Pourquoi ces sociétés, souvent si riches, n'arrivent-elles jamais à constituer une réserve suffisante, une réserve pour les besoins éventuels des ouvriers, une autre réserve pour les besoins éventuels de l'exploitation?

C'est précisément ce que nous verrons, en étudiant ces sociétés sur un champ beaucoup plus vaste, dans *les mines de houille*.

C'est là que le type des sociétés d'actionnaires créées en dehors de tout caractère local se déploie tout à fait; là, il se manifeste avec tous ses caractères, et il pourra nous livrer plus complètement le secret de sa faiblesse et de son impuissance.

Tel sera l'objet de notre prochain article.

(*A suivre.*)

Edmond Demolins.

L'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

A PROPOS D'UNE PUBLICATION NOUVELLE.

COMMENT L'ART REÇOIT SA FORME DU MILIEU PHYSIQUE ET DE L'ÉTAT SOCIAL.

II. — L'Art a Ninive et a Babylone (1).

Il s'agit, dans ces études, le lecteur voudra bien s'en souvenir, de montrer que l'art est beaucoup moins une production personnelle qu'une production sociale; que l'inspiration de l'artiste est dirigée, dominée, asservie même, par l'influence du milieu dans lequel il se meut; que cette influence donne précisément aux œuvres d'un pays et d'une époque un caractère uniforme, en dépit de la main qui a tenu le ciseau ou le pinceau, et de la tête qui a dirigé la main.

J'ai donné une première démonstration de cette loi, en étudiant l'art chaldéen; je vais en donner une seconde, en présentant le tableau de l'art ninivite et assyrien.

Le Manuel d'archéologie orientale de M. Babelon (2), qui m'a déjà servi de guide, me fournira encore les éléments de cette seconde étude.

I.

Tout voyageur aime à rapporter des vues photographiques du pays qu'il a parcouru; ces images rappellent les sites principaux

(1) Voir le précédent article, t. VII, livraison de janvier 1889, p. 51.
(2) Un vol. in-12. Quantin, éditeur, Paris.

dont le souvenir pourrait s'effacer par l'éloignement ; elles donnent, pour ainsi dire, une seconde vue des choses; elles prolongent indéfiniment le plaisir et les impressions du voyage; elles permettent de dire : « J'étais là, telle chose m'advint. » Quel est le voyageur qui n'a pas goûté le charme de ces réminiscences, d'autant plus grand qu'il est sans mélange des fatigues du voyage ?

Mais ces vues de paysage ne donnent que l'impression du milieu physique, en quelque sorte, le côté matériel des choses; elles ne font pas éclater aux yeux la réalité vivante, l'esprit, l'âme, la vie des populations, leurs mœurs, leurs habitudes, leurs idées religieuses et politiques, leur organisation sociale.

Il en est tout autrement des monuments qui nous sont restés de l'art assyro-chaldéen.

Ils photographient réellement l'état social des populations, parce qu'ils ont été produits par cet état social lui-même.

Il ne nous resterait aucune inscription de cette antique société, que nous pourrions encore en reconstituer la physionomie, en nous aidant seulement de ses monuments, de ses bas-reliefs, des multiples manifestations de son art. Elle est là tout entière, vivante et parlante. Il n'y aurait pas moyen de la confondre, par exemple, avec l'Égypte ou avec la Grèce.

J'ouvre le volume de M. Babelon, et je note l'impression générale que j'éprouve, en considérant les nombreuses illustrations intercalées dans le texte.

Je suis tout d'abord surpris de constater que presque toutes ces représentations se rapportent à la personne royale, aux actions royales, aux monuments royaux.

Ce sont des plans et des détails architectoniques du palais royal de Sargon, à Khorsabad, du palais royal de Dur-Sargin ; ce sont des plans de forteresses élevées par le roi; puis des bas-reliefs représentant des sièges et des batailles, puis encore des sièges et des batailles, au milieu desquelles le roi apparaît en vainqueur ; ensuite des représentations ou des statues de rois, celle d'Assur-nazir-pal, celle de Samsi-Raman III ; celle d'Assurbanipal:

le voici couché sur un lit de parade; le revoici plus loin monté sur un char de triomphe; puis c'est Sargon; puis Sennacherib sur son trône, puis le même Sennacherib offrant une libation; puis ce sont des scènes de chasses royales, puis des scènes représentant la construction des palais royaux; puis les familiers, les serviteurs, les esclaves du roi, etc. En un mot, c'est le roi, encore

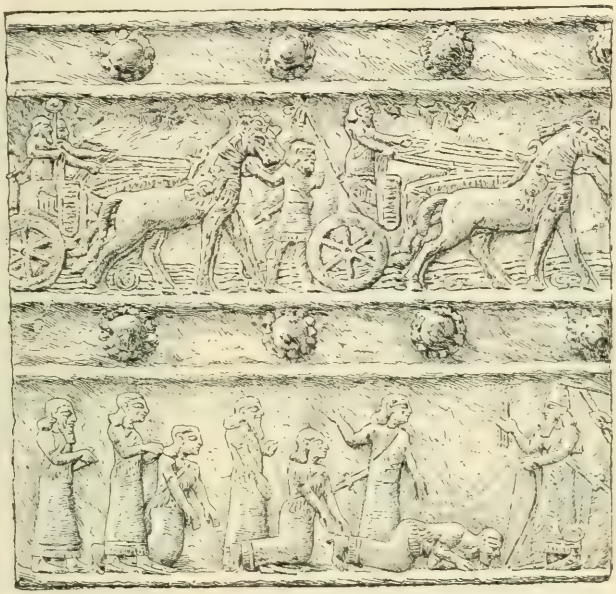

Fragment d'une bande métallique des portes de Balawat (1).

le roi, toujours le roi, présenté dans toutes les manifestations possibles de la puissance royale.

Considérez maintenant les illustrations de l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient* de MM. Lenormant et Babelon, vous y constaterez le même envahissement de la personne royale. Allez au musée du Louvre : même spectacle.

Qu'est-ce que cela signifie?

(1) Les diverses figures reproduites dans cet article font partie de l'ouvrage de M. Babelon, et ont été gracieusement mises à notre disposition par la maison Quantin.

Cela signifie que l'art assyrien a essentiellement pour objet *le roi*, et tout ce qui se rapporte au roi. C'est là son trait caractéristique.

Pour que la personnalité royale ait émergé avec une pareille intensité, il faut admettre l'intervention d'une cause puissante. Cela est d'autant plus nécessaire que les pouvoirs publics ne s'organisent pas spontanément dans les sociétés à base de familles

Eunuques. (Bas-relief de Khorsabad. Musée du Louvre).

Tributaire amenant des singes. (Bas-relief de Mimroud. Musée britannique.)

patriarcales (1). La vie privée y est plus fortement constituée que la vie publique.

Considérons de plus près ces monuments anciens; peut-être vont-ils nous fournir eux-mêmes l'explication que nous cherchons.

J'observe qu'une multitude de bas-reliefs nous représentent deux catégories de populations : l'une qui domine, l'autre qui est dominée; des hommes libres et des esclaves. Et ces deux classes sont manifestement le résultat de la conquête : ces esclaves sont des vaincus. En effet, on les voit arriver chargés de chaînes et

(1) Voir cette démonstration, dans *La Science sociale*, t. I, p. 33-37.

amenés par des guerriers. D'autres sont représentés prosternés devant un personnage et faisant leur soumission, ainsi que le montre la figure ci-dessus :

Ailleurs, ce sont des vaincus, apportant le tribut imposé par le

Esclaves portant un lion et des oiseaux.
(Bas-relief de Khorsabad, d'après Place.)

conquérant, ou des eunuques remplissant les devoirs de la domesticité, ou des esclaves accomplissant divers services.

Archers assyriens (Bas-relief du Musée britannique.)

Formes variées du casque assyrien.

Et la distinction entre ces deux catégories de population, entre le peuple conquérant et le peuple conquis, est bien marquée dans les monuments. Le vainqueur, l'Assyrien, est seul représenté avec l'arc en main, le casque conique sur la tête, la grande cote de mailles : ce sont les instruments et les signes de sa puissance.

Si maintenant nous ouvrons l'histoire, nous constatons que la

conquête est bien, en effet, le fondement de la puissance assyrienne : l'art n'a fait que traduire aux yeux la réalité historique.

Les Assyriens ont toujours établi deux catégories de provinces dans leur empire. « Les unes étaient celles que la force et la conquête leur avaient annexées, qui payaient de lourdes contributions annuelles et étaient habitées par des populations étrangères à la religion et à la descendance d'Assur ; les autres étaient le pays d'Assur proprement dit, qui seul constituait la race privilégiée, sorte d'aristocratie dominante, à qui les peuples subjugués fournissaient les esclaves, les vivres, les vêtements, les parures, pour qui ils bâtissaient des palais et des temples (1). »

Les Assyriens dominaient ainsi les populations voisines, grâce à la situation avantageuse qu'ils occupaient à la fois sur le Tigre et l'Euphrate. Ils tenaient, par là, la plus grande voie de communication qui existât alors entre l'Orient et le bassin de la Méditerranée. Le commerce, qui remontait et descendait ces deux fleuves, était pour eux une source de richesse. Ils trouvèrent donc plus avantageux de rançonner et de piller les commerçants que de pratiquer l'art pastoral, dans ces steppes pauvres, où il était si difficile de faire vivre des troupeaux.

Mais si le commerce leur fournissait des marchandises précieuses et de l'argent, il ne leur donnait pas les ressources alimentaires dont ils avaient besoin. Se plier à la culture ne faisait pas leur affaire : les habitudes indolentes de la vie pastorale ne les y prédisposaient pas; la faible fertilité et la sécheresse du sol ne les y engageaient pas.

Mais s'ils répugnaient à la culture, ils pouvaient du moins y contraindre les autres. L'habitude de piller les caravanes avait fait d'eux des guerriers : ils avaient une organisation militaire et des chefs militaires. En cela, il possédaient une supériorité très grande sur les petites tribus de pasteurs nomades qui erraient à l'ouest, au nord et à l'est de leur territoire.

Ces tribus, sans lien entre elles, comme toutes les tribus pasto-

(1) *Histoire ancienne de l'Orient*, par F. Lenormant, continuée par Ernest Babelon, t. IV, p. 203.

rales, sont incapables d'organiser la résistance. Aussi sont-elles successivement vaincues, et une partie de leurs membres, chargés de chaînes, sont-ils, transportés à Ninive et à Babylone, pliés au travail de la culture sous la domination et au profit du vainqueur et de ses soldats.

Ce vainqueur, c'est le roi d'Assyrie, celui qui écrit sur un bas-relief : « Je suis le grand, le suprême, dont les dieux Assur et Adar ont comblé les vœux, qui a poursuivi les ennemis d'Assur jusqu'au fond de leur retraite et les a tous anéantis (1) ».

Telle fut la cause première qui fit surgir, sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, à Ninive et à Babylone, des rois guerriers. Mais ce pouvoir né de la guerre est essentiellement précaire et contesté, on va donc essayer d'augmenter son prestige, par tout ce qui peut frapper d'admiration et de terreur l'esprit des peuples.

L'art assyrien va devenir une des formes de la domination royale.

II.

Nous allons passer en revue les principales créations de cet art, et vous pourrez constater que toutes, sans exception, ont pour but d'exalter le monarque, de faire éclater sa puissance, de prévenir la révolte, de maintenir la soumission, de consacrer et de perpétuer le souvenir de la victoire.

En dehors de cet objet, l'art assyrien n'existe pas.

Il ne faut pas beaucoup de réflexion pour prévoir que la première préoccupation des rois sera de se faire représenter eux-mêmes dans tout l'appareil et avec tous les attributs de leur pouvoir.

Nous les voyons, en effet, figurés soit sous la forme de statues, soit sur des stèles, soit sur des bas-reliefs. On pourrait en composer toute une galerie de portraits.

(1) *Histoire ancienne de l'Orient*, t. IV, p. 150.

Voici, par exemple, la statue d'Assur-nazir-pal. Le roi tient à la main un sceptre et une faux, symboles de son souverain pouvoir.

Voici encore le roi Samsi-Raman III (821-809). Il est en adoration devant des symboles planétaires. C'est là encore un trait de sa puissance.

L'habitude des observations astronomiques était, en effet, très

Statue d'Assur-nazir-pal.
(Musée britannique.)

Stèle de Samsi-Raman.
(Musée britannique.)

développée chez ces populations issues de pasteurs, qui souvent ne pouvaient se diriger à travers le désert qu'au moyen des étoiles. Aussi en arrivèrent-elles à considérer avec respect ces guides lumineux qui dirigeaient leur marche vers l'étape lointaine où elles devaient trouver l'eau, c'est-à-dire la vie.

Les astres furent donc considérés comme des divinités tutélaires, et le soin de les observer était confié à des prêtres. Pour faciliter ces observations, les résidences royales contenaient des tours élevées, dont celle du palais de Khorsabad peut donner une

idée. On accédait au sommet par une rampe quadrangulaire qui montait lentement à l'intérieur, en tournant en spirale. Tout en haut, était un sanctuaire où les prêtres passaient la nuit à observer le cours des astres.

Mais le roi, lui aussi, est prêtre ; il est même le pontife suprême, et, à ce titre, il a, plus que tout autre, le droit d'interroger les astres; il est donc naturel que le sculpteur ait donné à Samsi-Raman la puissance militaire, symbolisée par l'épée, et la puissance religieuse, symbolisée par la contemplation des astres.

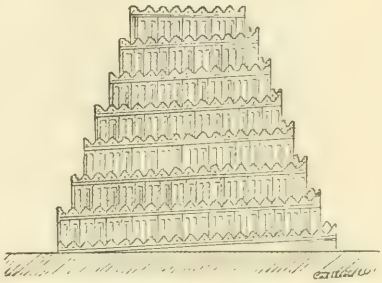

La tour à étages de Khorsabad.
(Restitution de V. Place.)

On comprend combien cette double puissance doit augmenter le prestige de la personne royale. Elle met à la fois entre ses mains la force matérielle et la force morale: comment le monarque ne serait-il pas absolu?

Ils l'est bien, en effet. « C'était, dit M. Babelon, le despotisme à la fois militaire et religieux, sans frein, sans limite ni contrôle, traversé seulement de temps en temps par des catastrophes militaires, ou de sanglantes révolutions de palais. Le prince est à la fois pontife et roi, chef militaire et ministre des dieux; jamais, d'ailleurs, les Orientaux n'ont envisagé autrement le pouvoir suprême. Melchisédec avait, comme Mahomet, cette double investiture (1). »

Elle dérivait bien, comme chez nos monarques assyriens, de leur origine pastorale. Nos lecteurs savent en effet, que, chez les pasteurs, l'isolement de la vie nomade oblige chaque chef de famille, ou patriarche, à exercer à la fois les fonctions de roi, de magistrat, de pontife, etc. : il n'y a pas d'autre autorité, privée ou publique, que la sienne.

Cette origine pastorale nous apparaît d'ailleurs dans les titres

(1) *Histoire ancienne de l'Orient*, t. V, p. 8.

officiels que prennent les rois chaldéens; ils s'intitulent : « Pasteurs (*Riu*) des peuples. » On voit qu'ils n'ont pas seulement conservé le titre, mais aussi la multiplicité des fonctions du patriarche.

En qualité de pontifes, les rois assyriens font des libations et

Brique émaillée. Nimroud.
(D'après Layard.)

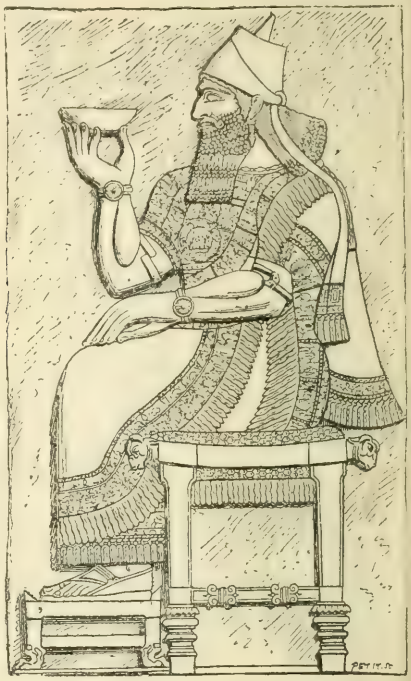

Sennachérib offrant une libation.
(Bas-relief du Musée britannique.)

des sacrifices aux dieux. Beaucoup de bas-reliefs nous les représentent dans l'exercice de ces fonctions sacerdotales, ainsi qu'on le voit dans les trois figures que nous reproduisons.

Si, ailleurs, l'artiste ne nous montre pas ce côté particulier de la puissance royale, il a bien soin, du moins, d'entourer le monarque de toute la pompe possible, car il s'agit de donner de lui une haute idée aux peuples.

Voici, par exemple, un bas-relief de Khorsabad, représentant

Sargon suivi d'un eunuque, qui protège sa tête royale par un éventail en plumes.

Mais le caractère triomphal est particulièrement accusé dans

Assur-nazir-pal sacrifiant un taureau.
(Bas-relief du Musée britannique.)

un bas-relief qui nous représente Assurbanipal sur un char. Il a les mains jointes, dans une pose hiératique qui symbolise

Sargon. (Bas-relief de Khorsabad.
Musée du Louvre.)

bien ses fonctions sacrées : s'il n'est pas la divinité elle-même, il est du moins son plus haut représentant. Le riche parasol qui surmonte le char, l'attitude du cortège qui l'entoure viennent en-

core contribuer à l'impression du respect que l'artiste a voulu rendre. C'est bien là l'homme qui, dans ses actes, s'appelle « le roi des rois ».

La même préoccupation d'exalter la puissance royale apparaît, dans une autre catégorie de monuments, que l'art assyrien a prodigués avec une abondance qui dépasse toute imagination : je veux parler des bas-reliefs reproduisant les campagnes entreprises par le roi contre les peuples voisins.

Par une nécessité impérieuse, dont nous avons signalé la cause, les rois d'Assyrie ne pouvaient vivre que de la guerre et par la guerre. Chefs d'un peuple, qui a abandonné l'art pastoral sans s'adonner à la culture, à l'industrie, ou au commerce, ils doivent régner par la guerre. La guerre seule peut leur livrer les dépouilles et les tributs nécessaires à entretenir le dévouement de leurs fidèles; la guerre seule peut leur donner les esclaves dont ils ont besoin, pour cultiver le sol et pour pratiquer les différents métiers.

Aussi les expéditions militaires sont-elles l'institution la plus régulière de cette monarchie. Chaque printemps, l'armée entrait en campagne, pour ne revenir qu'au commencement de l'hiver dans les limites du pays d'Assur, vrai camp retranché de ce clan de pillards.

S'il est agréable de vivre ainsi aux dépens des voisins, la chose ne va pas toute seule, et sans difficultés. Vous pensez bien que les peuples mis de la sorte à contribution, en coupes réglées, acceptaient sans enthousiasme la situation qui leur était faite, et qu'ils ne se trouvaient pas suffisamment récompensés par la pensée de faire vivre le « roi des rois », sa clique de clients et sa horde de guerriers.

Ces populations acceptaient d'autant moins ce rôle, qu'ayant leur principale richesse en troupeaux, étant, par conséquent, nomades ou demi-nomades, elles pouvaient plus facilement se soustraire, par la fuite, aux attaques de l'ennemi! Nous savons, par notre propre expérience en Algérie, combien les peuples nomades sont insaisissables; ils se dérobent au moment où vous

croyez les tenir, parce que, n'étant attachés à aucune partie du sol, ils peuvent se déplacer plus facilement et plus rapidement qu'une armée embarrassée de bagages, de provisions et de munitions et comprenant une proportion plus ou moins forte de fantassins.

Aussi ces tribus nomades ne sont-elles jamais définitivement soumises : chaque année, elles se soulèvent, c'est-à-dire qu'elles refusent de payer le tribut imposé par l'Assyrien ; chaque année, ce dernier doit entrer de nouveau en campagne.

L'armée assyrienne dans un pays montagneux.
(Bas-relief de Nimroud. Musée britannique.)

L'histoire d'Assyrie est d'une uniformité désespérante. Elle se compose presque exclusivement d'une succession de récits dans le genre de celui-ci (1).

Assur-nazir-pal était en pleine fête au milieu de sa cour, lorsqu'on lui annonça une révolte de la région située à la source du Tigre. Le roi partit aussitôt ; en arrivant aux sources du Tigre, il retrouva les *statues* que ses prédécesseurs Téglath-pal-asar et Téglath-adar y avaient jadis fait élever ; *il y fit aussi tailler la sienne* (naturellement !). En passant, il leva un *tribut* sur le pays de Zalla (toujours naturellement !). Après un combat meurtrier, dans lequel il remporta la victoire, il éleva une pyramide surmontée de sa *statue*, avec une *inscription* qui redisait la conquête

(1) Voir le texte complet, *Histoire ancienne de l'Orient*, t. IV, p. 171, 172.

du pays de Naïri. (Voilà bien l'art élevé à la hauteur d'un moyen de gouvernement royal.) Là, il reçut les *tributs* (toujours!) des rois du Naïri, comme Ammebaal, fils de Zamani, d'Anhite, du pays de Ruri, etc. (j'abrège). Les districts d'Urume et de Bituni apportèrent aussi leurs *présents*. — Comme il est sensible que ce n'est là qu'une expédition *alimentaire!*

Mais poursuivons; voici le revers de la médaille. A peine Assurnazir-pal eut-il le dos tourné, que toutes ces tribus de Naïri se *révoltèrent* (voilà bien le coup du nomade). Il fallut revenir (voilà bien la nécessité de la guerre perpétuelle) et organiser dans les montagnes une véritable chasse à l'homme. Et puis, l'année suivante, cela recommence, et ainsi de suite pendant plusieurs siècles; il n'y a que le nom du roi qui change.

Quelle tâche pour l'historien obligé de refaire toujours le même récit pendant le cours d'un volume entier! Entre le récit de deux campagnes et pour se donner le temps de respirer, M. Babelon constate cette fatalité : « Mais, dit-il, pareille à l'inconstance de l'ouragan qui passe et dévore tout, la domination assyrienne était fatalement éphémère, et tout s'agitait dès que le bras qui châtie paraissait s'être retiré. Chaque année, la tuerie était à recommencer; il fallait que les rois de Ninive fussent d'une activité dévorante pour se montrer partout où apparaissait le danger, partout où surgissait la rébellion. Malheur à l'Assyrie, quand elle avait à sa tête un monarque indolent, disposé à s'enfermer au fond de son palais, pour y jouir des richesses que plusieurs générations y avaient accumulées! des révoltes partielles dans les provinces, gagnant de proche en proche, et encouragées par l'impunité, ne tardaient pas à envelopper Ninive comme dans un cercle de fer impossible à briser (1). »

Mais l'Assyrie a connu peu de ces monarques indolents. Une révolte de palais avait vite raison de ceux qui ne se montraient pas capables de conquérir, chaque année, le butin nécessaire à faire vivre ce clan de vautours. Lorsqu'une bande de pillards a à sa tête un chef qui ne la conduit plus à la victoire, elle le

(1) *Histoire ancienne de l'Orient*, t. IV, p. 172.

renverse et le remplace par un autre, car un chef capable est pour elle une nécessité d'existence.

Aussi les rois d'Assyrie sont-ils essentiellement des rois guerriers. Ils ne le sont pas seulement de sentiment, mais de fait. Nous les voyons toujours à la tête des expéditions militaires. Ils se garderaient bien de se faire remplacer par un lieutenant : dans un pareil état social, un roi qui ne conduit plus lui-même au pillage n'a plus de raison d'être. Il est roi, parce qu'il est un chef militaire et seulement tant qu'il est un chef militaire.

Aussi les victoires remportées par les Assyriens ne sont-elles que des victoires *royales*, le récit des campagnes n'est que le récit des campagnes du roi lui-même. Le roi est toujours nécessairement au premier plan. Il le sait bien et surtout il le proclame, car le succès seul établit et consacre son pouvoir aux yeux de la bande qui le suit et des peuples qu'il domine.

Il le proclame dans des inscriptions qui sont prodiguées partout, sur les palais et sur des obélisques, à Ninive, à Babylone, aussi bien que dans les pays conquis. Ces inscriptions servent de légende aux bas-reliefs qui donnent la représentation des campagnes et des victoires. « On a calculé, dit M. Babelon, que la série des bas-reliefs des salles du palais de Khorsabad, mis bout à bout, se déroulerait sur une longueur de 2 kilomètres. Ceux qui ont visité le musée du Louvre se rappellent les deux galeries dites de Nimroud et de Koyoundjik, plus considérables chacune que la galerie assyrienne du Louvre. Prises dans leur ensemble, ces sculptures sont constamment en l'honneur du prince. Tout est pour le roi, qui résume la vie intime de son peuple ; c'est lui qui fait tout et rien ne s'accomplit que par ses mains ou par son ordre ; nulle part, mieux que sur ces bas-reliefs, on ne voit s'étaler l'égoïsme farouche du monarque oriental... Ces murs qui parlent redisent, sans cesser un instant, la belliqueuse chronique des rois (1). »

C'est ainsi que Teglath-pal-asar récapitule lui-même, dans une de ces inscriptions, le nombre des provinces qu'il a soumises et

(1) *Manuel d'archéologie orientale*, p. 107.

termine ainsi : « Voilà l'œuvre de mes mains, depuis mon avènement jusqu'à ma cinquième année de règne; voilà les pays que j'ai soumis l'un après l'autre, leur prenant des otages, leur

Scène de bataille. (Bas-relief de Nimroud. Musée britannique.)

imposant des contributions de guerre... Je suis Teglath-pal-asar, le suprême, le fort, qui tiens un sceptre à nul autre pareil, qui remplis une mission sublime (1). »

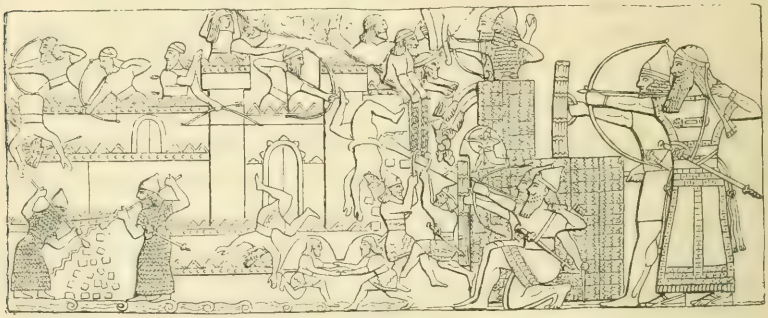

Siège d'une forteresse. (D'après un bas-relief du Musée britannique.)

Et si vous voulez avoir une idée de cette mission sublime, lisez ce qu'il nous apprend lui-même au début de cette même inscription : « Au commencement de mon règne, dit-il, je vainquis vingt mille Moschiens et leurs cinq rois, qui, depuis cinquante ans, prélevaient sur les terres d'Alzi et de Purukuzzu le

(1) *Manuel d'archéologie orientale*, p. 156.

tribut qui revenait à Assur. Jamais roi n'avait osé les affronter au combat. J'invoquai Assur, mon seigneur, et je rassemblai mes chars de guerre avec mes troupes au grand complet : je franchis le mont Kasiar, par des chemins difficiles, et je débouchai dans le pays de Kummuh. Je battis complètement les ennemis, si bien que leurs cadavres jonchaient les ravins et les sommets de la montagne : je coupai les têtes et je les fis exposer au-dessus des remparts de leurs villes. J'emportai un *butin* immense. Il restait six mille des leurs, qui avaient échappé à mes armes et qui vinrent baiser mes pieds; je les fis *prisonniers* et je les emmenai en Assyrie (1). »

Nous retrouvons toujours les deux préoccupations des rois d'Assyrie, ou plutôt les deux nécessités impérieuses qui les font agir : conquérir du butin et des prisonniers.

III.

L'art ne sert pas seulement à faire éclater la puissance du prince dans la guerre, mais encore dans la paix, si l'on peut donner ce nom au court intervalle qui sépare ces campagnes annuelles.

C'est toujours la même idée dominante : frapper l'imagination des peuples par la grandeur de l'œuvre, afin de montrer que le roi est assez fort pour maintenir l'obéissance et forcer la soumission.

De là, ces palais immenses, véritables villes dont les ruines mêmes sont encore si imposantes. Le repaire est digne de la bête féroce dont les incursions font trembler à la ronde toutes les populations.

Le palais construit, vers 710 avant notre ère, par Sargon à Dur-Sargin, à trois lieues au nord-est de Ninive, sur l'emplacement actuel de Khorsabad, peut être donné comme le type des résidences royales assyriennes.

1 *Manuel d'archéologie orientale*, p. 142.

Il comprenait un ensemble de constructions enveloppées dans un mur qui formait un carré presque parfait, de près de 2 kilomètres de côté. Il dominait la ville de Dur-Sargin et était fortifié aussi bien contre elle que contre l'extérieur. On y comptait deux

Plan du palais de Sargon. (D'après Place, pl. 7.)

cent neuf chambres, dix cours (1) et plus de soixante pièces dont les murs étaient couverts de ces bas-reliefs en l'honneur des rois que nous avons décrits plus haut. Deux édifices se détachaient de cette masse par leur élevation ; une pyramide servant d'observatoire et une sorte de temple. Dans les dépendances du palais, était la maison du trésor, que les textes appellent *bit kutalli*. Là, on entassait les objets de toute nature qui constituaient la dépouille des peuples vaincus, ou l'apport des tributaires. Là, était l'arsenal où l'on remisait les chars de guerre, les

(1) Voir, dans notre précédent article, l'origine sociale de ces cours intérieures.

boucliers, les arcs, les flèches, les carquois, les lances et les épées (1).

Les autres palais déterrés à Nimroud, à Kalah, à Koyoundjik, à Nebiyounous, à Balawat et la cité royale de Babylone présentaient à peu près les mêmes dispositions.

Chaque monarque ninivite se faisait construire, à quelque distance de la grande capitale assyrienne, un palais spécial, qui devenait la résidence royale et autour duquel se groupaient les habitations des officiers de la cour, des gardes, des domestiques et de toutes les personnes qui dépendaient du prince et en vivaient.

Or ce personnel pouvait comprendre en moyenne 15.000 personnes. Il formait le noyau du clan dévoué au prince. C'était pour nourrir et entretenir tout ce monde habitué à l'oisiveté, que le prince se mettait en campagne à chaque printemps et faisait main basse sur tout ce qu'il rencontrait, en produits ou en hommes.

Les produits étaient entassés dans les salles dont nous avons parlé et ils étaient utilisés suivant les besoins. Quant aux esclaves, les uns étaient pliés à la culture, car il fallait bien nourrir toute cette population de familiers et la multitude des guerriers; les autres, groupés autour du palais, formaient une ville d'artisans occupés à fabriquer tous les objets nécessaires à ce peuple d'oisifs malfaisants.

De plus, il fallait des multitudes d'esclaves pour édifier ces immenses palais royaux et les villes occupées par la caste des guerriers.

Il suffit de lire la description de Babylone, pour constater que cette ville gigantesque est uniquement de construction royale; dans cette étrange société, tout vient du roi et y aboutit, parce que tout repose sur la puissance militaire dont il est le chef.

Babylone présente, en effet, la régularité d'une de ces villes américaines, ou australiennes, construites sous la haute direc-

(1) *Histoire ancienne de l'Orient*, t. V, p. 32.

tion d'un ingénieur. « Cette ville, nous dit Hérodote, forme un *carré parfait* dont chaque côté a 120 stades de long. » Pausanias dit que Babylone était la ville la plus grande que le soleil eût jamais éclairée dans sa course. Les auteurs classiques attribuent à ses murs une hauteur de 100 coudées royales (95 mètres) avec une épaisseur de 25 mètres. On ajoute qu'ils étaient percés de cent portes, flanqués de deux cent cinquante tours et protégés par un large fossé où l'on détournait les eaux de l'Euphrate. Cette description, qui paraît si hyperbolique, a cependant été complètement confirmée par les découvertes modernes. La grande enceinte de Babylone a 513 kilomètres, c'est-à-dire sept fois l'étendue de l'enceinte fortifiée de Paris. Un boulevard large de 62 mètres longeait intérieurement ce rempart et le séparait de l'enceinte intérieure, quatre fois plus grande elle-même que notre Paris. Cinquante rues principales, dont vingt-cinq parallèles à l'Euphrate et vingt-cinq perpendiculaires, aboutissant aux cent portes, divisaient la ville en carrés réguliers (1). Ninive, au témoignage de la Bible, ne le cédait guère en étendue à Babylone.

Il est manifeste que de pareilles villes étaient des constructions publiques édifiées avec l'argent et les bras de tous les peuples vaincus. Elles étaient, comme les autres monuments, le produit de cette organisation sociale qui reposait exclusivement sur la puissance royale. Elles étaient destinées à abriter l'armée, comme les palais contigus étaient destinés à abriter la personne du roi, ses familiers et ses serviteurs.

Or nous savons, par les inscriptions et par les bas-reliefs, comment s'exécutaient les travaux publics dans l'Assyrie. On y employait la multitude des esclaves que procurait la guerre. La main-d'œuvre ne coûtait rien et ne manquait pas. On pouvait donc exécuter des constructions gigantesques, qui seraient aujourd'hui impossibles sans le secours des machines. Le bas-relief de Koyoundjik, que nous reproduisons, nous montre comment on arrivait, au moyen des esclaves, à remuer et à transporter des

(1) *Manuel d'archéologie orientale*, p. 92.

masses de pierre énormes, comme ces taureaux ailés à tête humaine, qui décoraient l'entrée des palais royaux.

Dans cette même figure, on surprend, sur le fait, le régime du travail. On peut remarquer, en effet, de distance en distance, au milieu des esclaves, des gardiens tenant des bâtons qu'ils lèvent sur ces malheureux et des soldats armés, chargés de maintenir l'ordre et de réprimer les tentatives de révolte.

Les révoltes, en effet, étaient toujours à redouter parmi ces

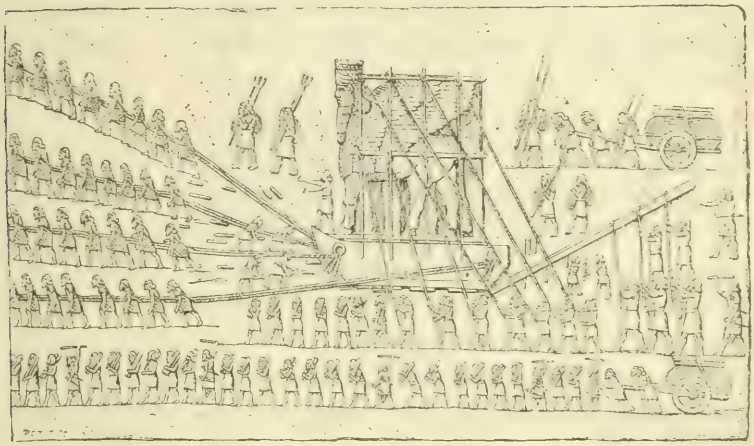

Esclaves attelés à un taureau ailé. Bas-relief de Koyoundjik.
(Musée britannique.)

vaincus réunis en si grand nombre et contraints à un si dur labeur.

On s'explique, maintenant, que, si l'art assyrien reproduit un grand nombre de scènes de construction, c'est uniquement parce que ces constructions sont encore une manifestation de la puissance royale.

C'est la même préoccupation qui nous a valu un autre genre de représentation : je veux parler des bas-reliefs figurant des scènes de chasse. Ce sont exclusivement des chasses royales.

« Dans les intervalles que leur laissaient les armes, les monarques de Ninive, altérés de sang, se livraient à des chasses, dont les sculptures nous ont conservé des épisodes aussi étonnants que le texte explicatif qui les accompagne. La chasse, c'est toujours

la guerre : les rois allaient chasser en grande pompe, entourés d'une escorte brillante et armée, comme pour une expédition militaire (1). »

Ces représentations de scènes de chasse sont une nouvelle occasion de mettre en relief la force et le courage du monarque. Aussi les artistes nous le représentent-ils dans des attitudes héroïques et exposé aux plus grands dangers.

Ici, un roi parcourt, sur son char, des steppes et des forêts où les lions bondissent autour de lui ; il lutte corps à corps avec eux. Là, Sennacherib décoche, à bout portant, un trait à un lion, tandis qu'un autre lion est déjà étendu mort à ses pieds.

Chasse au cerf. Bas-relief de Khorsabad.
(D'après Place.)

Ailleurs, c'est Assurbanipal, qui exécute des prouesses mémorables et qui prend soin de nous les raconter dans une inscription explicative, afin qu'on ne soit pas tenté d'attribuer ces exploits à un autre prince : « Moi, Assurbanipal, roi des légions, roi du pays d'Assur, dans une de mes chasses, j'ai rencontré un lion : je l'ai pris par les oreilles, en invoquant Assur et Istar, la souveraine des combats ; j'ai transpercé ses oreilles d'un coup de ma lance : voilà l'œuvre de mes mains. »

Teglath-pal-asar n'est pas moins hyperbolique ; après avoir énuméré ses chasses, il termine ainsi : « Une autre fois, j'ai tué cent vingt lions que j'ai étendus raides morts à mes pieds : j'en ai chargé huit cents sur mes chars. Ni ces fauves du désert ni les oiseaux du ciel n'ont pu se soustraire à mes flèches. »

L'habitude de reproduire des scènes de chasse avait donné aux

(1) *Histoire ancienne de l'Orient*, t. V, p 18.

artistes assyriens une grande habileté, pour représenter les animaux dans les attitudes les plus diverses de la lutte et de la mort. La lionne blessée qui figurait sur un bas-relief du palais d'Assurbanipal est un chef-d'œuvre de vérité et d'expression.

Les arts industriels n'échappent, pas plus que les autres manifestations de l'art à l'influence, ou, pour mieux dire, à la domination royale.

Comment pourraient-ils s'y soustraire, dans une société où il n'y a guère d'autre clientèle que le roi et ses familiers? C'est pour le prince et pour les gens du prince que l'on travaille, et, nécessairement, on ne fabriquera que les objets dont ils ont besoin.

Or ils ont surtout besoin d'armes et de chars pour la guerre, de meubles pour les palais royaux, enfin de vêtements somptueux, pour figurer dignement à la cour et dans le cortège royal. Et telles sont bien, en effet, les principales productions des arts industriels dans l'Assyrie.

Les armes des Assyriens sont l'arc et les flèches, la lance ou le javelot, la masse d'armes, l'épée, le poignard, le casque, la cotte de mailles, le bouclier, les béliers destinés à saper les murs, etc. La nécessité de fabriquer ces objets imprima à l'industrie métallique un développement extraordinaire. Nous la voyons en possession de tous les procédés techniques. Elle atteignit son apogée sous les Sargonides. Il n'est aucune application du fer ou du bronze que n'ait su trouver l'industrie ninivite.

Ces métaux servent non seulement à la fabrication des armes, mais encore à l'embellissement des palais royaux, où l'on retrouve des portes et des plaques de bronze ciselées avec beaucoup d'art. Ils entrent, en outre, dans la fabrication des chars de guerre, qui révèlent parfois une industrie très avancée.

Nous pouvons en dire autant du mobilier, dont les bas-reliefs nous donnent de nombreux spécimens.

Quant aux vêtements, on a une idée de leur richesse par les broderies qui recouvrent le costume des rois.

L'art de la broderie et de la tapisserie a prospéré, d'une façon

remarquable, pendant toute la durée de l'empire ninivite; il était surtout florissant à Babylone, au temps de Nabuchodonosor. Les étoffes d'Assyrie sont célèbres, dans tout le monde antique, par la beauté de leurs teintes multicolores et par les merveilleuses broderies que le ciseau du sculpteur assyrien a si finement rendues (1).

J'ai expliqué, dans mon précédent article (2), les causes qui ont développé, en Orient, l'art de la broderie. A ces causes vient s'ajouter ici un autre motif d'encouragement : la richesse des monarques assyriens et la cour somptueuse dont ils aimaient à s'entourer. Le prince et sa suite nous apparaissent toujours couverts de riches vêtements; c'est là le grand luxe de ces Asiatiques, qui doivent à la guerre et au pillage d'immenses et subites fortunes. Dans ce milieu, où il ne se constitue pas de hiérarchie territoriale, la magnificence du costume est un des moyens les plus manifestes de se distinguer de ses inférieurs et même d'éclipser ses égaux.

Et maintenant, cherchez, parmi les monuments assyriens, la représentation des scènes de la vie civile : des travaux des champs, des jeux, des fêtes, des marchés publics, et cent autres épisodes que nous rencontrons chez les Égyptiens et chez les Grecs; vous ne les trouverez pas. Et vous ne les trouverez pas, parce qu'il n'y a pas, à proprement parler, de vie civile; il n'y a pas de peuple; il y a, en haut, un roi et des guerriers, en bas, des esclaves réduits par la conquête. Ces esclaves représentent seuls l'agriculture et l'industrie; dès lors les travaux usuels sont méprisés, parce qu'ils sont serviles, et l'art ne s'abaisse pas à les représenter. Lorsque, par hasard, nous apercevons quelques tableaux de ce genre, c'est uniquement comme épisode de l'existence du roi, pour mettre mieux en relief la force, ou la magnificence, du roi, c'est en quelque sorte à titre de repoussoir.

Nous avions donc bien raison de dire que l'art assyrien est exclusivement un art royal; c'est un *art officiel*.

(1) *Manuel d'archéologie orientale*, p. 149.
(2) Voir p. 64, 65.

A ce titre, il présente un caractère général, qui est comme sa marque de fabrique indélébile.

Il est raide, monotone et uniforme. Il n'a ni souplesse ni variété; emprisonné dans la formule administrative, il n'est pas susceptible de progrès. Il s'en tient à des types immobilisés, convenus, que l'artiste reproduit indéfiniment.

Il y a un type du roi, un type de l'officier, un type du vieillard, un type de l'enfant, un type de l'eunuque, un type de l'esclave. Parmi toutes ces têtes, on ne trouve presque pas un seul portrait véritable. Le sculpteur assyrien « n'a pas su, non plus, donner aux types qu'il a créés la moindre expression qui trahisse une émotion quelconque de joie ou de tristesse : ses personnages restent impassibles, aussi bien au milieu de joyeux festins qu'à la chasse, à la guerre et même dans les supplices les plus atroces. Les gestes des bras seuls sont chargés d'exprimer et de traduire les impressions. La main levée en arrière à la hauteur de la nuque est un signe d'introduction, d'appel; la main levée en avant de la bouche est une marque de salut respectueux; les mains jointes indiquent la prière et la supplication; la main portée aux cheveux est un signe de deuil et de violente douleur (1) ».

La majesté royale, qui a évoqué cet art, en a, en même temps, immobilisé, pétrifié la forme; elle lui a coupé les ailes. S'il peut y avoir un art officiel, ce ne sera jamais qu'un art tronqué et dénaturé. La main qui tient le pinceau ou le ciseau a besoin de se sentir libre; si elle ne l'est pas, surtout si elle tremble devant la toute-puissance du maître, elle perd tous ses moyens; l'artiste craint de déplaire en innovant, et, dès lors, il se confine dans la reproduction pure et simple des types acceptés et convenus, des types officiels. Le succès pour lui n'est pas dans la création; il est dans l'imitation servile.

Mais la domination royale a un autre effet : l'art n'ayant pas de vie propre, n'étant soutenu que par la main du prince, ne peut survivre à la chute de la royauté. Il naît, il vit, il meurt avec elle.

(1) *Manuel d'archéologie orientale*, p. 114.

Or la royauté assyrienne est essentiellement éphémère, car elle ne se soutient que par la guerre et le pillage. C'est une dure nécessité que de ne pouvoir vivre qu'à la condition d'être toujours victorieux. Les rois d'Assyrie l'ont éprouvé. Ces colosses aux pieds d'argile, pour employer l'expression si exacte de l'Écriture, ont rencontré, chez les Perses, des adversaires plus forts qu'eux. Ils sont tombés, et, dans leur chute, ont entraîné l'art, dont ils étaient les seuls créateurs et les seuls soutiens. Cet art qui avait vécu de la guerre est tombé par la guerre.

Jamais destruction ne fut plus complète. De toutes ces orgueilleuses et riches cités, de ces monuments gigantesques, il ne resta pas pierre sur pierre, et, aujourd'hui, l'archéologue est obligé de fouiller le sol pour en retrouver les restes mutilés.

Ainsi s'accomplit à la lettre la prophétie d'Isaïe : « Je vais susciter contre Babylone les Mèdes, qui ne chercheront ni l'or ni l'argent, mais qui perceront de leurs flèches les petits enfants et n'épargneront pas le sein qui les nourrit. Et cette Babylone, si fière entre tous les empires, la gloire et l'honneur des Chaldéens, sera ce que Jéhovah a fait de Sodome et de Gomorrhe. Elle ne sera plus jamais habitée dans la suite des générations. On ne verra même pas l'Arabe y dresser sa tente, ni le pâtre s'y reposer; les chats sauvages y prendront leur gîte, les hyènes rempliront les maisons, les autruches en feront leur demeure et les seïrim y sauteront... Comment es-tu tombée des cieux, étoile du matin, fille de l'aurore? Toi qui foulais les nations, te voilà abattue et foulée!... On t'a fait descendre au sépulcre, au fond de la fosse. »

Dans la même fosse, est descendu l'art assyrien.

J. Moustier.

LA CHUTE D'UNE NATION.

LA POLOGNE.

III.

LE PARTAGE ET SES CONSÉQUENCES (1).

Nous avons décrit la situation de la Pologne jusqu'à la veille du premier partage. A ce moment, le désordre parvenu à son comble rendait l'effondrement inévitable. Il nous reste à résumer les péripéties de la chute de ce malheureux pays, et à montrer ensuite le sort de ses débris dispersés et soumis à des influences nouvelles et variées.

En se reportant à nos précédentes études, le lecteur se remettra en mémoire le sombre tableau de la situation de la Pologne vers le milieu du dix-huitième siècle. Nous n'en retiendrons ici que deux traits dominants, qui vont rester les lignes caractéristiques de la période suivante.

En premier lieu, la classe aristocratique dirigeante a été subdivisée par les circonstances en clans toujours rivaux, toujours armés les uns contre les autres (2).

En second lieu, la classe paysanne, expropriée du sol et durement traitée, se montre fort indifférente à l'idée de patrie, et

(1) Voir *La Science sociale*, t. VI, p. 298 (octobre 1888) et p. 443 (novembre 1888).
(2) Voir ci-dessus, t. VI, p. 452 et suivantes.

disposée à se soulever contre ses seigneurs, plutôt qu'à se joindre à eux contre les envahisseurs.

Voyons maintenant le détail des circonstances sorties de ces deux faits.

I.

La division de la classe aristocratique en clans opposés eut pour premier résultat de faciliter et même d'appeler l'ingérence étrangère. Le propre de l'esprit de clan, c'est, en effet, de mettre les intérêts du groupe au-dessus de ceux de l'ensemble du pays. En d'autres termes, l'idée de nationalité disparaît devant l'idée beaucoup plus étroite du clan. Aussi, dès que la lutte intestine devient défavorable à l'un d'eux, il n'hésite guère à faire appel à l'étranger, pour obtenir avec son appui le respect de ce qu'il considère comme son droit. Dépossédé par la force, il sait que la force seule pourra le remettre en possession. D'où nécessité absolue de cet appui extérieur.

C'est précisément là ce qui se passait en Pologne depuis longtemps déjà. Mais, vers le milieu du dix-huitième siècle, les dissensions se renouvelèrent avec une âpreté singulière entre deux des plus grandes familles du pays, les Czartoriski et les Radziwill.

La lutte avait commencé, entre les deux clans, dès les dernières années du règne d'Auguste III. Elle était allumée en principe par l'un des vices de la constitution polonaise, qui permettait aux particuliers de s'emparer des tribunaux (1). La justice devenait un objet de compétition entre les clans rivaux, qui se disputaient à main armée les prétoires, après quoi le vainqueur « livrait ses adversaires aux sévices et leur fortune à la dévastation (2) ».

Les Czartoriski ayant traité de la sorte les Radziwill, ceux-ci ne manquèrent pas l'occasion de se venger. « Maintenant Radzi-

(1) Les fonctions judiciaires, au lieu d'être exercées par un personnel fixe, étaient usurpées par les chefs du clan qui dominait momentanément la province ou le district.

(2) Saint-Priest, *Études diplomatiques*, I, 57. Cet auteur, ambassadeur de France en Russie dans les dernières années de l'ancien régime, est un témoin oculaire.

will avait son tour ; il prenait une cruelle revanche. Il faisait brûler ou séquestrer les châteaux, les fermes, les starosties de la famille rivale. Les Czartoriski auraient été en droit de s'en plaindre au roi, mais ce prince protégeait Radziwill. D'ailleurs, malade à Dresde, Auguste III ne s'occupait plus de la Pologne. Ce fut alors que les Czartoriski se tournèrent vers Catherine II. L'armée russe fut appelée par eux, et entra, à leur demande expresse, sur le territoire de la République (1). »

La Russie, invitée à intervenir en Pologne, pour la vingtième fois peut-être depuis deux siècles, s'empressa de répondre à l'appel. Appuyée sur la lourde, mais forte machine administrative construite par Pierre Ier sur les ruines de l'organisation varègue, Catherine II avait en mains les moyens d'agir activement à l'extérieur (2). La question polonaise mûrissait ainsi au moment même où le plus dangereux voisin de la République se sentait les mains libres pour la résoudre à son profit, et où les alliés d'intérêt de la Pologne, souffrant eux-mêmes de maux profonds, ne pouvaient lui apporter que des secours dérisoires ou impuissants. La mort d'Auguste III, survenant sur ces entrefaites, acheva de troubler la situation, en soulevant des compétitions ardentes parmi les chefs des clans polonais, et, dès lors, la Czarine fut la vraie souveraine à Varsovie.

L'ambitieuse amie de nos philosophes se bornait, en agissant ainsi, à marcher dans la voie naturellement tracée par les faits devant la politique russe. Une Pologne forte et grande, défendue par une nation homogène et disciplinée, était, pour la Russie, l'obstacle invincible qui la retenait à la fois sur le chemin de l'Occident et sur la route de l'Orient. En l'occupant, au contraire, elle s'ouvrait un débouché direct vers le bas Danube et les Balkans par la vallée du Pruth, s'établissait sur les défilés des Karpathes avec vue sur Vienne et Budapest, et menaçait l'Oder, frontière naturelle de l'Allemagne. Il ne fallait rien moins que le désordre social des Polonais et l'aveuglement causé par l'esprit de clan pour

1. Saint-Priest, I, 56. *Revue française de l'étranger*, 15 février 1889.
2. Cf. Rambaud, *Histoire de Russie*; Hachette.

leur faire perdre de vue une situation aussi nette, et les amener à se jeter dans les bras d'un tel protecteur.

On a prétendu qu'ils avaient lieu de se rassurer à cet égard, en réfléchissant à l'urgence et à la puissance des intérêts opposés à ceux de la Russie. L'Autriche ne devait pas admettre aisément, en effet, qu'un État vigoureux vînt occuper les passages des montagnes, de Cracovie à Halicz. La Prusse n'était pas disposée davantage à laisser Catherine se substituer à la faible Pologne dans les territoires qui divisaient ses propres possessions. Mais si les trois États ne pouvaient évidemment s'entendre sur l'absorption totale des Polonais par la Russie, ils n'en devaient que plus aisément tomber d'accord sur le moyen terme du partage. Ceci donnait à chacun une satisfaction, incomplète, il est vrai, et grosse de complications à longue échéance, mais résolvait du moins le problème du moment.

De fait, les intérêts opposés agirent avec assez de force pour entraver le partage et le scinder en trois périodes pleines d'émouvantes péripéties, mais il n'en eut pas moins lieu. Appelés tour à tour par les divers clans en présence, les étrangers s'appuyèrent constamment sur les Polonais eux-mêmes, pour opérer le démembrement de leur pays. Ni l'expérience cruelle du premier partage, ni même celle du second ne parvinrent à ramener l'union entre les factions opposées. Voici d'ailleurs quelques faits significatifs qui le prouvent amplement.

Dès que le clan des Czartoriski eut réussi, grâce à l'appui du gouvernement russe, à assurer la couronne à l'un des siens (1), le clan des Radziwill, faisant volte-face, profita de la colère excitée chez Catherine II par les plans de réforme du nouveau gouvernement, pour se rapprocher d'elle, demander à son tour le secours des soldats moscovites, et rentrer à Varsovie sous la protection de leurs baïonnettes. « Dès ce moment, la capitale de la Pologne ne présente plus qu'une arène confuse, où la violence combat la violence... Le roi, éperdu, frappe à toutes les portes; il

(1) Stanislas-Auguste Poniatowski, élu roi, sous la pression des troupes de la Czarine, en 1764.

met sa couronne aux pieds *de tous les partis*... personne ne l'écoute, tous demandent sa déchéance (1). »

Telle fut en effet la situation en Pologne jusqu'à son partage définitif. L'ordre n'y régna en aucun moment, les étrangers trouvèrent sans cesse, dans les discordes intestines, l'occasion de s'interposer, et les Polonais, prévenus cependant par le partage de 1772, que leurs divisions avaient motivé et facilité, n'hésitèrent jamais à tourner leurs armes les uns contre les autres.

En 1794 encore, après le second partage de 1793, Kosciuzsko ne réussit pas davantage à amener la conciliation des partis. Son entreprise était efficacement combattue, en Pologne même, par différentes factions. Il avait à sa disposition les armes de la dictature, pour réprimer leurs actes publics, mais elles agissaient alors dans l'ombre, « semant partout des défiances, propageant des craintes (2) ». On s'explique aisément l'insuccès décisif d'un homme obligé de se débattre au milieu de telles difficultés. Le troisième partage (3) fut le résultat de sa défaite.

En présence de tels faits, il nous est déjà permis de dire, très catégoriquement, que la chute de la Pologne fut l'œuvre des clans qui se partageaient la classe noble, et la conséquence d'une détestable organisation sociale, autant que le résultat de la violence et du machiavélisme d'ambitieux voisins. Le sort des partis polonais ressemble d'une façon frappante à celui de ces tribus gauloises, qui imploraient l'une après l'autre l'intervention de César dans leurs luttes incessantes et préparaient ainsi son succès par leur affaiblissement réciproque.

Mais la condition faite à la classe paysanne par la caste aristocratique a influé de son côté sur la chute du pays, et complété l'action funeste des luttes de clans.

II.

Absorbés par leurs discordes, les clans aristocratiques négligeaient à peu près absolument les intérêts du peuple, et ne fai-

(1) Saint-Priest, I, 172.
(2) Comte Araminski. *Histoire de la révolution polonaise*, Paris, 1864, p. 197.
(3) Opéré en 1795.

saient rien pour améliorer son sort. Aussi les paysans restaient-ils indifférents à ce qui passait au-dessus d'eux. « Aucune nation, dit un auteur très favorable aux Polonais (1), n'eut plus de héros dans l'infortune,... et pourtant, même dans ces époques de grandeur morale, le peuple polonais restait toujours partagé en deux nations hostiles. Ceux qui revendiquaient la liberté de la Pologne ne surent ou n'osèrent donner la liberté aux Polonais eux-mêmes; les malheureux serfs restèrent courbés sur la glèbe. » Vers 1780, le comte Zamoiski, chef de l'une des rares familles, qui avaient su se donner spontanément un peu de stabilité, par le système du majorat, rendit à ses 15.000 paysans la liberté personnelle et proposa à la Diète un projet de loi pour généraliser cette idée (2). Ce n'eût été là, il faut le dire, qu'une demi-mesure fort dangereuse en soi, car elle pouvait aboutir à une mobilité extrême de ces paysans, libres mais non propriétaires, et à la formation d'un prolétariat agricole aussi instable et aussi indiscipliné que les possesseurs du sol eux-mêmes. Mais, du reste, la proposition ne réussit point, la Diète la repoussa.

Les paysans, maintenus dans une abjecte servitude, se montrèrent parfaitement insensibles au partage; rien ne leur avait fait connaître l'idée de patrie, rien ne les poussait à la défendre. Bien mieux, l'étranger les trouvait toujours prêts à se soulever contre leurs maîtres. Déjà, en 1768, l'armée russe, composée en grande partie de ces Polonais réfugiés autrefois en Ukraine pour échapper à l'oppression de leurs seigneurs (3), trouva en outre un précieux concours chez les paysans, qui s'armèrent non pas contre les envahisseurs, mais bien contre la noblesse. Et pour manifester mieux la haine vigoureuse qui remplissait leurs cœurs, « ils pendirent ensemble, dit un auteur, un noble, un moine et un chien avec cette inscription : C'est tout un » (4). Plus tard, lors des insurrections organisées par les nobles contre

(1) Reclus, *Géographie*, V, 391.

(2) Il fut imité par quelques propriétaires, qui remplacèrent la corvée par un cens fixe. Voir *Revue des Deux-Mondes*, 1864, III, 209.

(3) Voir ci-dessus, t. VI, p. 456.

(4) Meyer et Ardant : *La Question agraire*, I, p. 182.

les Puissances partageantes, on n'osa pas armer les paysans, dans la crainte de les voir tourner leurs armes contre les seigneurs (1).

Comment aurait-on pu s'entendre sur une mesure aussi capitale que celle de la réforme agraire, au milieu des luttes de partis et sous le coup de l'ingérence étrangère devenue permanente? Stanislas-Auguste, poussé par ses parents, les Czartoriski, avait essayé quelques réformes politiques, qui aboutirent à l'insurrection de Bar, à l'entrée de 40,000 Russes en Pologne, et, finalement, au premier partage de 1772.

Quelques années plus tard, tandis que la Czarine était occupée par la guerre dans le Nord et en Orient, et que la Révolution française retenait l'attention de la Prusse et de l'Autriche, les partisans de la réforme reprirent leur œuvre. Après bien des efforts, ils réussirent à faire voter, par la Diète assemblée dans ce but, une constitution nouvelle, qui porte la date du 3 mai 1791 (2).

Cet acte semble avoir beaucoup inquiété Catherine II, et on l'a, d'autre part, couvert de louanges (3); il ne méritait guère cet excès d'honneur. Tout imprégné des idées vagues du temps, il contenait autant de déclamations inutiles que de réformes, et négligeait d'ailleurs les plus importantes. Il établissait une sorte de gouvernement parlementaire dans un pays privé d'une organisation sociale régulière, au milieu d'une nation indisciplinée, et, par suite, aussi mal préparée que possible à la pratique de cette forme politique. Il déclarait libres les bourgeois et les paysans et leur donnait pouvoir de contracter avec leurs anciens maîtres; mais la terre restait en la possession exclusive d'une noblesse qui l'administrait aussi mal que possible. C'était condamner ceux qu'on émancipait à rester liés par la coutume autant que par les lois anciennes (et ils conservèrent en effet tous leurs liens), ou bien à tomber dans la condition non moins misérable et instable de journaliers agricoles.

(1) Lelevel, *Considérations*, p. 317.

(2) Voir D'Angeberg, *Recueil des traités, conventions, etc., concernant la Pologne*; Paris, Amyot, 1852.

(3) Voir *Revue des Deux-Mondes*, 1864, III, 209.

La constitution du 3 mai fut le prétexte du second partage de la Pologne, et cette nouvelle spoliation en entrava l'application. En 1794, quand Kosciuzsko leva l'étendard de la révolte, il voulut appeler dans les rangs de son armée le peuple polonais tout entier. Dans ce but, le héros des guerres d'indépendance songea d'abord à assurer la liberté personnelle des paysans, mais il se heurta à l'opposition absolue de la noblesse et dut se borner à lancer de vagues proclamations. Et, quand il demanda qu'on lui fournît des soldats par une levée générale des hommes valides, « la noblesse, également intéressée à perpétuer l'esclavage et à conserver la vie des paysans, qui étaient sa richesse, désapprouva généralement ce moyen » (1). Bien plus, on vit des propriétaires accabler de corvées les femmes et les enfants des paysans enrôlés (2) !

La crise napoléonienne ne parvint pas plus que les secousses des partages à tirer les Polonais de l'anarchie sociale où ils étaient engagés. Elle les y enfonça plutôt davantage, en confirmant leurs mauvaises coutumes successorales, par l'introduction du Code civil dans le grand-duché de Varsovie. Ces institutions nouvelles, en effet, ne changeaient rien, en droit ni en fait, à la condition de la classe noble. En ce qui concerne les paysans, leur situation juridique était, au contraire, profondément modifiée. Ils étaient déclarés personnellement libres en droit. Or, en fait, ils se virent obligés de rester sous la main de leurs seigneurs, absolument comme dans l'ordre de choses antérieur, puisqu'en leur donnant la liberté, le Code laissait le sol monopolisé par la classe noble. Dès lors, les paysans ne furent plus attachés au sol par la loi, mais bien par la nécessité. Aussi les deux classes demeurèrent longtemps encore à peu près dans les mêmes termes.

Un de nos compatriotes (3), qui accompagnait Marie-Caroline de Naples en Pologne, dans l'hiver de 1814, nous a laissé un curieux tableau de cette situation. « Lorsque, par une froide nuit

(1) Comte Araminski, p. 151.
(2) *Ibid.*, p. 152.
(3) M. de Saint-Priest, *op. cit.*, t. II.

de décembre, raconte-t-il, la reine de Naples, mettant pied à terre devant la grande colonnade à l'italienne du palais de Potocki, y fut reçue par la comtesse Sophie, entourée d'une espèce de cour, de femmes magnifiquement vêtues, de gentilshommes à ses couleurs, d'une nombreuse livrée rangée au pied d'un immense escalier orné d'une profusion de fleurs les plus rares, écloses en pleine neige ;... lorsqu'elle eut traversé une vaste enfilade d'appartements remplis de meubles précieux, éclairés par des candélabres de bronze doré d'une dimension colossale et d'un travail admirable, Marie-Caroline se souvint de Portici, de Caserte, retrouvés, comme par un coup de baguette, dans les plaines à perte de vue et presque inhabitées qu'elle venait de parcourir. »

Mais Marie-Caroline ne tarda guère à entrevoir l'autre côté de la médaille. Quelques jours plus tard, surprise en plein chemin par une tempête de neige, elle se réfugie dans une maison de paysan : « Ce n'était en réalité qu'une cabane; une seule pièce, qui servait à la fois de salle, de cuisine et même de poulailler, en remplissait tout l'intérieur... A l'exception de lard rance et de quelques œufs médiocrement frais, la ferme était dépourvue de toute espèce de provisions. Cet échantillon peut donner une idée de la manière de vivre des classes inférieures en Pologne, même d'une grande partie de la petite noblesse. Hors les châteaux, tout est négligé et trop souvent misérable. »

Cette réflexion de notre auteur renferme, en somme, toute la philosophie des malheurs de la Pologne. Luxe, frivolité, orgueil, oisiveté en haut ; noire misère, travail forcé, profonde inertie en bas, tel était encore l'état des choses, quand le congrès de Vienne procéda au partage définitif du pays.

Cet autre vice de l'organisation polonaise, l'asservissement permanent de la classe des paysans, et la séparation complète entre cette classe et celle des nobles, eut donc, lui aussi, une grande influence sur le sort du pays. Les ennemis de la Pologne ne trouvèrent jamais en face d'eux une nation armée pour la défense de son indépendance, mais bien une population divisée

en deux classes, l'une exploitée, l'autre exploitante, et par suite ennemies. Ce second élément de division et d'anarchie, ajouté au précédent, en aggrava singulièrement l'effet. La lutte de clans suffisait déjà pour exposer le pays aux dangers les plus graves. La guerre de classes lui enleva tout moyen d'y résister.

Dans ces conditions, un État placé, comme l'était la Pologne, entre des voisins plus solidement organisés, ne pouvait échapper à l'absorption. C'était une question de temps. Les actes de violence dirigés contre ce pays en 1772, 1793, 1795 ont abrégé le délai, rien de plus, et toute nation assez aveugle pour se laisser rouler sur la même pente aboutira à un sort pareil, dans un temps plus ou moins long, selon le hasard des circonstances accessoires.

Après la catastrophe de 1814, le Congrès de Vienne procéda à une nouvelle et dernière répartition des territoires polonais. La Russie, qui avait fondu déjà dans ses États les provinces de Lithuanie, Volhynie, Podolie et Ukraine, où l'élément russien était mélangé au polonais, prit en outre la moitié du reste, et Alexandre Ier en forma un royaume autonome, avec Varsovie pour capitale. La Prusse laissa réduire son lot, gardant la Poznanie et le cours inférieur de la Vistule. L'Autriche recouvra le pays galicien, sauf la ville de Cracovie, annexée en 1846 seulement.

Il nous faut rechercher maintenant ce que sont devenus les Polonais sous la domination des trois Puissances co-partageantes.

Commençons par la Pologne russe.

III.

En rentrant en possession définitive de sa part des territoires polonais, Alexandre se trouvait en face d'une double difficulté.

En premier lieu, il fallait leur donner une organisation politique.

Ensuite, le Czar, roi de Pologne, devait se préoccuper de l'organisation sociale de son nouveau royaume.

Au point de vue politique, les choses n'étaient pas très faciles à régler. Le triomphe assez récent de la monarchie absolue avait

mis fin, en Russie, aux luttes intérieures et assuré l'ordre politique; mais cette victoire était chèrement payée par le développement extrême de la bureaucratie, qui pesait déjà de tout son poids sur le pays. Un tel régime appliqué aux Polonais leur eût semblé singulièrement étouffant après celui de l'ancienne République; mais on le leur épargna d'abord.

Alexandre Ier, très séduit par les idées du temps, leur octroya une constitution taillée sur le type anglais, comme toutes les chartes de l'époque. On se garda bien d'examiner si leur état social se prêtait à une telle expérience; les constitutions étant à la mode en ce moment, on la leur appliqua tant bien que mal. Ce monument législatif ne satisfit naturellement personne.

Les Polonais, qui avaient vécu durant des siècles sous le régime anarchique le plus complet, ne pouvaient guère manquer de considérer un organisme politique tant soit peu régulier comme un instrument d'oppression. Et en effet, au lieu d'user paisiblement de leur charte, ils la déclarèrent trop restrictive; le pays se couvrit de sociétés secrètes, la rebellion s'organisa de toutes parts (1). Alexandre s'efforça aussitôt d'éteindre le foyer qu'il avait allumé et retira une à une les libertés accordées à la Pologne.

C'est ainsi que les Polonais ramenèrent sur leurs épaules le lourd manteau du despotisme bureaucratique. Depuis, ils ont tenté de le soulever à deux reprises, en 1830 et en 1863; mais ces efforts, héroïques sans doute, à coup sûr mal calculés, ont été enrayés encore par les divisions intestines de la nation polonaise, divisions entretenues par les causes sociales que nous avons déjà tant de fois signalées.

Ces causes s'étaient, en effet, maintenues à peu près sans atténuation. Alexandre avait trouvé et conservé en Pologne le régime du Code civil français, confirmant les anciennes lois polonaises dont il n'était guère qu'une forme modernisée. L'un des principaux éléments de l'instabilité de la race, les partages multipliés, subsistait ainsi dans toute sa force. Le second point du pro-

1 Araminski, p. 253.

gramme, la réforme sociale, restait donc intact en ce qui concernait la classe supérieure.

Au point de vue des paysans, les choses avaient bien peu changé depuis l'époque du premier partage. Nous avons vu les effets incomplets du Code civil à leur égard. La propriété n'était pas sortie des mains de la classe noble et les paysans étaient restés, dans la pratique, sous le régime de la *faisance*, ou corvée volontaire, moyennant laquelle on leur concédait la jouissance d'une exploitation d'étendue variable, propre à les faire vivre avec leur famille. De 1815 à 1830, quelques propriétaires abolirent la corvée, en la remplaçant par des redevances pécuniaires, en général modérées. Mais ce n'était là qu'une réforme partielle et qui d'ailleurs ne supprimait pas la cause du mal : l'absence de patronage du propriétaire vis-à-vis du paysan et vis-à-vis du sol.

Toutes ces raisons firent que l'insurrection de 1830, allumée par la révolution de France, eut à se débattre contre les mêmes difficultés que celle de 1791 (1). La division persistante des clans reparut dans toute son âpreté, et la dictature militaire même ne parvint pas à y remédier. Elle entrava la résistance, aussi bien que la réforme sociale (2). « La Diète de 1831, dit un auteur très favorable à cette assemblée, ne comprit pas sa mission sur ce point important (3). » Quand les Russes rentrèrent dans Varsovie, la question restait ouverte, et, de plus, les méfiances, les colères et les haines nées du conflit venaient la compliquer. La noblesse polonaise fut décimée par la mort, la déportation et l'exil spontané. Un certain nombre de majorats, taillés dans les biens confisqués, passèrent aux mains des généraux russes. Un règlement rédigé et promulgué en vue de remplacer la constitution d'Alexandre Ier donnait à la Pologne, devenue partie intégrante de l'Empire, une organisation locale assez complète, mais il ne reçut aucune exécution, et l'oppression administrative subsista

(1) V. plus haut, et *Revue des Deux-Mondes*, 1862, VI, p. 954.

(2) Cf. Araminski, *op. cit.*, p. 289 et suiv.

(3) Joseph Garnier, dans le *Journal des Économistes*, mai 1864, et Araminski, p. 306. Ce dernier constate l'indifférence des paysans dans l'insurrection de 1830-31, surtout quand la Diète eut refusé de s'occuper de leur sort.

dans toute sa force (1). Tel fut le régime imposé aux Polonais jusqu'à l'époque de la réforme décisive du système, en 1861.

Dans l'intervalle, il se produisit quelques faits importants. Il semble qu'au premier abord le gouvernement russe ait voulu s'attacher les propriétaires polonais, ou ont craint pour ses autres provinces l'exemple de l'émancipation, car il interdit aux paysans de se soustraire à la corvée (2). Mais, un peu plus tard, il modifia sa politique, et un ukase de 1835 ordonna la suppression graduelle de la corvée, et la distribution aux paysans de terres appartenant aux émigrés et séquestrées (3). En 1846 et 1857, de nouveaux ukases assurèrent au paysan la paisible occupation d'un domaine de 3 morg (un peu plus de 1 hectare 1/2), en vertu d'une sorte d'usufruit perpétuel. L'autorité essayait en même temps de régler, par écrit, les droits réciproques du propriétaire et du paysan, au moyen de certains actes administratifs appelés inventaires, qui servirent de base un peu plus tard à la réforme de 1861-64.

C'est à ce moment que se produisit, parmi les propriétaires polonais, un vif élan vers la réforme agraire. Guidés par quelques-uns d'entre eux (4), ils fondèrent une association dite *Société agricole*, qui avait pour but d'étendre les idées d'émancipation et de diriger cette évolution sociale si grave, dans un sens tel que tous les intérêts fussent ménagés. La noblesse voyait dans cette combinaison un double avantage : écarter l'ingérence de la bureaucratie russe, qu'elle savait peu bienveillante, s'assurer le mérite de l'amélioration du sort du paysan avec l'espoir de le rapprocher de ses anciens seigneurs, vis-à-vis desquels il restait fort méfiant. Mais elle ne put réussir à mener à son terme cette œuvre sociale, à la fois si considérable et si délicate.

La formation de la Société agricole avait été considérée par beaucoup de Polonais comme une reprise de la vie nationale et un centre politique. Plusieurs manifestations publiques, organi-

(1) Voir *Archives diplomatiques*, 1861, III, 149.

(2) D'après M. L. de Lavergne, *Revue des Deux-Mondes*, 1864, III, 211.

(3) J. Garnier, *loc. cit.*

(4) Notamment par le comte André Zamoiski. Voir Leroy-Beaulieu, *Un homme d'État russe*, p. 262, et *Revue des Deux-Mondes*, 1862, VI, p. 937.

sées à l'occasion de quelques anniversaires polonais, inquiétèrent le gouvernement russe, qui les réprima durement, prononça la dissolution de la Société agricole (1), et imagina deux grandes mesures destinées à briser définitivement la nation polonaise, en divisant à jamais les deux classes principales, propriétaires et paysans, et en les décimant l'une et l'autre.

La première de ces mesures consistait en ceci : procéder administrativement, comme on venait de le faire en Russie (2), à la réforme agraire, en favorisant le paysan contre son seigneur, et en l'isolant de celui-ci, d'abord par la crainte d'une reprise au moins partielle, ensuite par une organisation locale appropriée. Une première loi, du 18 mai 1861 (3), assura aux paysans le droit de se racheter de la corvée moyennant un prix fixé; un second acte, du 1er octobre de la même année, abolit la corvée par mesure générale et la remplaça par une redevance en argent. Ceci laissait encore le paysan hors de la propriété; le gouvernement russe se préparait à la lui donner, lorsque l'insurrection, qui couvait depuis le début de 1861, éclata sous l'influence de la seconde des mesures dont nous parlions tout à l'heure.

Cette dernière consistait en un recrutement forcé et arbitraire, permettant à l'autorité de s'emparer d'un grand nombre de jeunes gens et de les envoyer à l'armée. C'était si bien une mesure politique, que la jeunesse des villes seule en portait le poids. Les paysans étaient systématiquement épargnés. Or la conscription, ainsi comprise et appliquée, constituait « la plus cruelle des peines : toute une jeunesse envoyée à Orenbourg, ou au Caucase, pour n'en revenir jamais, le plus souvent, et condamnée à se consumer pendant vingt-cinq ans sous la longue casaque grise du soldat russe (4). » Une révolte éclata, à la suite de l'enlèvement subit et nocturne des recrues (15 et 16 janvier 1863), et une lutte implacable ensanglanta le pays durant de longs mois.

(1) Février-mars 1861.

(2) V. Leroy-Beaulieu, *op. cit.*, et du même : *l'Empire des Tsars et les Russes*.

(3) Dite « loi Wielopolski ». Sur cet homme singulier, voir Lisicki, *Le Marquis Wielopolski, sa vie et son temps*, Vienne, 1880.

(4) *Revue des Deux-Mondes*, 1861, I, p. 747. Cf. Araminski, *op. cit.*, etc. — Rambaud, *Histoire de Russie*, p. 692, etc. D'après Araminski, le service durait 22 ans.

Pendant cette lutte, chacun des deux partis fit tous ses efforts pour attirer les paysans dans sa cause.

Dès le 22 janvier 1863, le gouvernement insurrectionnel, appliquant d'un seul coup différentes mesures préparées par la Société agricole, déclara les paysans pleins propriétaires des terres qu'ils occupaient moyennant *faisance*, et promit aux seigneurs une indemnité payable par le trésor public polonais... après la guerre, bien entendu. De son côté, le gouvernement russe envoyait tout un clergé orthodoxe, pour prêcher aux paysans l'amour du Czar, leur rappeler qu'ils devaient à ses ukases la liberté personnelle, et leur promettre la propriété du sol (1). Il semble, d'ailleurs, que les paysans sont encore restés assez indifférents à la cause nationale dans cette dernière et malheureuse tentative du parti national, car les chefs polonais n'ont eu à leur disposition, pendant toute la durée de la guerre, que de faibles contingents très dispersés, fournis surtout par la noblesse et par la population des villes soumise au recrutement (2). Ainsi, les fautes passées retombaient toujours, et de tout leur poids, sur la nation polonaise, malgré les louables efforts faits récemment pour les réparer.

L'insurrection ayant enfin été noyée dans le sang, vers la fin de 1863, le gouvernement russe reprit sa tâche pour l'achever dans le sens indiqué par ses actes de 1861. Ce but fut atteint par quatre ukases élaborés par Milutine et promulgués en mars 1864 (3). Ces actes mirent le paysan en possession complète du sol qu'il occupait à titre de censitaire, ou de corvéable, selon le cas; il reçut ainsi un bien d'une contenance variant de 6 à 30 morg (3,30 à 16,50 hectares), et, en échange, il n'était assujetti qu'au paiement d'un impôt foncier modéré, l'État se chargeant de régler l'indemnité due aux propriétaires (4), sans en grever le paysan. Ajoutons immédiatement que cette indemnité fut tou-

(1) Araminski, p. 123.

(2) *Ibid.*, *passim*.

(3) Voir Leroy-Beaulieu, *Un homme d'État russe*, p. 268; Marbeau, *Slaves et Teutons*, p. 210.

(4) En titres amortissables, qui sont toujours restés au-dessous du pair. Voir Marbeau, p. 211.

jours fixée par les fonctionnaires russes à un taux très inférieur, et que la réforme se fit entièrement contre l'ancien seigneur, à tous les points de vue. C'est ainsi que, par un retour logique des choses, le paysan polonais rentra en possession du sol dont on l'avait dépouillé cinq siècles auparavant, et que, par l'effet des fautes accumulées de la classe aristocratique, cette énorme et antisociale injustice fut réparée arbitrairement par des mains étrangères.

Recherchons maintenant les suites de cette longue série de faits, et voyons quelle est, aujourd'hui, la situation des diverses classes dans le royaume de Pologne.

La noblesse a été durement éprouvée, d'abord par les conséquences de ses diverses insurrections, ensuite par la réforme de 1861-64, enfin par la pratique du partage égal conservée en Pologne, grâce au Code civil français. Elle possède encore dans le royaume près de la moitié du sol, et le quart dans les provinces annexées (1), mais le morcellement des héritages la désagrège rapidement. De 1860 à 1882, plus de deux millions d'hectares ont passé de la grande à la petite propriété. D'ailleurs, bien que la noblesse polonaise se soit instruite quelque peu à la rude école de l'adversité, elle est encore loin de pouvoir jouer, dans toute son étendue, le rôle social qui lui revient, dans l'ordre naturel des choses. « Sauf quelques familles placées sur un piédestal par la vénération populaire, les Zamoiski surtout, disait un Polonais à un voyageur français (2), les unes ne sont pas à la hauteur de leur mission, et les autres sont à la discrétion des Juifs ou se font les plus humbles servantes de la cour de Pétersbourg. » Faute des traditions longues et suivies qui font le propriétaire foncier habile et éclairé, la noblesse ne tire pas pour elle-même un bon profit de l'exploitation de ses terres, et ne peut, par suite, répandre autour d'elle, parmi la classe agricole, un enseignement salutaire (3).

(1) Marbeau, p. 293.

(2) Marbeau, p. 219 ; à noter que le domaine foncier de cette famille est constitué en majorat depuis le dix-huitième siècle. Voir aussi Courrière, *op. cit.*

(3) *Ibid.*, p. 216.

Mieux encore, dégoûtés de la culture par leur propre insuccès, ou par les tracasseries du tchinovisme, « beaucoup prennent le parti de sous-louer leurs terres à des Juifs et d'aller habiter les villes du royaume (1) ! » Par cette sorte de désertion, les grands propriétaires laissent le paysan entièrement livré à lui-même et à l'administration russe ; l'extension d'un tel mouvement serait la fin de la nationalité polonaise. Ceux qui restent déjouent au contraire, au moins en partie, les projets du gouvernement et gardent une assez grande influence sur le paysan, soit comme membres des assemblées locales, soit comme juges (2). Malheureusement l'instabilité du système social, qui résulte du régime de dévolution, enlève à cette influence tout caractère de continuité.

Il est à remarquer que les Russes n'ont guère profité de la faiblesse de l'organisation polonaise pour déposséder la race conquise en prenant sa place, et cela malgré les efforts du gouvernement. Ce phénomène est aisé à expliquer. En Russie, l'abondance du sol disponible, l'attrait des nombreuses carrières militaires et administratives offertes aux jeunes gens, préviennent et enrayent une émigration spontanée. Par suite de cette circonstance, on ne vit guère arriver, dans les provinces annexées, que des officiers, ou des fonctionnaires, apanagés aux dépens des patriotes déportés ou émigrés. Or ces nouveaux seigneurs se sont montrés tout aussi mauvais patrons que les anciens. Ils s'empressèrent en effet, pour la plupart, de tirer le plus d'argent possible de leurs nouveaux domaines, par la coupe des bois, les affermèrent ensuite à des Juifs, à des Allemands, ou même à des Polonais, et se gardèrent bien de rester dans un pays où rien, ni les traditions, ni les mœurs, ni leur propre genre d'existence ne les retenaient : Saint-Pétersbourg et la cour impériale faisaient bien mieux leur affaire.

L'une des principales conséquences de cette situation anormale a été la rentrée des Allemands en Pologne. Ils ont profité des lici-

(1) Marbeau, p. 215.

(2) *Ibid.*, p. 209. Il faut dire que les agents russes font leur possible pour écarter les grands propriétaires des conseils locaux.

tations fréquentes, des ventes de biens d'émigrés et autres, pour acquérir dans le royaume un bon nombre de grands domaines, où ils s'installent solidement (1), apportant avec eux l'influence que donnent la richesse, une organisation sociale supérieure, et l'appui d'un patron puissant : l'État allemand. Et tandis que l'élément germanique se développe ainsi en pleine terre polonaise, la jeunesse locale, mal dressée dans ces familles sans consistance, s'abandonne aux idées les plus dissolvantes. Parmi les élèves de l'Université de Varsovie, dit M. Marbeau (2), « la religion, l'esprit de famille ne sont plus que des conventions dont le progrès a montré la fausseté. On emprunte à l'Allemagne tout ce qu'elle a de plus dissolvant... Le journalisme envahit tout ». L'auteur accuse le gouvernement russe de répandre sciemment ces doctrines dangereuses parmi la jeunesse polonaise ; mais, en admettant même cette allégation comme fondée, peut-on penser sérieusement qu'une aussi odieuse politique aurait des chances de réussir dans un milieu plus sain, moins troublé par tant de causes profondes et anciennes?

Pendant que les classes supérieures, depuis longtemps désorganisées, flottent ainsi au hasard des circonstances, le paysan propriétaire voit-il au moins sa situation s'affermir et se développer? Remis brusquement en possession du sol, après cinq siècles d'un quasi-esclavage, influencé d'ailleurs par l'exemple de la classe supérieure, livré sans éléments de résistance à l'action du Code civil français, le paysan polonais ne pouvait évidemment trouver de lui-même la base solide d'un établissement stable. Au point de vue des rapports avec la classe supérieure, la loi russe a fait tous ses efforts pour les briser, pour isoler le paysan dans la *gmina*, ou commune rurale, et pour substituer l'influence du bureaucrate moscovite à celle du grand propriétaire (3).

En ce qui concerne la propriété, le paysan a pratiqué tout naturellement la coutume du partage des héritages. Cependant la

(1) Voir Marbeau, p. 201. Les Juifs font de même, et cela sur une assez large échelle. (*Ibid.*, p. 283.)

(2) *Ibid.*, p. 242.

(3) Voir Leroy-Beaulieu, *op. cit.* et *Revue des Deux-Mondes*, 1864, III, p. 220.

Russie a mis une limite au morcellement, en défendant l'achat des terres paysannes aux autres classes, c'est-à-dire aux grands propriétaires et aux Juifs, et en limitant à 3 morg (1 hect. 65 ares) la superficie des domaines ruraux les plus petits; mais elle n'a pu créer de solides coutumes qui manquaient. Sur bien des points, les partages ont fait leur œuvre. Attirés d'ailleurs par le développement industriel de la région, des milliers de paysans polonais ont déserté la terre pour entrer dans le prolétariat urbain, que dirigent des industriels allemands « très peu soucieux des intérêts moraux ou matériels de l'ouvrier polonais (1) ».

Le paysan polonais est doué, en général, de qualités analogues à celles de son congénère occidental; il est assez ardent au travail et aime la terre d'une vive affection. Aussi, bon nombre de biens nobles vendus sur licitation, ou autrement, se sont-ils dispersés aux mains de paysans économes. Mais bientôt l'œuvre de ceux-ci est détruite par les coutumes successorales dès aujourd'hui établies, et si la loi ne protégeait pas les paysans malgré eux, leurs biens ne tarderaient pas à tomber entre les mains des Juifs comme ceux des grands propriétaires. Si le Juif pullule entre la Baltique et la mer Noire plus qu'en aucune autre partie de l'Europe, et cela depuis le début du moyen âge (2), c'est que le négoce oriental d'abord, les vices sociaux de la nation polonaise ensuite, lui ont fourni de tout temps les plus belles occasions d'exercer ses aptitudes commerciales et financières.

Ainsi, nous arrivons à cette conclusion, que les Polonais, victimes d'un état social imparfait, ont continué sous la domination russe à se désagréger comme auparavant. La noblesse se dissout peu à peu et se répand aux quatre coins de l'Europe. La classe paysanne, devenue propriétaire, a imité ses anciens maîtres, et émigré vers les villes ou vers l'Amérique. Au lieu de se tasser

(1) Marbeau, p. 196, 215.

(2) Au moyen âge, les Juifs étaient déjà si nombreux dans la Pologne septentrionale, que les géographes du temps parlent de royaumes juifs sis vers le Volga. (Malte-Brun, *Tableau de la Pologne*, I, 105.) Au onzième siècle, chassés d'Allemagne, ils inondèrent la Pologne du Nord. Aujourd'hui encore, leur centre principal est en Pologne.

sur le sol, de se retremper dans la vie privée, de s'imposer à leurs vainqueurs, et de reconquérir pacifiquement leur patrie sur les Russes, comme jadis les Anglo-Saxons d'Angleterre sur les Normands, les Polonais cèdent, pied à pied, non pas devant les Russes médiocrement organisés eux-mêmes, mais plutôt devant les Allemands et les Juifs, qui envahissent peu à peu la classe supérieure et refoulent dans le prolétariat les anciens maîtres du pays.

IV.

Si nous procédons maintenant à une étude analogue sur les Polonais de Prusse et d'Autriche, nous retrouverons, dans ces deux parties de l'ancienne République, des caractères semblables à ceux que nous venons de dire. Les différences sont de peu quant au résultat final.

En Prusse, nous rencontrons trois régions distinctes, où les Polonais occupent encore une large place. C'est d'abord la Silésie, que les subdivisions successorales et les luttes intestines avaient livrée à la Bohême dans le premier tiers du quatorzième siècle (1). Elle passa avec ce royaume dans la maison de Habsbourg, et fut conquise par Frédéric II au milieu du dix-huitième siècle. Mis en contact direct avec la population germanique très fortement organisée, les Polonais ne tardèrent pas à lui céder la place. Aujourd'hui, en Silésie, « tout ce qui est pauvre est polonais, tout ce qui est riche est allemand... La noblesse polonaise a disparu peu à peu, beaucoup de familles se sont éteintes, le reste s'est appauvri; on trouve même parmi les artisans les rejetons des vieilles souches (2). » Les paysans ne sont pas plus heureux ; « la Silésie supérieure est, de toute la Prusse, la contrée où la situation du paysan est la plus précaire (3). »

Et quelle est la cause de cette décadence profonde? La voici :

(1) Himly, *Formation de l'Europe centrale*, I, p. 380.
(2) Marbeau, *op. cit.*, p. 133.
(3) *Ibid.*, p. 131.

« c'est la conséquence des lois sur les successions; les partages sont une nécessité, et aucune restriction n'y est apportée. En outre, les paysans, qui depuis 1821 sont affranchis de toute dépendance vis-à-vis des seigneurs, ont emprunté en engageant leurs terres, et rien ne les protège contre les exigences des usuriers (1). » Ici encore, les mauvaises coutumes ont fait leur œuvre : elles ont plongé une nationalité dans la misère, permis à une race mieux organisée de s'élever aux dépens de la première, et fourni au parasite juif un excellent terrain d'exploitation.

Dans la Poznanie (grand-duché de Posen), la situation n'est pas sensiblement différente (2). Propriétaires et paysans souffrent également de trois défauts traditionnels de la race : le manque d'habitude du travail, la propension à la prodigalité, et la pratique des partages. « Les domaines sont souvent mal administrés, dit M. Marbeau (3), et les membres de la noblesse se laissent souvent entraîner dans des dépenses qu'ils ne peuvent payer qu'en hypothéquant leurs terres. Un jour ou l'autre, il faut les vendre... Partout on voit disparaître les anciens propriétaires polonais (qui font place aux Allemands)... Les agences qui servent d'intermédiaire abondent en offres de propriété appartenant à des Polonais. »

Voilà pour les propriétaires; quant aux paysans, si leur situation ne semble pas aussi mauvaise, elle est cependant très menacée. « De 1823 à 1880, dans la province de Posen, 8,816 propriétés de paysans ont été détruites, soit 18,34 %; celles qui restent ont 162,000 morg de moins qu'en 1823 (4). » Le résultat direct de cette situation est une émigration considérable, qui se dirige principalement vers les États-Unis, et aussi vers les centres manufacturiers d'Allemagne, où elle va grossir ce prolétariat des villes, qui commence à inquiéter sérieusement le gouvernement de Washington aussi bien que celui de Berlin.

(1) Marbeau, p. 132.

(2) La question agraire a été résolue en Poznanie de 1823 à 1856; à ce moment, le gouvernement prussien cherchant à se concilier l'élément polonais, la réforme se fit avec justice et modération. Depuis, les choses ont bien changé. V. Marbeau, p. 150.

(3) P. 152.

(4) *La Question agraire*, p. 197; cf. Reclus, *Géographie*, V, p. 402.

La Prusse gagne à cet état de choses de pouvoir pousser sur le sol polonais une colonisation germanique patronnée par le Trésor public, et groupée de manière à braver l'influence du milieu. En 1886, M. de Bismarck a mis en jeu toutes les ressources de son éloquence pour obtenir du Parlement un fonds de 100 millions de marks, destiné à l'acquisition de tous les domaines polonais mis en vente, afin de les répartir entre des mains allemandes. Les Polonais ont répondu à ce coup droit, en créant de leur côté une sorte de caisse mutuelle chargée de disputer la terre polonaise à l'État prussien. Le seul vrai moyen d'y parvenir serait une réforme des mœurs, remède bien difficile à appliquer, il faut en convenir. Et pourtant tous les autres ne réussiront qu'à ralentir l'inondation sans en supprimer la cause (1).

Dans la Prusse ducale et royale, l'élément allemand, représenté par les chevaliers teutoniques, a réussi à s'imposer de bonne heure; les villes ont été ensuite envahies et agrandies par les négociants allemands et juifs, enfin des colons germains et hollandais, appelés par les chevaliers, dès le quatorzième siècle, ou plus récemment par le gouvernement prussien, ont occupé les campagnes, refoulant peu à peu l'élément slave, qui se déverse aujourd'hui vers l'Amérique, ou vers les grandes villes. « La vie polonaise n'a plus de refuge que dans un certain nombre de villages et de fermes, et on peut se livrer à Berlin à des calculs précis sur la durée possible de la résistance (2). »

On peut faire ici une comparaison bien frappante et bien instructive entre ces deux races superposées, l'une qui va s'appauvrissant et s'amoindrissant avec les années, l'autre qui subsiste et prospère loin de son pays d'origine, par la seule force de sa bonne organisation sociale. « Les campagnes les plus fécondes de la basse

(1) En voici la meilleure des preuves. La banque polonaise, dont il est question ici, n'a pu réunir que 300,000 marks pour son œuvre de résistance, « et on en est encore à discuter sur l'emploi de cette somme ». Or, en dix-huit mois, la commission prussienne chargée d'employer le fonds Bismark « a acheté 30,000 hectares aux grands propriétaires et 110 hectares aux paysans polonais. (C. Courrière, *Revue britannique*, février 1889.)

(2) Marbeau, p. 187. Cet auteur ajoute cependant que depuis 1830, instruits par l'expérience, quelques propriétaires font de louables efforts pour se maintenir. V. p. 189.

Vistule, dit E. Reclus, ont été défrichées par des Germains. Ce sont les descendants de colons flamands et saxons appelés par les chevaliers. Ils ont gardé les traits ethniques de la race et sont restés maîtres de leurs terres. Les autres éléments de la population sont slaves. Des multitudes d'esclaves polonais fuyant leurs maîtres avaient cherché un asile dans ces campagnes... C'est parmi leurs fils que se recrutent encore presque tous les valets de ferme. » Il est inutile de rien ajouter à un tableau aussi net, précis et significatif. Le secret de la supériorité de la race saxonne, les causes de sa solidité et de sa permanence sont bien connues ; elles proviennent exclusivement de ses fortes coutumes sociales, qui font de la famille fermement implantée dans le sol la molécule constitutive de la nation. La race polonaise, où cette molécule est au contraire en un état de mobilité presque constante, de dispersion périodique, cette race recule, ou tombe dans les rangs inférieurs sans pouvoir se relever.

Sur le territoire autrichien, en Galicie, nous avons à faire des constatations plus nettes encore. On peut dire, en effet, que cette province est le paradis terrestre du Juif : c'est là qu'il trouve l'état social le plus favorable à son enrichissement, et, par suite, à la ruine de la race ambiante (1). Rapprochons rapidement les faits et leurs conséquences.

D'abord, ici comme partout, les Polonais ont conservé la coutume des partages successoraux répétés (2). Par suite, ils sont arrivés à « un tel morcellement des terres qu'il y a bien des familles qui n'ont plus ni chevaux ni bœufs, et beaucoup de paysans n'ont même pas une vache (3). » Aussi la population est-elle en décroissance rapide, depuis vingt à trente ans, et son état de misère est au-dessous de tout ce qu'on peut imaginer. « La Galicie, dit É. Reclus, devrait être un des greniers du monde.

(1) Voir Marbeau, p. 92.

(2) Le paysan est devenu propriétaire par une réforme agraire opérée en 1848, au détriment de la noblesse, très durement traitée à la suite d'une insurrection organisée à Cracovie en 1846, et durant laquelle les paysans, excités, dit-on, par l'autorité autrichienne, égorgèrent plus de 3,000 nobles. V. Araminski, *op. cit.*, p. 335 ; Marbeau, p. 86 et suiv. ; Léger, *Histoire de l'Autriche-Hongrie*, p. 491.

(3) Marbeau, p. 284.

Elle est cependant parmi les pays de l'Autriche fournissant le moins de denrées agricoles (1). »

Il faut constater d'ailleurs que les grands propriétaires font, en général, preuve d'une complète incurie, et contribuent largement à faciliter l'action du Juif sur le paysan. « Ne cherchant qu'à tirer le plus d'argent possible de leurs domaines, ils louaient parfois tout le village à un Juif, y compris même l'église qui leur appartenait. Le Juif avait de la sorte tous les monopoles... On raconte que, dans certains endroits, il fallait naguère obtenir du Juif, à deniers comptants, la clef de l'église pour y faire baptiser les enfants, ou pour l'administration des autres sacrements (2). » On a fait plus encore vers 1866, en laissant au paysan polonais, ou ruthène toute liberté pour engager, morceler, vendre son bien. Les Juifs en absorbaient déjà le revenu par l'hypothèque ; ils en sont maintenant propriétaires, au moins sur un grand nombre de points (3). Les Juifs monopolisent, en outre, presque toutes les branches de commerce. En un mot, ils tiennent tant de place en Galicie, que l'élément germanique ne peut guère parvenir à s'y glisser (4). La tribu d'Israël reste maîtresse à peu près incontestée de la place. Et voilà pourquoi la Galicie est actuellement « une des plus arriérées parmi les contrées de l'Europe (5) », pourquoi aussi sa population abandonne la terre pour se porter vers les villes industrielles.

On ne peut dire, en ce qui concerne la Galicie, que la persécution est la cause du déclin de la race. Depuis le compromis austro-hongrois de 1867, le gouvernement de Vienne a abandonné d'une manière complète ses anciens errements vis-à-vis des nationalités slaves. Les Polonais ont été remis en possession

(1) *Géographie*, III, p. 401.

(2) Marbeau, p. 94.

(3) *Ibid.*, p. 94. Reclus, *Géographie*, V, p. 405, indique cette progression des ventes judiciaires d'immeubles en Galicie :

1867, 164 en 30 villages.
1873, 613 en 409 —
1877, 2139 en 1209 —

(4) Voir Marbeau, p. 90.

(5) Reclus, III, 401.

de l'usage de leur langue, de leurs écoles, de leur administration locale. L'Empereur leur a donné personnellement des preuves de sa faveur (1). Et pourtant leur pays est dans une situation misérable. Nous savons maintenant pourquoi.

V.

Est-il à présent nécessaire de conclure? Les faits ne parlent-ils pas assez haut? Bornons-nous à résumer brièvement leur enseignement.

La nation polonaise s'est trouvée placée, par les circonstances, dans un milieu éminemment favorable au développement d'un grand peuple. Elle avait à sa disposition de riches plaines, des forêts étendues, des eaux abondantes et bien réglées, des productions minérales presque inépuisables. Deux mers bordaient ses côtes et la mettaient en communication aisée avec le reste du monde. Tout près d'elle, des masses profondes de populations appelaient ses produits. Son territoire formait comme un carrefour où devaient se réunir toutes les nations voisines avec leurs richesses. Au seul point de vue économique, elle semblait destinée à l'avenir le plus brillant, et elle a joué d'ailleurs, pendant un temps, le rôle plein d'éclat d'une nation riche, policée, aimant les sciences et les arts.

Mais cet éclat s'est promptement terni. Ce pays si bien doué n'a pas soutenu longtemps sa réputation. On l'a vu s'arrêter en route et rester bien loin en arrière de ses voisins comme prospérité matérielle et comme force morale. Il s'est en quelque sorte déchiré lui-même en lambeaux, partagés presque sans peine par des États que la Pologne avait autrefois fait trembler.

Comment expliquer cette apparente anomalie?

Elle s'explique par ce fait, que, dans la vie des nations, le point de vue économique est secondaire, contingent, et qu'il vient seulement après le point de vue social.

(1) Marbeau, p. 101.

Une société mal organisée ne peut prospérer longtemps, eût-elle en mains toutes les richesses de la terre, parce qu'elle ne tarde pas à se décomposer d'elle-même.

Or la nation polonaise était mal réglée, par suite de l'influence dominante et malsaine exercée sur sa formation par les circonstances du moment. Enrichie par l'exploitation des commerçants qui passaient forcément à sa portée, la classe dirigeante n'a pas su trouver, d'abord dans la propriété foncière, une base solide pour son influence. Elle n'a vu plus tard, dans la terre, qu'un instrument propre à lui continuer des ressources que lui refusait le transit commercial interrompu. A ce moment, elle a violé sans scrupule les droits des classes inférieures et les a vouées à une condition misérable. Enfin, elle a de tout temps méprisé le travail, méconnu sa haute portée, et, cherchant uniquement dans la fortune la satisfaction des appétits personnels et égoïstes, elle a brisé le cadre de la famille, répudié toute discipline, pour tomber enfin dans un état lamentable d'anarchie et d'abaissement.

Voilà les causes vraies de la chute de la Pologne.

Ces causes sont si profondes qu'aujourd'hui, après tant d'épreuves et sous des régimes différents, les Polonais ne parviennent pas à se ressaisir, et végètent péniblement au milieu de races qui les oppriment moins que leurs propres vices sociaux.

Leur nationalité subsiste sans doute, parce qu'une nation de vingt millions d'hommes ne s'efface pas ainsi du jour au lendemain. Mais il paraît certain que, si les Polonais étaient complètement entourés de peuples de race saxonne, ils se défendraient bien difficilement contre une infiltration mortelle. Par bonheur pour eux, ni les Russes, ni les Tchèques, ni les Magyars, ni les Roumains, ne sont en état de les entamer avec la même vigueur que les Teutons. Quant au Juif, c'est un mal rongeant, mais un mal qui s'habille en polonais, parle la langue nationale, se convertit assez souvent au catholicisme après fortune faite, et ajoute alors à son nom un *ski* ou un *miecz* d'un très bel effet. Il se développe tout particulièrement sur un corps social aussi affaibli, mais il agit lentement, sans atteindre d'abord les organes essentiels.

On peut juger après cela de la faiblesse des raisons données communément pour expliquer la chute de la Pologne (1). Ce pays n'avait point de frontières, dit-on. Il en a eu pendant un temps d'excellentes (2). Rappelons qu'à l'ouest, il s'était appuyé longtemps sur l'Oder, et à l'est sur la Düna et le Dniepr. Il avait perdu ces dernières limites, il est vrai, et d'autres plus vastes encore, précisément par l'effet de son affaiblissement intérieur. Il s'était contracté, pour ainsi dire, sous l'effort du mal interne qui le rongeait, et les partages de 1792-1795 ne furent que la continuation et la fin de ce mouvement. Avec une constitution sociale saine et un gouvernement régulier, le peuple polonais se fût, au contraire, développé avec vigueur sur ce sol éminemment favorable; il eût conservé la grande situation que lui avaient faite les conquêtes des Boleslas et l'union volontaire de la Lithuanie: il eût enfin joué un tout autre rôle dans la politique européenne.

Mais dans l'état de décomposition où il était tombé, les plus fortes frontières n'eussent point suffi pour le couvrir. Il lui eût été tout aussi impossible de défendre les lignes de l'Oder ou de la Düna que les défilés des Karpathes, ou les côtes baltiques. Telle est l'idée qui se dégage indiscutablement de nos études.

Ajoutons, pour terminer, que le sort de la Pologne est bien fait pour appeler la réflexion chez les nations qui sont, comme la nôtre, en proie aux mêmes vices et exposées aux mêmes difficultés.

Nous avons, nous aussi, des campagnes désertées par des propriétaires incapables et instables, une population divisée et livrée aux luttes de clans, une forme de gouvernement mal réglée et mal appropriée à notre état social (3), une infiltration considéra-

(1) Il est juste de constater que les savants polonais contemporains sont arrivés à une vue plus juste que par le passé des causes variées de la décadence de leur patrie. Malheureusement leurs ouvrages récents ne sont pas traduits. Voir à ce sujet Courrière, *op. cit.*, et un autre article du même dans la *Revue britannique* de février 1889.

(2) Voir É. Reclus, *Géographie*, t. V, p. 389, la carte du col. Perron sur les *Balancements de l'État polonais.*

(3) Voir *La Science sociale*, t. V, p. 373, un article de M. Demolins, et ma brochure : *Les Français sont-ils en état de vivre sous le régime parlementaire?* Paris, 1889.

ble d'étrangers, des voisins envieux et solidement organisés, qui ne sont pas sans jeter un œil d'envie sur nos provinces. Le danger est grand, imminent. Si nous voulons l'écarter, pour difficile que ce soit, le moyen est entre nos mains. Nous n'y réussirons que par une réforme prompte de nos mœurs, par une réorganisation presque complète de la vie privée, seule base solide de la vie publique. Le gouvernement, sur lequel nous sommes si malheureusement accoutumés, en France, à compter plus que sur nous-mêmes, ne peut que bien peu de chose en la situation. Tout dépend surtout de nous et doit venir de l'effort personnel de chacun, dans sa sphère d'action immédiate : famille, commune, département.

Donc, si nous succombons, ce sera par notre faute, tout aussi bien que les Polonais. Mais nous aurons vis-à-vis d'eux cette infériorité, que, prévenus par les indications précises de la science, nous les aurons négligées, pour courir à notre perte avec un puéril aveuglement.

Léon Poinsard.

Le Propriétaire-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

L'EXPÉRIENCE

DU

SUFFRAGE UNIVERSEL.

Notre maître à tous, le suffrage universel, va avoir encore une fois la parole. De fait, sinon de par la loi, la période électorale est ouverte : les partis ont pris position; ils échangent déjà entre eux les grosses injures qui sont le prélude et l'accompagnement nécessaire de toute consultation nationale.

On peut, sans être prophète, prédire que les prochaines élections générales dépasseront en violences ce qui s'est vu et entendu jusqu'à ce jour.

Le suffrage universel aura bien de la peine à s'y reconnaître au milieu de tous ces masques, car, pour la circonstance, chaque parti a pris soin de mettre un faux nez et de contrefaire sa voix.

Et que va-t-on demander au suffrage universel?

Tout simplement de se prononcer sur l'organisation des Pouvoirs publics, sur la revision de la Constitution. On va soumettre à ce juge souverain les questions politiques et sociales les plus hautes, les plus difficiles, les plus complexes, celles que les esprits éminents de tous les temps n'abordent qu'avec hésitation et réserve.

Ce mode de consultation de l'opinion publique est-il sérieux? Est-il seulement pris au sérieux par ses partisans eux-mêmes?

Le suffrage universel est-il dieu, idole ou fétiche? Se moque-t-on de nous, ou se moque-t-on de lui? Car, évidemment, ici on se moque de quelqu'un. Il y a manifestement des gens qui en dupent d'autres; à moins, ce qui est encore possible, qu'ils ne se dupent eux-mêmes.

C'est ce que je voudrais et ce que vous voudriez sans doute savoir positivement, en dehors de tout esprit de parti et en étudiant ce singulier phénomène avec la tranquillité d'âme que l'on apporte à une analyse scientifique.

Descendons de la région des théories et des systèmes; examinons les faits, et nous allons nous convaincre que cette grosse question du suffrage universel est, au fond, très simple.

On a eu intérêt à la compliquer : voilà tout.

I.

Si vous interrogez, sur la question du suffrage universel, nos divers partis, vous constaterez que tous, sans exception, acceptent ce régime électoral, le proclament, l'inscrivent sur leur programme.

Ce sont les royalistes, — chose curieuse, — qui l'ont inventé. L'honneur de la trouvaille revient à la vieille, traditionnelle, mais belliqueuse *Gazette de France*. C'était sous le règne de Louis-Philippe; M. l'abbé de Genoude, — car c'était un ecclésiastique, — présidait alors aux destinées de ce journal. Il pensa que le meilleur moyen de créer des embarras au gouvernement qu'il combattait était de lui jeter dans les jambes la grosse pierre du suffrage universel. Vous voyez d'ici ce qu'un journaliste peut écrire en pareille occurrence : « Le gouvernement aurait-il peur du peuple? Voudrait-il gouverner contre le peuple? *Vox populi, vox Dei!* » Dans un journal aussi religieux que la *Gazette de France*, cette dernière citation devait être triomphante.

Pour rendre sa revendication plus éclatante, la *Gazette* adopta

dès lors, comme sous-titre, ces mots : « *Journal de l'appel au peuple.* » Cette qualification devait avoir une destinée que M. de Genoude ne soupçonnait certainement pas. La *Gazette* imprima, en outre, en tête de chaque numéro, cette devise significative : « Tout pour le peuple et *par* le peuple. »

Cette campagne aboutit, en 1848, à la proclamation du suffrage universel. M. de Genoude se présenta comme candidat dans la Haute-Garonne; mais il ne fut pas élu. Le premier acte du suffrage universel fut un acte d'ingratitude.

On sait qu'en 1848, les légitimistes et les catholiques votèrent avec enthousiasme le suffrage universel. M. de Montalembert alla même jusqu'à élever ce système électoral à la hauteur d'un dogme : « Priver un seul citoyen du suffrage universel est un attentat, » écrivit-il.

Depuis cette époque, le suffrage universel n'a pas cessé de figurer dans le programme du parti royaliste. Le comte de Chambord le reconnut formellement, en déclarant, dans un de ses manifestes, qu'il acceptait « le suffrage universel honnêtement pratiqué ». Et, tout récemment, M. le comte de Paris faisait dans ses « Instructions » la déclaration suivante : « C'est au suffrage universel direct que doit appartenir le choix des députés. »

Les différents organes de la presse royaliste, marchant derrière leurs chefs, ont toujours soutenu, depuis 1848, et soutiennent encore aujourd'hui la même doctrine. Les royalistes de l'Assemblée nationale se sont prononcés dans le même sens.

Le parti royaliste accepte donc le suffrage universel; c'est même lui qui l'a inventé.

Pour les autres partis, la constatation est encore plus facile.

Les bonapartistes s'intitulent eux-mêmes bruyamment « le parti de l'appel au peuple, » et, pendant tout le second Empire, le suffrage universel a été le régime électoral du peuple français.

Pour les républicains et pour les boulangistes, la souveraineté du peuple est un dogme universellement proclamé. C'est même la seule question sur laquelle tous les républicains et tous les boulangistes soient complètement d'accord.

L'accord le plus complet existe donc entre les divers partis.

pour accepter le principe du suffrage universel. Il est consolant de constater, au milieu de nos divisions, une pareille harmonie.

Mais cette harmonie est bien plus complète et bien plus touchante que nous ne venons de le dire : elle porte, en effet, non-seulement sur le principe, mais même sur la manière d'appliquer le suffrage universel.

Cette constatation est importante, et mérite d'être établie avec quelques développements.

II.

« Le suffrage universel, écrivait M. Jules Ferry, en 1863, n'est pas seulement une institution sacrée et souveraine : c'est tout une politique et presque un symbole. Il n'est pas seulement le Fait, le Droit, le Juste, il est aussi l'Inévitable. Il est tout le présent et il est tout l'avenir. Le suffrage universel est l'honneur des multitudes, le gage des déshérités, la réconciliation des classes, la vie légale pour tous. C'est en lui seul qu'il faut désormais vivre, espérer et croire (1). »

Voilà l'idylle, voilà la berquinade; voyons les faits.

La comédie a déjà quatre actes : le premier a été joué de 1848 à 1852; le second de 1852 à 1870; le troisième de 1870 au 16 mai 1877 ; le quatrième se joue sous nos yeux, mais va se dénouer prochainement.

Au premier acte, les républicains sont en scène ; au second acte, ce sont les bonapartistes; au troisième, les conservateurs royalistes; au quatrième, de nouveau les républicains.

Au lever du rideau, la république de 1848 vient de triompher. Le suffrage universel est proclamé : tout Français, non privé de ses droits civiques, est électeur à 21 ans et éligible à 25 ans. Il s'agit d'établir un gouvernement définitif, et ce gouvernement doit, pour la première fois, sortir du suffrage universel.

Remarquez qu'on est dans la période de l'enthousiasme ; on ne

(1) *La lutte électorale en* 1863, p. 105.

parle que des droits des citoyens, de la liberté sacrée du vote, de la manifestation spontanée de la volonté populaire, devant laquelle tout le monde doit s'incliner.

Cependant l'époque des élections approche. Les rapports de police signalent au « Gouvernement provisoire » le crédit renaissant du parti conservateur. C'en est fait de la liberté des élections. Le gouvernement, redoutant le résultat du scrutin, inaugure le régime de la candidature officielle, afin de dicter son vote au peuple souverain.

Des ordres énergiques sont transmis.

Les commissaires envoyés par le pouvoir central créent, avec les deniers publics, des journaux destinés à soutenir les candidats radicaux, et quelquefois leur propre candidature. Dans l'Ariège, l'Allier, le Morbihan, la Seine-et-Oise, la préfecture fait imprimer des listes de candidats, des placards, des professions de foi; dans les Bouches-du-Rhône, la candidature de M. Thiers est combattue à outrance. Dans une vingtaine de départements, des inspecteurs des écoles primaires se répandent dans les campagnes, pour y faire des conférences sur les élections, et cela aux frais de l'État.

En agissant de la sorte, les commissaires ne faisaient que se conformer aux fameuses Instructions données le 7 avril par Ledru-Rollin. « Sous peine d'abdiquer ou même de trahir, disait celui-ci, le gouvernement ne peut *se réduire à enregistrer des procès-verbaux et à compter des voix; il doit éclairer la France et travailler ouvertement* à déjouer les intrigues de la contre-révolution, si, par impossible, elle osait relever la tête (1). »

C'était l'aveu, dépouillé d'artifice, de la main-mise sur le suffrage universel.

A Paris, Louis Blanc, jaloux d'assurer le succès du parti ouvrier et surtout le sien propre, transformait en agents électoraux les délégués du Luxembourg. Marrast, à l'Hôtel-de-Ville, Marie, aux ateliers nationaux, pratiquaient également, aux frais du Trésor public, la candidature officielle.

(1) *Moniteur de* 1848, p. 777.

Malgré cette pression, les élections furent généralement modérées. La *Commune de Paris* attribua cet échec « à la mollesse des commissaires ». Puis, aussitôt après, la menace : « Si l'assemblée s'arrête, si elle recule, ce sera le peuple qui fera lui-même sa constitution. » On sait ce que cela voulait dire. Et, le 29 avril, Louis Blanc, parlant aux délégués du Luxembourg, s'écriait que « le suffrage universel n'est l'expression de la volonté du peuple que dans une société où chacun a le libre développement de son esprit et de son âme ». « En est-il ainsi, ajoutait-il, dans la société actuelle? Non, mille fois non. »

Ainsi, les républicains de 1848 n'acceptaient la souveraineté du suffrage universel que lorsque celui-ci se prononçait en leur faveur. Sinon, ils se contentaient de déclarer que les électeurs n'avaient pas « le libre développement de leur esprit et de leur âme ». Formule simple et facile, dont l'Empire devait hériter, et dont il devait user pour exploiter le suffrage universel d'une façon tout à fait supérieure.

A la veille du plébiscite de 1852, Louis-Napoléon Bonaparte faisait solennellement, dans son Manifeste, la déclaration suivante : « Si je ne possède plus votre confiance, il suffit de déposer dans l'urne un vote contraire. Je respecterai toujours l'arrêt du peuple. »

Ce n'était là que le grain d'encens que tous les partis devaient successivement brûler devant l'idole, avant de porter sur elle une main sacrilège.

Pendant que le Prince président s'adressait ainsi solennellement au peuple, voici en quels termes son ministre, M. de Morny, écrivait confidentiellement aux préfets : « Dans la lutte qui va bientôt s'engager, l'administration ne peut pas rester impassible et inactive. Les agents qui la représentent doivent employer *toute leur énergie* à faire prévaloir sa pensée politique. » Ils n'y manquèrent pas.

Après le vote, et à l'occasion de l'élection au Corps législatif, M. de Morny écrit encore aux préfets : « Faites-moi connaître le résultat de vos appréciations, afin que le gouvernement puisse

signaler à la *préférence* des électeurs et *appuyer de sa légitime influence* les candidats qu'il en aura jugé les plus dignes. »

Et, pour faciliter encore cette manipulation du suffrage universel, on procède à un remaniement savant et judicieux des circonscriptions électorales. C'est l'objet d'une nouvelle circulaire, toujours confidentielle. « Occupez-vous immédiatement du travail nécessaire pour préparer la formation de ces circonscriptions électorales ; vous devez comprendre combien la division plus ou moins *intelligente* des circonscriptions aura d'influence sur le résultat des élections. »

M. de Morny ne fit cependant pas les élections de 1852 ; il fut remplacé par M. de Persigny. Mais rien n'est changé. Le 11 février, le nouveau ministre écrit aux préfets la très amusante circulaire que voici : « Dans les élections qui se préparent, le peuple français a un rôle important à remplir ! ; mais quel ne serait pas son embarras sans l'intervention du gouvernement ? Comment huit millions d'électeurs pourraient-ils s'entendre pour distinguer entre tant de candidats recommandables à tant de titres divers et sur tant de points à la fois ? Il importe donc que le gouvernement éclaire les électeurs à ce sujet. »

Il y a assurément quelque chose de touchant, de paternel, dans ce souci du gouvernement de tirer les électeurs d'« embarras » et de les « éclairer ». Ledru-Rollin et Louis Blanc n'avaient ni mieux fait ni mieux dit. C'est bien toujours la même comédie qui se joue ; les acteurs seuls sont changés.

Mais ces acteurs, il faut les voir à l'œuvre, il faut les voir en personne, pour apprécier à quel point ils sont passés maîtres dans l'art de faire prononcer à ce pauvre souverain populaire les sentences qu'ils lui dictent.

J'ai sous les yeux une série de documents qui se rapportent aux élections de 1863. Ce sont des circulaires des ministres et des préfets, des proclamations et affiches de maires agents du pouvoir central, des jugements de tribunaux, etc., etc. ; on y saisit sur le vif la manière dont se faisait une élection sous le second Empire.

Le grand électeur, c'est l'administration, dont la préoccupation est toujours de tirer le peuple d'« embarras ».

Elle y réussit par des proclamations dans ce genre : « Le maire de la commune de Soulaines a l'honneur d'inviter généralement les électeurs de la commune à se rendre à la mairie le dimanche 31 du courant, *pour réélire M. Segris, député, le méritant à juste titre.* »

Ou encore : « Vous êtes prévenu que l'assemblée des électeurs de la commune est convoquée pour le 31 mai, *à l'effet de réélire M. O'Quin.* Vous êtes invité, en qualité d'électeur, à venir déposer votre vote. — Le maire de Corchy, ROUZANNE. »

Un autre maire, dans le Doubs, au moment du vote, a soin de faire prêter serment de fidélité aux électeurs. Après cela, si l'électeur vote contre le gouvernement, il est tout simplement parjure.

Les préfets payent également de leur personne : ils n'administrent plus seulement les populations, ils les représentent, ils se substituent à elles dans le choix d'un candidat. La circulaire du préfet de la Haute-Loire est à lire d'un bout à l'autre : « Sous le dernier gouvernement, les électeurs, *pour suppléer à la direction qui leur manquait*, avaient imaginé les réunions préparatoires où les candidats venaient exposer leurs principes. Mais ces réunions étaient souvent tumultueuses et, la plupart du temps, inefficaces. *L'administration remplit aujourd'hui, pour ainsi dire, l'office des réunions préparatoires. Nous autres administrateurs, désintéressés dans la question, et qui ne représentons en définitive que la collection de vos intérêts*, nous examinons, nous apprécions, nous jugeons les candidatures qui se produisent, et, après un mûr examen, avec l'agrément du gouvernement, nous vous présentons celle qui nous paraît la meilleure et réunit le plus de sympathie, non pas comme le résultat de notre volonté, mais comme l'expression de vos propres suffrages et le résultat de vos sympathies. »

Ce morceau n'est-il pas admirable jusque dans le détail ? il est impossible d'exprimer plus délicatement les choses.

Oh ! quels hommes supérieurs étaient ces préfets de l'Empire ! Comme ils connaissaient le cœur humain ! comme ils savaient en faire jouer successivement tous les ressorts ! Voici maintenant la note émue, attendrie, la prière affectueuse : je la recueille sur

les lèvres du préfet de l'Eure ; non ! ce n'est pas un préfet qui parle, c'est la plus tendre des mères :

« Dites-moi, vous, agriculteurs des plaines du Roumois et du Lieuvain, ouvriers de la vallée de la Risle, amis que j'ai trouvés à Brionne, à Pont-Audemer, dites-moi si, depuis huit ans que vous m'avez parmi vous, j'ai attendu aujourd'hui pour m'enquérir de vos besoins, soulager vos souffrances, soutenir vos intérêts... Jugez donc, esprits impartiaux ; jugez, natures loyales... Consultez vos cœurs... Pas une abstention : je n'ai jamais calculé mon temps quand il s'agissait d'aller parmi vous ; donnez-moi aujourd'hui les quelques minutes que je demande à votre affection ! »

Mais ils n'ont pas seulement la note émue, les préfets de l'Empire, ils ont la note menaçante, comminatoire ; ils sont aussi des préfets à poigne. Les maires de l'Aude ont dû l'éprouver, en recevant la circulaire suivante de leur préfet : « Les élections générales fournissent au gouvernement le moyen d'apprécier l'influence et le dévouement des hommes qu'il associe à son action. » Voilà qui est bref et concluant. Vous pensez si, après cela, les maires vont entrer en campagne et combattre le bon combat.

C'est que les préfets ne souffrent ni la tiédeur ni l'insuccès. Aussi, avant, pendant et après l'élection, de nombreux maires sont-ils admonestés, suspendus, révoqués.

Et Dieu sait, cependant, si ces maires sont dociles, dévoués ! Ils ont été, depuis douze ans, choisis par le gouvernement avec un soin pieux ; ils obéissent comme des agneaux : « Votons pour le gendre de M. le préfet, écrit un maire de Seine-et-Oise. Qui peut mieux connaître les intentions de M. le préfet, que Monsieur son gendre ? »

Mais les préfets n'admettent pas une demi-obéissance : la moindre tiédeur est une cause de révocation : celui-ci est révoqué pour être resté neutre « entre deux candidats également dévoués au gouvernement de l'Empereur », dont l'un était lui-même maire depuis quinze ans ; celui-là, qui signe « napoléonien de la veille et quand même », est également révoqué, rien que pour avoir écrit, en confidence, à son préfet ce qu'il pensait du choix

des candidatures! un autre, l'âme ballottée entre son écharpe et ses affections, est révoqué pour avoir été trouvé « mélancolique dans sa propagande (1) ». Dans la Lozère, vingt-huit maires sont mis à pied après l'élection; de pareilles hécatombes ont lieu dans la Corrèze, la Haute-Saône, etc.

Les instituteurs n'ont pas plus que les maires le droit de rester neutres.

« Combattre les candidatures administratives, écrit un inspecteur des écoles, c'est combattre l'Empereur lui-même. En adopter et en patronner d'autres, c'est également servir et recruter contre lui... Ne pas les combattre, mais aussi *ne pas les soutenir, c'est l'abandonner*, c'est *rester l'arme au pied dans la bataille...* Votre *indifférence* me causerait de la surprise et des regrets. » On voit ce que cela veut dire.

Mais, en temps d'élection, l'administration ne se contente pas d'obtenir le concours de ses fonctionnaires, elle prétend enrôler encore tous ceux qu'on pourrait appeler des quasi-fonctionnaires, ou des fonctionnaires par alliance.

Voici les dix catégories auxquelles l'administration fait directement appel dans le département du Nord : 1° les anciens militaires; 2° les médaillés de Sainte-Hélène; 3° les décorés de la Légion d'honneur; 4° les retraités d'administration quelconque; 5° les débitants de tabac; 6° les cabaretiers; 7° les personnes chargées d'un service public à quelque titre que ce soit, maçons, architectes, etc.; 8° les pères d'enfants devant tirer au sort l'année suivante; 9° les pères d'enfants au service, ou dans la réserve; 10° les pères d'employés, de fonctionnaires, de jeunes gens, qui sont commis au chemin de fer, ou dans les mines.

Comment tous ces braves gens pourraient-ils refuser leur concours au gouvernement? Vous pensez bien qu'ils ne vont pas s'exposer à perdre leurs pensions, à compromettre leur situation, ou celle de leurs enfants. Non seulement ils vont voter pour le bon candidat, mais ils vont faire voter pour lui; mieux vaut trop de zèle que pas assez.

(1) C'est M. de la Blanchardière, maire de Bazouges-la-Pérouse et ami personnel du candidat de l'opposition, M. Audren de Kerdrel.

Seulement, on en arrive à se demander ce qu'il peut bien rester après cela d'électeurs véritablement libres, capables d'émettre un vote libre. N'aurait-il pas été plus simple de faire voter uniquement les préfets? Mais, voilà ! il faut que la machine électorale ait l'air de fonctionner.

Et, par le fait, elle fonctionne, en ce sens qu'on dépose réellement des bulletins dans des urnes, qu'on additionne réellement des suffrages, qu'on publie réellement et sérieusement le résultat de l'élection.

Ainsi, on obtient ces majorités stupéfiantes que chaque élection donnait à l'Empire, et qu'il devait encore retrouver au plébiscite de 1870.

Mais tout cela était factice. Cet édifice, en apparence inébranlable, devait tomber au premier choc. Quelques mois après le plébiscite, l'Empire était à terre.

Et n'allez pas objecter l'invasion du territoire, la grandeur de la défaite. D'autres gouvernements ont subi de pareils désastres sans en être ébranlés; au contraire, ils ont vu les peuples se serrer plus étroitement autour d'eux, comme autour de l'image vivante de la nationalité blessée.

Telle la monarchie française avec Charles VII et François Ier, l'Autriche avec Marie-Thérèse et François Ier; la Prusse avec Frédéric-Guillaume III, la Russie avec Alexandre Ier et Alexandre II. Ces princes ont vu leurs États envahis, leur capitale menacée ou conquise, et cependant ils n'ont perdu ni leur trône ni la confiance de leurs sujets.

Après la guerre, le « Gouvernement de la défense nationale » dut convoquer une Assemblée constituante.

Il s'en fallut de peu que, cette fois encore, le suffrage universel ne fût mutilé. On sait, en effet, qu'un décret de Gambetta établissait toute une catégorie d'*inéligibles :* aucun des anciens députés ou fonctionnaires de l'Empire ne pouvait être élu.

Cependant les souvenirs de la candidature officielle pratiquée par l'Empire étaient trop récents ; d'autre part, aucun des partis en présence n'était assez puissant pour exploiter à son profit

le suffrage universel; aussi le décret de Gambetta dut-il être rapporté.

Mais le respect du suffrage universel ne devait pas durer longtemps. On le vit bien aux élections du 14 octobre 1877, sous le régime du gouvernement conservateur dit « du 16 mai ».

Il est piquant de constater qu'un certain nombre des chefs du parti conservateur, comme MM. de Broglie, Decazes, Buffet, de Meaux, avaient été, sous l'Empire, les victimes de la candidature officielle; ils avaient été malmenés par les manœuvres électorales de l'administration; ils avaient alors protesté très haut, comme d'ailleurs l'avait fait aussi Gambetta.

Mais les temps changent et les hommes aussi : une seule chose ne change pas : c'est la manière de pratiquer le suffrage universel.

Le gouvernement du 16 mai préluda aux élections par un vaste remaniement administratif et judiciaire : 54 préfets, 35 secrétaires généraux, 125 sous-préfets, furent révoqués. Une foule de juges de paix, de recteurs et d'inspecteurs d'académie, d'inspecteurs primaires eurent le même sort.

On ne pouvait songer, dans les quelques jours qui séparaient encore des élections, à remplacer quinze ou vingt mille maires élus, suspects d'hostilité ou de froideur : on en révoqua du moins un très grand nombre, notamment les maires députés de l'opposition et sénateurs de la gauche; parmi eux se trouvait le vice-président du Sénat, le comte Rampon. Une lettre du préfet de l'Ardèche lui exposa qu'on ne contestait pas la façon admirable dont il administrait sa commune; mais que, par les opinions qu'il émettait et les relations qu'il avait, on pouvait facilement voir qu'il était favorable à la réélection des 363 : en conséquence, l'administration avait le devoir de le frapper.

Les nouveaux préfets ouvrirent la campagne électorale en dissolvant toutes les associations qui pouvaient être suspectes d'opposition : comices agricoles, sociétés d'orphéon, cercles, etc.

Dans plusieurs collèges, on mit en pratique une réclame électorale dont l'Empire avait abusé. Elle consistait à faire semblant d'entreprendre certains travaux publics réclamés par les po-

pulations. C'est ce qui eut lieu dans le collège électoral de M. de Fourtou, pour le chemin de fer d'Angoulême à Marmande. A Libourne, où devait se présenter le ministre des affaires étrangères, le duc Decazes, on parlait de commencer les travaux avant même la délibération du conseil général. Mais, ce qui rendait le cas particulièrement piquant, c'est que ce même procédé avait été employé par l'Empire, dans ce même arrondissement et contre le même duc de Decazes. A cette époque, celui-ci avait écrit une lettre pour flétrir en termes énergiques la manœuvre dont il était victime; les journaux de la gauche eurent le mauvais goût de la reproduire.

Poussant jusqu'au bout l'imitation des procédés de l'Empire, le ministre fit afficher les noms des candidats officiels sur papier blanc et les fit suivre de ces mots : « candidats du gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, président de la République ».

Enfin, dans un manifeste publié le 19 septembre, le maréchal, se jetant lui-même dans la mêlée, couvrait de son nom les candidats officiels, et s'engageait, quel que fût le résultat, à rester au pouvoir, pour protéger les fonctionnaires qui s'étaient compromis pour sa cause.

Nous sommes donc amenés à constater que le gouvernement conservateur du 16 mai a traité le suffrage universel tout comme l'avaient fait avant lui, la République de 1848 et le second Empire.

On sait comment, à la suite de ces élections, les républicains remontèrent au pouvoir.

Leur premier acte fut naturellement de condamner avec indignation les procédés électoraux employés contre eux et d'invalider un très grand nombre de députés de la minorité. On pouvait donc croire qu'on allait inaugurer enfin la pratique loyale du suffrage universel.

Ces espérances ne se réalisèrent pas. On le vit bien aux élections de 1881.

A Belleville, le gouvernement soutint ouvertement la candidature de Gambetta, et cependant son concurrent, M. Tony Révillon, était un républicain.

Mais ce fut bien autre chose contre les candidats conservateurs. L'administration et la magistrature « épurée » avec soin entreprirent une campagne énergique et violente.

Les protestations arrivèrent de toutes parts à la Chambre. Mais la majorité les écarta sans discussion.

Cependant M. Laroche-Joubert dénonça à la tribune cette pression officielle, à propos de l'élection de Lodève. « La protestation que je tiens à formuler à cette tribune porte uniquement sur les termes du rapport, qui semble vouloir faire entendre que M. Arrazat n'a pas joui du bénéfice de la candidature officielle, et que cette candidature officielle n'a pas existé, alors que, de tous les renseignements qui me sont passés sous les yeux dans la commission, il résulte que, dans cette élection, elle a au contraire existé de la façon la plus formelle, et que M. Arrazat en a très largement profité. Je n'ai pas voulu que l'on pût conclure de mon silence que j'ai pu approuver les termes d'un rapport qui atténue par trop le caractère officiel de cette candidature. » Et l'orateur fit remarquer, en terminant, que « la nouvelle Chambre a validé quand même tous ceux de ses membres qui avaient été candidats officiels ».

Vous le voyez, tout est de réussir. Le succès vous rend blanc comme neige; il vous permet d'écarter les protestations gênantes de l'opposition. Mais le nec plus ultra du système est d'invalider, par surcroît, un certain nombre de candidats des partis adversaires nommés, en dépit de la pression officielle. Après les avoir combattus illégalement, on les invalide injustement. Du moment que le point essentiel est d'avoir la majorité, comment résister à la tentation d'employer le moyen si commode de la pression gouvernementale?

On n'y résista pas davantage aux élections de 1885. Suivant l'expression de la *Revue des Deux-Mondes*, « le gouvernement n'hésita pas à tirer de l'arsenal administratif des moyens que l'Empire ne désavouerait pas, pour servir l'intérêt électoral des alliés républicains, radicaux ou opportunistes (1). » Les minis-

(1) 1er novembre 1885, p. 228.

tères de l'intérieur et de l'instruction publique envoyèrent des circulaires pour « organiser l'intimidation, pour menacer les fonctionnaires et prévenir les instituteurs qu'on était décidé à *ne tolérer aucune défaillance* (1). »

Le gouvernement alla même jusqu'à pratiquer le système des fausses nouvelles et des manœuvres de la dernière heure. Il fit afficher officiellement dans toutes les communes qu'il n'y avait pas d'opérations engagées au Tonkin. Or, le lendemain de l'élection, on apprenait que nos généraux étaient en pleine campagne et que le ministère lui-même avait donné des ordres de départ et expédié des renforts!

Malheureusement pour les gouvernements, la pression officielle ne réussit pas toujours; on l'a bien vu aux dernières élections partielles : elles ont un mauvais son de cloche pour le parti au pouvoir. Et cependant il a déployé de nouveau, notamment à Paris, le 27 janvier, tous les moyens d'action dont il pouvait disposer.

Ces événements sont trop près de nous pour qu'il soit nécessaire d'insister. On peut seulement affirmer, sans avoir pour cela la prétention d'être prophète, que les élections générales qui se préparent ajouteront une belle page à l'histoire de la candidature officielle; on pourra y constater une fois de plus le peu de respect que l'on a, en réalité, pour la majesté de la volonté populaire. Si, ce jour-là, le suffrage universel est « honnêtement pratiqué », j'éprouverai un des plus grands étonnements de ma vie.

Mais les républicains ne me donneront pas cet étonnement, j'en suis certain, d'après un symptôme qui se manifeste chez tous les partis, — sans exception, — toutes les fois qu'ils sont menacés d'être battus aux élections.

A ce moment-là, on voit se produire, d'abord timidement, honteusement, puis hautement et sans pudeur, un léger doute, puis une affirmation atténuée, puis une déclaration formelle sur les erreurs possibles, puis sur la capacité douteuse, puis sur l'incapacité notoire de ce même suffrage universel, que l'on a précédemment encensé, honoré, adoré. Il était dieu; il devient brute.

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1885.

Arrivé à ce moment psychologique, chaque parti déclare que la monarchie, ou la république, ou l'empire, est au-dessus du suffrage universel; que l'une ou l'autre de ces formes est un principe supérieur, absolu, sacré. Aussi, lorsque le peuple a condamné un parti, — et il les a tous condamnés successivement, — celui-ci ne désarme pas, il en appelle seulement, du suffrage universel mal informé, au suffrage universel mieux informé, c'est-à-dire, tout simplement, mieux manipulé, mieux dirigé, mieux embrigadé, mieux pressuré, mieux escamoté.

Je dis que ce moment psychologique est venu, actuellement, pour les républicains, et ce n'est pas la première fois, nous l'avons constaté avec Louis Blanc et Ledru-Rollin en 1848. C'est à la suite de l'élection du 27 janvier que le mouvement s'est surtout dessiné : sous le coup de la peur, les républicains ont laissé voir le fond de leur âme. M. Vacquerie, entre autres, a publié, dans le *Rappel*, une série d'articles destinés à démontrer le droit divin de la République, planant au-dessus de la volonté des majorités.

Dans la *République française*, M. Joseph Reinach a laissé échapper la même thèse : « La république, dit-il, est au-dessus du suffrage universel affolé ou trompé. » Quand n'est-il pas affolé, ou trompé? Et qui décide des cas où il l'est? Ce sont les partis, mais ils décident en sens contraire, suivant qu'ils sont exaltés ou abaissés par le suffrage universel.

M. Reinach ajoute : « Le suffrage universel est souverain (?).... Oui, en ce sens que tout émane de lui, les pouvoirs publics, les lois et la direction de l'État. Mais le suffrage universel ne peut exercer cette souveraineté que selon les lois et les formes légales que lui-même a édifiées et prescrites. La volonté du peuple, si elle prétend aller contre la loi, est la fantaisie d'un pacha ivre; la mission du magistrat républicain est de la briser (1). »

Quand un parti est dans cet état d'esprit à l'égard du suffrage universel, vous pouvez penser s'il est disposé à le respecter. Vous le verrez bien aux prochaines élections générales.

(1) La *République française* du 28 janvier 1889.

Elles se feront au scrutin d'arrondissement. Les républicains viennent de le rétablir, *pour la circonstance*. C'est un scrutin de combat contre les écarts, contre les erreurs du suffrage universel.

Remarquez, en effet, que ce mode de votation a toujours été combattu par les républicains. Ils l'ont supprimé, il y a quatre ans à peine, par 402 voix contre 91. A ce moment-là, tous les chefs de la gauche ont formulé contre le scrutin d'arrondissement les plus vives critiques. Il n'y avait pas d'éloge qu'ils ne fissent au contraire du scrutin de liste.

Aujourd'hui la situation est modifiée. Ces républicains craignent que ce même scrutin de liste ne soit de nature à favoriser leurs adversaires. Et voilà que la même Chambre, les mêmes hommes, à quatre ans seulement de distance, défont ce qu'ils ont fait et condamnent ce qu'ils ont exalté.

Vérité hier, erreur aujourd'hui; une seule chose reste vraie, toujours et pour tous les partis; c'est que le suffrage universel demande à être mené, comme le lapin demande à être écorché vif.

III.

Et maintenant, comment expliquer, comment concilier le respect, le fétichisme, que les divers partis professent, — en paroles, — à l'égard du suffrage universel et la façon absolument indigne, méprisante, dont ils le traitent tous? Jamais valet de comédie a-t-il reçu autant de nasardes, autant de coups de pied que ce singulier roi?

Les partis seraient-ils donc de mauvaise foi?

Le cas est trop général pour que cette explication soit admissible. Quand des gens, appartenant aux opinions politiques les plus différentes, agissent avec une pareille unanimité, il faut bien admettre qu'ils subissent une nécessité supérieure.

S'ils violentent le suffrage universel, avec un accord aussi complet, c'est que, fatalement, ils ne peuvent faire autrement.

La vérité est que le suffrage universel, tel qu'il est institué en France, ne peut pas être honnêtement pratiqué. Il ne peut être qu'une grosse, une très grosse farce; il n'est qu'un attrape-nigaud.

Si tous les gouvernements, sans exception, traitent le suffrage universel comme nous venons de voir, c'est uniquement parce qu'il est de toute impossibilité de gouverner avec un pareil engin.

Le suffrage universel n'est qu'un instrument d'opposition; à ce point de vue, il n'a pas son pareil. Aussi voyons-nous tous les partis tombés du pouvoir proclamer son inviolabilité.

L'impossibilité de gouverner en pratiquant loyalement le suffrage universel, tient à ce que la très grande majorité des électeurs est absolument incapable de connaître et d'apprécier les questions qu'on lui demande de résoudre.

Cela est tellement manifeste que les journaux de tous les partis répètent à satiété qu' « *il faut faire l'éducation du suffrage universel.* » C'est donc que cette éducation n'est pas faite. Le malheur est qu'elle sera toujours à faire?

On peut s'en convaincre par les procédés grossiers au moyen desquels on capte la faveur populaire. Il n'y a pas de mensonges invraisemblables, de promesses intenables, de flatteries basses et honteuses, dont on ne leurre ce souverain, qui, pour avoir tant de têtes, a bien peu de jugement.

J'ai sous les yeux le recueil des *Programmes, professions de foi et engagements électoraux de* 1886, publié par suite d'un vote de la Chambre. Vous ne pouvez rien imaginer de pareil. Je ne parle pas des violences et des injures; elles apparaissent à chaque page, presque à chaque ligne; mais, en fait de vues politiques, on ne rencontre que des lieux communs, des déclamations, des projets de refonte complète de la société, des abstractions creuses; jamais rien de pratique, de positif, rien qui donne l'idée de gens sérieux, parlant à des gens sérieux d'affaires sérieuses. On sent qu'on est en face de la plus gigantesque exploitation de la bêtise humaine.

Si c'est à cette école qu'on espère faire jamais « l'éduca-

tion du suffrage universel », on pourra attendre longtemps.

Cette incapacité fondamentale des électeurs a fait naître une catégorie spéciale d'individus, dont la profession consiste à exploiter l'ignorance, la crédulité, les passions de l'ouvrier et du paysan. Le politicien est le produit naturel du suffrage universel. Aussi avons-nous constaté, dans une étude sur « nos hommes politiques » (1), que notre représentation nationale ne compte qu'un très petit nombre d'agriculteurs, d'industriels et de commerçants, 135 contre 365 politiciens.

Ces politiciens vivent du suffrage universel, comme d'une industrie lucrative : il est leur bien, il est leur chose, il est leur moyen d'existence. Ce sont eux, — uniquement, — qui ont acclimaté ce régime parmi nous. Ils répètent si souvent et si haut, avec tant d'assurance, avec des éclats de voix si sonores, dans la presse et dans les réunions publiques, que le suffrage universel est l'arche sainte, le boulevard de la liberté, etc., etc., qu'on a fini par croire que les Français éprouvaient une passion violente pour ce système électoral.

Et, cependant, si on considère les faits, — les faits qui, eux du moins, ne mentent pas, — que voit-on?

On voit qu'aux élections du 9 août 1881 32 % des électeurs se sont abstenus de voter et 23 % à celles du 18 octobre 1885. Mais c'est là une moyenne générale : dans certains départements, les abstentions s'élèvent à 46 et 50 %. Et cependant, pour amener les électeurs à voter, on remue ciel et terre. Le cri de toutes les élections est : « Pas d'abstentions! l'abstention est un crime politique! » Je ne crois pas être contredit, en avançant que la majorité des votants va aux élections sans entrain et sans enthousiasme. Aussi parle-t-on sans cesse de la nécessité de rendre le vote obligatoire. Voilà une mesure qui prouvera clairement que les Français tiennent beaucoup à exercer leurs droits d'électeurs.

La vérité est que le sentiment public en France, — qu'il ne faut pas confondre avec le sentiment bruyant des politiciens, —

(1) Voir la livraison de janvier dernier.

est la lassitude et le dégoût. La clôture des Chambres est saluée par tous comme une délivrance. Et il a suffi qu'un homme se levât contre la Représentation nationale pour être aussitôt acclamé. Si le peuple tient tant que cela à son prétendu pouvoir souverain, pourquoi est-il si ardent à s'abandonner entre les bras du premier dictateur venu, de l'homme qui a écrit : « Le peuple doit être conduit comme un enfant? »

Il faut cependant voir les faits tels qu'ils sont.

Quelques esprits clairvoyants commencent à les apercevoir. M. Edmond Schérer, sénateur républicain et l'un des principaux rédacteurs du *Temps*, est de ce nombre.

« Ni les chefs du mouvement, écrivait-il en 1880, ni les électeurs eux-mêmes ne montrent grand respect pour le suffrage universel. Les promoteurs, les fondateurs du suffrage universel ne cachent pas la défiance que leur inspire sa compétence électorale. On se prosterne devant l'oracle, mais on entend lui dicter ses réponses et l'on parle de réformer ses arrêts. On se demande ce qu'il y aurait à faire dans le cas où le pays méconnaîtrait ce qu'on regarde comme ses droits supérieurs... Les meneurs manquent évidemment de respect pour ce suffrage universel dont ils ont été les auteurs. Mais l'électeur lui-même n'en éprouve pas davantage. Les masses se montrent singulièrement peu enivrées de leur puissance, ou jalouses de leurs privilèges (1). »

Vous pensez bien qu'en face d'un corps électoral aussi foncièrement incapable et aussi cyniquement exploité, un gouvernement, quel qu'il soit, ne peut se dispenser de se défendre, et il le fera avec tous les moyens dont il dispose et que nous avons vus en œuvre. C'est pour lui une nécessité de situation; c'est une nécessité vitale.

Mais est-ce là un régime acceptable? Est-ce là un régime durable?

L'instabilité de tous nos gouvernements, vivante image de

(1) *La Démocratie et la France*, p. 12. Ces études ont paru dans le journal *le Temps*.

l'instabilité du suffrage universel ; le dégoût croissant de l'opinion publique pour nos assemblées parlementaires, l'entraînement qui pousse périodiquement les foules vers un dictateur, nous prouvent que le suffrage universel n'a résolu, en France, ni le problème du gouvernement ni le problème de la liberté.

Il n'a pas donné au gouvernement la stabilité dont il a impérieusement besoin.

Il n'a pas donné aux populations les satisfactions auxquelles elles ont droit.

Il ne comble d'aise que les politiciens.

Il faut donc absolument sortir de là ; si tout le monde ne l'avoue pas, tout le monde le pense.

Mais comment en sortir ?

IV.

Nous venons de constater l'inaptitude du suffrage universel à la direction générale de l'État.

L'erreur fondamentale a été précisément de vouloir confier à la foule la gestion de ces intérêts supérieurs et compliqués.

Mais ce serait tomber dans une autre erreur, après avoir prétendu mettre le suffrage universel partout, que de ne le mettre plus nulle part.

Il a une place naturelle dans l'État et une place très honorable : la commune.

Les intérêts communaux, à cause de leur simplicité même et de leur proximité, peuvent être gouvernés utilement par la démocratie. De fait, c'est ainsi qu'ils sont administrés dans la plupart des pays.

Par une contradiction singulière, la France est actuellement le pays où les communes sont placées sous le régime le plus autocratique : les maires ne sont que des agents du pouvoir central, les conseils municipaux sont peu nombreux, se réunissent rarement et ont peu d'attributions. En réalité, les communes françaises sont placées directement sous la tutelle de l'administration.

Cela devait être.

Du moment que l'on mettait la démocratie dans l'État, on ne pouvait la mettre en même temps dans la commune, sous peine de voir régner l'anarchie partout et le corps social se dissoudre.

On en est ainsi arrivé à placer chaque élément social hors de la sphère qu'il doit occuper naturellement et dans laquelle il peut produire ses effets utiles : l'État s'est trouvé en proie à l'anarchie démocratique et la commune au despotisme administratif.

Il faut en finir avec cette situation.

La réforme urgente est de rendre au pays le libre jeu de la vie privée et de la vie locale. La gestion des affaires locales est l'école primaire des citoyens.

C'est à cette école qu'ils se forment au maniement des intérêts publics. La démocratie communale élève autant les classes populaires que la démocratie de l'État les abaisse.

La gestion des intérêts locaux est, en outre, l'école primaire des propriétaires.

La décentralisation administrative ouvrirait à leur activité le vaste champ que la centralisation leur a fermé. C'est à eux de s'en emparer, d'abord, en revenant à l'habitude de résider sur leurs terres ; ensuite, en remplissant vis-à-vis des populations les fonctions de patronage que l'absentéisme leur a fait délaisser.

Si, déjà supérieurs par la richesse, ils sont en outre les gens les plus capables de leur commune, ils exerceront bientôt une influence prépondérante chez eux et autour d'eux. Les populations seront heureuses et fières de les avoir à leur tête, et de suivre leurs conseils.

Alors, quand arrivera le jour de l'élection, elles n'hésiteront pas entre eux et le politicien venu du dehors pour la circonstance, et dont, souvent, elles ignorent jusqu'au nom ; elles n'hésiteront pas entre ceux qui les patronnent et ceux qui les exploitent.

Ces propriétaires, réimplantés sur leurs terres, se trouveront ainsi, non seulement les représentants de leur commune, mais les représentants de leur pays.

Ce sera là une grande révolution.

Au lieu de représentants artificiels, imposés par des comités ou

par une administration sans mandat, on aura des représentants naturels, élus spontanément par des gens qui les connaissent et qui peuvent les apprécier tous les jours.

Mais la décentralisation administrative aura une autre conséquence :

Elle limitera l'intervention de l'État aux affaires que la famille, l'association, la commune, ou la province ne peuvent gérer par elles-mêmes ; elle instituera, par conséquent, le véritable gouvernement du pays par le pays.

Or un peuple qui administre lui-même les intérêts qui le touchent de plus près, qui lui tiennent le plus à cœur, n'éprouve pas le désir d'intervenir *directement* dans les questions qui sont du domaine naturel de l'État. Il lui suffit d'être maître chez lui.

C'est pour cela que les peuples les plus libres n'appliquent pas le suffrage universel au gouvernement général du pays.

La démocratie dans la commune est donc le meilleur moyen de nous guérir de la démocratie dans l'État, qui n'est, en réalité, que le despotisme des politiciens.

Edmond Demolins.

LES

ENGAGEMENTS DANS LE TRAVAIL.

LA PERMANENCE VOLONTAIRE A L'ORIGINE DE L'INDUSTRIE MODERNE (1).

Les lecteurs de *La Science sociale* qui ont suivi nos travaux sur les Engagements dans le travail, se rappellent que nous avons étudié d'abord les Engagements *forcés*, c'est-à-dire l'Esclavage et le Servage.

Ils ont vu sous l'influence de quelles causes chacun de ces régimes s'était organisé, et comment tous deux assuraient la stabilité du grand atelier *agricole* et des familles ouvrières qui y travaillaient.

Après le régime de la contrainte, le régime du Travail libre.

C'est encore avec le grand atelier *agricole*, tel qu'il s'est trouvé constitué au sortir de la Féodalité, que nous avons abordé l'étude des Engagements *volontaires*. Dans notre dernier article, nous avons montré comment, le Régime féodal cessant, l'émancipation réciproque de l'ouvrier et du patron a laissé les deux parties unies dans une entente librement consentie; comment, libres l'un à l'égard de l'autre, le grand propriétaire terrien et le simple ouvrier agricole ont continué à travailler ensemble, liés par leur seul intérêt. Cet intérêt et la volontaire permanence de rapports qui en résultait se trouvaient fondés :

Du côté du patron : 1° sur la propriété patrimoniale *de son*

(1) Voir *La Science sociale*, t. I, p. 393; t. II, p. 22 et 534; t. III, p. 186; t. IV, p. 180; t. V, p. 135.

atelier ; 2° sur le régime de la famille-souche, qui emporte avec soi la transmission intégrale du domaine à un continuateur dressé *ad hoc*.

Du côté de l'ouvrier : 1° sur la propriété *de son foyer ;* 2° sur la coutume de la transmission intégrale de ce foyer, qui entraîne, par voie de conséquence, l'attachement séculaire au même lieu.

Pendant cinq siècles, en France, du douzième au dix-septième, il a suffi de ces conditions de stabilité pour que l'ordre social régnât et que la question ouvrière ne se posât pas. La solidité du *grand atelier patronal* assurait en tout temps du travail à l'ouvrier agricole, et la solidité *du foyer ouvrier* assurait en tout temps des bras au patron.

Des circonstances secondaires fortifiaient cette inébranlable situation :

Pour la sécurité du patron : l'isolement des ateliers, la régularité de l'offre et de la demande.

Pour la sécurité de l'ouvrier : les subventions patronales, les subventions communales, la stabilité du voisinage.

Telle est la condition *du grand atelier agricole* sous le régime de la liberté, au sortir de la Féodalité. C'est ce que nous avons vu.

Il nous faut étudier maintenant le régime des Engagements permanents dans l'industrie. Nous les observons d'abord dans le *grand atelier industriel*, qui, au quinzième siècle, s'établit, non pas à côté de l'autre, mais qui, à sa naissance et jusqu'à une époque peu éloignée de nous, se confond avec lui.

Nous le suivrons depuis ses premiers commencements jusqu'à ses développements derniers, c'est-à-dire jusqu'à l'heure où ces lignes sont écrites.

Les causes de stabilité que nous avons déterminées en ce qui touche le patron et l'ouvrier dans le grand atelier agricole, se retrouvent-elles quand il s'agit du grand atelier industriel? Si quelques-unes ont été modifiées, pourquoi l'ont-elles été? Quelle a été l'influence de ces modifications sur la stabilité du grand atelier?

Voilà en quels termes précis et simples se pose la question des Engagements dans le *grand atelier industriel*.

I.

Au moment même où la Féodalité disparaît, comme l'échafaudage des grandes cathédrales gothiques, pour laisser apparaître dans toute l'énergie et dans toute la beauté de ses formes l'édifice nouveau qu'elle a servi à construire, le grand atelier agricole aux engagements libres et permanents, on voit l'industrie se constituer à part, on la voit se dégager peu à peu du grand atelier de culture.

Comment la classe industrielle s'est-elle organisée à part? Comment est-elle sortie de la classe agricole?

L'élan vigoureux donné à l'agriculture par le Régime féodal et par le système de liberté harmonieuse qui lui succéda, avait fait éclater une prospérité qu'on n'a plus revue depuis en Europe.

Cette prospérité fut le signal d'une progression sans cesse croissante dans les naissances. L'homme aime à se voir revivre dans ses rejetons, et quand les conditions de sa vie ne contrecarrent point ce naturel désir, le nombre de ses enfants se multiplie. Notez aussi que sur une terre encore jeune, qui répondait par une admirable fécondité aux moindres efforts, le premier mouvement était de s'assurer la main-d'œuvre à bon marché. Aussi les foyers se peuplent-ils, et chaque naissance est-elle accueillie comme une bénédiction du Ciel, comme un renfort attendu et désiré pour la famille.

Outre la prospérité, il faut compter, parmi les causes qui favorisèrent le rapide accroissement de la population, l'accalmie qui suivit, en Europe, la guerre de Cent ans.

Les nouveaux venus, si j'ose risquer le terme, se casèrent comme ils purent. Une grande portion des communaux, quantité de terres vagues et de bois qui étaient demeurés dans l'état primitif, furent découpés en domaines et mis en exploitation.

A vrai dire, ce n'est pas par là qu'on avait commencé. Dès le temps du Régime féodal, les familles originairement pourvues

d'un vaste domaine avaient pu, sans préjudice, à des périodes distantes, le partager en deux, puis en quatre, et faire de chacune de ces portions un domaine complet, grâce aux premiers progrès de la culture. En France, suivant une expression connue, on était passé du paysan au *quart de paysan*, comme on passa plus tard, en Hongrie, de la *sessio* primitive au quart de *sessio* (1).

Finalement, tout le sol productif est mis en culture et l'excédent de la population casé.

Reste à le nourrir. Le problème devient poignant : Avec un même territoire d'exploitation, faire vivre quatre fois plus de gens!

C'est alors, sur chaque domaine, une ardente activité. Nulle place n'est laissée en friche; chaque motte de terre porte son épi; tous les membres de la famille, du père au petit enfant, des femmes aux vieillards, sont occupés au travail des champs. Déjà, sous saint Louis, le blé donne un rendement qu'on ne reverra en France qu'à la période la plus florissante du second Empire.

Pour consacrer tout son temps à la culture, pour « faire pousser le pain », le paysan se débarrasse de toute occupation accessoire qui pourrait le distraire de ce travail essentiel. Jusque-là, il avait lui-même tanné le cuir des animaux de son domaine, cardé la laine, filé, tissé le lin et le chanvre, et confectionné son vêtement; pratiqué les mille industries du bâtiment, réparé ou façonné ses outils. Maintenant, il lâche en grande partie les fabrications ménagères.

C'est à ce point que nous voyons l'industrie sortir de l'œuf.

Ces fabrications que le paysan abandonne, c'est le bordier qui s'en empare.

J'ai déjà, en quelques légers coups d'ébauchoir, dégagé ce type original de la masse paysanne, dont il est par ses origines et les conditions ordinaires de sa vie (2):

Rejeton des fécondes familles de paysans que je décrivais tout à l'heure, quand il est venu, toutes les bonnes places étaient prises sur le sol, toutes les terres fertiles étaient aux mains de ses aînés. Il ne reste plus que les recoins étroits et négligés aux

(1) Le Play, *Les Ouvriers européens*, II, p. 300.
(2) Voir *La Science sociale*, t. V, p. 148.

confins des terres seigneuriales ou les parcelles improductives des domaines en exploitation. Le nouveau colon s'y loge comme il peut. Mais, sur ces lambeaux épars de sol, pressé d'un côté par les grandes propriétés des gentilshommes, de l'autre par les moyennes propriétés des paysans, pour le bordier, nul espoir de s'arrondir et de joindre à ce fragment de domaine d'autres fragments.

On y vit pourtant. Mais, le sol est si restreint et les bras qu'on pourrait employer deviennent bientôt si nombreux, qu'au sein de toutes les « borderies » on a du temps à revendre. Condition singulière de familles jouissant des produits d'un bout de terre, assurées du strict nécessaire par le seigneur ou le paysan voisin, qui les emploie aux saisons de la culture ; en un mot, patronnées par la terre qu'elles possèdent ou par les chefs des grands ateliers agricoles, et, avec cela, ouvriers sans emploi, qui ne savent quoi faire du temps qui leur reste, réservoir de force disponible qui n'attend qu'une occasion pour donner tout son effet !

Ce sont précisément les bordiers qui s'emparent des fabrications ménagères que les paysans cultivateurs ont lâchées. Ainsi la campagne se couvre de ces petits domaines, de ces borderies, se peuple de ces familles à la fois agricoles et industrielles, mais surtout industrielles. Ainsi se dégage ce type connu en science sociale sous le nom de *fabrique rurale collective*.

Dans cette première forme de l'industrie, l'atelier de fabrication n'est pas encore *séparé* de l'atelier agricole, mais il devient atelier *distinct*. Entre les mains des bordiers, l'équilibre se déplace : d'accessoire qu'elle était, l'industrie devient principale ; la culture devient pour eux une annexe, un adjuvant de l'industrie.

Au commencement, la production est lente : les fabricants nouveaux se forment peu à peu aux finesses de leur métier ; l'horizon du nouvel atelier industriel est borné : les bordiers entreprennent pour leur seul voisinage les industries du vêtement et de l'habitation, la fabrication des outils.

Bientôt cette première activité industrielle est énergiquement stimulée et portée au plus haut point. Chaque borderie est une ruche où tous travaillent : on a fait l'apprentissage des métiers,

femmes, enfants, vieillards s'occupent à l'industrie, comme leurs congénères des domaines de paysans à la culture : qui peigne le chanvre ou le lin, qui les file, qui les tisse. J'en dirai autant des autres industries.

Ce n'est pas tout. Les « demandes » affluent. Les paysans, de plus en plus occupés à leur terre, réclament, de ceux qui les façonnent, les indispensables produits qu'eux-mêmes ne fabriquent plus. La clientèle dépasse les limites du voisinage. Des intermédiaires mettent en relations clients et fabricants. Et l'on voit ainsi sortir des faits eux-mêmes *le patron de la fabrique rurale collective*.

C'est l'homme du bourg et de la ville qui a d'abord servi d'intermédiaire, qui bientôt trouve avantageux de centraliser les produits fabriqués dans les campagnes voisines et d'étendre de plus en plus le marché où ils figurent. De marché de voisinage qu'il était, le marché s'élargit à la *province ;* enfin il déborde la province elle-même. Il est à peine besoin que je rappelle ici les foires de Beaucaire, en France, et, à un autre bout de l'Europe, celles de Nijni-Nowgorod. Les unes et les autres sont la résultante des mêmes faits.

Le patron de la *fabrique rurale collective* fournit le bordier industriel de matières premières : il lui apporte le chanvre, le lin, la laine, le bois, le fer, achetés aux grands propriétaires ou aux paysans cultivateurs, qui ne les façonnent plus. Puis, les produits ouvrés, il les reprend, paie un salaire en argent au bordier fabricant et se charge du placement.

Cet homme n'a du patron que le nom, c'est un commerçant. Déchargé du patronage effectif des familles qui travaillent pour lui, parce que ces familles sont assurées de leurs ressources principales par leur petite propriété rurale, il donne à ses aptitudes commerciales tout leur essor. C'est lui la cheville ouvrière du mouvement industriel très intense où sont emportées les campagnes européennes durant la période qui va des derniers jours de la Féodalité à Louis XIV.

Voilà l'explication, par le fait, du développement industriel de l'Allemagne et des Flandres. Voilà, en passant et pour indiquer

une conclusion plus large et originale, l'explication de la puissance politique de ces dynasties de tisserands, comme les Fugger d'Augsbourg, devenus princes après avoir été les bailleurs de fonds de l'Empire, qui laissaient échapper de leurs coffres un million de florins pour permettre à Charles-Quint de tenter une guerre nouvelle, et qui se déclaraient suffisamment payés par l'honneur que leur faisait l'Empereur.

La puissance politique des Provinces-Unies a les mêmes racines. Là, on vit de simples commerçants résister à l'Angleterre, lui opposer sur toutes les mers du monde une flotte rivale, lui disputer la suprématie commerciale, maritime et politique; on vit de simples artisans, 25.000 tisserands des Flandres, guerriers improvisés que commandait un tisserand, Pierre de Koninck, triompher, à Courtray, de 50,000 hommes de troupes aguerries, et suspendre aux voûtes de leur cathédrale 4,000 éperons de chevaliers français.

La borderie industrielle avait fait cette puissance et ces hommes.

Est-il besoin maintenant de montrer que ces ateliers de fabrique collective vivaient sous la bienfaisante influence de la permanence dans les engagements? On le voit de reste.

Ce qui faisait la fixité de l'ouvrier, c'était sa borderie, ce petit domaine où il était son maître et dont l'exploitation lui donnait ses plus immanquables ressources. Comment aurait-il abandonné le plus clair de son bien, ce coin de terre qu'il avait au soleil, pour courir au hasard, sans feu ni lieu, après des patrons étrangers?

Et si nous nous tournons maintenant du côté du patron, il est facile de voir que le lien qui l'attache à l'ouvrier n'est pas moins solide.

La clientèle qu'il fournit n'est pas une clientèle errante, ni facilement échangeable; ce qui le recommande auprès d'elle, c'est qu'il est connu du voisinage : comment donc changerait-il de pays? Et lors même que ses affaires s'étendent et qu'il livre sa marchandise à des commerçants venus de loin, c'est encore la réputation du lieu, la réputation des ouvriers du lieu, qui lui

vaut cet achalandage; son succès est attaché à l'habileté exercée et reconnue de ces bordiers qu'on ne déplace pas et qui se transmettent spontanément leur savoir-faire de père en fils. Comment irait-il chercher ailleurs des ouvriers nouveaux dont rien n'accrédite le travail auprès du public et qu'il lui faudrait former à ses dépens? Si aujourd'hui un patron peut soudainement créer de toutes pièces une industrie dans un pays neuf, il le doit à trois révolutions qui se sont faites depuis peu : au prodigieux perfectionnement de la mécanique, qui remplace l'habileté de la main-d'œuvre; aux moyens extraordinaires de publicité, à *la réclame*, que fournissent la presse et les voies rapides de communication; enfin, à l'étrange facilité de réunir des capitaux, qui est le propre de la banque.

Mais le patron des premières fabriques collectives n'avait pas en main toute cette puissance. Sa fortune était liée à l'habileté de ses ouvriers, et ses ouvriers eux-mêmes étaient liés à leur foyer, qu'ils tenaient en pleine propriété. La borderie était le point fixe de toute cette organisation industrielle.

En résumé, deux conditions assuraient la stabilité de l'industrie : l'ouvrier possédait son foyer avec quelques petites dépendances rurales; le patron n'avait d'outillage que la main exercée du bordier.

C'est ce dernier point qui se trouva le premier sujet au changement. Les grands engins de fabrication ne tardèrent pas à faire leur apparition. Le travail à la main allait s'effacer devant le travail à la machine, et l'industrie allait perdre une de ses deux causes de permanence.

Néanmoins, par les raisons que je vais dire et qui sont curieuses, les deux grands premiers engins qui furent appliqués à l'industrie n'eurent pas cet effet funeste, et les ateliers centralisés qu'ils créèrent participèrent encore à la stabilité de l'atelier agricole.

Mais il y eut cette différence entre la fabrique collective et l'atelier centralisé, que la fabrique collective devait sa stabilité à la borderie, tandis que l'atelier centralisé doit la sienne à la grande propriété.

II.

L'invention des *hauts fourneaux*, au quinzième siècle, et le grand développement que prirent les *usines hydrauliques* vers la fin du seizième, firent, comme on le peut penser, toute une révolution dans les méthodes de travail. L'industrie se mit à façonner des produits nouveaux, et ces produits, elle les fabriqua par grandes masses, grâce à l'énergie des forces qu'elle avait dès lors à sa disposition.

Parallèlement à cette modification dans les méthodes de travail, allons-nous suivre une transformation dans l'organisation du personnel ouvrier? Un nouveau régime d'engagements coïncide-t-il avec ce nouveau genre de travaux? — C'est ici que la question redouble d'intérêt.

Il est aisé de comprendre à quel point les industries du filage et du tissage des chanvre, lin et laine, en un mot, à quel point les industries qui se pratiquent *à la main* s'accommodaient merveilleusement du régime de la fabrique rurale collective. Si les familles paysannes installées dans les borderies travaillent chez elles, à leur foyer, sans se déplacer, dirigent elles-mêmes leur travail, sont propriétaires des instruments de leur métier, propriétaires de leur atelier qui fait tout un avec leurs habitations, c'est justement parce que les fabrications auxquelles elles s'occupent ne demandent que le travail de la main.

C'était une force, cela. Eh bien, cette union étroite, cette confusion, devrais-je dire, du foyer paysan et de l'atelier industriel, qui faisaient la sécurité du personnel ouvrier et du patron, va-t-elle être encore possible avec les conditions nouvelles qu'impose l'exploitation des hauts fourneaux et des usines hydrauliques?

Pour nous rendre compte de l'organisation du personnel, partant du régime d'Engagements que les nouvelles inventions vont rendre nécessaires, force nous est d'observer d'abord les conditions nouvelles que font à l'atelier industriel les inventions que je viens d'indiquer.

En premier lieu, le haut fourneau.

Pas n'est besoin d'insister pour établir qu'un haut fourneau n'opère la réduction des minerais sans intermittence qu'à la condition d'être alimenté de combustible d'une façon continue. Pourtant, cette observation naïve est grosse de conclusions originales : elle a son contre-coup dans les moindres recoins de l'atelier métallurgique ; il importait de la poser en tête de l'analyse que nous poursuivons.

On en saisira l'intérêt, si l'on veut remarquer avec moi que la houille n'a été substituée au bois, pour la réduction des minerais, qu'à une époque encore très rapprochée de nous. Ainsi, pendant plus de trois siècles, ce sont les forêts qui servirent en Europe, non seulement à l'exploitation des gîtes métallifères, c'est-à-dire aux travaux de boisement des mines souterraines, mais encore et surtout au traitement métallurgique des minerais.

Trois siècles durant, la forêt et le haut fourneau sont donc *étroitement liés*. L'un ne fonctionne pas sans l'autre.

Il ne faut qu'un peu d'attention pour découvrir un à un les liens énergiques qui les attachent ensemble ; celui-ci entre autres. On peut remarquer qu'en raison de son poids et de son volume, les frais de transport que nécessite le bois sont hors de proportion avec sa valeur. A le faire venir de loin, par les moyens primitifs et lents d'autrefois, on payait deux fois le prix normal d'un tronc de chêne.

Or, dans le haut fourneau, dès qu'il est allumé, disparaissent des pans entiers de forêts. Grossissez du coût d'un long transport la valeur du bois consumé ; ajoutez le prix de la main-d'œuvre pour l'extraction et le triage des minerais, et vous aurez un produit dont l'utilité ne compensera pas le prix exorbitant.

Le seul moyen de résoudre la difficulté, et du premier coup il fut employé, était d'établir chaque usine métallurgique dans le voisinage même de la forêt destinée à l'alimenter de combustible.

Autre fait dont je saurai tout à l'heure faire éclater l'intérêt social. Il ne suffisait pas d'installer les hauts fourneaux à proximité des forêts. Il eût été impossible au chef d'usine de satisfaire à leur prodigieuse consommation de bois, s'il n'avait eu sous la main une grande superficie boisée, une vaste exploitation fores-

tière. D'où l'on voit, pour les hauts fourneaux, l'impérieuse nécessité de se tenir à distance, de s'espacer dans les campagnes et de mettre des lieues entre eux.

Ainsi, la forêt impose à l'usine métallurgique son emplacement et elle l'isole en pleine campagne. Par une réaction naturelle, l'usine métallurgique fixe au forestier des règles invariables d'exploitation des bois et impose un régime original pour la propriété des forêts.

Les espèces arborescentes les plus recherchées pour la réduction des minerais n'ont toute leur puissance calorifique que lorsqu'elles atteignent 100 ou 120 ans. Inutile donc à qui veut fondre le minerai de songer à l'aménagement en taillis; seule, la haute futaie est capable de donner à l'usine le combustible qu'il lui faut.

Ce n'était pas assez que de forcer à l'exploitation en futaie : le haut fourneau, si je puis ainsi dire, fixe l'étendue de la forêt et il l'étend forcément à de vastes proportions. Ne faut-il pas régler les coupes et procéder avec lenteur pour parer aux dangers d'une disette de bois et par conséquent de l'extinction du fourneau? il est nécessaire de diviser la forêt en 100, ou 120 portions et de les faire chacune assez grande pour que la coupe annuelle assure la provision de l'usine.

Que l'on suppose maintenant la propriété forestière soumise à un régime de transmission comme le partage forcé, et l'on voit s'éteindre au bout de deux générations tous ces foyers de la nouvelle industrie. Il suffit que l'un des héritiers trouve avantageux de raser sa part de forêt pour que l'économie du système industriel soit troublée et que le chef d'atelier soit obligé de boucher la gueule de son four.

Voilà donc l'usine métallurgique qui, pour être assurée du combustible qui lui est indispensable, fonde la propriété forestière dans de rares conditions de stabilité. En résumé, l'exploitation de la forêt est réglée en vue de celle du haut fourneau, et la propriété forestière est dépendante de la propriété industrielle (1).

(1) Le Play, *Les Ouvriers européens*, III, p. 17-19. Voir les remarques curieuses sur les Bergslags suédois.

Au bout de la longue suite de faits que nous venons de passer en revue, nous arrivons à une conclusion qui se formule ainsi : D'après les conditions mêmes de leur méthode de travail, les hauts fourneaux durent s'établir à la campagne, à proximité des grands domaines forestiers, et ils exigèrent une exploitation spéciale de ces domaines.

Mais cela n'est qu'une formule, et nous avons une réalité bien autrement intéressante. Il saute aux yeux, en effet, que dans de pareilles conditions, la propriété de ces nouveaux ateliers industriels échappait complètement aux familles ouvrières, aux familles paysannes.

Les frais qu'entraîne l'établissement d'une usine métallurgique excèdent de beaucoup leurs forces, la science toute particulière qu'exige la direction d'un haut fourneau dépasse les capacités intellectuelles du grand nombre, mais, par-dessus tout, la dépendance dans laquelle l'usine métallurgique est tenue par le domaine forestier, la nécessité qui contraint le maître de forges à posséder une vaste forêt, ou tout au moins à s'assurer de sa production et à la régler, tout cela consomme l'éviction définitive du ménage ouvrier de la propriété des hauts fournaux (1).

Je n'insiste pas. M. Demolins, dans ses études sur les populations forestières, a démontré, avec force preuves, l'inaptitude radicale des familles ouvrières à exploiter les hautes futaies (2).

Ainsi, la famille ouvrière est exclue de la propriété de l'usine métallurgique. Va-t-elle être dépossédée de l'usine hydraulique, qui s'organise un peu plus tard?

III.

Les usines hydrauliques s'installent à la campagne, et, comme les hauts fourneaux, sinon plus, prennent leurs distances et s'espacent.

(1) Quelques communautés de paysans, en Suède, en Westphalie, en Lombardie, exploitent des hauts fourneaux et des forges. Mais ce sont là des exceptions qui confirment la loi. Voir Le Play, *Les Ouvriers européens*, III, p. 50-53 et *passim*.

(2) *La Science sociale*, t. V, p. 503 et s., et t. VI, p. 20 et s.

Elles sont obligées à cet établissement à cause de la nature même des forces qu'elles emploient, à cause aussi des produits qu'elles élaborent.

La force, c'est l'eau. L'énergie du courant est en proportion de la hauteur d'où il tombe, et l'on sait de reste que les chutes d'eau se rencontrent d'ordinaire plus précipitées et plus véhémentes dans la partie supérieure des rivières. Ce n'est pas à leur embouchure que le Niagara ni les autres fleuves sauteurs lancent leurs cataractes. En avançant vers les océans ou les fleuves dont ils sont tributaires, leur cours se régularise et s'apaise en s'élargissant.

Les produits qu'élaborent les usines hydrauliques? Quand elles naissent, ce sont le grain qu'elles écrasent dans les minoteries, le bois qu'elles détaillent dans les scieries. Un peu plus tard, la roue hydraulique actionne des métiers à filer, à tisser le chanvre, le lin, le coton, la laine; enfin, l'eau captée fait la forge hydraulique et le moulin à papier. Autant eût valu dire que les produits que l'usine hydraulique façonne sont tous des produits fournis par les travaux d'*extraction :* par la culture, par l'art des forêts, par l'art des mines. J'eusse ainsi expliqué d'un mot pourquoi ces usines se sont établies à la campagne.

Il ne serait pas exact de prétendre que ces nouveaux ateliers réclamèrent aussi impérieusement que les hauts fourneaux de grandes dépendances rurales et forestières. Mais encore est-il vrai que les frais d'établissement et les capacités de direction qu'elles exigent les font échapper dès l'abord, tout aussi complètement que les usines métallurgiques, aux prises des familles paysannes.

Elles y échappent pour d'autres raisons encore, toutes de circonstance.

Capter les eaux d'un ruiseau, établir un barrage, sous l'ancien régime, est une prérogative de la puissance seigneuriale, et cela non sans motif. Remarquez qu'en établissant un barrage vous n'exercez pas votre droit de propriété là seulement où vous faites votre construction; bien plus, vous en faites sentir les effets favorables ou désastreux à de grandes distances en amont et en

aval, puisqu'à votre gré vous retenez ou vous lâchez le courant. Aussi les propriétaires des grands domaines où se développait le cours d'un ruisseau, ceux dont les terres s'étendaient pendant des lieues, le long des rivières, furent-ils les seuls à installer des barrages et des usines hydrauliques.

Ainsi, l'usine hydraulique ne s'établit d'abord qu'à la campagne, pour les raisons marquées plus haut; pour des raisons également signalées, les eaux qui les alimentent doivent traverser librement de grands domaines. Ni ceux-ci, ni celles-là ne sont à la portée de la famille ouvrière.

Hauts fourneaux, usines hydrauliques, qui donc possède ces nouveaux ateliers. Qui est maître de ces nouveaux ateliers de travail? Qui dirige ces nouvelles industries?

La noblesse.

Au premier coup d'œil, rien ne la désignait à cette besogne. Pendant la Féodalité et au sortir de la Féodalité, nos lecteurs se rappellent que je leur ai montré la noblesse sur ses terres, occupée à diriger l'exploitation de ses grands domaines ruraux. Mais rien, encore une fois, ni dans ses manières de faire ni dans ses traditions, ne semblait la prédestiner à prendre la tête du mouvement industriel.

Hier, quand l'industrie est née, avant l'invention du haut fourneau et de la roue hydraulique; quand, désertant le foyer du paysan, elle est allée aux mains de spécialistes, aux mains des bordiers, ce n'est pas le noble, c'est le bourgeois de la ville qui s'en est emparé.

Au surplus, à ce moment, quelle différence entre ces deux hommes!

Le patron de la fabrique rurale collective est bien un bourgeois : il réside à la ville, où il centralise dans ses entrepôts les produits élaborés à la campagne par les bordiers. Ces bordiers, le grand propriétaire foncier ne s'occupe d'eux que pour les employer sur ses terres pendant les loisirs que leur laisse le métier; il ne s'occupe pas des métiers et s'il patronne le bordier qui en est l'artisan, c'est seulement parce que, à certains jours, le bordier est, pour le grand propriétaire, l'auxiliaire de son exploita-

tion agricole. Les citadins, les gens de métiers, le grand patron rural les méprise. Il leur montre sa haine en toute rencontre, et l'on sait les interminables querelles, les conflits sanglants qui mettent sans cesse aux prises gens de métier de la ville et seigneurs ruraux. Pour un noble, s'occuper d'industrie serait déroger.

Tel est l'état des esprits et des choses à la première apparition de l'industrie.

Maintenant qu'elle a fait un pas de plus, pourquoi les bourgeois de la ville, patrons de la fabrique rurale collective, ne prendraient-ils pas la direction des nouveaux ateliers? Ils ont fortune suffisante pour les établir, capacités nécessaires pour les diriger.

C'est vrai. Mais une seule chose leur manque, le soubassement indispensable de ces nouveaux ateliers : la grande propriété terrienne.

Et c'est le noble qui la tient ; à telles enseignes que les quelques roturiers enrichis qui achètent des terres seigneuriales ont vite fait de « gratter le vilain » et se font nobles en deux générations.

Il n'y avait donc que la noblesse à posséder les forces et le grand domaine nécessaires à l'établissement des hauts fourneaux et des usines hydrauliques. Les répugnances des nobles pour l'industrie se sont évanouies comme dans un rêve, ou plutôt l'industrie ne leur répugne plus depuis qu'ils n'y voient qu'une façon nouvelle d'exploiter leur grand atelier agricole. Devenus par la force des choses chefs et patrons des nouveaux ateliers, leurs scrupules s'apaisent : ils ne croient plus déroger en se faisant grands industriels.

Alors apparaît au sein de la noblesse ce type curieux du gentilhomme verrier et du maître de forges. Ces patrons-là ne paraissent pas aux yeux des leurs avoir forligné. On voit leur forte race se perpétuer à travers trois siècles et rester au milieu de nos temps comme le modèle singulièrement relevé du patron qui n'a pas lâché son atelier, ni sa mission. Il y a vingt ans encore, les forêts de l'Est abritaient des maîtres de forges qui, par leur résidence rurale, leurs capacités sans cesse tenues à hauteur par les difficultés et les responsabilités d'une grande exploitation industrielle patronale, par leur fortune, par leurs intérêts ruraux,

par la dignité et la bienfaisance de leur vie, honoraient grandement les noms historiques qu'ils portaient, et maintenaient par leur influence professionnelle le bien-être et la paix autour d'eux.

Je sais tel coin presque ignoré du Périgord où vit encore, au milieu d'une population heureuse par lui et fière de lui, un gentilhomme maître de forges. C'est un véritable patriarche et comme un petit roi dans le pays, et il me fait toujours songer au maître de forges suédois, à ce « vénérable baron de Tamm », qui avait tant frappé Le Play, qu'à quarante ans de distance, il n'en parlait pas sans une émotion très respectueuse. « Dans le cours de mes voyages, écrivait-il, j'ai été initié à la connaissance des sentiments et des devoirs du patronage par de longs entretiens avec le vénérable baron de Tamm, patron des forges de Dannemora. J'ai définitivement compris, au foyer du patriarche d'Osterby, que les vrais arbitres de la science sociale sont les patrons qui ont passé leur vie sur une propriété rurale, veillant chaque jour à l'éducation de leur propre famille, au bien-être de tous ceux qui la complètent en la secondant dans ses travaux, et à l'assistance matérielle ou morale de ses voisins. De pareils hommes sont les guides naturels de ceux qui les entourent. Ces hommes d'élite sont les véritables chefs des nations » (1).

S'il faut maintenant expliquer comment s'est maintenue cette situation à part du maître de forges, je me contenterai de rappeler qu'il est avant tout et qu'il n'est après tout qu'un grand propriétaire terrien.

Il a même eu cet avantage sur les grands patrons exclusivement agricoles, que les intérêts d'une industrie qui faisait dépendre toute sa fortune de sa résidence rurale et de sa direction personnelle et permanente, l'ont empêché d'émigrer à la ville et de quitter les champs. Plus tard, quand on se mit à partager les grands domaines entre les héritiers du patron agricole, à les découper par tranches, il fallut bien respecter quelque temps le haut fourneau et l'usine hydraulique, qui s'éteignent ou s'arrêten

(1) Le Play, *Les Ouvriers européens*, t. II, p. 13.

pour peu qu'on retranche un lambeau au territoire qui les constitue dans leur intangible unité. Ainsi, par une conséquence inattendue, le maître de forges et les autres patrons des usines rurales sont demeurés, en dépit des événements, en dépit même des sapes législatives, plus forts que les grands patrons exclusivement adonnés à l'agriculture ; ils sont demeurés le type le plus résistant et le plus durable de ces grands patrons ruraux, de ces nobles campagnards qui sont la gloire et la puissance d'un pays. L'industrie qui s'était incrustée au domaine fut le lien qui les retint encore à la campagne dans la pratique de leur métier et l'accomplissement de leurs devoirs, quand les grands propriétaires avaient déserté leurs résidences rurales et leurs devoirs.

Nous venons de voir, avec la dernière évidence, comment, par les exigences mêmes du métier, les nouveaux ateliers, le haut fourneau et l'usine hydraulique restent confondus avec le domaine rural.

Il en avait été de même de la fabrique collective, à cette différence près que la fabrique collective se confondait avec le petit domaine entre les mains du bordier, et qu'ici le haut fourneau et l'usine hydraulique se confondent avec le grand domaine entre les mains du grand patron agricole.

Le fait valait la peine d'être mis en lumière.

Mais je n'ai pas fini : j'arrive au point culminant de mon étude. Après avoir analysé les conditions d'établissement des grands ateliers industriels et leurs méthodes de travail, il me reste à montrer comment s'organisa, sous ces influences, le personnel ouvrier.

IV.

Car, si l'atelier est beaucoup, l'ouvrier est tout. Où donc les grands propriétaires, chefs des nouveaux ateliers, prendront-ils et trouveront-ils ce qu'il leur faut d'ouvriers?

Dans leur voisinage même, sur leurs domaines.

Deux catégories d'ouvriers leur sont nécessaires. Premièrement

des spécialistes, des gens qui se vouent au métier, qui consacrent la majeure partie de leur temps aux travaux du haut fourneau ou de l'usine hydraulique; secondement des ouvriers qui, de temps en temps, puissent convoyer aux usines les matières premières et transporter sur le marché les produits fabriqués.

Les familles paysannes établies sur un domaine plein concédé par le seigneur, à charge de redevance ou de rente, étaient désignées pour ce second office. C'était pour elles tout bénéfice que d'acquitter leur dette en charroyant chaque année, pendant quelques journées, les matières premières et les produits fabriqués.

Quant aux ouvriers spécialistes, meuniers, tisserands, scieurs, bûcherons, fondeurs, forgerons, les grands propriétaires les trouvent sur les borderies que nous avons décrites.

A mesure que nous avançons, notre grand atelier industriel se dessine et sa silhouette se fixe. Tout à l'heure, les *méthodes de travail* qu'il pratique l'attachaient à la campagne ; maintenant, lien non moins solide, le *recrutement du personnel* qui lui est indispensable l'y enracine.

L'atelier est complet, il fonctionne: le grand propriétaire terrien est maître de forges ou chef d'usine hydraulique, et ce sont les paysans et les bordiers qu'il avait installés pour l'exploitation de son domaine qui deviennent naturellement les auxiliaires et les artisans de l'atelier industriel.

En suivant, pas à pas, la marche des faits, nous sommes arrivés à la question des Engagements.

V.

Il me semble que je n'ai pas besoin d'indiquer les causes qui en firent la *permanence*. On les voit agissantes dans tout le détail des phénomènes que nous venons d'observer.

Qui ne saisit que l'union du grand atelier industriel et du grand atelier agricole fait participer, par un effet naturel et

spontané, l'atelier industriel à toutes les conditions de stabilité qui fondent l'atelier agricole?

J'ai marqué de traits assez énergiques dans mes derniers articles, pour n'y pas insister aujourd'hui, la première condition de la permanence volontaire dans le grand atelier : c'est que l'atelier soit la *propriété assurée* du grand patron. Inutile donc de revenir sur les causes qui fixaient aux mains du propriétaire le grand atelier agricole (1). L'atelier industriel en ressentit les effets directement : il devint, tout comme l'atelier agricole, la *propriété patrimoniale* du grand patron par le mécanisme *de la famille-souche* et de la *transmission intégrale*.

On ne s'attendrait pas à voir ces conditions mêmes garantir au patron la main-d'œuvre. Il est bien vrai pourtant que la première conséquence de ce solide établissement et de cette perpétuité de l'atelier industriel aux mains de la même famille, était de lui faciliter les moyens de se procurer, sans avoir à redouter le jeu de « l'offre et de la demande », un personnel ouvrier stable et à demeure.

Certain de transmettre son haut fourneau, ou son usine hydraulique comme son domaine, le grand propriétaire a tout intérêt à concéder à perpétuité de petits domaines ou *borderies* aux rejetons des familles paysannes. Quel plus sûr moyen d'assurer à lui et à ses successeurs une population d'ouvriers stables et dévoués?

Il y a plus. Son installation rurale lui est un rempart contre le danger des fluctuations de la production. L'industrie chôme-t-elle parce qu'un incendie a détruit une partie de forêt? parce que le four est en réparation? parce que le marché faiblit? le patron industriel, possesseur d'un grand domaine, ne renvoie pas ses ouvriers. Il peut leur donner du travail en tout temps, et si l'atelier industriel se ralentit, l'atelier agricole, les forêts, les champs sont là, qui occuperont les bras momentanément inactifs; l'ouvrier retombe toujours sur ses pieds et sur le sol ferme.

(1) Voir *La Science sociale*, t. V, p. 141-147.

Encore n'est-ce bien là que des cas exceptionnels. Ces maîtres de forges et ces chefs d'usines hydrauliques ont de longue date fortune faite; ils vivent à une époque où les relations commerciales ne sont ni aussi étendues ni aussi faciles qu'aujourd'hui : nul ne songe à se lancer dans la concurrence sans frein. Chacun, il est vrai, tient à garder sa place sur le marché et veille en conséquence à ce que la production de son usine soit constante; mais il la maintient modérée. Dès les premiers temps, une entente commune s'était faite entre les grands industriels, qui, de bon gré, s'étaient réparti la clientèle suivant l'importance de leurs usines. C'était à qui s'attacherait ses clients par l'invariable qualité de ses produits et par la conscience de ses mises à prix.

Rien donc n'ébranle le solide édifice que la grande industrie installe à la campagne. Le patron a une clientèle fixe; il fait participer l'*ouvrier à ce bienfait* en lui fournissant du travail sans interruption; il sait qu'en donnant ses soins et sa peine à l'amélioration de son usine il fait œuvre durable, puisque l'œuvre qu'il fonde restera à l'un de ses héritiers pour se perpétuer longtemps dans sa famille : il n'hésite donc pas à faire œuvre durable en faveur de ses ouvriers : il leur concède à perpétuité de petits domaines, il leur assure un foyer et les ressources indispensables de la vie.

Ainsi, chacune des conditions de stabilité du patron a son contre-coup heureux sur la famille ouvrière.

Mais la famille ouvrière elle-même est constituée dans un tel état qu'elle ne songe pas à rompre les *Engagements* qui la lient au patron.

Tout la retient dans le grand atelier. En y demeurant, elle est certaine d'avoir du travail aujourd'hui, demain et plus tard encore. Quitter l'usine, au contraire, c'est tout abandonner, c'est se dépouiller de ses propres mains, puisque le domaine rural qui lui procure la meilleure partie de ses ressourses, elle ne le détient et ne peut le transmettre à sa descendance qu'à la condition de travailler au grand atelier industriel.

Comme tous ces faits s'enchaînent et se lient pour former un réseau qui enserre de toutes parts l'ouvrier et le patron! Comme

toutes ces forces irrésistibles ainsi que tout ce qui sort de la nature des choses, encadrent et rivent l'une à l'autre, sans heurt et sans froissement, toutes les activités sociales!

Faut-il pousser plus avant et montrer combien d'autres faits corroborent la stabilité des familles ouvrières et du même coup consolident le lien permanent qui les unit aux patrons?

J'en indique quelques-uns en courant. Tandis que les valides sont employés aux travaux plus durs de l'industrie, parce que ces travaux exigent plus de force et un soin plus soutenu, la femme demeure au foyer, occupée aux travaux du ménage, à l'exploitation aisée des lambeaux de terre qui entourent l'habitation. Elle garde le gouvernement de l'intérieur pendant que le mari conquiert au dehors des ressources nouvelles (1). Une brève remarque fait ressortir les incomparables avantages de cette situation pour le bien-être de la famille, la santé de ses membres, leur moralité, l'éducation de ses rejetons : ni la crèche où la femme ouvrière de l'atelier contemporain dépose son enfant, ni le traiteur où elle va prendre sa « portion », pendant que son mari mange, à un autre bout de la ville, auprès de l'autre usine qui l'emploie, ni la stérilité systématique qui prévient l'arrivée des enfants par crainte d'encombrement, n'ont encore été inventés ou ne sont appliqués en grand.

Et le recrutement des ouvriers? Il se fait automatiquement. Dès qu'il est en âge de travailler, le fils du bordier industriel entre en apprentissage sous la direction de son père, dont le soin est de faire de ce fils un bon ouvrier pour que la famille entière jouisse des fruits de son travail. Et voilà bientôt un gaillard formé à deux métiers, au métier de cultivateur et à un métier industriel. J'imagine que cela nous donnera un homme. Que la place lui manque sur le sol paternel et que des pays nouveaux ouvrent un champ à son activité, et vous verrez quelle race de colons entreprenants et heureux nous aurons! Ils peupleront le Canada, s'ils sont Français, et avec quel succès! l'Australie, l'Amérique septentrionale et les Indes, s'ils sont Anglais.

(1) Voir dans *La Science sociale*, t. I, p. 83-85, mon article : *Une province de l'Empire allemand au XIXe siècle*.

VI.

Il est temps de conclure. On voit, par les remarques qui précèdent, que la permanence des engagements dans le grand atelier industriel tient aux mêmes causes que dans le grand atelier agricole.

L'industrie fait deux essais de constitution séparée ; deux fois elle tente de créer des ateliers autonomes et d'organiser des populations ouvrières qui lui soient propres; les deux fois elle retombe sur les ateliers que l'agriculture avait organisés, sur les populations ouvrières que l'agriculture avait constituées.

Avec le système de la fabrique rurale collective, l'industrie installa son atelier au foyer même du paysan; avec le système inauguré par les hauts fourneaux et les usines hydrauliques, elle le confondit avec le domaine du grand propriétaire agricole.

Par ce moyen, toutes les conditions de stabilité que nous avons relevées dans l'étude du grand atelier agricole, la grande industrie les fait siennes ; elle en fait bénéficier les ouvriers, et c'est ainsi que se perpétue la permanence des engagements.

Que l'on me passe l'inélégance et l'incorrection de l'image, c'est parce qu'il se couche dans le lit du grand atelier agricole, que le grand atelier industriel est stable. Par là s'expliquent la grande paix et la sécurité dont jouissent pendant trois siècles les populations industrielles de l'Europe.

Nous désirons compléter cette étude des engagements permanents volontaires dans l'industrie. Pour cela, il reste à connaître l'organisation du personnel ouvrier dans les deux types d'ateliers que l'industrie présenta, quand, sous l'empire de causes spéciales que nous déterminerons, elle émigra de la campagne à la ville. Nous allons donc voir apparaître successivement les Corporations urbaines de métiers et les Manufactures royales.

Prosper Prieur.

(*A suivre.*)

LES CHASSEURS DE BISONS.

III.

LES EFFETS DE LEUR MÉTHODE DE CHASSE (1).

Nous sommes arrivés à déterminer deux caractères importants de la chasse sur la Prairie : nous avons dit qu'elle se faisait *en troupe* et qu'elle était *dangereuse*.

Peut-être l'insistance avec laquelle nous ramenons le lecteur à cette analyse minutieuse du travail de la chasse paraîtra-t-elle à plus d'un puérile ou systématique. On pourra se demander à quoi bon faire ainsi ressortir des faits d'apparence si minime ; on s'effrayera de leur voir attribuer une influence sérieuse sur les grandes lignes de la constitution sociale.

Je comprends à merveille la sorte de défiance qu'inspirent souvent de semblables procédés. Faire sortir d'un tout petit fait une très grosse conséquence, c'est toujours frapper le lecteur d'étonnement ; c'est aussi, la plupart du temps, combattre chez lui des préjugés qui ont pour eux la consécration de la tradition et révolter une série de sentiments greffés sur ces préjugés. On

(1) Voir les articles précédents, livr. de janvier et de février 1889, t. VII, p. 68 et 149.

n'abandonne pas sans lutte sentiments et préjugés, et l'esprit s'exaspère parfois de voir devant quel infime détail il est obligé de s'incliner.

Toutes les sciences se sont heurtées à leurs débuts à semblable obstacle. Lors même qu'elles ont pour elles une longue suite de services rendus et de disciples convaincus, c'est encore cet obstacle qu'elles rencontrent sous leurs pas, chaque fois que de nouveaux progrès les conduisent à expliquer simplement d'importants phénomènes.

On sait quelles circonstances banales ont présidé à la plupart des grandes découvertes, de la physique, par exemple. Une lampe se balançant dans la cathédrale de Pise sous les regards distraits de Galilée l'amène à révéler les lois du pendule. L'invention des transports à vapeur a été faite en germe du jour où un homme de science s'est avisé de se demander pourquoi l'eau bouillante soulevait le couvercle de sa marmite, etc. Tout cela, ce sont de très petits faits dont l'observation attentive a révélé une loi, et, tout minces qu'ils paraissent, leur rôle dans l'avancement des sciences est capital.

La science sociale est née et a marché de la même façon : par l'observation méthodique de petits faits. La méthode monographique s'attache précisément à des phénomènes du commun, à des détails mille fois entrevus, mais jamais *observés* par le touriste qui passe. Son fondement même est tout entier dans cette constatation très simple, que les hommes, ayant besoin de manger pour vivre, s'arrangent partout pour gagner leur vie et que, suivant les circonstances, ils sont obligés de se grouper différemment pour atteindre ce but.

Rien n'est donc indifférent dans le travail qu'entreprennent les diverses sociétés. C'est en examinant de très près les procédés du travail que l'on saisit la clef de bien des énigmes, parce qu'on met le doigt sur la force la plus impérieuse et la plus constante qui agisse sur les groupements sociaux.

Nous espérons en convaincre une fois de plus le lecteur, en constatant l'importance capitale des deux détails indiqués plus haut dans la constitution des chasseurs de Prairies.

Il est bon de faire remarquer aussi que cette analyse ne nous éloigne en aucune manière du programme que nous nous sommes tracé. Nous avons suivi, depuis leur berceau asiatique, à travers la Sibérie et la région circumpolaire, les populations qui ont peuplé l'Amérique. Nous avons indiqué le rôle joué par le bison dans cette immense migration. Il a été la grande ressource des tribus sorties des pays glacés du Nord. Il leur a permis de se répandre à sa suite dans la plus grande partie du continent nord-américain. Mais, en même temps et par le fait même qu'il leur offrait une ressource, il leur imposait un groupement particulier, le *groupement nécessaire pour user de cette ressource.*

La manière de chasser le bison a donc exercé une action considérable sur la société des chasseurs de Prairies et, par là, sur l'ensemble des sociétés primitives de l'Amérique.

Cela posé, examinons les conséquences produites par la nécessité de chasser les bisons *en troupe.* Le fait de cette nécessité a été antérieurement et amplement démontré. Nous n'avons pas à y revenir (1).

I. — COMMENT LE GROUPEMENT DE CHASSE ÉBRANLE LE GROUPEMENT PATRIARCAL.

La chasse a, par elle-même, ainsi que nous l'avons constaté (2), une influence destructrice sur l'autorité des ancêtres. Elle ruine, par conséquent, un des éléments essentiels du système patriarcal : elle assure à la jeunesse robuste et entreprenante une supériorité indiscutable; elle fait ressortir la débilité des vieillards, rend leur sagesse presque inutile et entraîne leur meurtre rituel.

Mais le fait de la chasse *en troupe* produit un effet particulier, il crée un groupement nouveau, un groupement *en dehors de la famille.*

(1) *La Science sociale*, t. VII, p. 168 à 171.
(2) *Ibid.*, t. VII, p. 152 à 158.

Et c'est là une véritable transformation sociale, c'est un élément nouveau introduit dans la constitution.

Jusqu'ici, en effet, à travers les différentes contrées que nous avons parcourues à la suite des émigrants sibériens, la famille ou la tribu était le seul groupement existant. L'atelier se confondait avec elle : les pasteurs de rennes gardent *en famille* leurs troupeaux et courent sur la toundra accompagnés de leurs femmes, de leurs enfants, de leurs vieux parents; les légers traîneaux tirés par de nombreux attelages permettent ces déplacements en masse. Pour passer d'un continent à l'autre, les pêcheurs du détroit de Behring n'ont pas brisé non plus le lien patriarcal. Le pesant oumiak, avec son équipage féminin, glisse lentement sur la surface des eaux, tandis que les kayaks légers, montés par un seul homme, vont et viennent rapidement aux alentours du convoi qu'ils accompagnent, cherchant les meilleurs passages, signalant les dangers, éclairant la marche.

Sur le continent américain, les Esquimaux agissent de même. Ils circulent sur les fleuves sans abandonner leur famille, et celle-ci les suit dans tous les campements où il leur plaît de faire halte.

Chez les chasseurs de bisons, il en est tout autrement : un *parti de chasse* se forme d'un certain nombre d'hommes rangés sous le commandement d'un chef.

Ce n'est pas à dire qu'aucune femme ne se trouve jamais mêlée à ces partis de chasse. En général, au contraire, quelques chasseurs de Prairies amènent avec eux leur femme et leurs enfants, pour assurer ce qu'on appellerait, dans une armée d'Europe, le service de l'intendance. Le boucanage des viandes leur est confié la plupart du temps : elles réparent les mocassins, préparent les repas et tiennent le ménage de la petite troupe, mais elles ne sont plus, comme dans les tribus d'Esquimaux, exclusivement attachées au service de leur famille. Leur mari amène avec lui, dans sa cabane, ceux de ses camarades qui sont arrivés seuls sur la Prairie ; on organise la vie de ménage en petits groupes éphémères. Par exemple, dans une expédition à laquelle il s'était joint avec son beau-frère, Tanner raconte

qu'un Cree du fort de la Prairie l'adopta pour *membre de sa famille*, s'emparant de ses bagages et l'invitant à vivre dans sa cabane. « Il m'appela constamment, dit-il, *Ne-je* (mon ami), et me traita avec une grande bonté. Beaucoup d'autres guerriers qui, comme moi, n'avaient point de cabanes, furent admis, de la même manière, dans les familles qui en avaient (1). »

On sent dans ce récit la persistance des habitudes de clan et d'hospitalité dans une organisation qui tend à les détruire. Au bout de la campagne, qui fut courte, le lien momentané créé par hasard entre Tanner et ses hôtes se trouvait brisé. C'était un lien analogue aux liens de famille par son aspect extérieur, mais absolument différent au fond.

A tout moment d'ailleurs, l'Indien qui veut chasser le bison avec quelques camarades, dans le voisinage de son campement, laisse sa famille à elle-même, pour un temps plus ou moins long, après lui avoir assuré les provisions nécessaires.

Je ne parle ici, bien entendu, que des chasseurs de bisons et pendant qu'ils chassent le bison. Nous verrons d'autres tribus américaines chasser d'autres animaux sans abandonner le groupement patriarcal; nous verrons aussi les mêmes individus qui chassent le bison pendant une partie de l'année rejoindre leur tribu dans la saison-morte, à un moment où le travail auquel ils se livrent ne demande plus le groupement particulier du parti de chasse.

Le fait capital de ce groupement, c'est qu'il exige un chef, un chef distinct du patriarche, voire même un chef relativement jeune, puisque la vigueur corporelle lui sera nécessaire.

Nous nous trouvons donc en présence d'une hiérarchie *extérieure à la famille*. Il se créée une autorité autre que celle de l'ancêtre.

A vrai dire, c'est une hiérarchie très instable. Les partis de chasse se forment et se déforment avec une grande facilité; on change de chef pour un caprice; « tout sauvage, dit le P. de Smet, est toujours libre de quitter un chef pour passer sous un autre quand bon lui semble (2).

(1) *Mémoires de John Tanner*, t. II, p. 127.
(2) *Voyage aux Montagnes Rocheuses*, p. 181.

Ce trait marque deux points caractéristiques : en premier lieu, l'affaiblissement du joug patriarcal, que nous avons déjà noté; en second lieu, l'extrême mobilité des associations de chasse dont nous allons dire un mot.

II. — L'INSTABILITÉ DU GROUPE DE CHASSE.

Le sauvage n'apporte, à vrai dire, dans ces sociétés temporaires que sa vigueur physique et l'arc avec lequel il essaiera d'atteindre les bisons. Au soir d'une chasse abondante, quand il s'est assuré la part de viande à laquelle il a droit, il peut se retirer sans aucun dommage. Cette association est sans capital. Sa dissolution n'entraîne aucune difficulté; elle s'opère tout naturellement.

C'est le propre des associations qui ne mettent en commun aucun capital, de se nouer et de se dénouer avec une extrême facilité. Elles se prêtent d'ailleurs merveilleusement à la forme communautaire. C'est ce que fait voir, tout près de nous, l'organisation de quelques associations de ce genre qui subsistent encore dans l'Europe occidentale.

On retrouve encore aujourd'hui le travail en communauté parmi les portefaix de Marseille, les porteurs d'eau et les forts de la halle de Paris. Ces métiers sont simples en eux-mêmes; ils n'exigent aucune préparation spéciale, aucune qualité éminente; le jeune homme vigoureux qui est à ses débuts devient immédiatement l'égal de son ancien au point de vue du travail à faire. Rien ne s'oppose par conséquent à l'indivision des produits de ce travail.

La chasse de bisons est également un travail simple; elle permet donc la fondation facile et prompte des sociétés de chasseurs au même titre que le travail du portefaix permet la fondation facile et prompte de sociétés de portefaix, mais elle donne à ces sociétés un caractère d'instabilité particulière.

Elle exige en effet la vie nomade, et souvent la séparation des familles; les hommes réunis un beau matin pour attaquer un troupeau de bisons, se trouvent divisés d'intérêts le soir même

du jour où ils l'ont atteint; les uns veulent rejoindre leur cabane où les provisions manquent, les autres désirent, au contraire, poursuivre plus loin l'aventure, et le *parti de chasse* formé la veille se rompt sans plus attendre. Il va ainsi tantôt se grossissant d'un renfort inespéré, tantôt obligé d'abandonner la chasse à cause de son trop faible effectif, en sorte que l'autorité du chef qui le dirige est essentiellement instable et temporaire.

Mais, tout instable et temporaire qu'elle soit, la hiérarchie créée par le travail de la chasse prépare les habitants des Prairies aux expéditions de guerre.

Il est facile de se rendre compte, en suivant quelques-uns des récits de Tanner (1), que les troupes guerrières se réunissent et se séparent précisément de la même façon que les troupes de chasse; que la hiérarchie y présente le même caractère instable et momentané; en un mot, que le type du guerrier est issu du type du chasseur.

John Tanner raconte qu'il prit part à deux expéditions de guerre contre les Sioux, et voici comment les expéditions furent entreprises et conduites.

Dans la première, après avoir choisi pour sa famille un campement avantageux sur la rivière Pembinah, après s'être assuré par quelques jours de chasse heureuse d'une ample provision de viande boucanée pour sa femme et ses enfants, Tanner alla rejoindre un parti de Muskegoes décidé à faire campagne contre les Sioux. Là se trouvaient aussi des Crees, et des Ojibbeways, pleins d'ardeur guerrière, mais répugnant à suivre un chef muskegoe. Tanner et son beau-frère partirent donc seuls de leur nation avec A-Gus-Ko-Gant, le prophète du Grand-Esprit. Un renfort de vingt hommes ne tarda pas d'ailleurs à les rejoindre; il était conduit par un Ojibbeway ambitieux et chicaneur du nom de Ta-Bush-Shah, désireux d'enlever à son rival le commandement de sa petite troupe.

Bientôt des murmures se répandirent et plusieurs Indiens parlèrent tout haut d'abandonner le prophète du Grand-Esprit; c'é-

(1) V. dans *La Science sociale*, t. VII, p. 151 et 152. l'histoire de John Tanner.

tait le premier effet des manœuvres du petit chef Ojibbeway, et peu après son dessein éclata d'une manière plus évidente encore.

C'était au milieu d'un de ces plantureux repas qui accompagnent une chasse abondante. On approchait du territoire des Sioux, et déjà la colonne ennemie n'avançait plus que la nuit pour dissimuler sa marche. Cependant les vivres étaient devenus rares; un troupeau de bisons avait été reconnu dans le voisinage, et les guerriers affamés, abandonnant leur précédente tactique, s'étaient lancés à la poursuite d'une proie si précieuse. Une pareille faute ne pouvait pas manquer d'être relevée par Ta-Bush-Sha; il prit donc la parole et dit à haute voix : « Muskegoes, vous n'êtes pas des guerriers. Vous êtes venus bien loin de votre pays pour attaquer les Sioux. Des centaines de vos ennemis sont tout près de nous et vous ne saurez pas même en rencontrer un, à moins qu'ils ne viennent tomber sur vous et vous tuer. » Après ce début, il annonça la résolution d'abandonner un parti si mal conduit, et de retourner dans son pays avec ses vingt hommes.

La débandade était commencée. Aussitôt la défection des Ojibbeways, quelques jeunes Muskegoes les voyant s'éloigner du camp, avaient voulu tirer sur eux; un moment après, ils se mettaient à suivre leurs traces, tandis que les principaux chefs, A-Gus-Ko-Gaut en tête, restaient assis en silence. Le compagnon de Tanner fut bientôt parmi les fuyards, tandis que celui-ci, voulant témoigner sa fidélité au chef de l'expédition, venait s'asseoir à quelques pas de lui. Pendant la plus grande partie du jour, le mouvement se continua sous les yeux impassibles du prophète du Grand-Esprit, sans qu'il témoignât son désappointement, sans aucune tentative de sa part pour arrêter les mécontents, sans qu'aucun muscle de son visage ne trahît ses impressions. Cependant, lorsque le vieux chef vit sa troupe réduite de soixante hommes à cinq, les larmes s'échappèrent malgré lui de ses yeux.

C'était, en effet, la fin de l'expédition. Cinq hommes, quelque déterminés qu'ils fussent, ne pouvaient rien attendre de leur

courage dans une lutte contre les Sioux. En demeurant dans le voisinage de l'ennemi, ils couraient risque d'être massacrés sans profit, et chacun dut songer à rentrer chez lui par la voie la plus courte (1).

Tanner prit part à une autre expédition contre les Sioux, mais celle-là offrait un contingent beaucoup plus considérable. Le rendez-vous avait été donné à la montagne de la Tortue, et lorsque Tanner y arriva avec une bande de quatre cents hommes, Crees, Assiniboins, ou Ojibbeways, il y trouva une autre troupe composée d'individus des mêmes nations, mais dont le nombre s'élevait à un millier d'hommes.

Ce ne fut pas sans une certaine surprise que s'opéra la rencontre. Une force aussi nombreuse inspirait aux compagnons de Tanner plus de défiance de la sincérité de l'alliance que d'espoir dans son succès, et l'événement ne tarda pas à justifier leurs appréhensions.

Dès la première nuit de la réunion, deux Ojibbeways furent tués ; la nuit suivante, deux chevaux appartenant aux Assiniboins eurent le même sort, et trois autres furent encore tués la troisième nuit. » Peu de jours après, une légère dispute engagée entre des enfants pendant leurs jeux dégénéra en une rixe sanglante et entraîna deux morts d'hommes.

Les chefs jugèrent avec raison que ces luttes se renouvelleraient sans cesse tant qu'on demeurerait au camp et décidèrent de se mettre en marche le lendemain matin. Ils partirent en effet, mais la moitié seulement des guerriers consentit à les suivre. Tous les autres, dont beaucoup avaient accompli de très longues marches pour venir au rendez-vous, tournèrent la face vers leur pays et reprirent tranquillement la route que quelques-uns d'entre eux avaient mis une année entière à franchir. Les dissensions avaient abattu leur ardeur ; l'idée leur était venue que les profits de l'expédition pourraient bien se réduire à peu de chose ; enfin leur amour de l'indépendance se trouvait froissé par la nécessité d'obéir constamment aux ordres des chefs.

(1) *Mémoires de John Tanner*, t. I, p. 241 à 262.

Quatre jours après, deux cents Assiniboins firent volte-face, sans se laisser impressionner le moins du monde par les injures de ceux qui persévéraient. La petite troupe se trouvait réduite par leur défection au chiffre de cinq cents. Elle n'était plus que de quatre cents, lorsqu'on arriva à deux journées du village que l'on se proposait d'attaquer. Enfin, il ne se présenta que vingt hommes décidés à suivre le chef, quand il fallut reprendre la marche pour aller à la rencontre de l'ennemi.

Cette fois encore, l'armée de quatorze cents hommes réunie contre les Sioux s'était complètement dispersée avant d'avoir engagé la lutte, et pourtant il serait profondément injuste d'accuser les Indiens des Prairies de lâcheté. Le piteux résultat de leur entreprise guerrière doit être uniquement attribué à leur répulsion profonde pour tout ce qui entame leur indépendance. Tanner indique lui-même d'ailleurs et d'une façon très nette la cause de l'échec : « De ces quatorze cents guerriers, dit-il, nul ne voulait reconnaître aucune autorité supérieure à sa volonté. Il est vrai que, d'ordinaire, ils accordent une sorte de déférence, un certain degré de soumission au chef sous les ordres duquel ils se sont mis en marche : mais, le plus souvent, cette obéissance ne dure qu'autant que la volonté du chef correspond entièrement aux inclinations de ses guerriers (1).

La chasse aux bisons n'a donc pas donné à ces hommes l'habitude de la discipline, de la hiérarchie stable, et la guerre n'est pas davantage capable de leur en faire faire l'apprentissage.

Ce fait n'a rien d'extraordinaire au premier abord ; il surprend néanmoins quand on le rapproche d'autres phénomènes d'apparence analogue et de résultat contraire ; je veux parler des expéditions guerrières des jeunes Scandinaves.

La science sociale a démontré l'influence prépondérante des Scandinaves, des Normands, sur l'établissement du régime féodal en Europe ; elle a reconnu, dans leur organisation, les germes de l'état social qui s'est développé au moyen âge, principalement dans la France du nord-ouest. La stabilité et la hiérarchie sont

(1) *Mémoires de Tanner*, t. II, p. 126.

donc nées de ces expéditions aventureuses entreprises par les jeunes gens de la Norwège, et pourtant le mode de recrutement était assez semblable à celui que nous avons observé chez les chasseurs de bisons.

Il y a là une objection que je tiens à prévenir, un point de détail qu'il est utile de préciser.

III. — POURQUOI UNE HIÉRARCHIE STABLE N'EST PAS NÉE DU GROUPEMENT DE CHASSE ET DE GUERRE.

Établissons d'abord l'analogie.

Chaque année, au printemps, les rois de la mer réunissaient autour d'eux une bande de jeunes gens, choisis parmi les plus vigoureux et les plus braves. Aucun de ces jeunes gens n'était obligé de s'embarquer avec tel ou tel viking ; aucun viking n'était tenu d'amener avec lui ses parents ou ses voisins; les engagements étaient essentiellement volontaires.

De même les engagements de nos chasseurs guerriers de la Prairie; suivant son caprice on se joint à une expédition ou à une autre, sans qu'aucun lien de famille ou de clan soit une raison déterminante de choisir un chef plutôt qu'un autre.

En Norwège comme en Amérique, ces liens volontairement acceptés ont une durée courte; on part avec un viking, sans savoir ni si on reviendra avec lui, ni si on se rangera sous la bannière d'un autre chef; à la première occasion favorable, à la première chance d'établissement prospère, le jeune Scandinave abandonne ses compagnons.

Où donc commence la différence? Où se trouve le détail déterminant qui fait évoluer le type de l'écumeur de mer scandinave vers la hiérarchie fixe et stable, tandis que le type du chasseur de Prairie demeure dans la sphère des engagements fantaisistes?

Pour débrouiller cette énigme, il faut se représenter le but que poursuivent dans leurs entreprises les deux types mis en présence.

Nous savons ce que recherche le Scandinave. Il part pour trouver de la terre à cultiver, pour se faire un domaine.

Les chasseurs indiens ont un tout autre désir; leur rêve n'est pas d'occuper un pays afin de le labourer, mais de parcourir des territoires de chasse assez productifs et assez vastes pour qu'ils puissent se dispenser de la culture. Quand des voisins deviennent gênants, ou qu'ils détiennent un beau pays de chasse, on cherche à les déloger : voilà le motif de guerre.

Ainsi, tandis que le Scandinave s'embarque pour faire de la culture, l'Indien entreprend ses expéditions pour se dispenser d'en faire.

Parfois même, il part de chez lui et se condamne à de longues marches pour aller guerroyer contre une nation renommée par sa bravoure, sans aucun autre motif que le désir de rapporter dans sa cabane quelques chevelures, ou peut-être de ramener un prisonnier.

Les Chippeways ont ainsi longtemps entretenu contre les Sioux une haine féroce, que de fréquentes guerres venaient raviver. Souvent il fallait à un Chippeway rester quinze mois durant éloigné de sa famille, pour satisfaire son besoin de luttes sanglantes, et pourtant les expéditions contre les Sioux se succédaient sans relâche (1).

Mais quel que soit le mobile des guerriers indiens, qu'il s'agisse pour eux d'assouvir une soif de vengeance, ou d'éloigner un voisin incommode, jamais les chefs d'une expédition ne distribuent à leurs compagnons la propriété des terres conquises, jamais leur pouvoir éphémère ne se consacre et ne se fixe par une hiérarchie des terres.

Or c'est là ce qui a lieu pour les Scandinaves. Leurs vikings, après les avoir conduits à la victoire, restent encore leurs chefs, parce qu'ils leur accordent la libre possession d'une terre moyennant la reconnaissance de leur suprématie. Dans la flottille, chaque barque se ralliait à celle du viking : une fois la conquête achevée, chaque domaine dépendra d'un domaine suzerain, et la féodalité se trouvera fondée.

(1) *Voyages chez différentes nations sauvages de l'Amérique septentrionale*, par J. Long, p. 146 et 147.

En un mot, la hiérarchie des vikings, toute momentanée et instable au début de l'entreprise, se fixe *par la terre*.

La hiérarchie des associations de guerre indiennes ne se fixe pas, parce que jamais elle ne se pose sur le sol, jamais elle ne préside à son exploitation. Quand l'expédition a réussi, les guerriers retournent dans leurs familles, emportant leurs trophées; ils accrochent les chevelures aux montants de leur hutte, puis ils content, dans d'interminables récits entrecoupés de danses et de chants, les actes héroïques de leur campagne. C'est là tout le fruit qu'ils en tirent. La troupe à laquelle ils s'étaient joints se trouve irrémédiablement dissoute après un succès éclatant, parce qu'elle ne poursuit aucun but stable, aucune entreprise de durée.

Cette simple comparaison de deux façons différentes d'entendre la guerre chez les Scandinaves et parmi les chasseurs indiens nous fournit un curieux aperçu de la cause qui a partout assuré, dans les différents pays d'Europe où ils ont pénétré, la prédominance des émigrants norwégiens, des Normands.

Cette cause, c'est leur apprentissage de la culture, leur formation préexistante de patrons agricoles.

Ils sont venus comme tant d'autres, sans pouvoirs fixes, sans organisation durable. Leurs chefs étaient d'heureux aventuriers, des hommes qu'une ruse plus habile, une volonté plus ferme, un coup d'œil plus perçant avaient désignés à la conduite des expéditions; mais, dès qu'ils s'emparent d'une contrée, il la font leur, ils la prennent irrévocablement, et l'ordre règne sans retard sur ces terres nouvellement conquises.

Tandis que d'autres barbares n'apportent avec eux que le désordre et l'instabilité, les Normands pacifient et régularisent autour d'eux.

C'est qu'ils entendent vivre sur ce sol arraché à ses anciens détenteurs; ils veulent le cultiver, y fonder des établissements durables, et pour cela, il leur faut faire régner autour d'eux l'ordre et la tranquillité.

Lorsque, dans une contrée, le soin de l'ordre public est confié à ceux qui ont à cet ordre l'intérêt le plus direct, aux propriétaires

fonciers vivant du sol, on peut être sûr que l'ordre n'est pas troublé.

Or les propriétaires normands, vainqueurs d'hier, ont la puissance entre les mains, et ils l'emploient consciencieusement.

C'est pourquoi, soit dit en passant, le système féodal, qui consiste essentiellement à faire gouverner une contrée par les maîtres du sol, est parvenu à assurer à l'Europe occidentale, à une époque où la population ne formait qu'un extraordinaire mélange, une réunion chaotique de mille populations diverses, la situation prédominante qu'elle a prise dans le monde. Sans doute la transformation, la fusion, pour mieux dire, ne s'est pas faite sans de terribles secousses; mais à travers les vicissitudes et les troubles du moyen âge, une grande œuvre se poursuivait, la formation de la race humaine qui a incontestablement brillé dans l'histoire de l'éclat le plus vif et qui exerce aujourd'hui encore dans l'univers, soit par elle-même, soit par ses rejetons du Nouveau-Monde, l'influence suprême.

Tout cela a manqué à l'Amérique primitive. Les Américains d'aujourd'hui sont les fils d'Européens transplantés; ils ont conquis le sol et chassé la population indigène, parce que jamais elle n'avait rencontré dans sa formation le germe d'une hiérarchie stable, parce que jamais elle n'avait été décidément et définitivement *agricole*.

Nous aurons maintes occasions de vérifier ce point. Pour le moment, il nous suffit de rappeler que les chasseurs de bisons font la guerre pour elle-même, sans conquérir des terres à cultiver, et que l'instabilité de leurs institutions publiques tient à cette cause.

Les récits de Tanner, que j'ai résumés en quelques lignes, pour mettre sous les yeux des lecteurs le tableau de cette instabilité, ont pu faire naître chez quelques-uns l'idée que les Indiens des Prairies manquaient de courage. Ces guerriers pleins d'ardeur au début de la campagne; ces hommes qui se grisent à la pensée de leurs exploits futurs et quittent leur famille en chantant leur médecine de guerre; ces fanfarons qui, une fois à une faible distance de l'ennemi à combattre se débandent sous divers prétextes et

abandonnent leurs chefs à la veille du combat, ne semblent pas des héros. Plus d'un poltron en campagne saurait trouver de merveilleux raisonnements pour rentrer dans ses foyers, s'il entrevoyait la possibilité de le faire; mais il n'est guère admissible que de pareils sentiments puissent être habituels aux chasseurs de bisons, qui exposent quotidiennement leur vie en poursuivant leur proie.

C'est donc ici le lieu de rappeler le caractère dangereux de cette chasse et d'examiner les effets qu'il produit sur la formation de la race indienne.

Il ne s'agit pas seulement, on le comprend, de venger les Indiens d'un reproche mal fondé. La portée de notre analyse va plus loin. S'il est prouvé, en effet, que la pusillanimité n'est pas habituelle aux chasseurs de bisons, il faudra bien admettre qu'un autre mobile les pousse à abandonner les expéditions commencées, et ce mobile, ce ne peut être que celui que nous avons indiqué et sur lequel John Tanner insiste très nettement, la difficulté d'établir solidement une hiérarchie extérieure à la famille, de créer des chefs véritables.

En montrant la bravoure et le sang-froid des Indiens de la Prairie, nous rendrons plus sensible encore leur incapacité à se hiérarchiser sérieusement.

IV. — L'HABITUDE DU DANGER ET SES EFFETS.

On connaît les péripéties de la chasse aux buffles; un animal blessé, un taureau principalement, ne manque pas de courir sus à l'homme et cherche à l'éventrer. Les exemples de ce fait sont nombreux; en voici un cité par le capitaine Bonneville. « Durant la grande chasse aux buffles, un des Indiens pressait le taureau de si près que l'animal se retourna soudain contre lui. Son cheval s'arrêta effrayé et le renversa en arrière. Avant qu'il pût se relever, le buffle s'élança furieux et le perça d'un coup de corne, à la poitrine, d'une manière si grave que des flots de sang sortirent par la blessure. Il fut transporté au camp, où on le

pansa. Se sentant mourir, il fit assembler ses amis autour de lui et fit son testament verbal : c'était une espèce de chant mortuaire, dont la fin de chaque phrase était répétée en chœur par les assistants. *Il mourut sans se plaindre* (1). »

Tanner, dont l'intrépidité ne saurait être mise en doute, se vit obligé de reculer un jour devant la colère d'un vieux bison mâle venu au secours d'une vache blessée et acharné à défendre son cadavre. C'était au début d'une expédition contre les Sioux, et quelques-uns de ses compagnons d'armes avaient abattu une vache sans oser s'en emparer, par crainte du buffle qui la suivait. « Vous êtes des guerriers, leur dit Tanner, vous allez loin de votre pays chercher un ennemi, et vous ne pouvez pas enlever la femme de ce vieux bison qui n'a rien dans les mains ! » Et, sans hésiter, il marcha droit sur le taureau; mais, voyant celui-ci fondre sur lui avec impétuosité, il n'eut que le temps de faire faire volte-face à son cheval pour échapper à une mort certaine. Les Indiens rirent de bon cœur à ses dépens et il ne fallut pas moins qu'une série de ruses fort habiles et souvent renouvelées pour atteindre ce vieux défenseur du sexe faible (2).

C'est souvent, en effet, par la ruse que l'on parvient à déjouer la colère d'un bison irrité, qu'on s'approche de lui par côté en attirant son attention sur un autre point au moyen de feintes savantes; cette nécessité de chasse développe chez les Indiens l'habitude de stratagèmes dont nous retrouverons la trace dans leurs manœuvres de guerre.

A la guerre, en effet, tout se passe comme à la chasse pour les habitants de la Prairie. Washington Irving rapporte, dans son *Voyage à l'ouest des États-Unis*, que sa petite troupe prenait toujours soin de s'abriter dans des endroits couverts, lorsqu'on avait quelque raison de craindre une attaque des Pawnies. Ces chasseurs de plaines sont absolument déroutés par cette précaution; leur manière de combattre, tirée de la chasse du bison, consiste à profiter de la vitesse de leurs chevaux pour « fondre

(1) *Voyages et aventures du capitaine Bonneville*, par Washington Irving, t. II, p. 234.

(2) *Mémoires* de Tanner, t. I, p. 246 et 247.

comme des vautours sur leur ennemi, tourner autour de lui et décocher leurs flèches avec certitude (1). » Je cite cet exemple, bien que la présence des chevaux indique qu'il est postérieur à l'époque que nous étudions, pour montrer comment la méthode de guerre a subi le contre-coup des transformations de la méthode de chasse, comment elle en forme une dérivation.

Fenimore Cooper a mis en scène, dans son roman de *La Prairie*, des guerriers dont les procédés d'attaque peignent aussi, et d'une manière singulièrement vivante, l'alliance de ruse et de courage, de dissimulation et d'intrépidité, que les Indiens de la Prairie doivent à la chasse du bison. Je demande la permission de rappeler ici, à titre d'illustration et pour éclairer mon sujet, des vives couleurs d'une imagination de romancier observateur, un des épisodes les plus caractéristiques de l'œuvre de Cooper.

Un parti d'émigrants blancs vient de camper sur la Prairie. La nouvelle en est parvenue aux oreilles de Mathoree, chef Sioux, redoutable par sa prudence consommée et son imperturbable sang-froid. Accompagné de deux guerriers éprouvés, celui-ci entreprend une hasardeuse reconnaissance.

Arrivé aux approches du camp, qui est plongé dans le plus profond silence, Mathoree fait signe à ses deux compagnons de s'arrêter; lui seul veut accomplir la partie la plus périlleuse de son entreprise. Et, se faufilant sans bruit sur le sol, il parvient jusqu'à une sentinelle avancée. C'est un jeune homme aux formes athlétiques, plein de vigueur, mais accablé de fatigue et vaincu par le sommeil. Le chef l'examine avec soin et surprend sur ses traits un imperceptible mouvement. Aussitôt il se couche à terre et se dissimule derrière un tronc d'arbre, portant immédiatement la main à son couteau. Tout d'abord, l'idée lui vient de transpercer ce voisin incommode; mais il réfléchit qu'un seul cri peut donner l'éveil au camp, et il poursuit son audacieuse perquisition. Par des prodiges d'adresse, de sang-froid et de bonheur, il pénètre jusqu'à la tente du chef des émigrants, découvre l'enceinte de branches de cotonnier où est enfermé le bétail, et

(1) Washington Irving. *Voyage dans les Prairies à l'ouest des États-Unis*, p. 179.

parvient à faire sortir du camp les animaux effrayés avant que la petite troupe, revenue de sa première surprise ait eu le temps de songer à autre chose qu'à sa propre défense (1).

Pour accomplir de pareils tours de force, il faut une âme exempte de tout sentiment de frayeur; il faut aussi un corps rompu par un apprentissage spécial à ces mille précautions, à ces stratagèmes, que l'Indien des prairies doit employer pour approcher les bisons.

L'imagination de Cooper ne paraît pas d'ailleurs avoir ajouté à la réalité des faits dans le portrait qu'il nous a tracé de Mathoree. Les voyageurs rapportent souvent des détails aussi invraisemblables sur l'habileté prodigieuse de l'Indien à surprendre son ennemi.

Le capitaine Bonneville avait laissé une brigade de trappeurs se diriger vers la montagne de la Longue-Corne, en leur recommandant de faire bonne garde dans leurs campements. Une nuit, après une fatigante journée de marche, l'homme de garde s'était assoupi quand un bruit de pas parvint à son oreille. « Il ouvrit les yeux à demi et vit deux ou trois élans qui rôdaient parmi les huttes, s'arrêtant, flairant et broutant çà et là. La La vue d'élans dans l'enceinte du camp lui causa quelque surprise; mais, comme il était repu, la chair de ces animaux lui était assez indifférente. Il les laissa donc paître sans encombre et retomba dans son assoupissement (2). »

A la pointe du jour, tout le monde fut réveillé en sursaut par une détonation d'armes à feu accompagnée d'horribles clameurs. En même temps, une partie des chevaux s'enfuyait et les autres se démenaient tout tremblants. C'était le résultat d'une manœuvre de guerriers Pieds-Noirs campés dans le voisinage. Couverts de dépouilles d'élans, quelques-uns d'entre eux avaient pénétré au milieu des trappeurs endormis pour reconnaître leur force et couper les entraves des chevaux; puis, une fois revenus parmi leurs compagnons, ils cherchaient à effrayer les chevaux

(1) Bonneville, t. I, p. 278 et suiv.
(2) F. Cooper, *La Prairie*, chap. IV et V.

par leurs cris, afin de leur faire prendre la fuite et de s'en emparer sans danger.

Ce déguisement de l'Indien en élan ne lui sert pas seulement à voler le bétail; il l'emploie souvent aussi pour d'autres desseins, et ce n'est là qu'une des mille ruses auxquelles il a recours. On peut se rendre compte qu'elle n'est pas dépourvue d'audace.

C'est donc une vie pleine de dangers que celle des chasseurs guerrier des Prairies. Au surplus, leur corps en porte ordinairement les traces, témoin ce récit du P. de Smet. Un jour, causant avec sept Têtes-Plates de son escorte, il leur faisait raconter leurs exploits; chacun d'eux disait le nombre de buffles qu'il avait abattus, et les circonstances mémorables dont certaines de ses chasses avaient été accompagnées; puis, passant de là aux souvenirs de leurs guerres avec les Pieds-Noirs, les compagnons du missionnaire lui montrèrent les cicatrices de leurs blessures. « L'un avait eu la cuisse percée de part en part de quatre balles... Un autre me montra le bras et la poitrine percés d'une balle. Un troisième, outre quelques coups de couteaux et de lance, avait reçu dans le ventre, à cinq pouces de profondeur, une flèche armée d'une pointe de fer. Un quatrième avait encore deux balles dans le corps. Un cinquième était boiteux; la balle d'un Pied-Noir caché dans un trou lui avait cassé la jambe (1). »

V. — LE CARACTÈRE MOMENTANÉ DE LA CHASSE.

Telle est la formation que donne à ceux qui la pratiquent la vie sur la Prairie. Pleins d'habileté et de courage individuels, capables d'exploits guerriers extraordinaires, ils ne sont pas susceptibles de s'organiser en groupements stables ni en groupements nombreux. Toute troupe qui dépasse l'effectif ordinaire d'un parti de chasse est condamnée à de perpétuelles divisions, et, pour cette raison, les divers chasseurs qui vivent du bison n'ont jamais pu se réunir en masse contre un ennemi commun.

(1) P. de Smet. *Voyage aux montagnes Rocheuses*, p. 209 et 210.

Les immigrants européens ont eu souvent à souffrir de leurs embuscades, jamais ils ne se sont vus arrêtés par le rempart d'une puissante force armée. Toute tentative de coalition de la part des Indiens était vouée à une prompte dissolution.

La chasse du bison vient encore accuser la distinction entre les diverses nations qui parcourent la Prairie par un dernier caractère. Elle est *momentanée*.

Les migrations régulières du buffle amènent ce résultat, que pendant l'hiver aucun Indien ne se montre sur la Prairie (1). C'est, à cette époque de l'année, un sol sans ressources; la neige couvre la terre de sa blancheur uniforme, qu'aucun troupeau ne vient trancher par ses sombres couleurs. Il faut alors se retirer dans d'autres contrées, il faut y vivre, en sorte que les chasseurs de Prairie doivent toujours compléter les ressources de la chasse du bison par quelque autre ressource. A supposer, par conséquent, qu'ils se réunissent en grandes troupes dans leurs expéditions de chasse et de guerre, il leur faudrait toujours se séparer à la fin de la saison pour aller, chacun de leur côté, attendre, à l'aide d'un autre travail, le retour de la saison prochaine.

La Prairie est, en somme, le rendez-vous de la chasse des buffles, rendez-vous où chacun arrive d'une contrée différente, en petites troupes séparées, en groupes de chasse, sans qu'aucun intérêt pousse ces différents partis à se joindre en un seul. On y arrive à l'état de bandes rivales, on y reste à l'état de bandes rivales, on en part avec de nouvelles semences de division et de haine. La Prairie ne constitue donc pas un terrain propre à la formation d'une hiérarchie compliquée, puisque la chasse du bison n'exige pas d'énormes rassemblements, ni une hiérarchie stable, puisque cette chasse est momentanée.

Mais ce caractère momentané de la chasse sur la Prairie produit d'autres effets d'une grande importance pour la suite de cette étude.

Nous avons dit que les émigrants de la région circumpolaire avaient dû s'engager volontiers dans une contrée peuplée de bi-

(1) Washington Irving, *Voyage dans les Prairies*, p. 191.

sons, après des famines fréquentes et les misérables régals qu'ils avaient connus antérieurement. Aujourd'hui encore, on peut se rendre compte de leur enthousiasme par celui que témoignent les voyageurs à la vue du premier troupeau qui se présente à leurs yeux et annonce la fin de leurs privations. Toutefois, ils ne rencontraient pas sur la Prairie une ressource constante. Une saison devait venir où l'abondance ferait place à une disette absolue; il faudrait alors chercher des moyens d'existence dans les contrées voisines, et cette nécessité détermina le peuplement de l'Amérique du Nord tout entière.

En effet, la région du buffle, beaucoup plus étendue autrefois, se trouvait entourée d'une ceinture de montagnes et de forêts dans lesquelles les émigrants du Nord durent pénétrer. Quelques-uns furent contraints par des voisins plus puissants à demeurer constamment dans ces parages montagneux et forestiers, sans pouvoir atteindre les territoires de chasse aux bisons à l'époque favorable. D'autres, au contraire, se maintinrent, non sans luttes, sur les confins de la Prairie, profitant chaque année des abondantes ressources qu'elle leur offrait, sans abandonner pour cela leurs quartiers d'hiver.

Ce furent les chasseurs de Prairies. Pour les étudier complètement, il nous faut donc quitter le domaine du bison et suivre les différentes peuplades dans les contrées diverses où elles furent contraintes de se réfugier.

Toutes seront marquées des caractères communs que nous a révélés l'analyse de la chasse au bison. Elles feront montre de leur bravoure; l'autorité des petits chefs y sapera l'autorité des vieillards; mais toutes aussi présenteront certains traits différents. La population nomade des Prairies n'est pas homogène.

La suite de ce travail nous permettra de pénétrer dans le détail de cette diversité; nous allons, en effet, quitter la Prairie et suivre nos chasseurs dans les différentes contrées où ils s'établissent quand les troupeaux de bisons échappent à leur atteinte.

P. de Rousiers.

(*A suivre.*)

L'HORLOGER DE SAINT-IMIER.

III.

LE PATRIMOINE DE L'OUVRIER (1).

III. — LA QUESTION DU SALAIRE ET DE L'ÉPARGNE.

L'étude monographique de l'horloger de Saint-Imier nous a déjà permis d'analyser dans le détail les deux principaux éléments dont se compose le patrimoine de l'ouvrier : la propriété industrielle et la propriété du foyer.

A mesure que l'industrie horlogère tend à évoluer, et évolue de l'organisation de la fabrique rurale collective vers celle de l'usine, la classe ouvrière est peu à peu expropriée; la propriété des objets qu'elle fabrique, des instruments de travail, de l'atelier, la possession de son foyer lui échappent. Et ces mêmes ouvriers que nous avions observés dans les montagnes, au milieu des pâturages du Jura, maîtres de leur industrie et de leur foyer, nous les retrouvons à Saint-Imier, au Locle, à Chaux-de-Fonds, dans ces grandes agglomérations que les usines ont fait naître, dépendants de l'usinier, qui détient les moyens de travail, et des propriétaires, qui possèdent les habitations.

Quelles sont les causes et les conséquences de cette évolution? Nous les avons déterminées, en ayant bien soin d'indiquer que nous ne nous trouvions pas en face de faits exceptionnels, mais en présence de lois générales : lois qui ne s'appliquent pas seulement à l'industrie horlogère, mais à toutes les industries, comme celles du filage, du tissage, etc..., qui, sous l'empire de causes analogues, ont dû accomplir la même évolution.

Pour en finir avec l'étude du patrimoine de l'ouvrier, avec

(1) Voir les articles précédents, t. VI, p. 158, 249, 525 et t. VII, p. 90.

l'observation de ses moyens d'existence, il nous reste aujourd'hui à en analyser le dernier élément, le salaire ; élément dont la nature est tellement précaire que l'on peut dire que c'est la forme infime de la propriété.

Quelle va être la loi des salaires dans la triple organisation d'atelier de l'industrie horlogère? Leur loi d'évolution, c'est-à-dire les changements et les variations qui se produisent dans leur nature et dans leur taux, va-t-elle se ressentir de celle que nous avons déterminée pour la propriété de l'industrie et du foyer?

Les salaires donnés par l'industrie vont-ils augmenter à mesure que les autres ressources procurées par le séjour à la campagne et par le travail agricole vont diminuer?

Les engagements, qui, liant le patron à ses ouvriers, assurent ces derniers de leurs salaires, vont-ils devenir de plus en plus stables et permanents à mesure que les familles ouvrières vont être décollées du sol, entassées dans les villes, dépouillées de toute espèce de propriété?

Le salaire, en un mot, va-t-il devenir plus fort et plus assuré à mesure qu'il deviendra le seul moyen d'existence de la classe ouvrière?

Cette question élucidée, il sera facile de poser scientifiquement les conditions où les familles ouvrières peuvent s'adonner à l'épargne, réussir à s'élever dans la propriété et fonder un patrimoine.

I.

Dans le régime de la fabrique rurale collective, qui comprend encore aujourd'hui l'immense majorité de la population horlogère du Jura bernois, de la population industrielle de la Suisse, les familles ouvrières mènent de front les occupations rurales et les travaux d'industrie.

Aux Genevez, comme dans tous les villages perchés sur les monts Jura, aux confins des pâturages, on aperçoit à la principale fenêtre de tous les chalets un paysan assis devant un établi, en train de confectionner une partie de montre. Les travaux de l'art pastoral, l'exploitation des pâturages et des forêts laissent

à ces gens de nombreux loisirs, qu'ils remplissent en s'adonnant à une foule d'industries accessoires, parmi lesquelles l'industrie horlogère tient une place prépondérante (1).

Mais il importe, pour comprendre la façon toute particulière dont la question des salaires va se traiter dans ces montagnes, de bien se rendre compte que ces familles ouvrières sont surtout paysannes. C'est de l'élevage, de l'exploitation de leurs domaines, des pâturages de leurs bourgeoisies, qu'elles tirent leurs principaux moyens d'existence ; c'est sur les travaux agricoles et sur la propriété rurale que leur vie est assise ; elles ne se livrent à l'industrie que pour trouver le supplément de ressources dont elles peuvent avoir besoin, que pour amasser les sommes d'argent nécessaires au complet achèvement de leur établissement rural. Une fois cet établissement assuré, la plupart de ces familles abandonnent l'industrie et deviennent franchement paysannes.

Dans de pareilles conditions, le règlement des salaires s'opère facilement.

Il est de tradition que les chefs de comptoir, établis dans les bourgs où ils centralisent les montres fabriquées, ou achevées dans les montagnes, payent leurs ouvriers d'après le travail effectué, c'est-à-dire aux pièces ; ce mode de rémunération est d'ailleurs employé dans toutes les fabriques collectives ; il est le mode normal dans une organisation industrielle où l'ouvrier travaille comme il veut, quand il veut, toujours en dehors de la surveillance de son patron.

Le taux des salaires est généralement assez bas, et ceci pour plusieurs raisons. D'abord les ouvriers sont établis et demeurent à la campagne, où la vie est toujours à meilleur marché que dans les villes ; il s'ensuit donc que si le salaire devait être fixé uniquement d'après le coût de revient d'un ouvrier, c'est-à-dire d'après le minimum de ce qui lui est nécessaire pour vivre dans un lieu déterminé, ce minimum serait plus bas à la campagne que dans les villes. Mais, — et ceci est le point le

(1) *La Science sociale*, Le paysan jurassien, t. III, page 408.

plus important, — la vie des familles ouvrières des fabriques rurales collectives ne dépend pas uniquement du salaire de leurs travaux industriels; leurs principaux moyens d'existence, leur stabilité, je l'ai dit, reposent essentiellement sur leurs travaux agricoles, sur leurs propriétés rurales; aussi peuvent-elles accepter des salaires qui paraîtraient et seraient insuffisants pour des ouvriers urbains.

S'appuyant sur leurs domaines et sur leurs pâturages, les paysans jurassiens se contentent de salaires très modiques, et, quoique travaillant à la main, ils luttent encore avantageusement contre les ouvriers des usines qui se servent des machines-outils les plus perfectionnées; bien plus, patronnés par leurs Bourgeoisies, ils ne sont pas forcés de demander aux établisseurs, en sus du salaire, ces nombreuses subventions que nous allons voir bientôt les ouvriers d'usine réclamer de leurs patrons. Les crises industrielles, les ralentissements dans la production laissent calmes ces populations rurales; si les travaux d'horlogerie, partant leurs salaires, viennent à manquer, leur principaux moyens d'existence demeurent : elles sont sûres du lendemain. Retranchez subitement à V***, aux paysans des Genevez, les ressources que leur procurent leurs industries accessoires, faites le compte des moyens d'existence qui leur restent, et vous verrez que la sécurité de leur vie ne sera nullement ébranlée de ce coup.

Il est assez difficile d'établir par des nombres le bon marché exceptionnel de la main-d'œuvre dans les montagnes du Jura; les différents chiffres que je devrais rapprocher pour établir une comparaison entre le taux des salaires aux Genevez et à Saint-Imier ne sont pas comparables. Ici, les ouvriers travaillent tantôt à la journée, tantôt aux pièces; là, toujours aux pièces. Dans les montagnes, ils opèrent à la main; dans les usines, à l'aide de machines-outils. Enfin, les diverses parties de la montre exigent des aptitudes professionnelles bien différentes. On comprend, par toutes ces raisons, la difficulté qu'il y a à rapprocher le taux des salaires. Malgré cette difficulté, en prenant deux ouvriers qui travaillent, autant que possible, dans les mêmes conditions, j'ai

réussi à établir que le salaire de l'ouvrier rural ne dépassait jamais 2 fr. 50 à 3 francs par journée, tandis que celui de l'ouvrier urbain était de 4 francs au moins.

C'est ainsi que, grâce au bas prix de la main-d'œuvre, l'industrie horlogère se maintient dans les montagne du Jura bernois et du Jura français; c'est ainsi que le travail à la main des ouvriers ruraux soutient vigoureusement la concurrence des machines-outils des usines. Ce fait que nous observons à propos de l'industrie horlogère peut se remarquer en Suisse, dans les Flandres, en Vendée, etc., à propos des industries textiles; on rencontre encore, çà et là, dans les campagnes de ces provinces, des métiers à bras luttant avantageusement contre les grandes usines de tissage de Rouen, de Mulhouse et de Manchester.

Les paysans jurassiens, qui se livrent à l'industrie horlogère, ayant leur existence assurée par leur exploitation rurale, n'éprouvent pas le besoin de toucher le montant de leur salaire après chaque opération, ou à des intervalles très rapprochés. D'après une coutume, fondée sur l'entente générale, les établisseurs règlent ce qu'ils doivent à leurs ouvriers tous les six mois. De cette façon, l'argent arrive épargné, capitalisé entre les mains des familles ouvrières. Les paysans jurassiens sont d'autant plus portés à laisser ainsi leurs salaires s'accumuler et faire une épargne qui monte généralement, en fin de compte, à 100 ou 150 francs, que c'est précisément quand leur avoir a atteint ce chiffre qu'ils en trouvent l'emploi exact, total, le placement immédiat.

Vous vous rappelez l'importance des parcelles de prairies à faucher; vous vous souvenez par quel ingénieux mécanisme cette propriété privée accroît, à mesure qu'elle s'étend, le droit de celui qui la possède, à la propriété communautaire, à la jouissance du droit de Bourgeoisie (1); eh bien, le prix de ces parcelles varie justement entre 100 à 150 francs. Le paysan horloger est donc incité à l'épargne de son salaire, parce qu'il en trouve le placement tout indiqué et parce que ce placement lui

1) *La Science sociale*, Le paysan jurassien, t. III, p. 490.

constitue peu à peu un domaine, qui le mène d'une manière sensible à devenir véritablement et complètement paysan.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on remarque la tendance extraordinaire du paysan à l'épargne; cette tendance n'est pas chez lui qualité innée; s'il sait économiser sou par sou, c'est dans le naturel et facile placement de son épargne, qu'il faut en chercher la raison. Morceau par morceau, l'homme de la campagne constitue son domaine, un domaine capable de le faire vivre, lui et sa famille; point n'est besoin, pour l'exciter à l'économie, de caisses d'épargne; la terre, voilà sa caisse d'épargne.

Ainsi, dans le régime de la fabrique rurale collective, nous voyons les paysans jurassiens, ayant leur existence assurée par leur exploitation rurale, se contenter de salaires très modiques, nous les voyons assez patronnés par leurs Bourgeoisies pour n'être pas obligés de réclamer des établisseurs ces mille subventions du patronage, véritables suppléments du salaire; enfin, en observant l'emploi qu'ils font de leurs épargnes, nous comprenons l'extraordinaire puissance d'ordre et d'économie que possèdent ces populations rurales.

II.

Lorsque le régime de la fabrique urbaine collective n'avait pas encore subi, à Saint-Imier, le contact et l'influence de celui de l'usine, on pouvait observer dans cette ville les conditions du salaire et de l'épargne, telles qu'elles résultent naturellement de cette organisation industrielle. Par des observations faites dans différents bourgs du Jura, j'ai essayé d'analyser et de saisir assez le type de la fabrique urbaine collective pour pouvoir distinguer dans les faits que j'avais sous les yeux à Saint-Imier, la part qui revient à la fabrique collective, et celle qui revient à l'usine.

Ce qui différencie profondément les ouvriers de la fabrique urbaine collective, de ceux de la fabrique rurale, c'est qu'ils se sont complètement adonnés à l'industrie en venant s'établir à la ville. Ils ont lâché les travaux agricoles et consacrent tout leur temps à la fabrication horlogère; c'est donc aux salaires

fournis par ce travail industriel qu'ils devront demander la plus grande partie de leurs moyens d'existence.

Je ne dis pas la totalité de leurs moyens d'existence, car l'organisation des fabriques urbaines telle qu'on la rencontre dans le Jura, permet aux ouvriers de ne pas faire reposer la sécurité de leur vie, la stabilité de leur famille, uniquement sur le salaire que leur travail leur procure; avec cette organisation, les ouvriers peuvent être propriétaires.

Rappelez-vous les observations que nous avons faites en étudiant le régime de la propriété industrielle et de la propriété du foyer dans la fabrique urbaine du Jura. Si l'ouvrier ne peut garder la propriété de l'objet qu'il fabrique, il peut du moins posséder ses instruments de travail et son atelier; ainsi, il reste maître de son travail et le donne tantôt à un établisseur tantôt à un autre, sans être forcé de subir la loi d'un patron possesseur des instruments de travail.

Rien, sous ce régime, n'empêche les familles ouvrières d'acquérir leur habitation, d'en conserver la propriété; les agglomérations sont faibles, ce ne sont pas les nécessités du travail industriel qui provoqueront leur extension. Dans ces petites villes, les maisons étant d'un prix peu élevé chacun possède la sienne.

Il y a plus : ces bourgs, devenus, par la présence des chefs de comptoir et des ouvriers qu'ils attirent, des fabriques urbaines collectives, jouissent encore de pâturages et de forêts; et si la population passée à l'industrie n'exploite plus directement ces pâturages, la communauté qui les possède, la Bourgeoisie, les loue à des fermiers, fait pratiquer des coupes annuelles dans les forêts, donne à chaque ménage ouvrier sa provision d'hiver et vend le reste. L'argent qui provient de ces fermages et de ces coupes tombe dans la poche des familles bourgeoises, ou est affecté par la Bourgeoisie aux dépenses communales, aux écoles, ce qui allège considérablement les impositions que chaque ménage doit payer. A Moutiers-Grand-Val, petit centre de fabrique urbaine collective du Jura, toutes les familles ouvrières bourgeoises recevaient annuellement, en outre de leur provision de bois, vingt livres de beurre et 60 francs.

Ces détails étaient nécessaires pour la complète intelligence du règlement des salaires. Ainsi, les familles ouvrières qui se donnent sans partage aux travaux d'horlogerie, dans ces bourgs du Jura bernois, possèdent en général leur habitation, et reçoivent de nombreuses subventions des Bourgeoisies dont elles font partie; leur salaire n'est donc pas leur unique moyen d'existence.

Dans les fabriques urbaines collectives, les salaires sont réglés d'après le travail effectué, c'est-à-dire à la tâche, et non pas à la journée, puisque les ouvriers travaillent chez eux. Les difficultés que j'ai rencontrées déjà pour fixer le taux des salaires se reproduisent ici. Les ouvriers sont plus ou moins habiles, travaillent plus ou moins, façonnent des parties de montre qui sont payées différemment en raison de la difficulté même de l'œuvre. On peut dire qu'un ouvrier horloger travaillant chez lui de 8 à 10 heures par jour se fait de 4 à 7 francs, suivant son habileté et la finesse de sa main. B*** gagne environ 6 francs 50 par jour, mais il est réputé bon ouvrier.

En venant de la campagne s'établir dans les bourgs, ces familles ouvrières ont conservé la plupart de leurs anciennes habitudes. B*** me racontait que les ouvriers qui travaillent pour le compte des établisseurs ont coutume de ne réclamer le règlement de leurs salaires que tous les six mois; seulement, comme ils n'ont plus les ressources de l'atelier agricole, ils sont obligés d'acheter la plus grande portion de leurs subsistances; aussi, de temps en temps, tous les mois, ils demandent des à-comptes aux chefs de comptoir.

Ces établisseurs, pour être certains d'avoir toujours des ouvriers, se les attachent par des contrats dont la durée varie de un mois à un an. L'immense majorité de ces engagements sont faits pour un an, et ne peuvent être rompus qu'après avoir été dénoncé trois mois à l'avance; ceux qui n'ont qu'une périodicité d'un mois doivent, pour prendre fin, être dénoncés quinze jours à l'avance; pendant toute la durée de ces engagements, l'ouvrier doit réserver son travail au chef de comptoir avec qui il a traité, et celui-ci doit lui fournir du travail.

Cette habitude est indicative d'une grande permanence

dans les engagements, et d'une entente facile sur les salaires.

Lorsqu'au bout de six mois les patrons règlent leurs comptes avec les ouvriers, ceux-ci se trouvent toujours en possession d'une somme assez importante, une centaine de francs, souvent plus; ces sommes ainsi épargnées sont immédiatement déposées dans les banques et les caisses d'épargne, qui abondent dans ces petites villes, et les familles ouvrières ne les retirent que pour acheter une maison ou pour monter un comptoir.

Nous retrouvons chez ces populations industrielles la même tendance à l'épargne que nous avions observée chez les paysans jurassiens, parce qu'elles ont aussi un puissant stimulant dans l'emploi de leur épargne; ces familles amassent de l'argent, parce qu'elles savent qu'elles vont pouvoir, avec quelques centaines de francs, acheter une maison, s'établir petits fabricants.

Tels sont les faits que nous observons sur les montagnes du Jura; il serait dangereux de les généraliser et d'attribuer à l'organisation en fabrique urbaine collective cette stabilité dans les engagements, cette sécurité dans le payement des salaires, dans la conquête des moyens d'existence que les familles horlogères rencontrent dans le Jura bernois.

Le chef de comptoir d'une fabrique urbaine collective n'est pas spontanément porté par son propre intérêt à assurer d'une façon continue du travail, par conséquent des moyens d'existence, à ses ouvriers. Dès que la consommation tend à s'arrêter, ce patron, qui n'a aucun capital engagé, qui ne possède ni usines ni machines, cesse tout naturellement de produire, d'approvisionner de matière première les ouvriers qu'il emploie. C'est là le côté dangereux, au point de vue social, de cette organisation industrielle.

Pour que des patrons de fabrique urbaine collective engagent des ouvriers à l'année et leur fournissent du travail pendant tout ce temps, il faut qu'ils aient une clientèle assurée, qu'ils soient en possession d'un monopole provenant soit d'un régime restrictif comme les corporations, soit de conditions toutes particulières à un pays, comme le sont les conditions qui ont fait naître et qui ont maintenu l'industrie horlogère en Suisse.

III.

En arrivant à la troisième organisation que l'industrie horlogère présente dans le Jura bernois, nous allons voir s'achever l'évolution dans la stabilité des moyens d'existence de la classe ouvrière.

Avec le régime de l'usine, la famille ouvrière ne peut plus posséder aucun des éléments de la propriété industrielle, et les agglomérations urbaines que les machines demandent deviennent la plupart du temps si puissantes, que la population ouvrière ne conserve plus la possession de son habitation.

En fait de propriété privée, les familles ouvrières engagées dans l'organisation de l'usine ne conservent plus que leur mobilier et leurs vêtements, qui tendent eux-mêmes à diminuer de valeur.

La part que la classe ouvrière avait dans la propriété communautaire, dans les Bourgeoisies, se réduit à rien. La raison en est très simple et se remarque parfaitement à Saint-Imier. D'abord, la plupart des familles ouvrières qui composent le personnel des usines ne sont pas originaires des villes où elles travaillent. La construction des usines à Saint-Imier, au Locle, à Chaux-de-Fonds, a exigé, du jour au lendemain, l'afflux dans ces centres d'une population très nombreuse ; c'est ainsi que ces bourgs, qui comptaient autrefois quelques centaines d'habitants, sont devenus tout à coup des villes de plusieurs milliers d'âmes ; les anciennes familles originaires du pays, les familles bourgeoises, sont noyées sous un flot de familles étrangères, bourgeoises elles aussi, *mais de leur lieu d'origine*. Or, d'après la loi bernoise sur l'indigénat, on ne peut jouir des avantages des Bourgeoisies que dans la commune où on est bourgeois d'origine. Ainsi, la totalité des familles qui sont ouvrières à Saint-Imier ne participent pas à la propriété communautaire de Saint-Imier, ne retirent aucune subvention des biens de la Bourgeoisie, dont elles ne font pas partie. Ces biens restent propriété des anciennes familles, et on voit dans ces nouvelles villes, au milieu d'une population venue

un peu de tous les côtés, un petit groupe de familles en possession de biens considérables. A Saint-Imier, par exemple, ville de 7.000 habitants, la Bourgeoisie ne compte que 300 membres, propriétaires communautaires d'une fortune évaluée à 680.633 francs. Il est inutile de dire que cette fortune excite les convoitises des habitants, et que, dans ces villes ouvrières, où les pâturages et les forêts de la Bourgeoisie ne sont plus, comme aux Genevez, le bien et l'instrument de travail de toute la population, il se produit un véritable mouvement contre l'institution des Bourgeoisies. Les habitants demandent que ces biens cessent d'être la propriété de quelques familles privilégiées, pour devenir la propriété de la municipalité, et procurer ainsi une source de revenus à ces nouvelles villes, qui généralement n'ont que des dettes. Les Bourgeoisies essayent d'enrayer ce mouvement en faisant la part du feu et en donnant de nombreuses subventions aux différentes institutions des villes. La Bourgeoisie de Saint-Imier, sur 32,760 francs de revenus qu'elle possède, donne annuellement 13,400 francs à la municipalité pour ses écoles. Somme toute, le seul avantage que les familles ouvrières non bourgeoises, — et toutes sont dans ce cas, — retirent de ces biens de la Bourgeoisie, c'est la modération des taxes municipales qui résulte de cette subvention.

La population ouvrière engagée dans le régime de l'usine ne possède pas son foyer, elle n'a aucune part ni dans la propriété industrielle, ni dans la propriété communautaire des Bourgeoisies : son salaire est donc son seul et unique moyen d'existence.

Dans les usines, à l'usine Francillon et Cie, par exemple, que j'ai étudiée à Saint-Imier, le salaire se règle à la tâche et aux pièces ; 130 ouvriers et 50 ouvrières y sont occupés ; les premiers gagnent de 4 à 7 francs et les secondes de 2 à 4 francs par journée de 11 heures. Les salaires se règlent tous les samedis et se payent tous les jeudis, la veille du marché, pour permettre aux ménagères de faire leurs provisions de semaine. On voit quel pas nous avons franchi : du salaire réglé tous les six mois, au salaire réglé tous les huit jours ; cette évolution s'est

produite parce que le salaire est devenu l'unique moyen d'existence de la population ouvrière.

Il y a plus : dans ces nouvellles conditions, l'entente sur le salaire va devenir plus difficile. Les ouvriers, obligés de pourvoir à tous leurs besoins avec leur seul salaire, vont être beaucoup plus exigants sur son taux ; à mesure que leurs besoins augmenteront, que la vie deviendra plus chère, ils demanderont plus, ils réclameront une augmentation de paye. Si le patron la leur refuse, ils lui refuseront leur travail et se mettront en grève ; ils seront prêts à endurer des souffrances considérables, à voir tous leurs moyens d'existence leur manquer tout à coup, parce qu'ils savent qu'ils ne tiennent le patron que par là, et que la suspension de travail dans une usine se traduit toujours par une perte sèche pour son propriétaire.

Voilà l'origine des grèves ; ces coalitions ne se produisent et n'ont toute leur acuité que lorsque le salaire devient le seul moyen d'existence de la classe ouvrière.

Dans le Jura bernois, l'industrie horlogère n'a pas encore connu les grèves, ou plutôt, lors de mon voyage, je fus témoin de la première grève, qui ne dura pas longtemps, les patrons de l'usine où elle avait éclaté ayant fait droit immédiatement aux réclamations de leurs ouvriers.

Cette situation exceptionnelle de l'industrie horlogère du Jura provient tout simplement de la grande phase de prospérité que l'horlogerie jurassienne a traversée depuis cinquante ans. Seule à approvisionner le monde entier, elle pouvait payer ses ouvriers ce qu'elle voulait ; elle a même servi des salaires exagérés ; certains ouvriers se faisaient jusqu'à 25 francs par jour. Depuis que l'Amérique, la France et l'Angleterre se sont mises à produire, les affaires se sont ralenties dans le Jura. Quand j'étais à Saint-Imier, les usines Francillon et Droz ralentissaient leur production ; on parlait de diminuer les salaires. La question ouvrière va se poser pour les ouvriers d'usines.

Dans ce régime, où le salaire devient l'unique moyen d'existence de la classe ouvrière, les patrons sont obligés de pourvoir par un patronage très étendu aux besoins des familles de

leurs ouvriers. Le taux du salaire est le même pour chaque ouvrier, et les besoins de chaque famille sont différents. Pendant quelque temps, les patrons ne veulent pas voir ces faits, ils tendent à appliquer ce que les ouvriers appellent « la loi d'airain du salaire »; mais bientôt les coalitions, les grèves, la misère de leurs ouvriers forcent les patrons à faire quelque chose.

C'est alors que se produisent ces mille institutions qui ont pour but soit de compléter le salaire : crèches, asiles, écoles pour les enfants, économats, sociétés de consommation, etc.; soit de remplacer le salaire lorsque la maladie vient arrêter le travail de l'ouvrier, lorsque la mort vient priver la famille de toutes ses ressources : sociétés de secours mutuels, d'assurances en cas de maladies, en cas de décès, etc. C'est pour conjurer l'insouciance des ouvriers pour la prospérité d'une industrie dont ils sont les salariés, que les patrons inventent les primes, la participation aux bénéfices, etc.

Je ne fais qu'énumérer ces choses, d'ailleurs très connues, pour montrer quelles sont les causes qui les font naître et comment elles viennent, à titre de succédanés, pour assurer à l'ouvrier la sécurité qu'il trouvait dans la propriété de son domaine lorsqu'il était engagé dans le système de la fabrique rurale collective, l'appui qu'il ressentait de la possession de son foyer et de ses instruments de travail quand il était engagé dans le régime de la fabrique urbaine collective. Tant il est vrai que le salaire ne peut être l'unique moyen d'existence de la classe ouvrière !

La puissance d'épargne des ouvriers d'usine se déduit facilement de l'étude que nous venons de faire. Ces ouvriers ne peuvent guère épargner, et quand ils le peuvent, ils ne le veulent souvent pas.

D'abord, la plupart du temps, ils ne peuvent pas épargner, parce que leur salaire ne leur fournit que juste ce qu'il leur faut pour vivre.

Et puis, ils ne le veulent pas d'ordinaire. S'il suffisait d'exciter les ouvriers à l'épargne par des institutions factices, tous les ouvriers épargneraient; les économistes ont inventé mille procédés ingénieux pour solliciter l'épargne, les patrons ont assuré de

nombreuses primes à l'épargne de leurs ouvriers, et cependant les ouvriers n'épargnent pas. A Saint-Imier, il y a une caisse d'épargne très bien administrée, qui a d'ingénieux mécanismes; elle est alimentée surtout par les petits établisseurs, par les ouvriers de la fabrique collective; les ouvriers d'usine y font tout au plus des dépôts. Ce n'est pas que ces ouvriers ne puissent jamais épargner; mais, à l'époque où les salaires étaient très élevés, ils préféraient bien se nourrir, bien se vêtir, plutôt que de mettre de l'argent à la caisse d'épargne; c'est là un fait que l'on observe partout.

La raison en est bien simple. Les gens n'épargnent que lorsqu'ils trouvent à leur épargne un emploi qui les dédommage de leurs rudes sacrifices : car il est dur d'épargner à qui n'a que le nécessaire. Le paysan jurassien, l'ouvrier de la fabrique rurale collective n'épargne que parce qu'il voit qu'il peut se constituer peu à peu, morceau par morceau, un domaine; l'ouvrier de fabrique urbaine collective n'épargne que parce qu'il se rend compte qu'il peut acheter une maison, s'établir un jour petit patron; l'ouvrier d'usine n'épargne pas, parce qu'il sent que l'accès de la propriété lui est complètement fermé; jamais il ne pourra acheter une usine, jamais il ne pourra acheter une maison. On lui parle bien de s'assurer des rentes pour sa vieillesse, mais les combinaisons les plus avantageuses l'obligent à se priver pendant 40 ans pour avoir, à 60 ans, 120 francs de rente! juste de quoi mourir de faim. Ceci explique en passant l'insuccès de toutes les caisses de retraites pour la vieillesse fondées par le gouvernement, en faveur des ouvriers, qui jamais n'y ont versé un sou.

Nous en avons fini avec l'analyse des *moyens* d'existence de notre horloger de Saint-Imier; nous verons, la prochaine fois, en analysant son *mode* d'existence, comment il se sert des ressources qu'il s'est ainsi procurées.

(*A suivre.*) Robert PINOT.

Le Directeur-Gérant : Edmond DEMOLINS.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

A PROPOS DE BOULANGISME.

LE CARACTÈRE ACTUEL DES PARTIS POLITIQUES EN FRANCE.

C'est par un abus de mots absolument contraire à la réalité des choses, que nous attribuons le nom de *partis politiques* aux associations qui se disputent aujourd'hui le pouvoir en France.

Un *parti* est un groupe de citoyens qui veut imprimer au gouvernement une certaine direction politique, et qui y travaille par des moyens exclusivement légaux.

Or, chez nous, les associations décorées du titre de *parti* n'ont pas pour premier et principal but l'amélioration de la politique du gouvernement, mais bien la chute du régime établi et la conquête du pouvoir avec toutes ses dépendances : on voit de suite la différence.

Avec le *parti*, il suffit de changer les quelques personnes commises à la haute direction des services publics, pour obtenir l'*évolution* désirée : en France, une *révolution* est nécessaire, et elle entraîne des modifications considérables dans le personnel entier de l'administration, depuis le chef de l'État jusqu'au plus mince garde champêtre. Entre la chute d'un ministère et le bouleversement de tout un régime gouvernemental, il y a de la marge.

En Angleterre, quand les conservateurs eurent renversé le cabinet de M. Gladstone, ils se déclarèrent satisfaits; toute l'ambition des libéraux est de rendre la pareille à lord Salisbury. Chez nous, les conservateurs veulent la chute de la République; il y a vingt-cinq ans, les républicains mettaient tout en œuvre pour jeter bas l'Empire.

C'est qu'en Angleterre, on trouve des *partis de gouvernement;* en France, il n'existe que des *clans*, ou des *factions politiques*. La différence est immense, et il est capital de bien établir cette distinction, si l'on veut comprendre et voir nettement la situation actuelle.

Je dis que nos prétendus partis ne sont pas autre chose que des *clans*. Cette assimilation étonnera peut-être, au premier abord, quelques lecteurs accoutumés à localiser dans un cadre restreint cet organisme social, selon la formule de Littré, qui s'exprime ainsi (1) : « Clan, *parmi les Gaëls*, tribu formée d'un certain nombre de familles, régies par des coutumes déterminées, et ayant un chef appartenant à une famille éminente qui le fournit héréditairement. »

J'observe immédiatement que cette définition est trop étroite. La forme sociale du clan n'appartient pas exclusivement aux Gaëls. On la retrouve, avec de légères variantes, dans un grand nombre de pays.

Le régime du clan est, en réalité, caractéristique des pays dans lesquels les fonctions politiques constituent, non pas une charge exercée dans l'intérêt public, mais un moyen assuré d'existence.

Nous venons de parler de l'Angleterre. La plupart des fonctions publiques y sont exercées gratuitement, et par les intéressés eux-mêmes. Le gouvernement central ne dispose donc que d'un très petit nombre de places rétribuées, et encore beaucoup d'entre elles sont données à vie. Dans de pareilles conditions, le pouvoir ne peut satisfaire les appétits. Aussi ne cherche-t-on pas à renverser le régime établi, parce qu'on n'y a aucun intérêt.

(1) Littré, *Dictionnaire*, au mot *Clan*.

Il en est autrement des pays où l'État a fait main basse sur toutes les fonctions publiques, depuis les plus hautes jusqu'aux plus humbles, et où il en dispose comme d'une ressource propre qu'il peut partager entre ses amis.

Alors le pouvoir devient un bien désirable, qui allume une convoitise, qui exerce une fascination irrésistible; s'en emparer devient l'objectif de tous ceux qui trouvent plus agréable de puiser dans le budget que de l'alimenter.

Telle est précisément la situation de la France depuis un siècle.

Voyons d'abord comment notre pays en est arrivé là.

I.

C'est dans les dernières années de l'Ancien Régime que le type s'est nettement dessiné.

La royauté, en enlevant à la classe supérieure, aux grands propriétaires ruraux, les fonctions sociales qu'ils exerçaient gratuitement, en les attirant à la cour, en leur distribuant des faveurs et des pensions, avait habitué la noblesse à vivre aux frais du Trésor royal, qui n'était que le Trésor public.

Mais il fallait bien remplacer ces propriétaires ainsi arrachés à la vie locale. On les remplaça par une armée de fonctionnaires rétribués et recrutés dans la bourgeoisie et dans le peuple.

Ainsi, du haut en bas, les Français s'habituèrent à considérer le Trésor public comme la source la plus sûre et la plus intarissable de la fortune privée.

Tel fut le point de départ. Les conséquences ne se firent pas attendre. Les classes dirigeantes perdirent l'habitude de vivre d'un travail indépendant. La noblesse et la bourgeoisie, en grande partie, tirèrent leurs principaux revenus des charges de cour, des grades militaires, des sinécures parlementaires et ecclésiastiques, des fonctions civiles de tout ordre. Le reste, en majorité, habitait les villes et percevait de loin le produit d'exploitations agricoles remises aux soins d'un agent; inoccupés, ces gens devaient rechercher assez volontiers, et par surcroît, un em-

ploi officiel qui pût donner à la fois honneur, influence et profit, sans beaucoup de peine. Joignez à cela la foule des hommes de basse bourgeoisie, végétant sous la robe du petit avocat, du petit procureur, du médecin de campagne, du professeur, désireux de sortir de leur médiocrité et de jouir de l'importance donnée aux fonctions publiques par la disparition des influences locales. Nous aurons ainsi un nombre assez considérable de familles directement intéressées à la possession du pouvoir, vivant ou désirant vivre de la politique. Autour de ce noyau, la foule viendra se ranger sous diverses impulsions que nous aurons à signaler, et fournira l'appoint nécessaire pour monter, avec quelque chance de succès, à l'assaut du pouvoir.

Ainsi, à la fin de l'Ancien Régime, la nation française se trouvait désorganisée, émiettée, par trois causes :

La destruction des autorités sociales naturelles, que la royauté avait balayées pour faire place au pouvoir absolu ;

Le développement excessif du régime bureaucratique, qui avait installé « sur tout le territoire une armée de petits pachas » (1), enlevant aux individus toute initiative, toute participation aux affaires publiques ;

Enfin, l'abus des privilèges accumulés sans charges correspondantes, au profit de certaines catégories d'individus, ce qui nourrissait les haines sociales et préparait la guerre de classes.

Dans cette masse mobile, le pouvoir royal maintenait encore un certain équilibre. A sa chute, cet équilibre se trouva brusquement rompu. Alors les appétits se donnèrent libre carrière ; l'assaut du pouvoir commença.

Mais le pouvoir, pas plus qu'une place forte, ne peut être pris d'assaut, si l'on n'est pas organisé en vue de l'escalade. Dans l'un et l'autre cas, il faut un chef, des officiers, des soldats préparés à ce genre de besogne.

L'organisation du clan politique répond précisément à cette nécessité et fournit les éléments voulus : nous allons le constater.

Nous disons d'abord qu'il faut un chef. Mais quel chef?

(1) Taine, l'*Ancien Régime*, p. 100.

II.

Ce chef doit être capable de diriger l'effort commun, de donner l'impulsion centrale et décisive qui, à un moment marqué, poussera le clan tout entier à l'assaut du pouvoir : pour cela, il faut qu'il soit de taille à établir une obéissance passive, une discipline rigoureuse parmi ses hommes, sinon, la division produira la faiblesse, et celle-ci rendra le succès impossible.

En effet, ouvrez les organes principaux de nos diverses factions politiques, vous trouverez, dans presque tous les numéros, de pressants appels à l'union et à la *discipline :* le mot s'y trouve en toutes lettres. Le chef doit conduire son clan comme un régiment. Il faut qu'il exerce une véritable dictature sur ses adhérents. Aussi sommes-nous très accoutumés à la chose, tout en repoussant le mot avec une indignation un peu naïve.

Le bon chef de clan sera donc un homme encore jeune, hardi, peu scrupuleux, prêt aux coups de tête et de main, jouissant d'un prestige quelconque propre à attirer l'attention et à donner confiance : sonore éloquence, ou habit militaire, ou réputation faite par certaines circonstances antérieures. Autrement, ce sera un chef médiocre, suivi encore, par effet de la tradition, de l'habitude, d'espérances persistantes, mais abandonné bientôt par les plus ambitieux de ses partisans, c'est-à-dire par les plus remuants, les plus entreprenants, les plus utiles. Ses chances de réussite iront ainsi en diminuant avec les années, et l'oubli le gagnera peu à peu.

En 1789, lorsque l'Ancien Régime écroulé laissa la nation à elle-même, deux clans se formèrent aussitôt. Les royalistes, qui voulaient garder la situation acquise, et ne pouvaient adopter un autre chef que le roi Louis XVI. Mais quel pauvre meneur d'hommes! Profondément honnête, bon jusqu'à la faiblesse, d'esprit peu aventureux, non seulement il était incapable de conduire ses adhérents, mais encore de résister à la pression de ceux qui le menaçaient. Les royalistes sentaient si bien leur faiblesse à ce point de vue, qu'ils commencèrent par lâcher pied devant l'attaque. Ils

abandonnèrent leur faible chef, au lieu de se serrer autour de lui.

Les républicains étaient dirigés, au contraire, par des hommes pleins d'ardeur et d'audace, qui se succédèrent à leur tête. Sieyès paraît d'abord destiné à jouer le rôle indispensable de chef, mais ce n'est qu'un bavard froid et vide ; il est bientôt éclipsé par Mirabeau, cet aventurier doué d'une saisissante éloquence. Celui-ci meurt, et le clan reste un moment sous la direction multiple, par suite flottante, mal assurée, des brillants députés de la Gironde. Mais le besoin d'un chef unique est trop impérieux pour qu'on laisse durer un tel état de choses ; Robespierre les écarte et devient un instant le maître du pays, le clan ayant emporté le pouvoir de haute lutte dans l'intervalle.

Robespierre était, au fond, un chef médiocre. Il compensa un instant la faiblesse de ses talents par une sanglante tyrannie, qui lassa bientôt ses amis eux-mêmes. Sa chute laissa la place vide, d'où la honteuse anarchie directoriale ; celle-ci ne put durer si longtemps que grâce à la faiblesse des chefs traditionnels des royalistes. Louis XVIII et son frère se laissaient alors oublier, en bornant leurs efforts à quelques proclamations sans écho, et à la direction lointaine d'une insurrection fomentée par les maladresses de leurs adversaires, bien plus que par l'action personnelle des princes et de leurs amis.

La pourriture du gouvernement directorial offrait à l'ambition trop de chances de succès pour ne pas la tenter. Un nouveau clan ne tarda guère à se former autour d'un homme admirablement préparé à ce rôle. Napoléon Bonaparte était originaire de la Corse, c'est-à-dire d'un pays où l'esprit de clan règne absolument (1). Il possédait, comme général victorieux, un prestige incomparable ; entièrement dénué de scrupules, ambitieux jusqu'à la frénésie, il avait fait déjà beaucoup pour atteindre la belle situation qu'il occupait en 1798, et restait prêt à tout pour monter plus haut. De là cette fortune singulière, dont le souvenir a dû hanter, comme un idéal, les nuits de plus d'un militaire mécontent.

(1) V. *La Science sociale*, juin 1887, article de M. Moustier, *La Question Corse*.

Mais le succès d'un clan est forcément éphémère (nous en verrons bientôt les raisons). En 1814, Napoléon Ier tombe sans laisser derrière lui un homme capable de le remplacer. On vit alors cette chose singulière : un chef rappelé de l'exil par les débris de sa troupe, avec l'aide des transfuges du clan impérial, qui étaient désireux de garder leurs emplois.

Cette fois, la place ne fut point emportée d'assaut ; Louis XVIII rentra en France, comme malgré lui, sous la protection des armées étrangères et au milieu de la lassitude générale. Les circonstances avaient, ici, favorisé un clan mal dirigé, et ce clan prétendait représenter l'ancienne France. Dans la réalité des choses, il était imbu lui-même de l'esprit nouveau et organisé sur le type de combat, chose nécessaire d'ailleurs, puisqu'il voyait subsister devant lui les deux groupes sortis de la Révolution : le républicain et le bonapartiste. Privés de chef, ces deux clans étaient peu redoutables pour le moment, mais nul ne pouvait répondre de l'avenir.

On le vit bien, quand Napoléon eut quitté l'île d'Elbe ; bien qu'il fût vieilli, usé, et même abandonné déjà par un bon nombre de ses partisans, il eut peu de peine à reprendre possession du pouvoir. Les craintes de l'Europe précipitèrent, comme la première fois, sa chute, qui fut facilitée par la désertion de ses amis totalement découragés. Cette fois, Louis XVIII montra un peu plus d'activité, tout en profitant surtout de la désorganisation des autres clans.

Mais durant les quinze années qui suivirent, ces clans se réorganisèrent dans une certaine mesure, et, de plus, il s'en forma un nouveau. Un groupe de jeunes hommes, ardents, ambitieux, commença l'assaut, de son propre mouvement, sans bien calculer la portée de ses attaques. Les agresseurs voulaient surtout se faire une place au soleil. A leur grande surprise, cet effort aboutit à une révolution.

On vit alors ce spectacle singulier, d'un clan encore mal formé, qui devait principalement son succès à l'appui peu désintéressé des anciens groupes : il était obligé de faire effort pour se dégager, et de chercher en toute hâte un chef capable de le diriger et de le personnifier aux yeux de la masse. Le drame tourna à la comédie ; durant tout un jour les délégués du clan furent à la

poursuite du duc d'Orléans, qui fuyait ce dangereux honneur. Puis, enfin atteint, persuadé et décidé, Louis-Philippe entra dans son nouveau rôle et le joua durant dix-huit ans avec une certaine habileté.

Mais les républicains et les bonapartistes, trop faibles en 1830 pour profiter de la victoire commune, avaient continué leur travail et trouvé des chefs, pendant que l'orléanisme s'affaiblissait par la pratique du pouvoir. En 1848, le trône de Louis-Philippe tomba aisément sous leur poussée, et la République fut proclamée.

Or, si, en 1848 comme en 1792, les républicains avaient des chefs, aucun ne se montra excellent. Lamartine était un rhéteur étourdi par la sonorité de ses phrases ; Ledru-Rollin, un bavard hardi, mais paresseux à l'excès ; Louis Blanc, un humanitaire plein d'utopies, toujours prêt à ouvrir des expériences sociales dont l'effet le terrifiait toujours ; Garnier-Pagès, un théoricien sans expérience ni autorité, et ainsi des autres. Seul, le général Cavaignac parut un instant destiné à diriger le clan, mais c'était un soldat scrupuleux, un cœur sensible, une âme droite ; il voulut rester un parfait honnête homme ; ses qualités mêmes le paralysèrent, et il tomba, laissant la confusion dans son clan, la République compromise, et Louis-Napoléon maître de la situation.

Ce dernier réunissait, comme son oncle, les qualités et les défauts du bon chef de clan. Ses tentatives de Strasbourg et de Boulogne l'avaient désigné, en dépit de leurs côtés ridicules ou odieux, à l'attention des bonapartistes, en le montrant prêt à tout essayer pour réussir. Il ne trompa point leur attente, et sut adroitement profiter de la débandade des républicains, de la faiblesse des autres, pour emporter la position.

Si, à ce moment, les républicains n'avaient point de chef capable, les légitimistes et les orléanistes en possédaient de médiocres, au point de vue de l'état de choses nouveau.

Au vieux Charles X, avait succédé un jeune homme pieux, modeste et loyal, persuadé de son bon droit, et attendant sa couronne de la justice de Dieu bien plus que de l'effort des hommes. « Charles X lui avait enseigné la loyauté, le duc d'Angoulême la piété et la modestie, la duchesse d'Angoulême lui avait

appris la patience et la soumission aux volontés divines... Avec une application consciencieuse, il avait étudié les lettres, la politique et surtout les questions sociales (1). »

Voici un exemple intéressant des effets de cette éducation.

En 1850, les légitimistes proposèrent au comte de Chambord de s'approprier la doctrine de l'appel au peuple et de profiter par là du mouvement d'opinion créé par le suffrage universel. Ils comptaient lancer ainsi la monarchie légitime dans le courant moderne; ils pensaient qu'avec un peu d'adresse il ne serait pas trop difficile de gagner la terre ferme et de rétablir pour longtemps le trône des Bourbons, en l'étayant sur des principes rajeunis et populaires. Un pur ambitieux, un chef de clan habile, eût accepté sans hésiter ce compromis avantageux, en déguisant son évolution sous les phrases creuses et sonores que notre langue prête en abondance à de pareils besoins. Le comte de Chambord refusa net; il condamna même avec une véritable dureté ces compromissions, subversives à son avis, et, de plus, contraires à cette loyauté scrupuleuse, à laquelle ses ennemis même ont dû rendre hommage (2).

Mais ce n'est point ainsi que l'on se prépare à mener la vie et à courir les aventures d'un chef de clan; aussi le groupe légitimiste était-il bien découragé et bien amoindri à la mort de ce prince, né deux cents ans trop tard.

On peut en dire autant, d'ailleurs, des orléanistes. Le comte de Paris, homme calme, sage, mesuré, eût accepté sans doute, comme son père, un trône offert, mais il n'était guère disposé à l'occuper de haute lutte. Or les temps de 1830 étaient déjà bien loin en 1849, et, en pareille matière, plus on attend, plus les chances diminuent, plus les rangs des partisans s'éclaircissent par la désertion et la mort.

Quoi qu'il en soit, le second Empire accomplit, lui aussi, son évolution; puis, patiemment miné par ses adversaires, il tomba.

(1) De la Gorce. *Histoire de la deuxième République*. II. 351.

(2) Cf. de la Gorce, *Histoire de la seconde République*. II, p. 356 et suiv., et *Mémoire d'un Royaliste*, du comte de Falloux. A rapprocher de l'affaire du drapeau blanc, en 1872.

Les républicains avaient alors à leur tête un vrai chef, Gambetta. A moitié Corse, jeune, plein de feu, extrêmement ambitieux, doué de l'art précieux d'aligner des mots vides en phrases sonores, il réussit en peu de temps à prendre la direction du groupe. Il eut un instant la France dans sa main, et put caser ses amis, autant du moins que le permettait la présence des armées étrangères. Bientôt les circonstances tournèrent contre lui; les autres clans coalisés réussirent à le tenir en échec durant quelques années; mais comme aucun n'était assez fort pour s'emparer de la situation à l'exclusion des autres, il fallut de nouveau céder, et Gambetta reprit la haute main sur le gouvernement. Ce fut la belle époque du clan, qui d'ailleurs sut apprécier tous les services que lui avait rendus son chef; aujourd'hui encore, on le pleure en toute occasion, avec la sincérité d'hommes qui ont perdu leur meilleur pilote, et se sentent depuis lors entraînés à la dérive.

C'est qu'en effet il n'a point été remplacé. M. Ferry n'a ni son emphase méridionale, ni son audace, ni sa bonne humeur, ni sa confiance en soi; il a montré d'étranges défaillances; M. Floquet songe trop à lui-même et à sa popularité, pas assez à ses amis; M. Arène (encore un Corse) parle beaucoup, s'agite davantage, mais il manque de fond. Puis, pour tout dire, le clan a usé sa part de faveur, il n'a plus rien à donner, aussi, il se divise et se réduit. C'est pour les clans ennemis le moment de redoubler leurs efforts, d'agrandir la brèche et d'entrer dans la place. La chose serait probablement faite si ces clans n'étaient eux-mêmes en médiocre état.

Les légitimistes se sont fondus, ou à peu près, avec les orléanistes; mais le comte de Paris, inconnu de la masse de la nation, ne se prête pas mieux que par le passé à de telles aventures.

Quant aux bonapartistes, ils ont eu d'abord un guide qui promettait beaucoup, mais le Prince impérial est mort. Son remplaçant, le prince Jérôme, n'a jamais eu l'envergure d'un meneur d'hommes; il s'est toujours montré raide, fier, rhéteur et non orateur, intrigant mais non conspirateur; aussi l'a-t-on abandonné en masse pour aller à son fils Victor; mais ce jeune homme

n'a pas fait merveille. Cette impuissance des clans opposants en a fait naître un nouveau, le clan dit *national*, qui a pris très habilement pour chef le général Boulanger.

Ce choix a été une vraie trouvaille, car il offrait tous les avantages possibles : prestige militaire, ambition personnelle, habileté, audace. Le moment étant d'ailleurs favorable, la combinaison devait réussir, et le succès a été tel, en effet, que les chefs des autres groupes de l'opposition, eux-mêmes, se sont mis à la suite de M. Boulanger, comptant profiter de la trouée qu'il pratique dans les défenses du clan au pouvoir. En outre, plus d'un royaliste, ou bonapartiste, devinant l'impuissance radicale de son chef, a pensé qu'il serait habile de se tourner vers le soleil levant pour recueillir ses premiers rayons. La faction s'est de la sorte grossie très rapidement, jusqu'à devenir un danger sérieux pour le régime existant. Celui-ci s'est mis en défense, avec la maladresse caractéristique de tout clan aux abois, qui sent son influence usée et s'accroche à toutes les branches, même aux plus fragiles, pour essayer de ralentir sa chute.

Dans ces conditions, une nation comme la nôtre, désorganisée, mouvante, ne sait à qui se donner. Aussi se porte-t-elle aisément vers l'homme qui a su attirer et retenir l'attention. Dès lors tout le sert, même ses fautes. Celles de M. Boulanger sont connues de tous, elles ne lui enlèvent pas un partisan, au contraire. Seule, une défaillance pourrait entamer la confiance que l'on a mise en lui; sa fuite récente a failli passer pour telle, mais bientôt il a été facile de la justifier, et maintenant, un grand nombre de Français vont se considérer comme engagés d'honneur à le rappeler par leurs votes. Après cela, les chances du clan *national* ou *boulangiste* deviennent presque certaines, dans un pays où la principale, l'unique qualité que l'on réclame d'un chef est le succès, qui doit livrer les dépouilles, c'est-à-dire les places, à ses partisans.

III.

Mais, pour monter à l'assaut du pouvoir, le chef ne suffit pas; il faut encore une troupe.

Elle comprend plusieurs éléments qu'il convient de distinguer.

Le premier se compose des amis personnels du chef, qui sont ses lieutenants. Qu'ils lui soient attachés par une fidélité de conviction et traditionnelle, ou par un pur sentiment d'égoïsme, ils sont les plus intéressés au succès, parce qu'ils en tireront les plus larges profits. Entièrement compromis dans sa cause, ils ne reculeront devant rien pour assurer un succès duquel ils attendent beaucoup, quelquefois tout.

Ce sont des hommes à poigne, instruments précieux qui prépareront l'attaque, conduiront l'assaut, et feront le succès. Puis ils se partageront les plus grosses places et les honneurs les plus enviés. « Louis-Napoléon, dit un historien, chercha, soit dans l'administration, soit dans la société parisienne, deux ou trois hommes ayant une fortune à faire et disposés à tout risquer pourvu que cette fortune fût haute et rapide (1). » Tel est le grand état-major du clan.

En second lieu, viennent tous les quémandeurs de places moins bien payées : préfectures, sièges judiciaires, directions, bureaux, depuis le chef jusqu'aux huissiers et garçons, débits de tabac, gardes champêtres et cantonniers. Le clan en exercice, ayant fait sa distribution, ne peut plus disposer que des vacances, il est donc sûr d'avoir contre lui tous ceux qu'il a dépossédés en arrivant au pouvoir et, de plus, les mécontents. Ceux-ci sont d'autant plus nombreux que la somme des places à distribuer a été plus grande. Chaque emploi à donner compte toujours, en effet, plusieurs postulants; il n'en satisfait qu'un et laisse les autres désappointés et furieux. Cette foule fournira naturellement d'excellentes recrues aux clans opposants, et le plus en vue, celui dont le succès paraîtra le plus certain et le plus proche, en ralliera le plus grand nombre.

Cette seconde catégorie est donc une pépinière d'agents zélés, répandus partout, travaillant sans relâche au grand œuvre qui les intéresse si directement. C'est par leur canal que passent toutes les communications utiles; ce sont eux qui travaillent en tous

(1) De la Gorce. *Histoire de la seconde République*, II, 462.

sens la masse flottante des indifférents. Le succès leur est aussi nécessaire qu'aux membres principaux du clan, puisqu'ils comptent comme eux subsister du gouvernement; c'est là leur principale, parfois leur unique ressource, et ils sont, eux aussi, prêts à tout pour l'atteindre. Déserteurs du travail indépendant, — culture, industrie, commerce, — il faut cependant qu'ils vivent: cette nécessité justifie d'avance, à leurs propres yeux, tous les actes qu'ils dirigent contre l'ennemi commun, c'est-à-dire contre le clan qui occupe les emplois et détient l'influence. On voit de suite les conséquences d'un tel état de choses et l'ardeur de la lutte qui s'ensuivra.

Je ne prétends cependant pas dire que tous les adhérents de chacun des clans actuels soient des intrigants ou des naïfs. D'abord, beaucoup s'imaginent très sincèrement qu'ils travaillent pour le bonheur du pays en assurant le leur propre. Ensuite, quelques bons esprits sont attachés par une conviction forte à l'idée, au principe dont le clan se fait une enseigne, et désirent ardemment servir leurs pays. Ils suivent pour l'amour de ce principe, maissont toujours déçus dans leurs espérances, et marchent tristement, « la mort dans l'âme, » à la remorque des plus habiles, qui exploitent la situation. Vient enfin la foule, dont je vais parler.

Le troisième élément du clan se recrute peu à peu dans les conditions que voici :

La faction au pouvoir, ayant l'autorité en mains, s'en sert à son profit exclusif avec hâte et intempérance. La nation ne tarde guère à voir qu'elle est exploitée plutôt que gouvernée. Les intérêts, les susceptibilités, les craintes s'éveillent en grand nombre. Aussitôt, les agents des factions adverses entrent en campagne, exploitent la désaffection naissante, font tout au monde pour l'accroître et l'étendre, et pour justifier, par suite, l'entreprise. Les chefs lancent d'ailleurs des promesses générales propres à tenter une masse livrée à elle-même, mal renseignée, peu capable de voir les côtés fallacieux de ces formules banales que chaque clan emploie à son tour sans parvenir à les user. Elle craint pour l'ordre, pour la prospérité économique, pour la paix :

on lui promet la conservation de tous ces biens, et, de plus, des satisfactions locales variant avec les besoins. Elle suit alors le mouvement qu'on lui imprime, avec cette docilité moutonnière habituelle aux foules privées de guides autorisés.

Le clan possède dès lors toutes ses forces, il est prêt pour les dernières opérations; nous allons maintenant le voir disposer les approches, pratiquer la brèche, et se lancer à l'assaut du pouvoir.

IV.

Pour conduire l'attaque, toutes les factions politiques, — sans exception, — emploient tour à tour *quatre procédés*.

En *premier lieu*, il faut discréditer le régime établi.

Dans ce but, non seulement on relève aigrement ses fautes, mais encore on critique tous ses actes, même les meilleurs. Cela ne suffisant pas, on s'attaque aux individus, on les calomnie, on s'efforce de les rendre odieux, ou ridicules, selon les cas. La presse, les réunions, les séances parlementaires, les audiences judiciaires, les représentations théâtrales, la chaire sacrée elle-même, les élections, tout fournit l'occasion et les moyens de lutte.

Il en résulte une mêlée furieuse, où les meilleurs caractères s'abaissent, où sombrent les dignités les plus fières, et qui corrompt, en dernière analyse, l'esprit public. Nous vivons, depuis cent ans, au milieu de cette lutte avilissante; cela explique bien des choses qui indignent chaque jour les honnêtes gens restés hors du débat.

Si nous voulons des exemples, l'histoire nous les fournira à pleines mains. Mais à quoi bon chercher dans le passé pour établir un fait qui se reproduit chaque jour sous nos yeux? Il suffit d'ouvrir les journaux pour s'édifier pleinement; les polémiques et les violences d'aujourd'hui valent celles d'autrefois.

Voici maintenant le *second procédé*.

Il ne suffit pas, en effet, d'abaisser, d'avilir, le clan dominant,

il faut encore le gêner le plus possible dans son action, entraver ses mouvements, effrayer ses membres, les détourner de la lutte, afin d'affaiblir l'adversaire et de rester maître du terrain. Le pays en souffre dans ses intérêts généraux, les droits publics et privés sont violés, mais qu'importe! Il faut réussir, le reste n'est rien. Aussi que d'efforts dans ce sens! Dans les périodes les plus troublées, on va jusqu'à la violence ouverte pour atteindre le but; dans les temps plus calmes, on s'en tient à la ruse et à la corruption, le résultat est le même.

Ici encore les exemples remplissent l'histoire de notre pauvre pays. Le type du genre nous est assurément fourni par les jacobins de 1792. Ils formaient, à ce moment, le clan le plus audacieux, aussi ne tardèrent-ils pas à dominer les délibérations de l'assemblée et à conduire le travail législatif dans le sens de leurs passions, bien qu'ils fussent en assez petite minorité. Tout était bon à leur gré pour y réussir : les huées et les menaces des tribunes (1), encouragées et justifiées par les orateurs jacobins; les violences exercées sur la personne des députés opposants par des groupes apostés aux portes de la salle des séances; les ruses parlementaires, propres à faire voter par surprise une motion avantageuse et préparée d'avance par l'extrême gauche; les démonstrations populaires, comme celles du 20 juin et du 10 août. Par ces moyens variés et violents, on effrayait et on dégoûtait peu à peu la majorité modérée, qui laissa enfin la place libre à la portion violente de l'assemblée.

De même, les jacobins s'arrangèrent de façon à ôter à leurs adversaires la jouissance des droits indispensables pour organiser une résistance efficace. Dès 1791, ils organisent d'abord l'émeute à la porte des locaux désignés pour les réunions des autres clans, lapident ou frappent les membres qui se présentent, empêchent ainsi les séances, et, de plus, réclament de l'autorité la fermeture de ces clubs rivaux, accusés, par un étonnant abus de mots, d'être des « occasions de troubles ». La fameuse société

(1) Voir le compte rendu des séances au *Moniteur* et dans les *Archives parlementaires*, et Taine, *Révolution*, II, p. 110 et suiv.

agit de même partout, et, comme elle était mieux préparée que tout autre clan à payer d'audace, la place lui demeura enfin sans contestation (1). Par des procédés analogues, elle parvint aisément à dominer les élections, s'établit dans toutes les assemblées et fonctions électives, mit la main sur la machine administrative, et fut maîtresse de la situation avant même le renversement complet de la monarchie.

Pendant l'agonie du Directoire, les clubs et les agents royalistes agirent de même (il suffit de rappeler ici les exploits de la *jeunesse dorée*), mais avec moins d'ensemble et d'énergie ; cette mollesse provenait surtout de l'insuffisance du chef de clan, que nous avons déjà constatée.

Pendant la durée de l'Empire, la vigueur de Napoléon contint les menées hostiles, grâce surtout à ses institutions despotiques si perfectionnées. Il ne put éviter pourtant bien des attaques qui le piquaient au vif, et cependant elles partaient surtout de Londres et produisaient peu d'effet en France. Mais quand l'empereur fut acculé par les armées étrangères, ses adversaires accoururent à la rescousse, organisèrent sur divers points, et surtout à Paris, la rébellion, la trahison, et réussirent à l'évincer. Leur activité fut plus grande encore, à ce point de vue, après les Cent-Jours, les circonstances s'y prêtant davantage.

Pendant la double période monarchique qui s'étend de 1815 à 1848, ces bonnes pratiques ne furent point mises en oubli. Les adversaires de la légitimité s'en servirent de nouveau contre elle. Après la révolution de Juillet, l'opposition rendit la pareille aux orléanistes, et avec usure. Un écrivain royaliste le constatait récemment en ces termes : « Il fut à la mode, dans le parti libéral, de dire que le régime de 1830 était corrompu; les très honnêtes gens qui s'y étaient associés se sentaient indignés de ces reproches. Ce qui leur semblait le plus amer, *c'était le retour cruel des choses d'ici-bas*, c'était cette comparaison, tout à leur détriment, faite entre eux et les administrateurs de la Restauration. Le juste-milieu avait connu les douceurs de la popularité, ses chefs avaient

1 Taine, *Révolution*, II, 78, d'après les journaux et mémoires du temps.

été portés en triomphe, *ils avaient déclamé contre la tyrannie, la pression administrative, le péculat*, et c'étaient eux aujourd'hui qu'on nommait les tyrans, les ventrus!... L'ancien régime, c'était le leur (1)! »

Louis-Napoléon mena tout aussi rudement les républicains en 1849. Il gagna l'armée par les moyens les plus vulgaires : dîners, distributions de vivres et d'argent dans les casernes. Il lui donna des généraux préparés spécialement pour le coup à faire, comme Saint-Arnaud, chargé de conduire en Kabylie une expédition qui coûta un millier d'hommes pour un résultat nul. Mais elle permit de le faire général de division et gouverneur de Paris. Le parlement fut dénoncé au pays par les journaux de l'Élysée et par le président lui-même (2). On embaucha des fonctionnaires qui travaillèrent contre leurs chefs immédiats. La machine gouvernementale fut ainsi détraquée volontairement, par système, afin de lasser le pays et de le détourner du régime républicain. C'est ainsi que l'on prépara le coup d'État.

Pendant les dernières années de l'Empire, la lutte reprit, implacable, et l'union des clans adverses, profitant avec habileté, sinon toujours avec patriotisme, des embarras du gouvernement, l'amena, de concession en concession, à se dépouiller de ses principaux éléments de résistance. Chaque liberté rendue devenait une arme aux mains de l'opposition, et servait à infliger au régime impérial de cruelles blessures. Les républicains, alors complètement organisés, se distinguèrent surtout durant cette campagne enragée et en recueillirent les meilleurs fruits. Le 4 septembre tourna à leur avantage.

Pourtant, les clans dits conservateurs, qui avaient aidé à tirer les marrons du feu, ne se résignèrent point aisément à perdre tout l'effet de leurs peines. Mais nous avons vu combien leurs chefs étaient peu faits pour un tel état de choses. Aucun ne put prendre résolument le pas sur les autres, et tous furent obligés

(1) Comte de Ludre, *Le parti monarchiste pendant l'année du coup d'État, Correspondant* des 10 et 25 mars 1889.

(2) Discours de Dijon, juin 1850. V. De la Gorce, *Histoire de la seconde République*, passim.

de subir le consulat de M. Thiers, qui sut admirablement tirer parti de la situation.

En somme, c'était la République qui profitait de la révolution de 1870. Il fallut dès lors recommencer l'attaque, d'ailleurs facilitée par les circonstances, puisque le gouvernement gardait un caractère indécis et provisoire. La journée du 24 mai mit en effet le pouvoir aux mains de la droite coalisée, et elle s'en servit surtout pour dégoûter le pays de la forme républicaine et pour le travailler en faveur d'une Restauration.

Elle ne put d'ailleurs se maintenir, pour toutes les raisons que nous connaissons déjà. D'abord, il y avait là une combinaison de trois clans également désireux de s'assurer la possession exclusive du pouvoir : or tous trois étaient paralysés par l'absence de chefs appropriés à l'ordre de choses nouveau, aux procédés de la politique nouvelle. Henri V, le comte de Paris, Napoléon III étaient, ou trop doctrinaires et trop hésitants, ou vieillis. Aucun ne paya de sa personne avec l'ardeur et l'audace indispensables, tandis que les républicains, au contraire, encouragés par leur demi-succès et par la faiblesse de leurs adversaires, d'ailleurs admirablement conduits par Gambetta, menaient la fameuse campagne qui aboutit aux élections de 1877. Partout le gouvernement fut entravé de mille manières ; cette lutte est certainement, avec celle de Louis Bonaparte en 1849, un modèle du genre.

Enfin, la République s'installa officiellement. Depuis, que n'ont pas dit et fait les conservateurs, ou soi-disant tels, pour la détruire? Mais leur impuissance étant trop bien démontrée pour qu'ils pussent rester forts, les républicains n'ont pas eu de peine à braver leurs attaques.

Maîtres absolus du pouvoir, ils en ont abusé, comme l'ont toujours fait les autres factions lorsqu'elles se sont senti les coudées franches. L'écrasement de leurs anciens rivaux leur donnant pleine confiance en l'avenir, ils sont allés de l'avant, sans prévoir l'obstacle nouveau qu'ils se préparaient à eux-mêmes.

La naissance du *boulangisme* a été pour les républicains un coup de foudre. Ils ont vu, en effet, cette faction s'emparer de leurs propres armes pour les tourner contre eux. Aussi, bien que les bou-

langistes se couvrent du drapeau de la République, on ne les en traite pas moins comme les pires ennemis. La raison de cette hostilité est bien naturelle : les républicains détiennent le pouvoir et les places, on veut les leur prendre, comme ils les ont prises aux autres. Aussi tous les affamés, qui commençaient à perdre l'espoir, s'empressent-ils vers ce nouveau chef. Et lui, de son côté, ne néglige rien pour préparer la victoire : injures, diffamation, entraves mises à l'action du gouvernement, etc.

Mais il est un *troisième procédé*, que toutes les factions, sans exception, pratiquent successivement pour battre en brèche le pouvoir et recruter des adhérents : ce sont les promesses les plus invraisemblables faites à tout venant.

Il y a, d'abord, les promesses faites individuellement, dans le but de recruter des adhérents du premier et du second degré; ceci, c'est la curée proprement dite. Les places, les honneurs, les avantages variés font ici l'objet d'un trafic étendu et délicat. Il s'agit, en effet, de satisfaire un grand nombre d'appétits souvent féroces. L'immense bureaucratie française fournit d'ailleurs une proie singulièrement vaste et succulente. Il y en a pour toutes les faims et pour tous les goûts, depuis le portefeuille du ministre jusqu'au poste d'huissier, et depuis la croix d'honneur jusqu'aux recettes générales. Le chef peut donc prodiguer les expectatives et recruter des agents zélés dans toutes les classes de la société. Les femmes elles-mêmes ont leur influence et leur rôle dans cette tragi-comédie.

Mais les chefs de clan, pour enlever le pouvoir et surtout pour le conserver, ont besoin d'entraîner derrière eux une assez forte partie de la nation, qui leur servira de point d'appui jusqu'au jour où, détrompée, elle se portera d'un autre côté. A ceux-là, on adresse des promesses plus générales et de basses flatteries.

Robespierre proclamait bien haut « qu'en matière de génie et de civisme le peuple est infaillible, tandis que tout autre que lui est sujet à de grandes erreurs (1) ». Danton, s'adressant spécialement

(1) Article cité par Bouchez et Roux, t. XIV, p. 268.

aux Parisiens, leur démontrait que la capitale « est plus à portée qu'aucune autre (ville) d'apprécier la conduite des ministres, qu'elle est la première sentinelle de la nation ».

A ces flatteries intéressées, l'on ajoutait les perspectives les plus propres à éveiller toutes les convoitises. Le député Lamarque déclara un jour à l'Assemblée « que l'on doit tendre sans cesse vers le rapprochement des fortunes ». Français de Nantes présenta, de son côté, une motion tendant au partage des biens communaux « entre les citoyens des villages environnants, en raison inverse de leurs fortunes ». Un troisième, Daverhoult, occupant le siège de la présidence, et parlant aux tribunes bien plus qu'à ses collègues, s'écria : « Sous le règne de la liberté, le peuple a le droit de prétendre non seulement à la subsistance, mais encore à l'abondance et au bonheur (1). » Bien entendu, le clan jacobin se disait seul en état de procurer à la nation tous ces avantages, et il fallait d'abord lui assurer le pouvoir.

Le 18 brumaire, Bonaparte s'écriait : « Nous voulons la République... Nous la voulons fondée sur la vraie liberté, sur le régime représentatif; nous l'aurons, je le jure... » Chacun sait comment la République se transforma entre ses mains.

En 1814, le comte d'Artois rentrait en France, précédant et annonçant son frère Louis XVIII; il marchait à petites journées vers Paris, « répétant aux députations qui venaient le saluer ces paroles magiques, qui valurent alors aux Bourbons tant d'adhésions et d'enthousiasme : *Plus de conscription, plus de droits réunis* (2) ». La loi militaire élaborée par Gouvion Saint-Cyr et la loi sur les contributions indirectes de 1816 ne tardèrent pas à démentir des promesses aussi aventurées.

En février 1830, lorsqu'on eut déterminé le duc d'Orléans à se montrer, les choses ne se passèrent pas autrement. Son premier acte public fut un pèlerinage à l'Hôtel-de-Ville, où s'était installé le gouvernement provisoire. Après avoir prodigué chemin faisant les flatteries au populaire M. Lafitte, serré toutes les mains qui

(1) Séances des 14 janvier, 12 avril, 23 juin, V. Taine, *Révolution*, II, p. 127.
(2) De Viel-Castel, *Histoire de la Restauration*, I, 297.

se tendaient vers lui, le prince arrive à l'Hôtel-de-Ville : « Messieurs, dit-il en entrant, c'est un ancien garde national qui fait visite à son ancien général. » Puis il embrasse Lafayette sur le balcon, à l'ombre d'un drapeau tricolore. Un peu plus tard, poussé par les républicains de son entourage, le vieux et naïf commandant de la garde bourgeoise court après le duc d'Orléans pour lui poser des conditions. Et comme il se disait républicain, « le prince déclara qu'il ne l'était pas moins. Lafayette ayant repris qu'il voulait un trône populaire entouré d'institutions républicaines : « C'est bien ainsi que je l'entends, répondit le futur roi (1). » C'est là ce que Casimir Périer devait appeler plus tard « la prostitution de la royauté ».

C'est encore Louis-Philippe qui répondait à un interlocuteur parlant des garanties constitutionnelles réclamées par l'opinion : « Ah! on ne m'en demandera jamais autant que je suis disposé à en donner (2). »

Je pourrais citer bien d'autres traits analogues, il suffirait de puiser dans les documents de l'époque. Mais l'espace me manque, il faut passer vite. Les républicains de 1848 furent naturellement aussi prodigues de promesses que leurs devanciers. Le 1er mars 1848, Garnier-Pagès, alors maire de Paris et bientôt ministre des finances, annonce aux délégués des agents de change que sous la République « on ne verra plus, comme aux temps de la monarchie, des budgets de 15 à 1800 millions (3) ». Le 4 mars, une proclamation du gouvernement provisoire, enchérissant sur cette promesse hardie, déclare que « la République n'aura pas besoin, pour faire de grandes choses, de l'argent que la monarchie demandait pour en faire de misérables ». Le 9, le gouvernement se démentait lui-même en implorant, dans le *Moniteur*, le versement anticipé des impôts. Il était, en effet, à bout de ressources et ne savait où donner de la tête.

Louis-Napoléon ne négligea pas davantage les séductions de

(1) Thureau-Dangin, *Monarchie de Juillet*, I, p. 20.

(2) *Ibid.*, I, p. 32.

(3) Le budget de 1848 fut fixé, en décembre, à 1,817 millions en dépenses, pour 1,489 millions de recettes. Il fut réglé définitivement, en 1852, à 1,757 millions en dépenses.

cette nature, qu'il jugeait à bon droit indispensables pour étendre sa popularité et pour l'asseoir sur les bases solides des intérêts personnels. A peine arrivé à la Présidence, il prodigua les dons à tel point que, dès le mois de juin 1849, après six mois de fonctions, il lui fallut demander à l'Assemblée un supplément de dotation de près de deux millions et demi de francs. « Simple et peu exigeant pour lui-même, il était entouré d'un cortège d'amis besoigneux, jouisseurs, avides de fortune, amis dont il tolérait, par indulgence ou faiblesse autant que par calcul, les prodigalités et les écarts (1). »

Le président savait offrir à la foule des perspectives non moins engageantes. Il avait entrepris, pour se rapprocher des populations, une série de voyages, au cours desquels il disait notamment : « Plus je parcours la France, et plus je m'aperçois *qu'on attend beaucoup du gouvernement*. Je ne traverse pas un département, une ville, un hameau, sans que les maires, les conseillers généraux et même les représentants ne me demandent des mesures qui puissent remédier aux souffrances de l'agriculture, donner la vie à l'industrie et au commerce. Rien de plus naturel que la manifestation de ces vœux, *elle ne frappe pas, croyez-le bien, une oreille inattentive;* mais, à mon tour, je dois vous dire : Ces résultats tant désirés ne s'obtiendront *que si vous me donnez le moyen de les accomplir;* et ce moyen est tout entier dans votre concours à fortifier le pouvoir et à écarter les dangers de l'avenir (2). »

C'est ainsi qu'en toute occasion « les promesses furent prodiguées : on fit entrevoir aux paysans le remboursement des 45 centimes, des suppressions d'impôts pour plusieurs années, avec cela des rentes viagères pour les vieux soldats » (3). Dans son manifeste électoral publié à la fin de novembre 1848, Louis-Napoléon reproduisait toutes ces promesses, en les enveloppant de cette phraséologie nuageuse familière aux chefs de clan, parce qu'elle permet, après le succès, toutes les palinodies impo-

(1) De la Gorce. *Histoire de la seconde République.*
(2) Discours de Caen, septembre 1850.
(3) De la Gorce, *Histoire de la seconde République*, I, 462.

sées par la réalité des choses. « Je veux, disait-il, une république sage, honnête, grande et forte. Si j'étais nommé, je mettrais mon honneur à laisser, au bout de quatre ans, à mon successeur le pouvoir affermi, la liberté intacte. » Il promettait encore de protéger la religion, d'assurer la liberté d'enseignement, de diminuer les impôts, d'encourager l'agriculture, de pourvoir aux besoins de la vieillesse ouvrière, d'alléger le fardeau de la conscription, d'améliorer la législation industrielle, de restreindre le nombre des emplois par la décentralisation, d'assurer la durée de la paix! Voilà comment un chef habile sait amener les majorités à son clan.

Gambetta ne le cédait d'ailleurs en rien à Louis-Napoléon dans l'art de servir aux foules des plats de cette façon. En mai 1869, il disait à ses électeurs : « Je veux signaler le principe directeur de mes opinions et de mes actes politiques... c'est la souveraineté du peuple, organisée d'une manière intégrale et complète; il faut tout lui rapporter, et il en faut tout déduire : les institutions, les lois, les intérêts et les mœurs mêmes... » Quelques jours plus tard, il écrivait aux électeurs de Marseille : « Une fois scientifiquement organisée, elle (la démocratie radicale) nous rendra tous politiquement plus libres, — intellectuellement plus savants, — économiquement plus aisés, — moralement plus justes, — socialement plus égaux, et elle établira l'ordre sur l'équilibre et l'harmonie des droits et des intérêts. » Et il ajoutait spécialement à l'adresse des Marseillais : « Votre avenir peut être grandiose dans une France régénérée, où vous auriez le rôle prépondérant de New-York aux États-Unis. »

Aujourd'hui, M. Boulanger dit : « La République telle que je la conçois doit consacrer toutes les libertés; elle doit répudier l'héritage jacobin de la République actuelle; elle doit apporter au pays la pacification religieuse par le respect absolu de toutes les croyances et de toutes les opinions... C'est la République des faibles, des humbles, des petits, *la République préoccupée avec passion des intérêts du peuple* (1). »

(1) Discours de Tours, mars 1889.

Est-il besoin d'ajouter encore à ce tableau déjà si chargé? Non, sans doute. Ces quelques traits suffisent pour bien établir le caractère commun de ces déclarations également intéressées, également banales, également vides, appâts grossiers et trompeurs offerts à la foule ignorante et crédule.

Quand, par la calomnie, l'intrigue et les promesses, on a affaibli le clan gouvernemental et recruté celui qui l'attaque, le moment décisif approche. Mais souvent, un fruit, même parvenu à maturité, demande une secousse pour tomber; on a recours alors à un *quatrième procédé :* la force.

Tous les clans l'ont employé successivement, soit qu'une secousse fût en effet nécessaire pour en finir, soit que l'un des clans en disponibilité se fît des illusions sur ses propres ressources guerrières. Citons encore quelques exemples.

Après 1789, l'émeute est employée couramment par les républicains. Les royalistes y répondent, d'abord, en prenant la direction de l'insurrection vendéenne, plus tard, par des conspirations. M. de Villèle, dans ses Mémoires, constate en effet la formation de sociétés secrètes royalistes autorisées par Louis XVIII, dans le but de préparer la chute du régime impérial; « en cette occasion, ajoute-t-il, sur la foi de MM. de Montmorency et de Polignac, *les royalistes et les républicains s'étaient entendus* pour combiner leurs efforts jusqu'à la convocation des assemblées primaires, qui, une fois Bonaparte renversé, devaient prononcer souverainement entre le rétablissement de la République et la restauration de Louis XVIII (1).»

En 1814, le roi fit célébrer à ses frais un service pour les conspirateurs qui avaient attenté à la vie de Napoléon (2).

Pendant les Cent-Jours, nouveaux efforts et nouvelles compromissions du même genre. Un des principaux agents royalistes de l'époque nous apprend en effet qu'en 1815, à Paris, les chefs du groupe avaient enrôlé des hommes « prêts à tenter un mouvement

(1) Comte de Villèle, *Mémoires*, I, 196.
(2) De Viel-Castel, *Histoire de la Restauration*, I, 403.

pour le rétablissement de l'autorité royale. » Les organisateurs de ces forces insurrectionnelles s'étaient, en outre, mis en rapport avec « le corps des 20,000 fédérés des faubourgs... organisé par les révolutionnaires, qui voulaient s'assurer un appui contre le despotisme impérial (1). »

Pendant la Restauration, les sociétés secrètes s'organisèrent en grand nombre pour préparer l'insurrection, et l'opposition n'hésita pas à la provoquer dès que la situation fut assez mûre. De même, sous le régime de Juillet, qui eut tant de peine au début à réprimer l'émeute. Un témoin de la révolution de Février 1848, M. Maxime Du Camp, dit, en parlant de la sanglante insurrection de juin 1848 : « *Plus d'un parti s'y mêla qui ne s'en est pas vanté.* De même que, pendant les émeutes du règne de Louis-Philippe, les anciens gardes du corps se joignaient volontiers aux affiliés des sociétés secrètes, de même bien des gens qui ne voulaient pas de la République, ou qui en désiraient une autre, ont fait le coup de feu dans l'armée des ateliers nationaux (2). »

Un auteur royaliste nous apprend, d'autre part, qu'au moment même où Louis-Napoléon s'emparait du pouvoir par la force, les légitimistes s'organisaient dans l'Ouest pour un coup de main. « La colère du pauvre prince (Henri V) alors fut grande, dit M. de Ludre : J'allais partir, répétait-il, j'allais partir (3) ! » De leur côté, les princes d'Orléans songeaient « à se rendre à Lille, pour enlever la garnison et tenter de se mettre à sa tête pour combattre l'usurpateur. » Ils pensèrent aussi à Bordeaux, où commandait un de leurs amis, M. d'Arbouville. Mais tous ces desseins furent déjoués par la promptitude des mesures prises par le gouvernement nouveau.

En 1870, le 4 septembre, un autre coup de main acheva sans difficulté la chute d'un régime presque anéanti. La Commune

(1) Baron de Vitrolles, *Mémoires*, III, p. 19.

(2) *Souvenirs de l'année* 1848, p. 300.

(3) Comte de Ludre, *op. cit.* Les sages du clan ne voulaient pas, il est vrai, de cette équipée, que M. de Ludre regrette aujourd'hui un peu naïvement, mais ils remplaçaient la lutte ouverte par une guerre parlementaire propre à rendre tout gouvernement impossible.

fut la manifestation armée du plus odieux des clans, celui de la pure démagogie. Enfin, on s'évertue à démontrer actuellement que M. Boulanger a préparé les éléments de son coup d'État.

Donc; si tous nos clans politiques sont pareillement constitués, tous aussi, par une conséquence naturelle de leur organisation, visent le même but et emploient exactement les mêmes moyens pour l'atteindre.

Examinons maintenant leur conduite, lorsque, après tant d'efforts, ils sont parvenus à forcer enfin la position et à s'emparer du pouvoir.

V.

Le succès obtenu, tout n'est pas dit encore; il reste à se maintenir, en flattant les instincts, les passions, les préjugés, en satisfaisant les intérêts du clan dominant. C'est là une nécessité absolue, inévitable.

La distribution des places et des faveurs sera donc la première tâche du chef de clan.

Il n'y manque pas. En effet, il dispose d'abord des nombreux emplois laissés vacants par la déroute du clan vaincu. Le haut personnel administratif et politique se trouve ainsi changé d'un jour à l'autre; le bien du service en souffre, mais peu importe. A quoi servirait donc la longue lutte soutenue par les vainqueurs, s'ils n'en tiraient d'abord bon profit?

Quand l'état-major est casé, on songe au reste de la troupe; c'est là que commencent les *épurations*. On procède tantôt par coupes sombres, tantôt par mesures individuelles, selon les circonstances. Alors, les dénonciations pleuvent et les exigences s'affirment sans la moindre pudeur. Chacun prétend avoir fait plus que tous les autres ensemble et veut être jugé en proportion. C'est la curée, avec ses élans sauvages et ses épisodes répugnants.

Ici encore, tous les régimes sont obligés d'agir de même, parce qu'ils se meuvent dans le même milieu, et qu'ils sont arrivés au pouvoir par les mêmes moyens.

Après le 10 août 1792, les jacobins sont maîtres de la place, l'épuration commence et marche vite. Deux décrets de la Convention, en date du 22 septembre et 19 octobre 1792, ordonnent « le renouvellement complet de tous les corps administratifs et judiciaires... Si neutre que soit l'emploi, si indirect et si faible que soit le lien par lequel l'office se rattache aux affaires politiques... ingénieurs, notaires, avoués, commis et scribes..., ils sont révoqués si leur municipalité ne leur accorde pas le certificat de civisme... Par la dénonciation des clubs, le coup de balai descend jusque dans les bas-fonds de la hiérarchie... Jusqu'aux geôliers et concierges, bedeaux et sacristains, gardes forestiers, gardes champêtres (1). » Le clan met ainsi la « main sur tout le pouvoir, central et local, *avec le patronage immense qui en dérive* ».

Après le 18 brumaire, l'opération suivit promptement. Tous les représentants qui avaient coopéré au coup d'État furent placés dans les commissions législatives, ou nommés commissaires dans les départements. Les déportations à la Guyane, à l'île d'Oléron, et les révocations permirent ensuite de distribuer des places à la foule des amis.

Sous la Restauration, « on fit le calcul qu'en quelques mois Louis XVIII nomma plus de chevaliers, d'officiers, de grand-croix, que Napoléon dans tout son règne... Quant aux titres de noblesse, il en fut créé, en la seule année 1814, plus que dans les deux derniers siècles de l'ancienne monarchie... C'est avec une sorte de mendicité que les hommes des temps nouveaux et anciens sollicitaient des emplois, des distinctions, des indemnités, des récompenses (2). » On demanda au prince de Condé tant d'attestations de services dans le corps des émigrés qu'il dit plaisamment : « Je croyais n'avoir eu que quelques régiments à commander; je vois maintenant que c'était une armée. » Cette curée inspira à plus d'un contemporain du dégoût et des mots piquants. « On me pressa, dit le duc de Broglie, d'en faire autant

(1) Taine, *Révolution*, III, p. 367 et suiv.

(2) De Rochau, *Histoire de la Restauration*, Paris, Baillière, 1867; voir aussi de Vaulabelle, t. I, et de Viel-Castel, qui donnent le même renseignement.

et *de ne pas négliger la part de restauration que mon nom pouvait me valoir* (1). »

Le mot sanglant du vieux duc s'appliquerait tout aussi bien, d'ailleurs, à ce gouvernement de Juillet, qu'il a servi avec tant d'éclat. Dès le début, Louis-Philippe est obsédé par ses amis, anciens ou nouveaux, qui exigent un prompt paiement. Sous prétexte de le garder, les plus ardents restent en armes autour du château. « Plutôt surveillants que défenseurs, nul ne savait qui les avait placés là, ni surtout comment on les ferait sortir. Il fallut trouver des missions, des emplois, des épaulettes à distribuer entre ces protecteurs obstinés... *Quiconque avait joué un rôle dans les trois journées se croyait un titre à une récompense, et cette récompense était une place*... Toute sollicitation était doublée d'une dénonciation contre les fonctionnaires (2). »

La curée recommence en 1848.

En mars, Ledru-Rollin écrit à ses délégués dans les départements : « Les sentiments républicains doivent être vivement surexcités, et, pour cela, *il faut confier toutes les fonctions politiques à des hommes sûrs*... Les élections sont votre grande œuvre... Pour briguer l'honneur de siéger à l'Assemblée nationale, il faut être pur des traditions du passé ; *que notre mot d'ordre soit partout : Des hommes nouveaux*... L'éducation du pays n'est pas faite. C'est à vous de le guider... *Examinez sévèrement les titres des candidats*. » Un autre ministre, M. Carnot, considéré comme modéré, écrivait de son côté : « La France réclame des hommes nouveaux... il faut changer non seulement les institutions, mais les hommes. »

Louis-Napoléon commença à caser ses amis dès son arrivée à la Présidence, mais c'est après Décembre 1851 surtout que l'affaire fut vivement menée. La constitution autoritaire de 1852 avait, en effet, besoin pour marcher, d'agents pénétrés du sentiment de leur autorité et absolument dévoués au chef du clan, on y veilla, et une administration à poigne fut constituée de haut

(1) *Souvenirs du feu duc de Broglie*, I, p. 255.
(2) Thureau-Dangin, *Monarchie de Juillet*, I. 41. 86.

en bas. Puis, d'année en année, on l'augmenta, tant pour faire face aux demandes que pour suffire aux fonctions d'un gouvernement centralisateur à outrance. Aussi, les emplois civils, qui coûtaient en 1852 une somme annuelle de 153 millions, exigeaient en 1870 une dépense de 253 millions. Ajoutons immédiatement qu'ils ont monté depuis à 279 millions en 1876, et à 400 milllions en 1888 (1).

La troisième république a naturellement agi, après 1870, comme ses devanciers. « Je n'admets pas, disait Gambetta, *qu'un gouvernement puisse être bien défendu par d'autres que ceux qui l'aiment... Ces hommes peuvent être des agents, mais ils ne méritent, à aucun degré, le titre de serviteur de l'État républicain* dans le sens élevé du mot : ils émargent, ils servent dans la plus vulgaire acception du mot, mais quant à être une force, un appui pour le gouvernement, quant à faire sentir aux populations l'excellence du gouvernement républicain, quant à leur faire comprendre qu'il est la garantie de la paix, du travail, de la prospérité, de la force et du relèvement de la France, jamais (2) ! » Voilà bien la pure définition du fonctionnarisme de clan. L'employé de l'État n'est plus un agent public, mais bien un soldat obligé de défendre la position conquise, en surveillant sans relâche les clans ennemis et en provoquant les désertions dans leurs rangs. Après cela, tout est dit, on peut tirer l'échelle. Citons cependant encore ce trait, qui complète bien notre démonstration. « Ministre des finances, M. Léon Say déclarait, il y a cinq ans, qu'il fallait avoir passé par les affaires pour se faire une idée du nombre de gens dont la révocation était demandée par ceux qui voulaient les remplacer (3). » M. Barthélemy-Saint-Hilaire faisait la même remarque presque au même moment.

Voilà donc les principaux intéressés satisfaits. Quant au pays, le clan fait pour lui ce qu'il peut, c'est-à-dire presque rien. On lui a promis, pour l'entraîner, monts et merveilles, mais un gou-

(1) D'Avenel, *Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1888.
(2) Discours d'Avignon, février 1876.
(3) Vicomte d'Avenel, *Revue des Deux-Mondes*, 1er mars 1888.

vernement n'est pas une Providence ; en matière d'intérêts privés, il lui est impossible de satisfaire pleinement l'un sans léser l'autre. Aussi, plus il agit en dehors de sa fonction spéciale, qui est au fond très limitée, plus il fait de mécontents, plus il s'affaiblit au profit de ses ennemis et se rapproche de sa chute. C'est là une règle générale qui s'applique inévitablement.

Le gouvernement de clan ne peut d'ailleurs consacrer toutes ses forces au soin exclusif du bien public, car il se trouve toujours sous le coup d'une préoccupation absorbante : le soin de se défendre contre les attaques des autres clans. Au fond, la plupart de ses actes n'ont pas d'autre but. D'abord, pour y réussir plus aisément, il a soin de s'attribuer une dictature plus ou moins bien déguisée sous un léger vernis libéral, mais au fond très agissante et très forte. On peut dire hardiment que, dans la réalité des choses, le gouvernement absolu n'a guère cessé d'exister en France, en dépit de toutes nos révolutions, ou à cause d'elles. Tout au plus peut-on dire qu'aujourd'hui il est obligé de se dissimuler derrière une apparence de contrôle. Sans doute, l'ordre a été introduit dans les services administratifs ; on a laissé filtrer un rayon de lumière dans la manipulation financière. Mais ces réformes, précieuses en elles-mêmes, sont relativement peu de chose dans l'ensemble, et le progrès réside plus encore dans la forme que dans le fond (1).

En résumé, pour assurer sa défense, le gouvernement de clan tient le pays courbé sous la main d'une administration ombrageuse et envahissante ; il se méfie de tout homme indépendant, qui peut être un adversaire, et de toute association en laquelle il peut soupçonner une machine de guerre. Il met la main, plus ou moins adroitement, par des moyens plus ou moins détournés, sur toutes les libertés : sur la liberté d'enseignement,

(1) On peut voir notamment, pour s'édifier sur ce fait, Taine, *La Révolution*, III, 6 et suiv. et 68 et suiv. Les institutions de Napoléon Ier, copiées par tous les régimes suivants, ont un caractère despotique bien net ; or elles nous régissent encore, sauf quelques réformes qui ont introduit l'anarchie, non la liberté. V. aussi de la Gorce, *op. cit.*, II, 15 et suiv.

car on pourrait préparer l'enfance à lui résister; sur la liberté religieuse, quand il a sujet de croire que les représentants de la religion sont des adversaires; sur la liberté de la presse, quand il redoute son action ou quand elle devient gênante; sur la liberté de réunion et d'association, dès que les clans rivaux se montrent capables d'en profiter; sur le suffrage universel, toujours suspect de versatilité (1); sur les libertés locales, qui pourraient devenir la base d'une ferme résistance contre les excès de l'esprit de clan.

C'est pour toutes ces raisons que le gouvernement de clan devient peu à peu si lourd, si pesant, si oppressif, si fatigant pour toutes les épaules; qu'il accumule de jour en jour contre lui-même une masse croissante d'espérances trompées, d'intérêts déçus, de consciences froissées, de dégoûts et de haines; qu'il fait la partie de plus en plus belle aux autres clans ses ennemis, lesquels se coalisent sans vergogne pour lui rendre avec usure tout le mal qu'il a pu leur faire. Et alors la lutte recommence, ardente, implacable, jusqu'au jour où le clan régnant, avec ses chefs vieillis et usés, ses agents affaiblis par la jouissance, tremblants pour leur situation, abandonnés par la foule, cède la place, avec une mollesse stupide, à un adversaire pressé de jouir en parcourant le même cercle.

VI.

Sommes-nous donc condamnés à vivre désormais de ce régime épuisant, qui énerve les âmes, abaisse les caractères, et atteint la nation dans toutes les sources de sa puissance? Oui, si nous ne réformons pas notre état social actuel, cause première de toute cette confusion.

On comprend que l'état-major des divers clans ait intérêt à perpétuer un régime qui lui assure des moyens d'existence, qui lui livre, avec les finances de la France, toutes les places, toutes les sinécures grassement payées.

1 Sur ce point, voyez l'article de M. Demolins, dans *La Science sociale* d'avril 1889.

Mais quel intérêt la masse des citoyens peut-elle avoir à un pareil état de choses? Elle paye les frais de la curée, mais elle n'y prend pas part. On ne lui donne même pas, en retour, le calme et la tranquillité dont elle aurait besoin pour gagner l'argent nécessaire à entretenir des fonctionnaires dont le nombre et l'avidité augmentent sans cesse.

Et cependant, c'est elle qui, en se portant vers un clan ou vers l'autre, décide du triomphe. Pauvres gens, qui espèrent toujours que le nouveau régime ramènera enfin l'ordre et la paix! Il n'amène avec lui qu'une nouvelle bande d'affamés aux dents plus longues et plus cruelles, et la perspective, à courte échéance, d'une nouvelle révolution!

Vous me direz peut-être, ô gens honnêtes et paisibles, étrangers à la mêlée des clans : « Mais nous n'avons pas de chefs; nous n'en voyons pas d'autres à l'horizon que les encombrants et bruyants personnages qui occupent la scène politique, et qui, à la tête des factions, se disputent le pouvoir. »

Si vous n'en voyez pas d'autres, c'est que vous n'ouvrez pas les yeux, c'est que vous ne savez plus distinguer les traits auxquels on reconnaît les véritables représentants des peuples.

Vous vous imaginez naïvement qu'on les reconnaît à leur panache, à leurs discours, à leurs promesses, à leur vaniteuse importance. C'est là qu'est votre erreur.

Voici les signes auxquels vous pourrez les distinguer:

Ils ne vivent pas du budget, mais d'un travail utile à la prospérité nationale : ils sont à la tête du travail agricole, industriel, commercial. Ce ne sont ni des avocats sans clients, ni des médecins sans malades, ni des professeurs sans élèves, ni des gens de loi sans notion du juste et de l'injuste.

Vous ne les rencontrerez pas dans les réunions publiques, où dominent les politiciens de profession. Ce ne sont pas des oisifs de grandes villes, des piliers de cercles, des membres de prétendues sociétés philanthropiques, bienfaisantes, humanitaires.

Vous les trouverez sur leurs terres, au milieu de leur domaine, s'ils sont agriculteurs; dans leur usine, s'ils sont industriels; dans leur bureau, s'ils sont négociants, en un mot vous le trou-

verez à leur affaire. Là, vous les reconnaîtrez à ce signe infaillible, qu'ils font régner autour d'eux, parmi leurs ouvriers, la paix et le bien-être. Ce sont les hommes dont la voix publique dit : « Voilà de bons patrons! Oh ! si tous étaient comme eux ! »

Regardez maintenant autour de vous, et vous apercevrez enfin ces vrais chefs, ces chefs éminents.

Mais il ne faut pas vous borner à les contempler béatement. Des chefs, c'est fait pour qu'on s'en serve, pour qu'on les suive.

Pour cela, il faut savoir les placer à sa tête.

Les prochaines élections vous en offrent l'occasion; c'est à vous de savoir la saisir.

Mais prenez garde, vous allez rencontrer une difficulté tout à fait inattendue, car les politiciens ne vous y ont pas habitués : ces hommes éminents vont essayer de refuser toutes les propositions de candidature; ils vous diront qu'ils ne sont pas soucieux de pareilles aventures; qu'ils n'ont pas l'habitude de pérorer; qu'ils n'ont que la pratique des affaires et non celle de la « politique ».

Cette résistance doit achever de vous décider : ce sont bien là les hommes qu'il vous faut.

Le scrutin d'arrondissement est favorable à ce choix d'hommes du pays, vivant dans la localité, connus et estimés de tous. Croyez qu'ils ont plus de chance d'être élus que les ambitieux que vous expédiera de Paris un comité quelconque.

Mais... êtes-vous assez crânes pour faire ce choix?

En tous cas, voilà les hommes les plus capables de nous débarrasser de la centralisation administrative, de la bureaucratie, des dilapidations financières, des politiciens, en un mot, des clans et des factions politiques.

Léon Poinsard.

LES

POPULATIONS MINIÈRES.

VII.

LES MINES DE HOUILLE. — LEUR EXPLOITATION PAR DES SOCIÉTÉS D'ACTIONNAIRES (1).

Les mines de houille se distinguent des mines métallifères par des caractères sociaux tellement tranchés qu'il est nécessaire de les classer dans un groupe à part.

Le public a bien le sentiment de cette différence. Il considère à bon droit les mines de houille comme des mines *hors ligne*, hors de toute comparaison avec le menu ménage des extractions de fer, d'étain, de plomb, de zinc, ou de cobalt. Celles-ci l'impressionnent peu ; il en entend peu parler. Qui ne connaît, au contraire, les noms retentissants des bassins houillers de Saint-Étienne, de Rive-de-Gier, de Decazeville, d'Anzin, de Valenciennes, de Mons, de Charleroi, de Newcastle, etc.? On les connaît par leurs produits, qui entrent dans la consommation domestique, et par les crises sociales qui viennent trop fréquemment jeter la perturbation dans ces centres ouvriers.

Mais ce sentiment du public est, pour ainsi dire, instinctif ; il est superficiel, il n'est pas réfléchi. Peu de gens pourraient don-

(1) Voir les renvois à toute la série des études antérieures, t. V, p. 18, et t. VI, p. 188, et la suite, t. VII, p. 128 et 224.

ner la raison des différences sociales profondes qui existent entre les mines métallifères et les mines de houille.

C'est précisément l'objet de la science d'analyser, de classer tous les phénomènes et d'expliquer ainsi leur vraie nature et leurs différences exactes.

Lorsque la science sociale classe les mines de houille à part des mines métallifères et après elles, ce n'est donc pas en vertu de sentiments instinctifs, mais de raisons péremptoires, ainsi qu'on va le voir.

I.

La différence sociale qu'il y a entre les mines de houille et les mines métallifères procède directement de la *différence de nature des deux produits.*

Nous avons constaté que le métal se trouve dans le sol à l'état de filons capricieux, coupés par des failles irrégulières; ou bien à l'état de mélange, de combinaison avec d'autres substances minérales épandues çà et là. C'est la conséquence de l'origine géologique des métaux, qui sont des coulées, amenées par la fusion, ou par pression, dans les fissures des couches terrestres.

Cette disposition, nous l'avons vu, oblige à *aménager* l'exploitation des mines métallifères, à la règler, à la limiter : le travail d'extraction doit être fréquemment suspendu pendant qu'on se livre à la recherche du filon perdu. Il suit de là que l'exploitation des métaux n'est *jamais intense;* elle est forcément limitée par la nature du produit.

Il en est tout autrement avec la houille.

La houille, en effet, ne se présente pas, comme le métal, en minces filons, mais par *grandes masses*, par *couches.*

Ces couches se prolongent au loin; elles forment des *bassins* d'une immense étendue. On peut en avoir une idée par le bassin houiller que se partagent la France, la Belgique, l'Allemagne et l'Angleterre. Ce vaste dépôt mesure, en France seulement, 105 kilomètres de l'est à l'ouest, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Il commence aux environs d'Aix-la-Chapelle,

se continue par Liège, Namur, Charleroi, Mons, Valenciennes, Douai et Béthune, pour aboutir au nord de Boulogne, d'où il se prolonge ensuite en Angleterre. Sa largeur est de 12 à 25 kilomètres.

Ce dépôt houiller est composé de couches superposées, dont le nombre et l'épaisseur varient. On compte 44 couches à Aix-la-Chapelle, 85 à Liège, 82 à Charleroi, 70 à Anzin, 116 à Mons. L'épaisseur totale des couches varie entre 40 mètres, comme à Anzin et à Mons, et 159 mètres, comme à l'Escarpelle.

Cette disposition tient à l'origine géologique de la houille. Ce produit est le résultat d'un amoncellement énorme de végétaux enfouis et carbonisés par une action chimique lente. C'est un gigantesque emmagasinement des forêts qui couvraient une partie du globe pendant les périodes géologiques.

On comprend sans peine que de pareils dépôts ne présentent plus le caractère fondamental des mines métallifères : on n'a plus besoin ici d'aménager l'exploitation, en la calculant sur les moyens de recherche du filon ; il n'y a aucune nécessité naturelle et technique de régulariser et de modérer l'extraction. On peut puiser presque indéfiniment.

Non seulement on le peut, mais on y a intérêt.

En effet, la houille est le moyen le plus puissant de *produire la chaleur*.

Or la chaleur est l'agent de la *combustion*. A ce titre, elle est un élément nécessaire pour les nombreuses industries qui doivent recourir à la fusion, à la cuisson, au chauffage.

La chaleur est, en outre, l'agent de la *force motrice*, depuis l'invention de la vapeur. Et l'on sait que le mouvement est la vie même de l'industrie.

Le développement qu'a pris l'industrie dans ce siècle devait donc donner à la houille un immense débouché.

Et ce débouché est d'autant plus assuré que la houille n'est pas destinée, comme le métal, à faire un long usage. Au contraire, elle est brûlée, elle se consomme immédiatement ; il faut, par conséquent, renouveler fréquemment sa provision.

Voilà donc un produit que l'on trouve par grandes masses dans

le sol, dont toutes les industries ont besoin et qu'il faut perpétuellement se procurer à nouveau.

Dans ces conditions, l'exploitation de la houille n'est plus réglée, limitée, comme celle des métaux; c'est au contraire une exploitation à outrance.

Aussi voyez quelle différence entre la production des mines de houille et celle des mines métallifères. En 1884, on n'a extrait en France que 2,977,000 tonnes de fer, tandis qu'on extrayait 20,024,000 tonnes de houille. J'ai sous les yeux le tableau de la production houillère dans les différents pays : elle augmente d'année en année dans des proportions étonnantes.

De 1865 à 1884, elle passe, en Allemagne, de 25 millions de tonnes à 75 ; aux États-Unis, de 20 millions à 105 ; en Angleterre, de 95 millions à 160. En France et en Belgique, la progression, quoique moins accusée, est cependant constante. Elle se manifeste surtout si l'on embrasse une période de temps plus grande.

Voici, par exemple, les chiffres de la production à Anzin, de 1756 à 1883 :

En 1756,	la production était de	310,000	tonnes
En 1800	—	226,000	—
En 1830	—	500,000	—
En 1840	—	623,000	—
En 1846	—	800,000	—
En 1869	—	1,606,000	—
En 1872	—	2,196,000	—
En 1883	—	2,209,000	—

Les autres houillères du Nord et du Pas-de-Calais suivent la même marche ascendante; elles passent, entre 1869 et 1873, de 1,976,000 à 3,241,000 tonnes, soit une augmentation de 64 %. La production n'a d'autre limite que la puissance même des moyens d'extraction dont on dispose.

Les mines de houille échappent donc, à ce point de vue, aux conditions ordinaires des industries extractives; elles diffèrent de la culture, de l'art des forêts et des mines métallifères, dont la production est réglée, modérée, par la nature elle-même.

Elles se rapprochent, au contraire, du régime industriel, dont aucune condition naturelle ne vient impérieusement régler la production.

Et cependant, bien que projetées en avant vers la fabrication, les mines de houille appartiennent en réalité à l'art des mines par les *procédés mécaniques* du travail : elles exigent également des puits, des galeries, un corps d'ingénieurs; en un mot, si elles diffèrent des mines métalliques par l'*objet* du travail, du moins elles s'en rapprochent par les *moyens* mis en œuvre.

Elles appartiennent en outre aux arts extractifs, en ce qu'elles sont attachées à un lieu fixe, déterminé; elles participent ainsi à la stabilité de tout ce qui est étroitement lié au sol : on ne peut transporter une mine, comme une industrie, d'un lieu dans un autre.

Les mines de houille sont donc bien un type de transition entre les industries extractives et la fabrication, entre les méthodes de travail à caractère stable et les méthodes de travail à caractère mobile, déréglé, vertigineux.

II.

Un produit que l'on trouve par couches immenses, pour ainsi dire inépuisables; un produit qui est, en outre, l'aliment indispensable de presque toutes les industries, est nécessairement une grande source de richesse. La production et la consommation en sont à peu près indéfinies.

Aussi la découverte d'un bassin houiller est-elle un élément considérable de richesse pour un pays.

Les pays où abonde la houille sont en effet des pays très riches, ainsi qu'on peut le constater par l'exemple de l'Angleterre, des États-Unis, de l'Allemagne, de la France, de la Belgique (1). On pourra également le constater pour la Chine, le jour où ce pays voudra bien exploiter ses bassins houillers, qui sont trente

(1) Production houillère par milliers de tonnes : Angleterre, 163,330; États-Unis, 108,617; Allemagne, 71,968; France, 20,024; Belgique, 18,051.

fois plus étendus que ceux de l'Angleterre. Un seul de ces bassins, celui du Honan, a une superficie de 53.000 kilomètres carrés.

Au contraire, dans les pays dépourvus de houille, le mouvement industriel, et par conséquent la richesse publique, ne peuvent prendre une grande extension. C'est le cas de l'Espagne, de l'Italie, de la Grèce, de la Turquie, de l'Amérique méridionale, etc. (1).

Vous pensez bien que l'exploitation d'un produit aussi riche ne peut manquer d'exercer sur l'organisation des populations minières une action considérable.

Elle se manifeste par l'apparition de deux caractères nouveaux : *L'agglomération considérable de la population* et *l'exploitation par des sociétés d'actionnaires.*

Nous avons constaté que, dans les mines métallifères, la production n'est pas assez régulière pour occuper *exclusivement* une population d'ouvriers. Aussi doit-on demander à la culture une occupation accessoire, pendant les périodes de chômage, ou de ralentissement de la mine.

Cette nécessité disparaît dans les mines de houille, parce que les chômages ne sont imposés, ni par la limitation de la production, ni par la limitation de la consommation. Il devient dès lors inutile de ménager autour de la mine l'espace nécessaire pour la culture. Les ouvriers peuvent vivre *exclusivement* de la mine.

Ils sont, par suite, amenés à s'établir de la façon la plus commode pour l'exploitation minière, qui devient leur travail exclusif. C'est ainsi que les populations adonnées à l'extraction de la houille, s'agglomèrent, se serrent, se condensent à l'entrée des puits. Elles évitent, par là, les pertes de temps qui résulteraient de plus d'espace à franchir chaque jour.

Et remarquez qu'il s'agit ici d'agglomérations considérables, car le chiffre de la population ouvrière est proportionné à la grande étendue des bassins houillers et à l'intensité de l'exploitation.

(1) Production houillère par milliers de tonnes : Espagne, 1.071 ; Italie, 165 ; Grèce, 8 ; Amérique méridionale, 410.

La seule compagnie d'Anzin, par exemple, possède une concession de 28,054 hectares, et les travaux s'étendent, de Condé à Somain, sur un développement de 30 kilomètres. Pour exploiter un pareil bassin, la compagnie n'emploie pas moins de 14,000 ouvriers, qui se répartissent ainsi : mineurs employés à l'extraction de la houille 4,958 ; raccommodeurs et galibots pour l'entretien des voies 1,572 ; rouleurs (herscheurs) 2,023 ; remblayeurs, 1,275 ; surveillants et divers, 289 ; receveurs au jour, machinistes, rouleurs au jour, 1,738. Si l'on ajoute à ce personnel les familles des ouvriers, on a une population de 50,000 personnes environ, vivant directement des mines d'Anzin. Et nous ne tenons pas compte, dans ce calcul, des débitants de toutes catégories qui s'établissent au milieu de ces familles, pour leur fournir les choses nécessaires à la vie.

Dans le seul département du Nord, les concessions pour l'exploitation de la houille comprennent une superficie de 121,796 hectares, et occupent un personnel de 46,000 ouvriers, soit 27,000 familles comprenant 230,000 personnes (1).

Les mines de houille donnent donc nécessairement naissance à des agglomérations considérables de population. En cela, elles diffèrent nettement des mines métallifères, qui ne groupent ordinairement qu'un nombre d'ouvriers assez restreint.

C'est la première fois que nous rencontrons un genre de travail qui impose l'agglomération *urbaine*. Les diverses populations que nous avons étudiées jusqu'ici, étaient, au contraire, disséminées, soit par familles, soit par petits groupes, à cause des nécessités de l'art pastoral, de la pêche, de la chasse, de la culture ou des mines métallifères. Lorsque l'agglomération se produisait, ce n'était jamais qu'accidentellement, ou à cause de conditions défectueuses, comme dans les gros villages à banlieue morcelée, par suite de la culture en famille instable.

Ici, au contraire, l'agglomération est le fait normal, nécessaire ; elle résulte de la nature du produit, des exigences mêmes de l'exploitation. Nous pouvons donc, pour la première fois, en

(1) Rapport présenté à la Commission d'enquête parlementaire sur la crise d'Anzin, p. 20-22, 169.

constater pleinement les effets, puisqu'ils se manifestent dans des conditions absolument naturelles.

Le premier effet est d'établir un *contact permanent entre les familles.*

Pressées les unes contre les autres, dans des maisons ouvrières qui ressemblent à des casernes, où l'air et l'espace manquent également, les familles perdent l'autonomie, l'indépendance qu'assure l'isolement des foyers. Les enfants, que l'on ne peut tenir enfermés dans ces logements trop étroits, doivent prendre leurs récréations au dehors, dans les escaliers et dans la rue, où ils retrouvent des camarades de leur âge. Les parents, occupés à la mine pendant la plus grande partie de la journée, ou absorbés par les soins du ménage, ne peuvent exercer aucune surveillance, et les enfants s'élèvent ainsi en dehors de la famille et du foyer, dans un milieu bien peu favorable à leur éducation intellectuelle et morale. Les influences du voisinage tendent ainsi à se substituer à l'action paternelle, qui se trouve amoindrie d'autant.

L'amoindrissement de l'autorité paternelle est ici particulièrement grave, parce qu'il se produit au moment même où cette autorité serait plus nécessaire au milieu des complications sociales de l'agglomération. Mais comme il faut, malgré tout, que l'ordre public soit maintenu, on va être obligé de l'assurer au moyen d'une autorité prise en dehors de la famille : l'institution de la police vient donc se substituer à l'action paternelle défaillante. Lorsque la contrainte exercée par le père de famille baisse, la contrainte exercée par le gendarme monte, car la société ne saurait se passer de l'une ou de l'autre.

Mais cette substitution des pouvoirs publics aux pères de famille est une évolution sociale considérable; c'est le symptôme non équivoque d'un grave ébranlement moral. Les pouvoirs publics, en effet, assument ici un rôle qui ne leur est pas naturel et qu'ils remplissent beaucoup moins bien que le père; ils n'exercent pas, comme celui-ci, une action préventive, mais seulement une action répressive. Ils punissent, mais ne corrigent pas.

L'agglomération produit un autre effet, qui vient encore dimi-

nuer l'autonomie des familles : elle met ces dernières dans la *dépendance directe d'une autre population.*

La mine ne fournit pas les objets de première nécessité, aliments, vêtements, etc. Il faut donc les obtenir, au moyen d'échanges et par l'intermédiaire de gens qui vous tiennent ainsi sous leur coupe.

Ce n'est pas la première fois, il est vrai, que nous constatons le fait, mais il nous apparaît ici avec des caractères absolument nouveaux et qui constituent une circonstance particulièrement aggravante.

Les populations adonnées à l'art des forêts et à l'exploitation des mines métallifères sont bien obligées d'avoir recours à des agriculteurs; mais elles trouvent généralement ces derniers, ainsi que nous l'avons vu, dans leur voisinage immédiat. Les échanges peuvent donc s'effectuer directement et sans intermédiaire ; c'est une simplification relative. De plus, ces échanges sont ordinairement très limités, parce que ces forestiers et ces mineurs ajoutent souvent à leur travail principal l'exploitation d'un petit domaine rural sur lequel ils récoltent les éléments essentiels de l'alimentation et du vêtement.

Mais les populations qui exploitent les mines de houille n'ont plus cette ressource : l'agglomération urbaine leur rend toute culture impossible, et, de plus, les sépare complètement des agriculteurs.

Ils ne peuvent donc se procurer les produits dont ils ont besoin que par l'intermédiaire des commerçants. Et comme ils doivent tout se procurer, c'est leur existence entière qui va reposer sur le commerce. Quelle différence avec le paysan, qui vend au marché beaucoup plus qu'il n'achète! ici, on ne vend rien et on achète tout. C'est le triomphe complet du commerçant : on dépend de lui pour les choses les plus essentielles de la vie. On est soumis à toutes les fluctuations du marché, et cela pour les objets dont on a besoin chaque jour.

Ce dédoublement de la population en deux parties, dont l'une est sous la dépendance de l'autre pour ses moyens d'existence, est le symptôme d'une grave complication sociale. Il crée, pour les

familles de mineurs, un état d'instabilité d'autant plus grave qu'il n'est pas accidentel, mais qu'il résulte directement des conditions naturelles du travail.

Mais l'instabilité créée par l'agglomération est encore augmentée par le second caractère que les mines de houille impriment au travail : l'*exploitation par des sociétés* d'actionnaires.

Nous avons bien constaté ce cas pour certaines mines métallifères, mais ce n'était jamais qu'à l'état d'exception, c'était une dégénérescence, une déformation du type ; on n'obéissait pas en cela à une nécessité impérieuse.

Ici, au contraire, l'exploitation par des sociétés n'est plus un cas accidentel ; elle est la règle la plus générale ; il est très difficile de s'y soustraire.

La fortune d'un simple particulier, quelque considérable qu'elle soit, pourrait rarement suffire à une entreprise aussi dispendieuse.

Elle est d'abord dispendieuse à cause de l'*intensité de la production*, que rien ne vient plus limiter ; tout, au contraire, la rend nécessaire : l'abondance du produit et son écoulement facile.

Une mine de houille exige un grand nombre d'ouvriers, de puits, de galeries, de machines. A Anzin, les capitaux immobilisés représentent 100 millions ; 20 puits servent à l'extraction, une foule d'autres à l'aérage, à l'épuisement ; le nombre des galeries est incalculable ; 37 kilomètres de chemin de fer, avec un matériel roulant considérable, servent aux transports ; ajoutons à cela de nombreux fours à coke, des fabriques d'agglomérés, etc., et l'on aura une faible idée de la mise de fonds nécessaire pour une exploitation de mine de houille.

Cette exploitation est, en outre, dispendieuse, à cause de l'*étendue* considérable des bassins houillers. C'est le sous-sol d'un pays entier qu'il s'agit d'explorer, de remuer, d'amener à la surface.

Mais voici qui complique encore le cas : ces sociétés n'ont aucun caractère local ; elles sont cosmopolites.

Dans les mines métallifères, le produit est trop limité, trop aléatoire pour séduire les capitalistes ; il n'attire guère que ceux

qui ont un intérêt local à l'exploitation. Aussi, lorsque ces mines sont exploitées en société, elles le sont généralement par des sociétés locales.

La houille, au contraire, est un produit essentiellement lucratif, susceptible de donner des bénéfices considérables, et qui attire par conséquent les actionnaires de très loin, de tous les pays.

Leur empressement est d'ailleurs bien justifié par les résultats. On sait à quelle valeur se sont élevées les actions d'Anzin. Le capital de la société est divisé en 24 sous, qui sont subdivisés en 288 deniers. Au début, l'acquisition du sou d'Anzin était chose courante; aujourd'hui, ce n'est plus qu'un chiffre de convention. Le denier lui-même a atteint une telle valeur qu'on a dû le fractionner en centièmes de denier, dont le cours s'est élevé successivement à 1,800 francs en 1870; à 2,000 en 1871; à 5,500 en 1874; à 9,400 en 1875.

Naturellement, ces plus-values étaient la conséquence des dividendes répartis chaque année entre les actionnaires et, qui atteignent les chiffres suivants par chaque centième de denier :

Années.	Francs.	Années.	Francs.	Années.	Francs.
1850.....	70	1859.....	150	1868.....	180
1851.....	70	1860.....	150	1869.....	180
1852.....	80	1861.....	100	1870.....	160
1853.....	80	1862.....	120	1871.....	170
1854.....	90	1863.....	120	1872.....	270
1855.....	120	1864.....	120	1873.....	400
1856.....	140	1865.....	150	1874.....	400
1857.....	140	1866.....	160	1875.....	400
1858.....	150	1867.....	180		

Nous constatons une progression encore plus forte dans les mines de houille d'Aniche, dont le denier vaut :

En 1840.....	8.000 fr.	En 1855.....	68.000 fr.	En 1870.....	98.000 fr
— 1845.....	12.000 —	— 1860.....	77.000 —	— 1872.....	136.000 —
— 1850.....	16.000 —				

Ces chiffres sont également justifiés par l'élévation annuelle des dividendes. Ceux-ci, qui étaient de 300 francs par denier, ont atteint successivement les chiffres suivants :

En 1847.....	600 fr.	En 1855.....	3.000 fr.	En 1866.....	5.640 fr.
— 1850.....	800 —	— 1860.....	4.560 —	— 1872.....	9.480 —

Les dividendes annuels arrivent donc à égaler et même à dépasser le capital. On comprend que la perspective de pareils résultats soit de nature, non seulement à multiplier le nombre des actionnaires, mais à les attirer des pays les plus éloignés.

Mais le caractère cosmopolite de ces sociétés est encore provoqué par ce fait que l'exploitation ne nécessite *pas la possession d'une étendue de surface* proportionnée à l'étendue de la mine. Cette surface est même, relativement très restreinte.

Elle est restreinte à cause de la suppression de toute exploitation rurale qui permet d'agglomérer la population ouvrière sur un espace limité.

Les propriétaires de mines de houilles n'ont donc plus besoin, comme les propriétaires de mines métallifères, de posséder une grande étendue de surface; il leur suffit d'occuper l'espace qui entoure immédiatement les puits de mines et où sont agglomérés les ouvriers et les bâtiments.

Dans ces conditions, les grands propriétaires locaux n'ont plus aucun avantage sur les capitalistes étrangers, qui les évincent tout naturellement, puisque le seul élément essentiel d'exploitation est l'argent.

Voilà comment les grandes sociétés anonymes et cosmopolites, que nous n'avons encore vu apparaître que comme un accident, comme un symptôme de décadence, comme un cas pathologique, sont, au contraire, dans les mines de houille, une nécessité technique, un phénomène absolument normal résultant de la nature des choses: elles sont ici un cas physiologique.

Aussi est-ce seulement avec les mines de houille que nous pouvons étudier ce type de sociétés d'actionnaires avec tous ses développements et tous ses caractères naturels.

Nous allons donc le soumettre à l'analyse, afin de déterminer exactement dans quelle mesure ces sociétés d'actionnaires sont susceptibles de patronner les nombreuses populations ouvrières dont elles dirigent le travail.

III.

Ces sociétés comprennent trois éléments :

1° Le groupe des actionnaires;

2° Le conseil d'administration;

3° Le corps des directeurs et ingénieurs.

Lequel de ces trois éléments exerce les fonctions du patronage?

1° *Le groupe des actionnaires.*

Ce n'est certainement pas dans ce groupe que se dissimule le patron.

Qu'est-ce, en effet, qu'un actionnaire?

C'est purement et simplement un bailleur de fonds. C'est vous, c'est moi, lorsque, alléchés par un prospectus séduisant, nous prenons une action d'une société quelconque.

A quel sentiment obéit-on en pareil cas? On se préoccupe uniquement de faire un placement avantageux. On ne se décide qu'en considération des profits qu'on espère retirer de cette opération.

Quant à l'affaire dans laquelle on entre ainsi, quant à l'exploitation elle-même, on ne la connaît pas personnellement, on ne la connaîtra jamais que par le rapport annuel des administrateurs. Je ne crois pas m'aventurer beaucoup en affirmant qu'un grand nombre d'actionnaires ne se donnent même pas la peine de prendre connaissance de ce rapport.

Quant à avoir des relations directes, soit avec le personnel actif supérieur de l'exploitation, soit avec les ouvriers, il n'en est pas même question. Comment d'ailleurs ces relations seraient-elles possibles, puisque les actionnaires sont dispersés aux quatre coins du monde? La plupart d'entre eux n'ont jamais vu la mine dont ils possèdent une part de propriété, et si, par hasard, la curiosité les pousse à aller la visiter, ils y sont reçus simplement à titre de curieux et d'étrangers.

Les actionnaires ne s'intéressent donc à la mine que pour les

bénéfices qu'ils en espèrent et seulement en proportion du nombre de leurs actions. Quant à leur influence sur la direction, elle est forcément nulle.

Ils sont d'ailleurs si peu attachés à l'entreprise qu'à la moindre diminution des dividendes, à la moindre baisse des actions, beaucoup s'empressent de vendre leurs titres.

Or, si ces ventes se multipliaient, elles précipiteraient infailliblement la baisse ; elles déprécieraient l'entreprise aux yeux du public, et en ruineraient le crédit. Il faut donc à tout prix éviter cet événement. Aussi la préoccupation essentielle des administrateurs est-elle de donner toujours de gros dividendes. Nous avons vu que les sociétés qui exploitent les mines de houille n'y ont pas manqué. Elles vont même parfois jusqu'à distribuer des dividendes alors même que la mine n'a pas donné de bénéfices. C'est ce qui est arrivé à Anzin : de 1860 à 1864, les dividendes distribués aux actionnaires ont été pris sur les fonds de réserve.

Ainsi, les actionnaires non seulement sont hors d'état de patronner le personnel ouvrier, mais, en obligeant la direction à donner les plus gros dividendes possibles, ils absorbent jusqu'aux bénéfices et aux réserves qui pourraient contribuer à assurer la sécurité du personnel ouvrier.

L'actionnaire est donc, par situation, tout le contraire d'un patron.

2° *Le conseil d'administration.*

Voilà bien un titre pompeux, qui vous donne sans doute à penser que nous allons rencontrer là le patron que nous cherchons.

Ce conseil est composé de gens choisis pour gérer la mine au nom de la société et suivant les dispositions du contrat de société.

Mais comment les membres sont-ils choisis?

S'ils étaient pris parmi les grands propriétaires du pays, ou parmi les gens influents de la localité, ou parmi les gens ayant dirigé des ouvriers dans de grandes industries, ils pourraient résider dans le pays, et s'attacher à la mine, connaître le personnel, défendre ses intérêts, le patronner, en un mot.

Mais ce n'est point ainsi qu'ils sont recrutés.

N'oubliez pas qu'il s'agit ici non pas d'une entreprise locale destinée à donner du travail aux gens du pays, à fournir un supplément de ressources à la population rurale, comme dans le type normal des mines métallifères. Il s'agit d'une entreprise purement financière, et les membres du conseil d'administration sont particulièrement choisis pour donner du crédit à l'affaire. Aussi on s'adresse surtout à des personnages dont le nom soit connu à la Bourse et dans le monde. Ils font là l'office d'enseigne; leur mission essentielle consiste à attirer la clientèle des actionnaires.

Rappelez à votre souvenir tous les prospectus de sociétés qui ont passé sous vos yeux, et vous conviendrez facilement que les conseils d'administration sont composés soit de gros financiers, soit des illustrations de la magistrature, des grands corps de l'État, de la diplomatie, du journalisme, de la noblesse. Un nom titré est particulièrement recherché : un vicomte est plus apprécié qu'un simple baron; un comte, qu'un vicomte; un marquis, qu'un comte; un duc, qu'un marquis; avoir un prince, c'est presque le succès de l'émission assuré.

Aussi paye-t-on ces noms en conséquence; on les rétribue au moyen d'actions libérées. On le voit, c'est purement une affaire.

Comment de pareils administrateurs auraient-ils les aptitudes et les conditions d'existence de véritables patrons? Ce sont de purs prête-noms.

Ils sont assez occupés par leurs affaires particulières, ou par leurs plaisirs, et n'entendent nullement consacrer leur temps à la direction effective de l'entreprise.

Et de fait, rien n'est instructif, à ce point de vue, comme les révélations qui éclatent, lorsqu'une société financière vient échouer devant les tribunaux. Les administrateurs sont naturellement impliqués dans les poursuites. Ils comparaissent avec les figures les plus étonnées qu'il soit au monde. Ils ne savent rien, ni de la comptabilité ni des affaires en cours d'exécution; comment dès lors seraient-ils responsables? On est venu leur demander leur nom et, — naturellement, — ils l'ont donné. Est-ce qu'on

refuse son nom, — surtout à des gens qui y mettent si galamment le prix?

Donc, le trait caractéristique de ces administrateurs, c'est qu'ils n'administrent pas.

D'ailleurs, le voudraient-ils, qu'ils ne pourraient pas exercer les fonctions de patron. En effet, ils ne sont pas libres de leurs mouvements. Il ne sont que les représentants des actionnaires, dont ils forment eux-mêmes l'état-major. Ils ne sont, dès lors, disposés qu'à approuver les dépenses qui peuvent donner mathématiquement et promptement de gros dividendes. Par là même, ils sont naturellement opposés à toute dépense en faveur du personnel, parce que cette dépense ne se traduirait pas visiblement et immédiatement par un dividende.

Aussi, lorsque ces sociétés consentent à ce qu'elles appellent des « sacrifices » à l'égard du personnel, c'est toujours à la dernière extrémité, quand elles ne peuvent pas faire autrement; et elles ne le font que dans une mesure restreinte, toujours insuffisante, ainsi que nous le constaterons.

Décidément, il nous faut chercher ailleurs le patron. Nous n'avons plus d'espoir de le trouver que dans le troisième groupe.

3° *Le corps des directeurs et des ingénieurs.*

Constatons d'abord que les uns et les autres sont nommés par le conseil d'administration, dont nous venons d'indiquer la singulière composition.

Les choix se ressentent naturellement de cette origine; ils reflètent l'état d'esprit des administrateurs. Or nous avons vu que ceux-ci ne connaissent généralement ni la mine ni les mineurs; ils ne peuvent donc se préoccuper de choisir des gens ayant des rapports antérieurs et naturels avec la localité et avec les ouvriers.

Leurs choix sont guidés par les deux considérations qui gouvernent leur esprit :

Ils veulent obtenir les plus gros dividendes possibles : ils se préoccupent donc de trouver des gens ayant des connais-

sances techniques et capables, par là, d'assurer un fort rendement financier;

Ils veulent ensuite satisfaire les gros actionnaires : ils choisissent donc des gens recommandés par des amis, ou par des personnages influents, qu'ils ont intérêt à ménager. Les administrateurs de sociétés sont toujours assaillis de demandes d'emploi, car le public sait très bien qu'on n'obtient ces situations que par la faveur et la protection.

Aussi la grande préoccupation de tout ce personnel est-elle d'être soutenu par un administrateur influent. « Je suis protégé par M. un tel » est une formule courante, bien plus efficace que les meilleurs notes et que l'ancienneté des services. Que nous voilà loin des mines du Hartz, dont le personnel supérieur, exclusivement recruté dans la localité, occupe de père en fils les mêmes situations et fait, pour ainsi dire, corps avec le personnel ouvrier (1) !

Tel est le mode de nomination de cette partie du personnel; son organisation n'est pas moins digne de remarque, pour la question qui nous préoccupe.

Ce corps comprend deux catégories distinctes : les *directeurs* et les *ingénieurs*.

Les directeurs sont chargés de la partie administrative : ils recrutent le personnel ouvrier, payent les salaires, tiennent les comptes, etc. Ce sont des sortes de majordomes.

Les ingénieurs sont chargés de la partie technique : ils décident des travaux à entreprendre, des puits à ouvrir, des galeries à percer, ils analysent les produits, etc.

Voilà donc deux séries d'employés supérieurs. Mais quelle est celle qui commande? quelle est celle qui est subordonnée à l'autre? car enfin il nous faut trouver le patron effectif.

Ces deux séries sont indépendantes : elles sont en face l'une de l'autre et non l'une au-dessus de l'autre. Ce sont deux séries parallèles. On va s'en rendre compte.

L'ingénieur en chef vient déclarer, par exemple, qu'il

(1) Voir *La Science sociale*, t. VII, p. 147.

faut effectuer certains travaux. Cela est dans ses attributions.

Mais est-il dans ses attributions de faire exécuter ces travaux? Nullement, car il ne dispose ni du personnel ni des objets matériels nécessaires. Il doit donc transmettre sa déclaration au directeur. Celui-ci, qui n'est pas compétent pour décider de l'utilité des travaux, est seul compétent pour pourvoir à l'exécution. Il fournit donc les moyens nécessaires à l'ingénieur, dont le rôle est alors de surveiller l'exécution.

Cet exemple montre bien que l'ingénieur n'est pas plus soumis au directeur que le directeur à l'ingénieur. Il y a enchevêtrement, mais distinction d'attributions.

Cette indépendance qui existe d'une série à l'autre se retrouve également dans chaque série, c'est-à-dire de directeur à sous-directeur, d'ingénieur à sous-ingénieur.

Remarquez bien que je n'entends pas dire qu'il n'y a pas hiérarchie : elle existe, elle est même très nettement déterminée; les rapports sont réglementés avec le plus grand soin. Mais cela ne fait pas que le supérieur soit maître de son inférieur, qu'il ait sur lui les droits du patron.

Un préfet n'est-il pas également le chef hiérarchique d'un sous-préfet? un trésorier général, d'un receveur? Cependant il ne viendra à personne l'idée de dire qu'il est leur maître. Il leur transmet des ordres, suivant une voie hiérarchique, suivant des attributions hiérarchiques, qu'il n'a pas créées et qu'il ne peut pas modifier. Il fonctionne à la façon d'une machine très perfectionnée et très bien réglée.

Et pourquoi ce supérieur n'est-il pas le maître, le patron de ses inférieurs? Par la bonne raison que ceux-ci ne sont pas à sa nomination; ils sont choisis, maintenus, ou révoqués, par un pouvoir étranger. Le supérieur hiérarchique n'a donc aucune prise sur eux.

Il en est de même dans les sociétés que nous étudions : chaque employé supérieur est nommé, non par son chef hiérarchique, mais par le conseil d'administration, et remplit des fonctions déterminées uniquement par un règlement, qui s'impose aussi bien aux chefs qu'aux subordonnés.

Il suit de là que chacun occupe une situation purement personnelle ; que nul n'est dans la main de son supérieur et ne tient dans la main son subordonné. Tous se réclament également du conseil d'administration, et l'on sait comment ce conseil est recruté, comment il est compétent, comment il s'occupe efficacement des intérêts de la mine et des mineurs !

Chaque employé se trouve donc avoir, ou s'efforce tout au moins d'avoir, un protecteur personnel dans le conseil. Il est d'autant plus fort, qu'il est plus protégé et qu'il est protégé par un administrateur plus influent.

Cet état de choses fait parfois qu'un subordonné a une situation plus assurée que son chef hiérarchique. Aussi est-ce un perpétuel conflit d'attributions, dans lequel chacun s'efforce d'empiéter sur le voisin et d'empêcher qu'on n'empiète sur lui.

Telle est l'organisation du corps des directeurs et des ingénieurs.

Il est manifeste qu'aucun de ces employés supérieurs n'est en situation de remplir les attributions de patron.

Chacun d'eux, du haut en bas, n'est maître que de son petit emploi, lequel est bel et bien réglementé sur le papier. Dès lors, personne n'a une autorité et des attributions suffisantes pour régler souverainement la marche de l'entreprise et pour prendre des mesures efficaces en faveur des ouvriers.

Il résulte donc de cette analyse que, dans aucun des trois groupes dirigeants de ces sociétés, on ne rencontre un élément sérieux, réel, efficace, de patronnage.

Ce fait n'est pas imputable aux hommes ; il est la conséquence fatale, inévitable, du système lui-même. Le système est plus fort que les hommes.

Que va-t-il donc advenir de l'ouvrier sous un régime dans lequel personne n'est en situation de le protéger, de lui assurer les secours supplémentaires qu'il est impuissant à trouver en lui-même, et dont il a cependant absolument besoin à certains moments?

IV.

Il va arriver ce que vous pouvez prévoir : les intérêts de l'ouvrier seront sacrifiés. Cette tendance se manifeste par le prix très réduit des salaires : ceux-ci sont réglés au taux le plus bas possible.

A Anzin, la moyenne était de 3 francs par jour en 1871, ce qui, pour 300 jours ouvrables, donne un gain annuel de 900 francs (1). Dans les années suivantes, il se maintient entre 3 fr. 38 et 3 fr. 72, qui est le chiffre de l'année 1883.

Or, dans cette même période, les articles d'alimentation et de vêtement ont subi une augmentation considérable. Voici les différences que je relève pour Anzin, entre les années 1860 et 1878 :

La viande s'élève de 1 fr. 06 le kil. à 1 fr. 66; le porc frais, de 1 fr. 34 à 1 fr. 67; le beurre, de 1 fr. 86 à 3 fr. 04; les œufs, de 5 fr. 64 le cent à 7 fr. 84; les pommes de terre, de 4 fr. 25 l'hect. à 4 fr. 92; les haricots, de 22 fr. 50 à 29 fr. 80; l'huile d'œillette, de 112 fr. 40 l'hect. à 145 fr. 40; le café, de 2 fr. 49 le kil. à 3 fr. 26, etc.

On voit que les augmentations sont considérables et portent sur les objets de première nécessité ; au contraire, les diminutions sont faibles et ne portent que sur les objets qui grèvent moins lourdement le budget des familles, comme le sucre, qui a diminué de 1 fr. 76 le kil. à 1 fr. 50; le sel, de 20 cent. à 16 cent.; le savon, de 58 cent. à 43 cent.; le drap, de 8 fr. le mètre à 7 fr. 12, etc. (2).

Dans les houillères du Hainaut, le prix moyen de la journée de l'ouvrier est encore plus faible qu'à Anzin; de plus, il diminue progressivement : ainsi, de 3 fr. 98, chiffre de 1874, il tombe à 3 fr. 93, en 1875; à 3 fr. 45, en 1876; à 2 fr. 77, en 1877 et 1878; à 2 fr. 68, en 1879; à 3 fr., en 1880 (3).

(1) Louis Reybaud, *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1871, p. 163.

(2) *Enquête sur la grève d'Anzin*, p. 25.

(3) *Ibid.* Ces chiffres ont été communiqués à la commission d'enquête par l'ingénieur de la Cie d'Anzin.

Il est à remarquer que ces salaires si réduits et si peu progressifs correspondent cependant aux années pendant lesquelles les sociétés houillères ont réalisé les prodigieux bénéfices que nous avons fait connaître. C'est l'époque où le denier d'Anzin s'élève de 1,800 fr. en 1870, à 2,000 en 1871, à 5,500 en 1874, à 9,400 en 1875; où le denier d'Aniche monte de 98,000 fr. en 1870 à 136,000 en 1872, et où les dividendes suivent, ainsi que nous l'avons vu plus haut, une progression analogue.

Nous constatons bien, par ce rapprochement, la double fatalité qui oblige ces sociétés à régler les salaires au plus bas, afin d'élever les dividendes au plus haut.

Certains statisticiens ont entrepris de démontrer que ces salaires pouvaient suffire, à la rigueur, à faire vivre une famille d'ouvriers. J'ai sous les yeux deux budgets établis par M. Louis Reybaud, et qui arrivent en effet à s'équilibrer. Mais il faut observer que, dans le premier cas, le père et le *fils aîné*, dans le second cas, le père *et les deux fils*, travaillent à la mine (1).

Dans un troisième budget, un autre auteur a pris pour type un ouvrier gagnant le salaire tout à fait exceptionnel de 1,662 fr. par an, et qui n'a d'ailleurs été atteint que par 353 journées de travail comprenant 37 dimanches.

Mais ce qui aggrave ici la situation, c'est moins la faible élévation des salaires, car une famille, tant que son chef travaille, réussit toujours, tant bien que mal, à parer à ses besoins quotidiens les plus urgents; ce qui aggrave, dis-je, la situation, c'estque l'ouvrier ne rencontre jamais en face de lui, en guise de patron, que cette collectivité anonyme où personne n'a ni qualité ni pouvoir pour s'occuper sérieusement et efficacement de sa situation, pour s'enquérir de ses besoins et y satisfaire.

Il n'a donc chance de se faire entendre, qu'en opposant à cette collectivité non-patronante, sa collectivité à lui, qui a du moins la force du grand nombre.

La « coalition » devient ainsi le mécanisme naturel au moyen

(1) Louis Rebyaud, *loc. cit.*, p. 163.

duquel la classe ouvrière oblige la classe dirigeante à écouter sa voix.

Mais cette coalition serait platonique et sans effet, si elle n'avait pas une arme. Or elle a une arme redoutable : la grève.

Enfin, nous avons trouvé le patron : *l'ouvrier se patronne lui-même, au moyen de la coalition et de la grève!*

La grève, en effet, opère à la façon d'un mécanisme régulier, normal, nécessaire. Je constate dix grèves à Anzin de 1846 à 1884, c'est-à-dire dans l'espace de 38 années; c'est une grève en moyenne tous les trois ou quatre ans. En voici les motifs et les résultats :

En 1846, demande d'augmentation de salaire : le prix de la journée pour l'ouvrier de 1re classe est élevé de 2 fr. à 2 fr. 30. La grève dure 10 jours.

En 1848, protestation contre la substitution des chevaux aux herscheurs pour les transports dans la mine : en compensation, le prix de la journée est élevé de 2 fr. 30 à 2 fr. 50. La grève dure 7 jours.

En 1855, demande d'augmentation de salaire : ce dernier est porté, l'année suivante, de 2 fr. 50 à 2 fr. 70. La grève dure 3 jours.

En 1864, tentative sans résultat; une centaine d'ouvriers à peine y prennent part.

En 1866, trois demandes : 1° suppression du marchandage, c'est-à-dire de la mise à adjudication des travaux, et salaire journalier fixé à 4 fr. pour tous les ouvriers; 2° remonte des travaux à des heures facultatives; 3° création, à Denain, d'une société coopérative. La compagnie repousse ces demandes, mais élève le prix de la journée de 2 fr. 70 à fr. 3 fr. La grève dure 6 jours.

En 1872, demande d'augmentation de salaire : ce dernier est porté de 3 fr. à 3 fr. 25.

En 1878, protestation contre la diminution effectuée sur les salaires : aucune satisfaction n'est donnée aux ouvriers. La grève dure 12 jours.

En 1879, tentative sans résultat; arrestation de 15 ouvriers.

En 1880, nouvelle protestation contre la diminution des salaires également suivie d'insuccès. La grève dure 15 jours.

En 1884, protestation contre trois mesures nouvellement prises : 1° suppression des raccommodeurs, c'est-à-dire des ouvriers spéciaux chargés d'entretenir la voie ; 2° entretien de cette voie mise à la charge des mineurs eux-mêmes ; 3° mise du travail à l'entreprise par le marchandage, c'est-à-dire par l'adjudication au rabais entre les équipes concurrentes. Ces modifications sont maintenues par la compagnie, mais avec certaines atténuations. La grève dure 56 jours.

On peut constater, d'après ce tableau, que, contrairement à ce que l'on croit, la grève est pour l'ouvrier un moyen d'obtenir certaines améliorations : six fois sur dix, à Anzin, le résultat a été favorable aux revendications ouvrières. Mais il faut bien reconnaître que ces résultats sont obtenus par un procédé qui n'est, en somme, que la guerre organisée : et de même qu'à la guerre vainqueurs et vaincus, patrons et ouvriers sortent de la lutte plus ou moins blessés et meurtris. La dernière grève a coûté aux ouvriers plus d'un million et une somme beaucoup plus forte à la compagnie. Enfin, lorsque la paix succède à la guerre, ce n'est que la paix armée, c'est-à-dire une fausse paix.

On dira peut-être : « Il est vrai que la grève est une arme dangereuse, une arme à deux tranchants, qui blesse ceux même qui s'en servent. Mais, du moins, elle fait de l'ouvrier un homme libre, elle l'affranchit de la tutelle du patron ; l'ouvrier se patronne lui-même. La grève est donc l'arme efficace de son affranchissement. »

Eh bien, cela n'est pas exact. L'ouvrier n'est son propre patron qu'en apparence. En réalité, il ne fait que changer de maître.

Rien ne montre mieux l'impuissance de l'ouvrier à se patronner lui-même que ce qui se passe ici.

En effet, ce ne sont pas les ouvriers qui fomentent, qui organisent, qui dirigent ces coalitions et ces grèves : ce sont des débitants et des politiciens. Voilà ceux qui, en dernière analyse, sont les nouveaux patrons du travail, ceux qui viennent occuper la place désertée par les patrons naturels de l'ouvrier.

Pour s'expliquer l'influence qu'exercent sur les mineurs les diverses catégories de débitants, parmi lesquels les marchands

de vin occupent le premier rang, il faut se rappeler que cette population ouvrière, par suite de l'agglomération, est directement et complètement dépendante du petit commerce. Elle doit acheter tout ce qui est nécessaire à son existence. Si le mineur, ce qui arrive souvent, n'a pas l'argent nécessaire à ses achats quotidiens, le débitant lui fait crédit, pour ne pas perdre sa pratique. Il devient ainsi son banquier; il remplit en quelque sorte une des fonctions du patron. Par là, il tient l'ouvrier, il a sur lui une action directe. Par situation, il épouse les passions de son client, il les excite, surtout lorsqu'il s'agit de réclamer une augmentation de salaire, qui doit se traduire nécessairement par une augmentation de dépense pour l'ouvrier et de recette pour le débitant.

Livré à lui-même, l'ouvrier ne pourrait pas entreprendre la grève, car il n'a pas d'avances qui lui permettent de vivre sans son salaire; mais le débitant s'engage à lui fournir à crédit ce dont il aura besoin. Il ne court pas grand risque, car il sait bien que l'honnête mineur le paiera à la reprise du travail. Il est vrai qu'alors la situation sera dure pour l'ouvrier, car une dette à payer est une bien grosse charge pour ces budgets si modestes. Mais si le débitant est un patron, ce n'est pas un patron éminent et désintéressé : il patronne en exploitant et exploite en patronnant. Au fond, son affaire à lui, ce n'est pas l'intérêt de l'ouvrier, c'est le sien propre, qui consiste à vendre le plus possible et le plus cher possible. Or est-il, je vous le demande, un moyen plus assuré de vendre beaucoup et cher que de vendre à crédit? L'acheteur ne calcule pas, lorsqu'on ne lui réclame pas le paiement immédiat; quelque élevé que soit le prix, il vous a presque de la reconnaissance.

Comment l'ouvrier, — né naïf, — ne suivrait-il pas les conseils de ce débitant si généreux, et qui, de plus, se présente avec l'auréole du capitaliste?

Tel est le premier patron qui a intérêt à pousser le mineur à la grève; j'ai dit que le second est le politicien.

Toute population qui souffre constitue une bonne fortune pour le politicien; c'est une proie qu'il n'a garde de laisser échapper.

Elle lui fournit, en effet, des griefs, des haines à exploiter, une situation facile à conquérir. Si, par-dessus le marché, cette population est nombreuse, agglomérée, comme c'est ici le cas, l'affaire est de premier ordre : c'est un appoint électoral important. On peut travailler presque à coup sûr : le succès n'est pas douteux.

Aussi voit-on, particulièrement aux époques de crise, les politiciens de tout acabit, députés et journalistes, accourir à l'envi pour lutter d'influence ; ils renchérissent les uns sur les autres en excitations violentes ; ils poussent courageusement à la grève, à une résistance, où les ouvriers seuls courent des risques.

Nous trouvons en présence ces deux singuliers patrons, le débitant et le politicien, dans la *Commission d'enquête* nommée par la Chambre des députés à l'occasion de la grève d'Anzin. Une délégation de cette commission, composée de MM. Clémenceau et Germain Casse, parcourut les centres miniers et ne contribua pas peu à y entretenir la fermentation et l'esprit de résistance.

Quant à la Commission, elle tint, à Paris, un certain nombre de séances destinées à recueillir les dépositions. Elle commença, naturellement, par entendre les « délégués » des mineurs. Vous allez voir, d'après un extrait du procès-verbal du lundi 10 mars 1884, quels sont ces délégués.

M. Spuller, *président*. Nous allons entendre MM. Lefèvre et Lacroix, ouvriers venant d'Anzin ; ils ont été reçus par M. le Président de la République, dans la journée de samedi.

(MM. Lacroix et Lefèvre sont introduits).

M. le Président. Vous venez d'Anzin ?

M. Lefèvre. Nous sommes délégués devant la Commission d'enquête.

M. le Président. Vous a-t-on délégués spécialement pour venir déposer devant la Commission d'enquête ?

M. Lefèvre. Oui, citoyen président ; la délibération qui nous confiait ce mandat a été prise en assemblée générale. Ne soyez pas étonnés si les citoyens Basly et Fauviaux ne sont pas délégués auprès de vous ; leur présence est utile à Anzin, pour organiser la résistance, car la grève n'émane pas des ouvriers, mais de la mauvaise volonté des patrons...

Un ingénieur, membre de la Commission, pose alors aux deux délégués certaines questions techniques, auxquelles ceux-ci sont incapables de répondre.

M. le Président. M. Raymond vous parle un langage technique, *qui ne paraît pas vous être familier, puisque vous ne répondez pas à sa question. Vous êtes ouvrier mineur?*

M. Lefèvre. *Non, je suis fondateur de la Chambre syndicale des mineurs.*

M. le Président. Quelle est votre profession?

M. Lefèvre. Je SUIS CORDONNIER (!!!).

Le procès-verbal de la Commission, tout en laissant entendre que l'autre délégué est également un débitant, ne nous dit cependant pas quel genre de commerce il exerçait. Du moins, il nous fixe sur le grand chef de la grève, le citoyen Basly.

Celui-ci vint déposer dans la séance du mardi 18 mars.

M. le Président. Nous avons entendu M. Lefèvre et M. Lacroix. Au cours de leurs explications, nous avons eu occasion de les interroger sur leur qualité; ils ont répondu d'une façon assez vague sur ce point : M. Lefèvre notamment, qui portait la parole, nous a dit qu'il n'était pas mineur, mais cordonnier...

Nous vous demanderons si vous êtes mineur vous-même...

M. Basly. *Je ne suis plus mineur depuis le mois de mai dernier.*

M. le Président. Quelle profession exercez-vous?

M. Basly. Je suis secrétaire général aux *appointements* du syndicat.

On voit que le déposant évite avec soin, comme les deux précédents, d'énoncer sa profession. Mais, dans une réponse au Président, il laisse entendre, par inadvertance, qu'il est *débitant!*

M. le Président. *Vous êtes donc débitant?* Pourquoi ne l'avez-vous pas dit tout à l'heure, quand on vous demandait si vous aviez une autre profession?

M. Basly. Ce n'est pas ma profession ; le débit est à mon nom.

M. le Président. C'est votre femme qui le tient?

M. Basly. Je ne suis jamais à la maison.

M. le Président. Il n'y a pas de déshonneur à être débitant. C'est une profession qu'on peut avouer.

Dans une autre séance, la Commission d'enquête entend M. Hermant, ancien secrétaire de la chambre syndicale des mineurs, qui est encore un *débitant de vin*, et M. Jesupret, délégué par la chambre syndicale des mineurs de Dorignies, qui est un *journaliste!*

Ainsi, ce sont des débitants et des politiciens qui viennent déposer au nom des mineurs, et ce sont également eux qui dirigent la chambre syndicale des mineurs [1] ; enfin, ce sont eux qui

1 *Enquête*, p. 167.

ont pris l'initiative de la grève, qui l'entretiennent par des excitations de tous genres que relève l'enquête. « Mon opinion, dit un des enquêteurs, et celle de mes collègues pendant notre visite, était que, s'il ne venait aux mineurs aucune incitation du dehors, si on les laissait à eux-mêmes, ils redescendraient promptement dans la mine (1). »

Les mineurs n'ont donc fait que changer de patrons, mais ils n'ont guère gagné au change. Ils avaient de mauvais patrons, ils en ont maintenant de détestables. Ils sont au moins aussi exploités qu'auparavant.

Mais nous avons dit que si les grèves étaient préjudiciables aux ouvriers, elles l'étaient également aux Compagnies. Ces dernières se trouvent donc atteintes directement dans leur intérêt matériel, et c'est là leur point sensible.

Sous ce coup imprévu, elles tendent alors à réagir contre le mouvement naturel de leur institution et à constituer une sorte de patronage.

Ce patronage se manifeste par la création d'institutions de prévoyance : caisses de secours et de retraite, service médical et pharmaceutique, subventions aux écoles, aux hospices, etc.

Et cependant, malgré les « sacrifices », c'est le nom consacré, l'harmonie ne paraît pas se rétablir entre les patrons et les ouvriers. C'est là un grand sujet d'étonnement pour les directeurs des compagnies. — D'où vient cet insuccès?

Il vient de ce que ce mode de patronage est purement artificiel, purement administratif. Il est exercé par un règlement et non par une action personnelle. Ce patron est un tarif.

Or le régime du tarif a deux grands vices.

1° *Le tarif règle les choses au plus juste*, très chichement et, par conséquent, insuffisamment.

Cela tient à ce qu'il ne peut viser que les *besoins bien constatés*, les besoins trop criants, précisément parce qu'il est un règlement officiel, public. Il laisse donc en souffrance les besoins qui ne font pas d'esclandre.

(1) *Enquête*, p. 123.

Cela tient en outre à ce qu'il pose nécessairement un principe qui *engage l'avenir*. On fixe un tarif une fois pour toutes, ou tout au moins pour une longue période ; on ne le refait pas tous les jours. On craint donc de prendre à l'avance des engagements trop onéreux. Aussi on a soin de se régler sur les éventualités possibles, non sur les besoins réels, et naturellement, on reste toujours en deçà des besoins, de crainte d'aller au delà des ressources. Notez qu'en agissant ainsi on fait preuve d'une sage prudence, qui est nécessaire dès que l'on veut appliquer un tarif général et préventif.

Voici, par exemple, le tarif d'Anzin au sujet des retraites.

Il faut que l'ouvrier ait 40 ans de service dans la mine, sinon il perd tous ses droits, il perd même le bénéfice des amendes qu'il a versées à la compagnie. S'il remplit les conditions requises, il reçoit, à titre de retraite, 240 francs par an, c'est-à-dire 20 francs par mois, 65 centimes par jour. Évidemment, ce tarif ne laisse à l'ouvrier que la perspective d'une vieillesse misérable. Quels que soient ses mérites et ses besoins, il n'obtiendra rien de plus que le chiffre fixé une fois pour toutes par le tarif.

De même, s'il lui arrive un accident à la mine : tant pour une jambe, tant pour une foulure, c'est un prix fait et c'est naturellement le plus juste prix, tellement juste que les tribunaux ont condamné à plusieurs reprises les compagnies à payer une indemnité plus forte. Mais l'ouvrier n'y gagne rien, car il reçoit son congé. C'est ainsi que le tarif permet d'éluder la loi qui oblige à réparation ceux qui ont causé un dommage.

2° *Le tarif est une forme dispendieuse.*

Il est dispendieux en ce que, parfois, il donne trop à l'un et pas assez à l'autre, car il ne peut entrer dans les détails minutieux : il ne peut tenir compte exactement du nombre et de l'âge des enfants, des aptitudes de l'ouvrier, de ses charges, de ses mérites, etc. Et comme il n'y a pas de virements de fonds possibles, la véritable égalité, qui consiste à pourvoir chacun suivant ses besoins, est remplacée par l'égalité brutale et fausse du chiffre.

Le tarif est encore dispendieux, à cause des frais d'administra-

tion qu'il entraîne. Il fonctionne à la façon des bureaux de bienfaisance, c'est-à-dire au moyen d'un personnel nombreux qu'il faut rétribuer.

« Tout n'est pas de donner, mais de savoir donner, » dit un proverbe. Rien n'est plus exact, et ce patronage tarifé et anonyme en est la preuve. « On emplirait un gros volume, dit un des enquêteurs d'Anzin, des griefs des mineurs concernant les pensions de retraite, les distributions de charbon, etc. »

Évidemment, ce patronnage manque son effet; non seulement il ne satisfait pas les besoins, mais, de plus, il soulève contre lui les esprits.

V.

Cette situation est-elle sans issue? Les mines de houille sont-elles irrémédiablement vouées à un régime social aussi défectueux?

Assurément, on ne peut supprimer la cause première de la difficulté, parce que cette cause est inhérente à la nature même du produit. Les mines de houille, quoi qu'on fasse, ne constitueront jamais un milieu très favorable à une bonne organisation sociale.

Néanmoins, il serait possible d'améliorer l'état de choses actuel, au moyen des quatre conditions suivantes.

1° *Restreindre le régime des grandes sociétés.* Ce régime pourrait être restreint aux mines de houille que ne peut exploiter un patron, ou tout au moins une petite société locale.

Un certain nombre de mines, celles de Decazeville, par exemple, sont assez restreintes, pour pouvoir être placées sous ce nouveau régime; un de nos collaborateurs l'a indiqué ici même (1). A Decazeville, le gîte affleure au sol en maint endroit, sa profondeur maximum ne dépasse guère une centaine de mètres; enfin, le personnel ne comprend que trois mille ouvriers et le capital n'est que de six millions et demi. Or, parmi les action-

(1) Voir livraison d'août 1886, t. II, p. 114.

naires mêmes de cette société, il en est plusieurs qui possèdent six à sept fois ce capital.

Pour les gîtes plus importants, il serait souvent possible de réduire la surface concédée, de manière à ce que l'exploitation puisse être entreprise par de petites sociétés locales.

2° *Constituer des ouvriers ruraux, lorsque cela est possible.*

Cette solution placerait les mines de houille dans les conditions de stabilité que nous avons observées, en étudiant les mines métallifères. L'ouvrier trouverait dans son foyer et sur son domaine rural le patronage le plus naturel et le plus efficace.

Cette condition serait encore très facile à réaliser à Decazeville, par exemple, où la Compagnie a dû acheter une partie de la surface pour éviter les difficultés avec les propriétaires. Mais au lieu de concéder ces terres à ses propres ouvriers, elle a eu la malheureuse idée de les louer à des fermiers.

Dans les houillères plus importantes, cette combinaison serait possible, au moins partiellement. J'en trouve la preuve dans ce qui se passe à Anzin même, pour une des mines exploitées. « Dans les ateliers du Vieux-Condé, les hommes, en devenant ouvriers, ne cessent pas d'être paysans, dit M. Louis Reybaud, dans *la Revue des Deux-Mondes* (1). Comme paysans, ils ont leur maison à eux, quelques parcelles de terre dont ils ont hérité, d'autres qu'ils prennent à bail, de sorte qu'ils vivent à la fois du dessus et du dessous du sol. La nature de l'extraction en fait non seulement une faculté, mais une nécessité. Les houilles que livrent les fosses du Vieux-Condé sont principalement des houilles maigres, qui, destinées à la cuisson de la brique et de la chaux, n'ont à proprement parler qu'une saison d'activité : les cultures arrivent en ordre utile pour employer le reste du temps. »

Et cette solution est si efficace que l'auteur en constate immédiatement les heureux effets : « Les localités, dit-il, où le travail des mines s'allie à un travail rural ont plus de prévoyance, plus d'esprit d'ordre que les autres. Tout est profit moralement

(1) Année 1871, t. VI, p. 163.

et matériellement dans cette alternative d'occupations. Les habitudes sont plus réglées, les mœurs meilleures, la misère plus rare, le sentiment religieux plus répandu. Il y a donc là, sur les lieux mêmes, un exemple dont les populations du groupe pourraient s'inspirer à leur propre avantage et à l'avantage commun. » Pour que cet exemple fût suivi, il faudrait que les patrons facilitassent aux ouvriers l'accès à la propriété, ou, tout au moins, à l'usage du sol, et qu'ils réglassent en conséquence le travail de la mine.

3° *Constituer autrement le personnel dirigeant de la mine.*

Il y aurait d'abord à réformer le *Conseil d'administration*, dont nous avons constaté la déplorable constitution.

La condition fondamentale serait d'obliger les membres du conseil à résider à la mine. Cela n'a rien d'exorbitant : ce qui est exorbitant, au contraire, et qui n'a guère le sens commun, c'est de prétendre diriger une entreprise, sans s'en occuper, sans la surveiller, sans même la connaître! c'est d'en accepter les bénéfices et d'en rejeter les charges. Que peut être une industrie dont le chef est toujours absent? Quelle administration pourrait fonctionner avec des préfets, des sous-préfets, des magistrats résidant à Paris, au lieu d'être sur les lieux et à leur affaire?

Le meilleur moyen d'obtenir la résidence, c'est de choisir comme administrateurs des gens attachés à la localité, y ayant leur intérêt, et, plus particulièrement, de grands propriétaires ruraux, au lieu de choisir des financiers, des anciens magistrats, des gens titrés, tous personnages à panaches, qui constituent les plus tristes administrateurs qu'il soit au monde.

Le législateur interviendrait efficacement, en augmentant la responsabilité des administrateurs, et en les rendant réellement et complètement responsables de la mauvaise gestion sociale. On apprendrait ainsi que, quand on donne son nom, on l'engage, et qu'à côté du profit il y a la responsabilité. Cette perspective rendrait les administrateurs plus circonspects et donnerait plus de sécurité aux actionnaires.

Mais cela ne suffirait pas; il faudrait encore modifier les conditions dans lesquelles se trouvent les *directeurs* et les *ingénieurs*,

dans leurs rapports entre eux et dans leurs rapports avec le personnel ouvrier.

Pour cela, il est indispensable d'attribuer la responsabilité à ceux qui doivent l'avoir réellement. Il faut mettre un terme à cet enchevêtrement d'attributions, qui stérilise tous les efforts, paralyse le service et rend tout patronage impossible. Il est donc indispensable de constituer un chef effectif, ayant pleine autorité sur l'affaire et sur le personnel. C'est déjà une assez mauvaise condition que d'être en société, il ne faut pas encore l'aggraver, par une inextricable confusion des pouvoirs.

4° *Réveiller chez les actionnaires le sentiment du devoir public.* Évidemment cela est plus facile à dire qu'à faire, car l'actionnaire ignore également la mine et le mineur; il ne considère que la valeur du titre qu'il a entre les mains.

Néanmoins, on peut lui démontrer que l'ouvrier est un facteur important pour le succès financier de l'entreprise, que les grèves causent des préjudices matériels énormes et qu'il est, dès lors, d'une bonne administration de créer pour les ouvriers des réserves sérieuses, comme on en crée en vue des réparations de l'outillage. Tout actionnaire doit être en état de comprendre ce langage positif. Cependant, il ne pourra l'entendre que s'il se rencontre des administrateurs assez soucieux du bien public pour le lui tenir dans les assemblées générales.

Avec les mines de houille, nous terminons le cycle des populations adonnées à l'art des mines.

Pour trouver un type social plus compliqué, il nous faut observer un autre groupe de population : celles qui se livrent aux travaux de *fabrication*, les populations industrielles.

C'est l'étude que nous aborderons, dans notre prochain article.

(*A suivre.*)

Edmond Demolins.

LE

CONTINENT AFRICAIN.

VII.

LA ZONE ÉQUATORIALE DU CENTRE (1).

III. — LA RÉGION DU BANANIER ET DE L'ÉLAÏS RÉUNIS; LA RÉGION DE L'ÉLEUSINE (2).

Nous avons examiné précédemment la région de la culture du manioc, lieu de la colonisation agricole des peuples « Bantou », venus du sud.

Cette colonisation nous a paru arrêtée au nord par un obstacle à peu près infranchissable : elle vient expirer au bord de territoires dont le climat ne se prête qu'à la végétation arborescente. A cause de leur rapprochement de la ligne équinoxiale, ces ter-

(1) Voir *La Science sociale*, t. IV, p. 56; t. V, p. 72 et 157; t. VI, p. 38 et 506; t. VII, p. 173.

(2) SOURCES : Le Dr Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique* (traduction Loreau), Paris, Hachette, 1875; É. Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, t. X et XIII (Hachette); Dr Paul Barret, *l'Afrique occidentale* (Paris, Challamel, 1888); Stanley, *A travers le continent mystérieux*, traduction Loreau (Hachette, 1879); Commandant H.-L. Cameron, *A travers l'Afrique*, traduction Loreau (Hachette, 1881); P. Bouche, *La Côte des Esclaves et le Dahomey* (Paris, Plon, 1885); *Univers pittoresque*, t. II, III, V (Firmin-Didot); colonel Chaillé-Long, *L'Afrique centrale* (Plon, 1877); Dr Potagos, *Dix années de voyages dans l'Asie centrale et l'Afrique équatoriale* (Paris, Fischbacher, 1885).

ritoires sont en effet dénués de saison sèche et sont, par là même, rebelles à la culture.

C'est là que se trouve la région des forêts équatoriales, ou de la banane. Elle traverse l'Afrique entière, du pays des grands lacs de l'est au golfe de Guinée (1). Elle sépare les contrées congo-

LES RÉGIONS DE L'AFRIQUE CENTRALE.

laises, adonnées spécialement à la culture du manioc, des régions plus septentrionales, où domine la culture des céréales.

Dans sa partie méridionale, qui confine à la culture du manioc et qui s'étend à plat, cette région est soumise au régime pur de la forêt; et ce régime se continue avec le pays plat vers le nord, dans la partie centrale de l'Afrique. Si nous possédions une carte

(1) Schweinfurth, t. I, p. 115.

des courbes de niveau de ce continent, il serait facile de préjuger jusqu'où se prolonge ainsi la forêt pure. Cette partie est donc toute en territoires de chasse. Elle est hantée par les hordes plus ou moins anthropophages des nains, des sauvages menaçants décrits par Stanley, des Fans, Pahouins, ou Osyéba, voisins et envahisseurs des possessions françaises du Gabon.

Mais aux lieux où cette région des forêts se rapproche, soit des deux chaînes de montagnes qui accompagnent les côtes, soit des lignes faîtières qui séparent les affluents du Congo de ceux de la Benué, ou du lac Tchad, ou du Nil, le relèvement du terrain amène une modification sensible du climat, et les moyens d'existence de l'homme se trouvent du même coup modifiés. On n'est plus sous le régime dominant de la forêt et de la chasse.

En effet, ces terrains plus élevés, mais soumis également au climat équatorial, sont propres aux bananeraies plantées, ou éclaircies, en vue de *la cueillette* des fruits (1). Au bananier, que nous avons déjà rencontré, vient ici se mêler un autre arbre précieux, l'*élaïs* (2), plus délicat d'entretien, mais fournissant des produits avidement recherchés : il donne l'*huile de palme*, base des fritures et de toutes les préparations culinaires qui demandent un corps gras végétal; il donne, en plus, le *vin de palme*, qui met à la portée des noirs, moyennant un très simple travail de cueillette, l'ivresse journalière et générale.

La contrée où prospèrent ainsi le bananier et l'élaïs forme la limite septentrionale de la région des forêts et confine aux pays où l'on cultive les céréales. Suivant exactement les alternances de dépression et d'élévation du sol, les deux variétés de terrains, ceux propres à la cueillette du bananier et de l'élaïs et ceux propres à la culture des céréales, se compénètrent sur mille points, comme le font, dit Schweinfurth, les doigts entrelacés de deux mains croisées; il en résulte une sorte de pays de transition qui s'étend de l'Ou-Ganda jusqu'au Gabon. Ce lieu, en somme, est assez peu connu, sauf aux extrémités opposées où se rencontrent

(1) Schweinfurth, t. I, p. 415.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 488. Potagos. p. 282.

deux sociétés fort remarquables : le royaume du Dahomey à l'ouest, et celui des Mombouttous à l'est.

Ces pays de transition (1) sont situés, d'une manière générale, et sans que nous puissions trop préciser, entre le 2e et le 7e degrés de latitude nord. La banane et l'huile de palme y forment le fond de l'alimentation journalière des habitants, mais s'associent, à des degrés divers, avec les produits des cultures que le sol peut supporter : maïs, ignames, patates, manioc, etc., et avec les produits de la chasse, ce fait constant de toute la zone centrale africaine.

Le Dahomey a déjà été décrit dans la Revue; on me permettra de renvoyer le lecteur à cette étude (2), pour établir la comparaison des mœurs et institutions de ce royaume avec l'état social des Mombouttous, que nous examinerons rapidement.

I.

Situé au cœur de l'Afrique, enveloppé de forêts presque impénétrables, et limité au nord par le large fleuve Ouellé (3), le pays des Mombouttous est difficile à aborder. Une fois arrivé, le voyageur rencontre encore des obstacles sans nombre s'opposant aux moindres déplacements. Ces obstacles consistent surtout en ruisseaux coulant à pleins bords au milieu d'un fouillis de verdure, entre des berges à pic dont la hauteur s'élève souvent à 200 pieds. Le docteur Schweinfurth, dont le séjour près du roi Monza nous a donné les renseignements les plus complets que l'on possède sur cette contrée, eut à franchir, en douze milles, jusqu'à douze de ces ruisseaux (4).

C'est auprès des principaux cours d'eau que se sont établis, en rangées interminables, les villages populeux des Mombouttous.

Leurs cabanes sont disséminées par groupes au milieu de la

(1) Schweinfurth, t. I, p. 476.
(2) *La Science sociale*, t. III, p. 86 à 108.
(3) Schweinfurth, t. I, p. 500; t. II, p. 77.
(4) *Ibid.*, t. I, p. 491, 492, 502.

verdure. Entre les cases et tout autour, s'élèvent les élaïs; au-dessous de la ligne des maisons, les bananeraies s'étendent comme un rideau, présentant à la fois, vu l'uniformité des saisons, des fruits naissants, des fruits verts et des fruits mûrs (1). Au-dessus, des terres plus hautes et plus sèches, vastes clairières ensoleillées, produisent la patate; on y voit aussi apparaître quelques essais de maïs et d'éleusine. A l'ombre des arbres géants qui remplissent le fond de la vallée, on rencontre quelques plantations de manioc (2).

Dans quelle classe du travail faut-il ranger ces populations?

D'après le voyageur qui les a visités, les Mombouttous ne sont pas des *agriculteurs*, mais des *chasseurs* (3); et cependant, au dire du même voyageur, leur population est une des plus denses du centre africain : elle s'élèverait à un million d'habitants, sur un territoire de 4,000 milles carrés (4). De plus, ces chasseurs ne détruisent pas l'éléphant de manière à compromettre l'existence de la race, comme leurs voisins les Niamniams et leurs congénères les Pahouins. Enfin, ils tuent peu de gibier, car ils se vêtent d'écorce de figuier battue, le roi conservant les fourrures comme des objets rares et précieux (5).

Manifestement, ce n'est pas du travail de la chasse que ce peuple nombreux et aggloméré tire son principal moyen d'existence.

C'est la banane, dit Reclus, qui forme le fond de l'alimentation des Mombouttous (6).

Nous sommes donc en présence d'une société adonnée à la chasse, mais *vivant principalement de la cueillette*. Suivons les conséquences de ce fait fondamental.

Le lecteur sait déjà quel est l'effet social produit par ce genre de travail en Afrique : *le groupement en nations agglomérées sous un pouvoir centralisé et absolu*.

(1) Patagos, p. 283.
(2) Schweinfurth, t. I, p. 476, 487, 488; t. II, p. 104, etc.
(3) *Ibid.*, t. II, p. 79-80.
(4) *Ibid.*, p. 76. Reclus, t. XIII, p. 251.
(5) Patagos, p. 80. Reclus, t. XIII, p. 252, 256.
(6) Reclus, t. XIII, p. 252.

Un fait particulier vient ici relever cette observation, le voici : dans tous les pays à bananes, un trait commun a frappé les étrangers : c'est la dimension beaucoup plus grande des cases servant à l'habitation : au lieu d'affecter la forme conique et étroite des huttes en usage dans les autres parties de l'Afrique, les cases des Mombouttous, des A-Banga (1), des Manyéma, présentent la forme quadrangulaire, avec des toitures à deux eaux, et recouvrent des espaces relativement considérables (2). Cette disposition particulière des habitations se continue vers l'ouest jusqu'au Gabon, chez les Pahouins, les Bakalais, les Ishogo, les Mpongwe (3). Cette forme et cette grandeur des logements affectés aux simples particuliers se manifestent également dans les bâtiments luxueux qu'habite le roi Monza : son palais, outre des magasins immenses, comprend une « salle des fêtes » admirablement construite en pétioles de raphia agencées avec art; elle mesure 30 mètres de long sur 15 mètres de large et 12 de hauteur; elle est parfaitement décorée (4). On comprend ce luxe de constructions chez un prince absolu qui tire de ses sujets de fortes contributions en nature sur les cultures et les bananeraies, sans compter le monopole de l'ivoire, et qui est entouré d'une garde formidable, d'une légion de fonctionnaires, d'une cour où figurent plus de 80 femmes (5), etc.

Nous pouvons, à ce sujet, faire une observation générale : la toiture des habitations, par la forme qu'elle affecte, se rattache d'ordinaire aux dispositions des bâtiments; tel genre de toiture convient aux constructions étroites, tel autre genre aux constructions larges ou profondes. Or la forme des habitations occupées par les ouvriers ruraux (6) est liée à l'organisation des fa-

(1) Schweinfurth, t. I, p. 476.

(2) Dr P. Barret, t. II, p. 65. — Voir dans Stanley (t. II) les gravures, p. 97, 145, 175, et dans Reclus, t. XIII, p. 228, la gravure du marché d'Ou-Djidji, où les deux formes de cases se rencontrent.

(3) Schweinfurth, t. II, p. 104. Voir aussi Reclus, t. XIII, p. 239, 241, 254, etc.

(4) Reclus, t. XIII, p. 254.

(5) Schweinfurth, t. II, p. 84 à 86.

(6) Il ne faut, en effet, observer que les logements des familles ouvrières, d'après les considérations générales émises par Le Play, et on conçoit en outre que le milieu urbain, variable et soumis aux influences du commerce, conservera moins bien des

milles ; si le groupement au foyer est nombreux, pour une cause quelconque, l'habitation affectera des dimensions larges (1) ; si, au contraire, les ménages sont réduits, l'habitation tendra vers l'étroitesse. Dans une grande partie de l'Europe, on peut reconnaître ainsi, en voyageant, la limite qui sépare deux régions distinctes : celle des foyers réunissant, d'après la coutume, plusieurs ménages, et celle des foyers à ménages séparés. Dans la première, on observera l'emploi de la tuile creuse, ou « tuile romaine », qui permet, en donnant aux toitures une forme basse, d'utiliser la longueur moyenne des bois de charpente sur la plus grande largeur possible ; dans la seconde, on remarquera l'usage de la tuile plate ou « tuile feuille », de l'ardoise, du bardeau, du chaume, qui se prêtent aux toitures aiguës, recouvrant des bâtiments sans profondeur, et utilisant la longueur des bois pour donner à la couverture plus de résistance et d'imperméabilité.

La ligne de rencontre de ces deux modes de couverture est facile à constater en France. Elle n'a rien d'absolument commun avec la différence des climats : on peut observer l'usage général de la tuile creuse et des toits abaissés, près de la frontière espagnole et sur les confins de la Lorraine ; la tuile creuse émerge du sein des oliviers et des orangers, autour des stations d'hiver de l'heureuse Provence, comme elle apparaît à travers les châtaigneraies, sur les plateaux humides et froids du Limousin.

Nous ne sommes pas sortis de notre sujet, en exposant ainsi la « loi des toitures » ; revenons chez les Mombouttous : pour ceux-ci, le principe du groupement qui motive la largeur des cases, n'est pas précisément la tradition patriarcale. Comme dans toute la zone centrale africaine, la famille, chez les noirs à banane, ne présente qu'un minimum de cohésion et de fixité : la cause, le lien qui réunit, *c'est le travail de la cueillette*. Les enfants, les femmes sont précieux pour ce travail. La condition des femmes

particularités du genre de celles dont nous parlons : néanmoins, la plupart des petites villes, et même beaucoup de grandes, suivent à cet égard l'usage des campagnes environnantes.

(1) Parfois aussi ces dimensions sont dues aux nécessités du travail : ainsi, en Suisse, les larges châlets à toitures peu inclinées ont pour but d'abriter le troupeau et la récolte avec la famille : voir *La Science sociale*, t. IV, p. 483

se ressent de l'utilité reconnue à leur concours : elles jouissent, dit Reclus, « d'une part de propriété, » d'une indépendance personnelle, dont elles font, on doit l'avouer, mauvais usage (1).

En outre, il faut être forts pour défendre, contre le passant ou les voisins d'abord, puis contre l'envahisseur que l'abondance attire, une récolte *toujours pendante*, qui ne coûte pas de peine à faire croître, et qui assure largement le pain quotidien. Il faut être nombreux pour être forts ; on se groupe donc dans de grandes cases, les clans s'organisent et se serrent en corps de nation autour d'un chef dont la nécessité justifie la puissance : d'une part, il assure, par la répression des délits, la paix intérieure ; d'autre part, il rassemble tous ses sujets et les unit contre l'étranger.

« Les Mombouttous, dit Schweinfurth, sont une noble race, des hommes bien autrement cultivés que leurs voisins, à qui leur régime fait horreur. Ils ont un esprit public, un orgueil national... Les Nubiens, qui résident chez eux, n'ont pas assez d'éloges pour vanter la constance de leur affection, l'ordre et la sécurité de leur vie sociale, leur supériorité militaire, leur adresse, leur courage : « Tu ne les crains pas, disent-ils à l'arrivant ; moi je les crains : ils sont redoutables pour tout le monde. »

Cette force que donne le groupement en grand nombre, ces moyens d'action redoutables et rapides que procure un état centralisé, ne sont pas employés seulement à la défense. On comprend qu'un peuple adonné, en même temps qu'à la cueillette, à la chasse de l'éléphant et des fauves, toujours armé, toujours sur le qui-vive, doit entreprendre volontiers des expéditions chez les nations voisines.

A l'est et au sud des Mombouttous, dans des régions forestières, habitent des nègres purement chasseurs, et, comme tels, divisés et isolés, errant dans la brousse au pied des montagnes, et possédant quelques chèvres. Ils sont désignés par les noirs, mangeurs de banane, sous le nom général de « Monvoûs » (2). Le territoire de ces peuplades est resté jusqu'ici inexploré ; en outre

(1) Reclus, t. XIII, p. 254. Schweinfurth, t. II, p. 82.
(2) Schweinfurth, t. II, p. 50, 57, 77, etc.

des immenses difficultés du voyage, la politique des rois mombouttous écarte impitoyablement de cette direction tous les étrangers : c'est un champ d'exploitation réservé.

De même qu'il ordonne les battues contre le buffle et l'éléphant, le prince des Mombouttous, à des intervalles assez rapprochés, convoque les guerriers pour les mener en razzia chez ces sauvages méprisés. On se précipite au combat en criant : « Viande ! Viande ! » (1), et on revient en traînant à sa suite des chèvres et des captifs.

Que deviendront ces captifs? Vont-ils, comme dans la région colonisée par les « Bantous », servir à cultiver la terre, ou à recruter l'armée?

Tout autre est le sort qui les attend : les Mombouttous n'ont pas besoin de serviteurs pour leurs très faibles cultures : les récoltes confiées à la terre, en petite quantité, viennent chez eux sans aucun sarclage et sans travail sérieux (2). Ils n'ont point envie, pour augmenter le nombre de leurs guerriers, que des gens étrangers au clan partagent avec eux la cueillette du bananier et de l'élaïs. La solution adoptée à l'égard des prisonniers est beaucoup plus radicale : *on les mange.*

Je ne décrirai pas ici la hideuse opération du « boucanage » qui suit le combat, ni les trophées de crânes qui bordent littéralement les longues rues des villages. Mais nous devons pourtant chercher à nous rendre compte de l'origine du cannibalisme au sein d'une société dont la nourriture semble assurée en toute saison, par la cueillette et la chasse, d'une façon suffisante et même plantureuse.

On ne m'accusera point d'émettre, sans égard pour la méthode, une théorie vague et trop générale, si j'avance que la pratique de l'anthropophagie suppose un mépris intense de la dignité et de l'existence humaines, un manque absolu d'amour pour ses semblables. Car rien n'est plus propre à pousser une société dans cette voie, que la constitution en clan défensif, imposée.

(1) Reclus, t. XIII, p. 254.
(2) *Ibid.*, p. 252.

pour ainsi dire, aux noirs vivant de la banane. L'exclusivisme engendré par cette forme de groupement, le mépris souverain pour tout ce qui n'est pas du clan, percent à l'envi dans la réponse faite à Stanley par un naturel du Ma-nyéma (1), questionné sur l'anthropophagie en vigueur dans sa nation : « *Cela*, disait-il en désignant les nègres de la brousse, *cela* prend nos bananes : on les tue, et nous les mangeons (2). »

Je reconnais que ces sentiments féroces, tout en expliquant parfaitement pourquoi l'on tue l'étranger, ne font pas aussi bien comprendre pourquoi on le mange. Il est besoin ici d'une autre raison; elle se trouve également dans une réponse d'anthropophage, que j'ai eu déjà occasion de citer. Il s'agit du motif donné par une femme akka, pour excuser le cannibalisme en usage chez sa peuplade : « C'est seulement, dit-elle, quand la viande est rare et que la nature exige une nourriture plus variée « que le régime de la banane (3) ». Or, les Akka sont aussi des chasseurs. Si nous examinons successivement les peuples qui font de la banane leur principal aliment, nous reconnaîtrons, en effet, que tous ajoutent à ce régime quelque chose de plus substantiel : l'Ou-ganda possède des bœufs, et le roi, à intervalles fixes, en ordonne l'abattage et la distribution; le Dahomey et tous les peuples de l'ouest cultivent *en grand* les céréales, surtout le maïs, « le soutien du peuple » (4) : les autres sont mangeurs d'hommes, y compris les nations pahouines, malgré l'immense destruction qu'elles font de l'éléphant (5). Il semble donc avéré que « la nature exige quelque chose de plus substantiel que le régime de la banane ».

Ce régime, pour la masse du peuple, se compose de bananes

(1) Voir, sur le Ma-nyéma, Cameron, p. 253 à 262.

(2) Reclus, t. XIII, p. 238.

(3) *La Science sociale*, t. VII, p. 194.

(4) L'abbé P. Bouche, p. 59 à 62. Trouvant, d'une part, dans la culture du maïs, le complément de nourriture nécessaire, et d'autre part, dans l'exportation des esclaves, ou dans les travaux des champs, un placement avantageux de ses captifs, le Dahomey a renoncé à l'anthropophagie pratique; mais il a conservé, dans ses horribles fêtes des « Coutumes », le cannibalisme rituel, et pour ainsi dire traditionnel.

(5) Dr Paul Barret, t. II, p. 272 et suiv.

de la grosse espèce, cueillies vertes et bouillies; les fruits ainsi traités rentrent dans la catégorie des aliments farineux, et, comme Le Play l'a observé pour la châtaigne, ils veulent être *associés avec un corps gras* (1).

Autant que le permettent les résultats des rares et pénibles explorations entreprises à travers ces contrées difficiles, nous venons de nous rendre compte des conditions de l'existence dans la région du bananier et de l'élaïs, et nous avons vu l'influence de ces conditions sur l'état social. Il nous reste à rechercher l'origine des populations qui habitent cette région, du Dahomey au pays des Mombouttous.

D'après les anciens historiens, et aussi d'après les traditions locales, le royaume du Dahomey et les autres peuplades du même genre résidant à l'ouest de l'Afrique doivent leur origine à d'anciennes et terribles migrations venues par les forêts équatoriales. On a surtout gardé le souvenir d'une invasion nombreuse et subite, qui se serait produite dans le cours du seizième siècle; les envahisseurs portaient le nom de Galla (2). Retenons bien ce nom, qui appartient à l'Est africain et qui indique que la poussée se fait de l'est à l'ouest, d'un rivage de l'Afrique à l'autre, sur une même latitude, en suivant la bande de forêts équatoriales et de bananeraies qui traverse le continent.

Un fait analogue se reproduit de nos jours, par la poussée constante et irrésistible des chasseurs pahouins vers la côte de l'Atlantique.

Les traditions de ces Pahouins, ou Fans, sur leur pays d'origine, ont été recueillies par le docteur Paul Barret, médecin de la marine française et explorateur du Gabon. Leur voyage vers les terres de l'ouest aurait duré, selon leurs anciens, « onze lunes, » c'est-à-dire onze mois; d'autres prétendent que le pays des Pahouins s'étend, *vers l'intérieur,* à une distance de « cent lunes »

(1) *Les Ouvriers européens,* t. Ier, p. 310.

(2) *Univers pittoresque*, t. II, *Afrique ancienne*, par Davesac, p. 27 : t. III, *Guinée,* par A. Tardieu, p. 261 : t. V, *Afrique orientale*, par Hoefer, p. 183.

de marche (1). « Lorsqu'on leur demande d'indiquer d'où ils viennent, ils montrent *l'orient*, précisément la direction de ces grandes peuplades de Mombouttous cannibales et de Niam-niams, qui habitent, au centre du continent, le plateau d'où sourd l'innombrable chevelu des affluents du Nil, et que Schweinfurth nous a dépeints en conformité d'habitudes avec les Fans... Les rudes immigrants arrivent par bandes serrées; ils se disent eux-mêmes aussi nombreux que les blancs dont on leur parle. Ils ont passé, comme une avalanche, sur le corps des tribus rencontrées sur la route, détruisant, pour se nourrir, gens, bêtes et plantations, écrasant sous la presse du nombre les villages guerriers qui tentèrent de les arrêter. Maintenant, nous les trouvons étendus et groupés sur les limites les plus prochaines de notre possession, et prolongés dans le nord-est de la solitude, à une profondeur ignorée, toujours poussés vers la côte par la masse qui est derrière (2). »

Schweinfurth déclare formellement que les Pahouins sont des émigrants de la même race que les Niam-niams, et que ce sont eux qui, au commencement du dix-septième siècle, ont ravagé le Loango (3).

Ainsi, la direction du mouvement est évidente : elle va du pays des Mombouttous et des Niam-niams au Dahomey et au Gabon.

Quelle peut être la cause de ce mouvement continuel, de ce déplacement de nombreuses populations à travers la région de la banane? Il n'est guère admissible que les Pahouins, ou les autres hordes d'envahisseurs venus de l'est, aient volontairement quitté les bananeraies et l'élaïs, le pays des Rivières, tous ces lieux qui ont la réputation d'un Éden africain (4), pour s'enfoncer vers l'ouest dans les forêts purement sauvages et vivre des produits aléatoires de la chasse. Dira-t-on que c'est l'excès de la population rassemblée en ces contrées du bananier et de l'élaïs, où la vie semble si facile, qui a motivé l'émigration? Mais si la rési-

(1) Chiffres purement hypothétiques, mais indiquant une grande distance.
(2) Dr Paul Barret, *L'Afrique occidentale*, t. II, p. 252 à 256; voir aussi p. 281.
(3) Schweinfurth, t. I, p. 17; voir aussi t. I, p. 475, 439. Reclus, t. XIII, p. 260.
(4) Chaillé-Long, p. 259.

dence du chef, dans chaque petit royaume de ces pays morcelés, est entourée de champs et de bananeraies, des espaces déserts, quelquefois de deux jours de marche, environnent et isolent du voisin le territoire de chaque roitelet (1) ; ces frontières pourraient, en grande partie, aussi bien que l'intérieur et sans plus de travail, être aménagées, éclaircies, complantées, et offrir le même bien-être à un nombre immense d'habitants. Il faut donc chercher plus loin la cause de ces migrations en masse composées de nations entières.

Cette cause, c'est le rejet, le refoulement produit par l'arrivée dans les pays à bananes d'autres nations, des nations que nous avons vues dans la région montagneuse de l'Est, plus fortes ou mieux organisées pour la guerre (2).

En effet, du haut des collines élevées que l'on rencontre à l'orient des pays occupés par les Mombouttous et par les Makaraka-Niam-niam, on voit apparaître au loin les cimes bleuâtres de puissantes montagnes (3) : c'est le Mfombiro, le Karagoué, le pays des pasteurs Va-Homba. Là commence la zone des hautes terres de l'est, où, comme nous l'avons précédemment expliqué, s'allume continuellement la guerre pour la possession des petits plateaux herbus, et où, de temps à autre, un bouleversement formidable se produit, par l'épanchement d'un flot de pasteurs *galla* en quête de pâturages (4).

Nous avons déjà eu l'occasion de décrire les conséquences de ces invasions. Tandis que les sociétés les plus strictement constituées au point de vue militaire, sur les petits plateaux de pâture, battent en retraite avec leur bétail vers la zone des déserts du sud, les peuples moins forts, ou moins chanceux, se voient refoulés sur les pentes, qu'ils convertissent en pâturages artificiels, *ou vers les pays de cueillette et de forêts*, dont ils chassent devant eux les anciens possesseurs (5).

(1) Potagos, p. 282, etc. Schweinfurth, t. I, p. 427, 484, 487 ; t. II, p. 409 à 413, etc. Reclus, t. XIII, p. 260.

(2) Voir *La Science sociale*, t. V, p. 78.

(3) Schweinfurth, t. II, p. 185.

(4) Voir *La Science sociale*, t. V, p. 78.

(5) *Ibid.*, p. 97 à 106.

Le mouvement se fait dans le sens où s'accentue, avec la désorganisation du travail, la désorganisation sociale. Les compagnies formées, chez les pasteurs, par la jeunesse rompue à la discipline guerrière et au maniement des armes, refoulent devant elles les nations adonnées à la simple cueillette ; celles-ci, grâce à leur constitution en clans sous les ordres de chefs absolus, rejettent au loin, hors des meilleurs cantons de chasse et des bananeraies qu'on peut éclaircir, les habitants des forêts, dont la cohésion a été brisée par la nature même de leur travail de chasseurs. Ainsi, semblable aux ondes concentriques que produit une pierre jetée dans l'eau, le mouvement se transmet de proche en proche jusqu'aux rivages de l'Occident, le plus fort poussant devant lui le plus faible.

Arrivées, après mille péripéties, au terme de leur long voyage, soit sur les bords du Congo, soit sur la lisière des forêts gabonaises, les hordes cannibales africaines conservent encore des traces visibles de leur origine dans leurs caractères physiques : la prestance générale, la nuance de la peau, la longueur relative des cheveux. On voit encore reluire, entre les mains de leurs guerriers, la pique au large fer que manœuvrent avec aisance les *El-moran* des petits plateaux de l'est (1).

II.

La marche vers l'ouest, *dans la direction où s'allonge la région de la banane*, paraît donc être la règle générale pour les peuples refoulés directement des pentes de la zone montagneuse de l'est vers le centre de l'Afrique. Il semble cependant y avoir des exceptions, si l'on s'en rapporte aux traditions des Niam-niam, qui, eux, prétendent venir de l'ouest (2). Au lieu de suivre le grand courant, ils auraient été jetés sur la rive, vers le nord ; en tous cas, la région particulière qu'ils habitent, différant par ses produits

(1) Dr P. Barret, t. II, p. 256 et suiv. Stanley, t. III, *passim*.
(2) Reclus, t. XIII, p. 260.

de celle que nous venons d'examiner, a imprimé un tout autre caractère à la forme de leur société.

La production *en grand* de la banane paraît s'arrêter vers le 4e degré de latitude nord, dans la partie orientale de la région qui est la partie la plus élevée. Sans doute, cette production s'étend plus au nord dans les terres basses de la Guinée, mais on conçoit que l'altitude générale du pays des Niam-niam, qui est de 2,500 à 3,000 pieds (1), doit influencer le climat et, partant, la végétation. Dans cette dernière contrée, l'élaïs ne franchit guère l'Ouellé. Sitôt qu'on a dépassé ce fleuve, les bananiers n'apparaissent plus en masses; bientôt ils disparaissent à peu près complètement. Nous avons quitté les pays de cueillette, nous sommes chez les *Niam-niam*.

Dans l'idiome du pays, le nom de ce peuple a un sens assez caractéristique, il signifie « mangeurs » (2). Les Niam-niam sont des gens d'un grand appétit; il s'agit de savoir par quels procédés ils arrivent à le satisfaire.

On peut remarquer d'abord que s'ils ont mérité cette épithète de « mangeurs » ou de « voraces », c'est probablement parce qu'il leur est difficile, au moins à certains moments, de trouver à assouvir leur faim. L'examen des lieux qu'ils habitent, des moyens d'existence qu'ils peuvent se procurer, nous fixera sur cette question.

Le cœur du pays niam-niam est l'arête faîtière qui sépare les affluents du Nil blanc de ceux du lac Tchâd (3), ou plutôt de ceux de l'Ouellé, car le problème de la direction de ce vaste cours d'eau n'est pas pleinement résolu. Privés de bétail, comme tous les habitants de la zone centrale, les Niam-niam ont recours également à la chasse. Par sa situation géographique, qui la soumet aux pluies équatoriales pendant presque tous les mois de l'année (4), et par suite des pentes qui s'y croisent en plusieurs sens, la contrée présente un assemblage de fonds très boisés et de

(1) Schweinfurth, t. I, p. 453, 460; t. II, p. 79. Reclus, t. XIII, p. 260.
(2) Reclus, t. XIII, p. 262. Schweinfurth, t. II, p. 2.
(3) Schweinfurth, t. II, p. 3. Reclus, t. XIII p. 260., Potagos, p. 280.
(4) Potagos, p. 260, 291.

crêtes plus éclaircies, où les diverses sortes de gibier peuvent trouver chacune leur site préféré. Dans les parties basses et forestières, on rencontre en abondance le phacochère, ou sanglier à verrues, les singes comestibles, plusieurs espèces d'écureuils, ou de grimpeurs; la pintade se plaît en grand nombre sur les arbres élevés, au bord des eaux. L'éléphant et diverses variétés d'antilopes apparaissent en troupes, en certaines saisons, sur les plateaux plus découverts. Le léopard, plus terrible, dit-on, aux hommes qu'aux animaux (1), et dont la fourrure fait l'ornement des princes, occupe les massifs impénétrables dont l'aspect est celui des parties de forêts décrites par Stanley sous le nom de *Mitammba*, ou *Mtambani* (2), c'est-à-dire « couvert, enchevêtré ».

Au milieu de toutes ces richesses, le chasseur peut varier ses plaisirs et rapporter à ses femmes la matière d'un ordinaire assez varié, venant s'ajouter au fond commun de la nourriture africaine, la viande d'éléphant.

La chasse de l'éléphant se pratique, chez les Niam-niam, au moyen de la battue et par l'incendie des hautes herbes sur les plateaux; elle donne de grands produits, si l'on en juge par la quantité d'ivoire qui attire chez les rois du pays d'innombrables trafiquants arabes, grands et petits (3); elle va jusqu'à faire craindre la disparition du précieux pachyderme. On fait sécher la viande découpée en lanières, et, au moyen de ce boucanage, elle se conserve quelque temps.

Mais il vient une époque, chaque année, où l'éléphant quitte les plateaux et s'enfonce dans les forêts, peut-être pour y vivre de fruits. Alors se produit une *morte saison* de chasse : il est très difficile d'aller tuer l'éléphant dans les fourrés profonds où il fait sa retraite : la disposition de ces fourrés en longueur suivant le cours des vallées, rend la battue inutile.

D'autre part, la présence de l'énorme animal au milieu des bois prive les habitants de la chasse de détail au menu gibier, dans laquelle ils trouvent d'ordinaire une si grande ressource :

(1) Reclus, t. XIII, p. 261.
(2) Stanley, t. II, p. 86, 140.
(3) Schweinfurth, t. II, p. 350.

tous les animaux timides sont troublés dans leurs gîtes par le bruit que fait l'éléphant en s'ébrouant, se vautrant dans les mares, en brisant les branches sèches sur son passage, en secouant les arbres auxquels il se frotte. Le gibier inoffensif fuit alors la contrée, il disparaît, il fait le vide devant le chasseur, et les quelques individus isolés qui demeurent sont tellement effarouchés, qu'il est presque impossible de les atteindre. Alors il n'y a plus rien à manger dans la forêt; les crânes d'animaux qui chargent les pieux ou les « arbres votifs » se dessèchent et blanchissent, attendant en vain leurs remplaçants.

Il se produit donc, en cette saison que Schweinfurth appelle le printemps, une disette de gibier (1); et, comme la prévoyance est très peu développée chez les chasseurs, on les voit se livrer à la recherche de toutes sortes de moyens de subsistance. Rien n'est dédaigné ni épargné. C'est dans ces circonstances que le nom de « mangeurs » ou de « voraces » convient éminemment à nos Niam-niam. On déterre l'igname et la colocase (2), venus presque sans soins, et d'autres racines comestibles, on dévore les ruches sauvages, miel et cire, arrêtant ainsi leur reproduction ; on consomme le peu de manioc amer que renferme le pays ; enfin, on tombe sur toutes les proies, si minimes et si peu engageantes qu'elles soient : rats, grenouilles, etc. (3).

Arrivé le soir chez le roi Roua, le docteur Potagos se vit offrir un repas composé de différents mets; et malgré sa méfiance, il voulut goûter de l'un, « qui exhalait une odeur exquise, et qui avait l'apparence d'une anguille écorchée et coupée en morceaux, dont la tête et la queue manquaient. » Il demanda seulement si cet animal vivait dans l'eau, et, ne pouvant comprendre les réponses des sauvages, il se rassura et en mangea avec plaisir; le reste fut consommé avec délices par les interprètes. Après le repas, voulant connaître la manière dont on avait capturé cette anguille, le voyageur grec apprit qu'elle avait été, la veille, « tuée sur un arbre » par le roi!

(1) Schweinfurth, t. I, p. 170-174.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 244.
(3) *Ibid.*, t. II, p. 176.

Pour suppléer au défaut de graisse, on a recours à la fourmi ailée ou termite; on en extrait une huile brillante et sans mauvais goût, fort recherchée dans le pays (1). « Accroupies autour d'un nid de fourmis, deux jeunes filles frappent avec des baguettes sur une gourde renversée (bourmah), accompagnant ainsi en cadence un chant assez musical, destiné à attirer hors de leur trou les fourmis sans défiance. Dès qu'elles s'approchent de l'orifice, elles sont saisies et poussées dans un tas de boue, d'où elles ne peuvent s'échapper, et où elles restent jusqu'à ce qu'il y en ait de quoi faire un repas (2). »

Enfin, on tue et on consomme les chiens (3), qui se sont engraissés aux époques des belles chasses. C'est aussi à ce moment que l'on prend, sous l'aiguillon de la faim, la monstrueuse habitude du cannibalisme, habitude qui se perpétue ensuite pendant le reste de l'année.

Plusieurs auteurs ont remarqué que les peuplades cannibales mangent le chien, tandis que celles qui sont éloignées de l'anthropophagie ont ordinairement en horreur la viande du fidèle compagnon de l'homme. Cela s'explique, sans mettre en jeu le sentiment d'admiration que provoque chez les âmes sensibles l'attachement du dévoué quadrupède : le chien n'est mangeable que s'il est gras; et c'est l'alternance de la chasse très fructueuse avec la disette qui, d'une part, permet d'engraisser le chien, et, de l'autre, pousse à le manger. Cette alternance n'est-elle pas aussi la cause du cannibalisme chez les chasseurs?

Souffrant réellement de la famine, les Niam-niam sont cependant beaucoup moins anthropophages que leurs voisins les Momboutous, au milieu de leurs riches bananeraies (4). Le cannibalisme des premiers, ne s'attaquant guère qu'aux morts, aux vieillards abandonnés, aux enfants sans protecteurs, ne peut être d'un grand secours contre la disette. Ce n'est point par vertu qu'ils en agissent ainsi : divisés en très petits groupes, par suite

(1) Schweinfurth, t. II, p. 83, 171.
(2) Chaillé-Long, p. 287.
(3) Schweinfurth, t. II, p. 176.
(4) Schweinfurth, t. II, p. 84. Le fait est constaté par tous les explorateurs.

de leur principal travail, les chasseurs ne sont pas nombreux et forts comme les clans vivant de cueillette; les razzias lointaines, l'enlèvement et l'égorgement de troupeaux de captifs et de leurs chèvres ne sont pas à leur portée. A peine pourront-ils saisir de temps à autre, sur la lisière des forêts qui descendent vers le Nil Blanc, quelque noir isolé des peuplades Krédis ou Fertites, déjà suffisamment exploitées par les chasseurs d'esclaves.

Tel est le résultat de la diversité des conditions sociales imposées par leur genre de travail à deux peuples également convaincus d'un ignoble penchant : ici, chez les chasseurs, malgré la faim, la férocité et la bravoure, la division et la faiblesse ; là, avec la cueillette, les clans redoutables, puis la nation centralisée, assez puissante pour se permettre d'affreuses hécatombes.

N'omettons pas de vérifier, en passant, la « loi des toitures » : les cabanes des Niam-niam, régulières et artistement bâties, affectent la forme conique propre aux petits groupements (1).

Voilà donc un peuple adonné à la chasse, et, comme tous les chasseurs, réduit à la famine d'une manière périodique. Le fait que nous avons signalé déjà en observant la Région du manioc, se reproduit cependant ici : la population des Niam-niam ne tend pas à disparaître; elle vit, elle se multiplie, malgré les causes de disette et d'affaiblissement que nous venons de montrer; elle arrive même à se maintenir au chiffre d'environ deux millions d'hommes sur un territoire d'environ 150.000 kilomètres carrés (2). Il y a donc, dans la région que nous examinons actuellement, une ressource alimentaire qui ne provient pas de la chasse. Cette ressource, c'est un grain, petit il est vrai et de mauvaise qualité, l'*éleusine coracana*, cultivée par les femmes (3).

L'*éleusine* est une plante de la famille des graminées. Elle n'appartient pas à la tribu des panicées, comme les différentes sortes de millet cultivées en Afrique : on la range dans la tribu des chloridées, dont les principaux représentants croissent dans l'Amérique du Sud, dans l'Amérique du Nord, au cap de Bonne-

(1) Schweinfurth, voir les gravures, t. I, p. 469, 417. Reclus, t. XIII, p. 267.
(2) Reclus, t. XIII, p. 260.
(3) *Ibid.*, p. 267.

Espérance et aux Indes orientales. Elle fructifie par des épis terminaux à épillets latéraux, sans bractées ou écailles. Son chaume, haut de 1 mètre à 1m,20, est droit, articulé, garni de grandes feuilles raides et pileuses. L'éleusine est cultivée en Abyssinie, où, sous le nom de *dakoussa* (tsada-agoussa), elle avait autrefois le privilège de fournir le pain consommé à la table des rois (1); mais on ne doit pas la confondre avec le teff d'Abyssinie, qui est un *poa*, ou pâturin. Elle se trouve également aux Indes, où, dans les années de disette, elle remplace le riz pour la nourriture des pauvres.

J'ai sous les yeux, grâce à l'obligeance de la maison Vilmorin et Cie de Paris, un échantillon d'éleusine coracana. Le grain est dur, petit et rond, semblable à un grain de millet, mais d'une couleur brune, ou rougeâtre, d'un aspect terne, et d'une saveur légèrement amère. Les Arabes nubiens, qui composent l'escorte des voyageurs et des négociants dans les pays nègres, donnent à l'éleusine le nom de *téléboun*, et la maudissent comme le plus détestable des aliments; ils lui préfèrent de beaucoup leur « kisséré » ou galette de dourah. C'est aussi l'avis de sir Samuel Baker (2).

Le blé des Niam-niam est donc un pauvre blé. On le cultive sur les terres peu fertiles et *trop humides pour donner autre chose* (3) : c'est la caractéristique de la ***Région de l'éleusine***, pays intermédiaire entre les contrées absolument équatoriales, où les céréales ne peuvent être récoltées, par suite de l'excès des pluies, et les territoires plus septentrionaux, qui conviennent au dourah et peuvent produire, grâce à cette céréale très abondante, des récoltes considérables, primant toute autre source d'alimentation. La brièveté des saisons sèches chez les Niam-niam est la cause qui les réduit à ne cultiver que l'éleusine : cette plante, parmi toutes les céréales, est celle qui s'accommode le mieux des terrains éminemment favorables à la végétation forestière. « Partout, rapporte Schweinfurth, le bois est si abondant, qu'à toutes

(1) Reclus, t. X, p. 223.
(2) Schweinfurth, t. I, p. 451.
(3) *Ibid.*, t. I, p. 241.

les haltes nous étions enfouis dans la feuillée, comme des œufs dans la salade. Qu'un champ reste une couple d'années en jachère, et il se transforme en un taillis épais (1). »

L'éleusine est donc, par excellence, le *blé des chasseurs*, d'autant mieux que sa culture, très facile et très simple sous ces climats, peut être presque entièrement exécutée par les femmes : on ne laboure pas le terrain; on se borne, avant de répandre la semence, à arracher les herbes, à couper les arbres ou les buissons à fleur de terre, et à ameublir très légèrement le sol, qui, par lui-même, a peu de consistance (2). Parmi ces opérations, une seule requiert l'assistance d'un bras masculin : l'enlèvement des arbres d'une certaine taille. La moisson, le battage, sont dévolus aux femmes, ainsi que le concassement grossier du grain.

La farine qui résulte de cette dernière manipulation n'est pas blutée; on la convertit telle quelle en bouillie, réduite jusqu'à consistance de pâte; elle est accommodée, pour la consommation, avec différentes sauces que composent des jus d'herbes, des tranches de viande boucanée et des graisses ou huiles diverses, — celles que l'on peut se procurer.

C'est là le « principal menu », le fond de la nourriture des Niam-niam (3). Aussi chacun tient à surveiller sa récolte, et s'établit au milieu de ses champs. Il n'y a ni villes ni villages; chaque hameau comprend seulement deux ou trois familles (4), et, par là, il faut entendre deux ou trois cases, dans chacune desquelles vit une femme avec ses enfants; plus la case du mari, près de laquelle se dressent trois greniers : deux pour l'éleusine en grains, et un destiné à celle qui a été convertie en malt pour la fabrication de la bière. La bière d'éleusine est la meilleure de toute l'Afrique; elle remplace le vin de palme, que l'élaïs ne fournit plus (5).

(1) Schweinfurth, t. I, p. 425; voir aussi t. II, p. 169.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 416.
(3) Reclus, t. XIII, p. 267.
(4) Schweinfurth, t. I, p. 419, etc.
(5) Voir sur l'éleusine : Schweinfurth, t. I, p. 241, 415, 416, 425, 429, 439, 451, 495, et t. II, p. 9 à 13, etc. Reclus, t. XIII, p. 267.

Il est clair que si ces hommes voulaient, abandonnant la chasse qui ne peut les nourrir, se mettre courageusement à défricher les plateaux que séparent leurs rivières, ils pourraient vivre largement de l'éleusine, et éviter les disettes pénibles auxquelles nous les avons vus en proie; mais la nature humaine n'est pas ainsi faite : on ne se décide à cultiver que si l'on y est contraint.

Nous avons dit, dans notre article précédent, que c'était l'invasion militaire des « Bantou » qui avait imposé aux peuplades de la Région du manioc la servitude agricole. Cette invasion n'a pu traverser les forêts qui séparent cette région de celle de l'éleusine : et cependant, l'importance de la culture est telle chez les Niam-niam, que ceux qui les décrivent se demandent si l'on doit les classer parmi les chasseurs ou parmi les agriculteurs (1). Cela dénote que, chez eux aussi, une certaine contrainte a été exercée en vue de faire produire à la terre un supplément de nourriture reconnu indispensable. Quels sont les auteurs de cet acte de patronage?

Nous l'avons déjà vu, le pays des Niam-niam s'étend, dans le sens de la longueur, suivant la direction de la ligne de faîte qui divise les affluents du Nil blanc et ceux de l'Ouellé. De cette arête, prolongement lointain des hautes terres de l'est, se détachent, au sud et au nord, d'innombrables contreforts séparés entre eux par les vallées profondes, les « abîmes de verdure » aux raides falaises, auxquelles le voyageur a donné le nom de « galeries » (2). Ces ravins forestiers, dont le thalweg est occupé par des ruisseaux profonds et pérennes, sont des fortifications naturelles et en même temps des obstacles, emprisonnant chaque contrefort ou plateau isolé. Avec cette disposition naturelle des lieux, l'action dissolvante que produit le travail de la chasse a formé un royaume ou une vice-royauté distincte sur chacun des plateaux (3). Schweinfurth compte 35 princes régnants (4) chez les Niam-niam de l'ouest qu'il a visités; le docteur Potagos, à chaque jour de marche,

(1) Schweinfurth, t. II, p. 9.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 428, 431, 434, 448, 453, 454, 460, 467, etc.
(3) *Ibid.*, t. I, p. 17.
(4) Reclus, t. XIII, p. 260

reçoit l'hospitalité chez un nouveau roi (1); et, quoique des rapports de « vassalité » existent de l'un à l'autre en certains cas, tous ces chefs gouvernent leur petit peuple à leur manière, dans une réelle indépendance, et vident souvent par les armes les querelles qui naissent entre eux. Nous sommes loin de la forte « unité nationale » qui relie les Mombouttous.

C'est de ces petits potentats que nous allons voir venir la contrainte qui a créé la culture de l'éleusine.

Qu'il soit *bié* (roi) ou *bainki* (vice-roi), le chef se taille au milieu du plateau une vaste propriété, cultivée par ses femmes, au nombre d'une douzaine, et par quelques captifs appartenant aux peuplades inférieures, car il n'y a guère dans le pays qu'un tiers de véritables *zandès*, ou Niam-niam; le reste de la population se compose de races soumises. La *mbanga*, ou résidence du prince, se reconnaît tout d'abord, entre les différents groupes de cases épars dans la campagne, aux nombreux boucliers appendus dans le voisinage sur des arbres, ou sur des poteaux, à la sonnerie des cors d'ivoire, au retentissement de l'*ongara*, ou gros tambour fixé sur la place. Quelques guerriers d'élite, nuit et jour aux ordres du chef, montent la garde sur cette place, qu'entourent les bâtiments royaux : des cases rondes, avec des toits coniques d'une hauteur et d'une acuité exceptionnelle, servent soit d'habitation au souverain et à chacune de ses femmes, soit de corps-de-garde, de trésor et de greniers. Aucun insigne personnel ne distingue de ses guerriers le monarque campagnard, dont les attributions sont cependant nombreuses et sérieuses. C'est lui qui surveille l'apparition des bandes d'éléphants, fait donner par le tambour le signal de la battue et s'approprie pour cela, avec l'ivoire, la moitié de la viande. Il conduit les nombreuses expéditions de guerre contre les villages voisins; il donne l'exemple de la culture, en faisant valoir ses champs, en vivant d'éleusine et en offrant à ses visiteurs l'excellente bière dans d'énormes vases à quatre goulots. Enfin, il fait les mariages.

Quand un homme veut se marier, il en exprime le désir au

(1) Potagos. p. 283 à 285. 288, 289, 292. 293. 295. 301.

souverain, qui aussitôt lui cherche une épouse convenable. Les parents ne sont pas consultés, ils ne reçoivent rien du futur époux. La chose, comme le remarquent les voyageurs, est absolument contraire aux coutumes de toute l'Afrique. C'est un cas isolé. La seule raison qu'on puisse donner de cette manière de former des unions, qui généralement sont constantes et heureuses, c'est que la femme est vouée au travail des champs, et que le roi est l'initiateur de la culture : comme tel, il est le haut patron des ouvriers agricoles, c'est-à-dire des femmes; il les place, pour le bien public, là où le besoin s'en fait sentir.

Mais d'où proviennent ces chefs, qui réunissent entre leurs mains ces attributions diverses? Ce ne sont pas des individus élevés subitement au-dessus de la masse par la vigueur du corps et l'intrépidité, comme le sont les chefs issus du seul travail de la chasse : ils forment de véritables dynasties, pour l'une desquelles le docteur allemand nous donne un arbre généalogique complet (1). Ce sont des conquérants, des vainqueurs, qui se considèrent comme maitres de leurs sujets (2), et leur commandement est d'ordinaire dépourvu d'aménité. Le chef Moukia, dit Potagos, « fit venir les hommes qui devaient m'accompagner; les ayant jetés à terre, il les frappa impitoyablement, leur ordonnant de combattre jusqu'à la mort, si besoin était, pour moi et pour son frère cadet, qui devait le remplacer auprès de moi ; il ajoutait que, s'ils nous abandonnaient à la merci des ennemis, il les ferait périr, eux, leurs femmes et leurs enfants (3). » Et ce n'est pas une vaine menace : « la crainte qu'ils inspirent à leurs sujets est incroyable : on affirme que, dans le simple but de rappeler le droit de vie et de mort dont ils sont investis, ils simulent des accès de fureur, choisissent une victime dans la foule, lui jettent un lazzo autour du cou et lui abattent la tête de leur propre main (4). » Ce genre de césarisme africain, ajoute Schweinfurth, rappelle les derniers temps du règne de Théodoros (5). »

(1) Schweinfurth, t. II, p. 35.
(2) Reclus, t. XIII, p. 267.
(3) Potagos, p. 288.
(4) Schweinfurth, t. II, p. 21.
(5) *Ibid.*

En effet, il n'y a pas si loin qu'on pourrait le croire, des castes belliqueuses qui habitent les plates-formes rocheuses de l'Abyssinie, aux roitelets indépendants des Niam-niam : leur origine commune se décèle, non seulement par ces traits, mais par un autre plus marqué encore, parce qu'il est plus spécial et qu'il appartient à cet ordre de faits si importants dans la vie des sociétés, la succession, c'est-à-dire le rattachement des générations les unes aux autres.

Nous avons rencontré, dans la zone centrale africaine, divers ordres de succession, dont les exemples se révèlent d'ordinaire au sein des familles princières, moins instables que les autres : la transmission du pouvoir s'y fait soit par le partage, soit par l'attribution au fils de la sœur, soit par l'élection confiée à certains dignitaires, hommes ou femmes; c'est, notamment, en vertu d'une élection de ce genre que se transmet le pouvoir du plus grand chef établi (1) dans la Région du manioc, le Mouata-Yafa. Aucun de ces divers modes de succession n'est admis chez les chefs niam-niam : le fils aîné du *bié* est l'héritier du trône (2) et des biens paternels; les frères cadets occupent, sous ses ordres, la position de *bainki* dans les différents districts. Souvent ces derniers cherchent à se rendre indépendants et y réussissent; mais c'est au mépris du droit coutumier, nous avons vu cela ailleurs.

Cette coutume du droit d'aînesse doit nous fixer sur l'origine des rois établis dans le « Pays des rivières » : nous l'avons déjà rencontrée dans la zone montagneuse africaine; nous savons comment elle y prend naissance sur les petits plateaux herbus de l'est (3), envoyant au loin des cadets formés à la guerre, habitués à l'éleusine (4), très capables de s'implanter en maîtres au milieu des chasseurs, et de les contraindre à la culture usitée sur les pentes de leurs montagnes natales. Avant d'arriver à ce terme extrême de leur émigration, les cadets des petits plateaux ont rencontré sur leur chemin de nombreux prédécesseurs, habi-

(1) Reclus, t. XIII, p. 287.
(2) Schweinfurth, t. II, p. 21. Reclus, t. XIII, p. 267.
(3) *La Science sociale*, t. V, p. 89 à 96.
(4) *Ibid.*, p. 106.

tant encore les régions à bétail; ils ont, de père en fils, conservé avec eux de bonnes relations, et en reçoivent quelquefois des vaches en cadeau : fait intéressant à noter, ces vaches n'appartiennent pas à la race des « bestiaux du Nil blanc (1) », dont nous aurons prochainement à entretenir le lecteur; elles proviennent d'une autre race, *celles de Galla*, ou du Nil bleu.

Ainsi, les mouvements incessants auxquels les sociétés noires paraissent soumises n'ont pas lieu par pur hasard : ils obéissent à des causes, à des lois providentielles qui tendent au peuplement du vaste continent africain. Ces lois, nous avons cherché à les reconnaître, en examinant, suivant un ordre méthodique, les différents *travaux* qui divisent l'Afrique en différentes *régions*. Jusqu'à présent, nous avons trouvé le principal moteur de ces migrations dans *la zone montagneuse de l'Est*, c'est-à-dire *chez les nègres pasteurs du Nil bleu*.

Le cycle de leur action se ferme sur la région de l'éleusine.

(*A suivre.*)

A. de Préville.

(1) Schweinfurth, t. I, p. 492.

LES

TARTARES-KHALKHAS.

IV.

LES CULTURES INTELLECTUELLES, LE CULTE ET LES POUVOIRS PUBLICS (1).

Il ressort très nettement des faits analysés jusqu'ici, que l'art pastoral imprime une forme particulière à toute l'organisation sociale des Tartares-Khalkhas. Il règle les conditions des travaux accessoires au pâturage, tels que les transports et la fabrication; il règle les conditions de la propriété, de la famille, du mode d'existence et du commerce.

On a vu comment la famille patriarcale pourvoit seule à cette série de besoins primordiaux et se suffit pleinement à elle-même, dans l'ordinaire de la vie. Mais satisfait-elle également aux nécessités supérieures et plus délicates qu'on désigne sous les noms de Cultures intellectuelles, de Culte et de Pouvoirs publics? C'est ce qu'il nous reste à voir.

I.

Les cultures intellectuelles sont fort peu développées chez les Tartares-Khalkhas, et les voyageurs s'accordent pour attester la

(1) Voir les livraisons de mai, juillet et octobre 1888, t. V, p. 39; VI, p. 67 et 345.

profonde ignorance de ces braves gens. Nous avons vu pourtant que ce ne sont pas les loisirs qui manquent aux nomades; un travail très peu fatigant laisse à leur esprit tout le calme et la lucidité nécessaires pour réfléchir et méditer.

Mais l'influence de ces conditions favorables est contrebalancée par deux causes plus puissantes. Et d'abord, on se souvient que l'élevage des bestiaux, dans la steppe, est un travail qui n'exige aucune qualité éminente; il ne demande que des connaissances simples, aisément fournies par la pratique journalière. Ensuite, on sait que des familles errantes ne peuvent se décharger sur l'école du soin d'instruire les enfants, et sont, par conséquent, très peu portées à leur faire faire des études surérogatoires.

Voyons du moins les connaissances que la pratique de l'art pastoral développe chez les Tartares-Khalkhas.

La première de ces connaissances est celle des maladies qui atteignent les animaux domestiques et des remèdes qu'il y faut appliquer. Les épizooties sont, en effet, le plus grand des fléaux pour des gens qui vivent exclusivement de leur troupeau. Que deviendraient ces familles nombreuses, pour lesquelles l'épargne est impossible, si, en quelques jours, leur unique ressource leur était enlevée?

Aussi, tous les Khalkhas connaissent-ils parfaitement les symptômes des différentes maladies du bétail. Ils sont bons anatomistes : ils savent le nombre, le nom et la place des os et des nerfs qui composent la charpente d'un animal (1).

Leur thérapeutique se réduit à peu de chose; les simples recueillis dans la plaine en forment les éléments principaux; on fait boire la décoction à l'animal récalcitrant, au moyen d'une corne de bœuf, dont le petit bout, percé d'un trou, est placé assez avant dans la bouche, ou dans les naseaux. La ponction, les incisions et la saignée sont des opérations fréquentes, qui ne requièrent d'autre instrument que l'alène que tout bon Khalkha porte sur soi pour désobstruer sa pipe, ou raccommoder sa selle (2).

(1) *Ibid.*, *Souvenirs d'un Voyage dans la Tartarie et le Thibet*, t. I, p. 350.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 350 et suiv.

Au second rang des connaissances que l'art pastoral développe spontanément chez les nomades, il convient de citer l'astronomie. Personne n'est mieux qu'eux en situation d'observer la position que prennent les astres suivant les heures de la nuit, ou les époques de l'année; dans cette contrée de vastes plaines, on contemple sans effort et presque malgré soi le ciel qui s'offre de tous côtés aux regards, sans qu'aucun arbre, aucune maison, aucune montagne vienne en dérober la moindre partie.

Ces observations astronomiques sont utiles aux Khalkhas pour se diriger à travers les pâturages. Mais là s'arrête leur besoin; aussi leur science se borne-t-elle à l'observation des horizons que l'œil de l'homme suffit à explorer, et ils n'ont point recours à des instruments perfectionnés pour pousser plus avant leurs investigations.

Leurs connaissances géographiques sont aussi très élémentaires; ils appellent le Thibet l'Occident, et le monde n'est pour eux qu'une « mer sans rivages (1) », conception du globe assez naturelle pour des gens habitués à ne traverser que des surfaces plates et toujours semblables les unes aux autres. Mais, en revanche, ils savent fort bien se diriger dans les différents cantons qu'ils parcourent, et acquièrent, par la pratique même de leur travail, une connaissance de leur topographie bien supérieure à celle que pourrait leur procurer l'étude d'aucune géographie, si détaillée et si exacte qu'elle puisse être.

L'arithmétique est une science bien peu intéressante pour les Khalkhas, puisque l'art pastoral empêche le développement du commerce; aussi se contentent-ils de compter sur leurs doigts, ou sur les grains de leur chapelet, dans les rares occasions où il y a lieu de faire la moindre opération de calcul; d'ailleurs, les Chinois ne se font pas faute de les tromper honteusement dans leurs achats et dans le change de leur monnaie; mais nous savons qu'un Khalkha ne va que fort rarement aux villes de commerce et, dès lors, cette exploitation passagère de ces « hommes simples et naïfs » ne tire point pour eux à grande conséquence.

(1) Huc, t. I, p. 364.

II.

C'est une remarque familière à la plupart des voyageurs qui ont traversé quelque steppe, que de constater combien l'immensité uniforme de ces plaines dispose l'esprit aux pensées religieuses. Le pasteur nomade subit pleinement cette influence mystérieuse, car son travail lui laisse de longs loisirs.

Les nomades ont donc « l'âme essentiellement religieuse », et leurs réflexions se portent naturellement vers les grands problèmes de la vie future et de l'immortalité.

Mais, ici encore, l'art pastoral fait sentir son action toute-puissante, en modifiant la manifestation extérieure de ces sentiments religieux. L'isolement des familles et leur mobilité constante n'a point permis l'établissement d'un culte public habituel, commun à un certain nombre de familles réunies spécialement dans ce but. Chacune a dû pourvoir à l'organisation de son culte; elle a son temple particulier, son prêtre spécial, son office et ses prières spéciales : la religion est domestique, elle est patriarcale.

Le temple se confond naturellement avec la tente même du patriarche, au fond de laquelle se trouve toujours une sorte de petite table, sur laquelle sont placés une idole de Bouddha, diverses figurines et plusieurs petits vases renfermant la farine de millet, les laitages, les fromages et le beurre offerts à la Divinité.

Le patriarche remplit les fonctions de prêtre; aux jours fixés, il fait les offrandes et accomplit les cérémonies d'usage, assisté parfois d'un de ses fils qui doit embrasser la « sainte profession de lama ». On rencontre fréquemment, au milieu des familles khalkhas, quelques-uns de ces religieux lamaïques; ils mènent d'ailleurs la vie commune de ceux qui les entourent et n'ont guère d'autre privilège que celui de participer plus directement au culte domestique et d'être admis à toucher de leurs mains les livres sacrés.

Les cérémonies sont exemptes de toute pompe extérieure: point d'ornements ni de luxe; l'idole de Bouddha est une petite sta-

tuette en bois, ou en cuivre doré, représentant le dieu accroupi, les jambes croisées et emmaillotté jusqu'au cou d'une écharpe de taffetas jaune. Les neuf vases en cuivre destinés aux offrandes, de la grosseur et de la forme de petits verres à liqueur, symétriquement alignés, et quelques livres thibétains complètent l'ornement de l'autel.

Le culte, chez les Khalkhas, est donc essentiellement domestique : ce premier caractère en entraîne un autre; le culte est en outre presque exclusivement moral et très peu dogmatique.

En effet, les familles, livrées à elles-mêmes, ne réussissent à transmettre que les préceptes simples et pratiques de l'ordre moral : honorer Dieu, respecter ses parents, aimer son prochain, ne pas mentir, etc. Mais elles ne sont guère en état d'enseigner des dogmes dont le sens et la portée sont plus difficiles à comprendre et à expliquer. Il n'y a pas d'enseignement dogmatique, tant soit peu ferme et étendu, sans un clergé qui répande dans la société les connaissances théologiques que lui-même a reçues avec un soin particulier. Or l'art pastoral ne suscite pas spontanément l'idée de constituer un clergé, à cause de la difficulté de le tenir en contact fréquent avec les familles.

Ces deux caractères du culte sont importants à remarquer, car ils nous expliquent comment le culte des ancêtres s'est développé spontanément chez presque toutes les sociétés issues de pasteurs. Il a existé en Grèce, comme à Rome, et il existe encore aujourd'hui en Chine. Cette évolution se fait d'autant plus naturellement que le patriarche était, pendant sa vie, l'autorité suprême, chargée d'assurer au foyer la pratique de la loi morale, en même temps qu'il donnait à tous l'exemple de la vertu et de la justice; quoi donc de plus naturel que de vénérer, après sa mort, celui qui était déjà, pendant sa vie, entouré d'un respect si profond et si sincère, et de croire, qu'après avoir gouverné en maître absolu la famille sur la terre, il continue de la protéger du haut du ciel?

Enfin, ce culte domestique revêt un troisième caractère : il est spécial à chaque famille. Chacune a son culte particulier, qui ne se confond point avec celui de l'aoul voisine : on y vénère des

ancêtres différents, les cérémonies ne s'accomplissent point nécessairement aux mêmes époques, et, au-dessus de ces patriarches qui remplissent en toute indépendance les fonctions de prêtres, il n'y a aucune autorité qui les relie et qui imprime aux pratiques religieuses un caractère commun. Le culte est le patrimoine propre de la famille, et elle n'en admet pas plus le partage que celui de ses troupeaux; on ne participe au culte qu'autant qu'on est membre de la famille.

Nous avons vu comment, chez les Khalkhas, la jeune fille, avant d'être admise dans la famille de son époux, doit renoncer aux dieux de ses ancêtres et être présentée solennellement à ceux sous la protection desquels elle sera désormais exclusivement placée. C'est la même pratique que nous retrouvons à Rome.

Le culte en famille n'est point la seule manifestation de l'esprit religieux des Tartares; chacun aime à méditer sur quelque pensée pieuse, et la récitation répétée de certaines prières, à l'aide du chapelet, est une pratique fréquente à laquelle le nomade se livre volontiers en gardant ses troupeaux. Les Tartares pieux répètent chaque jour, un nombre incalculable de fois, la fameuse formule : *On ma ni ba me khom.* Cette devise est reproduite partout, sur le papier, la toile, le bois ou la pierre, à l'intérieur des yourtes, sur le bord des chemins. Ces mots ont un pouvoir mystérieux qui exempte les croyants des peines de la vie future, augmente les bonnes qualités et rapproche l'homme des perfections divines. Cette formule a donné lieu à de nombreuses interprétations mystiques parmi les sectateurs de Bouddha; malheureusement sa signification est encore restée une énigme, et les traductions en sont aussi variées que peu exactes sans doute. Des philologues ont proposé les deux suivantes : « Lotus précieux »; « Amen, diamant dans le lotus, amen (1). »

Enfin, nous ne pouvons omettre de mentionner, parmi les démonstrations religieuses, les *obos*, sortes d'amas informes de pierres, de bâtons, de rameaux, d'os, de chiffons, de linges bénits, ou *khatas*. Voici comment ils se forment : au sommet d'une col-

(1) Prjévalski, p. 51. *Univers pittoresque*, p. 266.

line, ou d'une montagne, quelqu'un ramasse un tas de pierres; chaque passant y jette ensuite un objet quelconque qu'il rencontre sous la main; il invoque en même temps la divinité qui a établi sa demeure en ce lieu, d'où elle domine sur toute la contrée d'alentour (1). Parfois, à ce monticule se trouve adjointe une grande urne de granit, dans laquelle on brûle de l'encens. Si le voyageur est particulièrement pieux, il se prosterne devant l'obo et jette dessus quelques pièces d'argent. Ces sortes de pyramides, composées d'objets de toutes sortes, sont fort répandues dans la Tartarie : toutes les montagnes en sont couronnées, et les Tartares en font le but de fréquents pèlerinages (2).

III.

Voilà donc des familles, qui, par suite de l'isolement de la vie nomade et de l'organisation patriarcale, pourvoient spontanément et librement, mais faiblement, à des fonctions sociales qui, dans nos sociétés compliquées, exigent la constitution d'organismes distincts.

Le patriarche remplit vis-à-vis des siens les fonctions du père, de l'instituteur et du prêtre, et, grâce à ce cumul, il maintient seul l'ordre et la paix au milieu du groupement domestique.

A quoi pourraient donc bien servir des Pouvoirs publics, dans une société de ce genre?

Le plus grand désordre qui puisse se produire, est une querelle entre les membres des aouls voisines. Mais c'est là un fait accidentel, et les plaines, par leur fertilité et leur étendue, sont encore sous ce rapport la meilleure garantie de la paix : il y a largement place pour tout le monde.

Sans doute, au-dessus de toutes les questions d'intérêt public, il y en a une qui semble exiger une organisation toute spéciale; nous voulons parler de la défense du territoire.

(1) Piassetsky, p. 20.
(2) Huc, t. I, p. 25 et 26.

Mais cette nécessité ne se produit pas chez les pasteurs, parce que les familles sont spontanément organisées pour se défendre contre les agressions étrangères. Chacune d'elles, en effet, forme une escouade nombreuse, un corps de troupes comprenant cent à deux cents hommes, rompu par la nécessité de la vie pastorale à l'exercice du cheval et à celui des armes, trouvant dans le troupeau les vivres dont il a besoin, enfin, ayant toujours, en cas d'infériorité, la suprême ressource du nomade, la fuite. Ces groupes ont une extrême facilité à s'avertir, à se rejoindre dans le désert, à se masser et à fondre de toutes parts, dans un retour offensif, contre les téméraires qui s'engagent au milieu d'eux.

Le pasteur, avec sa bande armée, est même si naturellement organisé pour la guerre, qu'il constitue pour les sédentaires un voisinage incommode et dangereux. Les Romains en ont souffert autrefois; les Russes et les Chinois en souffrent encore aujourd'hui.

C'est précisément là ce qui a amené la Chine à créer de toutes pièces, au milieu des pasteurs Khalkhas, un corps de fonctionnaires militaires et civils chargés d'assurer *sa propre tranquillité*, sur le territoire même de ces populations, toujours promptes à se soulever. La seule organisation de pouvoirs publics qui existe chez ces pasteurs est donc accidentelle et importée du dehors.

Le premier moyen auquel recourut la Chine, pour se garantir contre les attaques de ses voisins, fut de construire un vaste système de fortifications : c'est toujours par là que débutent les sédentaires en contact avec les nomades : on essaie d'établir le long des frontières, déjà protégées par la configuration du sol, une ligne de troupes, soutenue de place en place par des travaux artificiels de défense. Les Romains employèrent autrefois ce procédé en deçà du Rhin et du Danube; les Russes l'ont pratiqué également sur leurs frontières asiatiques, et nous nous en servons encore aujourd'hui en Algérie.

Le désert du Gobi et la puissante arête des monts Khingan furent, à l'origine, une protection naturelle de la plus haute importance contre les Tartares du nord : cependant, il faut croire que cette défense devint vite insuffisante devant la poussée tou-

jours croissante des nomades, car, de bonne heure, les bataillons avancés des pasteurs étaient venus planter leurs tentes au sud du Gobi et avaient franchi le Khingan. C'était bien de la contrée occupée aujourd'hui par les Khalkhas que descendirent de tout temps les envahisseurs, et nous voyons que, dès le troisième siècle avant notre ère, l'empereur Thsing-Chi-Hoang-Ti se rendit à jamais fameux dans l'histoire par ses expéditions contre les Tartares du nord, expéditions qu'il poussa ensuite jusqu'à la Caspienne.

Mais c'est le propre des pasteurs de n'être jamais soumis, alors même qu'ils sont vaincus : la fuite, nous l'avons dit, est pour eux le refuge suprême, et on ne coupe point facilement la retraite à une armée exclusivement composée de cavaliers campés au milieu du désert.

Lorsque la fuite est si facile, l'attaque ne l'est pas moins : aussi les tribus errantes des Tartares ne cessèrent-elles de harceler leurs voisins, et plusieurs fois elles firent des incursions sur les frontières de l'empire.

A bout d'expédients, Vou-ling, prince de la dynastie des Tchao, qui régnait sur le nord et le nord-ouest de la Chine, imagina, dans l'année 303 avant l'ère chrétienne, d'arrêter toute cette cavalerie au moyen d'un mur. Ce mur, continué par les successeurs de Vou-ling, devint finalement « la Grande Muraille », qui couvre toute la frontière nord de la Chine du côté de la Mongolie, sur un développement de près de 1,700 kilomètres. Ce travail fut d'abord conduit depuis les confins du Pe-tchi-li jusqu'au Hoang-Ho; puis, jusqu'à la province de Chen-Si, et ensuite jusqu'à la première entrée du Hoang-Ho en Chine; la dernière partie, qui s'étend jusqu'à l'extrémité du Kan-Sou actuel, ne fut bâtie que sous le règne de Vou-ti, vers l'année 80 avant notre ère : ainsi, pendant plus de deux siècles, un nombre prodigieux d'ouvriers ont été employés à la construction de ce grand ouvrage.

Sans doute, on a quelque peu exagéré l'importance de la Grande Muraille, dont les matériaux auraient, d'après quelques-uns, suffi pour construire un mur capable de faire deux fois le tour du globe. Il semble qu'on chercha surtout à fortifier les environs de la capitale de l'empire et que, pour les parties plus éloignées et

moins exposées aux attaques, on en réduisit les dimensions, et parfois même on se borna à un simple mur en terre (1).

Aux environs de Pékin, la hauteur du rempart est d'environ 6m,50, et l'épaisseur, à la base, est de 8m,50. Aux angles saillants, s'élèvent des tours carrées bâties en briques (2).

Le long de cette muraille sont échelonnées des forteresses et des villes murées, dont on ne franchit les portes, aujourd'hui encore, que muni de passeports délivrés par les autorités chinoises. Tandis que, sur beaucoup de points, le mur est tombé en ruine, les places fortes se sont au contraire multipliées sur la frontière. Citons au hasard quelques-unes de ces villes : Ning-Hia, où siège un grand tribunal chargé spécialement de résoudre les difficultés en matière de passeports; Koui-Hoa-Tchen, ou Ville Bleue, « fondée par l'empereur Kang-Hi pour protéger l'empire contre les ennemis du Nord (3) »; de hautes murailles crénelées, construites en briques, abritent une garnison de dix mille hommes, et une grande partie de la ville n'est guère autre chose qu'une immense caserne; Tchagan-Kouren, ou Ville de l'enceinte blanche, située à quatre jours de marche de la précédente; Tchong-Wei, la barrière de San-Yen-Tsin, le poste militaire de Baoutou (4); enfin, et c'est la plus importante de toutes, la ville de Kalgan, qui constitue proprement l'entrée de la Chine du côté de la Mongolie, et que, pour cette raison, Chinois et Mongols appellent « Porte », ou « Passage ».

Adossée d'un côté à la Grande Muraille, et défendue sur les trois autres faces par des remparts élevés, cette ville est munie de deux portes, « l'une grande et moderne, qui sert d'entrée, l'autre, ancienne et petite, vrai trou par lequel on passe en rampant. Cette ancienne *koou* (ouverture) est un véritable monument historique, témoignant de la terreur qu'inspiraient aux Chinois les Barbares du nord et des précautions qu'ils prenaient dans leurs relations avec eux (5) ».

(1) Huc, t. II, p. 28.
(2) Prjévalski, p. 30.
(3) Huc, t. I, p. 148.
(4) Prjévalski, p. 118.
(5) Piassetsky, p. 43.

Toutes ces mesures défensives furent cependant inefficaces, et l'histoire est là pour nous dire que la Grande Muraille n'arrêta pas plus les Tartares que le Rhin et le Danube n'arrêtèrent les Barbares venus de toutes parts à l'assaut de l'Empire romain.

L'avènement du bouddhisme offrit aux empereurs de la Chine un second moyen de contenir leurs belliqueux voisins.

Partie de l'Hindoustan, la religion bouddhique pénétra, dès le sixième siècle, en Tartarie, et, au temps de Gengis-Khan, elle avait couvert de monastères les parties habitables de ce vaste pays.

Il convient de remarquer que cette organisation religieuse ne sortit point spontanément du milieu des pasteurs, et ne réussit jamais, à cause de l'isolement et de la mobilité des familles, à entamer le culte domestique. C'est la raison pour laquelle nous avons omis d'en parler à propos de la religion. Beaucoup de ces couvents bouddhiques ne survécurent point aux empires éphémères de Gengis-Khan et de Tamerlan; toutefois, il en subsiste encore aujourd'hui un nombre important, sous le nom de lamaseries. A Ourga même, — la principale et, avec Ouliassoutaï, presque la seule ville du pays des Khalkhas, — s'élève une lamaserie considérable, qui ne renferme pas moins de trente mille lamas, si l'on y comprend les établissements secondaires.

Les pasteurs, naturellement religieux et portés à la méditation, accueillirent avec respect ces « hommes de prière », qui cherchaient l'isolement du désert, et ils furent même fiers d'avoir des enfants qui se faisaient admettre aux lamaseries. Comme notre ancienne noblesse voulait qu'un des membres de la famille fût au service du roi, ainsi les pères ne manquèrent pas de désigner un de leurs fils pour faire partie « de la famille des Saints ».

La Chine, de son côté, fut heureuse de voir affluer dans les lamaseries des jeunes gens qui, en se vouant au célibat, empêchaient, par là même, une augmentation trop grande de la population tartare et perdaient, ou étaient censés perdre, dans les exercices de la prière et de l'étude, leurs habitudes et leurs tendances belliqueuses. Elle encouragea ce grand mouvement; les fondations impériales, les pensions, les présents et les honneurs furent largement distribués à ces nouveaux auxiliaires, et la pers-

pective de toutes ces récompenses fut de nature à séduire ceux que l'esprit de piété ne suffisait point à entraîner.

Il y aurait une étude fort intéressante à faire de ces grandes lamaseries de la Tartarie, particulièrement de celle d'Ourga chez les Khalkhas, la plus importante et la plusf ameuse. Mais cette étude nous éloignerait de l'objet propre de nos recherches actuelles, car les lamaseries ne sont pas unproduit naturel et spontané des sociétés pastorales. Elles forment des îlots à part, où l'influence de la vie nomade ne se fait plus sentir qu'indirectement. Il nous suffit de constater que le caractère sédentaire des lamas a permis à la Chine d'exercer sur eux une influence stable, qu'elle ne pourrait pas avoir sur de purs nomades, toujours insaisissables.

En effet, l'art pastoral n'est plus le travail auquel se livrent ces lamas, qui s'agglomèrent sur un point déterminé. Quelques-uns d'entre eux élèvent bien encore un petit nombre de vaches et vendent à leurs confrères le lait et le beurre nécessaires; mais la plupart s'adonnent, pour vivre, aux diverses industries que réclame une agglomération urbaine.

Les uns sont tailleurs, chapeliers, teinturiers, bottiers, cordiers; d'autres s'en vont, à travers le désert, la robe retroussée et la hotte sur le dos, recueillir, pour le chauffage, les argols qui couvrent l'emplacement où ont campé les nombreuses caravanes de pèlerins; d'autres encore se font négociants, importent les marchandises chinoises, ou russes, se louent comme chameliers pendant l'hiver, ou pour le transport du thé; enfin la transcription des livres thibétains procure à une élite des occupations assez conformes à l'état religieux.

Chacun exerce pour son compte ces différents métiers; les plus travailleurs s'élèvent à la fortune, tandis que les imprévoyants, livrés à eux-mêmes, sont réduits à la misère; ils ne rencontrent pas, parmi ceux qui s'enrichissent, des hommes capables de les patronner et de les diriger dans le travail. En effet, la classe supérieure est, dans ces lamaseries, essentiellement instable, et « le lama qui, la veille, portait des habits sales et déchirés, rivalise, le lendemain, par la richesse de ses vêtements, avec le luxe des plus hauts dignitaires. Mais il est toujours probable qu'il n'usera pas

lui-même ces magnifiques habits : au bout de quelques mois, il va les déposer au Tang-Pou, ou Mont-de-Piété, d'où ils vont ensuite orner les étalages d'un marchand de friperie (1). » Comment donc auraient-ils appris la prévoyance, ces lamas qui sortent du milieu pastoral, où l'abondance et la régularité des productions spontanées dispensent l'homme de tout souci de l'avenir?

La vie sédentaire développe naturellement, chez les lamas, l'habitude de la propriété foncière individuelle et exclusive : la colline d'Ourga est couverte d'innombrables maisonnettes, dont les dimensions et la richesse varient suivant le goût et la fortune du propriétaire. Toutefois, ce droit de propriété est encore restreint sous l'influence des traditions pastorales. Ainsi, il est défendu à tout lama de louer à un autre la maison qu'il possède, il ne peut que la vendre ou la prêter gratuitement (2). Ces fils de pasteurs ne conçoivent pas la propriété en dehors d'un usage personnel et matériel; ils sont rebelles à la notion compliquée du louage, dans lequel le détenteur effectif, quoique plein propriétaire en apparence, paie une redevance à une autre personne dont aucun acte matériel ne manifeste les droits.

On comprend que la Chine ait saisi avec empressement l'occasion qui s'offrait à elle d'exercer son influence sur ce monde lamaïque, irrévocablement fixé au sol par les nécessités même de la vie sédentaire. Elle a compris tout le parti qu'elle pouvait tirer de ces hommes pour lesquels les pieux Tartares professent un si grand respect religieux. Aussi, mettant à profit l'autorité morale dont la « grande famille des Saints » jouit auprès des pasteurs, le Fils du Ciel a-t-il entrepris d'en faire l'instrument de sa domination.

Il s'est attaché les plus capables et les plus renommés des lamas, en leur décernant des titres honorifiques et de larges pensions, tandis qu'il s'est assuré la fidélité des autres en leur faisant, à des époques fixes, des distributions d'argent et de subsistances.

(1) Huc, t. I, p. 193 et 194.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 92.

Le Grand Lama d'Ourga envoie chaque année à Pékin, à l'occasion du nouvel an, une délégation chargée de présenter à l'empereur l'hommage de ses sujets lamas et le léger tribut qui en est le signe. Cette ambassade ne manque jamais de revenir chargée de présents beaucoup plus considérables que ceux qu'elle a apportés.

Toutefois, cette politique, pour habile qu'elle soit, puisqu'elle assure la fidélité d'une partie des Khalkhas, met un frein à l'accroissement de la population tartare et diminue ainsi notablement les dangers d'invasion, cette politique, dis-je, ne laisse point d'être parfois dangereuse. La curieuse histoire que voici en témoigne suffisamment.

D'après la croyance des Khalkhas et des lamas d'Ourga, le Grand Lama, ou Guison-Tomba, de cette lamaserie, n'est rien moins qu'un Bouddha transmigré, et on va voir que ce ne fut pas sans résistance que les Khalkhas obtinrent l'honneur de la présence du dieu.

Le Bouddha transmigré résidait auparavant dans l'une des cinq lamaseries de la ville Bleue. Un jour, il montra si peu de respect pour l'empereur en le recevant, qu'un soldat irrité le tua de son épée. La « grande famille des Saints » se souleva aussitôt et toute la suite de l'empereur fut massacrée, tandis que lui-même n'échappait qu'à l'aide d'un déguisement. Les Mongols, et, « parmi eux, les plus ardents, les Khalkhas », songèrent à tirer parti de cette circonstance. Ils annoncèrent que le Guison-Tomba avait transmigré chez eux et qu'ils vengeraient son assassinat. « Les lamas de Grand Kouren (Ourga) s'organisèrent avec activité : déjà ils s'étaient dépouillés de leurs robes jaunes et rouges pour revêtir des habits noirs en signe de deuil; ils ne se rasaient plus et tout présageait un redoutable soulèvement des tribus tartares (1). »

L'empereur négocia, et, grâce à l'intervention du Talé Lama de Lha-Ssa, il parvint à calmer l'agitation; mais les Khalkhas n'en conservèrent pas moins leur Guison-Tomba. L'empereur Khang-Hi vit clairement qu'en tout cela ils n'avaient d'autre but que de

(1) Huc, t. I, p. 189.

tenir à leur disposition une puissance capable de lutter au besoin contre la sienne : aussi fut-il stipulé que le Guison-Tomba, qui était reconnu légitime souverain de Grand-Kouren, serait toujours tenu d'aller transmigrer dans le Thibet; l'empereur pensait qu'un Thibétain serait moins enclin à partager le ressentiment des Khalkhas contre la cour de Pékin. Mais, ici encore, il ne réussit que dans la forme, car il se trouve que le Bouddha transmigré est toujours un enfant en bas âge; de sorte qu'élevé parmi les lamas tartares, il prend, en grandissant, des sentiments peu favorables à la cour de Pékin (1). On sait en effet que c'est l'éducation et non la naissance qui forme le caractère des individus et des peuples (2).

Il est même remarquable que, depuis leur soumission à la Chine, les Khalkhas se sont groupés avec plus d'empressement autour du Grand-Lama d'Ourga. Aussi, bien que l'Empire du Milieu ait importé dans leur pays toute une organisation administrative, le réel souverain de la nation est « le Guison-Tomba, Grand-Lama, Bouddha vivant de tous les Mongols khalkhas, qui se font un honneur de se nommer « disciples du saint du Kouren » (*Kouré bokte ain chabi*) (3).

L'indépendance menacée a donc seule pu exciter le sentiment national et susciter *spontanément* une sorte d'organisation politique au milieu de ces pasteurs notoirement incapables de constituer aucun gouvernement stable. Les Khalkhas se trouvent bien dans une de ces situations exceptionnelles sans lesquelles aucun pouvoir public n'apparaît au milieu des nomades : c'est en prévision de la guerre et dans l'éventualité d'un appel sous les armes de tous les Mongols khalkhas, que s'est établie cette autorité du Grand Lama d'Ourga.

Les voyageurs nous répètent à plusieurs reprises que la Mongolie pourrait donner au premier jour une armée formidable « se levant comme un seul homme à la voix de ce chef (4) ».

(1) Huc, t. I, p. 189.
(2) *La Science sociale*, t. IV, septembre 1887, p. 257.
(3) Huc, t. I, p. 405.
(4) *Ibid.*, t. I, p. 137 et suiv.; 195 et 405.

Heureusement pour les Chinois, le Grand Lama en est toujours resté aux menaces à l'égard de l'Empire du Milieu; mais sa puissance, toute virtuelle qu'elle soit, n'en est pas moins réelle, et les Khalkhas ne manquent jamais, dans leurs pèlerinages, d'offrir au Guison-Tomba leurs hommages et leurs présents.

Son intronisation donne lieu, en particulier, à des fêtes fameuses, qui attirent les Khalkhas de plus de cent kilomètres à la ronde (1). Plus de vingt mille lamas et de cent mille hommes, femmes et enfants, y prennent part (2). Tous se prosternent à terre trois fois devant le Lama assis sur un trône et s'écrient : « C'est le véritable chef de notre religion, c'est notre Koutouktou. »

On se fait difficilement une idée de la magnificence des présents qui lui sont offerts. Disons seulement qu'un Khalkha de rang inférieur ne donne pas moins de trois cents chevaux, et les marchands chinois d'Ourga offrent cent cinquante caisses de satin et quatre cents caisses de thé en briques.

Pendant plus de huit jours, se succèdent des luttes et des concours de toute sorte: une de ces luttes met aux prises cinq cent trente-deux combattants divisés en deux camps. Les noms des trente-cinq vainqueurs sont proclamés avec honneur.

En même temps, ont lieu des courses de chevaux auprès desquelles nos courses les plus fameuses de l'Occident ne sont rien. On lit, dans le récit d'un voyageur témoin de ces fêtes, que la distance à parcourir était de 18 kilomètres : onze cents chevaux se présentèrent au départ: sur ce nombre, cent furent reconnus excellents, on leur donna des noms distingués et leurs maîtres reçurent des prix. Deux autres courses, avec des distances respectives de 16 et de 12 kilomètres, réunirent, l'une seize cent vingt-sept chevaux de six ans, et l'autre neuf cent quatre-vingt-quinze chevaux de quatre ans; ce qui donne un total de trois mille sept cent trente-deux chevaux pour les trois épreuves. Tous ces chevaux appartenaient à des Tartares-Khalkhas.

Les trente-cinq lutteurs victorieux combattirent à nouveau :

(1) *Univers pittoresque*, p. 213.
(2) Prjévalski, p. 74.

les sept qui restèrent vainqueurs furent portés en triomphe à Ourga.

Trois cent deux archers firent ensuite assaut d'adresse dans le tir à l'arc : le vainqueur définitif fut un Khalkha, déjà surnommé, pour d'autres exploits, « le Grand Eléphant solide ».

Les fêtes se terminèrent par un immense banquet et par la distribution des récompenses ; les héros recurent des noms qui devaient à jamais les signaler à la postérité.

Le premier lutteur fut appelé « le Lion », et obtint en prix un fusil, une cuirasse, quinze bœufs, quinze chevaux, cent moutons, un chameau, mille briques du thé, quelques pièces de satin et plusieurs peaux de renard et de loutre. Le moindre prix comprenait deux vaches et deux moutons (1).

Je pense qu'il n'est pas besoin de faire ressortir comment ces fêtes reflètent le caractère pastoral du peuple au milieu duquel elle sont célébrées.

Assurément le développement de la puissance lamaïque que révèlent ces fêtes, est allé au delà de ce qu'aurait désiré le « Fils du Ciel ». Aussi, lorsque, en 1839, le Guison-Tomba annonça son projet de se rendre à Pékin, l'empereur de la Chine s'efforça de le faire renoncer à ce projet, dont il redoutait les conséquences. Il obtint seulement que le Guison-Tomba ne serait accompagné que d'une suite de trois mille lamas (2). Aussitôt qu'il se mit en marche, toutes les tribus de la Tartarie s'ébranlèrent et des foules innombrables se pressèrent sur son chemin : des puits avaient été creusés dans le Gobi et des provisions amassées aux lieux de campement. Les trois mille lamas suivaient, ou précédaient, le palanquin du Lama-Roi, que traînaient quatre chevaux conduits par quatre grands dignitaires. La caravane arriva sans encombre à Pékin et l'empereur en fut quitte pour la peur (2).

Néanmoins la cour de Pékin, ne comptant qu'à demi sur la fidélité de ceux qu'elle a comblés de ses faveurs, entretient-elle auprès du Grand Lama plusieurs mandarins chargés de le sur-

(1) *Univers pittoresque*, p. 215 et 216.
(2) Huc, t. I, p. 137 et s.

veiller, et de la renseigner sur l'état des esprits au milieu de cette grande agglomération, dont les soulèvements sont toujours à redouter.

Le récit des soulèvements des Khalkhas tient une large place dans l'histoire de la Chine. Il n'entre point dans notre plan de retracer les péripéties de cette lutte, qui, depuis le cinquième siècle avant notre ère jusqu'au dix-septième siècle après J.-C., mit continuellement aux prises les Chinois et les nomades des steppes du Nord. En l'an 1260, Khoubilaï-Khan, petit-fils de Gengis-Khan, qui avait commencé la conquête de la Chine, acheva de soumettre cet empire. Il fonda la dynastie des Youen, qui régna un siècle environ. Puis les Chinois se révoltèrent, et le fils d'un laboureur monta sur le trône en 1368. Les Tartares furent massacrés en grand nombre, et « l'empereur Young-Lo les poursuivit et alla les chercher jusqu'à trois fois au delà du désert, à plus de deux cents lieues au nord de la Grande Muraille, pour achever de les exterminer. Il ne put pourtant en venir à bout, et étant mort au retour de sa troisième expédition, ses successeurs laissèrent les Tartares en repos au delà du désert, d'où ils se répandirent de côté et d'autre. »

Ils reparurent plusieurs fois aux frontières de l'empire, et ne cessèrent jamais de donner de l'inquiétude aux souverains chinois. Enfin, vers le commencement du dix-septième siècle, les Tartares Mandchoux s'emparèrent de la Chine, où ils fondèrent une dynastie, qui règne encore aujourd'hui à Pékin.

En somme, la Chine n'avait pas à se féliciter pleinement de l'idée qu'elle avait eue d'utiliser à son profit l'autorité des lamas. Elle pensa donc qu'elle obtiendrait de meilleurs résultats, en essayant en même temps d'agir directement sur les Tartares.

C'est ainsi qu'elle eut recours à deux autres expédients, qui furent certainement plus efficaces. D'une part, elle essaya de modifier l'organisation de quelques-unes des tribus errantes campées sur la frontière même de la Chine, au sud du Gobi, et, d'autre part, elle s'efforça de faire concourir à sa propre défense les

sentiments belliqueux des Tartares-Khalkhas, en leur imposant un certain système administratif.

La Mongolie méridionale fut donc partagée en vingt-cinq principautés, dont les plus importantes sont : l'Ortous, les deux Toumet, les deux Souniout, le Tchakar, Oungniot, Gechekten, Nayman et le pays des Oelets. La plupart de ces tribus sont d'origine khalkha ; elles descendent d'anciens Khalkhas qui, chassés de leur patrie par les révolutions dont cette partie de l'Asie a été de tout temps le théâtre, ou par suite de l'insuffisance des pâturages, émigrèrent des hauts plateaux vers les plaines plus basses et beaucoup moins fertiles qui avoisinent la Chine. Ce fait nous est attesté par les voyageurs pour plusieurs de ces tribus (1).

Certaines de ces peuplades ont été presque radicalement transformées par le contact des Chinois, qui, toujours à l'étroit dans leur patrie, sont venus cultiver les parties les plus arrosées et les plus fertiles de la Mongolie. Ce mouvement d'immigration commença de bonne heure, et ne s'opéra point sans résistance de la part des nomades, qui voyaient ainsi les plus beaux pâturages soustraits pour toujours au parcours de leurs troupeaux.

Les Tartares dédaignèrent d'abord d'imiter leurs rivaux : mais l'insuffisance des pâturages qui leur restaient et l'action de la Chine, intéressée à fixer définitivement au sol ces nomades réfractaires, eurent peu à peu raison de cette résistance, et « les Mongols méridionaux, voisins de la Grande Muraille, furent amenés à modifier leurs mœurs » (2).

C'est ainsi qu'une partie de l'Ortous, du Toumet, de l'Oungniot fut livrée à la culture (3). De même le Kan-Sou a été défriché par des nomades transformés en agriculteurs, et qui ont ainsi cessé d'être une menace pour la Chine (4).

Des villes de commerce furent même fondées au delà de la Grande Muraille : citons seulement Tolon-Noor, Ché-Tsui-dzé,

(1) Prjévalski, p. 114, et Huc, t. I, p. 119.

(2) Huc, t. I, p. 405.

(3) Voir dans Prjévalski, aux pages 101 et 102, le résumé des longues luttes qui se livrèrent dans l'Ortous entre le pasteur nomade et le Chinois agriculteur.

(4) Huc, t. II, p. 36 et s.

Chaborté, Tchagan-Kouren et bien d'autres; des garnisons chinoises furent placées dans ces différentes villes, et il semblait que la Chine avait enfin résolu le problème de sa sécurité et de son repos.

Cependant on s'aperçut bientôt que ces Tartares ne devenaient sédentaires qu'en perdant les qualités guerrières du nomade, et, phénomène curieux et pourtant bien naturel, ces qualités avaient disparu au moment même où la communauté des intérêts aurait fait de ces nouveaux agriculteurs de fidèles alliés. Car il ne faut pas oublier qu'il restait toujours derrière ces sédentaires des pasteurs nomades dont les sentiments belliqueux et les projets d'invasion demeuraient les mêmes. Or les garnisons chinoises se trouvaient encore bien moins en état de défendre ces colonies avancées qu'elles ne l'avaient été de défendre l'intérieur de la Chine, car la discipline y était moins sévère et le contact avec des populations simples et faciles à tromper avait démoralisé les troupes. Un voyageur va jusqu'à dire que les soldats chinois chargés de maintenir la paix sont souvent eux-mêmes de hardis voleurs (1).

Était-il donc impossible que la Chine trouvât dans ses alliés les qualités guerrières qui faisaient la supériorité de ses ennemis?

C'est alors que les empereurs résolurent de donner à ceux des nomades que leur éloignement, ou la nature du sol qu'ils habitaient, ne permettait point de transformer en agriculteurs, une organisation administrative et militaire. Ce procédé n'est pas nouveau dans l'histoire : les Romains opposèrent de la cavalerie barbare à de la cavalerie barbare, et, de nos jours, les Français usent d'un moyen semblable en Algérie, de même que les Russes ont incorporé dans leur armée les Cosaques du Don.

Le pays des Solons et de Tchakar, ainsi que quelques autres principautés, peuvent donc être comparées à des marches, ou provinces frontières, et, de fait, un voyageur les désigne de ce nom (2); un autre appelle le Tchakar « un vaste camp où sta-

(1) Huc, t. I, p. 31.
(2) Prjevalski, p. 103.

tionne une armée de réserve (1). » Les habitants du Tchakar sont donc tous soldats de l'empereur, de dix-huit à soixante ans, et reçoivent annuellement une somme réglée d'après leur grade. Ils sont en outre exempts de tout autre impôt (2).

Enfin, pour assurer davantage la conservation de l'esprit guerrier, « il est même défendu à ces barbares de Tchakar de cultiver la terre. Ils doivent vivre de leur solde et du revenu de leurs troupeaux. Tout le terrain des huit bannières est inaliénable. Quelquefois il arrive qu'on en vend aux Chinois ; mais toujours la vente est déclarée nulle par les tribunaux (3). » Cette mesure était le complément indispensable de toutes les autres, et on la retrouve appliquée par Rome à l'égard des tribus qui avaient été cantonnées sur les rives du Danube.

Nous avons pris l'exemple du Tchakar, mais il va sans dire que cette organisation a été étendue à bien d'autres provinces, et au pays des Khalkhas en particulier. Mais, pour ce dernier, la pratique est, du reste, bien loin de la théorie ; la distance, jointe au peu de soumission de ce peuple, n'a pas permis d'exercer sur lui une influence aussi directe, et beaucoup de ces mesures sont restées à peu près à l'état de lettre morte.

Le pays des Khalkhas a été néanmoins divisé en quatre provinces, régies chacune par un khan, qui est responsable seulement devant l'empereur : chaque province est subdivisée en vingt et une bannières ou *klochoun* : des princes de divers degrés sont placés à la tête de chaque bannière. Celles-ci se subdivisent en régiments (*dzalan*) et ces derniers en escadrons (*somoun*). Il va sans dire que l'armée se compose exclusivement de cavalerie (4).

Cette organisation militaire ne modifie en rien les habitudes de la vie pastorale. Les soldats s'exercent eux-mêmes, car aucun ne quitte sa famille et tous continuent à mener leur existence habituelle, qui s'accommode très bien de cette formation guer-

(1) Huc, t. I, p. 57.
(2) Prjévalski, p. 57.
(3) Huc, t. I, p. 57.
(4) *Univers pittoresque*, p. 229. Prjévalski, p. 57. Huc, t. I, p. 405.

rière : ils sont, en effet, habitués dès leur enfance à tous les exercices du corps, au tir de l'arc et du fusil et surtout à l'équitation. Chacun d'ailleurs s'équipe soi-même et fournit sa monture et ses vêtements, c'est là un point important, car il permet une concentration rapide, tellement rapide que les nations de l'Occident, malgré tous leurs efforts, n'offrent aucun exemple d'une mobilisation aussi prompte.

Voici comment un Mongol raconte la mobilisation de la cavalerie du Tchakar, à l'occasion de la guerre des Anglais contre la Chine, surnommée la *guerre de l'opium*. « L'empereur nous envoya sa sainte ordonnance. Chacun courut aussitôt dans les troupeaux saisir son meilleur cheval ; on secoua la poussière dont les arcs et les carquois étaient recouverts, on gratta la rouille des lances. Dans chaque tente, on tua promptement des moutons pour faire le repas des adieux. Nos femmes et nos enfants pleuraient, mais nous autres, nous leur adressions des paroles de raison. Voilà six générations, leur disions-nous, que nous recevons les bienfaits du « Saint Maître », sans qu'il nous ait jamais rien demandé. Aujourd'hui qu'il a besoin de nous, comment pourrions-nous reculer? Il nous a donné le beau pays de Tchakar pour faire paître nos troupeaux et lui servir en même temps de barrière contre les Khalkhas. La « sainte ordonnance » parut au soleil levant, et déjà, à midi, les « Bochehons », à la tête de leurs hommes, se groupèrent autour des « Tchouandas », et le même jour nous marchâmes sur Pékin (1). »

Ce récit n'indique point les moyens employés pour faire parvenir à la connaissance des intéressés l'ordonnance du Fils du Ciel ; mais ces moyens sont fort simples : chaque aoul s'empresse d'expédier dans toutes les directions des cavaliers qui communiquent la nouvelle aux aouls voisines, d'où on expédie immédiatement des messagers vers les tentes plus éloignées. Quelques heures suffisent ainsi pour répandre à de très grandes distances les communications urgentes.

Cette armée est excellente et les voyageurs nous disent que les

(1) Huc, t. I, p. 53 et 54.

soldats en sont robustes et durs à la fatigue; cela n'est pas étonnant, car la vie nomade entretient naturellement les aptitudes guerrières. Aussi chacun est-il considéré comme soldat de dix-huit à soixante ans (1).

Cet impôt du sang est le seul que la Chine exige des Tartares nomades : sans doute il y a bien quelques redevances fictives, dont une ambassade porte chaque année, au jour de l'an, le produit à Pékin, mais ce n'est là qu'une formalité destinée à affirmer la souveraineté du « Fils du Ciel ». Ce tribut se compose principalement de bestiaux et de peaux d'animaux sauvages : il porte le nom de Yousoun-Dchayan (les neufs blancs), à raison des huit chevaux et du chameau blancs, que les khans des Khalkhas offrent chaque année à l'empereur (2).

Bien des contribuables s'accommoderaient de pareils impôts; aussi voyons-nous le Mongol, dans le récit que nous venons de rapporter, rappeler avec reconnaissance que le « Saint Maître ne lui a jamais rien demandé pendant six générations ».

Il y a même, à l'ouest du pays des Khalkhas, sur la frontière russo-chinoise, une petite tribu nomade qui paie une de ces redevances purement démonstratives à la Chine et à la Russie en même temps : c'est pour elle un moyen comme un autre de s'assurer à bon marché une situation indépendante.

D'ailleurs, ce qui montre bien que la Chine a surtout pour but de s'attacher la fidélité des pasteurs tartares, c'est que l'empereur distribue à tous ceux qui sont obligés de lui payer un léger tribut des présents d'une valeur beaucoup plus considérable.

Dans le même but, les charges et les fonctions honorifiques ont été multipliées, car c'est une occasion pour chacun de toucher une pension; toutes constituent autant de sinécures : comment un fonctionnaire, ou un officier, serait-il occupé, alors que tous ses administrés se dirigent eux-mêmes et que tous ses soldats restent dans leurs foyers? Enfin, l'empereur va parfois jusqu'à marier parmi les Khalkhas quelques-unes des princesses impériales, afin d'être ainsi tenu au courant des événements importants

(1) Huc, t. I, p 402.
(2) *Univers pittoresque*, p. 231.

qui pourraient se produire chez ces peuples et y compromettre la suzeraineté impériale.

Tel est le résumé des divers moyens auxquels la Chine a dû recourir pour défendre son territoire contre les invasions des nomades. Il semble que ces mesures aient été jusqu'ici assez efficaces; cependant il ne faut se faire aucune illusion. Il serait puéril de penser qu'un peuple comme les Khalkhas, qui, à l'heure présente, est si inconnu et fait si peu de bruit, doit être un peuple bien peu redoutable. Qui donc s'occupait des Huns et des Mongols avant les terribles invasions d'Attila, de Gengis-Khan et de Tamerlan? Aussi serait-ce témérité d'affirmer que ces paisibles pasteurs ne feront pas de nouveau, et au moment où on s'y attendra le moins, trembler la Chine.

Un peuple nomade n'est jamais définitivement soumis. Il n'y a qu'un moyen d'avoir raison de lui, c'est de le fixer au sol par la culture.

C'est ainsi que les pasteurs qui ont envahi l'Europe, et dont nous descendons, ont été transformés en paisibles laboureurs. Mais la Chine doit renoncer à tout jamais à cette solution, car l'immense plateau central de l'Asie, qui est presque aussi étendu que l'Europe, est, par sa sécheresse, absolument impraticable à la culture. Il restera éternellement « la terre des herbes » et, par conséquent, le siège de la vie nomade et pastorale.

La menace perpétuelle qui plane sur la Chine existera donc toujours. C'est là, pour ce pays, une cruelle destinée; mais, d'autre part, c'est là le secret de sa prodigieuse longévité. Les empires d'Égypte et d'Assyrie, de la Grèce et de Rome, ont péri; mais l'empire chinois, dont l'antiquité remonte presque aux origines du monde, est encore debout, sans porter en lui aucun signe de décadence.

Loin d'avoir été envahie par l'Occident, lorsque cet Occident est venu toucher ses rivages, la Chine s'est déversée au dehors tout comme une jeune et vigoureuse nation. Ses enfants sont allés s'établir aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande, et, partout, ils montrent une puissance de travail, un esprit d'entreprise,

qui effraye la race anglo-saxonne elle-même, c'est-à-dire la race la plus énergique et la plus entreprenante qu'ait enfantée l'Occident. Il y a aujourd'hui une question chinoise.

Cette vitalité extraordinaire, si différente de l'anémie sociale qui consume et emporte le Japon, est due uniquement à l'action incessante et continue des pasteurs nomades. Ces races, que la vie pastorale préserve de toute transformation, de toute complication, de toute décadence sociales, ces races, qui sont aujourd'hui exactement ce qu'elles étaient du temps d'Abraham, sont venues périodiquement renouveler la société chinoise. Mais, — et c'est là la merveille, — elles ne sont pas venues, comme en Occident, brusquement, à la façon d'un torrent dévastateur qui emporte tout, qui détruit tout, mais par une sorte d'infiltration lente, continue, parfois insensible. Elles ont été trop faibles pour tout renverser et cependant assez fortes pour tout restaurer. C'est ainsi que s'est maintenu si inébranlablement en Chine ce qui fait toute la force de ce vaste empire, l'autorité paternelle, cette autorité paternelle qui dérive directement de l'autorité patriarcale que nous avons vue fonctionner chez les pasteurs nomades.

Si, en Chine, la vie publique n'a jamais envahi et désorganisé la vie privée, comme dans la décadence assyrienne, égyptienne, grecque et romaine, si le père a toujours conservé les multiples et souveraines fonctions qu'il exerce chez les pasteurs, c'est à ces pasteurs eux-mêmes qu'il le doit, à ces pasteurs descendus directement de la steppe et qui n'avaient pas été modifiés, comme ils le furent lorsqu'ils arrivèrent en Occident, par plusieurs siècles de luttes et de course à travers l'Europe.

Voilà ce que la Chine doit aux pasteurs. Après cela, elle a le droit de les redouter, car le remède est héroïque ; mais il faut bien constater cependant qu'il a été souverainement efficace.

Paul Bureau.

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

LA DISPOSITION GÉNÉRALE ET LE CLASSEMENT DES PRODUITS.

Bien que l'Exposition soit ouverte, une grande partie des installations sont inachevées, au moment où nous écrivons ces lignes. Il n'est donc pas encore possible d'entreprendre une étude détaillée des divers groupes.

Mais on peut, du moins, se rendre compte de l'ensemble, dégager les grandes lignes, porter un jugement général sur le caractère et sur le plan de cette gigantesque exhibition.

C'est ce que nous allons essayer de faire.

I.

C'est à Paris même, sous le Directoire, en l'an VI, qu'eut lieu la première Exposition : elle groupait seulement une centaine d'exposants et n'occupait guère que vingt à vingt-cinq mètres carrés.

L'apparition des Expositions a donc suivi de près l'abolition du régime corporatif en France. Cette coïncidence n'est point due au hasard.

Les corporations avaient pour but essentiel de limiter la con-

currence par une réglementation très étroite de chaque métier : réglementation des procédés de fabrication, réglementation des conditions du travail, réglementation de la vente dans l'intérieur de chaque ville.

Les Expositions sont, au contraire, la manifestation éclatante de la concurrence. Non seulement elles la manifestent, mais encore elles la provoquent, elles l'excitent, elles fournissent des moyens de comparaison, par le rapprochement des produits.

Ceci ne peut donc pas coexister avec cela : ce qui est orienté vers l'immobilité ne peut coexister avec ce qui est orienté vers les transformations indéfinies des méthodes et des produits.

Les Expositions apparaissent donc comme la manifestation d'un nouvel ordre de choses, dans le monde industriel.

Elles se succédèrent à des intervalles plus ou moins rapprochés, suivant les événements politiques. Sous la Restauration, elles eurent lieu tous les quatre ans; sous le gouvernement de Juillet, tous les cinq ans. Le nombre des exposants augmentait chaque fois, et il s'élevait à plus de 4,000 en 1849. Les industriels, livrés sans défense à la concurrence, cherchaient de plus en plus, dans les Expositions, le moyen de se faire connaître, d'attirer la clientèle et de s'ouvrir de nouveaux débouchés.

Cependant, toutes ces Expositions étaient purement nationales. On se disputait le marché intérieur, mais les communications n'étaient ni assez développées ni assez faciles pour qu'on pût essayer d'exploiter en grand les marchés étrangers.

L'application de la vapeur aux transports, en faisant tomber les dernières barrières, mit les industriels du monde entier en concurrence les uns avec les autres et rendit possibles les Expositions universelles.

La première eut lieu à Londres en 1851, au Palais de Cristal, construit spécialement à cette occasion.

Il était tout naturel que l'Angleterre inaugurât l'ère des Expositions universelles. On sait, en effet, que la vapeur fut d'abord appliquée aux transports par mer. Les difficultés d'établissement des voies ferrées retardèrent le développement des transports à vapeur par terre.

Or, en 1851, l'Angleterre disposait déjà d'une flotte à vapeur beaucoup plus importante que celle d'aucune autre nation. Elle se trouvait ainsi en communication rapide et facile avec le monde entier.

Le développement des voies ferrées sur le continent permit à la France d'ouvrir, en 1855, la seconde Exposition universelle, qui eut lieu à Paris. Les suivantes furent organisées à Londres, en 1862; à Paris, en 1867; à Vienne, en 1873; à Philadelphie, en 1876; à Paris, en 1878; à Melbourne, en 1886; à Paris, en 1889.

D'après cette énumération, on voit que 2 Expositions universelles ont été ouvertes à Londres, 1 à Vienne, 1 à Philadelphie, 1 à Melbourne et 4 à Paris. C'est donc la capitale de la France qui semble avoir la principale entreprise de ces grandes solennités industrielles. La supériorité de Paris éclate encore, si l'on considère le nombre des exposants et des visiteurs. C'est Paris qui a réuni, de beaucoup, le plus grand nombre des uns et des autres (1). L'Exposition actuelle va certainement accentuer encore la prépondérance de Paris à cet égard.

A quoi tient cette supériorité?

Elle tient d'abord au caractère même de Paris, qui est essentiellement une ville de luxe, de plaisir. Les provinciaux et les étrangers y viennent en tous temps, par pur agrément; beaucoup de jeunes mariés y font leur voyage de noce; aucune autre ville, pas même Londres, n'exerce une pareille attraction.

Cette royauté incontestable de Paris, au point de vue du plaisir, s'explique bien facilement. Depuis que Louis XIV a attiré toute la haute noblesse dans la capitale, les classes riches de la nation ont pris l'habitude de fixer à Paris leur principale résidence. Or, que faire dans une grande ville, quand on est riche

			Nombre des exposants.	Nombre des visiteurs.
(1)	Londres.	1851	13,917	6,039,195
	Paris.	1855	23,954	5,162,330
	Londres.	1862	28,653	6,211,103
	Paris.	1867	50,226	10,200,000
	Vienne.	1873	42,584	7,254,687
	Philadelphie.	1876		9,857,625
	Paris.	1878	60,000	16,226,742

et oisif, sinon de s'amuser? Les entrepreneurs de plaisir ont donc naturellement suivi les gens de plaisir à Paris, comme le thon suit la sardine, pour en vivre. « Vie parisienne » est ainsi devenu synonyme de vie amusante. Quelle différence avec Londres, la ville industrielle, perdue dans une atmosphère de fumée et de brouillard! C'est l'antre des cyclopes comparé à la grotte des Calypso. On va à Londres pour ses affaires et non pour ses plaisirs, et, naturellement, on y reste le moins de temps possible.

Comment la foule n'accourrait-elle pas, lorsque Paris lui offre, outre ses séductions ordinaires, l'attrait d'une Exposition?

Remarquez d'ailleurs qu'une Exposition à Paris reflète naturellement le caractère de la « vie parisienne ». On s'y préoccupe particulièrement de ce qui peut flatter l'œil, le goût, éveiller le plaisir, donner des sensations agréables : on ne veut pas compromettre ce qu'on appelle « le renom de Paris ».

Aussi les Expositions parisiennes se sont-elles toujours distinguées entre toutes les autres à ce point de vue. Mais celles de 1867 et de 1889 resteront certainement le type du genre.

L'Exposition actuelle est sous nos yeux. Je n'apprendrai rien à personne en affirmant que tout ce que l'œil peut désirer en fait de couleurs variées, — et parfois même criantes, — en fait de surprises et de décors, en fait de luxe et de goût, — souvent faux, il est vrai, — en fait d'amusements de tous genres, a été accumulé là, avec une prodigalité sans bornes. Le cadre détourne presque l'attention du tableau.

Avec quel art on a su mettre au premier plan ce qui pouvait plaire et rejeter dans l'ombre ce qui aurait pu faire tache!

Un jardin magnifique, un vrai parc, orné de fontaines monumentales, parsemé de kiosques, de constructions variées et cosmopolites, que domine la gigantesque Tour, — le « clou » de l'Exposition, — voilà ce qui se présente d'abord à la vue. C'est véritablement une féerie, qui arrache à la foule des visiteurs des cris d'admiration ou d'étonnement.

Si vous pénétrez à l'intérieur du monument central, occupé par les « Groupes divers » et les « Machines », vous retrouverez

la même préoccupation de donner au cadre plus d'importance qu'au tableau.

Chaque galerie a un genre de décoration particulier et uniforme, qui la distingue des galeries voisines et lui imprime un caractère spécial. On s'est défié du goût des exposants ; les pavillons qu'ils occupent ont été construits, décorés par l'administration de l'Exposition et d'après le plan officiel arrêté pour chaque galerie. Les exposants n'ont eu qu'à apporter leurs produits et à les placer dans la montre préparée d'avance. Aussi rien ne détone, tout est symétrique; on sent bien que l'on est en France, dans le pays façonné par Louis XIV et par Napoléon.

Dans « le Palais des machines », c'est également le cadre qu'on admire le plus, et il est véritablement admirable.

Mais les organisateurs de l'Exposition se heurtaient à une difficulté, en apparence insurmontable. Un groupe de produits, le plus important, il est vrai, par la place qu'il occupe dans la vie sociale et par l'intérêt vital qu'il présente, mais pour lequel les Français éprouvent actuellement peu d'attrait, ne pouvait que faire tache au milieu de ce miroitement, de ce ruissellement d'or, d'arabesques, de colonnades, de boiseries artistiques, de frontispices, de statues, de coupoles.

Je veux parler de l'agriculture.

La voyez-vous avec ses gros sabots mal décrottés, avec sa blouse passée de couleur ou rapiécée, sa chevelure hirsute, ses manières gauches et son pas pesant, avec ses instruments et ses produits peu décoratifs, au milieu de toutes ces merveilles? Autant introduire un paysan à la cour de Louis XIV.

Par bonheur, il se rencontre, le long des quais de la Seine, un endroit écarté, resserré en un long boyau, où l'art et la nature, — heureusement d'accord, — ont semé les obstacles, sous forme de ponts difficiles et fatigants à franchir. Pour s'engager dans ce couloir, il faut du courage, il faut une volonté ferme et arrêtée, inébranlable, la volonté tenace du paysan.

N'était-ce pas là un endroit tout indiqué pour y placer l'Exposition agricole?

D'ailleurs, pour qu'elle n'attirât pas l'attention, on a eu soin

de la loger dans de modestes hangars, où la simplicité le dispute à l'incommodité. Il ne faut pas donner à l'agriculture des habitudes de luxe, surtout au prix où est la main-d'œuvre dans les campagnes.

Malheureusement, les quais de la Seine sont le seul chemin qui conduise de l'Exposition du Champ de Mars à l'Exposition de l'Esplanade des Invalides, où set rouvent également une foule d'attractions.

Un chemin de fer Decauville a résolu la difficulté : les places ne sont qu'à 25 centimes.

Tout vous invite donc à vous rendre d'une Exposition à l'autre, en évitant de traverser les galeries, les hangars de l'agriculture.

Et voilà comment on a su conserver à l'Exposition de 1889 l'aspect agréable, amusant, parisien en un mot, qui fait le « renom » de la capitale de la France.

Mais le succès des Expositions parisiennes ne tient pas seulement à l'attrait qu'exerce Paris et au cachet particulier de ses fêtes; il tient en outre à ce que la France possède des capitaux *disponibles* considérables, car une Exposition nécessite une grande mise de fonds.

Or la France a plus de capitaux *disponibles* même que l'Angleterre et les États-Unis. Dans ces pays, l'argent est surtout placé dans des entreprises agricoles, industrielles ou commerciales. En France, au contraire, les classes riches étant peu portées à ces divers travaux et préférant les emplois administratifs n'ont besoin d'aucune avance de fonds; leurs capitaux vont donc en grande partie alimenter les entreprises financières de tous genres (1). Paris est le grand marché de l'argent pour le monde entier.

Comment ne jetterait-il pas cet argent à pleines mains dans une Exposition qui répond si bien à ses goûts de plaisirs et de représentations brillantes, et qui doit faire affluer dans ses murs la foule des étrangers?

Et c'est bien à pleines mains que l'on a prodigué l'argent.

(1) Voir cette démonstration dans *La Science sociale*, t. VI, p. 5 et suiv.

Paris seul était capable de faire une exposition où la mise en scène attire plus l'attention que la pièce. Aussi le flot des visiteurs n'a-t-il pas diminué, pendant ce premier mois, quoique l'Exposition ne soit prête dans aucune section.

II.

Nous pouvons cependant, au moins d'une façon générale, nous rendre compte de ce qu'elle sera.

Elle sera le triomphe du fer, de l'électricité et des États de l'Amérique du Sud.

La Tour de 300 mètres et le palais des machines caractérisent bien le triomphe de la construction en fer; ils portent ce triomphe au plus haut des airs et le font éclater à tous les regards.

Quant à l'électricité, c'est la première fois qu'elle apparaît véritablement dans une Exposition universelle. En 1878, elle était timide, hésitante, comme un enfant dont les premiers pas sont mal assurés; le célèbre Édison n'avait pas encore tiré de cette force inconnue les merveilles dont nous sommes témoins aujourd'hui. Maintenant, cette force, si elle n'a pas livré son secret, se laisse du moins conduire, manipuler docilement; elle est domptée : elle transmet le mouvement; elle transmet le son; elle transmet la lumière. C'est elle, qui, chaque soir, verse sur l'immense Exposition une lumière qui a presque l'intensité de celle du jour.

Cette Exposition est enfin caractérisée par l'entrée en scène des États de l'Amérique du Sud. Tandis que la plupart des gouvernements européens refusaient leur concours officiel, ceux de l'Amérique méridionale, ou, plus exactement, de l'Amérique espagnole, donnaient le leur avec empressement. C'est à leurs frais qu'ont été construits tous ces pavillons qui occupent, auprès de la Tour, le premier plan de l'Exposition. Là figurent la République Argentine, le Brésil, le Mexique, le Vénezuéla, la Bolivie, le Chili, le Nicaragua, le Salvador, l'Uruguay, le Paraguay, le Guatémala, etc.

Cet empressement est bien naturel. Ces pays neufs manquent à la fois de capitaux et de bras. Ils ne peuvent demander qu'à la vieille Europe ces deux éléments indispensables à leur développement. Mais, pour cela, il faut qu'ils se fassent connaître. Une Exposition universelle, surtout une Exposition à Paris, est l'occasion la plus favorable qui puisse s'offrir à eux. Aussi, voyez quel soin ils ont mis à se montrer sous le jour le plus avantageux, à rivaliser par le luxe des constructions et par l'abondance des produits! Ce ne sera pas leur faute si les capitaux et les émigrants restent sourds et aveugles.

Mais l'Exposition présente un autre caractère qui n'est pas sans rapports avec ce que nous avons constaté plus haut. On semble avoir évité avec soin jusqu'à l'apparence d'un classement méthodique.

Ce fut un des mérites de Le Play d'avoir fait, en 1867, une tentative remarquable, pour rendre les produits similaires et les divers pays comparables entre eux. Il y réussit par une combinaison de galeries circulaires coupées de distance en distance par des galeries rayonnantes. Grâce à cette disposition, un voyageur qui parcourait une galerie circulaire voyait successivement les produits similaires des diverses nations; au contraire, s'il suivait une galerie rayonnante, il passait en revue toute l'Exposition d'un même pays.

Ce plan ingénieux fut en partie conservé en 1878, bien que l'on ait renoncé à la forme circulaire. Mais il a été complètement abandonné dans l'Exposition actuelle, qui est le triomphe de l'ordre dispersé. Chaque nation forme une Exposition particulière absolument indépendante des autres. Aucun plan d'ensemble n'a été suivi; on a, au contraire, cherché l'attraction dans l'imprévu et dans la fantaisie; les organisateurs ont voulu éviter à tout prix la monotonie.

Un visiteur à l'Exposition de 1889 est assez exactement dans la situation d'un explorateur de terres inconnues : il fait à chaque instant des découvertes aussi inattendues que variées.

De plus, les classes, les groupes sont dispersés sans qu'on puisse démêler la pensée qui a présidé à leur distribution. Allez du

dôme central à la galerie des machines, vous trouverez successivement les classes 24, 20, 17, 21, 18, 28, 25, 4, 61. Et cependant, ce sont là les galeries où l'on a le mieux respecté l'ordre des groupes. Une personne qui voudrait suivre l'Exposition, le catalogue à la main, ne pourrait pas s'y reconnaître; elle serait obligée de revenir sans cesse sur ses pas, et de courir à chaque instant d'une extrémité de l'Exposition à l'autre.

Mais pour qu'un classement soit méthodique, il ne suffit pas, ainsi que l'avait fait Le Play, de rendre comparables entre eux les produits similaires et les divers pays, il faut en outre disposer les uns et les autres d'après une gradation méthodique qui permette au visiteur *de saisir la loi de leur enchaînement naturel*, de passer des groupes d'objets et des pays les plus simples aux groupes et aux pays de plus en plus compliqués. Il n'y a pas d'ordre sans cela.

Or, cette coordination ne fut pas faite par Le Play et ne pouvait pas l'être.

Je vais en dire la raison.

Lorsque Le Play établit le classement de 1867, il avait déjà analysé un grand nombre de faits sociaux et les avait comparés entre eux. Il était ainsi en possession de l'élément fondamental de toute science : l'observation comparée.

Il fut donc naturellement conduit à adopter pour l'Exposition le plan dont nous avons parlé, qui avait pour but de faciliter, d'une part l'observation des produits similaires, et d'autre part la comparaison de divers pays.

Mais Le Play était loin d'être aussi avancé, au point de vue de la classification, qui est le complément nécessaire de l'observation comparée.

M. Henri de Tourville a exposé, dans cette Revue (1), l'histoire des classements essayés par Le Play. Il a montré comment le fondateur de la science sociale dut se borner à déterminer, une à une, les classes de faits, tantôt celle-ci et tantôt celle-là, sans pouvoir prétendre à leur donner un numéro d'ordre. Le Play ne

(1) Tome II, p. 496-502, livr. de décembre 1886.

réussit pas à coordonner ces classes entre elles, « *à les disposer dans un ordre qui montre comment elles s'enchaînent* et par où elles se tiennent ; quelles relations, en un mot, elles ont les unes avec les autres. »

Et voilà pourquoi le plan d'Exposition tracé par Le Play, qui est si remarquable au point de vue de l'observation comparée, est défectueux au point de vue du classement. Celui qu'il avait adopté n'est nullement méthodique. Non seulement les divers groupes comprennent des classes de produits qui appartiennent en réalité à d'autres groupes, ou qui devraient former des groupes distincts, mais il ne sont pas disposés dans l'ordre de leur enchaînement naturel.

Le premier groupe est consacré aux œuvres d'art et le second aux arts libéraux. Évidemment ce n'est pas là le point de départ des sociétés humaines. Le troisième groupe est consacré à l'habitation et le quatrième aux vêtements ; voilà qui ne se suit guère, car ce n'est pas la pratique de l'art qui permet à l'homme de se procurer ce dont il a besoin pour se nourrir et se vêtir. Le cinquième groupe est consacré aux produits des industries extractives, et le sixième aux instruments et procédés des arts usuels. C'est mettre la charrue avant les bœufs, car les instruments qui servent à se procurer les produits viennent naturellement avant ces derniers. Dans le septième groupe nous trouvons les aliments ; leur place ne s'explique guère, car ils se rattachent aux produits de ces industries extractives dont on les a séparés, et, d'autre part, ils viennent trop tôt, avant les huitième et neuvième groupes, consacrés à l'agriculture et à l'horticulture.

Rien ne se suit ; tout semble disposé suivant un pur hasard. Comment un homme aussi méthodique que Le Play n'a-t-il pas senti cela ?

Il s'en est parfaitement rendu compte, et il prend soin de s'en expliquer dans son *Rapport*, que j'ai sous les yeux.

Sa seule préoccupation, la seule possible dans l'état où était alors la science sociale, fut de rendre les produits et les pays comparables entre eux. C'est pour cela qu'il a adopté la disposition circulaire de bâtiments dont j'ai parlé. C'est cette dis-

position qui décida de *l'ordre des groupes*. En effet, ces diverses galeries concentriques allaient nécessairement en diminuant de longueur à mesure qu'on avançait du centre vers la circonférence. « On voit donc, dit-il, qu'en disposant, au cœur même du palais, les œuvres d'art et le matériel des arts libéraux, les galeries suivantes se prêtaient heureusement à l'installation des autres groupes, *dont les produits deviennent de plus en plus nombreux et encombrants. Il existait ainsi une corrélation intime entre la disposition des lieux et le système de classification* (1). »

Voilà donc qui est parfaitement clair : c'est uniquement le plan adopté pour le palais qui a été le point de départ du classement des groupes, les uns par rapport aux autres.

Comment les organisateurs des Expositions de 1878 et de 1889 ne s'en sont-ils pas rendu compte? Ils ont abandonné le plan du palais, qui, du moins, permettait d'établir des comparaisons, et ils ont conservé scrupuleusement, religieusement, dans leur catalogue, la distribution des groupes, qui n'était justifiée que par la forme des galeries.

Ils ont donc abandonné ce qui était essentiel et méthodique et n'ont maintenu que ce qui était accessoire et arbitraire.

Voilà pourquoi l'Exposition actuelle, loin de constituer un progrès sur celle de 1867, marque au contraire un pas en arrière. On s'en apercevra, quand l'enthousiasme tapageur et un peu factice du début sera tombé; quand, après avoir bien admiré le décor théâtral, la féerie, on songera enfin à contempler l'Exposition elle-même et à s'en rendre compte. A ce moment, on éprouvera une amère désillusion, car on ne trouvera devant soi que le plus gigantesque bazar qu'il ait été donné à l'œil de l'homme de contempler.

C'est donc au point de vue de la classification que l'œuvre de Le Play était insuffisante et qu'elle aurait dû être perfectionnée.

Ce perfectionnement, qui était impossible dans l'état où Le Play a laissé la science sociale, est aujourd'hui possible, grâce aux travaux de M. Henri de Tourville (2).

(1) *Rapport sur l'Exposition universelle de* 1867, p. 18.
(2) Voir *La Science sociale*, t. II, p. 492 à 516.

Nous sommes, en effet, en possession maintenant d'une classification qui embrasse toute la série des phénomènes sociaux et qui peut fournir les éléments d'un classement des matières d'une Exposition universelle.

C'est cette adaptation que je voudrais essayer de faire à l'Exposition actuelle, afin de montrer combien elle aurait pu gagner en intérêt et en valeur.

Une Exposition ne doit pas être seulement un entassement des objets les plus divers, plus ou moins rapprochés dans des groupes similaires. Il faut que ces groupes, exactement déterminés, soient en outre disposés dans l'ordre de leur enchaînement le plus naturel, afin que le visiteur puisse les parcourir méthodiquement et se rendre compte des rapports qui les lient les uns aux autres.

Je ne connais pas la structure du corps humain, si l'on ne m'a montré que des bras, des jambes, un torse, une tête, etc.; il faut en outre, il faut surtout qu'on m'ait mis à même de saisir les relations qui existent entre ces divers organes, la place respective qu'ils occupent dans l'organisme humain, les fonctions auxquelles ils répondent; il faut, en un mot, que je voie l'homme vivant et marchant. Sans cela, je ne rapporte que des notions confuses qui ne satisfont pas mon esprit et n'éclairent pas mon intelligence.

Les sociétés humaines sont, elles aussi, des organismes vivants, dans lesquels tout se tient étroitement, et, puisque les Expositions universelles ont la prétention de nous montrer les différentes parties de ces organismes, il faut qu'elles nous les présentent dans l'ordre le plus propre à nous en faire saisir la structure et le mécanisme.

Je dis que cela eût été possible dans l'état actuel de la science sociale. C'est ce que je vais essayer de démontrer.

III.

Toute classification bien faite doit placer en tête la classe de faits les plus simples, celle qui se conçoit le mieux toute seule; puis elle dispose les autres dans l'ordre de leurs rapports de

plus en plus éloignés avec la classe qui a servi de point de départ. De la sorte, chaque phénomène est appelé par le précédent et ap-

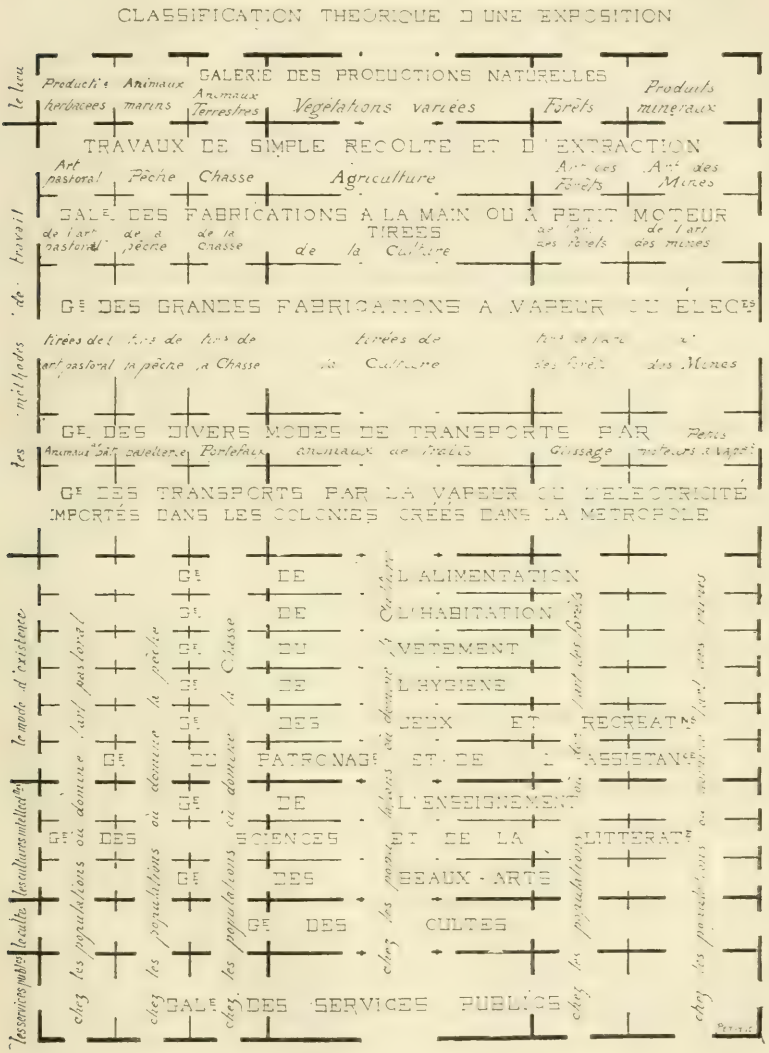

pelle le suivant; les diverses parties sont étroitement liées et forment un tout indissoluble et harmonieux.

Si nous disposions d'après ce principe les différents produits

qui figurent à l'Exposition universelle, nous obtiendrions le tableau ci-dessus, qui, pour le moment, nous représentera seulement l'Exposition française.

Je vous invite maintenant, si vous le voulez bien, à me prendre pour *cicerone* et à me suivre, à l'aide du plan, à travers l'Exposition ainsi modifiée.

A peine avons-nous franchi la principale entrée indiquée tout en haut du tableau, que nous nous trouvons dans la *galerie des Productions naturelles.*

Ainsi que l'indiquent ces mots, on a réuni ici tous les produits que la nature fournit spontanément, c'est-à-dire sans le secours de l'homme. C'est le *lieu* de la scène, c'est le théâtre où va se dérouler l'action, mais sans qu'un seul acteur humain se montre encore, sans qu'il manifeste sa présence par aucun symptôme. Le seul acteur ici c'est la nature, mais il importe de connaître tout d'abord ses productions si vous voulez comprendre quelque chose au drame qui va se dérouler sous vos yeux; car tout ce que l'homme doit mettre en œuvre, il ne peut le tirer que des ressources que lui fournit la nature. Celle-ci le domine donc, elle lui impose le moule dont il devra subir la forme.

Or la nature fournit d'abord à l'homme des *Productions herbacées*, que vous pouvez examiner à une des extrémités de la galerie. C'est là que nous disposerons les vues de steppes, les échantillons et les descriptions des produits végétaux empruntés au sud algérien et tunisien et qui figurent actuellement dans notre Exposition coloniale.

Tout à côté, et en suivant, nous rencontrons l'exposition des diverses espèces d'*Animaux marins*, actuellement disséminés dans les classes 43, 70 et 77; ensuite les *Animaux terrestres* qui serviront à l'homme d'auxiliaires, ou simplement de gibier.

Au centre de la galerie, dans un espace plus large, nous trouvons des spécimens des *Végétations variées*, céréales, plantes potagères, arbres fruitiers, fleurs et plantes diverses, qui figurent actuellement dans les classes 79, 80, 81 et 83. Cette partie centrale pourrait être découverte et disposée en jardin. Mais nous n'insistons pas sur la disposition matérielle, qui est affaire d'architectes.

Nous n'avons en vue ici que le classement méthodique auquel toutes les autres considérations doivent être subordonnées. Contrairement à la marche que l'on semble avoir suivie dans l'Exposition actuelle, le cadre ne doit avoir pour objet que de faire valoir le tableau, le mieux possible.

Viennent ensuite *les Forêts;* mais nous ne trouvons ici, bien entendu, que les diverses essences forestières, sans aucune indication de leur utilisation possible, puisqu'il ne s'agit, dans cette galerie, que de productions purement naturelles, je vous prie de ne pas le perdre de vue. C'est là que nous exposerons les graines et essences forestières qui forment la classe 82 et une partie de la classe 42.

Enfin, à l'extrémité de la galerie, nous trouvons les *Produits minéraux*, actuellement compris dans la classe 41 : ce sont des produits affleurants au sol, terres, sables, argiles, sel, etc.; des collections d'échantillons de roches, matériaux réfractaires, métaux divers, combustibles minéraux, roches asphaltiques, bitume, goudron minéral, pétrole brut, etc.

Et nous voilà au bout de la première galerie. Vous vous demandez sans doute pourquoi les produits y sont disposés dans l'ordre que nous venons d'indiquer. Vous en saisirez bientôt la raison si vous voulez bien me suivre. Puisque c'est un drame qui se joue sous nos yeux, vous ne pouvez exiger qu'on vous en fasse, dès le premier acte, connaître le dénouement. Sans cela il n'y aurait plus ni intérêt ni pièce.

Notre visite à la première galerie nous a fait connaître quelles sont les productions que la nature met spontanément à la disposition de l'homme.

Mais, pour faire servir ces productions à son usage, l'homme doit d'abord s'en rendre maître : il y arrive au moyen des diverses *Méthodes de travail*, dont les cinq galeries suivantes vont nous présenter le tableau.

La première est la *Galerie des Travaux de Simple Récolte et d'Extraction*.

C'est là que, pour la première fois, nous allons rencontrer

l'homme ; c'est là que nous allons le voir aux prises avec la nature. Quel intérêt va présenter ce duel entre l'intelligence humaine et les forces naturelles !

Mais avant d'adapter les ressources naturelles à ses besoins, il faut que l'homme les conquière, il faut qu'il s'en rende maître. Comment va-t-il s'y prendre? C'est précisément ce qui va nous être révélé dans cette galerie. Et du même coup, nous allons nous expliquer l'ordre qui a été suivi dans les six sections de la galerie précédente. Je pense que voilà votre curiosité en éveil.

Pour procéder avec méthode, il nous faut voir d'abord comment l'homme s'empare, pour son usage, des productions naturelles qui exigent, de sa part, la moindre somme de travail, c'est-à-dire de celles qu'il suffit purement et simplement de récolter : tel est le cas des Productions herbacées, des Animaux marins et des Animaux terrestres, qui donnent naissance, ainsi que l'indique la disposition des galeries, aux trois travaux de Simple récolte : l'art pastoral, la pêche et la chasse.

Nous voici d'abord dans la section de l'*Art pastoral*. Nous y trouvons tout ce qui, dans l'Exposition coloniale actuelle, a trait à la vie des pasteurs du sud algérien et tunisien, ainsi qu'à celle des familles d'Arabes et de Touaregs.

Les deux sections suivantes sont consacrées à la *Pêche* et à la *Chasse*, d'abord dans nos colonies, ensuite en France. Nous distribuerons ici tout ce qui, dans les classes 43 et 38, concerne les instruments de la pêche et de la chasse, et ceux de la cueillette, complément de la pêche et de la chasse.

Ce sont, dans la classe 43, la collection des engins et pièges qui servent à capturer les poissons : lignes et hameçons, harpons, filets, appareils et appâts de pêche de toute nature ; puis les instruments pour la récolte des produits obtenus sans culture ; dans la classe 38 : les armes offensives et défensives employées pour la chasse, chez les peuples sauvages et chez les peuples civilisés, dans le passé et dans le présent.

Les trois premières sections de cette galerie, consacrées à la simple récolte, nous ont montré l'homme vivant de travaux qui n'exigent aucun effort pénible ; à vrai dire, ces trois travaux

sont attrayants, il suffit de recueillir les produits de la nature.

Mais il n'en est plus de même dans les trois sections suivantes. Là, nous voyons apparaître la nécessité de l'effort pénible, pour extraire du sol les produits de la culture, de l'art des forêts et de l'art des mines. On voit que la gradation que nous suivons procède, non seulement d'une galerie à l'autre, mais, dans chaque galerie, d'une section à l'autre. Je prie qu'on le remarque une fois pour toutes, car cette observation s'applique également à l'ordre dans lequel nous parcourons les différentes galeries et leurs diverses sections. Le plan est méthodique jusque dans les plus petits détails.

Nous voici donc dans la section d'*Agriculture*, placée immédiatement, ainsi qu'il convient, au-dessus des végétations variées.

Cette section comprend une grande partie du 8e groupe, qui est actuellement en pénitence au quai d'Orsay et au Trocadéro, c'est-à-dire l'agronomie, la statistique agricole, les spécimens d'exploitations rurales et d'usines agricoles, la viticulture, les instruments agricoles de tous genres, les serres et le matériel de l'horticulture, etc., etc.

Disposée en partie dans le jardin central dont j'ai parlé, en partie dans des pavillons isolés au milieu de ce jardin, cette Exposition pourrait offrir un agréable coup d'œil, et permettrait d'utiliser un espace qui reste aujourd'hui sans emploi pratique. Mais, encore une fois, cette mise en scène regarde les architectes, et je n'ai pas à m'en occuper.

Il me suffit de constater que l'agriculture pourvoit aux principaux besoins matériels et moraux des sociétés humaines; à ce titre, elle doit occuper la première place, la place centrale dans une Exposition universelle, qui prétend traduire aux yeux la réalité des choses. C'est ce qu'on voit précisément dans notre plan. Si on m'objecte que les Français du dix-neuvième siècle ne professent plus pour l'agriculture une aussi haute estime, je répondrai : « Tant pis pour eux » ; mais la science et la vérité dominent l'opinion changeante et souvent peu réfléchie des hommes. En tous cas, supposons que l'Exposition dont je trace le plan doive être installée en Angleterre, et aussitôt l'objection s'éva-

nouira, car les Anglais, eux du moins, considèrent l'agriculture comme la plus utile et la plus noble des professions; tous s'y intéressent et en suivent avec attention les progrès (1).

L'*Art des forêts*, qui occupe la section suivante, nous montre comment l'homme entreprend et développe la culture du bois qui répond à des usages nombreux et variés, ainsi que nous le verrons. Ici, il s'agit seulement de faire connaître les procédés d'aménagement et d'exploitation des forêts. Nous placerons donc dans cette section le matériel et les procédés de l'exploitation forestière qui sont dispersés dans les classes 42 et 49, réservant pour plus tard ce qui a trait à l'utilisation industrielle du bois. Nous y mettrons également une partie des objets contenus dans le pavillon des forêts, c'est-à-dire les cartes, les plans, les modèles, les reliefs, les photographies, relatifs au reboisement des montagnes, à la fixation des dunes, aussi bien que la collection des instruments d'exploitation des bois.

Enfin, la dernière section de cette galerie, celle de l'*Art des mines*, contient toute la classe 48, « matériel et procédé de l'exploitation des mines et de la métallurgie » et, dans la classe 41, tout ce qui concerne les produits bruts. Ajoutons-y les expositions des diverses fonderies qui forment des pavillons séparés, comme celle de l'Horme, etc.

Rien n'empêcherait de conserver, pour certaines expositions, cette disposition en pavillons isolés : il suffirait, afin de respecter le classement méthodique, de les placer au dehors, mais dans le prolongement de la galerie à laquelle ils appartiennent.

Nous connaissons maintenant les six travaux, — trois de simple récolte et trois d'extraction, — au moyen desquels l'homme s'assure la possession et l'usage des productions naturelles. Mais la nature ne lui livre que des produits bruts; dans cet état, ils ne peuvent toujours satisfaire à ses besoins. Il faut donc faire subir à un certain nombre d'entre eux une transformation particulière, afin de les adapter à des usages variés : tel est l'objet de la *Fabrication*.

(1) Voir, dans *La Science sociale*, deux articles sur l'agriculture en Angleterre, t. IV, p. 131 et 226.

Les procédés de fabrication sont multiples; ils doivent donc être classés dans l'ordre de leur complication. Or les fabrications les plus simples sont celles qui se font à la main, ou avec de petits moteurs.

C'est ce que nous allons observer dans la *Galerie des Fabrications à la main, ou à petits moteurs.*

Parmi ces fabrications, les plus élémentaires, soit par les procédés mis en œuvre, soit par la matière employée, sont celles qui opèrent sur les produits de la simple récolte. Aussi sont-elles disposées dans les trois sections de gauche, par lesquelles nous devons commencer la visite de cette galerie.

Dans la première section, sont groupées les *Fabrications tirées de l'art pastoral*, c'est-à-dire les diverses façons que l'homme fait subir au lait pour le transformer en khoumouiss et en airhan des pasteurs, en beurre, en fromage, etc.; à la peau et au poil des animaux, pour les transformer en vêtements, en couvertures, en tentes, en cordages, etc., etc.

C'est ici que nous devrions voir en action les tisserands, les fabricants de tapis, les tanneurs algériens et tunisiens, qui fonctionnent à notre exposition coloniale. On devrait y voir, en outre, diverses fabrications disséminées dans un grand nombre de classes des 5e, 6e et 7e groupes.

La seconde et la troisième sections contiennent les *Fabrications tirées de la pêche, de la chasse* et de la cueillette, qui en forme le complément naturel. Ces fabrications figurent aujourd'hui dans les classes 38 et 43, pêle-mêle avec les engins propres à la pêche et à la chasse. Il y aurait lieu de les extraire, pour montrer ici les procédés employés pour la préparation des huiles et fanons de baleines, nacre, perles, etc., fourrures, pelleteries, poils, crins, plumes, duvets, cornes, dents, ivoires, os, écaille, musc, etc.

Nous voici maintenant dans la section des *Fabrications tirées de la culture;* le nombre en est considérable, aussi cette section a-t-elle, — comme celle de l'agriculture avec laquelle elle correspond, — un plus grand développement. C'est ici que nous voyons filer et tisser le lin, le chanvre, le coton, la soie; que nous voyons fabriquer les broderies, passementeries et tapisseries, les den-

telles et les tulles, la bonneterie, la lingerie, et en général tous les tissus confectionnés avec des matières premières empruntées à la culture. La plupart de ces fabrications se trouvent actuellement disséminées dans les différentes sections des 3e et 4e groupes. Il faudrait y joindre les fabrications de produits alimentaires classés dans le 7e groupe, tels que boulangerie, pâtisserie, vins et eaux-de-vie de grains, conserves de légumes, de fruits, fabrication du sucre de canne et de betterave, etc., etc. Ainsi réunies et mises à part, ces fabrications feraient éclater aux yeux la multiplicité des industries auxquelles l'agriculture fournit la matière première, et, par conséquent, l'immense importance de l'art agricole dans les sociétés humaines.

Les Fabrications tirées de l'art des forêts, qui occupent la section suivante, quoique moins considérables, sont encore nombreuses. On les a dispersées, comme les précédentes, dans un très grand nombre de classes, où il est très difficile de les retrouver. Notons, par exemple, les matières tannantes, colorantes, odorantes, résineuses, qui servent à de nombreuses industries; la mise en œuvre des bois de construction, des bois de chauffage, des bois de navires, des lièges et écorces textiles, des bois servant à la vannerie, à la boissellerie, à la sparterie, à la saboterie, au mobilier.

Enfin, dans la dernière section consacrée aux *Fabrications tirées de l'art des mines*, nous assistons aux élaborations des métaux qui n'exigent que l'effort de la main ou de petits moteurs. C'est dans la galerie suivante que se trouvent la plupart des fabrications métallurgiques, à cause de la résistance que le travail des métaux oppose à l'action de l'homme.

C'est en effet dans la *Galerie des Grandes Fabrications à vapeur ou électriques* que nous observons le plus gigantesque effort de la fabrication. Nous classons ici la plupart des industries qui occupent le rez-de-chaussée de la vaste Salle des machines. Mais ces diverses industries sont disposées, ainsi que l'indique notre tableau, suivant qu'elles traitent des matières tirées de l'art pastoral, de la pêche, de la chasse, de l'agriculture, de l'art des forêts ou des mines. Le visiteur continue donc à suivre, dans cette galerie

comme dans les précédentes, les grandes divisions que les productions naturelles du Globe impriment à toutes les manifestations de l'activité humaine. Quoique domptée par l'homme, la nature ne fait pas moins sentir sa puissante influence. Cette influence est tellement active que les sociétés humaines subissent une orientation très différente suivant l'importance qu'ont parmi elles les divers travaux de simple récolte ou d'extraction. C'est peut-être là la découverte qui a fait faire à la science sociale le plus de progrès.

Nous avons vu quelles sont les productions dont l'homme dispose, comment il s'en empare et comment il les adapte à ses besoins. Il nous faut voir maintenant comment il les met à la portée de chacun; en d'autres termes, comment il les transporte.

Nous nous en rendons compte, en pénétrant dans les deux galeries suivantes, qui sont consacrées aux *Transports*.

Les différentes sections de la première galerie correspondent encore aux grandes divisions établies par les travaux de simple récolte et d'extraction.

En suivant le tableau de gauche à droite, nous rencontrons successivement les transports par animaux de bât, qui prédominent avec l'art pastoral; les transports par bateaux, qui prédominent avec la pêche; les transports par portefaix, qui prédominent avec la chasse; les transports par animaux de trait, qui prédominent avec la culture; les transports par glissage, qui prédominent avec l'art des forêts; les transports par moteurs à vapeur ou électriques, qui prédominent avec l'art des mines.

Mais ce dernier mode de transports a pris un tel développement depuis l'exploitation de la houille, qu'il est nécessaire de lui consacrer toute la galerie suivante.

On distribuerait d'abord dans ces deux galeries, en se conformant à l'ordre des sections, l'exposition des moyens de transports, qui figure dans la section IV du Palais des arts libéraux, où elle n'est ni bien classée ni bien placée; on y trouve des spécimens de toutes les époques : bateaux de peaux, trirèmes, galères, chars, litières, voitures modernes; des spécimens de ponts, barrages,

écluses, etc. On y distribuerait en outre le matériel employé par les cavaliers et charretiers arabes et touaregs installés à l'Exposition coloniale, la bourrellerie et la sellerie, la carrosserie et le charronnage de la classe 60; les expositions des Ponts et Chaussées, des Postes et Télégraphes, de Suez et de Panama, de la Compagnie Transatlantique, des Constructions navales, du Matériel des chemins de fer, de la Société des Téléphones, etc. Tous ces renseignements, qui sont aujourd'hui dispersés, gagneraient à être ainsi réunis, à leur place et dans leur ordre méthodique.

IV.

Nous voilà enfin arrivés au bout des différentes galeries consacrées aux Méthodes de Travail. Nous savons maintenant comment l'homme triomphe de la nature, comment il se rend maître des diverses classes de productions naturelles, par la Récolte ou l'Extraction, par la Fabrication et par les Transports.

Mais comment va-t-il se servir du fruit de ses labeurs? Il ne suffit pas de vaincre, ainsi qu'on l'a dit souvent, il faut encore savoir profiter de la victoire. Comment va-t-il en profiter? Comment va-t-il organiser sa vie de chaque jour?

Nous allons le voir, en parcourant les six galeries suivantes, consacrées au ***Mode d'Existence.***

Primum est vivere, dit la sagesse des nations. Se nourrir est en effet le besoin le plus urgent; aussi rencontrons-nous tout d'abord la ***Galerie de l'Alimentation.***

En parcourant cette galerie, dans le même sens que les précédentes, on verra ce que chacune des productions naturelles et le travail qui lui correspond fournit à l'alimentation de l'homme.

L'art pastoral fournit le lait et tous ses dérivés (beurre, fromage, khoumouiss) et la viande. Quand on songe que cette nourriture si substantielle est obtenue presque sans travail, on s'explique la quiétude profonde des populations orientales, leur démarche grave et lente, qui, au milieu de l'Exposition, fait un contraste singulier avec l'allure des Occidentaux.

L'infériorité de la pêche et de la chasse, au point de vue de l'alimentation, saute aux yeux quand on traverse les deux sections suivantes.

La première ne fournit que du poisson (classes 70 et 77; pisciculture et ostréiculture); les pêcheurs ne peuvent donc suffire à leur nourriture avec les produits de leur travail; ils doivent chercher un complément de subsistance, par exemple dans les produits de la culture.

La chasse ne fournit que du gibier et quelques fruits baies, actuellement confondus dans la classe 70 avec les autres viandes et les poissons, et dans la classe 71. Comme le gibier s'épuise facilement, on s'explique que les peuples chasseurs souffrent souvent de cruelles disettes.

Mais il n'en est pas de même avec l'agriculture, qui occupe la section suivante. Elle nous offre une abondance et une variété incomparables de produits alimentaires : les céréales et produits farineux avec leurs dérivés (classe 67), les produits de la boulangerie et de la pâtisserie (classe 68), les viandes de boucherie, les œufs, les légumes, les fruits, le sucre, le vin, le cidre, le poiré, etc., etc. (classes 69 à 73). L'agriculture est la plus grande pourvoyeuse de l'alimentation humaine; ainsi se justifie de plus en plus la place centrale qu'elle occupe dans l'Exposition dont nous traçons le plan méthodique; ainsi se justifie le respect que l'on doit professer à son égard.

En effet, non seulement les produits de la culture fournissent un complément d'alimentation aux pêcheurs et aux chasseurs, mais ils doivent pourvoir complètement à la subsistance des populations forestières et minières, qui ne tirent du sol aucun produit comestible. Aussi devons-nous faire déborder les produits alimentaires de la culture dans les deux dernières sections qui terminent la galerie.

Après le besoin de se nourrir, le plus urgent pour l'homme est celui de se loger. Voilà pourquoi, immédiatement après la galerie de l'alimentation, nous rencontrons la *Galerie de l'Habitation*.

C'est ici que devraient se trouver les plans ou reproductions

d'habitation et la plupart des objets qui figurent actuellement dans le troisième groupe, consacré au mobilier et à ses accessoires : chauffage, éclairage, verrerie, céramique, horlogerie, tabletterie, vannerie, etc.

Grâce à la subdivision en sections, les visiteurs pourraient se rendre compte de ce que l'habitation emprunte à chacun des travaux de simple récolte et d'extraction. Ils verraient que l'art pastoral impose la tente et en fournit, comme pour la nourriture, tous les éléments ; que la pêche et la chasse donnent peu de chose à l'habitation et au mobilier ; mais, au contraire, que la culture et surtout l'art des forêts avec le bois et l'art des mines avec la pierre, le sable, la chaux, l'argile, le fer, etc., en font principalement les frais. On dirait que la forêt et la mine veulent racheter ici leur inaptitude si complète au point de vue de l'alimentation. C'est une noble revanche.

Elle font bien de la prendre, car, dans la *Galerie du Vêtement*, qui vient immédiatement après, — l'art des forêts et l'art des mines ne fournissent presque plus rien. J'allais oublier cependant que ce dernier apporte un élément précieux, — que les femmes m'en voudraient d'oublier, — je veux parler de la joaillerie et de la bijouterie, destinée à rehausser l'éclat du vêtement.

Mais le principal, — car la femme, pas plus que l'homme, ne peut se vêtir d'or et de pierreries, — le principal est fourni par l'art pastoral, auquel on doit les habits de laine, de crin et de peaux ; par la chasse, qui donne les manteaux-fourrures ; et surtout par la culture, qui amène l'infinie variété des vêtements de coton, de lin, de chanvre, de soie, aux adaptations les plus commodes, aux formes les plus élégantes. Saluons donc encore une fois l'agriculture, qui nous habille si bien après nous avoir si bien nourris.

Mais pour assurer son mode d'existence, l'homme doit encore pourvoir à deux besoins impérieux : l'hygiène et les récréations. Malheur à ceux qui les négligent !

La *Galerie de l'Hygiène* comprendra une partie de l'Exposition comprise dans la classe 14, intitulée : médecine et chirurgie ; l'hygiène, c'est-à-dire les pratiques et les conditions usuelles qui

maintiennent ou altèrent la santé sans l'intervention d'aucun spécialiste. Il est important, en effet, de connaître en quoi chacune des méthodes de travail, précédemment examinées, est favorable, ou contraire, à l'hygiène naturelle de l'homme.

Le sectionnement de cette galerie permet de s'en rendre compte. On verra, en effet, que les métiers qui s'exercent en plein air, en dehors des agglomérations urbaines, préservent mieux la santé que ceux qui s'exercent dans des endroits clos, au milieu des villes, avec un régime de vie exclusivement sédentaire. On verra précisément en quoi les uns et les autres influent sur le corps, et quelle est la nature des aptitudes ou des infirmités qu'ils développent.

La Galerie des Récréations se rattache étroitement à celle de l'hygiène, elle en est le complément naturel; car les récréations assurent non seulement la santé du corps, mais celle de l'esprit : *Mens sana in corpore sano*, suivant la devise chère aux professeurs de gymnastique.

Mais, de même que « chaque âge a ses plaisirs », chaque milieu social a les siens, directement influencés par les conditions du travail. Le pasteur aime à chevaucher à travers la steppe sur un cheval fougueux, ou à boire du khoumouiss sous sa tente, au milieu d'interminables rêveries; le pêcheur affectionne les réunions de famille, parce qu'il est doux de retrouver son foyer après une longue et périlleuse absence; le chasseur des forêts de la Guyane, ou du Sénégal, se récrée dans des danses bruyantes et mouvementées, parce qu'il a acquis l'agilité des membres à la poursuite du gibier; pour le paysan, la récréation est dans le repos complet de tout le corps, ou dans des distractions tranquilles particulièrement appréciées après le dur labeur de la semaine; le forestier se distrait en façonnant de petits objets en bois qui orneront sa demeure, ou qu'il vendra aux étrangers; quant au mineur de nos centres houillers, il va volontiers au cabaret, parce que la poussière du charbon l'altère et qu'habitant des agglomérations ouvrières, il cède au genre d'attraction que produit naturellement ce milieu.

Vous voyez qu'il existe une relation étroite et inattendue entre

le travail et le plaisir. Cette relation pourrait se traduire aux yeux par une classification bien faite des jeux qui figurent dans la classe 40, complétés par un certain nombre de détails placés très mal à propos dans le tohu-bohu de l'Exposition rétrospective du travail et des sciences anthropologiques. En vérité, je ne fais pas mon compliment aux organisateurs de ce fameux « Palais des arts libéraux » ; il y a là un peu de tout ; mais rien n'est à sa place, et je défie bien le visiteur d'en tirer un renseignement quelconque et une seule idée précise. Il est vrai qu'on s'est plus préoccupé d'étonner que d'instruire. A ce point de vue, on a au moins complètement réussi sur moi, car mon étonnement est sans limite.

C'est le propre de l'humaine nature d'être infirme et courte par bien des points. Cette réflexion philosophique a pour but de vous rappeler que tous les hommes ne sont pas capables de pourvoir par eux-mêmes et sans secours extérieurs aux diverses nécessités du mode d'existence : tous ne peuvent se procurer, soit en totalité, soit en partie, la nourriture, l'habitation, le vêtement, les soins de l'hygiène et les récréations dont ils ont impérieusement besoin ; à plus forte raison, tous ne peuvent pourvoir aux perturbations et accidents de tous genres qui traversent plus ou moins l'existence humaine.

Ils doivent donc être assistés, secourus, et ils le sont dans des conditions très variables, suivant le milieu social dans lequel ils vivent. L'assistance s'exerce très différemment chez les peuples simples et chez les peuples compliqués, à la campagne ou à la ville, etc., etc.

C'est ce que vous pourriez constater dans la *Galerie du Patronage et de l'Assistance*, qui vient naturellement terminer les galeries consacrées au Mode d'Existence.

C'est là que se placent les différentes sections d' « Économie sociale », qui comprennent : la participation aux bénéfices, les associations coopératives, les syndicats professionnels, les sociétés de secours mutuels, les caisses de retraite, les habitations ouvrières, l'hygiène sociale, les institutions diverses créées par les patrons en faveur de leur personnel, etc.

Cette exposition d'Économie sociale a été reléguée à l'extrémité du Champ-de-Mars, à côté du palais du Ministère de la de la guerre, pour des raisons que les organisateurs de l'Exposition connaissent sans doute, mais que, quant à moi, j'ignore absolument.

V.

Primum est vivere : — c'est ce que nous venons de voir ; *deinde philosophari* : — c'est ce que nous allons voir, si vous voulez bien me suivre encore quelques instants.

En effet, il est loisible à l'homme de philosopher, c'est-à-dire de s'adonner aux cultures intellectuelles, lorsqu'il a préalablement satisfait aux nécessités du mode d'existence. Jusque-là, il doit aller au plus pressé, c'est-à-dire se procurer le pain quotidien et ses accessoires. Les cultures intellectuelles ne sont donc que le fait d'une élite.

Mais de ce que l'homme doit satisfaire aux besoins matériels avant de songer aux satisfactions intellectuelles, il résulte que celles-ci sont nécessairement subordonnées à ceux-là. En d'autres termes, l'homme ne s'adonne aux cultures intellectuelles que dans une mesure et d'une manière étroitement imposées par le travail qui lui procure ses moyens d'existence.

Nous sommes donc, ici encore, amenés à sectionner, suivant la nature du travail, chacune des *trois galeries* consacrées aux *Cultures intellectuelles*, et qui concernent l'*Enseignement*, la *Science*, et la *Littérature*, puis les *Beaux-Arts*.

Grâce à ces subdivisions, le visiteur pourra s'expliquer la différence des manifestations intellectuelles qui se produisent parmi les diverses populations d'un même pays, et, à plus forte raison, parmi les divers peuples du globe.

Nous aurions à faire figurer dans ces trois galeries les objets exposés dans le deuxième groupe sous le nom de « Éducation et enseignement ; — matériel et procédés des arts libéraux. »

Mais hâtons le pas, car c'est le monde entier qu'on nous donne à parcourir. Nous allons cependant achever notre course et la mener à bon terme en visitant les deux galeries du *Culte* et des *Services publics*.

Le culte ne vient qu'après les cultures intellectuelles, parce qu'il est, encore plus que celles-ci, du moins chez ceux qui y consacrent leur vie, le fait d'une élite, et parce que, d'ailleurs, il élève l'homme vers des conceptions encore plus hautes.

Dans l'Exposition actuelle, les objets et les renseignements relatifs au culte religieux sont disséminés un peu partout. Il y aurait cependant intérêt à les rapprocher et à les classer méthodiquement, afin que l'on pût se rendre compte de l'influence qu'exerce le milieu social sur la manifestation des sentiments religieux. Cette étude comparée serait très utile aux savants qui s'occupent de l'histoire des religions et aux missionnaires. On sait que saint François Xavier la recommandait particulièrement à ses collaborateurs. On apprendrait ainsi que l'influence des divers travaux usuels se fait sentir jusque sur ces sommets qui semblent dominer de si haut les préoccupations matérielles. On s'expliquerait, par exemple, pourquoi les peuples pasteurs ont été jusqu'ici si réfractaires à la prédication du christianisme et quels sont les moyens les plus propres à vaincre la résistance opposée par la vie nomade et par le culte des ancêtres.

La *Galerie des Services publics* forme le couronnement naturel de l'Exposition, parce qu'elle groupe la classe de faits qui présente le plus haut degré de complication et qui n'est que la résultante de l'ensemble des phénomènes sociaux. Bien classée, comme les précédentes, cette galerie serait un grand sujet d'enseignement pour tout le monde et en particulier pour les hommes politiques. Ils y saisiraient la relation étroite et trop peu aperçue, entre la vie privée et la vie publique. Ils verraient que les pouvoirs publics ne sont pas une création spontanée du génie des législateurs, mais qu'ils sont moulés suivant l'empreinte imposée par les conditions du travail. Ils s'expliqueraient alors scientifiquement pourquoi et comment « les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent », c'est-à-dire le gouvernement appro-

prié à leur état social. La forme du pouvoir public ne se modifie que lorsque cet état social lui-même se transforme.

C'est dans cette galerie que nous grouperions tout ce qui concerne la Ville de Paris, le Domaine et les édifices publics, les travaux publics, les services administratifs, la force armée, etc. On sait qu'aujourd'hui ces diverses expositions sont disséminées au Champ-de-Mars, au Trocadéro, au quai d'Orsay et à l'Esplanade des Invalides. C'est, encore une fois, le triomphe de l'ordre dispersé, dont l'Exposition est d'un bout à l'autre un merveilleux exemple.

VI.

Désirant simplifier la démonstration, je me suis borné à classer les produits français. Mais rien ne serait plus facile maintenant que de rendre comparables les expositions des divers pays.

Il suffirait pour cela de généraliser le plan que je viens d'indiquer, en ayant soin que toutes les galeries similaires se correspondent et se continuent l'une l'autre. On pourrait ainsi, soit examiner successivement chaque pays comme nous venons de le faire pour la France, soit examiner comparativement les produits similaires des divers pays, en parcourant jusqu'au bout chacune des galeries.

Si, en outre, on disposait les pays dans l'ordre où leur organisation sociale se complique de plus en plus, on obtiendrait une progression générale des sociétés humaines les unes par rapport aux autres. On passerait, par des gradations successives, des sociétés les plus simples aux sociétés les plus compliquées.

Or le plan que nous venons de tracer contient les éléments de cette progression. Les diverses sections de chaque galerie sont précisément disposées dans l'ordre de la complication des phénomènes sociaux. Cette complication augmente à mesure que dominent l'art pastoral, la pêche, la chasse, la culture, l'art des forêts, ou l'art des mines.

Si donc vous avez soin de distribuer les pays suivant le travail

qui y domine et dans l'ordre que nous venons d'indiquer, vous aurez une classification méthodique des sociétés humaines.

Ce plan présente donc, comme celui de Le Play en 1867, un double groupement des produits, d'abord par nature d'objets, ensuite par nationalité.

Mais il constitue sur le plan de Le Play un progrès analogue à celui qui a été fait, depuis cet éminent savant, par la science sociale : il dispose, en effet, les divers groupes de produits et de pays dans l'ordre même de leur progression naturelle et de leur enchaînement méthodique; il est donc exactement calqué sur les conditions de l'évolution sociale; il la rend visible et permet d'en saisir les lois.

Malheureusement, ce n'est pas dans la voie indiquée par Le Play que les organisateurs de l'Exposition ont cherché le succès. Ils devaient incontestablement se préoccuper de la forme, de l'attrait extérieur, du pittoresque; mais ils lui ont sacrifié le fond, l'ordre, la méthode. Ils ont fait de l'accessoire le principal et du principal l'accessoire.

Leur erreur peut avoir des conséquences qu'ils n'ont pas prévues. Une nouvelle exposition universelle devient en effet très difficile, sinon impossible, car on ne voit guère le moyen de faire plus grand, plus luxueux, plus amusant, plus resplendissant, d'étaler plus de coupoles, de dorures, de fontaines lumineuses, d'habitations réelles ou imaginaires, en un mot d'attractions capables d'attirer et d'ébahir la foule.

On ne prévoit guère, d'autre part, qu'un peuple quelconque soit en état de supporter, pour une représentation d'aussi courte durée, une dépense qui finit par atteindre des proportions hors de mesure avec les résultats.

L'avenir des Expositions est donc compromis, si l'on n'entre pas dans la voie qu'indiquait Le Play en présentant son *Rapport* à la suite de l'Exposition de 1867.

Il faut d'abord renoncer aux Expositions temporaires, qui entraînent trop de frais pour les résultats qu'elles donnent, et les remplacer par des Expositions permanentes, ainsi que l'Angleterre a commencé à le faire. Une Exposition permanente peut

seule couvrir les dépenses considérables d'établissement. Elle permet d'éviter les préparations hâtives, les lacunes regrettables qu'on ne réussit à combler qu'à la veille de la fermeture.

Elle constitue une sorte de vaste musée dont l'intérêt peut être périodiquement renouvelé par de grands concours annuels de telle ou telle classe de produits.

Mais le succès de ces Expositions ne sera assuré que si elles présentent pour les visiteurs un profit réel et un enseignement; s'ils y trouvent autre chose qu'un élément de curiosité passagère, sans portée pour leur intelligence. On n'est intéressé d'une façon réelle et durable que par ce que l'on comprend. Or les Expositions peuvent et doivent être une « leçon de choses » accessible à toutes les classes de la société, utile pour toutes les professions, aussi bien pour les professions usuelles que pour les professions libérales.

Mais pour cela il faut que tous les produits y soient disposés d'après un classement méthodique. Le Play est entré le premier dans cette voie. Au lieu de s'en écarter, ainsi qu'on l'a fait, il faut s'y engager plus avant : il faut non seulement grouper les objets par nature de produits et par nationalité, il faut encore classer ces produits et ces pays dans un ordre méthodique, comme les naturalistes classent les plantes et les animaux, comme les chimistes classent les corps, comme les géologues classent les couches terrestres.

Ce classement que Le Play ne pouvait faire, les progrès de la science sociale permettent de l'établir aujourd'hui.

J'ai essayé d'en esquisser rapidement les grandes lignes, mais ce que je n'ai pu faire, c'est de communiquer la vie, le relief et l'évidence démonstrative que la vue seule peut donner.

Edmond Demolins.

LE CENTENAIRE DE 89.

UNE COMMUNE RURALE EN FRANCE CENT ANS APRÈS LA RÉVOLUTION.

Mon cher Directeur,

La vie paisible de la campagne porte à la réflexion.

A Paris, à la ville, les yeux, les oreilles sont constamment saisis de sensations nouvelles : on y acquiert une rapidité, une mobilité de perception, une souplesse, une aisance d'esprit qui ne sont pas sans éclat. Mais à faire tranquillement son métier de propriétaire rural, on gagne presque toujours une certaine dose de bon sens. Il arrive même que la réflexion, longtemps contenue, perce enfin la couche épaisse de préjugés, d'idées faites, dont le collège et le journal, institutions chères aux villes, nous ont pour la plupart soigneusement recouverts.

Avec la science sociale pour guide, avec cette heureuse condition de la vie rurale pour aide, je réfléchissais ces jours-ci au fameux centenaire de 1789, sur lequel journaux et revues sont tombés, ces temps derniers, comme sur une large proie. Je comprends leur satisfaction. En effet, mettez en présence un certain nombre de Français, même instruits; si vous voulez les voir se battre ou tout au moins se quereller au bout d'un temps très court, priez-les d'exposer à tour de rôle leur appréciation sur la Révolution. Vous aurez un curieux spectacle! Je crois que la Révolution est « le terrain qui nous divise le plus ».

Cependant, on peut observer deux manières de voir bien tranchées et extrêmes, entre lesquelles toutes les autres viennent se placer.

Mon éducation m'a mis à même de bien connaître une de ces opinions; c'est celle qui a été enseignée avec toute l'autorité de la tradition, et d'une tradition à laquelle se mêlaient des souvenirs de famille.

Un de mes arrière-grands-pères périt sur l'échafaud; un autre descendit de la fatale charrette qui le conduisait à Paris, quand la mort de Robespierre vint mettre un moment d'arrêt dans les exécutions. « Il n'était que temps! » Un de mes grands-oncles avait rejoint l'armée de Condé, et ma grand'mère, emprisonnée dans sa jeunesse avec sa mère, se voyait contrainte de laver la vaisselle du geôlier. C'est au milieu de ces souvenirs, et de beaucoup d'autres du même genre, que s'est formée ma première idée de la Révolution. On me racontait ces terribles histoires d'échafaud, d'émigration, d'emprisonnement, le soir, à la clarté de la lampe, au coin du feu : j'y prenais l'intérêt énorme qu'attachent les enfants aux *histoires vraies* qu'ils comprennent. Et comment n'aurais-je pas compris! On me disait le nom de l'homme qui avait fait arrêter et condamner tel ou tel de nos grands-parents ; je connaissais les descendants du dénonciateur. Tous ces récits se liaient pour moi au présent et gagnaient à cette circonstance une impression de réalité captivante.

A cette époque, vers l'âge de dix ans, j'avais sur la Révolution une idée très arrêtée et très simple. Au fond, tous les récits qui s'étaient logés dans ma tête donnaient la même note, celle d'un crime commis sur des hommes vénérables, par d'abominables gredins. La Révolution m'apparaissait comme un immense fait divers, comme un assassinat monstre. Je n'y voyais pas autre chose.

Ces souvenirs d'enfance ne sont pas loin de moi; je les évoque sans difficulté. Il me semble aussi que je puis me représenter facilement ce que pensait, au même âge de dix ans, un enfant élevé dans une famille fortement attachée par son origine et ses idées à la Révolution.

Voici, par exemple, M. Carnot, Président actuel de la République. Dès l'âge le plus tendre, les succès de « l'organisateur de la victoire » vinrent occuper son imagination; son père, plusieurs

fois proscrit, ayant souffert par conséquent pour la défense de ses principes, lui paraissait une vivante incarnation des abus de la tyrannie. On lui disait que la tyrannie d'alors n'était rien auprès de celle de l'Ancien Régime ; que si 89 n'avait pas renversé toutes les Bastilles, il avait du moins ouvert l'ère de l'émancipation moderne, et son cœur s'échauffait à la pensée des gloires de la Révolution. Tous ceux qui avaient joué à cette époque un rôle quelconque dans le facile renversement des pouvoirs établis lui semblaient des héros, et c'est dans une sorte d'apothéose que lui apparaissait leur mémoire, à laquelle se rattachait pour moi l'idée de meurtre et de vol.

Ce que les traditions de famille donnent de force à certains préjugés, il faut en avoir été nourri pour s'en rendre compte. Mais il est intéressant de constater qu'aujourd'hui encore beaucoup de personnes se bornent à des idées de ce genre. Lisez les articles de journaux, les proclamations du gouvernement : tout cela est empreint de cet esprit de louange ou de blâme à outrance ; tout cela, c'est, avec des atténuations, des distinctions et des réticences voulues, un parti pris de glorification et de dénigrement.

Ainsi, il se poursuit en ce moment une campagne d'assemblées provinciales ayant pour objet principal de montrer qu'en 1789 on était beaucoup plus heureux qu'aujourd'hui. A côté de cela, le gouvernement a décidé, à propos de l'Exposition, un certain nombre d'enquêtes officielles tendant à prouver le contraire. M. Carnot a prononcé, au jour du centenaire de la Convocation des États-Généraux, un discours où tous les résultats probables de cette enquête sont pour ainsi dire annoncés. Le Président explique en effet que nous avons tout gagné et rien perdu à la Révolution ; plus exactement, il n'explique rien du tout, mais se borne à prononcer de grandes phrases, à emboucher la trompette de la victoire. Mettez dans un grand panier un certain nombre de billets, sur chacun desquels seront inscrits ces mots : gloire, liberté, patrie, lumière, civilisation, progrès, humanité, science, etc. Mêlez vigoureusement et tirez au hasard, la suite des billets sortis vous donnera une idée assez exacte de l'éloquence officielle en l'an de grâce 1889.

« Il est clair que faire discuter ensemble de pareilles gens sur le gouvernement des affaires du pays, c'est se vouer à d'interminables malentendus, et c'est bien là le spectacle que nous offrent quotidiennement les luttes parlementaires. Nous ne différons pas seulement, en effet, sur un point d'histoire, sur la question de savoir si la Révolution a produit telle ou telle conséquence, mais sur la question bien autrement actuelle de savoir s'il faut continuer ou arrêter le mouvement né, dit-on, en 1789. Cette préoccupation se retrouve au fond de la plupart des discussions.

Le plus curieux, c'est que ces opinions, si divergentes en apparence, ont un point de contact, une commune origine. Je me demande parfois si tous ces politiciens ne se sont pas mis secrètement d'accord pour fermer les yeux sur la vraie cause de leurs divisions et continuer à vivre de la politique, comme ils le font, en donnant à croire aux badauds qu'ils sauvent le pays tous les huit jours.

Car, veuillez bien le remarquer, mon cher ami, la moindre réflexion mettrait fin aux illusions sur lesquelles ils se sont hissés comme sur un piédestal : les uns se disent les fils de la Révolution, les autres ses adversaires ; mais tous la continuent avec ensemble, parce qu'ils persistent dans les erreurs sociales qui lui ont donné naissance.

Et la plus grosse de ces erreurs, c'est précisément de croire qu'on fait des Révolutions, ou qu'on les empêche, par des moyens politiques, par des procédés de gouvernement.

Elle se manifeste avec éclat, cette erreur, au sujet du Centenaire, et j'en relève la trace chez ceux-là mêmes qui se croient les plus féroces ennemis de l'hydre révolutionnaire, comme on disait sous la Restauration.

Prenez une quelconque des assemblées provinciales qui se tiennent en ce moment sur différents points de la France, et dans lesquelles l'inspiration conservatrice et catholique est visible : toutes vous présenteront un coup d'œil rétrospectif sur 1789, et vous diront qu'à cette époque un régime nouveau « imposa la Révolution à une nation qui ne voulait que des réformes (1) ».

(1) *Lettre-programme de l'assemblée provinciale tenue à Limoges.*

Un des hommes les plus marquants du parti catholique, Mgr Freppel, émettait la même idée dans une brochure récemment publiée au sujet du Centenaire : « On a renversé, disait-il, en substance, une vieille maison qu'il s'agissait simplement de réparer. »

J'en demande bien pardon à l'illustre prélat, mais la comparaison n'est pas juste. Une société n'est pas, comme une maison, un objet inerte, et *quand elle est solide*, elle n'offre pas seulement la résistance d'une muraille bien construite, elle repousse victorieusement la sape et la pioche des démolisseurs, elle se défend. Alors les différentes autorités sur lesquelles elle repose ne sont pas ébranlées par les attaques qui les visent, mais le gouvernement, comme tout le reste, profite de la stabilité de la société; on ne le renverse pas. Voilà pourquoi nous voyons des nations se transformer à certaines époques de l'histoire, sans qu'il y ait pour cela révolution.

Au contraire, quand une société est déséquilibrée, le gouvernement le mieux conduit ne suffit pas à lui rendre son équilibre et il tombe avec elle.

En d'autres termes, il n'y a jamais révolution sans une altération profonde de la société, parce qu'un corps social bien constitué peut supporter des maladies sans en mourir.

Ces considérations m'étaient suggérées naturellement ces jours derniers, par la lecture des journaux et des Revues, et je m'étonnais de voir tant de gens persuadés que la fermeté du roi Louis XVI, l'habileté d'un ministre, un expédient financier, ou la disparition d'un tribun célèbre auraient pu sauver la monarchie.

Pourquoi donc un phénomène aussi important que celui de la Révolution française échapperait-il aux lois que la science sociale détermine pour des phénomènes beaucoup moins importants? Comment serait-il seul à n'avoir pas de causes? Comment un bouleversement aussi profond se serait-il produit spontanément? Nous déterminons aisément les raisons qui vouent le centre de l'Afrique à une forme de famille précise; nous disons pourquoi les Anglais réussissent à coloniser, pourquoi les Corses sont

imbus de l'esprit de clan; est-ce que la science sociale ne peut pas aussi nous indiquer pourquoi les Français de 1789 ont fait une révolution au lieu d'accomplir des réformes?

Car, enfin, il y a un pourquoi. Chaque fois qu'une transformation s'impose, n'importe où, les gens sensés ne la désirent jamais violente, sanglante, oppressive, révolutionnaire; il veulent des *réformes* sages; ils veulent qu'avant de démolir on se soit préoccupé de reconstruire. Quel est donc le motif qui s'opposait à la réalisation de leurs vœux? Quel est le motif qui s'oppose encore à la réalisation des nôtres?

On me dira que les gens sensés n'avaient plus le pouvoir, qu'ils n'étaient plus dirigeants, qu'aujourd'hui encore cela est ainsi; mais voilà une réponse qui me confond absolument. Je jette les yeux autour de moi et je vois que les gens sensés réussissent mieux en toutes choses que les fous. Les meilleurs agriculteurs, les commerçants les plus respectés et les mieux assis, les industriels les plus prospères sont toujours des agriculteurs sensés, des commerçants sensés, des industriels sensés. A coup sûr, ils n'ont pas un bon sens complet; ils peuvent errer sur beaucoup de points étrangers à leur métier, mais là-dessus ils sont éclairés, et, si leur agriculture, leur commerce ou leur industrie a besoin de se transformer, soyez sûr qu'ils s'arrangeront pour y introduire sans révolution les réformes nécessaires.

Comment se fait-il donc que les hommes sensés, toujours écoutés dans la vie privée parce qu'ils réussissent mieux que les autres, comme se fait-il, dis-je, qu'à la fin du siècle dernier ces hommes aient perdu tout crédit, toute direction dans les affaires publiques?

Pendant que je me plongeais dans la recherche de ce problème, une hypothèse naissait dans mon esprit, prenait vie, se développait et s'imposait suffisamment à moi pour me forcer à la vérifier. Cette hypothèse était la suivante :

Si les gens sensés n'étaient pas écoutés dans leurs vœux de réformes; s'ils n'avaient pas l'autorité nécessaire pour conduire ces réformes, c'est sans doute qu'il ne connaissaient rien aux affaires publiques.

Et je me suis mis à relire le chapitre de Taine où est analysée, avec un talent si original et si vrai, la composition de l'Assemblée Constituante.

Cette lecture m'a confirmé dans mon hypothèse. Il est clair que tous ces orateurs parlent à tort et à travers de choses auxquelles ils sont étrangers et en parlent comme des ignorants. Pour ne pas rester courts sur un sujet de finances ou d'administration, il leur faut greffer sur cette donnée aride la sentimentalité de leur siècle; alors les flots de leur éloquence ne s'arrêteront plus; remettez-les sur le sujet, ils vous échapperont encore par une considération générale à la Jean-Jacques, ou par une saillie à la Voltaire.

Toutefois, ce vice de l'Ancien Régime commençait à se montrer assez clairement pour qu'on l'aperçût. Chacun reconnaissait qu'il fallait désormais s'occuper des affaires publiques, voter l'impôt, par exemple, et le répartir.

Cela a été fait. Depuis longtemps nous avons des budgets votés par nos députés, contrôlés par une armée de fonctionnaires; on n'arrache pas un centime à un comptable des deniers publics sans couvrir de signatures multiples un certain nombre de feuilles de papier, et cependant l'ordre ne règne pas dans les finances de l'État. J'entends le bon ordre, celui qui fait qu'une famille conserve ou améliore sa situation de fortune. Tout le monde sait que le Trésor se vide toujours plus qu'il ne se remplit. C'est la méthode contraire qui serait le bon ordre.

On a voulu aussi mettre fin au règne du bon plaisir; et tous les citoyens ont été appelés peu à peu à gouverner. Aujourd'hui, le gouvernement, ce n'est ni M. Carnot, ni mon député, ni M. Boulanger lui-même; c'est vous, c'est moi, c'est tout le monde.

Et, malgré cela, la Révolution dure toujours, les bouleversements politiques se succèdent sans interruption, et toujours les mêmes plaintes se renouvellent. Aujourd'hui, on peut refaire des cahiers de 1889 très analogues à ceux de 1789; on nous convie d'ailleurs à cette œuvre; mais le succès obtenu au siècle dernier dit assez quel est celui que l'avenir nous réserve.

Où est donc la cause persistante de la Révolution? Où se trouve

le microbe qui propage cette maladie sociale et la maintient à l'état chronique? Ce n'est pas la négligence des affaires publiques, puisque aujourd'hui ces affaires publiques sont entre les mains de tous et que le moindre bourgeois, le plus simple ouvrier lit des journaux, commente les événements, et possède une opinion sur le Tonkin, sur l'Exposition, sur la fuite à Bruxelles et sur un grand nombre d'autres sujets variés.

C'est un fait assez bizarre au premier abord, vous me l'avouerez, que lorsque tout le monde travaille concurremment à une même chose, les plus habiles, les plus sensés ne triomphent pas nécessairement.

Voilà bien la raison de mes incertitudes, et je me demande si vraiment les affaires publiques sont bien, comme on le dit, les affaires *de tout le monde*, puisque personne n'arrive à les bien conduire.

Fort heureusement, ma comparaison précédente vient à mon aide, et je pense tout à coup que si on chargeait un agriculteur des intérêts de l'industrie, un commerçant des intérêts agricoles et un industriel des intérêts purement commerciaux, ils feraient de mauvaise besogne. Or c'est bien ce qui a lieu quand toutes les affaires publiques *indistinctement* sont confiées à tous les citoyens *indistinctement*. L'explication de notre état révolutionnaire serait-elle là?

Il est assez obvie que les choses doivent marcher de travers *quand chacun se trouve chargé de ce qui ne le regarde pas;* mais nous ne pouvons pas nous contenter d'une raison générale pour expliquer une question aussi grave. Nous avons fait une hypothèse, il faut la vérifier. Voyons donc si réellement l'état actuel de la France est caractérisé par ce fait que chacun s'occupe de ce qui ne le regarde pas. Voyons si nous avons enfin mis la main sur le microbe de la Révolution.

Peut-être n'est-il pas nécessaire de prouver tout d'abord que la Révolution a éclaté parce que la classe dirigeante ne s'occupait plus depuis longtemps de ses devoirs, c'est-à-dire de ce qui la regardait. Je considère que cette preuve est suffisamment faite;

tout le monde le reconnaît aujourd'hui et très noblement. A l'heure qu'il est, il n'est pas en effet un conservateur qui n'admette que les abus de l'ancien régime avaient produit des souffrances très vives. J'arrive donc de suite à l'état révolutionnaire dans lequel nous vivons aujourd'hui. Au surplus, c'est celui que nous pouvons le mieux connaître.

En ma qualité de rural, c'est dans *une commune rurale* que je vais chercher à observer le microbe révolutionnaire. J'y vois plusieurs avantages : le premier, qui pourrait me dispenser de citer les autres, c'est que je connais mal le reste ; le second, c'est que mon observation portera sur le plus simple des éléments de la vie publique. De la sorte, je courrai moins de risque d'errer ; il me sera difficile d'attribuer faussement à la présence du microbe révolutionnaire des effets dus à un autre microbe : vous en avez tant dans les villes et de tant d'espèces!

Comme vous le savez, mon cher ami, j'habite une des trente-six mille communes qui composent le territoire de la France. Si j'ajoute que cette commune compte plus de quinze cents et moins de deux mille habitants, je l'aurai suffisamment désignée, car toutes les communes dont la population oscille entre ces deux chiffres sont régies de la même manière par des lois générales faites à Paris.

Il n'en faut pas savoir davantage pour saisir immédiatement sur le fait le caractère que nous cherchons. Pourquoi donc avoir mis ensemble les députés provençaux et les députés flamands, les députés lorrains et les députés gascons, pour décider des questions qui concernent exclusivement un petit coin de la Flandre, de la Provence, de la Lorraine, ou de la Gascogne? Pourquoi les avoir envoyés à Paris, loin de leur pays, pour régler une affaire toute locale, qu'ils auraient été bien mieux à même d'examiner sur les lieux, c'est-à-dire chez eux, le Flamand en Flandre, le Provençal en Provence, le Lorrain en Lorraine, le Gascon en Gascogne? A coup sûr, ces députés se mêlaient de ce qui ne les regardait pas.

On me dira que la loi de 1831 sur l'organisation communale n'est qu'un complément de la loi de pluviôse an VIII, la-

quelle avait été précédée d'une loi de l'an III et d'une autre loi du 14 décembre 1789, lesquelles succédaient elles-mêmes à une organisation moins uniforme, mais presque oppressive, établie par l'Ancien Régime; on conclura de cette série de textes que *de tout temps* l'État s'est fortement immiscé dans l'administration communale, et que cela doit bien être son affaire, puisqu'il en a toujours été ainsi.

Je sais ce que vaut ce raisonnement pour l'avoir souvent entendu, particulièrement à l'École de droit, où les professeurs tiennent à honneur de prouver que les lois civiles administratives et autres, sous l'empire desquelles nous vivons, se rattachent étroitement à celles de l'Ancien Régime; je rappelle même avec une certaine complaisance ce raisonnement, parce qu'ici il me donne absolument raison.

Au fond, le microbe révolutionnaire nous vient de Versailles : l'Ancien Régime, en effet, avait fait tout ce qu'il lui avait été possible de faire pour substituer partout aux influences locales une administration centralisée. Les intendants des provinces n'avaient guère d'autre souci, et cette politique malheureuse, suivie pendant un siècle et demi, amena bel et bien la Révolution. Il n'est donc pas étonnant qu'on trouve dans la législation du dix-septième et du dix-huitième siècle tout ce qu'il faut pour maintenir la France dans l'état révolutionnaire. La monarchie française, arrivée à son apogée sous Louis XIV, enleva aux autorités naturelles du pays la plupart de leurs attributions traditionnelles; ce fut l'époque où la classe dirigeante, cessant de s'occuper de ce qui la regardait, fut principalement occupée à s'amuser. Depuis lors, elle a disparu par suite de la longue déchéance de ses fonctions essentielles, remises à des fonctionnaires que *cela ne regarde pas*.

Il peut sembler étrange et paradoxal, au premier abord, d'affirmer qu'un fonctionnaire exerce des attributions qui ne le concernent pas; je vous prie, cependant, de ne pas vous laisser arrêter par cette impression première et de réfléchir à ceci.

Avez-vous jamais vu qu'un décret fût nécessaire pour charger un père de famille de marier ses filles ou d'établir ses garçons? Pensez-vous que l'État ait besoin d'intervenir pour apprendre à

un manufacturier, à un commerçant, que la direction de leurs entreprises leur incombe? Non, sans doute. Si le gouvernement s'immisce dans des affaires de l'ordre privé, c'est toujours en raison des défaillances de ceux qui en sont naturellement chargés, de ceux que cela regarde, et pour attribuer à d'autres, par conséquent à ceux que cela ne regarde pas, la charge des devoirs négligés.

Dans les affaires publiques, c'est la même chose. Le développement du fonctionnarisme est dû principalement aux fautes de la classe dirigeante, qui a successivement abandonné les charges publiques dont elle se trouvait autrefois revêtue. Là où elle a conservé ses charges, comme en Angleterre, le fonctionnarisme est une maladie inconnue. On peut donc dire que chaque fois qu'un fonctionnaire se trouve désigné pour un service public, il s'occupe d'une chose qui ne le regarde pas naturellement. Prenez un préfet quelconque, et demandez-vous pourquoi il administre tel ou tel département. Pourquoi? Mais parce que le chef de l'État le lui a confié; demain il pourra lui en confier un autre, ou ne plus lui en confier du tout, ou lui confier toute autre chose: au lieu d'être préfet à Lyon, il sera receveur général à Quimper, ou inspecteur de je ne sais trop quoi à Paris. C'est un homme à tout faire, parce qu'il n'a naturellement rien à faire ou qu'il néglige absolument ce qu'il a à faire.

Revenons à notre commune rurale.

Nous avons indiqué déjà, d'une manière générale, que son organisation a été décidée et établie par des gens dont ce n'était pas l'affaire; il est intéressant d'examiner dans le détail comment le même vice se retrouve à peu près partout.

Voici d'abord l'école.

Vous savez comment elle est administrée. A sa tête se trouve un fonctionnaire, l'instituteur, absolument indépendant des parents dont il doit instruire les enfants, parfaitement exempt de contrôle soit de la part des pères de familles, soit de la part de leurs délégués. Aucune autorité locale n'a le droit de pénétrer dans l'école; c'est une sorte de terrain neutre où le gouvernement central est en communication directe avec les élèves. L'instituteur

est tenu, en effet, d'être l'agent dévoué du Pouvoir. S'il est indépendant vis-à-vis des parents, il végète dans la plus stricte dépendance vis-à-vis d'un fonctionnaire plus élevé que lui, qui le surveille comme surveille un fonctionnaire, et comme peut surveiller un homme chargé des écoles d'un arrondissement entier. L'inspecteur primaire ne pouvant en aucune manière se rendre compte de ce que savent, de ce qu'apprennent et de ce que font les élèves de deux ou trois cents écoles, répandues dans une centaine de communes, se borne à réchauffer le zèle gouvernemental des instituteurs par le double moyen des menaces et des promesses. Il résulte de là que ces inspecteurs ne remplissent nullement la fonction à laquelle ils sont préposés et que les instituteurs restent sans surveillance sérieuse, entre un inspecteur trop éloigné et des parents consignés à la porte de l'école.

Ici le microbe est particulièrement reconnaissable et ses effets ordinaires se font jour. Les pères de famille, complètement déchus de leur autorité, sont remplacés par un fonctionnaire ; et ce fonctionnaire, surveillé par un autre fonctionnaire, ne fait pas ce qu'il a à faire. Que voulez-vous ? il sent si bien que cela ne le regarde pas ! Qu'importe, je vous prie, à un instituteur que les enfants de la commune où le hasard l'a placé soient instruits ou ignorants ? Que lui importe surtout qu'ils sachent des choses utiles ? S'il a quelques élèves plus particulièrement intelligents, il tâchera de leur faire obtenir un brevet de capacité, parce que ce succès le signalera à ses chefs pour l'avancement ; quant à s'appliquer à faire travailler un enfant paresseux, ou peu intelligent, il n'en aura garde ; cela était bon au temps où les parents payaient une rétribution scolaire et se préoccupaient de savoir s'ils en avaient pour leur argent. Aujourd'hui, un père n'a pas plus à s'immiscer dans les affaires de l'instituteur, qu'un contribuable dans celles du percepteur.

Manifestement, les enfants de la commune sont élevés par des gens que cela ne regarde pas, et ceux-ci le prouvent par la manière dont ils les élèvent.

Entrons à l'église. C'est une belle construction du treizième siècle, attribuée par la tradition aux Templiers, en tous cas, cer-

tainement bâtie par un ordre religieux. Si ses fondateurs revenaient sur terre, ils seraient probablement fort étonnés d'apprendre que leur église est aujourd'hui la propriété de la commune; peut-être croiraient-ils à une profanation; il n'en est rien cependant; l'Église est toujours consacrée au culte; seulement elle appartient à un corps laïque *qui n'a aucunement contribué à la bâtir*, qui ne possède par conséquent aucune raison valable pour en être propriétaire. Ainsi le veut la loi. Et, comme il peut fort bien arriver que le représentant de la commune soit protestant, juif, ou tout simplement athée, il s'ensuit que ce bâtiment essentiellement religieux se trouve placé sous la garde d'un protestant, d'un juif ou d'un athée. Lors même que le bon accord règne entre l'administration civile et l'administration ecclésiastique, il y a toujours quelque chose de bizarre dans cette législation et parfois elle amène d'étranges conflits. C'est ainsi que l'on voit des maires faire sonner pour le 14 juillet, ou pour le centenaire de 89, des cloches bien et dûment payées par de pieuses douairières que ces seules dates font frémir. Évidemment ce n'est pas pour cet usage qu'elles avaient fait ce don à l'église de leur paroisse.

C'est d'ailleurs un autre curieux sujet d'observation que les réjouissances publiques dans une commune rurale. Rien d'amusant à examiner comme la physionomie d'un bon paysan, qui, se rendant à son champ la bêche sur l'épaule, aperçoit les fenêtres de la Maison commune pavoisées de drapeaux. L'appariteur occupé à placer pour le soir les lampions officiels lui explique que c'est le 14 juillet, que le Sous-Préfet veut qu'on pavoise et qu'on illumine parce que le Préfet l'exige et que le Ministre l'ordonne. Le paysan passe sans faire de réflexion, ne voulant pas se mettre mal avec les gens en place, mais fort peu éclairé sur le motif de cette fête à laquelle personne ne s'amusera. Cela l'intrigue d'autant plus qu'il a une manière à lui de s'amuser, et qu'il se divertit fort à la foire, à la frairie, à la noce de ses parents, buvant largement, mangeant de même et dansant à perdre haleine. Aujourd'hui, il bêchera son champ jusqu'au soleil couché et ne s'attardera pas le soir devant la façade illuminée de la mairie, parce que

les jours sont encore longs, que le travail ne manque pas en juillet et qu'il faudra le lendemain se mettre à l'ouvrage dès l'aurore. Drôle de fête, tout de même, pense-t-il! et il a raison; c'est une bien drôle de fête que celle décrétée par des politiciens sur un souvenir historique, peu glorieux d'ailleurs, et aussi inconnu que la prise de Troie à l'immense majorité de nos campagnards. Pourquoi donc aussi le gouvernement se mêle-t-il d'amuser les citoyens français? il est bien certain que cela ne le regarde pas... et voyez comme il nous le prouve par ses maladroites façons : « Amusez-vous, monsieur le Préfet, ou je vous révoque; — Amusez-vous, monsieur le Maire, ou je vous suspends; — Cantonnier, soyez gai, ou je vous casse. » Avouez que c'est à empêcher les Français eux-mêmes de s'amuser.

Passe encore si le Pouvoir central ne s'occupait que de nos divertissements; mais il met la main à de plus sérieuses besognes. Cela, vous le savez comme moi; car vous écrivez souvent et avec juste raison que nous vivons sous une centralisation excessive ; mais, habitué que vous êtes à subir les mille contraintes municipales qu'impose le séjour d'une grande ville, peut-être sentez-vous moins vivement que nous le ridicule et la tyrannie de certaines contraintes du pouvoir central.

Au surplus, le Pouvoir rencontre dans les villes une opposition mieux organisée, des intérêts considérables qui se défendent à grand bruit; cette organisation, ce bruit, sont autant d'obstacles à son action. Vis-à-vis d'une pauvre commune rurale, il en prend plus à son aise, et rien n'égale le sans-gêne avec lequel un Préfet bien payé dispose des fonds de pauvres hères sans le moindre égard pour leur volonté légalement exprimée. J'avais entre les mains, ces jours derniers, le budget d'un bureau de bienfaisance rural, d'un pauvre petit bureau de bienfaisance qui ne dépense pas cinq cents francs par an, et pour cause. Depuis longtemps une somme de cent francs est consacrée chaque année à fournir quelques médicaments aux malades de la commune; je connaissais ce détail et m'étonnais de voir cette somme diminuée de moitié sur le document officiel que je consultais. « Ah ça! dis-je, au fonctionnaire municipal qui avait bien voulu me le communiquer, il n'y

a donc plus de malades à X*** ? — Pardon, Monsieur, me répondit le brave homme, mais M. le Préfet a porté le crédit à cinquante francs. » Et, en effet, le crédit proposé par le maire et adopté par le conseil s'élevait bien à cent francs, mais le crédit *accordé* par le Préfet n'était que de cinquante. Que venait faire ici ce Préfet, je vous le demande? Et ce crédit *accordé*, n'est-ce pas une merveille? on dirait que cela sort de sa poche! Remarquez que c'est là la formule officielle, celle qui s'étale en tête de la quatrième colonne de tous les budgets de dépenses connus dans les trente-six mille communes de France. Ils sont là quatre-vingts Préfets, pris un peu partout, n'importe comment et n'importe où, qui *accordent* ainsi à leurs administrés la permission de dépenser leur argent.

Cela n'est rien encore. Si la tutelle administrative avait seulement pour effet d'empêcher trop de dépenses, elle resterait maladroite, mais elle aurait certain bon côté. Les communes sévèrement tenues en laisse par des Harpagons en habit brodé verraient le chiffre de leur encaisse grossir chaque année et pourraient soulager le contribuable des lourdes charges sous lesquelles il plie ; mais si le Préfet retranche cinquante francs de quinine ou de vésicatoires d'une main, il impose souvent vingt, trente et parfois cinquante mille francs de constructions scolaires de l'autre. Cela ne se balance pas.

Je puis citer une commune rurale où une école libre de filles fonctionne depuis trente ans, à la satisfaction de toutes les familles. Cette école, due à la générosité privée, ne coûte rien aux habitants. Néanmoins l'administration supérieure a exigé la création d'une école publique. Le conseil municipal ayant refusé obstinément de bâtir ou de louer aucun local, l'inspecteur primaire a passé *d'office* un bail approuvé par le Préfet, et chaque année le prix de cette location est mandaté *d'office* par le même Préfet. Même cérémonie pour une école de hameau située dans la même commune. Ci 400 francs de dépense. Ainsi, malgré la volonté plusieurs fois exprimée du conseil municipal, malgré sa résistance à toutes les injonctions préfectorales, les contribuables de la commune paient 400 francs en pure perte, sans compter le traitement des

deux fonctionnaires préposées à ces écoles, qui est acquitté sur le budget général de l'instruction publique. Pour le coup, le Préfet se mêle de ce qui ne le regarde pas, et, toujours, cette heureuse manière de faire produit les mêmes effets : l'école publique de filles compte une quinzaine d'élèves *inscrites;* l'école libre en compte une centaine; et si vous voulez savoir où on a recruté ces quinze élèves, vous apprendrez que trois sont les filles de l'institutrice, sept à huit des filles de cantonnier, buralistes, *obligées* d'aller à l'école publique, et trois ou quatre seulement, des élèves libres de choisir leur école. En fin de compte, c'est pour ces trois ou quatre pécores que la commune paie une location et que l'État entretient une institutrice. Voilà à quelles absurdités on en arrive lorsque chacun s'occupe de ce qui ne le regarde pas.

On pourrait écrire des volumes pleins de faits de ce genre et démontrer que le gaspillage des finances provient de ce grand vice. Les volumes ont été écrits d'ailleurs, et avec une haute compétence, par des publicistes connus. Malheureusement ces travaux remplis de renseignements utiles sont conçus dans un esprit de parti fort étroit, qui leur ôte beaucoup de leur valeur et les empêche d'atteindre le microbe. Ce sont des moyens d'opposition beaucoup plutôt que des plans de réformes. Il n'est pas un gouvernement, si conservateur qu'il soit, qui, dans un sens, n'ait affreusement gaspillé les finances publiques. Sans doute, il présentait des budgets en règle, il avait même parfois des excédents de recettes, mais combien de fonctionnaires inutiles ne faisait-il pas vivre? Il n'est dans le pouvoir d'aucun ministre des finances de couper court à la maladie du fonctionnarisme, et le fonctionnarisme nous ruine; c'est là une cause de gaspillage à laquelle ni la sagesse d'un député ni la prévoyance et l'honnêteté d'un ministre ne peuvent porter remède. Or, je le répète, le fonctionnarisme ne doit son développement excessif qu'à l'habitude de confier les affaires publiques à ceux qu'elles ne regardent pas. Pourquoi l'instituteur est-il un fonctionnaire? parce qu'au lieu d'être payé et dirigé par les pères de famille d'une commune, que l'éducation de leurs enfants regarde très positivement, il est payé et dirigé par l'État. Pourquoi l'inspecteur d'académie est-il

un fonctionnaire? Pour la même cause. Pourquoi le curé est-il considéré par l'Administration comme un fonctionnaire? Parce qu'il est payé par l'État au lieu de vivre sur les dons accumulés des fidèles qui ont intérêt à l'avoir près d'eux. Pourquoi le sous-préfet, le préfet sont-ils des fonctionnaires? Parce qu'ils gèrent, au nom de l'État et sous sa dépendance, des intérêts *provinciaux et locaux* qui ne sont pas leur affaire. Restreignez leur fonction à ce qu'elle devrait être, à la gestion des intérêts généraux *de l'État*, vous verrez combien peu il leur restera d'attributions; vous supprimerez du coup presque tous les bureaux.

Il m'est impossible de suivre partout où il se manifeste le microbe de notre Constitution, que j'aperçois si bien dans le coin de terre où je vis. Je me contente de proposer la vérification de mon hypothèse à ceux que la question intéressera, et je suis persuadé qu'ils verront, comme moi, toute la Révolution tenir dans cette seule phrase d'apparence si naturelle : « *Toutes* les fonctions publiques sont accessibles *à tous les Français.* »

Je n'ignore pas que je heurte de front un grand nombre de préjugés en avançant cette vérité, je demande cependant aux hommes capables de réflexion un moment d'attention pour leur en fournir les preuves; je les prie de bien entendre ma pensée et *non pas une autre :*

Dire que *toutes* les fonctions publiques sont accessibles *à tous les Français*, c'est affirmer qu'elles peuvent être toutes *en principe* exercées par tous les nationaux; c'est mettre en avant l'idée que dans un pays toutes les affaires publiques sans distinction, sont les affaires de tout le monde sans distinction; c'est accepter comme naturel que la construction d'un pont, d'une école ou d'une mairie dans un coin quelconque du Dauphiné intéresse tous les Français, ce qui est positivement absurde. Et il n'y pas à dire que ce ne soit pas pratiquement ce qui s'admet quand l'État, comme je viens de le montrer, impose une école à une commune contre la volonté formelle et contre les intérêts avérés de celle-ci.

Oui, le résultat pratique de cette absurdité est grave. Quand l'ensemble des affaires publiques est censé intéresser tout le

monde, il n'intéresse plus personne ; c'est une confusion, une masse chaotique et compliquée à laquelle nul n'entend rien : on ne se charge des affaires publiques que pour le profit personnel, pour le *salaire* que cette occupation procure ; on est préfet, sous-préfet dans les classes élevées au collège, comme on est charpentier, ou maçon dans la classe populaire... ; seulement il n'y a pas d'apprentissage.

Il en va tout autrement lorsque les affaires publiques sont considérées simplement comme *des affaires communes à un groupe particulier de population*, intéressant seulement ce groupe et exercées par lui.

Alors les affaires publiques se trouvent confiées *à ceux qu'elles regardent*, et, de suite, tout change de face.

On voit ce spectacle étrange pour un Français : des hommes qui travaillent gratuitement au bien public.

Autre spectacle non moins étrange : ce qu'une administration précédente a fait, une autre ne le défait pas, parce que les affaires restant longtemps confiées aux mêmes mains, sont conduites avec suite.

Enfin, dernier terme de stupéfaction : les intérêts publics simples, comme ceux de la commune, l'école, le cimetière, par exemple, sont administrés très simplement par des autorités locales, toutes proches, que le moindre citoyen contrôle sans effort parce qu'aucune paperasserie ne s'interpose entre lui et ceux qu'il a délégués pour régir chacun de ces intérêts.

Je dis avec intention *chacun* de ces intérêts, car vous entendez bien que, pour rendre l'administration et le contrôle plus faciles encore, toutes les affaires de la commune ne retombent pas sur le même individu. Il y a un comité scolaire absolument distinct du comité du cimetière, ou du comité de la voierie, ou de tout autre comité ; et chacun de ces comités a ses fonds et en dispose. Donc, plus de ces virements habiles, dont les mandats de paiement municipaux sont si souvent complices ; à chacun sa bourse ! C'est la meilleure manière de contrôler les finances ; mais aussi à chacun sa charge, à chacun la part d'intérêts publics qu'il est naturellement appelé à conduire !

Veuillez remarquer que, la plupart du temps, on trouve, dans une commune, les éléments nécessaires à son administration ainsi simplifiée, et j'ajoute que ces éléments se trouvent désignés d'avance par l'opinion publique.

Qu'un homme de la commune veuille bâtir, ou arranger un chemin d'exploitation, il a presque toujours près de lui un autre homme sur lequel il prend modèle. « Tel a bien construit sa grange; si j'avais à refaire la mienne, je lui demanderais ses plans; tel autre s'y est bien pris pour réparer ses chemins et on dit que cela ne lui a pas coûté trop cher... » Ce sont là des discours qu'on entend souvent à la campagne. En revenant de la messe, en allant au marché, les papas causent de ces sortes de choses, pendant que les jeunes gens tirent maladroitement sur une cigarette pour grandir leur importance aux yeux de leur « promise », et que les femmes se racontent les petits cancans de village. Si vous alliez trouver ces gens et si vous leur disiez : « Qui voulez-vous charger d'agrandir votre école ou d'empierrer vos chemins? » le même nom sortirait de toutes les bouches. Sans doute, s'il s'agit de construire un pont sur une grande rivière, ou de tracer une route intéressant plusieurs communes, ils seront embarrassés de vous désigner leur mandataire naturel; cela prouve tout simplement qu'un pareil intérêt leur échappe. Il faut alors remonter au groupe capable de le régir, ce que je n'ai pas à faire aujourd'hui, et vous trouvez précisément dans cet exemple la véritable mesure des intérêts communaux, de ceux que la démocratie peut diriger souverainement sans menacer le moins du monde la sécurité de l'État.

Quand ces mêmes gens, qui discutent en connaissance de cause l'habileté de leurs voisins à construire bâtiments et chemins, quand ces mêmes gens, dis-je, ont quelque dispute entre eux, combien de fois ne les voyez-vous pas aller trouver une tierce personne « pour les arranger »? Eh bien, croyez-vous qu'il soit exagéré d'affirmer que la personne prise ainsi pour arbitre est naturellement désignée à la charge de juge de paix? Croyez-vous que la conciliation des intérêts ne sera pas faite plus avantageusement, plus justement, plus facilement, par ce propriétaire

au courant de tous les usages du pays et personnellement aux prises avec toutes les questions relatives à une exploitation rurale, que par un individu quelconque, débarqué la veille de l'autre bout de la France pour gagner un maigre salaire?

Ce maigre salaire, vous n'aurez pas besoin de l'offrir aux propriétaires indépendants, auxquels vous reconnaîtrez officiellement la qualité de juge de paix qui leur appartient naturellement. Et du coup vous ferez une économie.

Enfin, cette magistrature aura, soyez-en convaincu, un autre prestige que les pitoyables juges de paix que nous voyons à l'œuvre dans les campagnes. Disons les choses telles qu'elles sont : les juges de paix sont des agents électoraux à la solde de l'État. La République n'a pas inventé ce rôle ; elle en a reçu la tradition du second Empire, qui avait, vous le savez, pour le suffrage universel des entrailles de père, mais à la façon d'Ugolin.

Aussi quelle police avons-nous? Cette police, qui semble le triomphe de l'État centralisé, du gendarme, n'est qu'un leurre. On la confie au maire, agent électif, toujours tremblant de se faire des ennemis, incapable de fermer l'auberge d'un électeur influent, ou de le remettre à l'alignement s'il empiète sur les terrains communaux. On la confie à quatre gendarmes dans un canton, et ces quatre gendarmes ont assez à faire, l'un de se rendre à l'arrivée de tous les trains, les autres de s'astiquer, de panser leurs chevaux et de porter un peu partout les livrets individuels des hommes de 20 à 40 ans, toujours sous le coup de quelque nouvelle prescription militaire.

Les seules communes rurales où règne une vraie police sont celles où les propriétaires ont l'habitude de faire garder leur chasse : sur les terres ainsi gardées, point de déprédations, point de désordres matériels; pourquoi cela? parce que l'agent du propriétaire, dépendant de lui seul, n'est arrêté par aucune considération politique ou autre; le propriétaire, lors même qu'il veut faire de la popularité et de la candidature, ne consent pas à acheter un succès électoral au prix d'un réel dommage. Il s'ensuit que sa terre est une chose à laquelle on ne touche pas.

Eh bien, essayez donc de confier la police du pays à des pro-

priétaires, et vous verrez quel changement ce sera. Je ne demande, pour soutenir leur action, ni des lois draconiennes, ni des règlements de police compliqués. Le seul fait qu'ils seront chargés d'un service qui les regarde en place de ceux que cela ne regarde pas, suffira à la réforme.

Rappelez-vous Rollon suspendant ses bracelets d'or à un chêne, dans un pays où le respect de la propriété n'avait pas une longue histoire et où lui-même avait donné maint exemple de pillage. Quelle transformation s'était-il opérée depuis son arrivée ? Tout simplement celle-ci : les possesseurs d'une terre faisaient la police sur cette terre, et, comme c'étaient ceux qui avaient le plus grand intérêt à ce qu'elle fût bien faite, comme c'était leur mission naturelle, la police y atteignait un rare degré de perfection. Partout où les Normands s'établissent, les chroniqueurs rapportent le même fait, et si vous voulez des preuves plus rapprochées de nous, faites une enquête sur la police rurale en Angleterre. La même cause y produit les mêmes effets.

Si cette lettre tombe sous les yeux de quelque jurisconsulte, je le supplie donc de bien vouloir remarquer que, si je déplore l'état présent de la police rurale, ce n'est pas à l'insuffisance de nos lois que je m'en prends, mais à la qualité des agents. Certainement, un maire est armé pour faire régner l'ordre, mais dans l'immense majorité des cas, il n'ose pas, il a peur, il est le valet de ceux auxquels la loi lui dit de commander, et il répète le mot historique qui caractérise si bien notre état social : « Je suis leur chef, il faut bien que je les suive. »

Un juge de paix aussi est armé pour rendre la justice, mais il n'a garde d'oublier que sa révocation peut suivre un accès d'équité maladroite; une petite iniquité habile, ou même une grosse iniquité mal déguisée, fera bien mieux son affaire. Il y a des exemples de cela.

Un procureur également est armé pour poursuivre la violation des lois; mais, d'autre part, il est payé pour ne pas la poursuivre dans tous les cas, et sans acception de personne. Il y pensera.

Ainsi du reste. Que dire du conseiller municipal nommé soi-disant pour gérer les intérêts communaux et toujours attentif à

éviter toute session où quelque affaire d'importance est en jeu? Vous croyez que je charge, ou que je vise des exceptions? Eh bien, mon cher ami, je suis heureux de vous apprendre que, dans la commune que j'habite, on a toutes les peines du monde à trouver neuf conseillers municipaux sur seize quand une décision grave s'impose; l'un est malade, l'autre a une affaire pressante, le troisième regrette bien de ne pas être présent à la séance et souscrit d'avance au vote de ses collègues, etc. Les plus prudents s'abstiennent même chaque année de la session de mai, dans laquelle le budget est voté. De la sorte, quand ils se présenteront devant leurs électeurs, ils pourront repousser la responsabilité de toute mesure impopulaire.

Mais alors, me direz-vous, pourquoi donc veut-on être conseiller municipal? *Pour l'être*, tout simplement, par pure vanité, pour montrer que *l'on est autant qu'un autre*. C'est précisément pour cela que les élections municipales allument tant de haines, de rivalités et de jalousies; c'est pour cela qu'elles sont si déplorables au point de vue de la paix sociale.

Et cependant, s'il y a une chose à laquelle le suffrage universel soit apte, c'est bien à la désignation des hommes chargés de régir les intérêts simples de la commune. Seulement, pour que les élus soient responsables, réellement responsables, et par conséquent qu'ils soient effectivement, complètement et souverainement chargés *d'un service désigné*, il faut qu'on leur confie cette part des affaires publiques *qui les regarde*.

Je reviens toujours à cette pensée première, et plus je la retourne, plus j'y réfléchis, plus je vois clairement aujourd'hui que toute la Révolution est là.

Cela m'éloigne bien de mes souvenirs d'enfance. La Révolution, ce n'est plus, à mes yeux, Mirabeau à la salle du Jeu de paume, Robespierre guillotinant à force, ou Marat expirant dans la baignoire sous le couteau vengeur de Charlotte Corday. Tout cela n'a eu qu'un temps et la Révolution dure toujours.

M. Carnot ou tel autre personnage nourri dans l'admiration de Quatre-vingt-neuf, ou même de Quatre-vingt-treize, ne retrouvera pas non plus ici l'écho des leçons qui ont bercé son

enfance. La Révolution, Messieurs, ce n'est ni le panache de votre grand-père, ni la Bastille renversée, ni la voix de Danton que vous vous plaisez à appeler grande; tout cela s'est évanoui, l'Ancien Régime a disparu et la stabilité n'a pas reparu. Vous le savez mieux que personne, vous qui tremblez aujourd'hui dans vos costumes officiels devant l'habit noir d'un homme qui a été général et sait parler comme un avocat d'assises.

La Révolution, c'est vous et moi, parce que nous nous mêlons de ce qui ne nous regarde pas et que nous négligeons ce qui nous regarde.

Quand vous en serez bien convaincus, nous pourrons travailler ensemble à la faire cesser. Il suffira de retourner chacun à nos affaires privées et de prendre chacun la part des affaires publiques qui nous incombe naturellement. Nous n'aurons plus qu'un ennemi commun, le droit administratif; mais nous en viendrons à bout.

Voilà, mon cher Directeur, comme je me hasarde à interpeller en imagination tous les conservateurs et tous les républicains de mon pays. Si vous voulez bien publier ma lettre dans *La Science sociale*, j'aurai plus de chance d'être entendu qu'en me bornant aux monologues dont les chemins creux de mon voisinage sont les seuls témoins. Sur ce, je me hâte de vous quitter, car, pendant que je vous trace ces lignes, trois terrassiers sont en train d'exécuter pour moi un petit travail, et si je n'allais pas y donner le coup d'œil du maître, ils me feraient une révolution dans le vallonnement de ma pelouse. Décidément le microbe révolutionnaire se développe partout, quand chacun ne s'occupe pas de ce qui le regarde.

H. Saint-Romain.

UN NOUVEAU LIVRE DES MÉTIERS.

LA

BOUCHERIE PARISIENNE.

I.

PRÉAMBULE : LA PRODUCTION DE LA VIANDE.

Nous avons commencé notre Nouveau livre des Métiers par la Boulangerie parisienne (1).

Là, qu'avons-nous trouvé?

Nous avons vu la boulangerie, d'*industrie domestique* qu'elle était au début, devenir peu à peu, dans nos sociétés compliquées, une *industrie principale*, un métier public. Nous avons constaté qu'à Paris le boulanger primitif travaillait de ses mains; puis, quand la besogne se trouvait excessive, il faisait venir de son pays natal, et souvent de sa famille, des jeunes gens pour l'aider. Ces jeunes gens, ces *garçons*, peu rétribués, mais logés chez lui et nourris à sa table, arrivaient à leur tour à s'établir maîtres boulangers; ils pouvaient même compter d'une manière à peu près certaine sur le concours effectif de leur patron pour s'élever de la sorte dans l'échelle sociale.

Toutefois, au commencement du siècle, les garcons boulangers perdirent le caractère d'ouvriers domestiques : ils allèrent vivre

(1) Voir les livraisons de *La Science sociale*, octobre et décembre 1887.

et coucher au dehors. Leur salaire augmenta sensiblement; mais, à dater de ce jour, le métier marcha rapidement vers une désorganisation complète.

Dans ces circonstances, en effet, les rapports quotidiens et familiaux cessèrent d'exister entre maîtres et ouvriers; et, comme la simplicité et la facilité du travail permettent de s'établir boulanger sans connaissances techniques, les patrons trouvèrent aisément, en dehors de la profession, des successeurs qui présentaient plus de garanties pécuniaires que les simples garçons boulangers : les fonds de boulangerie passèrent ainsi dans les mains de gens étrangers au métier.

Depuis cette regrettable scission entre le patron et l'ouvrier, le garçon boulanger ne peut plus s'établir, et un déplorable antagonisme, qui s'est plusieurs fois traduit par des grèves, sévit entre le maître et l'employé. En outre, la cession des fonds de commerce se faisant en dehors de la corporation, des hommes d'affaires se sont emparés de ce genre de transactions; ils ont fait de l'achat et de la revente des fonds de boulangerie un sujet de spéculations. En vue de ce trafic, un luxe de mauvais aloi est venu donner à chaque boulangerie une valeur factice, et ce luxe est payé par des frais généraux que le pain ordinaire du pauvre supporte aussi bien que le pain délicat du riche.

Telle a été la conclusion de notre enquête sur la boulangerie parisienne.

Nous allons aujourd'hui nous livrer à une étude analogue sur la *Boucherie parisienne*, mais elle ne nous conduira pas à une constatation semblable. Les conditions inhérentes à cet autre genre de travail nous feront voir, malgré un état de souffrance indéniable, une organisation de métier qui a résisté au désarroi général, et qui donne encore, chose rare à notre époque, de sérieux gages de concorde et de paix sociale.

I.

Sans doute, de même que le boulanger, le boucher vend un produit alimentaire d'une consommation quotidienne et de pre-

mière nécessité. L'un et l'autre aussi sont à la fois marchand et industriel. Mais le métier de boucher exige un long apprentissage, beaucoup de pratique et des connaissances techniques, qui sont inutiles au boulanger. On apprend vite à faire le pain; il faut au contraire une longue habitude, beaucoup de travail et une science spéciale pour acheter à sa juste valeur un animal sur pied et le vendre au détail, morceau par morceau, au consommateur : en un mot, on peut s'improviser boulanger, on ne s'improvise pas boucher. La différence fondamentale des deux métiers est là.

Nous avons vu, en étudiant la boulangerie, que « le blé est l'aliment par excellence; qu'il réunit sous un petit volume les éléments nécessaires à la nutrition; qu'il permet d'entretenir sur un petit espace une population considérable; qu'il se prête à l'accumulation; qu'il est facilement divisible, facilement transportable, et que nulle production ne convient mieux aux approvisionnements de prévoyance, à l'échange, au commerce. » La viande n'a aucune de ces qualités-là : le transport des bestiaux présente des difficultés énormes; la nécessité de les nourrir rend impossible leur accumulation sur un petit espace; leur entassement dans des étables d'attente les fait vite dépérir; aussitôt rendus à destination, ils doivent être promptement consommés; le fractionnement de l'animal est malaisé; en un mot, à l'inverse du blé, la viande ne se prête commodément ni aux approvisionnements de prévoyance, ni à l'échange, ni au commerce.

Si le pain est un aliment qu'il faut produire quotidiennement, au moins cette fabrication peut-elle se proportionner exactement aux besoins de la clientèle; la vente de la veille règle, chez le boulanger, la production du lendemain : d'un sac de farine, il est aisé de cuire telle fraction qu'on veut. Mais il n'est pas loisible au boucher d'abattre un animal par quart ou par moitié, et il ne peut tuer un bœuf qu'à la condition de s'en asssurer le débit complet dans un délai limité et très court, *car la viande fraîche ne se garde pas.* Les lecteurs qui voudront bien poursuivre cette étude devront sans cesse avoir cet axiome en mémoire : il régit impérieusement toute la profession de boucher. Il y a bien, sans

doute, un moyen de conserver la viande, c'est de la saler; le procédé est très usité pour le porc, qui se prête admirablement à cette préparation; mais la boucherie a pour objet spécial la vente de la viande fraîche. Le porc, d'ailleurs, disons-le en passant, a une importance « sociale » si spéciale, que nous devrons faire de la charcuterie une étude à part. Il est bien à remarquer que ces deux commerces ne se confondent pas et constituent, à Paris, comme en beaucoup de lieux, deux métiers parfaitement distincts.

Dans l'état actuel de nos mœurs, la consommation de la viande fraîche est devenue un besoin quotidien: elle devrait donc, ce semble, donner lieu à une industrie ménagère. Il n'en est pourtant rien : deux difficultés s'y opposent absolument.

La première difficulté est de produire la viande, de produire l'animal de boucherie, quand on ne possède pas une exploitation agricole importante; c'est plus qu'une difficulté, c'est une impossibilité.

La seconde difficulté est de grouper un nombre de ménages assez considérable pour consommer dans un bref délai l'animal abattu.

Il faut l'agriculteur pour satisfaire au premier besoin et le boucher pour satisfaire au second. Les deux industries sont solidaires; sans l'herbager, le boucher n'aurait pas sa raison d'être; sans le boucher, l'agriculteur lui-même ne pourrait pas consommer avantageusement son propre produit : il en perdrait la plus grande partie.

On peut dire que, dans l'organisation de la boucherie, c'est le bœuf qui présente l'unité fondamentale. Normalement, dans les campagnes, la vente d'un boucher se limite à la clientèle nécessaire pour consommer un bœuf dans le délai qu'impose le peu de durée de conservation de la viande. Si la clientèle dépasse sensiblement cette donnée, immédiatement elle se subdivise. Si nous supposons en effet deux villages voisins, approvisionnés l'un et l'autre par le même boucher, aussitôt que l'augmentation de la population le permettra, chaque village possèdera sa boucherie; les familles se fourniront au plus près et la clientèle se dédoublera infailliblement.

Enfin, dans un grand nombre de campagnes, en raison de la faible consommation, le boucher ne peut tuer qu'une fois par semaine; les consommateurs savent quel jour il est approvisionné et ils se pourvoient en conséquence.

Quant à la *production* de la viande, c'est une industrie essentiellement rurale, qui s'exerce d'ailleurs dans les milieux les plus divers et dans les conditions les plus différentes.

Le pauvre journalier campagnard, qui ne possède pas la moindre parcelle de terre, élève bien quelques lapins, en les nourrissant avec l'herbe qui croît spontanément dans les terrains négligés ou sur le bord des chemins. Le cultivateur aisé, lui-même, qui utilise un cheval et récolte quelque grain, élève un certain nombre de poules qui ramassent le grain perdu et « nettoient » le fumier; dans les cours des fermes, des moulins et de toutes les exploitations rurales, les volailles sont d'autant plus nombreuses que l'exploitation est plus considérable. Mais tous ces animaux de petite taille, y compris le porc, que nous réservons pour une étude ultérieure, sont consommés dans la famille, et leur élevage constitue une industrie ménagère.

L'industrie du boucher consiste précisément à débiter la viande fraîche des animaux *dont la grosseur excède les besoins immédiats d'une famille.* Jadis le boucher vendait du porc frais et de la viande de chevreau; le porc est aujourd'hui l'apanage du charcutier; quant au chevreau, on le trouve dans les marchés parisiens, mais non plus dans les boucheries. Nous ne parlerons donc ni de l'un ni de l'autre. Il est un autre animal que nous ne pouvons passer sous silence : depuis l'année 1866, on vend, dans quelques boucheries de Paris, de la viande de cheval. Mais le cheval n'est jamais élevé et engraissé comme bête de boucherie. Nous n'avons donc à nous occuper de *la production de la viande qu'en ce qui regarde les espèces bovine et ovine.*

L'importance « sociale » des bœufs et des moutons chez les peuples pasteurs a été mise en relief par M. Demolins. Les services que nous en tirons sont un peu différents, mais aussi nombreux.

L'espèce bovine, qui, à l'état sauvage, vit en troupeaux, est

essentiellement sociable et se prête admirablement à la domestication ; elle nous donne son travail, son lait, sa viande.

L'espèce ovine, d'un caractère non moins souple, nous donne sa laine et sa chair.

Sans insister sur le travail du bœuf, qui, à l'heure actuelle, laboure plus des trois quarts de notre sol et fait chez nos agriculteurs la majeure partie des charrois, rappelons les sous-produits que l'industrie sait tirer de cet animal. Le lait de vache est la matière première d'où dérivent deux industries rurales très importantes : la fabrication du beurre et celle du fromage.

La laine du mouton, lavée, peignée, filée, teinte, puis transformée en feutres, draps et étoffes diverses, donne en France du travail à des milliers d'ouvriers et habille toute la population, depuis les classes les plus riches jusqu'aux plus pauvres. Enfin le lait de brebis, que nous ne mentionnerons que pour mémoire, parce qu'il est peu utilisé, alimente cependant l'industrie fromagère, dans quelques départements, notamment dans l'Aveyron ; le fromage que produit ce département est connu du monde entier sous le nom de Roquefort et fait l'objet d'un commerce considérable.

Pour ces productions diverses, le *lieu* a l'importance capitale que l'on constate toujours quand on étudie une question sociale. En effet, non seulement il imprime un caractère spécial aux animaux qui l'habitent, mais il impose à chaque agriculteur certaines conditions culturales, qui lui procurent des ressources fourragères très différentes et en quantités très variables. Ces ressources à leur tour, ainsi que la situation géographique de l'exploitation, déterminent l'industrie particulière du cultivateur : il est fabricant de beurre en Flandre et en Bretagne, fromager en Brie, herbager en Normandie, éleveur en Auvergne, etc. Le voisinage, qui est si dépendant du lieu, a aussi son influence, c'est ainsi que l'on constate que, dans un vaste rayon autour de Paris, l'agriculteur trouve profit à ne faire subir aucune transformation au lait et à le vendre en nature.

Il en est de même du travail des animaux, c'est le lieu qui détermine la quantité qu'on en doit exiger. Dans le Nord, nos agri-

culteurs se livrent à une culture intensive, ils savent le prix du temps et, pour leurs travaux, ils considèrent souvent comme onéreux le concours du bœuf à l'allure compassée et lente. Aussi le font-ils rarement travailler; ils lui substituent le cheval. Nos cultivateurs gascons et béarnais ne sauraient, au contraire, rien produire sans le concours du bœuf et de la vache, qui sont pour eux de précieux auxiliaires. Il n'est pas, en effet, d'animal plus patient, plus dur au travail et même, quand il le faut, plus sobre et plus tolérant sur la nourriture; dans le département des Landes et notamment dans la Chalosse, notre race béarnaise se montre au labeur d'une résistance extraordinaire, et nulle part, faute de fourrage, les bêtes ne sont aussi mal nourries. L'été, elles pâturent tant bien que mal dans de maigres « touyas ». L'hiver, on les nourrit à la main, bouchée par bouchée, avec de la paille de blé sèche, ou des feuilles de maïs qu'on enveloppe avec soin, de feuilles fraîches quelconques, ou de quelques brins de foin appétissant qu'on accompagne quelquefois encore d'un morceau de navet. Des guichets pratiqués dans le mur permettent à l'animal de passer sa tête à l'intérieur de la maison pour venir quêter auprès de son maître cette maigre pitance, bonne à faire de la litière, mais qu'il accepte grâce à cet ingénieux petit moyen.

Mais, quelle que soit la nature des services rendus, qu'il s'agisse de vaches laitières ou de bœufs de travail, quel que soit d'ailleurs l'attachement de leurs maîtres pour ces excellents et dociles serviteurs, l'abattoir est la fin dernière de toutes les bêtes de cette espèce, et, au point de vue vénal, chaque propriétaire doit sans cesse se le rappeler. Avant donc que les forces de l'animal déclinent, alors qu'il est encore plein de santé et de vigueur, il faut le vendre à l'herbager, qui l'engraissera.

A l'état de bêtes grasses, nos races françaises n'ont pas toutes la même valeur pour le boucher; néanmoins, nous ne nous arrêterons pas à en indiquer les différences; ce travail nous obligerait à sortir du cadre que nous nous sommes tracé.

Nous ne pouvons cependant pas nous dispenser de parler des races qui ont été créées au point de vue spécial de la viande, et

dont l'Angleterre a eu un instant le monopole. Nos éleveurs, témoins des résultats obtenus chez nos voisins, ont cru pouvoir améliorer nos races françaises en les croisant avec ces animaux anglais perfectionnés, notamment avec le Durham, qui paraît être le *nec plus ultra* de la bête de boucherie. Ces croisements, à la première génération, donnent en effet naissance à des individus qui présentent, au point de vue en question, quelques améliorations, mais qui perdent, d'un autre côté, certaines de leurs qualités primordiales. Ces métis, d'ailleurs, ne sont pas propres à faire souche : leur descendance retourne vite au type indigène, et si, pour rectifier cette tendance, on recourt trop souvent à l'intervention du taureau Durham, la race Durham prend le dessus et fait invasion. Or ces animaux perfectionnés, qui ont une si grande aptitude à l'engraissement, sont absolument impropres au travail : leur ossature est grêle et faible, leurs membres trop courts ; les vaches laitières deviennent vite stériles, si on leur laisse acquérir de l'embonpoint ; bref, ce sont uniquement des fabriques de viande, et le bœuf ainsi traité est ravalé au rôle économique du porc. Pour tout dire, ces masses de graisse, recherchées de nos voisins, sont peu prisées en France : on y préfère la chair musculaire. Nos éleveurs se sont donc vite aperçus qu'ils faisaient fausse route, et ils ont renoncé aux croisements. Ils ont opéré sur leurs propres races, comme les Anglais avaient opéré sur les leurs, *par sélection* et en poursuivant le même but, c'est-à-dire en recherchant *la précocité*.

De tout temps, dans nos climats, avant les efforts faits par nos éleveurs, l'histoire du bœuf pouvait à peu près se résumer ainsi : adulte à six ans, il travaillait jusqu'à neuf ; puis, engraissé, il finissait, à l'âge de dix ans, à l'abattoir. Aujourd'hui, pour obtenir les races améliorées, voici comment on s'y prend : on choisit comme animaux reproducteurs ceux qui, adultes avant l'âge, présentent un caractère bien accusé de précocité ; cette qualité est d'ailleurs provoquée par une nourriture abondante. Quel que soit son âge, l'animal est adulte quand, arrivé à un état de développement complet, il n'a plus besoin d'être nourri pour sa croissance, mais seulement pour son entretien ; à ce point-là, sa

chair a acquis la qualité savoureuse de la viande faite, et toute la nourriture qu'on lui accorde au delà des nécessités de son entretien profite au travail chez les bêtes travailleuses, au lait chez les laitières, et s'accumule sous forme de graisse et de chair musculaire chez celles qui sont soumises à l'engraissement. Dans les races très précoces ainsi obtenues, les bêtes sont adultes à trois ans et, si l'on ne prétend en tirer aucun service, on peut les engraisser immédiatement et les livrer à la consommation un an plus tard. L'éleveur qui opère sur ces races nouvelles peut donc renouveler ses étables plus fréquemment et obtenir ainsi un roulement plus avantageux.

Mais la précocité n'est pas absolument le seul *desideratum* de l'agriculteur; il cherche en outre à obtenir, suivant le pays qu'il habite et les ressources dont il dispose, suivant les exigences de sa culture, des bêtes laitières ou des bêtes de travail, propres d'ailleurs à l'engraissement.

Le mode d'engraissement qu'il emploie a une importance extrême et modifie beaucoup la qualité de la viande. Deux animaux, que nous supposerons tout à fait semblables au moment où ils quittent le travail, acquerront des valeurs complètement différentes, si l'un est engraissé normalement à l'herbage, alors que l'autre, condamné à la stabulation, est soumis à un régime spécial et poussé à la graisse au moyen de pommes de terre, de seigle cuit ou de pulpes de betteraves.

De plus, l'âge, le sexe, les antécédents sont autant de conditions qui différencient d'une manière absolue la qualité de la viande. De là, dans la boucherie, trois grandes classes de viande tirée de la race bovine : le veau, le bœuf et la vache (ou le taureau). Mais, indépendamment de ce classement général, la chair de chaque animal, pris en particulier, a sa valeur propre; il ne faut jamais, si l'on veut apprécier toute la difficulté du commerce de la boucherie, perdre de vue cette vérité. La viande d'un veau de deux mois, par exemple, sera estimée, *à poids égal*, plus du double de celle de son congénère de trois semaines. L'écart sera moins grand, mais énorme encore, entre deux bœufs de même provenance, qui auront fourni pour le travail une car-

rière différente. Enfin, une vache engraissée jeune, et qui n'aura donné que quelques veaux, se vendra infiniment plus cher que la vache *tarie*, de laquelle on aura exigé avant l'engraissement tout le lait qu'elle pouvait donner.

Il y a plus : d'une classe à l'autre, il peut y avoir interversion dans la valeur; ainsi, s'il est vrai, d'une manière générale, que la chair du bœuf soit supérieure à celle de la vache, le contraire, comme exception, peut se présenter : on rencontre parfois des génisses qui, rebelles à la reproduction, ont été, après deux ou trois tentatives infructueuses, engraissées pour la boucherie ; ces bêtes donnent une viande plus fine, plus tendre, plus savoureuse, en un mot, incontestablement supérieure à celle du meilleur bœuf. Je ne saurais donc trop insister sur ce point, qui est capital pour l'étude que nous entreprenons : *à poids égal, la valeur de la viande varie d'un animal à un autre sur des bêtes de même espèce et de même classe.* On voit d'ici la complication.

Les animaux de l'espèce ovine, eux, ne fournissent aucun travail; le lait de brebis n'a qu'une très petite importance ; la laine et la viande sont donc les seuls produits que l'éleveur de moutons ait en vue.

Il n'est pas d'animal moins exigeant sur la nourriture que le mouton, il s'arrange de tout et trouve à vivre sur le sol le plus ingrat ; aussi le voit-on partout, sous tous les climats, à toutes les altitudes. Le milieu dans lequel il vit le modifie promptement ; d'ailleurs la souplesse de son caractère, la passivité de ses instincts en font une bête essentiellement domestique et facilement transformable; aucun animal, le chien excepté, n'a subi de modifications plus profondes et plus nombreuses.

Nous ne ferons pas pour le mouton, non plus que nous ne l'avons fait pour le bœuf, l'historique, ou même l'énumération des races qui peuplent notre sol, et nous nous en tiendrons à des considérations générales.

Nos anciennes races françaises étaient nombreuses, chaque province avait la sienne. Cette diversité est la conséquence de l'influence du lieu, du caractère qu'il imprime aux animaux qui l'habitent et de la facilité avec laquelle le mouton se transforme.

La laine a été longtemps un produit présentant un grand intérêt, et les efforts de nos agriculteurs ont porté sur son amélioration. Le mouton mérinos, d'origine espagnole, introduit en France vers l'année 1786, et dont la race primitive est encore, à l'heure actuelle, conservée à Rambouillet pure de tout mélange, a considérablement contribué à améliorer la laine de nos moutons français. Aussi, naguère, avant l'apparition des laines d'Australie sur nos marchés, nos agriculteurs tiraient-ils un gros profit des toisons ; il n'était pas rare de voir alors des fermiers acquitter en entier le prix de leur fermage avec le produit de la tonte. Depuis, la valeur de la laine a singulièrement baissé, et cette dépréciation a été le premier coup porté à notre agriculture par l'industrie exotique.

L'élevage du mouton a, par suite, beaucoup perdu de son importance en France, et nous sommes maintenant tributaires de l'étranger. Toutefois, on fait aujourd'hui les plus louables efforts pour restaurer chez nous ce genre de production. La laine ne donnant plus que de faibles profits, on cherche surtout à perfectionner le mouton comme bête de boucherie, et pour lui, de même que pour le bœuf, on a recours à la sélection, mais aussi au métissage avec certaines races anglaises. On recherche à la fois la précocité de l'animal, la beauté de sa laine et la conformation de ses membres, ce qui donne satisfaction aux vœux du boucher : les plus grosses côtelettes et les plus petits gigots.

Le mouton, dans la qualité de sa viande, présente des différences moins sensibles peut-être, mais analogues à celles que l'on constate chez le bœuf. Sa provenance, la nourriture qui lui a été donnée, modifient beaucoup sa chair, et il y a une différence énorme entre une brebis africaine et un mouton de pré-salé.

Pour nous résumer, nous pouvons dire qu'à l'égard de la race bovine les efforts de nos agriculteurs ont été couronnés de succès; mais l'amélioration du mouton est plus lente et sa production tend à baisser. Il n'est pas étonnant qu'on apporte moins d'ardeur à perfectionner une espèce qui rend moins de services.

Ce qui a lieu de surprendre, c'est ceci : malgré cette amélioration des races, nos producteurs se plaignent de vendre très

mal le bétail ; les consommateurs, de leur côté, gémissent et trouvent qu'ils paient la viande beaucoup trop cher ; enfin, entre les deux se place le commerce de la boucherie, qui se lamente et déclare n'avoir jamais traversé époque plus calamiteuse. Mais ce qui rend cette situation plus singulière, c'est que chacun semble avoir raison.

Nous nous efforcerons, dans la suite de ce travail, de dégager les causes de ces malaises et de ces plaintes contradictoires. C'est sur le marché de Paris que nous allons étudier cette curieuse question.

A. Feyeux.

(*A suivre.*)

LES PREMIERS IMMIGRANTS DU FAR-WEST.

LA

NATION DES TÊTES-PLATES.

Nos précédentes études sur les Chasseurs de bisons (1) se sont trouvées en quelque sorte arrêtées par un phénomène qu'il est nécessaire de rappeler ici.

En pénétrant sur la Prairie, à la suite des émigrants de la région circumpolaire, nous avions pensé trouver là le terrain où s'expliquerait, dans ses grandes lignes, la constitution commune des Américains primitifs, des Indiens de l'Amérique du Nord.

Mais, à mesure que nos recherches se poursuivaient, il se dégageait un fait très net, celui de la *diversité* qu'offraient entre eux les groupes de population décrits par les premiers voyageurs, missionnaires ou colons européens de l'Amérique.

Cette diversité extrême s'accusait par mille détails. Je ne parle pas seulement ici de ceux que révèle une observation attentive de la vie de famille, mais aussi et surtout de ces faits qui crèvent les yeux d'un lecteur quelconque; par exemple, les noms qui distinguaient en toutes petites nations cette multitude; le grand nombre des dialectes qui y étaient parlés, etc. Il était clair que nous n'avions pas affaire à une population homogène.

Une analyse plus approfondie du travail de la chasse aux bi-

(1) Voir les articles précédents, t. VII, p. 68, 149 et 346.

sons sur la Prairie nous a fait apercevoir l'explication du phénomène. Ce travail est *momentané*; il y a donc une partie de l'année pendant laquelle les chasseurs de Prairies vivent en dehors de la Prairie et, suivant le pays dans lequel ils passent cette saison et la façon dont ils y vivent, ils forment réellement de petits groupes, de petites nations absolument distinctes les unes des autres.

A vrai dire, la Prairie est le rendez-vous de chasse des peuples environnants. Par les ressources abondantes qu'elle offre, elle constitue pour toutes un appât très puissant, mais encore n'est-ce là qu'un appât *momentané*. Pendant la saison de la chasse on vit plantureusement sur la Prairie, mais il faut avoir ailleurs un autre lieu d'habitation, car le séjour n'en est pas tenable, quand viennent les grandes neiges et que le bison s'en va.

Pour mener à bien notre étude des chasseurs de bisons, nous allons donc nous trouver obligés de parcourir successivement toutes les contrées qui entourent la Prairie, c'est-à-dire l'Amérique du Nord tout entière.

C'est là un curieux résultat et qui nous fait toucher du doigt le rôle capital joué par le bison, ou buffle, dans le peuplement du Nouveau-Monde.

Nous avons exposé précédemment comment cette proie merveilleuse avait attiré et répandu sur toute la Prairie les essaims d'émigrants asiatiques à leur sortie de la région circumpolaire; nous allons constater aujourd'hui, et dans la suite de ces études, qu'après la saison de la chasse, ces mêmes essaims se trouvent contraints de chercher un refuge au plus près et de peupler ainsi les régions avoisinantes.

Cette opération n'a pas lieu, on peut le penser, sans d'ardentes luttes; il n'est pas indifférent de passer dans telle ou telle contrée la mauvaise saison. Là où les ressources d'hiver abondent, le pays est convoité par tout le monde. Là où elles sont maigres, au contraire, on ne trouve que les vaincus, les faibles, ceux qui ont succombé dans la lutte.

Ainsi, la force guerrière de chaque nation va se mesurer à la fertilité de son hivernage; nous aurons seulement à nous deman-

der où chacune de ces nations a puisé le secret de sa force ou de sa faiblesse.

Mais par où commencer? Par quel côté convient-il d'entamer cette vaste enquête circulaire autour de la Prairie?

Les Montagnes Rocheuses nous ont paru mériter la première place, parce qu'elles constituent la région la plus réellement voisine de la Prairie.

L'immense versant qui s'étend du sommet de ces montagnes jusqu'au cours du Missouri au nord, et du Mississipi à l'est, forme, nous l'avons déjà dit, la région du bison, la Prairie. Lorsqu'on a franchi ces fleuves, le bison ne se trouve plus en grandes troupes; il n'existe plus qu'à l'état isolé ou par groupes peu nombreux.

Au contraire, le bison traverse les Montagnes Rocheuses et se réfugie, en partie au moins, pendant la saison froide, dans la région du Pacifique, sur le versant occidental.

Il y a, par suite, une communication plus facile, une analogie plus grande entre les deux versants des Montagnes Rocheuses, celui de la Prairie et celui du Pacifique, qu'entre les deux pentes du bassin Missouri-Mississipien.

I.

Établissons d'abord le fait que nous venons d'avancer, savoir, la présence du bison à l'ouest des Montagnes Rocheuses, pendant l'hiver.

Les témoignages sont nombreux. Malte-Brun, parlant des Soschonies, ou Indiens-Serpents, qui vivent dans la région montagneuse constate qu'ils chassent le buffle en hiver sur les bords du Haut-Missouri (1); c'est déjà le territoire des montagnes, mais nous sommes encore sur le versant oriental.

Le P. de Smet, qui évangélisa la nation des Têtes-Plates vers l'année 1840, nous fournira des détails plus précis et se rapportant sans conteste au versant du Pacifique.

(1) Malte-Brun, *Géographie universelle*, t. VII, p. 429.

Dans une lettre du 31 décembre 1841, il rapporte qu'un de ses missionnaires, le P. Point, vient de faire une retraite de huit jours, « pour se préparer à accompagner à la grande chasse, *immédiatement après les fêtes de Noël*, les camps réunis des Têtes-Plates, des Pends-d'Oreilles et des Nez-Percés (1) ». « Le 29 décembre, ajouta-t-il, le *Gros-Camp*, accompagné du P. Point, nous quitta pour la grande chasse aux buffles (2). »

Ailleurs, décrivant les habitudes de ses « chers Têtes-Plates », le P. de Smet dit qu'ils chassent le buffle sur les rivières Clark ou du Saumon, et traversent les montagnes tous les printemps pour descendre jusqu'aux trois fourches du Missouri (3). Il est clair par le contexte que la chasse du bison sur la rivière Clark a lieu l'hiver. Or la rivière Clark est un des affluents du fleuve Orégon ou Columbia, tributaire du Pacifique. Nous voilà donc à l'ouest des Montagnes Rocheuses.

Le capitaine Bonneville n'est pas moins explicite, et les faits qu'il rapporte sont empruntés à ses propres voyages. Je trouve, par exemple, mentionnée à la date du 31 décembre, la prise de deux taureaux dans le pays des Nez-Percés (4). L'hiver suivant, la plaine de la rivière de l'Ours, dans laquelle le capitaine est campé avec sa petite troupe, devient une sorte de piège à buffles. Pendant toute la durée de la mauvaise saison, de nombreux troupeaux demeurent dans le voisinage du camp et fournissent à ses habitants l'occasion de festins pantagruéliques : « Bœuf et venaison, bosses et aloyaux, langues et os à moelle étaient constamment à cuire devant tous les feux ; le fumet du rôti embaumait au loin l'atmosphère (5). »

Il est facile, au surplus, d'expliquer géographiquement l'hivernage du buffle sur le versant du Pacifique et d'appuyer ainsi la simple constatation des voyageurs.

C'est la neige, avons-nous dit, qui fait fuir le buffle de la Grande-Prairie ; ce qu'il recherche dans ses migrations régulières,

(1) *Voyage aux Montagnes Rocheuses*, p. 229.
(2) *Ibid.*, p. 230.
(3) *Ibid.*, p. 34.
(4) Bonneville, t. I, p. 174.
(5) *Ibid.*, t. II, p. 235 et 240.

ce sont des prairies sans neige, des prairies qui lui fournissent, à la mauvaise saison, l'herbe que le bassin du Mississipi lui refuse à ce moment.

Or il se trouve précisément que la région haute des Montagnes Rocheuses renferme des prairies de ce genre.

« Vers les Montagnes Bleues, écrit le même P. de Smet, auquel nous avons eu déjà recours, nous trouvons de belles et fertiles plaines, arrosées par de limpides et bienfaisants ruisseaux. Les vallées sont pittoresques et entremêlées de riches prairies et de forêts de pins et de sapins. Les Kaguz et Nez-Percés habitent ces délicieux pâturages et forment les tribus les plus riches de l'Orégon... On ne trouve nulle part de plus beaux pâturages pour les bestiaux: *ils abondent même en hiver et ils ne souffrent jamais de l'inclémence du temps. La neige y est inconnue et la pluie rare et nullement abondante* (1). »

De semblables pâturages constituent pour les troupeaux de bisons un excellent refuge d'hiver, et c'est dans ces prairies abritées, dans les savanes où l'herbe ne domine plus exclusivement, mais se parsème de bouquets d'arbres, ou bien apparaît comme une clairière au milieu d'une vaste forêt, que transhument, aux approches de l'hiver, les troupeaux qui paissent sur la grande prairie durant la belle saison.

Tout le versant du Pacifique participe d'ailleurs à la douce température que nous venons de signaler. Déjà, au cours de nos études sur la région circumpolaire, nous avons marqué le curieux phénomène d'une région relativement chaude à la hauteur du détroit de Behring (2), nous ne reviendrons donc pas sur les explications fournies à ce sujet; rappelons seulement que la cause de ce contraste entre les deux pentes des Montagnes Rocheuses se trouve dans un courant marin et un courant aérien qui traversent l'océan Pacifique, suivant une ligne de direction sensiblement parallèle à celle du Gulf-Stream dans l'océan Atlantique. De même que les côtes nord-occidentales de l'ancien continent, c'est-

(1) *Missions de l'Orégon*, p. 82.
(2) Voir t. VI, p. 234-238.

à-dire tout l'ouest de l'Europe, ressentent le bienfait du Gulf-Stream; de même les côtes nord-occidentales du Nouveau-Monde, c'est-à-dire tout l'ouest de l'Amérique du Nord incliné vers le Pacifique, se réchauffent aux courants tempérés qui traversent cette mer de l'Équateur au pôle, avec une inclinaison marquée vers l'est.

Tous les États de l'ouest, à commencer par le territoire d'Alaska, la Colombie, l'Orégon, l'État de Washington, celui d'Idaho et la Californie, jouissent d'un climat sensiblement plus doux que les États de l'est situés aux mêmes latitudes. Le P. de Smet en fait la remarque dès qu'ayant traversé les Montagnes Rocheuses, il commence à quitter leurs sommets pour descendre vers les peuples qu'il se propose d'évangéliser (1).

Telle est la raison qui fait la neige plus rare sur les territoires de l'ouest où nous pénétrons aujourd'hui. Reste à expliquer comment l'herbe croît dans ces contrées, comment il s'y rencontre de vastes prairies entrecoupées de forêts.

Ici, il nous faut établir une distinction. En effet, si tout le versant du Pacifique jouit d'un climat tempéré, il n'offre pas partout cependant les mêmes caractères géographiques. Au contraire, il est divisé dans son ensemble en deux régions bien déterminées : l'une, la région basse, qui court tout le long du littoral, a une largeur d'environ deux cents milles; l'autre, la région haute, qui s'élève par une succession de plateaux jusqu'aux sommets les plus hauts des Montagnes Rocheuses.

La première, enveloppée d'un brouillard épais pendant une grande partie de l'année, se fait remarquer surtout par son humidité; la seconde est plus sèche, plus saine aussi (2); c'est d'elle que nous devons nous occuper tout d'abord.

Je n'ai pas d'ailleurs à entreprendre en ce moment une description complète de la géographie sociale de l'Orégon, ou de la Colombie; je tiens seulement à relever le caractère de sécheresse de la région haute, parce qu'il explique la présence de l'herbe dans cette région.

(1) *Missions de l'Orégon*, p. 14. V. aussi *Aventures du capitaine de Bonneville*, t. II, p. 32.

(2) *Missions de l'Orégon*, p. 39-40. *Lettre de M. Bolduc*, missionnaire apostolique.

On sait, en effet, que l'herbe se contente pour atteindre sa croissance d'une saison d'humidité très courte ; c'est pour cela qu'elle domine là où la végétation forestière se trouve étranglée par l'absence d'humidité. Les Montagnes Rocheuses nous offrent précisément un exemple de ce phénomène : les arbres s'y développent dans certaines situations mieux abritées, au bord des cours d'eau ou des lacs qui entretiennent la fraîcheur, l'herbe s'empare du reste. De là cette succession de prairies et de bois qui constitue la savane et donne à la contrée l'aspect d'un immense parc.

Il peut y avoir aussi une autre cause à cette victoire de l'herbe sur la forêt, mais je ne l'indique ici qu'à titre d'hypothèse n'ayant pas été à même de la vérifier d'une manière certaine.

Les Montagnes Rocheuses ont une constitution volcanique très marquée (1) et les sommets de leurs pentes portent aujourd'hui encore les traces d'éruptions peu anciennes. Le P. de Smet le constate dans maint passage, et plus particulièrement à l'occasion d'un séjour qu'il fit en 1841 au camp des Têtes-Plates et des Pondéras, dans le vallon de Pierre. Ce vallon est situé au pied de trois Tètons, montagnes pointues d'une hauteur prodigieuse : de riches pâturages en tapissent le sol ainsi que celui des terres voisines, malgré la présence de laves et de scories qui attestent l'activité récente des cratères encore visibles dans plusieurs endroits. Tout porte l'empreinte de « quelque grande convulsion de la nature (2) ».

Cette association de l'herbe et des terrains volcaniques relevée dans l'Amérique du Nord par le P. de Smet n'est pas sans analogues. Sans entamer à ce sujet une dissertation savante que je n'aurais pas qualité pour mener à bien, je renvoie le lecteur à la carte des volcans de la France centrale, publiée par M. Élisée Reclus dans sa *Géographie universelle*, au volume II intitulé : La France. Il est curieux de remarquer que toutes les parties de la carte teintées en rouge vif et représentant les terrains de lave, correspondent précisément aux régions de pâture de l'Auvergne.

(1) Lapparent, *Traité de Géologie*, p. 1072, 1222 et surtout 1165.

(2) *Voyage aux Montagnes Rocheuses*, p. 45. V. aussi Bonneville, chapitres XV, XXIII, XXVIII.

De pareils sols paraissent donc particulièrement rebelles à la végétation forestière et favorables, au contraire, à la croissance de l'herbe.

Je donne cette hypothèse pour ce qu'elle vaut, retenant en tous cas le fait important pour la suite de notre étude, savoir, l'existence de prairies tempérées sur la partie haute du versant occidental des Montagnes Rocheuses, dans les régions habitées par les Têtes-Plates et les Pondéras, ou Pends-d'Oreilles.

II.

Voilà ce que nous donne la géographie pure : une contrée de savanes où les bisons trouvent un refuge pendant l'hiver.

La science sociale ajoute à cette notion un élément de plus, qui est le suivant.

Un refuge d'hiver pour les bisons doit constituer pour les chasseurs de Prairies un hivernage très convoité. En effet, bien que le nombre de ces animaux soit forcément restreint dans les Prairies limitées où ils cherchent la nourriture, bien que l'abondance extraordinaire qu'offre la Prairie au moment de la chasse d'été ne puisse pas se retrouver dans la savane, le chasseur de bisons ne se verra pas absolument privé, à la saison rigoureuse, du gibier qu'il ambitionne le plus.

C'est là un avantage énorme et qui doit être avidement recherché.

Mais la région haute du versant occidental n'est pas enviable seulement par l'hivernage du bison ; elle présente aussi d'autres ressources spontanées très appréciables, qui complètent la première et font en somme de ce pays une terre privilégiée.

Ces ressources, elle les tire de la chasse, de la pêche et de la cueillette.

Pour étudier les divers moyens d'existence, leur importance relative et leur influence sociale, il convient de prendre un exemple concret. Nous nous placerons donc chez les Têtes-Plates, qui paraissent caractériser fort bien les peuplades riches de l'ouest

et sur lesquels les missionnaires nous fourniront des renseignements précieux.

Nous allons donc nous livrer en quelque sorte à l'inventaire des richesses dont jouit la nation Tête-Plate, en la suivant dans ses déplacements.

Mentionnons d'abord, pour mémoire, la chasse du buffle d'été et la chasse du buffle d'hiver; c'est là le fondement véritable de la subsistance des Têtes-Plates. « La viande de vache, dit le P. de Smet, est le mets favori de tous les chasseurs, et aussi longtemps qu'ils la trouvent, ils ne tuent jamais d'autres animaux (1). »

Mais les Montagnes Rocheuses offrent d'autre gibier à l'arc de l'Indien; je trouve indiqués le chevreuil rouge à queue noire, l'élan, la gazelle, la grosse corne ou mouton des montagnes, l'ours gris et noir, le brelan, le lièvre et le chat-pard, le coq des montagnes, la poule des prairies (espèce de faisan), le cygne, l'oie, la grue, le canard (2). Parmi ces divers animaux, plusieurs constituent une précieuse ressource; de ce nombre est notamment la grosse corne, appelée souvent aussi mouton laineux des Têtes-Plates. Je le vois figurer dans les récits du capitaine Bonneville qui en fait la description suivante : « Il a, dit-il, une laine blanche comme celle du mouton, mêlée à un poil rare et long, les jambes courtes, le ventre bas et une barbe comme la chèvre; ses cornes sont longues de cinq pouces, légèrement recourbées vers la terre, noires comme du jais et d'un poli brillant. Ses sabots sont de la même couleur (3). » On le confond parfois avec l'ahsahta, ou longue corne, qui vit en troupes sur les rochers les plus escarpés et jouit d'une agilité beaucoup plus grande. Le mouton des montagnes passe également l'été sur les rochers, mais l'hiver, il descend dans les vallées, où les Têtes-Plates s'en emparent.

L'ahsahta devient souvent aussi d'ailleurs la proie des chasseurs de montagnes. Le capitaine Bonneville raconte comment, en quittant la Rivière-Verte, sa troupe souffrit de la faim à tra-

(1) *Voyage aux montagnes Rocheuses*, p. 48.

(2) *Ibid.*

(3) *Voyages et aventures du capitaine de Bonneville à l'ouest des États-Unis d'Amérique, au delà des Montagnes Rocheuses*, par Washington Irving, t. I, p. 38 à 40.

vers des plaines de sable mouvant et grossier, jusqu'à ce qu'elle eût atteint, au-dessus de la branche septentrionale de la rivière du Saumon, un territoire de chasse naturellement fortifié, où des troupes nombreuses d'élans et « de vastes troupeaux d'ahshatas » lui rendirent l'abondance (1).

Les compagnons indiens du capitaine lui avaient indiqué de longue date ce campement, « qui selon eux était pour le chasseur un véritable Élysée (2) », à cause de la triple ressource des élans, des longues-cornes et des buffles.

La chasse d'hiver est donc très fructueuse dans certaines parties des Montagnes Rocheuses.

Voyons maintenant ce que fournit la pêche fluviale.

Les mêmes cours d'eau sur les bords desquels les Têtes-Plates viennent chasser le bison en hiver renferment, comme tous ceux du versant occidental des Montagnes, d'immenses quantités de saumons. La rivière Clark, ainsi appelée du nom du premier Européen qui en reconnut la situation, est souvent désignée aussi comme la ***Rivière au Saumon***, parce que l'abondance de ce poisson y est particulièrement remarquable. Or on sait quels services le saumon peut rendre à une population. Soit en Norwège, soit dans l'Alaska, nous avons rencontré plusieurs fois des groupes dont il forme la principale nourriture. Le capitaine Bonneville constate un phénomène analogue pour la région qui nous occupe en ce moment : « Le saumon, dit-il, est pour le versant occidental des Montagnes Rocheuses ce qu'est le buffle pour le versant oriental. Ce sont de vastes approvisionnements migratoires qui fournissent aux besoins de l'homme et viennent dans une saison pour s'en aller dans une autre. De même que le buffle, en troupeaux innombrables, trouve invariablement sa route à travers le pâturage transitoire des prairies et vient peupler les fraîches rives des fleuves, ainsi que les vallées et les défilés verdoyants des montagnes ; de même le saumon, à certaines saisons réglées par une sublime et sage Providence, pénètre dans les af-

(1) *Voyages et aventures du capitaine de Bonneville*, p. 163 et 164.
(2) *Ibid.*, p. 150.

fluents principaux des fleuves, comme dans leurs moindres tributaires (1). »

Dans ses courses apostoliques, le P. de Smet visite un jour, à la baie des Kalispels, sur le fleuve Columbia, huit à neuf cents Indiens occupés à pêcher le saumon (2) ; une autre fois, il en rencontre huit cents autres réunis pour le même motif sur un point plus élevé du même fleuve (3).

La vallée des Arcs-à-Plat se trouve inondée chaque année à l'époque de la fonte des neiges et se couvre momentanément de lacs immenses, où restent prisonniers, lorsque l'eau se retire, des multitudes de saumons et de poissons de toutes sortes (4). Le saumon n'est pas, en effet, le seul habitant de ces cours d'eau. La truite y abonde : la carpe, la truite saumonée et une foule d'espèces indigènes s'y rencontrent (5). « Ceux qui ne connaissent pas ce pays, écrit le P. de Smet, peuvent m'accuser d'exagération en m'entendant affirmer qu'il serait aussi facile de compter les cailloux qui se trouvent à profusion sur le rivage que de calculer le nombre des différentes espèces de poissons que cette rivière occidentale (l'Orégon ou Columbia) fournit pour les besoins de l'homme (6). »

Après les différentes espèces de chasses et la pêche fluviale, vient la cueillette, qui joue un rôle, elle aussi, dans l'alimentation des Têtes-Plates.

Les Montagnes Rocheuses offrent, en effet, principalement sur leur versant occidental, plus tempéré que le versant oriental, une assez grande variété de fruits baies et de racines; la mûre, la cerise, la framboise, la groseille, différentes graines comestibles, la noix, l'oignon doux, la patate, la racine amère, la racine noire, le kamath, deviennent, aux époques de disettes, une nourriture recherchée.

(1) *Voyages et aventures du capitaine de Bonneville*, p. 101 et 102.
(2) *Missions de l'Orégon*, p. 83.
(3) *Ibid.*, p. 186.
(4) *Ibid.*, p. 91.
(5) *Ibid.*, p. 116. V. aussi *Aventures du capitaine Bonneville*, ch. v, et *Voyages aux Montagnes Rocheuses*, p. 48.
(6) *Missions de l'Orégon*, p. 86.

Le kamath est, parmi les différents produits compris dans cette énumération, celui dont l'importance est le plus considérable. Chaque année, au printemps, les Têtes-Plates établis à Sainte-Marie des Montagnes Rocheuses viennent, dans une jolie petite plaine appelée la prairie du Kamath, déterrer la racine du même nom (1). Elle mérite une brève description.

Le kamath, ou kamash, est une sorte de racine bulbeuse assez semblable à un petit oignon blanc. Il est fade lorsqu'on le retire de terre, mais les femmes indiennes ont une recette pour le rendre doux et plus agréable au goût. Cette recette consiste à fumer le kamath, ou plutôt à lui faire subir une sorte de cuisson à l'étouffée. Pour cela, on creuse en terre un trou de douze à quinze pouces de profondeur et de longueur, on recouvre le fond d'un pavé bien uni que l'on chauffe à blanc, puis, après avoir vidé tous les charbons, on introduit dans ce four primitif des couches superposées de gazon mouillé et de kamath. Enfin, on couronne le tout d'un lit d'écorces et de terreau, sur lequel on entretient un feu ardent pendant cinquante, soixante, ou même soixante-dix heures. Après cette opération, le kamath prend une couleur noirâtre et acquiert une consistance semblable à celle de la jujube. On en fabrique quelquefois des sortes de pains (2).

Nous verrons plus tard quel rôle prépondérant joue la cueillette dans l'alimentation de certaines tribus pauvres de l'Ouest. Chez les Têtes-Plates, elles n'est qu'un accessoire. On y a recours lorsque les saisons de chasse ont été peu fructueuses, ou bien on associe les racines et les fruits à la viande de bison séchée ou boucanée, et l'on obtient ainsi un excellent régime alimentaire.

Il ressort de tout ce qui précède que la nation des Têtes-Plates a réussi à se maintenir dans une contrée pourvue de toutes les richesses naturelles de l'Amérique. Les Têtes-Plates chassent le buffle l'hiver et l'été ; ils ont quantité d'autre gibier dans les montagnes ; ils se rendent sur le bord des fleuves tributaires du Pacifique pour y pêcher le saumon, et la cueillette vient encore ajouter ses ressources à celles de la chasse et de la pêche.

(1) *Voyage aux Montagnes Rocheuses*, p. 195.
(2) *Missions de l'Orégon*, p. 92, 93. — Bonneville, t. II, p. 219 et 90.

III.

Comment ont-ils acquis et conservé cette situation privilégiée? En ont-ils toujours joui sans consteste, ou bien est-ce à leur victoire sur les populations environnantes qu'ils la doivent?

La réponse est facile et le lecteur la devine. Nous avons déjà fait allusion, dans d'autres parties de notre étude sur l'Amérique, à la valeur guerrière des Têtes-Plates. Le P. de Smet ne parle pas sans émotion du courage des jeunes gens qui formaient son escorte. Aux heures de repos, il se fait conter par eux les exploits de leurs luttes contre les Pieds-Noirs, les Corbeaux, les Sheyennes, etc. Ce sont alors d'interminables récits, car les occasions de se distinguer contre l'ennemi ne leur manquent pas; ils sont constamment attaqués et n'obtiennent jamais une paix momentanée qu'après quelque épouvantable massacre, ou bien, lorsque les hasards de la guerre mettent en présence un fort parti de Têtes-Plates et un nombre moindre de Pieds-Noirs. Dans ce dernier cas, le chef pied-noir se montre aussitôt animé des dispositions les plus pacifiques; il s'avance en déployant un étendard pour demander à parlementer et présente son calumet en signe d'amitié et d'alliance; le chef tête-plate accepte toujours les propositions amicales qui lui sont faites, non sans une certaine hauteur arrogante où se sent la défiance trop justifiée que lui inspire son cauteleux ennemi : « Pied-Noir, dit-il, j'accepte ton calumet, mais je n'ignore pas que ton cœur veut la guerre et que ta main est souillée par le meurtre, mais moi j'aime la paix. Fumons, tandis que tu m'offres le calumet, quoique je sois assuré que le sang sera bientôt répandu de nouveau (1). »

On comprend d'ailleurs que les Têtes-Plates ne puissent pas jouir en paix des avantages de leur contrée. Entourés de nations guerrières habituées comme eux à tous les dangers de la Prairie et aux mœurs batailleuses que nous avons décrites, ils sont obligés

(1) *Voyage aux Montagnes Rocheuses*, p. 53.

de garantir contre ces turbulents voisins le territoire qu'ils se sont attribué et qui excite la convoitise générale. De là, la nécessité de la guerre défensive perpétuelle.

Mais la guerre offensive ne leur est pas moins imposée par les circonstances.

Ce n'est pas tout, en effet, d'hiverner plantureusement dans les parties les plus riches des Montagnes Rocheuses. Au moment de la grande chasse d'été, il faut descendre dans la Prairie, pour faire provision de viande de buffle et traverser les terres occupées par les Pieds-Noirs, les Corbeaux et autres bandits du versant oriental. C'est une nouvelle occasion de lutter. Le capitaine Bonneville le constate à plusieurs reprises et résume admirablement la situation respective des tribus des montagnes, toujours armées les unes contre les autres, par cette phrase brève : « La seule cause assignée par les Indiens à leurs guerres perpétuelles est leur goût pour le buffle (1). » Nous le voyons bien pour les Têtes-Plates.

Désireux de mettre fin à cet état d'hostilité incessant, ou tout au moins d'apporter un élément de paix au milieu de ce désordre, Bonneville employait toute son éloquence, pendant le séjour qu'il fit chez les Têtes-Plates, à leur représenter les dangers de leurs expéditions de chasse sur la Prairie. « Pourquoi, leur disait-il, ne pas vous contenter des abondantes ressources de votre propre contrée, sans aller encore chasser le bison chez vos voisins ? » Mais ses discours restaient sans effet, et à tous les arguments qu'il mettait en avant pour soutenir son idée, les Têtes-Plates répondaient une seule chose : « Nos pères ont toujours chassé le buffle, nous sommes habitués dès notre enfance à en faire autant, et nous n'abandonnerons pas une habitude qui existe parmi nous depuis des générations (2). »

Non seulement les Têtes-Plates veulent descendre chasser dans la Prairie, mais ils considèrent comme leur appartenant les territoires de chasses aux bisons les mieux pourvus, ceux qui se

(1) Bonneville, t. II, p. 315.
(2) *Ibid.*, p. 317, 318.

trouvent immédiatement au pied des montagnes (1). Cela, bien entendu, à la grande colère des Pieds-Noirs, qui voient dans les chasseurs têtes-plates de simples intrus. Ce qui est certain, c'est que de tout temps les Têtes-Plates ont réussi à s'assurer effectivement, au moment de la chasse d'été, les déserts infestés par les Pieds-Noirs, et à y faire leur grande provision de viande de vache.

En somme, les Têtes-Plates se réfugient dans leurs quartiers d'hiver au moment de la saison froide, et profitent des ressources de leurs voisins aux époques favorables, chassant le bison l'été malgré la vive opposition des Pieds-Noirs et pêchant le saumon au printemps sans que les pauvres tribus du Pacifique songent à les en empêcher.

Cela est tellement vrai et leur constitution sociale repose si bien sur cette situation privilégiée, qu'elle a été profondément modifiée le jour où des circonstances particulières, tenant à l'invasion de l'Amérique par les Européens, ont privé les Têtes-Plates de leur chasse d'été.

Nous avons dit plus haut que les sages conseils du capitaine Bonneville s'étaient heurtés à une résolution inébranlable de tous les chefs têtes-plates, lorsqu'il avait voulu les détourner d'entreprendre chaque année leur descente dans la Prairie. Cela se passait vers 1830. Dix ans plus tard, le P. de Smet constate des dispositions tout à fait différentes et amène facilement ses néophytes à se cantonner dans leurs montagnes. Désormais la culture des terres fertiles que renferme leur territoire leur procurera des ressources pour l'été : ils quittent gaiement, dit le missionnaire, l'arc et le carquois pour la bêche et la charrue (2).

Voilà une transformation curieuse. Jusqu'ici, nous avons toujours vu les populations habituées à vivre des productions spontanées de la nature, se plier avec la plus grande répugnance aux travaux agricoles. C'est toujours sous l'empire d'une néces-

(1) Bonneville, p. 316.
(2) *Voyage aux Montagnes Rocheuses*, p. 10.

sité pressante qu'ils s'y adonnent ; l'ardeur des Têtes-Plates à manier la bêche et la charrue doit tenir à une cause analogue.

Et en effet, ils expliquent eux-mêmes au P. de Smet que, s'ils veulent se fixer en permanence sur leurs terres, c'est pour éviter leurs ennemis les Pieds-Noirs (1). Les luttes séculaires qu'ils ont soutenues contre eux n'ont pas été sans leur faire encourir de grosses pertes, et leur nation se trouve aujourd'hui considérablement réduite. C'est pourquoi ils accueillent favorablement les missionnaires, qui leur apprennent la culture, et leur fournissent ainsi un moyen de remplacer les ressources de la chasse d'été désormais disparues.

Bref, les Têtes-Plates ont définitivement perdu, de 1830 à 1840, cette supériorité qui assurait leur triomphe et faisait dire aux tribus de l'Ouest : « Un Tête-Plate vaut quatre Pieds-Noirs (2). De ce jour, ils étaient atteints dans leur vie au point d'accepter volontiers les rudes labeurs de l'agriculture.

Mais que s'était-il passé dans cet espace de temps et comment la face des choses avait-elle si subitement changé ? Comment surtout les Têtes-Plates avaient-ils pu renoncer d'une manière si complète à reprendre une éclatante revanche sur ces vainqueurs d'un jour, qui avaient longtemps reconnu en fait leur domination ?

Ce revirement total tenait à deux causes d'importance inégale.

La première, c'était l'introduction des armes à feu dans les tribus des Pieds-Noirs, moins éloignées des établissements européens que les Têtes-Plates. Il est clair que la supériorité de l'armement devait assurer aux Pieds-Noirs un facile triomphe, tant que leurs adversaires n'auraient pas trouvé moyen de remplacer leurs arcs par des fusils. Avec une grande habileté, les Pieds-Noirs profitèrent de cet avantage pour infliger aux Têtes-Plates quelques défaites très meurtrières ; mais ils n'étaient pas parvenus à abattre leur intrépide bravoure. Nous l'avons bien vu dans les réponses faites au capitaine Bonneville, lorsqu'il

1. *Voyage aux Montagnes Rocheuses*, p. 34 et 35.
2. *Ibid.*, p. 52.

représentait à ses hôtes l'infériorité de leur situation vis-à-vis d'ennemis bien pourvus d'armes par les postes commerciaux de la Prairie. Aussi fut-il mieux écouté quand il leur proposa d'échanger contre leurs produits un ample approvisionnement d'armes et de munitions (1).

Une fois l'égalité ainsi rétablie dans l'armement des deux partis, les Têtes-Plates auraient reconquis sans doute leur ancienne prépondérance, mais une autre cause devait arrêter leurs succès et les engager à abandonner leurs prétentions.

Il s'agit d'un fait déjà signalé ici, savoir la disparition du bison devant l'introduction des armes à feu et l'invasion européenne.

C'était là pour les Têtes-Plates, on le comprend, une raison péremptoire de renoncer à leurs luttes contre les Pieds-Noirs. Le but de ces guerres sanglantes, l'enjeu de cette terrible partie qui se jouait chaque année dans les montagnes, c'était le bison. Du moment qu'il diminuait en nombre, la partie perdait de son intérêt.

Telles furent les circonstances qui amenèrent en ce siècle-ci la nation des Têtes-Plates à la vie sédentaire. Jusque-là, elle avait parcouru les montagnes en maîtresse, elle était restée toujours victorieuse, forte, respectée ; elle avait vécu dans l'abondance au milieu de voisins pauvres à des degrés divers, tous dressés à la guerre et prêts à profiter de la moindre défaillance pour lui enlever son sceptre.

D'où lui était venue cette indiscutable supériorité?

C'est ce qu'il nous reste à examiner.

IV.

Le trait le plus caractéristique de l'organisation des Têtes-Plates, celui qui frappe davantage l'observateur, c'est la cohésion de leur groupement national.

1 Bonneville, II, p. 316 et 317.

Jusqu'ici, nous avons rencontré sur la Prairie des troupes de chasseurs relativement peu nombreuses, souvent composées d'individus appartenant à des clans différents et réunis pour ainsi dire par hasard. Plusieurs récits que j'ai mis à contribution dans mes précédents articles marquent bien ce caractère. Les expéditions de guerre des Ojibbeways, des Crees, des Assinibouins, auxquelles nous avons assisté avec Tanner, témoignent tout particulièrement de la difficulté extrême qu'éprouvent ces peuplades à se hiérarchiser d'une façon stable. Nous avons donné la raison de cette difficulté.

Ici, nous nous trouvons en présence de phénomènes tout différents. Nous n'avons plus affaire à des partis de chasse éphémères, mais à un corps compact et stable, à une véritable nation vivant de sa vie propre, étroitement unie et sérieusement commandée.

On s'en rend facilement compte, en lisant les récits des premiers missionnaires qui pénétrèrent dans les montagnes Rocheuses.

D'abord les camps des Têtes-Plates sont nombreux. Seize cents, deux mille personnes même y vivent ensemble et en paix (1), ce qui suppose déjà l'existence d'une autorité supérieure pour maintenir l'ordre. Dès l'arrivée au camp, d'ailleurs, cette autorité se manifeste par la réception qui est faite aux étrangers, les soins dont ils sont entourés, les préparatifs de toutes sortes qui les attendent. Aussitôt qu'on voit poindre dans la plaine la petite caravane du P. de Smet, toute la population vient au-devant de lui pour lui souhaiter la bienvenue. En pénétrant dans l'enceinte, il aperçoit les perches toutes dressées pour étendre sa loge de peau de buffle ; on n'a pas voulu que son installation souffrît aucun retard, puis on le conduit en grande pompe à la loge du vieux chef, ou *Grand-Visage*, qui le reçoit entouré de son conseil et lui adresse un long discours.

Tout ne se borne pas d'ailleurs à cet appareil, et l'autorité du Grand-Visage et de son conseil est effective, car les missionnaires

(1) *Voyage aux Montagnes Rocheuses*, p. 34, 35.

trouvent immédiatement les Têtes-Plates dressés à l'obéissance, à la régularité. « J'établis avec eux, dit le P. de Smet, un règlement pour les exercices spirituels, particulièrement pour les prières du soir et du matin en commun et pour les heures des instructions. Un des chefs m'apporta aussitôt une cloche pour donner les signaux et, dès *la première soirée, je rassemblai tout le monde autour de ma loge* (1). »

On dirait que le P. de Smet est allé non pas évangéliser des sauvages, mais prêcher une retraite dans quelque collège de la Compagnie de Jésus, à laquelle il appartient. Les détails mêmes s'y trouvent, et ce chef, qui apporte spontanément une cloche pour donner les signaux, semble être quelque vieux surveillant d'étude rompu aux habitudes d'une discipline minutieuse.

Le plus curieux, c'est que ce régime de collège, ou de caserne, comme on voudra, dure pendant tout le séjour du P. de Smet et sans qu'il ait à intervenir. Il est manifeste que cela tient à une organisation préexistante ; le gouvernement du Grand-Visage s'inspire désormais des pensées que lui dicte le missionnaire, mais il s'exerce comme auparavant ; je ne résiste pas à en reproduire ici le tableau tracé par le P. de Smet pour rendre compte à ses supérieurs des fruits de sa mission. Il sera d'autant plus vivant et d'autant plus sincère qu'il est peint sans aucune préoccupation sociale. Celui qui en a choisi les couleurs et dessiné les lignes n'avait point l'idée de faire une étude sur l'organisation des Têtes-Plates, mais simplement d'exposer les moyens grâce auxquels il avait pu mener ses néophytes aux pratiques de la religion catholique. Néanmoins, l'allure de l'autorité publique s'y lit merveilleusement à travers les lignes. Écoutez plutôt.

« Tous les matins, au point du jour, le vieux chef se levait le premier, puis, montant à cheval, il faisait le tour du camp pour haranguer son peuple. C'est une coutume qu'il a toujours observée et qui a tenu, je pense, ces Indiens dans la grande union et dans la simplicité admirable que l'on remarque parmi eux. Ces mille six cents personnes, par ses soins paternels et ses bons avis,

(1) *Voyage aux Montagnes Rocheuses*, p. 40.

paraissaient ne former qu'une seule famille, où l'ordre et la charité régnaient d'une manière vraiment étonnante. Allons, s'écriait-il, courage, mes enfants, ouvrez les yeux. Adressez vos premières pensées et vos premières paroles au Grand-Esprit. Dites-lui que vous l'aimez, qu'il vous fasse charité. Courage, car le soleil va paraître, il est temps que vous alliez à la rivière pour vous laver. Soyez prompts à vous rendre à la cloche de notre père ; au premier son de la cloche, soyez-y tranquilles, etc... Il faisait ensuite des remontrances paternelles sur ce que lui et les autres chefs avaient remarqué de défectueux dans leur conduite de la veille, etc... (1). »

Par cette citation on peut se rendre bien compte du genre d'autorité exercé par le Grand-Visage. Il ne néglige pas les détails, mais se considère comme étant chargé du règlement méticuleux des moindres actes. Il veille personnellement à ce que ses sujets se lavent, comme ferait un caporal de chambrée dans un de nos régiments; il les réprimande ou les loue lui-même dans leur conduite journalière; il a soin tout à la fois de leur âme et de leur corps; en un mot, son gouvernement s'étend à toutes choses. Il ne semble pas que les Têtes-Plates soient élevés par leur père et leur mère, mais bien par ce vieux chef qui leur fait faire leur prière et leur enjoint d'aller chaque matin à la rivière. Au fond, c'est un patriarche souverain d'une nombreuse tribu.

Et par d'autres côtés son autorité porte également l'empreinte patriarcale. Elle n'emploie guère la violence; elle est surtout paternelle et persuasive (2). Ce caractère paternel indique à la fois et son origine sociale et sa puissance, sa stabilité. Une hiérarchie qui se maintient sans appeler la force à son secours est une hiérarchie solide, bien assise et indiscutée. Voyez, par contraste, combien nos gouvernements instables sont obligés d'employer la coercition, la répression matérielle et l'intimidation sous toutes ses formes, pour arriver à faire régner un ordre apparent.

Enfin, un dernier trait patriarcal, c'est la simplicité des rouages.

(1) *Voyage aux Montagnes Rocheuses*, p. 41.
(2) *Ibid.*, p. 53.

Point de taxes d'aucune sorte (1). Et comment pourrait-il y en avoir? Tout est commun dans la nation; tout est taxe dans un sens, puisque tout est consacré aux intérêts généraux, dans lesquels les intérêts particuliers se trouvent absorbés et confondus.

Même lorsqu'ils commencent à cultiver, cette culture est assez facile, assez primitive, pour que la communauté générale de la nation puisse se maintenir au début.

Les Têtes-Plates et leurs congénères les Pends-d'Oreilles, les Nez-Percés, les Cœurs d'Alène se mettent à la culture en *communauté de nation*, comme les paysans syriens l'entreprennent *en communauté de famille*. « Chaque chef a ses terres, qui se transmettent de père en fils; il a aussi ses clients, qu'il nomme ses enfants (2)... La réunion de ces chefs forme le conseil de la nation et nomme le grand chef. Plus exactement, elle nomme un des grands chefs, car il y en a toujours deux : un grand chef héréditaire, qui est à proprement parler le patriarche de la tribu, et un grand chef élu, qui pourvoit à la conduite de certains intérêts, principalement au commandement militaire de la nation.

Ce chef militaire, c'est l'image du dictateur romain aux premiers temps de la République. En temps de paix, il n'exerce aucun pouvoir et obéit en tous points au chef héréditaire, comme un simple citoyen. Mais dès que la guerre menace, ou qu'arrive la saison des grandes chasses d'été, son rôle commence, c'est lui qui a le commandement suprême de toutes les expéditions, ou du moins le conseil désigne à chaque expédition un chef d'armée qu'il investit de cette autorité (3).

A ce dédoublement des pouvoirs on reconnaît le double caractère de la nation tête-plate.

En premier lieu, c'est une tribu ayant conservé au plus haut degré la tradition et la forme patriarcales. Nous n'avons pas encore trouvé dans le centre de l'Amérique du Nord une nation où la communauté règne avec une intensité pareille. C'est pourquoi elle est gouvernée par un véritable patriarche.

1) *Voyage aux Montagnes Rocheuses*.
2) *Missions de l'Orégon*, p. 358. Lettre du P. Josef.
3) Bonneville, t. II, p. 320 et 321.

En second lieu, c'est une nation guerrière et même une nation éminente dans la guerre, puisqu'elle ne peut conserver sa situation qu'au moyen de victoires continuelles. Que les Pieds-Noirs soient mieux pourvus qu'elle d'armes européennes et voilà son pain quotidien compromis. Pour se conserver vaillante et victorieuse, il lui faut des chefs éprouvés, encore pleins de vigueur corporelle, d'audace et de décision. De pareilles qualités ne se trouveront pas toujours dans un chef élu par les anciens de la nation.

Et tout cela nous amène à dégager les deux grands traits de la constitution sociale des Têtes-Plates.

Ce sont les Indiens de l'Ouest les plus fortement unis dans la communauté patriarcale et les mieux organisés pour la guerre.

Évidemment, la puissance de cohésion que donne une large communauté a dû contribuer aux succès militaires des Têtes-Plates. C'est beaucoup pour une troupe d'être solidement unie, bien homogène et préparée à la discipline par l'habitude de la vie en commun sous le gouvernement d'un chef. Une vie civile, comme celle dont nous avons pu avoir une idée par le récit du P. de Smet, prépare bien les hommes à la vie militaire.

Mais, à supposer que le secret des victoires des Têtes-Plates fût tout entier dans leur forte constitution communautaire, encore faudrait-il savoir pourquoi cette constitution est restée plus puissante chez eux que chez leurs voisins.

A ce fait, je ne vois qu'une explication satisfaisante.

Tous les Indiens qui ont abordé la Prairie par le Nord, les Assiniboins, les Crees, les Ojibbeways et autres au milieu desquels nous ont promenés les épisodes empruntés aux Mémoires de John Tanner, tous ces Indiens, dis-je, ont vu leur constitution patriarcale fortement ébranlée par différentes causes, dont nous avons indiqué quelques-unes à propos des chasses aux bisons et sur lesquelles nous aurons à revenir. Il semble donc impossible que les Têtes-Plates aient suivi ce chemin.

D'autre part, la tradition personnelle des Têtes-Plates et la réputation dont ils jouissent parmi les nations voisines s'accordent à les considérer comme les heureux possesseurs d'une contrée

plantureuse, particulièrement abondante en ressources de toutes sortes.

Cette contrée s'étend actuellement assez loin vers le nord. Les Têtes-Plates occupent les plateaux des montagnes Rocheuses et les vallées fertiles et chaudes du haut versant occidental, vers le 50e degré de latitude, c'est-à-dire le plateau de l'Orégon et le bassin du fleuve Columbia. En remontant plus au nord jusqu'à l'Alaska, du côté du Pacifique, on rencontre un pays qui aboutit au fleuve Youkon et vient déboucher ainsi, en face de l'Asie, au détroit de Behring.

Ce pays, nous le connaissons un peu déjà, nos études sur la région circumpolaire nous ayant amenés à marquer le contraste frappant qu'il offre avec le versant nord-oriental des montagnes; c'est une terre bien pourvue de productions spontanées, jouissant d'un climat tempéré, grâce au courant chaud du Pacifique, et se prêtant merveilleusement, comme nous l'avons vu, à conserver le régime patriarcal chez ses habitants. En somme, c'est une Terre Promise au sortir des régions pauvres et glacées qui entourent le pôle, c'est même une Terre Promise particulièrement enviable pour des essaims d'immigrants issus de communautés et formés eux-mêmes en communautés.

Ainsi, du nord du continent américain jusqu'à la hauteur de l'Orégon ou même de la Californie, il existe une bande de terre *enviable*, et par conséquent disputée. Autrement dit, le pays des Têtes-Plates se continue jusqu'au détroit de Behring par une région qui offre les mêmes caractères.

On voit maintenant l'hypothèse très plausible que suggèrent ces considérations.

Si les Têtes-Plates n'ont pas pu venir par le versant oriental des Montagnes Rocheuses; si, d'autre part, ils ont fort bien pu venir par le versant oriental, sans ébranler leur constitution patriarcale autrement que par la formation guerrière; si les nécessités d'une retraite savante opérée le long des montagnes, sur la partie haute du versant Pacifique, leur ont imposé cette formation guerrière; si cette formation s'est accrue constamment par la constante sélection que faisaient subir aux tribus les luttes

qu'elles avaient à soutenir pour garder leurs positions de choix, il est infiniment probable que les Têtes-Plates sont effectivement entrés en Amérique par cette voie.

En tous cas, cette hypothèse explique parfaitement le double caractère patriarcal et guerrier dont ce peuple est la plus éminente représentation dans l'Ouest. On se rend compte, en l'adoptant, des causes qui ont assuré longtemps à cette race le sceptre des montagnes.

Nous examinerons, dans un prochain article, les populations qui, engagées dans la même voie que les Têtes-Plates, ont été éconduites par eux de la région la plus riche et jetées soit sur le versant oriental des montagnes, soit sur le littoral du Pacifique. Après avoir essayé de peindre les vainqueurs de l'éternelle lutte allumée dans l'Ouest par une région convoitée de tous, nous verrons quel a été le sort des vaincus et quelles transformations sociales la défaite leur a imposées.

Paul de Rousiers.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SEPTIÈME.

LIVRAISON DE JANVIER 1889.

Pages.

Questions du jour. — Nos hommes politiques, par M. **E. Demolins**.... 5

A l'Académie française. — Mon discours en réponse à M. le comte d'Haussonville, par M. **E. Guerrin**..... 33

L'archéologie orientale, à propos d'une publication nouvelle. — Comment l'art reçoit sa forme du milieu physique et de l'état social, par M. **J. Moustier**..... 51

Les premiers immigrants du Far-West. — Les chasseurs de bisons, par M. **P. de Rousiers**..... 68

Monographie du Jura bernois. — L'horloger de Saint-Imier. — IV. La question des logements ouvriers, par M. **R. Pinot**..... 90

Plans et figures. — Composition de la Chambre des députés, p. 8. — Composition de la Chambre des Communes, p. 9. — Brique de Tello, p. 56. — Section de pilier, p. 57. — Voûte en encorbellement, p. 58. — Maisons à voûtes et à coupoles, p. 58. — Canal voûté de Nimroud, p. 59. — Statue chaldéenne, p. 62. — Stèle de Marduk-nadin-akhi, p. 64. — Bas-relief, p. 66. — Cylindre de Sargani, p. 67.

LIVRAISON DE FÉVRIER 1889.

Questions du jour. — Le chemin de fer au désert. — Le transcaspien et le transsaharien, par **H. Saint-Romain**..... 105

Les populations minières. — V. Les mines métallifères exploitées sous le régime provincial. — Leurs quatre variétés principales, par M. **E. Demolins**..... 128

Les premiers immigrants du Far-West. — Les chasseurs de bisons. — II. Comment ils se transforment sur les territoires de chasse. — Les deux caractères de la chasse au bison, par M. **P. de Rousiers**..... 149

Le continent africain. — VI. La zone équatoriale du centre. — VII. La région du manioc et celle de la banane, par M. **A. de Préville**..... 173

LIVRAISON DE MARS 1889.

Questions du jour. — La révolution agraire en Irlande, par M. **H. Saint-Romain**..... 197

Les populations minières. — VI. Le type français, par M. **E. Demolins**. 224

L'archéologie orientale à propos d'une publication récente. — Comment l'art reçoit sa forme de l'état social. — II. L'art à Ninive et à Babylone, par M. **J. Moustier**..... 247

Pages.

La chute d'une nation. — La Pologne. — III. Le partage et ses conséquences, par M. **L. Poinsard** 273

Plans et figures. — Portes de Balawat, p. 249. — Eunuques; tributaire, p. 250. — Esclaves; archers et casques assyriens, p. 251. — Statue d'Assur-nazir-pal; stèle de Samsi-Raman, p. 254. — Tour à étages, p. 255. — Briques émaillées; Sennachérib offrant une libation, p. 254. — Assur-nazir-pal sacrifiant un taureau; Sargon, p. 257. — L'armée assyrienne, p. 259. — Scène de bataille; siège d'une forteresse, p. 262. — Plan du palais de Sargon, p. 264. — Esclaves attelés à un taureau ailé, p. 267. — Chasse au cerf, p. 268.

LIVRAISON D'AVRIL 1889.

Questions du jour. — L'expérience du suffrage universel, par M. **E. Demolins** 301

Les engagements dans le travail. — La permanence volontaire à l'origine de l'industrie moderne, par M. **P. Prieur** 324

Les premiers immigrants du Far-West. — Les chasseurs de bisons. — III. Les effets de leur méthode de chasse, par M. **P. de Rousiers** 346

Monographie du Jura bernois. — L'horloger de Saint-Imier. — III. Le patrimoine de l'ouvrier. — III. La question du salaire et de l'épargne, par M. **R. Pinot** 367

LIVRAISON DE MAI 1889.

Questions du jour. — A propos de Boulangisme. — Le caractère actuel des partis politiques en France, par M. **L. Poinsard** 381

Les populations minières. — VII. Les mines de houille. — Leur exploitation par des sociétés d'actionnaires, par M. **E. Demolins** 414

Le continent africain. — VII. La zone équatoriale du centre. — III. La région du bananier et de l'élaïs réunis, la région de l'éleusine, par M. **A. de Préville** 446

Les Tartares-Khalkhas. — IV. Les cultures intellectuelles, le culte et les Pouvoirs publics, par M. **P. Bureau** 472

Carte. — Les régions de l'Afrique centrale, p. 447.

LIVRAISON DE JUIN 1889.

Questions du jour. — L'exposition universelle. — La disposition générale et le classement des produits, par M. **Edmond Demolins** 497

Le centenaire de 1889. — Une commune rurale en France cent ans après la Révolution, par M. **H. Saint-Romain** 528

Un nouveau livre des métiers. — La Boucherie parisienne. — I. Préambule. — La production de la viande, par M. **A. Feyeux** 551

Les premiers immigrants du Far-West. — La nation des Têtes-Plates, par M. **P. de Rousiers** 563

Cartes et plans. — Classification théorique d'une exposition 509

Le Directeur-Gérant : Edmond Demolins.
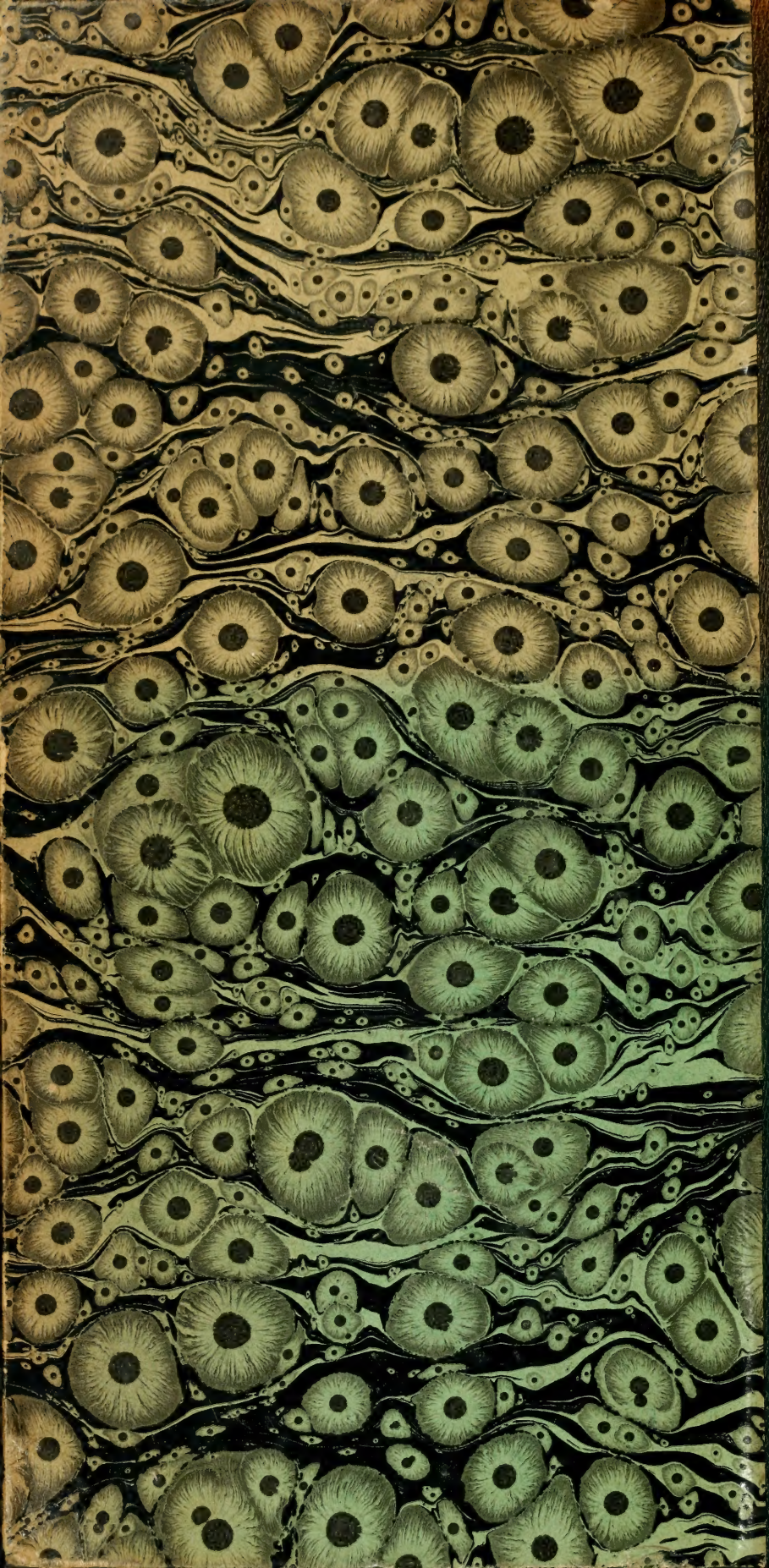
Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).